NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

BOMBAY BRANCH

OF THE

Royal Asiatic Society.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

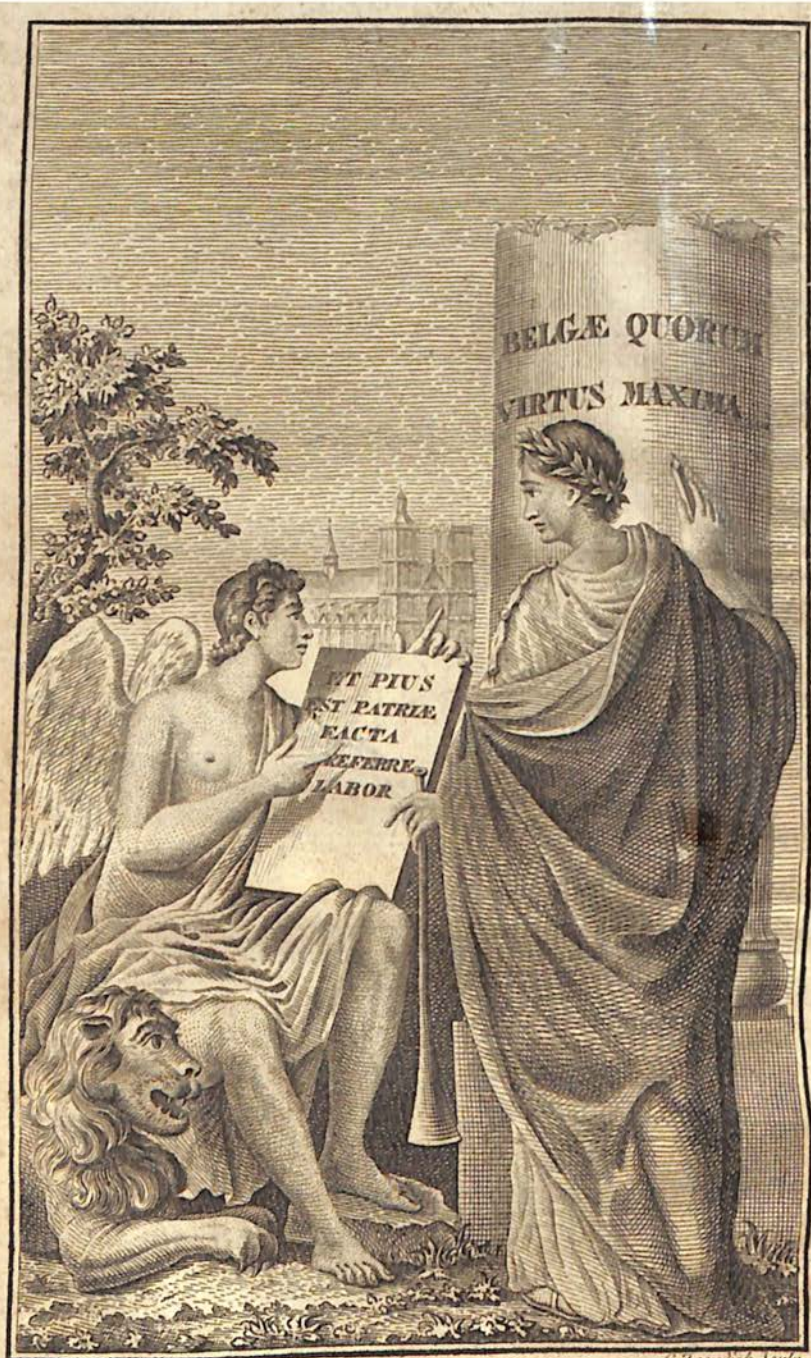
BELGÆ QUORUM
VIRTUS MAXIMA
ET PIUS
EST PATRIÆ
FACTA
REFERRE
LABOR
G. Jacowick Sculp.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

de la Belgique;

PAR M.r DEWEZ,

MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DES PAYS-BAS, DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES, etc.; INSPECTEUR DES ATHÉNÉES ET DES COLLÈGES DANS LES PROVINCES MÉRIDIONALES.

DEUXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

Nescire quid antea quàm natus sis acciderit, id est semper esse puerum. CIC. ORAT., nº 120.

37254
ac

VV-c-1

A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE D'ADOLPHE STAPLEAUX,

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DU ROI, ET DE S. A. R. LE PRINCE D'ORANGE

1819.

God
Fa 949.3
Deu Alb
37254

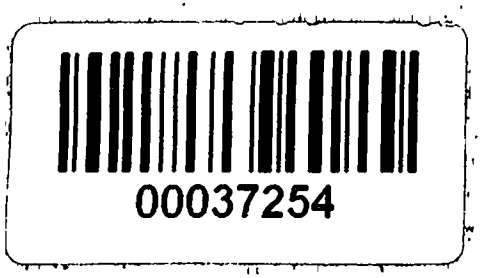

AVERTISSEMENT

SUR

CETTE SECONDE ÉDITION.

Cette nouvelle édition présente quelques changemens et quelques augmentations assez considérables, et, je crois, assez importantes.

J'y ai ajouté d'abord un article sur l'établissement et les progrès de la religion chrétienne dans la Belgique.

Je n'avais fait qu'une époque des ducs d'Austrasie *et du* royaume de Lorraine. *Je l'ai partagée en deux, et par ce moyen, j'ai donné beaucoup plus d'étendue à l'his-*

toire du gouvernement des maires du palais, *qui forme ainsi la troisième époque, et le* royaume de Lorraine, *la quatrième.*

Les provinces Belgiques, quoique divisées en petites souverainetés, étaient cependant gouvernées par les ducs de la Basse-Lotharingie qui réunissait ces différentes provinces. C'est l'histoire de ces ducs que j'ai suivie dans la cinquième époque de la première édition, qui est la sixième de la seconde. Mais comme ces ducs, sous la maison de Louvain, étaient en même tems ducs de Brabant, l'histoire belgique dans cette période est comme concentrée dans celle de cette province; et celle des autres parties du pays n'y entre qu'autant qu'elle a quelque rapport avec celle de Brabant. Pour compléter l'histoire générale du pays, je me suis arrêté au point de la septième époque où toutes les provinces sont réunies sous une seule domination dans la personne de Philippe le Bon, *pour présenter, dans l'ordre chronologique,*

l'état des provinces de Flandre, Namur, Hainaut, Hollande, Zélande, Luxembourg, *etc., depuis leur origine jusqu'à leur réunion à la maison de Bourgogne.*

J'ai également donné une liste généalogique et chronologique des princes de l'auguste maison d'Orange *sous ses quatre races. C'est comme l'introduction à la neuvième époque.*

Je ne parle pas des autres changemens, plus ou moins importans, que j'ai cru devoir faire, soit pour rectifier quelques légères erreurs, soit pour donner à quelques faits un développement plus complet ou une forme plus piquante, comme au fameux siége de Leyde, où je rapporte le sublime dévouement de l'illustre bourgmestre Van de Werff; *soit pour donner à quelques expressions une tournure qui ne puisse laisser aux hommes les plus soupçonneux ou les plus susceptibles aucun motif, aucun prétexte, pour dénaturer mes pensées ou calomnier mes intentions*

par des interprétations fausses ou malignes. Si après cela, l'un ou l'autre de ces hommes affecte encore d'être choqué ou scandalisé de ce qu'il lui plaira d'expliquer ou, pour mieux dire, de travestir à sa manière, par un aveugle esprit de parti ou par un faux zèle de religion, celui-là sera seul la vraie cause du mal, qui l'aura cherché et imaginé où il n'était pas, et j'aurai bien enfin le droit de dire :

Væ homini illi per quem scandalum venit !

Preface

de la

Première Edition.

Si, comme on n'en peut douter, la connaissance de l'histoire du pays est nécessaire à tout homme qui a la noble ambition de lui devenir utile, dans quelque fonction que la providence l'appelle, on ne saurait trop en faciliter l'étude et en rendre la connaissance familière au plus grand nombre de lecteurs, sur-tout aux jeunes-gens, pour qui elle doit faire un des objets essentiels de leur instruction. C'est dans ce dessein qu'à la sollicitation de plusieurs personnes recommandables, je me suis décidé à donner un abrégé de mes dix volumes, qui forment comme un cours

complet de l'histoire Belgique. Mais ce grand ouvrage convient mieux à ceux qui ont le louable désir de faire une étude approfondie de l'histoire de leur pays, qu'au grand nombre de lecteurs, qui ne cherchent d'abord qu'à contenter leur curiosité. La lecture de l'Abrégé, s'il les intéresse, les engagera peut-être à entreprendre celle de l'ouvrage entier; elle leur facilitera du moins le moyen de le faire avec plus de fruit et moins d'embarras, parce qu'elle leur aura applani le chemin; et de cette manière, le goût de cette étude se propagera insensiblement. Mais pour inspirer ce goût, je n'ai pas voulu me borner à donner un maigre abrégé, un squelette chronologique, qui ne présentât que des noms et des dates. J'ai rassemblé les faits essentiels avec leurs circonstances les plus intéressantes; car ce sont souvent ces détails qui, en fixant plus particulièrement l'attention, gravent plus profondément les faits dans la mémoire. J'ai seulement retranché toutes les discussions scientifiques, qui étaient nécessaires dans une histoire qui n'avait jamais été traitée, parce qu'il y avait des doutes à éclaircir,

des opinions à concilier, des difficultés à lever sur les points au sujet desquels les savans sont partagés. J'ai également supprimé des circonstances dont l'omission serait un défaut essentiel dans une histoire générale, et qui, dans un abrégé, seraient une redondance inutile, qui, en surchargeant trop la mémoire, ne causerait dans l'esprit que de l'embarras et n'y laisserait que de la confusion.

Je ne crois pas qu'il soit inutile de donner ici une idée du plan qu'il convient d'adopter dans l'étude de notre histoire. Comme la dénomination de Belgique a été appliquée à un espace de pays plus étendu ou plus resserré suivant les diverses périodes, la méthode d'en étudier l'histoire doit varier selon ces différentes époques.

L'ancienne Belgique, c'est-à-dire, celle qui formait la troisième partie des Gaules, avait infiniment plus d'étendue que la Belgique moderne, réduite à ses dix-sept provinces. L'histoire ancienne de la Belgique, c'est-à-dire, cette période qui embrasse à peu près un intervalle de cinq siècles,

pendant lesquels elle a été soumise aux Romains, s'étend donc à tout le pays compris entre l'Océan, la Seine et la Marne, le Rhin et le Wahal, qui formaient les limites de cette vaste contrée.

Sous l'empire des Francs, quand les Gaules furent divisées en Austrasie et Neustrie, le nom de Belgique est perdu, ou du moins l'histoire en est resserrée dans les bornes de la Basse-Austrasie, et sous le gouvernement des rois et des ducs de Lotharingie ou Lorraine, elle est réduite à celles de la Basse-Lotharingie, qui comprenait à peu près, comme la Basse-Austrasie, les provinces Belgiques modernes, divisées en duchés, comtés, etc.; dont chacun forme en quelque sorte une histoire particulière.

Sous la domination des maisons de Bourgogne et d'Autriche, ces provinces se trouvent réunies sous un même souverain, et l'histoire s'étend aux dix-sept provinces des Pays-Bas; après la séparation des provinces-unies, elle se réduit aux huit provinces Belgiques proprement dites, comme

elles ont été possédées dans les derniers siècles par l'Espagne et l'Autriche.

Ceux qui croient que l'histoire Belgique n'est intéressante que dans les derniers siècles, à dater de la maison de Bourgogne, prouvent qu'ils n'en ont aucune idée ; et c'est en donner une bien insuffisante et bien incomplète, que de la borner à mettre sous les yeux des jeunes-gens les traits les plus frappans de la révolution qui prit son origine sous Philippe II, qu'on est convenu d'appeler *Beautés de l'histoire.* Pour avoir une véritable connaissance de l'histoire Belgique, c'est à la conquête de César qu'il faut en commencer l'étude, et la continuer, dans les époques postérieures, en suivant siècle par siècle, règne par règne, les événemens qui ont signalé ce pays sous les différentes maisons qui en ont successivement possédé la souveraineté, et c'est ce que j'ai tâché de faire.

EXPLICATION

DE LA GRAVURE.

Le génie de la Belgique, représenté sous la figure d'un jeune homme, tient, de la main gauche, élevée à la hauteur de la tête, une table sur laquelle est écrit : *Et pius est patriæ facta referre labor.* Il montre cette table du doigt de la main droite, en regardant fixement la Muse.

Cette Muse, qui est celle de l'histoire (*Clio*), debout devant un piédestal surmonté d'une colonne, tenant en main le burin, grave sur cette colonne ces mots de César : *Belgæ quorum virtus maxima.....*, qui sont censés être les premiers mots de l'histoire Belgique. Elle regarde le génie avec une attention qui annonce l'inspiration.

ABRÉGÉ

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

de la Belgique.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

LES BELGES SOUMIS AUX ROMAINS.

État de l'ancienne Belgique. — Conquête de César.

Le plus grand nombre des peuples de l'ancienne Belgique était originaire de la Germanie. Les habitans de cette vaste contrée, forcés par une population trop nombreuse, de chercher une demeure plus commode et plus étendue, vinrent s'emparer de tout le pays renfermé entre le Rhin, l'Océan, la Seine et la Marne, qui, dans le principe, était habité par les Celtes. Les Belges, qui les en chassèrent, formaient au tems de César la troisième partie des Gaules. Ils étaient

divisés en vingt-quatre nations, dont dix-sept étaient comprises dans la Belgique moderne, connue dans les tems postérieurs sous le nom de *Pays-Bas*. Ce sont les *Tréviriens*, les *Nerviens* avec les *Centrons*, les *Grudiens*, les *Lévaques*, les *Pleumosiens*, les *Gorduniens*, qui étaient comme leurs cliens; les *Éburons*, qui, avec les *Condrusiens*, les *Pémaniens*, les *Ségniens* et les *Cérésiens*, étaient particulièrement désignés du tems de César, sous la dénomination commune de Germains; les *Atuatiques*, les *Ménapiens*, les *Morins* et les *Ambivarites*.

Les Tréviriens, qui étaient les plus voisins du Rhin, sont ceux qui établirent les premiers leur domicile dans la Belgique. Ces peuples étaient bornés pas le Rhin à l'orient (*a*). A l'occident, ils touchaient aux Nerviens, dont ils étaient séparés par la Meuse, depuis le pays des Rémois, qui commençait à l'endroit où est Revin, jusqu'à l'embouchure de la Sambre à Namur (*b*). Au midi, ils confinaient aux Médiomatriques, c'est-à-dire, à la Lorraine (*c*). Ils étaient séparés des Éburons au nord par les Condrusiens, les Ségniens, les Cérésiens et les Pémaniens (*d*). Les Tréviriens occupaient donc le pays qui correspond à la plus grande partie de la province de Luxembourg et du pays de Trèves.

La nation des Tréviriens était considérable. Elle était depuis

---

(*a*) *Hæc civitas Rhenum tangit.* Cæs. l. 5.

(*b*) *Treviris cohabitant Nervii.* Strab. l. 4.

(*c*) *Post Mediomatricos... Treviri juxta Rhenum habitant.* Id. ibid.

(*d*) *Condrusos, Eburones, Cæresos, Pæmanos, qui uno nomine Germani appellantur.* Cæs. l. 2.

Segni Condrusique ex gente et numero Germanorum, qui sunt inter Eburones Trevirosque. Id. l. 6.

long-tems soumise à une police régulière. Sa principale force était dans sa cavalerie, qui était la meilleure de toute la Gaule, et elle avait une grande réputation de bravoure : son infanterie était nombreuse (*a*). Cette nation était gouvernée par un chef, auquel César donne le titre de prince, et Florus, celui de roi. La principale autorité résidait dans les nobles, que César et Tacite appellent *principes* et *nobiles*, et qui étaient très-nombreux. La classe du peuple était presque réduite à la condition d'esclaves : elle n'avait aucune autorité particulière, ni aucune influence dans les délibérations publiques (*b*) ; ou s'il y intervenait, ce n'était guère que pour la forme.

Les Éburons habitaient en grande partie entre la Meuse et le Rhin (*c*). Ils touchaient même à ce dernier fleuve ; car les Sicambres, peuples voisins du Rhin, en le traversant, entraient sur les frontières des Éburons (*d*). Une plus petite partie de cette nation habitait en-deça de la Meuse, dans le pays qui, dans les derniers tems encore, appartenait au pays de Liège. Ils étaient voisins des Ménapiens, au nord (*e*) ; des Atuatiques, qui les séparaient des Nerviens, à l'occident (*f*) ; des Condru-

---

(*a*) *Hæc civitas longè plurimùm totius Galliæ equitatu valet, magnasque habet copias peditum.* Cæs. l. 5.

Equites Treviri quorum inter Gallos virtutis opinio est singularis. Id. l. 2.

(*b*) *Plebs pene servorum habetur loco, quæ per se nihil audet, et nullo adhibetur consilio.* Id. l. 6.

(*c*) *Eburones, quorum pars maxima est inter Mosam et Rhenum.* Id. l. 5.

(*d*) *Sicambri qui sunt proximi Rheno.... transeuntes Rhenum.... primos Eburonum fines adeunt.* Id. l. 6.

(*e*) *Erant Menapii propinqui Eburonum finibus.* Id. ibid.

(*f*) *Ambiorix.... in Atuaticos, qui erant ejus regno finitimi, proficiscitur..... postero die in Nervios pervenit.* Id. l. 5.

siens et des Ségniens, qui les séparaient des Tréviriens, au midi (*a*); les Éburons occupaient donc le pays de Liège, le duché de Limbourg, le pays d'outre-Meuse, le duché de Juliers, et très-probablement la lisière occidentale du Brabant qui se termine à la Dyle. Ils n'habitaient point de villes. Répandus dans les campagnes et dans l'enceinte des forêts, ils demeuraient, comme tous les Germains, dans des habitations isolées ou dans de vastes bourgades, environnées de terreins spacieux, où ils pouvaient, plus commodément que dans les villes, nourrir leur nombreux bétail.

Les Nerviens étaient bornés à l'orient par les Tréviriens depuis le pays des Rémois à l'endroit où est Revin, jusqu'à celui des Atuatiques à l'endroit où est Namur (*b*); au nord, par les Ménapiens orientaux ou Taxandriens, dont ils étaient séparés par le Rupel; à l'occident, par les Ménapiens occidentaux et les Atrébates, dont ils étaient séparés par l'Escaut; au midi, par les Ambianiens (*c*), les Vermandois et les Rémois. Les Nerviens s'étendaient donc dans le Cambresis, le Hainaut et la partie du Brabant et de la Flandre où sont les villes de Bruxelles et d'Alost, et se terminaient au nord vers Malines au Démer, et au midi vers Chimai, remontant de ce point dans le pays situé entre la Sambre et la Meuse. Les Centrons, les Grudiens, les Lévaques, les Pleumosiens et les Gorduniens, qui ne sont nommés qu'une fois par César (*d*), peuples cliens ou tri-

---

(*a*) *Segni Condrusique.... qui sunt inter Eburones Treviros*que. Cæs. l. 6.

(*b*) *Treviris contigui sunt Nervii.* Strabo, l. 4.

(*c*) *Ambianorum fines Nervii attingebant.* Cæs. l. 2.

(*d*) *Centrones, Grudios, Levacos, Pleumosios, Gordunos, qui omnes sub eorum (Nerviorum) imperio sunt.* Id. l. 5.

butaires des Nerviens, occupaient très-vraisemblablement la partie septentrionale de ce pays, c'est-à-dire, le canton du Brabant borné par l'Escaut, la Senne et le Rupel.

Les Nerviens étaient un peuple féroce et belliqueux, qui, sorti de la Germanie, se faisait gloire, comme les Tréviriens, de cette antique origine, qu'ils regardaient comme un titre de noblesse et comme une sauve-garde contre la mollesse des Gaulois (1), qui, plongés dans les désordres du luxe et l'ivresse des plaisirs, avaient ainsi amené la corruption des mœurs et, par une suite nécessaire, préparé la chute de leur empire. Connaissant et craignant les funestes effets de la volupté et du luxe, plus fatal aux nations que les armes des conquérans, ils avaient proscrit l'usage du vin, comme d'une liqueur perfide qui n'était propre qu'à engendrer et à entretenir la mollesse, et ils avaient défendu l'entrée de leur pays à tout marchand étranger qui voudrait y apporter les objets de luxe, alimens de la mollesse et de la sensualité, qu'ils ne regardaient que comme propres à énerver les ames et à étouffer cette fierté mâle et cette vigoureuse énergie que le patriotisme produit et que nourrissent les mœurs austères et les mâles institutions. Regardant toute domination étrangère comme un joug insupportable et un opprobre humiliant, ils éclataient en reproches contre les autres Belges, qui, oubliant le nom et la valeur de leurs ancêtres, s'étaient lâchement soumis et honteusement livrés à la domination d'un superbe vainqueur (2).

La nation des Nerviens était gouvernée par un chef ou magistrat suprême, et elle était divisée par centuries, dirigées par des magistrats que César appelle *senatores*. Ils en

(1) Tac. Germ. c. 28.

(2) Cæs. l. 2.

créaient un sur cent. Cette forme de gouvernement était fondée sur les principes de la constitution germanique.

Les Atuatiques, peuples descendans des Cimbres et des Teutons, étaient un reste de cette horde formidable, qui, sortie de la Chersonèse Cimbrique, aujourd'hui le Jutland, dans le dessein de détruire la puissance romaine, avait été anéantie par le consul Marius. Ce reste n'était qu'un corps de six mille hommes, que leurs compatriotes avaient laissé sur le Rhin pour garder leurs bagages. Ce petit corps, après avoir soutenu différentes guerres, tantôt offensives, tantot défensives, contre les peuples voisins, conclut enfin une paix honorable et obtint un établissement commode dans le pays situé au nord de la Sambre, entre les Nerviens et les Éburons, et qui correspond à une partie de la province de Namur. Ils ne tardèrent pas à y former une nation si nombreuse et si puissante, qu'ils avaient rendu les Éburons leurs tributaires et comme leurs sujets.

Les Ménapiens occupaient, à l'arrivée de César, les deux rives du Rhin (*a*), c'est-à-dire, du Wahal après sa jonction avec la Meuse; car c'est bien évidemment ce bras du Rhin que César et Tacite entendent quand ils parlent de la partie du Rhin qui bornait les Gaules au nord. Mais les Teuchtres et les Usipètes étant venus inonder leur pays, les forcèrent à se retirer en deça du Wahal. Ils s'étendirent depuis la Meuse jusqu'à l'Escaut, qu'ils franchirent, et ils se prolongèrent à l'ouest jusqu'à l'Océan, et au sud jusqu'aux Morins. Les deux points extrêmes étaient donc à l'orient le *castellum Menapiorum*, qui est le village de Kessel, vis-à-vis de Venlo, et à l'occident, le *castellum Morinorum*, qui est la ville de Cassel. Ils étaient

(*a*) *Ad utramque ripam fluminis agros, ædificia vicosque habebant.* Cæs. l. 4.

donc bornés au midi, d'un côté par les Éburons (*a*), et de l'autre par les Morins.

Tout ce pays était couvert d'immenses forêts et de marécages inaccessibles (*b*). Les forêts renfermaient de vastes plaines et de fertiles pâturages. Les Ménapiens s'appliquaient principalement à la culture des champs; car César rapporte que quand Titirius et Cotta, ses lieutenans, conduisirent leurs légions dans les terres des Ménapiens, ils n'y pénétrèrent qu'après avoir ravagé leurs campagnes et coupé leurs blés. Ils s'occupaient également de l'éducation des bestiaux. Ils entretenaient dans leurs grandes forêts de si nombreux troupeaux de brebis et de porcs, qu'ils fournissaient non-seulement à Rome, mais dans la plus grande partie de l'Italie, une quantité de viandes salées et de laines façonnées.

Les Ménapiens et les Morins n'avaient point de villes : semblables aux anciens Germains, ils ne souffraient pas d'assemblages de maisons qui tiennent et qui touchent les unes aux autres; ils n'habitaient que des villages ou, pour mieux dire, des chaumières éparses.

Les Morins, voisins des Ménapiens, avaient cependant une origine différente, qui n'est pas connue. Ils étaient placés à l'extrémité du continent occidental, et c'est pour cette raison que Virgile les appelle *extremi hominum* (*c*). Ils étaient donc bornés au couchant et au nord par l'océan, et c'est cette position qui probablement leur fit donner le nom de

---

(*a*) *Erant Menapii propinqui Eburonum finibus.* Cæs. l. 6.

(*b*) *Continentesque silvas ac paludes habebant.* Id. l. 6. *Perpetuis paludibus silvisque muniti.* Id. l. 3.

(*c*) Æneid. l. 8. v. 727. *Ultimi gallicarum gentium Morini.* Pomp. Mela, l. 3, c. 2.

Morins, du mot celtique *mor*, qui signifie *mer*. Ce pays qui était divisé en cantons, que César appelle *pagi*, était, comme celui des Ménapiens, couvert d'immenses forêts et de marécages inaccessibles, et au tems de César, les Morins n'habitaient point de villes; ils se plaisaient à l'ombre des forêts, et s'appliquaient particulièrement à la culture des arbres.

Ils aimaient la sobriété et le travail. L'embonpoint était regardé comme le fruit de l'intempérance, qui, ne pouvant qu'énerver les corps, les rendait peu habiles aux exercices de la guerre, que les anciens Belges regardaient comme le premier devoir et la principale occupation des citoyens. C'est pourquoi on les mesurait de tems en tems avec une ceinture faite pour cet usage, et celui dont l'embonpoint excédait cette mesure, était condamné à une amende prescrite par les lois.

Les Morins occupaient tout le pays dont fut formé dans la suite le diocèse de Térouanne, qui, après, fut partagé en trois évêchés, Ypres, St. Omer et Boulogne.

Les Ambivarites, dont le nom n'est connu que par la mention que César en fait, étaient placés apparemment entre les Ménapiens et les cinq peuples alliés des Nerviens; car c'est la seule place qu'on puisse leur assigner. Ils occupaient donc la partie du Brabant qui touche à Anvers.

Tous ces peuples avaient apporté dans leur nouvelle patrie, des mœurs, des coutumes, des habitudes et des vices qui ont les rapports de conformité et les traits de ressemblance les plus sensibles avec ceux des anciens Germains. Les vertus et les vices qui caractérisaient ceux-ci, leur étaient en effet communs avec les Belges, leurs descendans. Chastes, justes, courageux, hospitaliers comme les Germains, les Belges étaient, comme eux, joueurs et ivrognes; ils étaient surtout querel-

leurs, et c'est pour cette raison qu'ils ont été appelés *Belges*, du mot tudesque *belgen*, qui signifie *quereller, disputer*. Mais cette espèce de férocité, qu'ils tenaient de leurs ancêtres, s'adoucit insensiblement par le commerce des Romains, et ils n'en retinrent que ce courage mâle, auquel le plus grand des capitaines rend un témoignage si éclatant et si glorieux.

Tous ces peuples, avec les Atrébates, qui occupaient la plus grande partie de l'Artois, étaient compris dans l'étendue de la Belgique moderne. Le canton que César appelle proprement *Belgium*, est très-différent de la Belgique, dont il ne faisait qu'une partie : il ne comprenait, outre les Atrébates, que les Bellovaques et les Ambianiens, dont les noms subsistent dans ceux de Beauvais et d'Amiens, et probablement les Vermandois et les Suessonniens, dont les capitales prirent avec le nom du peuple, celui d'*Augusta* (en sous-entendant *Colonia*, suivant l'usage adopté sous Auguste), *Augusta Veromanduorum*, St. Quentin, *Augusta Suessonum*, Soissons.

Ces quatre peuples, avec les Rémois, dont le nom se conserve dans celui de Reims, les Calètes et les Vélocasses, qui ont retenu leurs noms avec quelque altération dans ceux de Caux et de Vexin, formaient, avec les précédens, le nombre des vingt-quatre nations qui étaient comprises dans l'ancienne Belgique.

Tel était l'état de la Belgique au tems où César en entreprit la conquête. Les Belges craignant le sort de leurs voisins, formèrent une ligue formidable, à laquelle les différentes cités contribuèrent selon leur population et leurs forces (1). Les Suessonniens, dit César, donnèrent 50,000 hommes; les Nerviens, 50,000; les Atrébates, 15,000; les Ambianiens et les Calètes, 20,000; les Morins, 25,000; les Vélocasses et

(1) Cæsar, lib. 2, cap. 4.

les Vermandois 10,000; les Atuatiques, 29,000; les Ménapiens, 9,000; les Éburons, les Condrusiens, les Pémaniens et les Cérésiens, 40,000.

§. I.

Première campagne de César dans la Belgique. — Expédition contre les Nerviens et les Atuatiques.

César, informé de cette conspiration (1), commença par faire une alliance avec les Rémois, qui, ayant lâchement abandonné la cause de leur commune patrie, aidèrent César à subjuguer les Bellovaques, les Suessonniens et les Ambianiens. Les Nerviens (2), dont la fierté était le caractère dominant, blâmèrent la lâcheté de leurs voisins, en jurant unanimement de sacrifier leur vie pour défendre leur liberté : ils prirent (3), dans cette généreuse intention, une résolution extrême : ils abandonnèrent leurs villes et cachèrent leurs femmes, leurs enfans et leurs vieillards dans des retraites inaccessibles aux ennemis ; c'étaient ces terreins fangeux, défendus par d'immenses marécages et des forêts impénétrables, arrosés par la Senne, l'Escaut et le Rupel. Tous ceux qui, par leur âge, étaient capables de porter les armes, se réunirent au nombre de 60,000, sous la conduite de Boduognat, chef de la nation. Les Atrébates et les Vermandois, dont les Nerviens avaient réclamé le secours, joignirent leurs forces à celles de ce peuple valeureux, pour opposer une vigoureuse résistance aux ennemis communs de leur liberté. L'armée des Belges, renforcée par les secours qu'envoyèrent ces deux nations, for-

(1) Cæsar, lib. 2, cap. 4.
(2) Id. ibid. c. 15.
(3) Id. ibid. c. 16.

mait donc, en évaluant par leur population le nombre d'hommes qu'ils ont pu fournir, un corps de 80,000 hommes au moins.

Boduognat crut qu'il serait plus prudent d'attirer et d'attendre les Romains dans le pays, que de leur en disputer et de leur en empêcher l'entrée. Il choisit donc une position avantageuse entre la Sambre et la Meuse (1), dans un pays montueux, où la cavalerie romaine, qui était si redoutable, ne pouvait exercer ses manœuvres. Cette précaution était d'autant plus sage, que toute la force des Nerviens consistait dans l'infanterie.

César, après avoir traversé la partie du pays des Nerviens, qui correspond au Cambresis et au Hainaut, s'arrêta sur une hauteur voisine de la Sambre, et il s'empara de cette position pour y asseoir son camp.

Le chef des Nerviens, ayant reçu de faux avis sur l'état des forces et sur l'ordre de la marche de César, se décida à livrer l'attaque. Toute l'armée, sortant de la forêt, se précipita avec tant de fureur sur les Romains, qu'ils furent mis en désordre et en déroute au premier choc. César dut rassembler dans ce danger pressant toutes les ressources de son génie et de son ascendant pour rallier et pour ranimer ses soldats débandés et découragés : la précipitation avec laquelle il avait dû répondre à l'attaque de l'ennemi, ne lui avait pas laissé le temps de prendre son bouclier : il arrache celui d'un soldat, et se précipite au milieu des bataillons ennemis. Cet exemple releva le courage des légions : les blessés mêmes se redressaient sur leurs genoux et s'appuyaient sur leurs boucliers pour combattre. La victoire obstinément disputée resta enfin aux Ro-

(1) Cæsar, lib. 2, c. 17 et seq.

mains, qui cependant ne la durent qu'à l'avantage de la discipline militaire et à la bravoure du chef (*a*). Des 60,000 hommes qui formaient l'armée des Nerviens, à peine en échappa-t-il 500, que Florus réduit à 300, capables de porter les armes; et de 95 sénateurs, que Florus porte à 600, il n'en resta que 3. Les Vermandois reçurent le joug du vainqueur, et les Atrébates, qui parvinrent à le fléchir par leurs soumissions, conservèrent la liberté apparente que les Romains laissaient quelquefois aux nations vaincues. César leur donna pour roi ou chef, un seigneur de leur nation, appelé Commius (1), dont il estimait la valeur et la prudence, et dont il connaissait la fidélité.

Les Atuatiques, qui marchaient au secours des Nerviens, ayant appris leur défaite (2), retournèrent sur leurs pas, pour défendre leur propre pays, sur lequel les vainqueurs dirigeaient leur marche triomphante. Ces peuples, sentant qu'ils étaient trop faibles pour résister à un ennemi si puissant, que sa victoire rendait plus furieux et plus terrible, prirent le parti de se jeter dans une de leurs forteresses, où toute la nation se renferma avec les femmes, les enfans et les troupeaux, qui faisaient leur richesse. Cette forteresse, qui était bordée

---

(*a*) Le champ de cette fameuse bataille est le village de Prêle, sur la Sambre, dans les environs de Châtelet. La situation du lieu fonde cette opinion, et l'étymologie du nom la confirme : car le nom de *Prêle*, comme celui de plusieurs villages connus par des batailles célèbres, vient de *prælium*, combat. La largeur de la rivière, la hauteur des rives, qui, par la vérification faite sur les lieux, se sont trouvées en général conformes à la description de César, concourent à attester la vérité du fait, et la quantité d'ossemens humains qu'on trouve dans cet endroit, achèvent d'en compléter la preuve.

(1) Cæsar, lib. 4, c. 21.

(2) Id. 2, c. 29.

de rochers très-élevés et très-escarpés, n'était accessible que par une petite plaine, large de deux cents pas environ, qu'on avait fermée par un bon fossé, derrière lequel était un double retranchement revêtu de grosses pierres et garni de fortes palissades. C'est, selon toutes les conjectures les mieux fondées, l'endroit où a été bâti le château de Namur. Les Romains vinrent investir cette place (1). Les Atuatiques, qui cherchaient à en reculer l'attaque, tâchaient de rebuter ou du moins de fatiguer les Romains par de fréquentes sorties. Mais ceux-ci, pour porter un coup décisif; formèrent autour de la place un retranchement de quinze mille pas de circuit, sur lequel ils élevèrent des forts, d'où ils attaquèrent la forteresse avec leurs machines. Les assiégés, qui étaient peu exercés dans la tactique, voyant le mouvement des tours qui approchaient de leurs murs, et celui des béliers qui ébranlaient leurs retranchemens, prirent le parti que la frayeur leur suggéra : ils demandèrent à se rendre; mais César ne voulut pas entendre leurs propositions que préalablement ils n'eussent rendu les armes. Les Atuatiques, forcés de se soumettre à cette humiliante condition, jetèrent leurs armes du haut de leurs retranchemens et ouvrirent leurs barrières. La quantité en était si forte, que les fossés en furent presque comblés. Mais cette soumission n'était qu'une feinte, sous laquelle les Atuatiques cachaient un dessein perfide. Le mouvement des machines leur avait fait concevoir qu'ils tenteraient vainement de résister à un ennemi si supérieur en ressources et en moyens. Ils tinrent donc un conseil, dont le résultat fut qu'on tâcherait de réduire par la ruse un ennemi qu'on ne pouvait dompter par la force; qu'il fallait consé-

(1) Cæs. l. 2, c. 30 et seq.

quemment consentir à se rendre et à se laisser désarmer ; qu'on garderait un tiers des armes, dont on se servirait pour accabler, pendant la nuit, l'armée romaine, qui, croyant que leurs ennemis étaient entièrement désarmés, passeraient tranquillement la nuit dans la forteresse pour s'y livrer au repos et au sommeil après leurs longues fatigues. Mais les Atuatiques furent déconcertés dans ce lâche stratagême. César, croyant qu'il était prudent d'user de toutes les précautions qu'une sage défiance devait lui suggérer, commanda aux troupes qui étaient entrées dans la forteresse, de rentrer dans le camp aux approches de la nuit. Cette mesure, qui devait renverser le projet des Atuatiques, ne les arrêta cependant pas ; ils choisirent l'heure de minuit pour exécuter leur dessein : ils sortirent en masse, et marchèrent en silence vers le camp des Romains. Mais César, dont une adroite prévoyance dirigeait toutes les opérations, avait eu soin d'ordonner qu'au moindre mouvement qu'on apercevrait du côté de la forteresse, on allumât les feux pour servir de signaux. Le mouvement des Atuatiques est en effet découvert, et soudain on allume les feux, on sonne l'alarme, et les légions, sorties de leurs retranchemens, fondent précipitamment sur les ennemis. Le combat fut terrible. L'indignation dans les Romains, et le désir de tirer une vengeance éclatante d'un perfide ennemi, le désespoir dans les Atuatiques, et la crainte d'éprouver le barbare traitement d'un vainqueur irrité, avaient inspiré aux uns et aux autres un égal acharnement. Mais les Atuatiques, accablés d'une grêle de traits lancés du haut des forts et des retranchemens, furent forcés de regagner la forteresse, où les Romains, qui les poursuivaient vigoureusement, auraient pu très-aisément entrer avec les fuyards. César, voyant que ses troupes étaient excédées de fatigue, fit sonner la retraite pour leur donner du repos. Dès le lendemain, au lever du

soleil, il marcha à leurs retranchemens, dont une large brèche avait ouvert l'entrée aux vainqueurs. Cette brèche, qui n'avait pu être réparée, n'était défendue que par une faible barrière, dont les Atuatiques consternés avaient abandonné la défense. Cette barrière fut fracassée en un instant, et les Atuatiques, forcés dans leur retraite, furent vendus publiquement, au nombre de 53,000, comme de vils esclaves.

Ces grands succès excitèrent dans le cœur des peuples voisins un sentiment mêlé d'étonnement, d'admiration et de terreur, et ils pensèrent que le parti le plus sûr et le plus sage était de se soumettre à un conquérant qui tenait, pour ainsi dire, la fortune dans ses mains.

La renommée qui porta sur les bords du Rhin la nouvelle des victoires de César, donna aux barbares qui habitaient la rive gauche de ce fleuve, une si grande idée de la dernière expédition du conquérant, qu'ils lui envoyèrent des députés pour lui déclarer qu'ils étaient prêts à recevoir ses lois et à lui donner, comme les Gaulois, des otages pour garans de leur fidélité.

§ II.

Seconde campagne de César. — Expédition contre les Morins.

Les Morins et les Ménapiens, que les forces de César n'avaient pu ébranler, que ses menaces n'avaient pu épouvanter, étaient les seuls peuples (1), qui n'eussent pas déposé les armes ni demandé la paix. César, indigné que deux nations, qui étaient si inférieures aux Nerviens en forces et en ressources, osassent lui opposer une aussi vigoureuse résistance,

(1) Cæsar, lib. 3, c. 28 et 29.

résolut d'employer le reste de la campagne pour les soumettre : il entra donc dans la partie méridionale du pays des Morins (*a*) ; mais ces peuples, à qui les exemples de leurs voisins avaient appris qu'ils tenteraient en vain de résister à la tactique et à la discipline des Romains, prirent le parti de les fatiguer par des irruptions et des attaques imprévues, ou de les déconcerter, selon les circonstances, par des ruses et des stratagèmes combinés. Comme ils voyaient que des nations formidables, qui avaient eu la présomption de se mesurer avec les Romains en bataille rangée, avaient été forcées de céder ou de fuir, ils eurent le bon esprit de profiter des avantages que leur offrait la nature du pays, qui, des frontières de l'Artois aux confins de la Flandre, étant couvert de bois et de marécages, présentait comme un rempart inaccessible aux légions Romaines. Ces peuples d'ailleurs, qui n'habitaient point dans des villes, mais dans des chaumières, se retirèrent dans leurs impénétrables retraites avec tous leurs objets les plus précieux. César, désespérant de parvenir à les en arracher, conçut le projet étonnant d'abattre ces immenses forêts, qui, depuis tant de siècles, avaient résisté aux ravages des tems.

La difficulté de l'entreprise ne ralentissait pas l'ardeur des Romains : déjà ils étaient parvenus aux habitations, que César livra au pillage et aux flammes ; mais il se vit, à son grand étonnement, et même à sa honte, étrangement déconcerté dans son projet, quand, après avoir tout détruit, tout saccagé, tout dévasté, il rencontra des forêts plus épaisses, qui fournissaient un nouveau refuge aux Morins fugitifs : il fut donc obligé de s'arrêter sur les débris fumans de ces tristes bour-

(*a*) C'est le canton qui correspond à la partie de l'Artois où est Hesdin.

gades. Il s'était trop confié dans ses forces et dans sa fortune : il avait compté qu'avant l'automne, il aurait aisément dompté ces nations, dont il méprisait la faiblesse ; mais la résistance qu'il éprouva, déconcerta ses projets ; les incommodités de cette saison, les pluies abondantes, les vents fougueux, devinrent si insupportables aux Romains, qu'ils ne purent résister plus long-tems aux intempéries de cet âpre climat, auquel ils n'étaient point faits, et César dut enfin prendre le parti de ramener ses légions dans leurs quartiers d'hiver, avec l'intention toutefois d'y revenir.

Il ne remit en effet le soin de consommer son entreprise qu'à la campagne suivante, qui lui présenta infiniment moins de difficultés ; car la partie du pays des Morins qui correspond au Boulonnais, était, par les abattis que les Romains y avaient faits l'année précédente, presque entièrement ouverte. Ces peuples, prévoyant donc que l'infatigable conquérant, qui avait résisté avec une constance si opiniâtre aux premiers obstacles, parviendrait enfin à pénétrer par la force dans leur pays, prirent le parti de venir lui présenter leurs excuses et lui offrir leurs soumissions (1) : César les accueillit favorablement et les traita humainement, moins sans doute par un mouvement de clémence, que par une vue d'intérêt : il lui importait en effet d'être assuré de la fidélité de cette nation, qui, pendant qu'il aurait pénétré dans l'intérieur du pays, aurait pu le harceler ou le surprendre par derrière.

Mais les Morins qui habitaient la Flandre, se voyant défendus par les forêts et les marais, dont ce pays était couvert, s'obstinèrent constamment dans leur résistance.

(1) Cæsar, lib. 4, c. 22.

Cependant une partie des Morins du Boulonnais, dont César avait reçu les excuses et les soumissions, osa, au mépris du traité, reprendre les armes : cet acte de témérité ne fut vraisemblablement que l'effet d'une fausse nouvelle, ou du moins, d'une fausse conjecture, fondée sur un cas fortuit (1). Une troupe de trois cents soldats, montés sur deux vaisseaux qui s'étaient écartés de la flotte que César ramenait de l'île des Bretons, ayant débarqué dans un endroit isolé, tâchait de retrouver ou de rejoindre les ports où leurs camarades avaient abordé. Les habitans de ce canton, croyant voir dans cette petite troupe de Romains les débris de l'armée de César, les arrêtèrent, les entourèrent et les menacèrent de les massacrer, s'ils ne rendaient les armes. Ces valeureux Romains soutinrent pendant un combat de quatre heures le choc des Morins, qui s'étaient attroupés au nombre de 6000; mais César, informé de cette attaque, envoya, dans le jour même, au secours de ces braves, toute sa cavalerie, qui chargea et dispersa les Morins, dont un grand nombre fut massacré. Tout ce canton fut saccagé par Labiénus, à qui César attribue la gloire d'avoir vaincu ces peuples (2), qui (un mot de César atteste ce fait) (3) furent mis sous la dépendance de Commius, roi des Atrebates, dont les services lui avaient mérité la confiance de César.

Les Morins de la Flandre ont-ils essuyé le même sort? Ce problème historique n'est pas facile à résoudre, et le silence ou le texte équivoque des Commentaires réduit l'historien aux conjectures. César, dans un endroit, dit qu'il envoya Labiénus contre ceux des Morins qui, après le traité

(1) Cæsar, lib. 4, c. 37.
(2) Id. ibid., c. 38.
(3) Id. lib. 7, c. 76.

conclu, avaient repris les armes (1); c'est du moins le sens qu'on doit raisonnablement et grammaticalement donner au texte. Or ces Morins, qui étaient ceux du Boulonnais, tombèrent presque tous au pouvoir de Labiénus.

Mais dans un autre passage (2), il avance que les Ménapiens étaient le seul peuple de la Belgique, qui n'eût point demandé la paix. Les Morins avaient donc été ou domptés ou soumis (c'est du moins la conclusion qu'on peut en tirer sans forcer le sens du texte), soit par Labiénus, soit par Sabinus et Cotta, à qui César, en partant pour l'île des Bretons, avait confié une partie de son armée, pour pénétrer dans le pays des Ménapiens ou dans les cantons des Morins qui n'étaient pas soumis.

Si, d'un autre côté, les Morins n'avaient pas été entièrement subjugués, ils auraient sans doute reparu dans cette ligue des différens peuples des Gaules, qui, dans la cinquième campagne de César dans la Belgique, reprirent les armes contre les Romains. Les Ménapiens, les Tréviriens, les Éburons, les Nerviens, les Atuatiques, recommencent les hostilités; les Morins n'y figurent point : ils étaient donc probablement soumis, et cette soumission aura été l'ouvrage de Sabinus et de Cotta.

§. III.

Troisième campagne de César. — Expédition de Sabinus et Cotta contre les Ménapiens.

Mais c'étaient toujours les Ménapiens qui étaient les plus obstinés dans leur résistance. Ces peuples qui avaient refusé

(1) Cæsar, lib 4, c. 38.

(2) Id. lib. 6, c. 5.

de faire aucune espèce de soumission ou de proposition aux Romains, s'étaient enfoncés dans les vastes forêts qui couvraient cette partie de leur pays qui correspond au nord de la Flandre. Sabinus et Cotta voyant qu'ils ne pouvaient les atteindre dans ces retraites, ravagèrent leurs campagnes, coupèrent leurs blés et brûlèrent leurs habitations.

Ce n'est cependant pas (du moins il n'est pas probable) tout le pays correspondant à la Flandre moderne qui fut soumis aux Romains par César ou par ses lieutenans; car il ne paraît pas que ces conquérans aient jamais pénétré dans l'intérieur du pays, qui, dans ce tems, était coupé dans toute son étendue par des marais ou plutôt par des canaux naturels qui formaient les îles éparses dans cette partie (*a*).

(*a*) César, à la vérité, ne le dit pas positivement; mais Ammien Marcellin (1), s'appuyant du témoignage de Salluste, après avoir dit très-clairement que César, après une guerre de dix ans, a réuni à la République Romaine par un pacte éternel toutes les Gaules, en excepte formellement celles que les marais rendaient inaccessibles. Ce passage positif supplée au silence de César, ou plutôt l'explique. C'est sans doute la partie de la Flandre voisine de la mer, qu'il faut entendre par cette partie des Gaules; car au tems de César, selon Vrédius (2), qui donne ce fait comme certain, tout ce vaste espace où se trouvent les nombreuses tourbières de la Flandre, était anciennement la demeure des Morins et des Ménapiens. Cet auteur avance à l'appui de son assertion, qu'en extrayant ces tourbières, on a déterré, à une grande profondeur, des monumens d'antiquité romaine, comme des médailles, des monnaies, des pierres précieuses, et qu'on y a trouvé des arbres renversés, en partie abattus par la hache, en partie déracinés par le tems; qu'on y a même découvert des instrumens servant au labourage, à la guerre ou à la marine, en fer et en cuivre,

(1) Amm. Marcell. lib. 15.

(2) Flandr. Ethn. pag. 32.

§ IV.

Quatrième campagne de César. — Expédition contre les Tréviriens.

César, qui voyait que, d'un autre côté, les Tréviriens manifestaient toutes les dispositions qui annonçaient un soulèvement, prit, dès le commencement de la campagne prochaine, toutes les mesures les plus promptes pour en arrêter les effets. Ces peuples avaient, à la vérité, fait une alliance avec les Romains; mais ils craignaient que ces fiers conquérans, qui cherchaient plutôt à faire des esclaves que des alliés, ne voulussent les enchaîner à leur domination. Ces peuples étaient si puissans, que, déjà un siècle avant César, ils avaient empêché les Cimbres et les Teutons, qui avaient porté le ravage dans toutes les Gaules, de pénétrer dans leur territoire. Leur cité était divisée en deux factions, dont les chefs étaient Induciomare et Cingétorix (1); le premier, ennemi acharné des Romains, avait fait une alliance avec les Éburons et des Nerviens, qui partageaient sa haine : le second, au contraire, ardent partisan des Romains, cherchait tous les moyens, saisissait toutes les occasions de gagner leur amitié. César, qui était instruit des dispositions et des

---

et il en conclut avec raison que le sol habité par les Morins et les Ménapiens, où sont maintenant le Franc de Bruges, les villes de Furnes, Berg, Bourbourg, etc., était beaucoup plus bas qu'il ne l'est actuellement. C'est donc là cette partie des Gaules où les armées romaines commandées par César ou par ses lieutenans, n'ont pu pénétrer, c'est-à-dire, la Flandre maritime, qui comprend tout le pays situé entre l'Escaut et l'Océan.

(1) Cæsar, lib. 5, c. 3, 4.

mouvemens des deux princes rivaux, s'avança sur Trèves, à la tête de quatre légions et de huit cents cavaliers. Cingétorix s'empressa de venir, avec les principaux seigneurs de son parti, à la rencontre du conquérant, pour lui renouveler les assurances de leur attachement et de leur fidélité. Induciomare, que cette démarche jeta dans une étrange perplexité, parce qu'il craignait que ses partisans ne fussent entraînés par l'exemple de Cingétorix, prit le parti d'envoyer des ambassadeurs à César, pour l'informer que si leur chef n'était pas venu à sa rencontre, c'est que, voyant que toute la noblesse était sortie de la ville, il craignait que la populace, emportée par sa légèreté naturelle, ne profitât de ce départ, pour exciter un soulèvement; qu'il avait cru que sa présence était nécessaire dans la ville, pour y contenir cette multitude imprudente; que du reste, la ville était au pouvoir de César, et que s'il voulait lui en donner la permission, il se rendrait à son camp, et remettrait à sa discrétion sa personne avec la fortune et la destinée de ses concitoyens. César, qui avait pénétré les motifs de cette démarche, crut qu'il était prudent de feindre, parce qu'ayant fait tous les préparatifs pour la conquête de la Bretagne, il craignait d'être obligé de passer tout l'été dans le pays de Trèves: il accepta donc les propositions d'Induciomare, qu'il fit venir dans son camp, avec deux cents otages, qu'il retint comme garans de sa fidélité, et il partit pour son expédition de Bretagne.

Mais Induciomare, enhardi par le départ de César, manifesta ouvertement ses intentions et ses desseins : il attira à son parti les deux rois des Éburons, Ambiorix et Cativulcus, et il engagea les Nerviens et les Atuatiques, aigris par la honte de leur défaite, à un soulèvement général : il appela les Germains à son secours. Les Tenchtres et les Usi-

pètes (*a*) passèrent le Rhin, au nombre de cent trente mille hommes. Les Sicambres, leurs voisins (*b*), suivirent leur exemple, et toute la Belgique entre l'Escaut, la Sambre et le Rhin, était, pour ainsi dire, hérissée d'armes et couverte de soldats.

César, au retour de son expédition (1), fut obligé de disperser son armée en différens quartiers d'hiver, très-éloignés les uns des autres. Cet éloignement était sans doute un inconvénient; mais les circonstances l'y avaient forcé : la sécheresse de l'été avait presque fait manquer la récolte dans la plus grande partie des Gaules. C'est pourquoi il se vit forcé d'envoyer ses légions en grande partie dans la Belgique; c'était, comme il le dit lui-même, le seul moyen de pourvoir à leur subsistance. La première fut placée dans le pays des Morins, sous les ordres de Fabius; la seconde, dans celui des Nerviens, sous ceux de Cicéron; la troisième, dans celui des Essuens, peuple de l'Armorique, sous ceux de Roscius; la quatrième, dans celui des Rémois, sur les limites des Tréviriens, sous ceux de Labiénus. Trois autres légions furent distribuées à Amiens (*c*), où César avait établi son quartier-général. Une autre légion avec cinq cohortes fut placée sous les ordres des tribuns Sabinus et Cotta, dans un endroit appelé Atuatuca, selon les uns, et Vatuca,

(*a*) Ces peuples habitaient dans les cantons qui forment maintenant le comté de Zutphen et la partie orientale du duché de Clèves.

(*b*) Les Sicambres occupaient la partie méridionale du duché de Clèves, sur la rive droite du Rhin, qu'ils passèrent dans la suite.

(*c*) C'est cette ville que César appelle *Samarobriva*, mot altéré, qui signifiait en langue belge, *pont sur la Somme*.

(1) Cæsar, lib. 5, c. 24.

selon les autres, situé à peu près au milieu du pays des Éburons, dont la plus grande partie habitait entre le Rhin et la Meuse (*a*).

Les deux rois Éburons qui, dans le principe, pour donner une marque éclatante de leur déférence pour les Romains (1), avaient été recevoir aux confins de leurs états les tribuns Cotta et Sabinus, ayant été, dans la suite, animés et entraînés par

---

(*a*) Si l'on maintient la tradition qui porte *Atuatuca*, une ressemblance de nom confirmera l'opinion de ceux qui placent ce camp à Tongres. La raison qui appuie cette opinion, est que la ville principale des Tongriens, qui succédèrent aux Éburons, est appelée dans Ptolémée *Atuatucum Tongrorum*, dans l'itinéraire d'Antonin, *Atuaca Tongrorum*, et dans la table de Peutinger, *Atuaca*. Or la ressemblance de nom autorise à croire que l'*Atuatuca* de César est la même place que celle dont parlent les monumens postérieurs, et la situation de cet endroit, tant dans l'itinéraire que dans la carte, convient exactement à celle de Tongres. Si l'on adopte au contraire la tradition qui porte *Vatuca*, une autre ressemblance appuiera l'opinion de ceux qui, comme Wendelin et Foullon, supposent ce camp à Witton, village situé entre Maestricht et Aix-la-Chapelle. Deux motifs justifient cette conjecture : la grande partie des Éburons demeurait entre le Rhin et la Meuse, et les Sicambres n'en étaient séparés que par le Rhin. Or quand ces derniers eurent envoyé un corps contre les Éburons, ce corps passa le Rhin à l'endroit où est située la ville de Cologne, et quand ils se furent avancés dans les terres des Éburons, ils apprirent par un Sicambre captif, qu'en trois heures de tems ils pourraient arriver à cet endroit qui est *Atuatuca* ou *Vatuca*. Or pour arriver à Tongres, il fallait passer la Meuse, et César ne dit pas qu'ils l'aient passée. Pourrait-on d'ailleurs présumer que ce corps de Sicambres, qui n'était que de deux mille, se serait enfoncé aussi imprudemment dans un pays étranger, en laissant derrière lui un fleuve qui leur aurait coupé la retraite ?

(1) Cæsar, lib. 5, c. 26.

les sollicitations réitérées d'Induciomare, tombèrent inopinément sur les travailleurs, qui étaient occupés à couper du bois et des fascines, pour parvenir, après les avoir égorgés, à emporter les retranchemens. Mais les cohortes commandées par Sabinus et Cotta, firent une défense si prompte et si ferme, qu'ils forcèrent les Éburons à se retirer. Dès qu'ils virent qu'ils étaient obligés de céder, ils se mirent à crier, selon leur coutume, qu'ils avaient des choses importantes à communiquer; qu'on leur envoyât une députation de Romains pour conférer sur cet objet.

Les tribuns envoyèrent donc deux députés (1) auxquels Ambiorix avoua, qu'il avait les plus grandes obligations à César, qui l'avait comblé de bienfaits; que s'il avait été maître de ses volontés, il n'eût pas été assez insensé pour avoir la téméraire prétention de se mesurer avec les Romains; qu'il avait pris les armes contre sa volonté, parce que ses sujets l'y avaient forcé, et que les lois de son royaume, qui donnaient au peuple une autorité presque égale à celle du souverain, l'obligeaient souvent d'obéir aux caprices de la multitude; qu'il avait donc été contraint de prendre, avec sa nation, des engagemens qui répugnaient à ses intentions; que maintenant que les sujets n'avaient point répondu à l'entreprise, il croyait qu'il était déchargé de ses engagemens, et qu'il pouvait s'acquitter envers César de tous les devoirs que lui imposaient l'amitié et la reconnaissance: il prévint donc les députés, qu'il était tems de pourvoir à leur sûreté; qu'il avait des nouvelles positives qu'une armée de Germains, qui était à la solde des Gaulois, avait passé le Rhin pour venir à leur secours; qu'elle devait les joindre dans deux jours; que conséquemment si les Romains voulaient prévenir un malheur inévitable, il leur importait

(1) Cæsar, lib. 5, c. 27.

d'abandonner leurs retranchemens, et il promit sur la foi du serment, qu'il leur laisserait le passage libre au milieu de ses états.

Les députés firent leur rapport de cette conférence au conseil de guerre, qui délibéra sur le parti qu'il convenait de prendre (1): les uns, avec Sabinus, observèrent que les Germains étaient une nation féroce, qui ne cherchait qu'à laver dans la sang des Romains la honte de la défaite d'Arioviste; que les Gaulois ne portaient qu'avec regret un joug étranger, et qu'ils n'aspiraient qu'au moment de recouvrer leur gloire ternie et leur liberté ravie, et qu'avant leur jonction avec les Germains, une prompte retraite était l'unique moyen de salut; que conséquemment il fallait décamper.

Les autres, avec Cotta, soutinrent que cette résolution était trop précipitée; qu'il ne leur était pas permis de lever le camp sans les ordres de César; que quelque redoutables que fussent la férocité des Germains et la valeur des Belges, les Romains étaient capables de leur résister, et qu'ils se couvriraient d'un opprobre éternel, si le rapport d'un ennemi, qui ne cherchait qu'à tromper, les précipitait aveuglément dans le piège.

La discussion ne fut terminée qu'à minuit (2). Cotta, après avoir soutenu fermement son opinion, fut forcé de céder à celle de Sabinus, et il fut arrêté qu'on décamperait. Les soldats employèrent le reste de la nuit à en faire les préparatifs, et dès le grand matin ils délogèrent.

Le traître Ambiorix, qui était attentif à toutes les démarches des Romains, jugeant par leurs mouvemens que le départ était décidé, partagea son armée en deux et la plaça

(1) Cæsar, lib. 5, c. 28, 29, 30.
(2) Id. ibid., c. 31.

en embuscade dans les défilés des Ardennes, à deux mille pas des retranchemens.

A peine la légion avec les cinq cohortes, commandées par Sabinus et Cotta, qui ne soupçonnaient ni piège, ni fraude, furent-elles engagées dans ces défilés, que les Éburons, sortant de leurs embuscades de tous les côtés, lancèrent une si forte quantité de traits, que les Romains surpris, se trouvant dans l'impossibilité de se sauver (1), ni de se défendre, en furent presque tous accablés. Sabinus se rendit à Ambiorix, qui, au moment où il se présentait, eut la lâcheté de le faire massacrer, et Cotta, percé de coups, tomba et mourut glorieusement sur le champ de bataille. Le plus grand nombre des soldats fut cruellement massacré. Ceux qui trouvèrent le moyen de se retirer dans les retranchemens, s'y donnèrent mutuellement la mort, pour éviter la honte de tomber dans les mains des Éburons. Un petit nombre, échappé au carnage, se rendit par des chemins inconnus, à travers les forêts, au camp de Labiénus, qu'il informa de cet horrible désastre.

Ambiorix enflé de cette victoire (2), conçut que pour ne pas en perdre le fruit, il ne fallait pas laisser échapper le moment favorable : il ne crut donc pas devoir attendre son infanterie ; il partit à la tête de sa cavalerie seulement pour se rendre dans le pays des Atuatiques, et il ordonna à son infanterie de le suivre. Il ne lui fallut qu'exposer la chose pour soulever ce peuple, et le lendemain il était au milieu du pays des Nerviens : il convoque les chefs de la nation, et il leur représente que le moment est arrivé, de venger sur les Romains les injures qu'ils en ont reçues, et de secouer le joug

(1) Cæsar, lib. 5, c. 37.
(2) Id. ibid., c. 38.

de cette odieuse tyrannie. Les deux lieutenans de César, Sabinus et Cotta, avaient été tués ; l'armée qu'ils commandaient était presque anéantie ; combien était-il donc plus facile de surprendre et d'emporter le camp de Cicéron, qui n'était composé que d'une légion ? et il s'offrit de commander lui-même, et de diriger cette expédition.

Les Nerviens, animés par ces discours (1), envoient sur-le-champ des courriers aux cinq nations qui leur étaient soumises ; c'étaient les Centrons, les Grudiens, les Lévaques, les Pleumosiens et les Gorduniens.

Il ne fallait qu'un mot pour réveiller dans le cœur de ces nations, le désir de la vengeance que la mort récente de leurs pères y entretenait. Toute la jeunesse court donc aux armes, et le camp de Cicéron est investi par les Éburons, les Atuatiques et les Nerviens, avant même qu'on eût pu apprendre la défaite de Sabinus et de Cotta. Les Belges livrent un terrible assaut au camp, et ce ne fut qu'avec les plus grands efforts que les Romains se soutinrent pendant la journée (2) ; mais la nuit qui survint, força les assiégeans à se retirer. Tous les momens de cette nuit funeste furent employés à former les retranchemens, et le matin, ils étaient flanqués de cent vingt tours, à la construction desquelles on avait consommé tout le bois qu'on avait rapporté au camp. Les Belges revinrent le lendemain en plus grand nombre, et les Romains leur opposèrent une résistance aussi ferme que celle de la veille. Les jours suivans présentèrent la même opiniâtreté dans l'attaque et la même vigueur dans la défense : toutes les heures de la nuit étaient employées aux travaux pour réparer les brèches de la journée et pour préparer la défense du lendemain. Les

(1) Cæsar, l. 5, c. 39.
(2) Id. ibid., c. 40.

officiers partageaient les travaux les plus pénibles avec les soldats et les valets. Les blessés, les malades, n'en étaient pas même exempts. Cicéron, quoiqu'il fût d'une santé très-délicate, ne donnait pas même tout le tems de la nuit au repos.

Les chefs des Nerviens eurent recours à la ruse que le perfide Ambiorix avait déjà employée avec un si grand succès (1) : ils demandèrent une conférence à Cicéron, qui y consentit; il s'y rendit même en personne. Les Nerviens, dont le but était sans doute de l'effrayer et de le forcer par la terreur à sortir de ses retranchemens, lui représentèrent que toute la Gaule était armée; que les Germains avaient passé le Rhin; que les quartiers d'hiver de César et de tous ses lieutenans étaient attaqués : ils lui apprirent la sanglante défaite de Sabinus et de Cotta, et afin qu'il ne lui restât pas de doute sur cet événement, ils lui montrèrent Ambiorix chargé des dépouilles de ces généraux. « Vous vous trompez étrangement, ajoutè-» rent-ils, si vous attendez quelques secours des autres géné-» raux romains, qui sont eux-mêmes dans une situation aussi » désespérée que la vôtre. Cependant, par un effet de notre » attachement au peuple romain, nous nous bornons à exiger » seulement le départ de la légion que vous commandez, » parce que nous ne voulons pas que vous contractiez l'ha-» bitude de prendre vos quartiers d'hiver dans notre pays. » Nous vous laisserons la faculté de sortir librement de votre » camp, et de vous retirer avec une entière sûreté où il vous » plaira. » Cicéron répondit à ces propositions insidieuses avec cette fermeté et cette dignité qui caractérisent un vrai romain. « L'usage du peuple romain, dit-il, n'est point d'accep-» ter des conditions de la part d'un ennemi armé. Mettez bas

(1) Cæsar, lib. 5, c. 41.

» les armes ; envoyez des députés à César. Je serai votre pro-
» tecteur auprès de ce général. J'attends de sa clémence qu'il
» vous accordera ce que vous demandez. »

Cette courte réponse (1) fit comprendre aux Belges qu'il fallait pousser le siège avec vigueur : ils employèrent les jours suivans à fortifier leur camp, et ce ne fut qu'après six jours d'un travail opiniâtre, qu'ils recommencèrent l'attaque : ils profitèrent d'un vent violent qui s'éleva le septième jour, pour lancer avec leurs frondes sur les huttes des Romains, une quantité de javelots brûlans et de balles d'une argile combustible (*a*). Le feu prit aisément à ces huttes, qui étaient couvertes de chaume, et les flammes, poussées par la violence du vent, se répandirent en un instant dans tout le camp. Les assiégeans saisissent ce moment critique, et comme s'ils étaient déjà sûrs de la victoire, ils s'avancent en poussant de grands cris, font approcher les tours, forment la tortue et tentent l'escalade. C'est dans ce moment terrible que les soldats romains, entourés de flammes, accablés de traits, montrèrent une présence d'esprit et une force d'ame admirables : ils voyaient la flamme dévorer leurs cabanes, leurs bagages, leurs effets, et cependant ils ne se permirent pas non-seulement de faire un pas, mais même de jeter un regard en arrière. Si cette journée fut celle qui coûta aux Romains le plus de fatigue et de peine, ce fut aussi celle qui coûta le plus de sang aux Belges, parce qu'ils s'étaient tellement serrés au pied du rempart, que les derniers ne laissaient pas aux premiers la faculté de se dégager.

Cependant le siége devenait tous les jours plus terrible (2) :

(*a*) Le texte de César porte : *fusili ex argillâ glandes.* C'étaient probablement des charbons de tourbe.

(1) César, lib. 5, c. 41, 43.

(2) Id. ibid., c. 45.

la plus grande partie des soldats romains étaient affaiblis par leurs blessures, de sorte qu'il n'en restait qu'un petit nombre qui fussent capables de soutenir le siége. Cicéron ne cessait d'envoyer des courriers à César pour l'informer de sa détresse, et il en augmentait le nombre, à mesure que le danger grossissait. Le plus grand nombre de ses envoyés avait eu le malheur de tomber dans les mains des Belges, qui avaient la cruauté de les faire périr dans les supplices, et les Romains voyaient cet affreux spectacle du haut de leurs remparts. Ce fut enfin par le ministère d'un Nervien, nommé Vertico, que Cicéron trouva le moyen de faire parvenir des nouvelles à César. Ce Nervien, qui, dès les premiers jours du siége, s'était rendu au camp des Romains, s'était étroitement attaché à Cicéron : il avait à son service (car Vertico était d'une famille honnête) un esclave intelligent, qu'il engagea, par de grandes promesses, à porter une lettre à César. L'esclave se chargea de cette périlleuse commission ; il enferma la lettre dans un javelot, et à la faveur de son habillement belge, qui ne pouvait inspirer aucun soupçon aux Belges, il traversa hardiment et impunément tout leur quartier.

César reçut cette lettre à la onzième heure du jour (1), et il envoya à l'instant à Crassus, qui commandait la légion placée dans le pays des Bellovaques, l'ordre de venir le joindre sur l'heure, et à Fabius, qui commandait celle qui était stationnée dans celui des Morins, de venir le rencontrer sur les limites du pays des Atrébates. Crassus arriva à Amiens à la quatrième heure du jour (2), et César lui donna le commandement de la légion destinée à la

(1) Cæsar, lib. 5, c. 46.

(2) Id. ibid. c. 47.

garde de cette place importante, où étaient renfermés les bagages, les provisions et les archives de l'armée, et les otages des villes gauloises. César, qui partit au même instant, rencontra Fabius au moment fixé et au lieu indiqué, et il prit lui-même (1) le commandement de cette petite troupe, qui montait à peine à sept mille hommes, à la tête desquels il arriva par une marche forcée dans le pays des Nerviens. Il parvint à engager, par les plus grandes promesses, un cavalier gaulois à porter une lettre au camp de Cicéron, et il lui recommanda, au cas où il ne pût pénétrer dans le camp, de la lancer avec un javelot auquel il l'attacherait. Cette lettre était écrite en grec, afin que si elle tombait entre les mains des Belges, ils ne pussent la comprendre : elle ne contenait que deux mots : *Courage. Le secours arrive.* Le Gaulois n'ayant en effet osé tenter l'entrée du camp, lança le javelot, qui alla se fixer dans une tour de bois. Ce ne fut que le troisième jour qu'un soldat l'ayant aperçue, la détacha et la porta à Cicéron, qui en fit la lecture aux soldats assemblés. Cette nouvelle répandit la joie et l'espérance dans le camp, et, dans ce moment même, la fumée causée par l'incendie des villages qui s'étaient trouvés sur la route de César, ne laissa plus de doute sur sa prompte arrivée.

Les Belges, prévenus de l'approche de César, abandonnent le siége (2) pour venir l'attaquer avec toutes leurs forces, qui montaient à soixante mille hommes. Cicéron trouva le moyen d'envoyer une seconde fois à César l'esclave de Vertico avec une lettre pour l'informer du départ et du projet des assiégeans. César ayant reçu cette lettre à minuit, leva

(1) Cæsar, lib. 5, c. 48.
(2) Id. ibid., c. 49.

son camp le lendemain au point du jour. A peine avait-il fait quatre milles de chemin, qu'il aperçut toute cette multitude d'ennemis de l'autre côté d'un vallon terminé par un ruisseau. Mais il prévoyait le danger auquel il s'exposerait, s'il engageait le combat dans un endroit si désavantageux, contre une troupe si nombreuse; et comme il savait que Cicéron était dégagé, il pensa qu'il n'avait plus de raison si pressante de précipiter l'action. Il crut donc qu'il était plus prudent de choisir un endroit où il pût resserrer et, pour ainsi dire, entasser sa petite armée, afin qu'elle ne présentât aux yeux des Belges qu'une troupe méprisable, qu'ils dédaignassent de combattre. Mais, par un effet de sa prévoyance ordinaire, il envoya des espions dans tous les environs, afin de découvrir l'endroit qui présentât l'issue la plus commode pour sortir de ce vallon. Dès le point du jour (1), la cavalerie des Belges, s'étant approchée du camp de César, engagea un combat avec celle des Romains, qui, par un stratagême convenu, lâcha le pied au premier choc, et gagna les retranchemens avec une précipitation et un désordre apparent, qui annonçaient la frayeur. En même tems, on rehaussait les murailles, on barricadait les portes: les soldats se pressaient, se poussaient avec toutes les apparences de l'inquiétude et de la crainte.

Les Belges furent aisément trompés par ces fausses démonstrations (2): ils auraient cru compromettre leur honneur, s'ils avaient employé la moindre précaution contre un ennemi qui n'excitait que leur mépris et leur dérision. Ils avaient une position avantageuse; ils l'abandonnent: ils passent le ruisseau, ils traversent le vallon, et ils se montrent au pied du

(1) Cæsar, lib. 5, c. 50.
(2) Id. ibid., c. 51.

camp romain. Ils font publier sur tous les points que tout Gaulois, tout Romain, qui voudrait passer au camp des Belges avant la troisième heure du jour, qui commençait, selon notre supputation, à neuf heures du matin, pourrait se présenter avec sûreté; qu'après ce tems il n'en aurait plus la faculté. Comme cette proclamation n'avait produit aucun effet, ils se mirent les uns à combler le fossé, les autres à escalader les remparts. C'est à cet instant que César ayant fait ouvrir toutes les portes, fondit avec sa cavalerie sur cette multitude étonnée, qui, saisie d'une terreur panique, se dispersa en un instant. Les Romains profitant de ce moment favorable, où la terreur qui aveuglait les Belges, décuplait à leurs yeux les ennemis, les poursuivirent avec vigueur, en atteignirent un grand nombre, qui se laissèrent en partie tuer, en partie désarmer, sans résistance.

César n'osa les poursuivre trop avant (1), parce qu'il craignait de s'engager dans les bois et les marais dont ce pays était coupé, et il se rendit ce jour-là même au camp de Cicéron : il y fit la revue de cette brave légion, et il se convainquit qu'il n'y avait pas un homme sur dix qui n'eût été blessé. Il jugea ainsi par lui-même quel danger ils avaient couru et quel courage ils avaient déployé, et il donna publiquement à Cicéron, aux officiers et aux soldats, le juste tribut d'éloges qu'ils avaient si bien mérités (*a*).

(*a*) L'endroit où était placé le camp de Cicéron, est vraisemblablement Mons, appelé anciennement *Castri-locus*, nom qui probablement est, par corruption, celui de *Locus Castrorum*. Cette dénomination donne déjà un grand fondement à cette conjecture, et c'est l'opinion de Lemire, de Boucher et de Vinchant. La position de ce fameux camp donne à cette conjecture toute l'apparence de

(1) Cæsar, lib. 5, c. 52.

La nouvelle de cette éclatante victoire (1) fut apportée la nuit suivante au camp de Labiénus sur les confins des Rémois et des Tréviriens, c'est-à-dire, sur les bords de la Meuse. Les réjouissances furent si brillantes, que le bruit en parvint au camp d'Induciomare, à trois milles du côté opposé du fleuve.

Ce prince (2), si présomptueux et si remuant, fut tellement déconcerté par cet événement, que quoiqu'il eût fait toutes ses dispositions pour attaquer le lendemain le quartier

---

la certitude. Les quartiers que César avait établis dans la Belgique, étaient éloignés l'un de l'autre de cent milles romains, qui font trente-trois lieues; car trois milles font une lieue, à peu près. C'est la distance qui se trouve de Mons, à l'endroit du pays des Morins, où était Fabius, vers Térouanne, comme à celui du pays des Éburons, où étaient Sabinus et Cotta, à Tongres, et à celui du pays des Rémois, où était Labiénus, sur les confins des Tréviriens, c'est-à-dire, entre Sedan et Stenai, vers Mouzon.

César fit descendre Fabius du pays des Morins à celui des Atrébates vers Arras, où ils devaient se rencontrer. Or pour venir d'Arras à Mons, il faut passer par Valenciennes. La vallée, voisine d'un ruisseau, où César rencontra l'ennemi, était donc dans les environs de cette dernière ville, et le ruisseau était l'Escaut, qui, comme l'observe Pontus Heuterus, était si petit dans cet endroit, que César pouvait bien lui donner le nom de ruisseau, puisqu'alors il n'était pas navigable.

Après la défaite des Nerviens dans cette vallée le matin, César arriva le soir au camp de Cicéron, et c'est bien la distance de Valenciennes à Mons.

Toutes les circonstances, la dénomination de l'endroit, l'autorité des savans, la distance des quartiers, le lieu de la bataille, la distance de ce lieu au camp, concourent à donner une grande probabilité à cette opinion.

(1) Cæsar, lib. 5, c. 53.
(2) Id. ibid., c. 55.

de Labiénus, il abandonna son poste pendant la nuit, et ramena ses troupes dans l'intérieur du pays par la forêt des Ardennes. Il était d'ailleurs plus entreprenant qu'adroit, plus téméraire que brave : il connaissait mieux l'art de conduire une intrigue que de diriger une opération militaire. Il imagine donc un nouveau plan ; il tâche d'engager les Germains à passer le Rhin pour soutenir sa cause ; et quand il voit que ses efforts sont inutiles de ce côté, il s'attache à gagner les nations voisines et à attirer sous ses drapeaux tous les fugitifs et les criminels de la Gaule. Dès que, par l'effet de ces menées, il vit accourir de tous les côtés des députations (1) qui demandaient comme une grâce la faveur de servir dans son armée, il convoqua, selon la coutume des Gaulois, une assemblée martiale (*armatum concilium*), où tous les citoyens propres à porter les armes devaient se rendre au jour fixé, en équipage militaire; et celui qui y arrivait le dernier, était condamné aux plus cruels supplices à la vue de toute l'assemblée. Cette grande assemblée se réunit à Amberloux (2), village situé au centre des Ardennes, à quatre lieues de St. Hubert. Cingétorix, par l'influence d'Induciomare, y fut unanimement proscrit et déclaré ennemi de la patrie. L'assemblée ayant applaudi et accédé à toutes les propositions d'Induciomare, régla les mesures et donna les ordres nécessaires pour leur exécution.

Le prince trévirien se trouvant par ce moyen à la tête d'une armée formidable, repassa la Meuse et vint investir le camp de Labiénus, qu'il tâcha plus d'une fois de forcer dans son poste. Mais quand il vit que ces attaques multipliées n'aboutissaient qu'à affaiblir son armée sans succès, il eut re-

(1) Cæsar, lib. 5, c. 56.

(2) Brower, Ann. Trev., lib. 1.

cours aux insultes, aux railleries, aux défis. Labiénus, qui n'attendait que la cavalerie que les villes voisines devaient lui envoyer, affectait un silence et une inaction qui annonçaient la peur, et Induciomare, enhardi par cette peur apparente, devenait plus insolent et plus entreprenant.

La cavalerie qu'attendait Labiénus arriva et entra dans son camp sans que les Tréviriens le sussent ni même le soupçonnassent. Induciomare continua le lendemain ses manœuvres et ses courses ordinaires. Labiénus se contint dans son camp comme les jours précédens pour entretenir l'ennemi dans sa sécurité. Mais dès que le soir commença à tomber, Labiénus saisit le moment où Induciomare se retirait sans ordre et sans défiance, pour faire sortir sa cavalerie par les deux portes. Les ennemis, déconcertés par cette brusque sortie, prirent subitement la fuite. Labiénus, qui l'avait prévu, ordonna à ses soldats de ne poursuivre et de ne chercher qu'Induciomare, en promettant une récompense à celui qui apporterait sa tête. Le désordre favorisa et facilita l'exécution de cet ordre. Induciomare, poursuivi par toute l'armée, fut atteint sur le bord de la Meuse, où il fut accablé, renversé et massacré par la soldatesque furieuse, qui rapporta sa tête en triomphe au camp de Labiénus (*a*).

(*a*) La situation de ce camp a été un grand objet de contestation entre les historiens. Il était placé dans le pays des Rémois, sur les frontières des Tréviriens; c'est un point incontestable, puisque César le dit formellement (1). Mais où était précisément l'endroit? C'est le point qui est agité. C'est très-probablement, quoi qu'en dise Bertholet, entre Givet et Mézières, puisque les Tréviriens, qui étaient bornés à l'orient par le Rhin, l'étaient à l'occident par la Meuse. Or c'était ce fleuve qui, de ce côté, séparait les Tréviriens des Rémois.

(1) Cæsar, lib. 5, c. 24.

§ V.

Cinquième campagne de César. — Soumission des Nerviens et des Ménapiens. — Défaite et soumission des Tréviriens. — Expédition contre les Éburons ; défaite, massacre et anéantissement de ce peuple.

La mort du chef n'éteignit point le feu de la guerre (1). La nation avait confié le commandement des troupes et l'administration des affaires à ses plus proches parens, qui employèrent les sollicitations les plus pressantes et les promesses les plus séduisantes auprès des Germains pour les attirer à leur parti. César informé des desseins, des efforts et des négociations des Tréviriens, fit toutes les dispositions nécessaires pour compléter son armée (2), et avant la fin de l'hiver, il parut inopinément à la tête de quatre légions dans le pays des Nerviens, qui furent tellement surpris par cette attaque inattendue, qu'avant qu'ils eussent eu le tems de se défendre ou de se sauver, ils avaient vu leurs campagnes dévastées, leurs troupeaux et leurs hommes enlevés. Cette cruelle extrémité ne leur laissa que le parti de se soumettre au joug ; et César ayant exigé des otages pour sûreté de leur promesse, ramena ses troupes dans les quartiers d'hiver.

Comme il voulait s'assurer des sentimens des différentes cités, il convoqua dès le commencement du printems, une assemblée générale des Gaules, qui d'Amiens fut transférée à Paris. Les Tréviriens n'y comparurent point. César, qui

(1) Cæsar, lib. 6, c. 2.
(2) Id. ibid, c. 3.

en conclut que ces peuples persistaient dans leur obstination, chercha à les en punir, et il commença à prendre les mesures qu'il crut les plus efficaces pour réduire le roi Ambiorix, qu'il regardait avec raison comme celui de ses ennemis qui était, sinon le plus redoutable par ses forces, du moins le plus dangereux par son adresse. Ce prince avait su en effet se ménager deux puissantes ressources, l'amitié des Ménapiens, qui pouvaient lui réserver un asile dans leur pays, et la protection des Tréviriens, qui pouvaient lui faciliter une retraite dans la Germanie.

César, ayant donc envoyé à Labiénus un renfort de deux légions pour continuer la guerre contre les Tréviriens, dirigea lui-même sa marche à la tête de cinq légions et de toute sa cavalerie, contre les Ménapiens, et il divisa son armée en trois corps pour attaquer sur tous les points (1). Les ponts que les Romains pratiquèrent sur l'Escaut, leur facilitèrent l'entrée dans le pays, avec d'autant moins d'embarras et de résistance, que les Ménapiens, n'ayant pas eu le tems d'assembler des troupes, ne purent empêcher les Romains de les poursuivre dans leurs forêts. Les trois armées romaines marquaient leurs pas par l'incendie et la dévastation; et la lueur de l'embrasement qui consumait un village, annonçait au village voisin l'approche de l'ennemi. Les malheureux qui fuyaient ne pouvaient échapper aux vives poursuites des troupes légères, qui, dès qu'elles les atteignaient, ne leur offraient que la désespérante alternative de la captivité ou de la mort. Ceux que n'avaient point atteints le fer destructeur ou la flamme dévorante, n'eurent que la ressource de se soumettre au joug. César reçut leurs soumissions et retint leurs otages, et il laissa

(1) Cæsar, lib. 6, c. 6.

dans leur pays le roi des Atrébates Commius, avec une bonne cavalerie, pour les observer et les contenir.

Le vainqueur, après avoir assuré sa nouvelle conquête par cette précaution, ramena ses légions triomphantes dans le pays des Tréviriens, où son lieutenant Labiénus, avec les deux légions dont César avait renforcé son camp, venait de remporter d'éclatans succès.

Les chefs qui avaient succédé à Induciomare (c'étaient ses plus proches parens) (1), ayant appris que Labiénus avait reçu ce renfort, avaient cru qu'avant d'entreprendre une action, il était prudent d'attendre l'arrivée des secours qu'ils avaient sollicités auprès des peuples de la Germanie. Labiénus, espérant cependant que la téméraire impatience de l'ennemi lui fournirait l'occasion de combattre, vint se retrancher, avec vingt-cinq cohortes suivies d'une nombreuse cavalerie (2), sur les bords d'une rivière qui séparait les deux armées, en ayant seulement laissé cinq pour garder les bagages (*a*).

Labiénus, pour attirer les ennemis à l'autre bord (3), feignit de fuir précipitamment. Les Tréviriens, ayant pris ce décampement pour une fuite réelle, passèrent la rivière et poursuivirent les Romains. Labiénus, qui ménageait sa marche, voyant les ennemis engagés dans un terrein désavantageux, fit retourner et arrêter son armée. « Soldats, dit-il,

(*a*) Cette rivière est sans doute la Sarre, dans le Luxembourg, selon l'inscription qu'on a découverte au camp de la Sarre, et qu'on garde à Trèves. Cette inscription porte, que *César, général de l'armée romaine, ayant son entrée à Trèves, a occupé ce camp, sur la rivière de Sarre, pendant deux années.*

(1) Cæsar, lib. 6, c. 2.
(2) Id. ibid. c. 7.
(3) Id. ibid. c. 8.

» voici l'occasion de combattre que vous avez recherchée avec » tant d'ardeur : voilà l'ennemi : déployez maintenant cette » valeur dont vous avez si souvent donné des marques sous » les yeux de César : songez qu'il est ici et qu'il vous ob- » serve. » Les Romains répondent à ces paroles par de grands cris, et ils lancent leurs javelots sur les Tréviriens, qui, ne pouvant soutenir ce choc, auquel ils ne s'attendaient pas, se débandèrent et s'enfoncèrent dans les forêts voisines, où la cavalerie romaine, qui les y poursuivit, en tua et en prit un grand nombre (*a*).

Labiénus, à qui ce succès avait applani tous les chemins, s'empara de toute la cité des Tréviriens. (*b*) Les Germains,

---

(*a*) Le lieu où se donna cette bataille est très-probablement entre la Sarre et la Moselle ; car il paraît évident que le second camp de Labiénus est différent du premier, puisque d'abord une inscription prouve que César a occupé un camp sur la Sarre dans ce tems, c'est-à-dire, après la défaite et la mort d'Induciomare, et que d'ailleurs, suivant le texte précis de César, Labiénus, dans sa première expédition, avait son camp dans le pays des Rémois (1), et dans la seconde, dans celui des Tréviriens (2), où César dit qu'il l'envoya avec deux légions. Ce fut, dit César (3), deux jours après cette bataille que Labiénus s'empara de la cité de Trèves. Or, si Labiénus eût entendu son camp sur la Meuse, il n'eût pu, que très-difficilement du moins, arriver en peu de jours à Trèves.

(*b*) C'est ainsi qu'il faut entendre le texte de César. Ce n'est pas seulement de la ville, comme Bertholet entr'autres l'a entendu, mais de la cité des Tréviriens, c'est-à-dire, de toute l'étendue de pays occupé par ce peuple, que Labiénus s'est emparé. *Civitas* désigne une totalité de citoyens qui forme un corps politique. *Cœtus hominum jure sociati quæ civitates appellantur*, dit Cicéron. César le prend tellement dans ce sens qu'il dit ailleurs que les villes sont

(1) Cæsar, lib. 5, c. 24.

(2) Id. lib. 6, c. 5.

(3) Id. ibid, c. 8.

qui venaient au secours de leurs alliés, effrayés de cette déroute, retournèrent dans leur pays, où les parens d'Induciomare les accompagnèrent pour se soustraire à la vengeance des Romains.

César (1), à la tête de l'armée qui venait de dompter les Ménapiens, se rendit dans le pays de Trèves, et après y avoir établi l'ordre, il conduisit son armée vers le Rhin : il passa ce fleuve sur un pont d'admirable structure, qu'il fit construire à cet effet. Les Ubiens, instruits de l'arrivée du conquérant, s'empressèrent de lui envoyer des députés pour implorer sa clémence, en lui exposant qu'ils n'avaient point violé la foi qu'ils avaient jurée aux Romains, puisqu'ils n'avaient envoyé aucun secours aux Tréviriens.

César, satisfait de cette soumission, n'inquiéta point les Ubiens (2); mais il aurait désiré de punir les Suèves, qu'il regardait comme d'implacables ennemis. Il dut néanmoins renoncer à ce dessein, parce qu'ayant appris par les Ubiens qu'ils s'étaient enfoncés dans les forêts, où ils se préparaient à une vigoureuse résistance, il crut qu'il serait dangereux de poursuivre sa marche : il prit donc le parti de revenir dans le pays de Trèves, où il régla son plan d'opération contre les Éburons : il commença par faire défiler, à travers la forêt des Ardennes, toute sa cavalerie, dont il avait donné le commandement à Basilus, avec ordre de se saisir du trajet Am-

---

comprises dans les cités, *urbes in civitatibus*. Il ne l'emploie que très-rarement pour désigner une ville, et quand il fait cette espèce de catachrèse, ce n'est probablement que pour éviter la répétition des mots *urbs* ou *oppidum*. Mais dans ce passage, le mot *civitas* ne peut avoir d'autre sens que celui de cité.

(1) Cæsar, lib. 6, c. 9.

(2) Id. ibid. c. 10, 29.

biorix. Basilus, qui, suivant les ordres de César (1), avait pris toutes les précautions nécessaires pour cacher son approche, surprit les Éburons, dont un grand nombre dispersé dans les campagnes sans défiance, tomba au pouvoir des Romains. Ce fut par leur rapport que Basilus apprit la retraite d'Ambiorix : c'était une espèce de chaumière isolée, entourée de bois (*a*). Ambiorix surpris dans cette habitation champêtre, dut son salut à la valeur et à la fidélité d'un petit nombre d'amis qui l'avaient suivi dans cette retraite. Ces généreux sujets arrêtèrent les Romains dans un défilé, où ils soutinrent l'attaque pendant le tems qu'il fallait au roi pour se sauver. Un de ces braves profita de ce moment pour le jeter sur un cheval, à l'aide duquel il s'enfonça dans les forêts. Le plus grand nombre des Éburons, effrayés de cette catastrophe, se sauva et se dispersa, les uns dans les forêts, les autres dans les îles, et c'est de cette époque qu'il paraît que la Zélande a commencé à être habitée (*b*). Cativulcus (2), roi de l'autre partie des Éburons, dont l'âge avancé retardait la marche, après avoir chargé de toutes les espèces d'imprécations le roi Ambiorix, qui l'avait plongé dans ce malheur, s'empoisonna avec le suc d'un arbre, que César appelle *taxus*, qui est l'if, arbre qui, du tems de César, était très-commun dans la Gaule et la Germanie.

(*a*) Cet endroit, si l'on en croit la plupart des historiens, est celui où depuis fut bâti le château d'Embour, sur l'Ourte, à deux lieues de Liège.

(*b*) Ce n'est cependant pas seulement la Zélande qu'il faut entendre par ces îles, mais la Flandre, qui, dans ce tems, était coupée par des portions de terreins qui présentaient une surface ferme au milieu des marais dont elles étaient environnées.

(1) Cæsar, lib. 6, c. 29, 30.
(2) Id. ibid., c. 31.

Les Ségniens et les Condrusiens (1), craignant d'être enveloppés dans le désastre dont leurs voisins étaient menacés, envoyèrent des députés à César pour le supplier de ne pas les considérer comme ennemis, en lui représentant qu'ils n'avaient pris aucune part à la guerre, et qu'ils n'avaient envoyé aucun secours à Ambiorix. César leur promit qu'ils ne seraient point inquiétés, pourvu qu'ils lui livrassent tous les Éburons qui pourraient chercher un asile ou une retraite dans leur pays. Après avoir pris ces arrangemens, il partagea son armée en trois corps : il laissa les bagages dans le camp de Vatuca ou Atuatuca, avec une légion et deux cents chevaux sous les ordres de Cicéron; il envoya Labiénus (2) avec trois légions sur les côtes de l'Océan qui touchent au pays des Ménapiens, et Trébonius, également avec trois légions, dans les cantons voisins des Atuatiques, pour y porter le ravage et la dévastation, et il marcha lui-même, à la tête des trois dernières légions, vers l'endroit où l'Escaut se jetait dans la Meuse (*a*), parce qu'on croyait que c'était sur ce point qu'Ambiorix avait dirigé ses pas.

(*a*) Les commentateurs de César ont décidé presqu'unanimement que César avait commis une grande faute de géographie, en avançant que l'Escaut se jetait dans la Meuse. Mais ce sont au contraire ces hardis commentateurs qui se trompent; car la Meuse, au tems de César, communiquait avec l'Escaut oriental par un lit différent de son lit actuel. Cette jonction se faisait aux environs de l'endroit où est actuellement la ville de Berg-op-Zoom, devant l'île de Tholen. Les commentateurs et les historiens, qui ignoraient ce point de géographie ancienne, ont cru devoir substituer la Sambre à l'Escaut (*Sabim* à *Scaldim*), parce qu'en effet la Sambre se jette dans la Meuse. C'est ainsi qu'en voulant, par une espèce de raffinement, rectifier une erreur prétendue, ils en ont commis une réelle et grossière.

(1) Cæsar, lib. 6, c. 32.

(2) Id. ibid. c. 33.

Les Éburons n'avaient point d'armées (1), point de forts, point de villes où ils pussent se défendre; toute la population était dispersée de toutes parts. Ces malheureux fugitifs tâchaient de se soustraire à la poursuite et à la vengeance des ennemis, dans des vallées écartées, ou dans des forêts épaisses, ou dans des marais inaccessibles; dans tous les endroits, en un mot, qui pouvaient leur offrir un faible moyen de défense ou un léger espoir de salut. Les habitans connaissaient toutes ces retraites : il leur était facile d'y former des attroupemens et d'y dresser des embuscades, et c'est ce que César craignait avec raison : il n'appréhendait pas que jamais les Éburons osassent attaquer son armée en plaine; mais ses soldats, qui étaient obligés de s'écarter de leurs corps pour chercher des vivres, étaient exposés à chaque pas, à chaque moment, à rencontrer un piège dans ces routes inconnues; et ces échecs partiels pouvaient être plus funestes à son armée que la perte d'une bataille. Ce fut donc pour épargner ses soldats qu'il adressa une proclamation à tous les peuples voisins pour les inviter, par l'appât du butin, à entrer dans le pays des Éburons. Son dessein était (et il ne cherche pas à le cacher) d'exposer plutôt la vie des Belges que celle des Romains. C'est ainsi que par une politique aussi barbare, qu'elle est malheureusement trop commune, il voulait détruire les Belges par les Belges; et (le croirait-on? mais que ne peut la soif insatiable de l'or?) ces peuples, accourant de tous les côtés en foule et en diligence, ne rougirent pas de se souiller du sang et de s'enrichir des dépouilles de leurs malheureux concitoyens.

En appelant les Belges (2) voisins pour se réunir aux légions

(1) Cæsar, lib. 6, cap. 34.
(2) Id. ibid.

romaines, César voulait augmenter le nombre des satellites de sa fureur et des instrumens de sa vengeance. Cette terrible mesure ne fut aussi que trop promptement et trop ponctuellement exécutée. Tous les champs furent dévastés, les habitations détruites, les maisons pillées, et les malheureux habitans, vieillards, femmes, enfans, qui tombèrent sous la cruelle main du vainqueur, furent impitoyablement massacrés. Les déplorables restes de la nation, que le fer n'atteignit point, périrent de misère ou de douleur.

Le bruit de cette horrible dévastation (1) s'étant répandu dans la Germanie, engagea tous les peuples de cette contrée qui habitaient cette rive du Rhin, à venir partager les dépouilles des malheureux Éburons. Les Sicambres, animés par l'attrayante perspective d'un riche butin, rassemblèrent deux mille cavaliers, qui vinrent passer le Rhin à trente milles plus bas que le pont construit par les Romains, d'où ayant pénétré dans cette partie du pays qui correspond aux duchés de Juliers et de Limbourg, ils arrêtèrent et emmenèrent les malheureux fugitifs qui s'étaient égarés dans leur fuite. C'étaient surtout les bestiaux qu'ils recherchaient avec plus d'acharnement, et ils en enlevèrent la plus grande partie. Exercés dès l'enfance aux combats et aux brigandages, les forêts, les marais, ne pouvaient les arrêter dans leurs courses. Comme ils ne rencontraient point d'obstacles, ils s'étaient avancés dans l'intérieur du pays; déjà même ils étaient parvenus au bord de la Meuse, où ils s'arrêtèrent pour tâcher de s'assurer de la position des armées romaines; et quand ils eurent appris, de la bouche des fugitifs, que César était parti pour les bords de l'Escaut, et que toute son armée avait abandonné ce pays, ils devinrent plus entreprenans.

(1) Cæsar, lib. 6, c. 35.

Un de ces fuyards, plus déterminé que ses compagnons d'infortune, conçut le hardi projet de venger sa patrie, en envoyant ces barbares contre les Romains, qui les avaient appelés contre ses compatriotes. « Pourquoi, leur dit-il, » tandis que la fortune vous offre un si bel avantage, » pourquoi vous amusez-vous à poursuivre une proie aussi » chétive et aussi misérable? En trois heures de marche vous » pouvez arriver au camp d'Atuatuca; c'est là que l'armée » romaine a renfermé tous ses trésors. La garnison qui oc- » cupe ce camp est si faible, qu'elle n'oserait tenter une » sortie : elle ne suffit pas même pour border le rempart. » Les barbares, alléchés par cet espoir, se décident comme par un mouvement spontané à marcher au camp de Cicéron sous la conduite de cet Éburon, qui leur en avait donné l'idée.

César, en partant (1), avait annoncé qu'il serait revenu le septième jour, et il avait donné à Cicéron des ordres précis de défendre aux soldats, aux valets même, de sortir du camp. C'était précisément le septième jour depuis le départ de César : et comme Cicéron n'avait reçu directement ni indirectement aucune nouvelle de son retour, il crut, comme le bruit en courait, qu'il avait poussé sa marche plus avant. Ses soldats, d'ailleurs impatiens de se voir aussi étroitement renfermés, commençaient à faire éclater leur mécontentement par des murmures. Cicéron, qui, d'un autre côté, ne devait guère s'attendre à un événement aussi peu vraisemblable, permit à la moitié de sa garnison, c'est-à-dire, à cinq cohortes, d'aller dans la campagne voisine, qui n'était séparée du camp que par une seule vallée, couper les blés, qui étaient déjà mûrs. César avait laissé dans ce camp,

(1) Cæs. l. 6, c. 36.

comme dans un lieu de sûreté et de repos, le plus grand nombre des malades de toutes les légions. Ceux qui commençaient à devenir convalescens, profitèrent de cette occasion pour sortir du camp, réunis sous un drapeau particulier. Une troupe nombreuse de valets et de chevaux les suivit avec la permission du chef. Le hasard voulut que ce jour-là (1) fût précisément celui de l'arrivée imprévue des Sicambres, et ils ne furent aperçus qu'au moment où ils parurent aux portes du camp, parce qu'un bois épais avait dérobé leur marche aux yeux des Romains : les vivandiers même, qui avaient leurs tentes sous les retranchemens, n'eurent pas le tems de se retirer. Cette singulière visite déconcerta d'autant plus les Romains, qu'ils s'y attendaient moins. La cohorte qui faisait la garde à la porte, ne soutint qu'avec une peine extrême la première attaque. Les Sicambres, dans ce moment, se répandirent sur tous les points pour tâcher de trouver un endroit par où ils pussent pénétrer dans le camp ; mais il était assez défendu par la nature et par l'art pour résister aux tentatives des ennemis. Le trouble et l'agitation s'emparent soudain de tous les esprits. Baculus, qui commandait la première compagnie des lanceurs (2), était resté dans le camp, retenu par une maladie grave. C'était déjà le cinquième jour qu'il n'avait pas pris de nourriture. Quand il eut appris l'extrémité à laquelle la légion était réduite par l'arrivée inopinée des barbares, il n'écouta que son courage et son désespoir : il se traîne comme il peut hors de sa tente jusqu'à la porte; il n'avait pas d'armes, il prend celles des soldats qui étaient à ses côtés. Les centurions de la cohorte qui faisaient la garde, l'avaient suivi, et ils soutinrent courageusement une attaque.

(1) Cæsar, lib. 6, c. 37.
(2) Id. ibid. c. 38.

Le brave Baculus y reçut une blessure grave, qui lui causa une faiblesse dont il perdit le sentiment et la connaissance. Les soldats le recueillirent dans leurs bras, et l'entraînèrent. L'espace pendant lequel les barbares furent arrêtés par le corps de garde, laissa au reste de la légion le tems de se rassembler, et ils parurent en effet sur les remparts avec une contenance et un ordre qui annonçaient en apparence une défense vigoureuse.

Dans l'intervalle (1), les cohortes qui revenaient du fourrage, entendent les cris, s'avancent, voient le tumulte et le danger, se troublent et attendent en tremblant les ordres de leurs chefs. Mais de leur côté, les barbares, en voyant les étendards des Romains, éprouvèrent une frayeur aussi vive que ceux-ci: ils crurent que c'était l'armée victorieuse de César qui revenait, et ils abandonnèrent l'attaque. Mais quand ils eurent reconnu leur méprise, ils fondirent sur cette petite troupe avec une nouvelle impétuosité. Les valets (2), saisis d'une terreur subite, s'élancent sur une éminence voisine, et s'en étant précipités avec autant de rapidité, ils viennent se jeter au milieu des rangs des soldats, dans lesquels ils jettent le désordre et la terreur. On ne sait plus quel parti prendre; les uns veulent se ranger en forme de coin pour se frayer un passage au travers des ennemis, et c'était l'avis des vieux soldats, c'est-à-dire, des trois cents convalescens qui s'étaient réunis sous un drapeau particulier; les autres veulent se tenir en masse sur la hauteur. Les vieux soldats, persistant dans leur opinion, traversent les rangs ennemis et gagnent leur camp sans avoir perdu un seul homme. Les valets et les cavaliers qui les suivaient, durent leur salut à la valeur de ces braves. Mais ceux qui s'étaient

(1) Cæsar, lib. 6, c. 39.
(2) Id. ibid., c. 40.

obstinés à rester sur la colline, se trouvant dans l'impossibilité de réaliser leur projet ou de suivre l'exemple de leurs compagnons, c'est-à-dire, de défendre la hauteur pour disperser l'ennemi, ou de le traverser pour regagner le camp, voulurent faire un détour, et s'engagèrent dans un poste dangereux. Les centurions, qui, des grades inférieurs qu'ils occupaient dans les autres légions, avaient été élevés à ce grade dans celle-ci, voulant prouver que c'était à juste titre qu'ils avaient obtenu cette distinction, justifièrent, en vendant chèrement leur vie, la gloire qu'ils avaient acquise et les récompenses qu'ils avaient gagnées par leur valeur. Toute cette troupe, animée par l'esprit et l'exemple de ses chefs, chercha à se frayer un chemin à travers les rangs ennemis. Les uns regagnèrent le camp, et les autres, ayant été entourés par les barbares, périrent glorieusement sous leurs coups. Les Sicambres, voyant les remparts bordés de défenseurs (1), prirent le parti d'aller reprendre le riche butin qu'ils avaient caché dans les forêts, et repassèrent le Rhin.

Les Romains n'étaient cependant pas revenus de leur consternation ; car ils ne pouvaient s'imaginer que jamais les barbares eussent osé entreprendre un coup si hardi, s'ils n'avaient pas eu l'assurance que l'armée de César était détruite. Ce ne fut que le retour du général qui dissipa leurs alarmes et leurs craintes (2) : il fit à Cicéron de justes reproches sur son imprudence, qui, en effet, aurait pu perdre la légion, si les barbares avaient été plus entreprenans. Cet événement (c'est la réflexion de César lui-même) est un exemple bien étonnant du caprice de la fortune : car les Sicambres, qui, sur l'invitation des Romains, avaient passé le Rhin pour porter la dévastation dans

(1) Cæsar, lib. 6, c. 41.
(2) Id. ibid., c. 42.

les états d'Ambiorix, ont pensé rendre à ce prince, en dirigeant leurs attaques contre ces mêmes Romains qui les avaient appelés, le service le plus important qu'il eût pu désirer.

La plus grande partie du pays des Éburons, c'est-à-dire, toute celle qui était sur la rive occidentale de la Meuse, avait été entièrement livrée par les armées romaines au pillage, au carnage et à l'incendie; mais la partie orientale, déjà dévastée par les nations voisines, n'était cependant pas totalement saccagée. César qui avait juré qu'il voulait non-seulement éteindre la race, mais abolir le nom même des Éburons (1), y envoya l'armée romaine, qui acheva de détruire ce qui avait échappé à la fureur des barbares. Les malheureux qui avaient trouvé le moyen de s'y soustraire, en se cachant dans quelque antre inconnu, dans quelque repaire sauvage, périrent de misère ou de désespoir, et l'impitoyable conquérant ne mit un terme à ces dévastations, que quand il fut bien assuré que rien n'avait échappé à sa vengeance. Mais il n'eut pas la triste gloire de prendre Ambiorix, qui sut échapper adroitement à toutes les recherches. César avait promis les plus magnifiques récompenses à ceux qui pourraient l'arrêter, et il n'est point d'efforts qu'ils ne fissent pour l'atteindre : le désir de gagner les bonnes grâces de César, leur fit même faire des efforts surnaturels : ils croyaient l'avoir vu, ils croyaient le tenir, et il échappait toujours à leurs yeux et à leurs mains. Ce prince, aussi rusé que déterminé, accompagné de quatre cavaliers seulement, à qui il avait confié son sort, ne marchant que de nuit, et se tenant pendant le jour caché au fond des forêts et des cavernes, parvint enfin à sortir des Gaules, et probablement (c'est du moins la conjecture la plus naturelle) il se retira dans la Germanie.

(1) Cæsar, lib. 6, c. 43.

§ VI.

Sixième campagne de César. — Soumission entière de la Belgique.

César, après cette terrible expédition, ramena son armée à Reims, et retourna à Rome, qui était agitée par des divisions intestines.

Les Gaulois saisirent l'occasion de l'éloignement de César et des troubles de Rome pour se ranimer : ils formèrent une conjuration générale, composée de tous les peuples de la Gaule Celtique, auxquels se joignit la plus grande partie de l'Aquitaine et de la Belgique méridionale, et Vercengétorix fut nommé chef de cette conjuration. L'armée des confédérés montait à deux cent quarante mille hommes d'infanterie et huit mille de cavalerie.

Dès que César fut instruit de ce nouveau soulèvement, il se hâta de repasser les Alpes. Vercengétorix s'était renfermé, avec toutes ses forces, dans la ville d'Alise en Bourgogne, où il soutint courageusement le siége le plus mémorable peut-être de l'antiquité. Les confédérés tinrent une assemblée générale pour délibérer sur les moyens de secourir cette place (1). Les Bellovaques, les Ambianiens, les Nerviens, les Morins et les Atrébates sont distinctement désignés dans le nombre des nations qui intervinrent à cette assemblée, et le contingent qu'ils devaient fournir, est clairement déterminé. Les Bellovaques étaient taxés à 10,000; les Ambianiens, comme les Nerviens et les Morins, à 5,000; les Atrébates à 4,000; et l'assemblée choisit pour chef de cette ligue belgique, ce

(1) Cæsar. lib. 7, c. 75.

fameux Commius, prince des Atrébates, qui, après avoir été un des plus ardens partisans de César, qui l'avait comblé de ses faveurs, avait, par un inconcevable changement, pris les armes contre son bienfaiteur, peut-être, si l'on en croit César, par légèreté de caractère, ou par enthousiasme de liberté, ou (ce qui est plus vraisemblable) par esprit de vengeance; car Commius conservait dans son cœur un souvenir profond de la perfidie avec laquelle Volusénus, général de la cavalerie romaine, l'ayant attiré à une conférence, avait lâchement ordonné et tenté de l'assassiner.

Cependant la prise d'Alise, suivie de la déroute générale de la grande armée des confédérés, avait anéanti la ligue celtique, et réduit les Gaules à implorer la clémence du vainqueur. Ce fameux événement n'avait pu néanmoins abattre le courage indompté du fier Commius, qui, dans cette terrible extrémité, osa former le projet d'opposer une nouvelle résistance aux Romains : il s'était, à cet effet, uni étroitement avec Corréus, chef des Bellovaques (1), et il avait trouvé le moyen de rassembler une armée assez formidable pour attendre le vainqueur.

Les deux princes belges, resserrés dans leur camp (2) où ils craignaient d'être accablés par la force ou réduits par la famine, cherchèrent une position plus avantageuse, qu'ils parvinrent à occuper. Corréus, profitant de l'avantage du terrein, se cacha dans une épaisse forêt avec 7,000 hommes pour y attendre les Romains, qui devaient venir fourrager dans une plaine bordée d'un côté par cette forêt et de l'autre par une profonde rivière. César, instruit de ce stratagême par un prisonnier, envoya dans la plaine, comme à l'or-

(1) Hirtius, lib. 8, c. 6.
(2) Id. ibid. c. 14 et seq.

dinaire, les fourrageurs soutenus par une bonne cavalerie. Les Belges, sortant précipitamment de la forêt, tombent sur cette cavalerie, qui est forcée de plier. Corréus croit qu'il a vaincu, quand tout-à-coup César paraît à la tête de ses légions. Les Belges, glacés d'effroi, tentent vainement de chercher leur salut dans la fuite : ils sont arrêtés d'un côté par une profonde rivière, de l'autre, par une impénétrable forêt, et ils sont immolés à la rage du vainqueur dans cette plaine fatale. Les Romains avaient cependant offert la vie à Corréus : mais ce fier Belge, qui croyait qu'il était aussi contraire à sa gloire de se sauver que de se rendre, força les vainqueurs à le massacrer.

Commius, informé de cette funeste catastrophe, se sauva dans la Germanie, où il s'était ménagé des amis. Les Bellovaques prirent le parti d'envoyer une députation à César pour implorer sa clémence, et César leur accorda leur pardon. Les peuples voisins, rassurés par cet acte de modération, portèrent promptement leurs excuses et leurs prières aux pieds du conquérant, qui céda à leurs instances, plus peut-être par politique que par humanité, parce qu'occupé dans ce moment des vastes projets de son ambition, il avait le plus grand intérêt à se concilier l'attachement des Belges et des Gaulois, dont il voulait employer la valeur au soutien de sa cause.

La Belgique était presque domptée, et même pacifiée. Les seuls Tréviriens, soutenus par les Germains, défendaient encore leur liberté expirante. Labiénus, à qui César, en partant, avait laissé ce dernier soin, parvint à les soumettre entièrement au joug (1).

Mais l'indomptable Commius n'avait pas encore renoncé à ses projets de vengeance (2) : il saisit le moment où l'ab-

(1) Hirtius, lib. 8, c. 45.

(2) Id. ibid., c. 48 et seq.

sence de César pouvait lui faciliter les moyens de tenter avec succès une invasion dans la Belgique, et il y reparut en effet à la tête d'une petite troupe de cavaliers, ou plutôt de maraudeurs, qui ne cherchaient qu'à vivre de brigandage. Antoine, que César avait laissé avec Labiénus dans la Belgique, envoya contre le roi des Atrébates, ce Volusénus qui avait projeté et ordonné l'assassinat de ce prince. Commius, tantôt harcelé, tantôt accablé par son ennemi, sut cependant échapper par ses ruses, aux embûches et aux attaques réitérées du Romain. Ces différens chocs ne faisaient qu'irriter le ressentiment et stimuler le courage de Commius, qui se décida à livrer une dernière attaque. Le général romain, irrité de cette audacieuse obstination, s'acharna à poursuivre son ennemi. Le terrible Commius, assuré de ses fidèles Atrébates, se retourne sur son assassin, l'atteint, le perce, le renverse, et se soustrait par la vigueur de son cheval aux vives poursuites de la cavalerie romaine, qui dispersa ou massacra tous les compagnons de Commius; mais ce prince, content d'avoir assouvi sa vengeance (car il croyait que le coup qu'il avait porté à Volusénus était mortel), informa Antoine qu'il était disposé à se rendre et à se soumettre, en mettant cependant la condition, qu'il ne paraîtrait de toute sa vie (et il en avait fait le serment) devant aucun Romain. Antoine, qui aimait de terminer cette longue guerre, accepta avec empressement la proposition de Commius, et reçut ses otages.

Ainsi tous les Belges furent soumis aux Romains cinquante-un ans avant la naissance de Jésus-Christ. César, pour assurer sa conquête, confia le commandement de la Belgique à Trébonius, à qui il laissa quatre légions, et il abandonna les Gaules soumises, qu'il ne devait plus revoir.

ÉTAT DE LA BELGIQUE APRÈS LA CONQUÊTE.

César avait prudemment laissé dans la Belgique une force imposante, parce qu'il savait que le moyen de maintenir la tranquillité dans les Gaules, était de contenir les Belges, qui étaient de tous les Gaulois les plus redoutables par leur valeur. Mais il n'ignorait pas, d'un autre côté, que la force n'est qu'un frein impuissant pour retenir les peuples qui, tôt ou tard, finissent par s'en affranchir : il sentit donc la nécessité de se les attacher par un lien plus puissant ; il chercha à gagner leur affection, et il y employa tous les moyens que sa politique put lui suggérer : il traita les citoyens avec bienveillance, les chefs avec distinction ; il ne chargea le peuple d'aucun nouvel impôt, et il voulait ainsi ne leur laisser aucun motif ni même aucun prétexte qui pût autoriser la révolte ; mais, en politique habile, il crut qu'il était encore plus prudent et plus sûr de ne leur laisser aucun moyen qui pût la favoriser, et c'est dans cette vue qu'il incorpora dans les armées romaines l'élite des troupes gauloises, qui, sous l'honorable dénomination d'alliés, n'étaient en effet que de véritables otages. Or c'étaient les Belges, pour la plupart, qui composaient les cohortes gauloises de l'armée de César dans la guerre civile. Les Nerviens, les Éburons, les Tréviriens et les Bataves tiennent le rang le plus distingué dans le dénombrement des peuples qui défendaient le parti de César à la bataille de Pharsale.

Cependant ces peuples généreux, qui souffraient avec peine que leur pays fût réduit à une honteuse servitude, tentèrent souvent de reconquérir leur liberté, et Octave, à qui les Gaules étaient échues par le traité qu'il avait conclu à Brin-

des, avec son compétiteur Antoine, vint dans les Gaules pour apaiser les soulèvemens que les chefs de la nation y excitaient. Mais les Belges, qui n'avaient été contenus que par sa présence, cherchèrent de nouveau à secouer un joug qu'ils ne portaient qu'impatiemment. Déjà les Tréviriens avaient repris les armes; les Morins avaient abjuré la domination romaine, et les Suèves, qui était la nation la plus belliqueuse et la plus redoutable de la Germanie, avaient passé le Rhin pour soutenir avec les Belges la cause commune de la liberté; mais Nonnius Gallus, gouverneur des Gaules, défit les Tréviriens, et Caius Carinas, son successeur, dompta les Morins, chassa les Suèves, et affermit le despotisme romain dans ces contrées par ses victoires, qui lui valurent les honneurs du triomphe.

Octave, après la fameuse bataille d'Actium, devenu sous le nom d'Auguste et le titre d'empereur, maître de l'univers, en partagea le gouvernement avec le sénat. Les Gaules, dans ce partage, étaient échues à Auguste, qui vint lui-même dans ces provinces, pour en régler définitivement le gouvernement et la constitution, et il en fit une nouvelle division en quatre provinces, la Belgique, la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Narbonnaise.

Les Belges n'étaient toujours contenus que par la crainte. Les impôts exorbitans dont Auguste, moins sage que César, avait accablé les Gaulois, avaient singulièrement aigri les esprits de ces peuples : il acheva de les aliéner, en portant un édit par lequel il défendait, sous peine de mort, d'employer dans les écrits publics, et même dans les conversations particulières, l'ancienne langue gauloise, à laquelle il substitua la langue latine, avec ordre d'effacer de toutes les archives, de tous les écrits et de tous les monumens, les noms vulgaires. Les officiers de l'empereur, en exécution de cet

édit, ramassèrent et brûlèrent tous les livres, privilèges, annales de la nation gauloise, afin d'anéantir le souvenir de sa gloire passée, de sa liberté ravie, et d'effacer, pour ainsi dire, les traces de son origine et de son existence politique. Cette nation généreuse, irritée de tant de vexations et d'outrages, fit enfin éclater son désespoir. Les uns se soulevèrent, les autres se retirèrent auprès des Sicambres, leurs voisins, et ils les invitèrent à embrasser leur querelle.

Ces peuples, réunis aux Tenchtres et aux Usipètes, pour venger la cause de leurs voisins opprimés, passent le Rhin et ravagent les pays adjacens. Lollius, gouverneur des Gaules, à son arrivée, força les ennemis à reprendre le chemin de leur pays. Mais les Sicambres, revenus avec des troupes fraîches, chargèrent si furieusement les Romains, qu'ils parvinrent à rompre leur cavalerie et à tuer leur chef Lollius. Ce terrible événement, un des plus funestes de ce règne, détermina l'empereur à revenir dans les Gaules, où il fit un séjour de trois ans, pendant lequel il prit toutes les précautions et toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de ces provinces : il employa tout son tems et tous ses soins à régler définitivement l'état des Gaules : il acheva et il perfectionna l'ouvrage qu'il avait commencé pendant son premier voyage. L'expérience avait fait reconnaître, comme dans toutes les constitutions nouvelles, des imperfections, il les rectifia; des vices et des abus, il les corrigea; des vides et des lacunes, il les remplit : il écouta les plaintes de la nation, qui, déjà mécontente de la domination romaine, était surtout indisposée pour les impositions excessives dont elle était accablée.

Auguste, pour opposer une nouvelle barrière aux incursions des Germains et aux entreprises des Gaulois, établit des colonies dans la Belgique, dont la frontière était la plus

exposée (*a*). Il tâcha, en mêlant de cette manière les deux nations, d'accoutumer et de façonner, en quelque sorte, les Belges et les Gaulois à la domination, aux mœurs et aux lois romaines. Cependant les différens peuples de la Belgique, en subissant la loi du vainqueur, en avaient éprouvé des traitemens différens. Les Ménapiens, les Morins et les Tongrois étaient considérés comme peuples conquis, et traités, à peu près, en esclaves. Les Bataves et les Nerviens, regardés comme frères, comme amis, étaient traités en peuples libres, du moins en apparence : ils étaient gouvernés par leurs propres magistrats, selon leurs lois et leurs usages; ils avaient un chef, qui, sans avoir le titre de roi, exerçait, sous celui de magistrat suprême, la souveraine autorité. Les Ubiens, regardés comme alliés du peuple romain, jouissaient de tous les droits attachés à ce titre.

L'empereur, après un séjour de trois ans dans les Gaules, revint à Rome, ayant laissé à Drusus, que Livie, femme de l'empereur, avait eu de Tiberius Néro, son premier mari, le soin de terminer la guerre contre les Germains qui infestaient les Gaules. Ce jeune prince, âgé seulement de vingt-cinq ans, après avoir réduit les Usipètes et les Tenchtres, marcha contre les Chérusques, les Suèves et les Sicambres, qui avaient cimenté leur alliance par une espèce de pacte mutuel, par lequel ils s'étaient solennellement engagés à partager, avant leur départ, les dépouilles des ennemis. Les Chérusques s'étaient réservé les chevaux; les Suèves, l'or et l'argent; les Sicambres, les prisonniers. Mais la fortune rompit tous ces arrangemens : leur projet

(*a*) Telles sont *Augusta* (sous-entendu *Colonia*) *Trevirorum*, Trèves; *Augusta Suessonum*, Soissons; *Augusta Veromanduorum*, St Quentin.

eut une issue tout-à-fait contraire à celle qu'ils avaient espérée. Ces fiers ennemis, par une de ces vicissitudes si ordinaires dans les événemens humains, furent battus, et Drusus emporta, partagea et vendit leurs chevaux, leurs trésors et leurs hommes. Cette victoire mérita à Drusus le surnom de *Germanicus*, qui fut héréditaire à sa postérité, et ce furent deux Belges, Senectius et Anectius, Nerviens, qui, autant par leurs conseils que par leur bravoure, contribuèrent le plus efficacement au succès de cette expédition.

Tibère, envoyé dans la Germanie, pour succéder à son frère Drusus, emporté au milieu de ses triomphes et à la fleur de son âge, continua de soumettre les Germains, en profitant de leurs divisions. Auguste, voyant que l'immense population de ces peuples les rendait encore plus redoutables que leurs armes, en fit passer un grand nombre dans les champs incultes situés entre le Rhin, la Meuse et le Vahal : il en envoya, selon Suétone, quarante mille, tant Tenchtres et Usipètes, que Suèves et Sicambres, dans ces vastes solitudes, qu'ils peuplèrent et qu'ils défrichèrent, et il chargea Tibère du soin de diriger cette transmigration. Ces peuples, réunis aux Ménapiens, ne formèrent plus qu'une nation ; mais le nom de Suèves, souvent mêlé avec celui des Ménapiens, prévalut tellement, qu'il se maintint et se perpétua dans ces contrées, où il se retrace et se conserve, à ce qu'il paraît, dans les villages de *Sweveghem* et de *Swevezeele*, aux environs de Courtrai, comme si l'on disait *demeure des Suèves* et *cour des Suèves* (*a*). La ville

(*a*) Un grand nombre de médailles d'airain, à peu près trois cents, frappées depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Commode, que le père Boucher, qui rapporte le fait, a retrouvées dans ce pays, attestent authentiquement la transmigration et fixent déterminément la demeure de ces anciens Suèves.

de Tournai devint dans la suite la capitale des Suèves et des Ménapiens réunis.

ÉTAT DE LA BELGIQUE SOUS LES SUCCESSEURS D'AUGUSTE.

L'EMPIRE, calme dans l'intérieur, n'avait plus d'ennemis que les Germains, contre lesquels on continuait une guerre où les vues d'intérêt et l'esprit de conquête influaient moins que le désir de venger la majesté romaine humiliée par la défaite de Varus. Auguste avait confié le gouvernement des Gaules et le commandement des légions qui gardaient le Rhin, au célèbre Germanicus, fils de Drusus, que Tibère, son oncle, qui le détestait, avait été forcé d'adopter. Ces légions, qui étaient au nombre de huit, établies par Auguste sur les bords du Rhin, formaient deux armées, dont les différens corps étaient répartis près de Santen, de Bonn et de Maïence. Ces deux armées, qui formaient un corps de 40,000 hommes environ, faisaient la principale défense de l'empire contre les Germains en cas d'irruption, contre les Gaulois en cas de révolte. C'est probablement de ces légions que la plupart des Belges sont originaires.

C'était Germanicus qui commandait ces armées. Ce jeune prince reçut la nouvelle de la mort d'Auguste dans le tems où il était occupé à faire le dénombrement des Gaules : il se trouvait au voisinage des Belges, et il leur fit prêter le serment de fidélité à Tibère.

§. I.

Révolte des Tréviriens.

LES Belges, qui n'avaient été contenus que par l'amour qu'ils portaient à Germanicus, tentèrent derechef de secouer

le joug pour s'affranchir des dettes dont ils étaient accablés (1). Un des plus ardens à souffler le feu de la révolte, fut Julius Florus, au pays de Trèves, issu d'un sang illustre. Ses aïeux, pour des services signalés, avaient obtenu le titre de citoyen romain dans un tems où cette distinction, moins prodiguée, était réservée au mérite. Cet homme hardi forma le projet d'un soulèvement : il tint des assemblées secrètes, où se trouvèrent tous ceux à qui l'indigence ou la crainte ne laissaient de ressource que le crime : il courait dans toutes les assemblées générales du peuple, dans tous les conciliabules particuliers, animant et échauffant les esprits par des discours séditieux sur la durée éternelle du tribut, sur l'intérêt énorme des emprunts, sur l'orgueil et la tyrannie des officiers publics. Ces plaintes n'étaient malheureusement que trop justes et trop fondées. « Voici le tems, disait-il, » de rompre nos fers, si nous considérons la puissance des » Belges, la faiblesse de l'Italie, l'abâtardissement du peu- » ple romain, le dépérissement de ses armées, dont toute » la force consiste dans les étrangers. » Tibère, informé de ces mouvemens, en affectant de mépriser les avis qu'il en reçut, fomenta le mal par son indécision (2). Cependant Florus continuait son entreprise. Les Romains entretenaient à Trèves un corps levé dans le pays et formé à leur tactique. Florus, pour débaucher ce corps, lui proposa de commencer la guerre par le massacre des négocians romains. Le plus grand nombre, résistant à la séduction, resta dans le devoir; mais une foule de gens perdus de dettes ou dépendans de Florus, ayant pris les armes, marcha vers les Ardennes. Le chemin leur fut coupé par les légions qu'envoyèrent de deux côtés

(1) Tacit. Ann., lib. 3, c. 40.
(2) Id. ibid., c. 41 et 42.

Visellius et Silius qui commandaient les armées du Rhin. Déjà Julius Indus, compatriote et ennemi personnel de Florus, et par cette raison plus ardent à servir les Romains, était parti de Trèves avec une troupe choisie : il n'eut pas de peine à dissiper une populace encore en désordre. Florus, qui, dans la déroute, avait échappé par la fuite aux recherches du vainqueur, se voyant enfin assiégé de toutes parts dans le lieu de sa retraite, se tua de sa propre main : sa mort termina l'émeute des Belges. Cette révolte, dit avec esprit Paterculc, toujours lâche flatteur de Tibère, fut réprimée par l'empereur, avec une telle promptitude, que Rome apprit le triomphe avant les combats, et la nouvelle de la victoire avant celle du danger.

§ II.

Révolte des Frisons ; leur soumission. — Défaite des Cattes et des Cauques.

Les Frisons (*a*) accablés d'impôts comme les Belges, suivirent leur exemple. Ces peuples, dit Tacite (1), se soulevèrent moins par un esprit de révolte, que par un mouvement de désespoir, excité par l'avarice des Romains. L'argent était si rare dans le pays des Frisons, que Drusus, qui en avait fait la conquête, s'était borné, par égard pour leur pauvreté, à leur imposer pour tribut un certain nombre de cuirs de bœufs, qui, déjà dans ce tems, faisaient la richesse ou du moins le principal revenu de cette province. Les officiers romains n'avaient

(*a*) Ces peuples, séparés des Gaules par le bras du Rhin qui conserve son nom, habitaient les provinces actuelles de Frise, de Groningue et de Hollande.

(1) Tacit. Ann , lib. 4, c. 72 , 73.

jamais inquiété ces paisibles pasteurs ni sur la qualité ni sur la grandeur de ces cuirs; mais Olennius, qui, de premier centurion, était devenu gouverneur de la Frise, ordonna qu'une peau de bœuf sauvage serait la mesure des cuirs de tribut. Cette ordonnance était d'autant plus dure et d'autant plus injuste pour les Frisons, que leur bétail était d'une petite espèce. Ces malheureux furent donc obligés, pour subvenir à cet intolérable impôt, de livrer leurs bœufs, puis de céder leurs champs, puis de vendre leurs enfans et leurs femmes. Ces exactions odieuses excitèrent le mécontentement et les plaintes de toute la nation, qui, voyant qu'enfin elle ne pouvait obtenir le juste soulagement qu'elle réclamait, ne trouva de remède que dans la révolte. Les soldats romains qui étaient chargés de lever le tribut, furent arrêtés et pendus. Le gouverneur Olennius ne parvint à se soustraire à la fureur du peuple, qu'en se sauvant précipitamment dans le château appelé *Flevum*, qui est actuellement *Fliedorp*, dans la province de Groningue, où les Frisons l'assiégèrent. Lucius Apronius, gouverneur de la seconde Germanique, informé de ces troubles, renforça son armée de quelques détachemens des légions romaines et de l'élite de l'infanterie et de la cavalerie des alliés; qu'il tira de la première Germanique, dont Lentulus Gétulicus, gendre d'Apronius, était gouverneur, et il descendit par le Rhin dans la Frise; mais le siége était levé, et les Frisons s'étaient retirés pour défendre leur pays.

Les marécages que la mer y forme, en rendent l'accès difficile. Le général romain commença donc par établir des ponts et des chaussées pour faire avancer le gros de son armée; mais comme il apprit qu'on avait découvert des endroits guéables, il fit passer la cavalerie des Caninéfates et l'infanterie des Belges qui servaient dans les troupes romaines, avec ordre de tomber sur les derrières des Fri-

sons. Ces derniers, déjà rangés en ordre de bataille, repoussent vigoureusement et les troupes auxiliaires et la cavalerie légionnaire envoyée pour les soutenir. Apronius fit alors partir trois cohortes, qui furent immédiatement suivies de deux autres, que vint renforcer la cavalerie des alliés. Ces troupes étaient suffisantes, si elles fussent arrivées en masse pour former l'attaque; mais comme elles n'arrivèrent que par pelotons séparés, les dernières ne pouvant rassurer les premières, que leur défaite avait déjà déconcertées, étaient entraînées dans leur fuite. Claudius Labéon, qui commandait la cinquième légion, ayant marché avec le reste des auxiliaires, se trouva dans une position si critique, qu'il fut obligé d'envoyer précipitamment des courriers pour demander le secours des légions, qui, étant arrivées et réunies à celle qu'il commandait, repoussèrent l'ennemi après une action fort vive, et dégagèrent les auxiliaires affaiblis par leurs blessures.

Le général romain se contenta de cette vengeance: les préfets, les tribuns et les centurions les plus distingués avaient été tués dans cette bataille, et il ne prit pas le tems de les faire enterrer. Les transfuges rapportèrent que neuf cents soldats romains, après avoir soutenu le combat pendant toute la nuit dans le bois sacré de Baduhenne, avaient été entièrement défaits. Une autre troupe de quatre cents s'était jetée dans le château de Cruptorix, seigneur frison, ancien tributaire des Romains; mais ces valeureux et malheureux guerriers, craignant d'être surpris dans cette retraite, prirent un affreux conseil de leur désespoir; ils eurent le féroce courage de se tuer les uns les autres (*a*).

(*a*) Ce combat, qui rendit le nom des Frisons illustre parmi les Germains, a été livré, selon Cluvier, *Germ. ant.*, *lib.* 3, *c.* 17, entre la ville de Leewarden et celle de Sneeck, qui n'est séparée de

Quoique les Frisons eussent été obligés de céder, leur fierté n'était point abaissée, ni leur courage tellement abattu, qu'ils eussent perdu l'espoir de se venger : ils se déclarèrent ouvertement ennemis des Romains, et ils surent, par des intelligences secrètes, attirer à leur parti les peuples voisins, qui, engagés par le même intérêt et animés par le même motif, s'étaient aisement décidés à tenter les mêmes efforts pour se soustraire à la tyrannie des Romains. Les Cattes et les Cauques prirent les armes (*a*) ; mais ils furent vaincus et domptés, les premiers par Sergius Galba, gouverneur de la première Germanique, et les seconds par Publius Gabinius, gouverneur de la seconde, qui en prit, selon l'usage, le nom de *Chaucicus*.

Ces peuples, après cette défaite, furent contenus par Sanquinius Maximus, qui avait succédé à Gabinius ; mais la mort de Sanquinius réveilla leur audace (1), et ils vinrent porter le trouble et la désolation dans la seconde Germanique, sous la conduite de Gannascus, Caninéfate de nation, qui avait servi pendant un long terme dans les armées romaines : il déserta. Le désir et la facilité de ravager les Gaules, l'attira sur les côtes de ces provinces. Les richesses du pays lui en avaient inspiré le désir, et la lâcheté ou plutôt l'abâtardissement de la nation lui en facilita les moyens : il parcourut donc, et il ravagea impunément les Gaules avec de petits bateaux légers ;

---

la première que de quatre lieues. Le château de Cruptorix et la forêt de Baduhenne, qui n'en étaient pas éloignés, étaient compris, selon le même géographe, dans la contrée de la Frise appelée *Sevenwolden* ou *Sevenwald*. Ces situations répondent trop exactement au récit de Tacite pour en contester l'existence.

(*a*) Les Cattes habitaient le pays qui correspond au Landgraviat de Hesse, et les Cauques occupaient les côtes maritimes entre l'Elbe, le Weser, l'Ems et le Rhin.

(1) Tacit. Ann., lib. 11, c. 18.

mais Corbulon, qui avait succédé à Sanquinius, couvrit le Rhin d'une multitude de vaisseaux, qui dispersa sans peine les faibles barques des ennemis : il leur donna si vigoureusement la chasse, qu'ils furent forcés de se retirer, et Gannascus échappa et disparut.

La valeur que Corbulon avait déployée contre ces peuples, et la discipline qu'il avait établie dans l'armée romaine, commencèrent à inspirer la terreur aux Germains. Les Frisons, voyant toutes leurs espérances déçues, consentirent à venir habiter les terres que Corbulon leur assigna, et ils se soumirent sans résistance à toutes les conditions qu'il plut au général romain de leur imposer : il leur créa un corps de sénateurs, leur donna un code de lois, et laissa dans le pays une forte garnison pour y faire respecter ses ordres.

Corbulon, après ces succès, envoya des émissaires dans le pays des Cauques, pour tâcher de surprendre Gannascus qui s'y était réfugié. Cette démarche, dont Tacite justifie Corbulon, parce que Gannascus avait trahi et abandonné le parti des Romains, eut son effet. Gannascus, étant tombé au pouvoir des Romains, paya sa trahison de sa tête. Sa mort avait ébranlé les Cauques ; mais Claude arrêta Corbulon au milieu de ses succès, en lui ordonnant de faire repasser le Rhin à ses légions : il lui accorda cependant les honneurs du triomphe.

§. III.

Les Belges sont admis aux emplois et aux honneurs par Claude.

Corbulon, par la sagesse et la vigueur de son gouvernement, avait rétabli la paix et la tranquillité dans les contrées de la Belgique confiées à ses soins, et il contribua, il parvint même, en gouvernant les Belges avec justice (car c'est par

ce moyen que, dans tous les tems, on a pu gagner la confiance et l'attachement de cette nation généreuse), à leur inspirer l'amour du gouvernement romain. L'empereur acheva d'affermir ce sentiment par un bienfait signalé. Auguste avait accordé aux peuples de la Gaule appelée Chevelue, dont la Belgique formait la plus grande partie, le droit de bourgeoisie romaine. Claude étendit cet avantage, en leur accordant l'entrée aux honneurs. Cette opération souffrit cependant les contradictions et les murmures les plus violens. « Quoi donc, disait-on, » faut-il que ces étrangers, dont les ancêtres ont ravagé » l'Italie et renversé le Capitole, profané nos autels et détruit » nos armées, faut-il que ces éternels ennemis du nom romain, » dont la haine héréditaire a exercé ses fureurs contre le divin » Jules (César), viennent usurper les dignités dans la ville et » dans le sénat? Qu'ils jouissent du titre de citoyen romain; » c'en est bien assez: mais qu'ils cessent d'étaler leurs insou- » tenables prétentions aux honneurs de la magistrature. »

Claude, peu ébranlé de ces clameurs, persista dans sa résolution avec une fermeté et une énergie d'expressions qui contrastent singulièrement avec la faiblesse de son caractère et la stupidité de son esprit. « Si l'on m'objecte, dit-il, que les » Gaulois ont montré la haine qu'ils portaient au nom romain, » en arrêtant le divin Jules dans son expédition par une » guerre de dix années, je répondrai que depuis leur sou- » mission, ils ont prouvé leur attachement à l'empire par cent » ans d'une inébranlable fidélité, et j'ajouterai qu'ils en ont » donné des marques efficaces par les services importans qu'ils » nous ont rendus dans nos plus grands embarras. Ce sont » entr'autres ces braves Gaulois qui ont facilité à Drusus, mon » père, la conquête de la Germanie, en maintenant dans les » Gaules une tranquillité propre à lui ôter toutes les inquié- » tudes qui auraient pu l'arrêter dans ses projets, et à lui

» donner toute la sûreté qui aurait pu le ranimer dans ses » revers (*a*). »

La volonté de l'empereur fut suivie, et les Gaulois furent indistinctement déclarés habiles aux honneurs et aux fonctions publiques par un sénatus-consulte conforme à la proposition du prince.

Dès ce moment, les Belges ne furent plus traités ni considérés comme des étrangers et comme des *barbares*, selon le langage des Romains : ils furent naturalisés et confondus avec le peuple romain, avec lequel tous les emplois et toutes les dignités leur devinrent communs. Rome compta donc désormais des Belges parmi ses sénateurs, ses chevaliers, ses consuls, ses préteurs et ses généraux, et les Belges absolument, s'il est permis de parler ainsi, façonnés à la romaine, adoptèrent les mœurs, les habitudes des Romains et même leur langage, dont ils dénaturèrent le génie et corrompirent la pureté. Les fréquentes alliances qu'ils contractèrent avec les anciennes familles romaines, achevèrent d'unir si intimement les deux nations, qu'elles ne formèrent plus qu'un peuple.

§ IV.

Invasion des Cattes dans la première Germanique.

La paix et la tranquillité dont jouissaient les provinces belgiques, furent troublées par une nouvelle invasion des

(*a*) C'est à peu près dans ces termes que Claudius s'expliqua sur cette affaire dans un discours gravé sur une table d'airain, qui fut conservé à Lyon et publié par Juste-Lipse dans ses Commentaires sur Tacite : le discours éloquent que lui prête ce grand historien, qui, pour le fond, est assez approchant de celui que prononça réellement l'empereur, ne lui ressemble pas pour l'expression.

Cattes dans la première Germanique (1), où ils vinrent exercer leurs brigandages. Lucius Pomponius, gouverneur de cette province, ayant rassemblé une armée composée de troupes auxiliaires, qu'il leva dans le pays des Vangions et des Némètes (de *Worms* et de *Spire*), et qu'il renforça par un corps de cavalerie pour les protéger, leur donna l'ordre ou de forcer leur marche pour dévancer et pour attendre ces brigands en masse, ou de diviser leurs forces pour les surprendre et les harceler en détail quand ils seraient répandus dans le pays. L'adresse des soldats seconda et remplit l'intention du général, et l'armée fut divisée en deux corps, dont l'un prit la gauche, et l'autre la droite. Les premiers tombèrent sur un parti de Cattes qui revenaient gorgés de butin, et qui étaient accablés d'ivresse et de sommeil. Les autres, c'est-à-dire, ceux qui avaient pris la droite, qui était la route la plus courte, rencontrèrent une bande plus nombreuse, qui osa tenter le combat. Une terrible défaite fut le prix de sa témérité; et les vainqueurs, chargés de gloire et de butin, reprirent le chemin du mont Taunus (*a*), où Pomponius s'était posté pour y attendre les ennemis dans le cas où ils auraient voulu tenter une seconde attaque pour venger leur affront; mais comme ils craignaient d'être pris d'un côté par les Romains, et de l'autre par les Chérusques, leurs éternels ennemis, ils envoyèrent des députés et des otages pour demander la paix, ou plutôt leur pardon, et Pomponius obtint les honneurs du triomphe.

Le succès de cette expédition rétablit le calme dans ces provinces, qui, tandis que Néron désolait l'empire par ses

---

(*a*) Cette montagne est, selon l'opinion des savans, le mont de *Visbad*, célèbre par ses eaux chaudes, à quelques lieues de Maïence.

(1) Tacit. Ann., lib. 12, c. 27, 28.

cruautés, comme il déshonorait le trône par ses crimes, continuèrent à jouir d'une heureuse tranquillité, qu'elles devaient à leur position, parce qu'éloignées du centre de la tyrannie, elles étaient moins exposées à ses atteintes: elles n'en étaient pas moins redevables à l'administration modérée de leurs gouverneurs, qui, comme l'observe Tacite, croyaient avec raison que dans un tems où les honneurs du triomphe étaient si indistinctement prodigués, ils acquerraient une gloire plus solide en maintenant dans la paix les peuples qui leur étaient confiés.

§. V.

Les Frisons s'établissent dans les terres voisines; ils en sont chassés. Les Ansibariens s'en emparent; ils sont anéantis.

La longue inaction des armées romaines accrédita le bruit qu'on avait retiré aux gouverneurs des provinces le droit de faire marcher contre les ennemis les troupes qu'ils commandaient (1). Les Frisons, dans cette idée, ayant laissé leur jeunesse dans leurs forêts et leurs marécages, firent traverser les lacs à ceux à qui l'âge ne permettait pas de porter les armes, pour les amener sur les rivages voisins, et ils s'emparèrent des campagnes abandonnées et réservées pour l'usage des soldats romains. Ce plan avait été conçu par Verritus et Malorix, rois de ces peuples, autant que l'on peut dire que les Germains étaient gouvernés par des rois: déjà ils y avaient construit des habitations; ils y avaient même ensemencé des champs, comme s'ils avaient été dans leur propre pays; mais Dubius Avitus, qui avait succédé à Paulin

(1) Tacit., lib. 13, c. 54, 55, 56.

dans le gouvernement de la seconde Germanique, intima à ces peuples l'ordre de se retirer dans leurs terres, en les menaçant de toute la puissance romaine, s'ils n'abandonnaient promptement les terres qu'ils avaient usurpées sans droit et sans autorisation. Cet ordre effraya les deux rois, qui prirent le parti de se rendre à Rome pour y implorer la grâce de l'empereur. Comme ils ne purent, dans les premiers jours de leur arrivée, obtenir une audience de Néron, on les conduisit au théâtre de Pompée, afin qu'ils pussent, comme d'un coup-d'œil, voir tout le peuple romain assemblé. Ces deux princes, peu sensibles aux agrémens du spectacle, dont ils ne connaissaient ni ne goûtaient les beautés, n'étaient occupés qu'à contempler le vaste cercle où l'assemblée était rangée selon les états et les rangs, et ils s'informèrent où était la place des chevaliers, la place des sénateurs. Comme ils avaient remarqué sur les siéges de ces derniers des personnages qui portaient un habillement étranger, ils demandèrent qui ils étaient. *L'honneur de siéger dans ce rang*, leur répond-on, *est accordé aux ambassadeurs des nations qui se distinguent par leur valeur et par leur attachement aux Romains. Si cela est*, s'écrient-ils, *il n'est point, sans doute, de peuple qui ait plus de bravoure ni de loyauté que les Germains ;* et ils quittent leurs places pour aller s'asseoir au rang des sénateurs. Ce trait plut à tous les spectateurs, qui n'y virent qu'un mouvement d'une candeur antique et d'une louable émulation. Néron accorda aux deux princes le titre de citoyen romain ; mais il ordonna aux Frisons de se retirer du terrein dont ils s'étaient emparés. Ils eurent l'imprudence de mépriser cet ordre : il fallut même, pour les contraindre à obéir, envoyer contre ces rebelles une forte cavalerie ; et ceux qui avaient montré une résistance plus obstinée, furent pris ou tués.

Les Ansibariens (*a*) vinrent s'établir dans les terres que les Frisons avient été forcés d'abandonner. Cette nation était plus redoutable que les Frisons, non-seulement par le nombre, mais par l'intérêt que son déplorable sort inspirait à ses voisins. Ces peuples malheureux, que les Cauques avaient chassés de leur pays, se trouvant sans retraite et sans asyle, ne demandaient que la grâce d'obtenir un exil où ils pussent du moins trouver leur sûreté et leur repos. Leur chef, dont le nom était Boiocalus, aussi estimé de ses concitoyens pour sa valeur, que des romains pour sa fidélité, appuya vivement leurs plaintes et leur demande : il rappela aux Romains qu'après avoir soutenu leur parti dans la révolte des Chérusques, il avait été fait prisonnier par Arminius, et que depuis il avait servi dans les armées romaines sous Tibère et sous Germanicus. « Si cinquante ans d'une fidélité constante ne suffi-
» sent pas, ajoute-t-il, pour prouver mon attachement, j'en
» donne maintenant une nouvelle preuve en mettant toute ma
» nation sous votre empire. Toute cette vaste étendue de terre
» que vous ne réservez que pour le pâturage des troupeaux
» et des chevaux destinés à la nourriture et au service de
» vos soldats, n'est-elle pas plus que suffisante pour cet usage?
» Gardez-y la portion qui vous est nécessaire pour vos bes-
» tiaux; mais souffrez que les hommes y trouvent du moins
» une petite retraite qui les soustraie à la faim et à la mi-
» sère. Vous préférerez sans doute un peuple ami, à une
» vaste solitude. Ces champs ont successivement appartenu
» aux Chamaves, aux Tubantes, aux Usipètes. Le ciel est des-
» tiné pour être le séjour des dieux, comme la terre pour
» être l'habitation des hommes; et les terres qui sont vagues,

(*a*) Ces peuples habitaient une partie du pays situé entre l'Ems et l'Issel.

» sont communes. » Après avoir prononcé ces paroles, il lève les yeux au ciel, contemple le soleil, invoque les astres. « Sacrés flambeaux ! dit-il, qui dispensez la lumière aux » malheureux mortels, pourrez-vous éclairer une solitude va- » gue ? Vous la couvririez plutôt des eaux de la mer pour » en ôter la jouissance aux injustes usurpateurs qui voudraient » la ravir à leurs semblables. »

Avitus fut cependant touché de ces expressions pathétiques. « Telle est, dit-il, la destinée humaine, telle est la » volonté divine : les peuples doivent supporter le pouvoir du » plus fort. Ces dieux même que vous implorez, ont voulu » accorder aux Romains le droit de disposer des terres selon » leur volonté, pour les ôter ou les donner aux nations ; et les » dieux seuls sont leurs juges. » Telle fut la réponse qu'Avitus donna en public aux Ansibariens ; mais il dit en particulier à Boiocalus, que, pour le récompenser de sa fidélité, on lui donnerait des terres. Ce généreux citoyen rejeta avec un noble dédain cette offre insidieuse, dans laquelle il ne voyait que le prix d'une trahison. « Si la terre, ajouta-t-il, » manque quelquefois aux malheureux pendant leur vie, elle » ne leur manque jamais après leur mort. » Après cette conférence, les deux partis se séparèrent avec le mécontentement dans le cœur.

Les Ansibariens appelèrent à leur secours les Bructères, les Tenchtres et les peuples voisins. Avitus, de son côté, écrivit à Curtilius Mancia, gouverneur de la première Germanique, afin de l'engager à passer le Rhin comme pour prendre les ennemis par derrière. Curtilius ne tarda pas à amener ses légions dans les terres des Tenchtres, qu'il menaça d'une entière destruction, s'ils n'abandonnaient pas le parti des Ansibariens. Les Tenchtres effrayés se retirèrent de la ligue ; les Bructères, frappés de la même crainte, prirent le même

parti, et les autres nations désertèrent également une cause étrangère, dont ils ne partageaient que les dangers. Les Ansibariens, abandonnés à leurs seules forces, se retirèrent dans les pays des Usipètes et des Tubantes, qui les chassèrent, et ces malheureux fugitifs, qui depuis étaient venus mendier un asyle chez les Cattes, puis chez les Chérusques, après avoir traîné leur misère de contrées en contrées, toujours traités comme vagabonds et comme ennemis, furent exterminés en détail, et leurs enfans furent partagés comme une vile proie pour être réduits à l'humiliante condition d'esclaves.

Avitus et Mancia, par un gouvernement sage, avaient su maintenir la tranquillité dans les deux Germaniques; mais leurs successeurs, qui furent les deux frères Scribonius, ne purent les préserver des fureurs de Néron. Ces deux vertueux citoyens, renommés pour l'intimité de leur union et la conformité de leurs goûts, de leurs mœurs et de leurs principes, devinrent eux-mêmes les victimes de la cruauté de ce monstre. Leur vertu excita sa défiance, et il chercha un prétexte et une occasion pour s'en défaire. Ce tyran, qui était allé dans la Grèce aux jeux olympiques, y appela les deux Scribonius, comme s'il avait eu besoin de leur ministère. Les dénonciateurs étaient apostés et les griefs fabriqués : accablés sous le poids d'une de ces accusations bannales, dont les délateurs chargeaient indistinctement tous ceux dont le tyran voulait la perte, ils ne purent obtenir la faculté de produire leur justification. Ces deux infortunés savaient que sous ce règne odieux, la vertu était presque toujours un titre de proscription et un arrêt de mort : ils prirent donc le parti de prévenir une injuste condamnation par une mort volontaire, et ils s'ouvrirent les veines.

§ VI.

Révolte de Vindex sous Néron. — Galba, Othon, Vitellius, se disputent et s'arrachent l'empire par une guerre sanglante, dont la Belgique est le théâtre.

Les Gaules, qui avaient été moins exposées que les autres provinces aux fureurs de Néron, avaient souffert patiemment sa tyrannie pendant les premières années de son règne. Mais les injustices, les vexations et les cruautés répétées du tyran lassèrent la patience des Gaulois, et les instigations pressantes de Julius Vindex, qui gouvernait ce vaste pays avec la qualité de propréteur, les excitèrent et les déterminèrent à la révolte. Vindex était Gaulois, issu d'une ancienne famille royale. Son père avait été admis dans l'ordre des sénateurs : il réunissait à une grande force de corps une prudence et une habileté rares, tant dans les affaires politiques que dans les expéditions militaires, et il joignait à ces avantages la hardiesse pour entreprendre un projet, l'adresse pour le conduire et la fermeté pour l'exécuter : il engagea donc ses concitoyens à prendre les armes pour rendre la liberté à la Gaule asservie, au peuple romain avili et au genre humain opprimé; il les obligea même par serment, en leur permettant de le massacrer lui-même, s'il manquait de parole ou de courage : il écrivit en même tems à Galba, gouverneur de la province tarragonoise, qui s'était acquis dans son administration la juste réputation d'un magistrat intègre et d'un habile capitaine, pour lui proposer de se mettre à la tête du vaste corps des Gaules, où cent mille bras armés étaient déjà prêts à le seconder, et il l'y engagea par le double motif de l'intérêt et de la gloire, en lui représentant qu'il deviendrait le chef de l'empire, le sauveur et le libérateur

du monde. Galba, soit ambition, soit crainte peut-être, ne tarda pas à accepter cette offre. Vindex, assuré de Galba, prit toutes les mesures pour augmenter le nombre de ses partisans. Les provinces viennoise et lyonnaise furent celles qui lui montrèrent le plus vif attachement et qui lui rendirent les services les plus signalés; mais les provinces voisines du Rhin, c'est-à-dire, les Bataves, les Ubiens, les Tréviriens, tinrent fermement le parti de Néron. La très-grande partie des provinces qui correspondent à la Belgique moderne, après avoir vivement embrassé et fortement soutenu le parti de Vindex, se souleva contre Galba, auquel elle suscita le plus d'ennemis qu'elle put.

Dans cette division d'inclinations et de forces, le sort de la guerre qui s'allumait, dépendait entièrement du parti que prendraient les huit légions qui étaient stationnées sur le Rhin, tant dans la première Germanique, où commandait Verginius Rufus, que dans la seconde, où commandait Fontéius Capito, qui, selon les apparences, ne prit point de part active dans cette guerre; mais Verginius, qui ne souffrait point d'égal, et qui, à plus forte raison, ne pouvait reconnaître de maître; Verginius, qui n'obéissait qu'avec peine et avec répugnance à un chef romain, et à plus forte raison, à un Gaulois, conduisit contre Vindex ses légions, qu'il avait renforcées de troupes auxiliaires composées de Belges; mais il fut arrêté dans sa marche devant Besançon, capitale de la Grande-Séquanoise, qui lui ferma ses portes. Verginius en forma le siége, et Vindex étant accouru au secours de cette place, prit un poste avantageux dans les environs. Les deux chefs s'écrivirent, se virent, s'entendirent et se réunirent contre Néron. Vindex s'approcha donc de la ville avec son armée pour y entrer; mais les soldats de Verginius, qui, sans doute, ignoraient l'accord des deux chefs, se précipitèrent sur ceux

de Vindex. Les deux généraux firent les plus grands efforts pour arrêter l'acharnement de leurs soldats, qui, dit Plutarque, semblables à des coursiers fougueux dont la main du maître ne peut contenir l'impétueuse ardeur, n'entendirent point dans leur aveugle emportement la voix de leurs chefs. Le combat fut terrible, et les soldats de Vindex furent d'autant plus aisément défaits, qu'ils étaient moins préparés à se défendre. La confusion s'empara donc de cette troupe, dont la plus grande partie fut massacrée. Plutarque en fait monter le nombre à vingt mille. Vindex fut d'autant plus affligé de ce funeste événement, que voyant, par l'effet de cette sanglante catastrophe, ses forces et ses ressources presque anéanties, il sentait que sa révolte ne pourrait avoir qu'une marche très-lente et très-incertaine et probablement une issue très-défavorable, et il prit, dans son désespoir, le parti de se percer de son épée, en maudissant la fortune qui lui avait envié la gloire de consommer un projet qui aurait délivré le genre humain du monstre qui le déshonorait et le persécutait.

Verginius fut vivement affecté du sort du malheureux Vindex, et Galba en fut consterné, parce qu'il se voyait privé de son plus puissant appui; il était près, dans son désespoir, d'imiter l'exemple de Vindex. Les soldats, qui étaient fortement attachés à Verginius, le sollicitèrent, avec les plus pressantes instances, d'accepter la souveraineté; mais ce généreux citoyen, constant dans ses principes, déploya autant de résistance et de fermeté pour refuser ce rang, que les autres, dans ce tems de confusion, employaient de bassesses et d'intrigues pour y parvenir. Les soldats, n'ayant pu, par leurs sollicitations réitérées, parvenir à vaincre sa résistance, eurent recours à un moyen violent pour le mettre dans une position qui le forçât et le réduisît à prendre un parti extrême : ils renversèrent et brisèrent les statues de Néron,

et Verginius fut, contre sa volonté et contre son consentement, proclamé par l'armée César et Auguste; il eut encore néanmoins la force de persister dns son refus. Un soldat, comme pour l'engager et le lier par une espèce d'acte solennel, inscrivit au nom de Verginius, sur un de ses drapeaux, la qualité de César et d'Auguste, et Verginius l'effaça. Les soldats, que tant d'obstination avait irrités, se répandirent en murmures et en menaces. Verginius, sans perdre sa fermeté ni même sa contenance, tâcha de rassembler les soldats, et parvint à les apaiser : il saisit ce moment de calme pour leur exposer ses intentions et ses projets, et il leur proposa de remettre l'autorité souveraine dans les mains du sénat et du peuple romain.

Verginius résistait; Galba tremblait; les légions étaient soulevées; les Gaules étaient révoltées. Un événement inopiné changea en un instant la face des affaires et la disposition des esprits. Le lâche Néron, condamné à mort par le sénat, avait été forcé de se tuer pour se soustraire à la fureur du peuple, et le vieux Galba avait été proclamé empereur par le sénat. Cette nouvelle, parvenue aux armées, termina toutes les difficultés. Verginius, forcé de céder aux circonstances, prit le parti d'engager ses légions à reconnaître Galba. Le nouvel empereur, qui se défiait avec raison de Verginius, dont il connaissait les desseins et dont il craignait la fermeté, le rappela de son gouvernement de la première Germanique, auquel il nomma Hordéonius Flaccus. Verginius, après avoir reçu son successeur, prit le parti de venir à la rencontre de Galba, qui se rendait à Rome, où Verginius l'escorta.

Fontéius Capito, gouverneur de la seconde Germanique, qui, pendant la vie de Néron, lui avait témoigné le plus fidèle attachement, fut soupçonné d'avoir manifesté, après sa mort, le désir et l'intention d'usurper l'empire. Ses officiers, qui lui

avaient conseillé de tourner ses armes contre l'empereur pour le renverser et le remplacer, n'ayant pu l'y déterminer, le chargèrent, dit-on, du crime auquel ils avaient voulu l'exciter. Julius Burdo, qui commandait l'armée de mer de Germanie, fabriqua la dénonciation ; Cornelius Aquinus et Fabius Valens, qui commandaient la légion de la deuxième Germanique, prononcèrent la condamnation ; le centenier Crispinus consomma l'assassinat, et Galba, pour s'épargner la peine d'approfondir et de rechercher la vérité, approuva l'injustice, parce qu'il ne pouvait plus la réparer.

Tout était devenu suspect et même odieux à Galba. Une défiance sombre lui présentait des ennemis dans tous ceux qui l'approchaient. Cette cohorte belge même, que les empereurs avaient créée pour être la garde du corps; cette cohorte, qui avait donné tant de preuves de sa fidélité, fut renvoyée dans son pays, sans la moindre indemnité, comme suspecte.

La mort de Capito laissa, pendant un assez long tems, la seconde Germanique sans gouverneur, parce que Galba craignait de confier cette importante province à un traître ; il se décida enfin à y nommer Aulus Vitellius, qui n'avait, pour ainsi dire, d'autre recommandation, d'autre titre et d'autre mérite, que les vertus et les services de son père, qui avait exercé avec honneur la censure et le consulat.

Les actes de cruauté, d'injustice et d'avarice par lesquels Galba avait signalé son avénement à l'empire, lui avaient aliéné tous les cœurs. Tout annonçait un mécontentement général, tout présageait un prochain soulèvement ; mais les légions de la première Germanique étaient celles qui manifestaient le plus hautement leur mécontentement. Ces légions, qui ne s'étaient déclarées qu'à la dernière extrémité pour le parti de Galba, craignaient que ce nouvel empereur ne déployât tout son ressentiment et toutes ses forces contre

les anciens partisans de Néron ; mais les derniers succès qu'avaient obtenus ces braves légions, avaient enflé et affermi leur courage ; elles étaient indignées surtout de ce que Galba, qui, à son avénement, avait rappelé Verginius, leur ancien chef, ne le renvoyait pas à l'armée, qui se trouvait compromise dans les griefs qu'on imputait à son chef. L'indignation de ces légions était d'autant plus exaltée, qu'elles méprisaient Hordéonius, son successeur, vieillard infirme et presque estropié, sans fermeté, sans poids, incapable de gouverner une troupe tranquille, à plus forte raison, de contenir une soldatesque mutinée. Les efforts même qu'il tentait pour calmer l'effervescence et maintenir l'ordre, ne faisaient qu'exaspérer les esprits et fortifier la rebellion. Cette effervescence amena une terrible explosion, qui éclata au 1er de janvier, jour où devait se renouveler le serment de fidélité. Les soldats furieux, après avoir renversé et brisé les statues de Galba, abjurent le serment qu'ils lui avaient prêté, en déclarant qu'il fallait choisir un nouvel empereur, dont cependant, pour donner un caractère plus doux et un motif plus juste à leur sédition, ils laissèrent l'élection au sénat et au peuple. Ces excès se passèrent sous les yeux d'Hordéonius Flaccus, qui, par faiblesse et par crainte, n'osa les réprimer et négligea de les dénoncer. Ce fut Pompéius Propinquus, gouverneur de la Belgique, qui informa l'empereur de la sédition des légions par des dépêches datées des premiers jours de janvier.

Les chefs des légions sentaient qu'ils s'étaient trop avancés pour s'arrêter. L'un des principaux officiers (c'était probablement Cécina, qui était du moins celui qui avait le plus d'influence dans l'armée) ayant rassemblé toute la troupe, lui tint ce discours : « Camarades, si nous avons déposé » l'empereur, avons-nous donc pour cela aboli l'empire ? » Parce que nous avons dit que nous ne voulions plus de

» Galba, avons-nous dit que nous ne voulions plus de chef? » Sortons, il en est tems, de cette anarchie funeste ; choisissons » un chef qui soit digne de nous gouverner ; chassons » cet imbécille Hordéonius, qui est comme l'ombre et le » simulacre de Galba. Vitellius, qui gouverne avec sagesse » la seconde Germanique, n'est éloigné de nous que d'une » journée : son père a été censeur, consul, et ses qualités » personnelles le rendent digne de notre choix et de notre » confiance ; sa pauvreté même, dans la place qu'il occupe, » est la preuve de son inflexible probité ; voilà donc l'homme » qu'il nous faut choisir : prouvons à l'univers que les armées de la Belgique savent élire un chef avec plus de » discernement que celles de l'Espagne et de la Lusitanie » (C'était dans ces provinces que Galba avait été choisi). Les sentimens furent partagés sur cet avis : les uns s'y rangèrent; les autres s'y opposèrent. Un des officiers, s'étant échappé du camp pendant ce débat, vint cette nuit même, qui était celle du 1er au 2 de janvier, annoncer à Vitellius, qui soupait avec un grand nombre d'officiers, qu'il était proclamé empereur.

Fabius Valens, l'un des deux commandans des légions de la seconde Germanique, qui, depuis quelque tems, sollicitait Vitellius à accepter l'empire, saisit le moment où il apprit l'impulsion que Cécina avait donnée aux esprits, pour achever de décider Vitellius, que sa pusillanimité naturelle rendait chancelant. Valens se rendit donc le 3 de janvier, avec une nombreuse cavalerie, dans laquelle étaient les auxiliaires Belges, à Cologne, où Vitellius se tenait, et il pénétra avec les soldats dans la chambre où Vitellius était retiré. Les soldats l'en arrachèrent, comme il était en robe de chambre, et le traînèrent, pour ainsi dire, dans la rue, où il fut salué empereur.

Les légions de la seconde Germanique s'empressèrent d'ap-

prouver ce choix, qui fut définitivement confirmé le 3 de janvier, par l'assentiment de celles de la première, qui lui déféra le titre de *Germanicus*, pour rappeler aux Romains et à la postérité, qu'il avait été élevé a l'empire par les légions de ces provinces, c'est-à-dire, dans la Belgique.

Les Belges secondèrent l'empressement des armées de tous leurs moyens, de toutes leurs forces et de toutes leurs ressources, en offrant des troupes, des chevaux, des armes, de l'argent. Vitellius prodigua des éloges et des récompenses aux soldats qui avaient si vivement pris son parti, et il toléra les excès et les cruautés que ces soldats, enhardis par l'impunité et par l'approbation tacite de l'empereur, exerçaient contre ceux qui avaient tenu le parti contraire. Pompéius Propinquus, gouverneur de la Belgique, qui avait donné à Galba les premières informations de l'insurrection, fut assassiné et remplacé dans ce gouvernement par Valérius Asiaticus, à qui Vitellius donna sa fille.

Les nouvelles de ces grands mouvemens décidèrent Galba à réaliser le projet qu'il avait conçu, d'adopter un successeur, et il nomma Pison. Mais Othon, qui avait été un des premiers à prendre le parti de Galba, se voyant frustré de cet honneur auquel il aspirait, conçut le dessein de perdre Galba et Pison qui, en effet, furent massacrés l'un et l'autre au milieu du *forum*, quatre jours après la cérémonie de l'adoption.

Cependant, l'armée de Vitellius marcha à Rome en deux corps, sous la conduite de deux chefs, par deux routes différentes; l'un, sous le commandement de Fabius Valens, prit sa route par le pays de Trèves, parce qu'il regardait les habitans de cette contrée comme de fidèles alliés, et après avoir traversé la ville de *Divodurum*, capitale des Médiomatriques (Metz), où, dans un aveugle transport de

furie, qui ne peut même être justifié par l'appât du butin ou du pillage, il massacra quatre mille habitans, il se rendit par Toul, Langres et Autun, à Lyon; l'autre, qui, sous la conduite de Cécina, dirigea sa marche par l'Helvétie, fut attaqué à la descente des Alpes, par Othon, qui vint l'y attendre. Cécina lui opposa deux cohortes et quatre escadrons de Tongrois et toute la cavalerie des Tréviriens. Ces valeureux Belges, après avoir courageusement soutenu le choc, essuyèrent un effroyable carnage, et les chefs des cohortes tongroises y périrent.

Valens, ayant rejoint Cécina entre Crémone et Vérone, attaqua dans les plaines de Bédriac l'armée d'Othon, qui fut complètement battue. Cette victoire, qui déconcerta tellement Othon, qu'il prit le parti de se tuer, assura l'empire à Vitellius, qui se fit mépriser par sa crapuleuse intempérance et détester par ses lâches cruautés.

Vitellius fut ignominieusement massacré par ses soldats, après un règne de huit mois, et Vespasien, que l'armée d'Orient avait élevé à l'empire, succéda à ce méprisable tyran.

L'empire se reposa sous Vespasien, selon la belle expression de Bossuet; ce fut en effet sous ce règne qu'on vit la fin de ces mouvemens séditieux et de ces sanglantes conspirations qui avaient été ou préparées ou exécutées dans les deux Germaniques, c'est-à-dire, dans la plus grande partie des provinces belgiques.

§ VII.

Conjuration des Bataves sous Vespasien.

Les Bataves, qui tiraient leur origine des Cattes (1), ayant été chassés de leurs terres par une sédition domestique, s'é-

(1) Tacit. Hist. 4, 12.

saient retirés dans une île déserte, située au milieu des marais; c'est l'île des Bataves formée par deux bras du Rhin, et habitée par deux nations principales, les Bataves, qui donnèrent leur nom à l'île, et les Caninéfates, qui avaient la même origine et la même langue que les Bataves, auxquels ils étaient égaux en valeur, mais inférieurs en population (*a*).

Ce peuple, bien aguerri et bien discipliné, était soumis à des chefs élus dans le corps de la noblesse. Civilis, prince du sang royal (1), qui avait occupé les postes les plus éminens dans les armées romaines, avait été mis aux fers sous l'empire de Néron, et une seconde fois sous celui de Vitellius, parce qu'on l'avait soupçonné du crime de rebellion. Le souvenir de ces outrages ayant excité dans son cœur un violent désir de vengeance, le porta à exciter un soulèvement. Civilis avait plus de sagacité et de ressources dans l'esprit,

---

(*a*) Les Bataves, situés à l'extrémité des Gaules, habitaient une île et un continent. L'*île* était formée par le Rhin à l'endroit où il se partage en deux bras, l'un, qui garde le nom de Rhin, se précipitait autrefois dans la mer, et se perd aujourd'hui dans les sables; l'autre, qui prend le nom de Vahal, et se jette dans la Meuse, avec laquelle il ne forme qu'un fleuve, qui se rend dans l'Océan. Cette étendue se mesure depuis le fort de Schenck où le Rhin se partage, jusqu'à la digue de Katwyck, où il se perd. Le *continent* est l'espace compris entre le Vahal et la Meuse, depuis leur jonction jusqu'à la pointe de séparation du Rhin, où sont les villes de Nimègue et de Batenbourg. Les Caninéfates habitaient la partie occidentale de l'île, qui, en partant du point où se forme la jonction de la Meuse et du Vahal, est renfermée entre l'ancienne embouchure du Rhin et celle de la Meuse, et terminée à l'Océan. Ce pays correspond donc à la grande partie de la Hollande, où sont les villes de Gouda, de Rotterdam, de Delft, de La Haye et de Leyde.

(1) Ibid., 13.

que n'en avaient les barbares de son tems et de son pays : il se comparait à Sertorius et à Annibal, parce que, comme ces deux généraux, il était défiguré par la perte d'un œil. Les troupes de sa nation, qui s'attribuaient le succès de la bataille de Bédriac, murmuraient de ce que Vitellius les avait congédiées. Civilis sut adroitement profiter de ce mécontentement pour les attirer à son parti (1) : il saisit une circonstance favorable. Le tems de la levée des milices approchait : il invita les principaux de la nation dans un bois, sous prétexte d'y assister à un banquet religieux : il les traita avec magnificence, et dès qu'il aperçut qu'ils étaient échauffés par le vin, il commença par leur rappeler les sentimens d'honneur qui, dans tous les tems, avaient animé la nation des Bataves, pour leur rendre plus sensibles les outrages, les violences et les mauvais traitemens dont les Romains les avaient accablés. « Ce » n'est plus comme des alliés fidèles, mais comme de vils esclaves » qu'on nous traite. On arrache de nos bras notre plus brave » jeunesse, et pour comble d'horreur, nos plus beaux garçons » sont condamnés à rassasier la brutalité des Romains. Nous » sommes de vrais esclaves : des maîtres impérieux, à qui toutes nos propriétés semblent appartenir, nous enlèvent impitoyablement tout ce que nous avons de plus cher. Bataves ! » souffrirons-nous encore cette odieuse tyrannie ? Le tems » approche où l'on va faire la levée des milices : les enfans » vont être arrachés du sein de leurs pères, et les frères des » bras de leurs frères : vous connaissez l'état actuel de l'empire : les haines qui le divisent, les factions qui le déchirent, précipitent sa perte. Les légions sont dispersées dans » toutes les Gaules : elles ne peuvent nous échapper. Les » Germains partagent nos sentimens, et les Belges, qui n'as-

(1) Ibid., 14.

» pirent qu'à recouvrer leur liberté, seconderont nos efforts. » Quelle puissance pourra résister à des nations si valeureu- » ses ? Livrez-vous seulement à ma foi, et vous êtes libres. »

Toute l'assemblée accueillit ce discours par des applaudissemens universels et des sermens horribles (1). Civilis, voyant le succès de son entreprise, envoya des émissaires chez les Caninéfates, qui choisirent et qui proclamèrent pour leur chef un nomme Brinio, issu d'une illustre famille de cette nation, homme d'une audace effrénée, qu'ils élevèrent sur le bouclier et soutinrent sur leurs épaules, suivant l'usage des anciens Germains. Civilis engagea également les Frisons, peuples voisins, qui étaient séparés des Bataves par le Rhin, à entrer dans la conspiration. Ces peuples, qui étaient naturellement disposés à seconder ses vues, lui envoyèrent des secours, avec lesquels il surprit, attaqua et défit deux cohortes commandées par Aquilius. Civilis, attentif à grossir son parti, gagna une cohorte des Tongrois, et prit vingt-quatre vaisseaux qui appartenaient aux Romains. Ces premiers succès qui procurèrent aux Bataves des armes et des munitions, leur valut, dans toute la Germanie et les Gaules, le titre de restaurateurs de la liberté.

Civilis, assuré des Germains, tenta d'ébranler la fidélité des Gaulois, espérant que, si son projet réussissait, il parviendrait à l'empire de ces deux nations, dont la puissance et les richesses excitaient son ambition et sa cupidité (2). Hordéonius Flaccus, qui commandait les légions sur les bords du Rhin, méprisa et négligea ces premiers mouvemens, dont il n'attendait pas des suites si funestes; mais il sentit trop tard que l'unique moyen d'arrêter les progrès de ce terrible

(1) Ibid., 15, 16, 17.

(2) Ibid. 18.

incendie, eût été d'en étouffer les premières étincelles : il ne reconnut son erreur qu'au moment où il apprit la défaite des cohortes et la prise des vaisseaux, et il envoya Mummius Lupercus avec deux légions contre les confédérés. Ce général, ayant fortifié dans sa marche sa faible troupe d'un petit nombre de cavalerie de Trèves et de Cologne, y incorpora encore des cohortes qui n'attendaient qu'un moment favorable pour prendre leur parti. Civilis attaqua avec la plus vigoureuse impétuosité les Romains, qui soutinrent courageusement le premier choc; mais les troupes qui formaient l'aile gauche de Lupercus, coururent rejoindre leurs compatriotes : les cohortes de Trèves et de Cologne prirent la fuite, et les légions firent leur retraite dans un fort voisin, appelé le *Vieux-Camp* (*Vetera*), situé à Santen, dans le pays de Clèves.

Civilis, à force de promesses et d'argent, était parvenu à s'attacher un autre parti de Bataves et de Caninéfates (1), à qui Vitellius avait donné l'ordre de passer en Italie. Ces troupes, arrivées à Maïence, se mutinèrent, alléguant pour prétexte une double paie, qu'elles savaient que Flaccus leur refuserait : elles prirent donc le chemin de la Batavie : elles éprouvèrent à Bonn une assez forte résistance que leur opposa Gallus. Le choc fut sanglant : les fossés furent comblés de cadavres. Cependant les Bataves parvinrent à forcer le passage et à gagner le camp de Civilis.

Mais ce chef adroit, qui commençait à redouter la vengeance des Romains, employa une ruse politique pour déguiser sa conduite : il feignit de tenir le parti de Vespasien, et il ordonna à son armée de prêter le serment de fi-

(1) Ibid. 19, 20.

délité à cet empereur (1). Après cette vaine cérémonie, il envoya dire aux deux légions qu'il assiégeait dans le Vieux-Camp, que, si elles voulaient reconnaître Vespasien, les hostilités cesseraient. La réponse des légions portait, qu'elles ne recevaient point d'ordre d'un ennemi ni d'un traître; que Vitellius était leur empereur et qu'elles verseraient tout leur sang pour défendre ses droits; qu'il n'appartenait pas à un rebelle de s'ériger en arbitre des affaires de l'empire, et qu'il ne devait s'attendre qu'à un juste châtiment de son crime.

Civilis, indigné de cette réponse, résolut d'attaquer le camp des Romains; mais il y éprouva une si forte résistance (2), qu'il fut forcé de se borner à le tenir bloqué pour tâcher, en leur interceptant les vivres, de les réduire par la famine, puisqu'il n'avait pu les dompter par la force.

Flaccus chargea Vocula de conduire du secours à ces courageuses légions (3); mais une malheureuse division qui régnait dans son armée, l'empêcha d'exécuter sa commission avec le succès qu'il aurait désiré, et il vint camper à Geldube, sur le Rhin.

La lenteur que les Germains et les Gaulois mettaient à prendre les armes, irritait Civilis, qui, pour les obliger à se décider, employa la violence : il envoya des partis dans le pays des Ubiens et des Tréviriens (4), et dans celui des Ménapiens et des Morins, pour y faire le dégât, leur ordonnant particulièrement de décharger toute leur vengeance sur les Ubiens, qui avaient eu la lâcheté de renier et d'abjurer le nom de leur patrie, pour prendre un nom romain, *Agrippinenses*.

(1) Ibid. 21.
(2) Ibid. 22, 23.
(3) Ibid. 24, 25, 26.
(4) Ibid. 28, 29, 30.

Les différens avantages qu'il remporta sur ces peuples, l'enhardit à tenter une seconde fois le siége du Vieux-Camp, où il échoua comme à la première opération : il eut donc recours à un nouvel artifice; il tâcha de corrompre la fidélité des légions par de belles promesses et de fausses nouvelles; mais la ruse fut aussi infructueuse que la force.

La mort de Vitellius survenue dans ces circonstances, ôtait à Civilis le prétexte dont il avait couvert sa rebellion. Vespasien était reconnu dans tout l'empire. Flaccus envoya sommer Civilis de rendre les armes : le fier Batave commença par éluder les propositions du général romain, et finit par les braver. Flaccus réunit donc toutes ses forces contre Civilis, qui, de son côté, conduisit le gros de son armée à Geldube, pour y forcer Vocula : il l'y surprit en effet, et le rompit. Ce ne fut point un combat, dit Tacite, mais une boucherie. Les Nerviens qui couvraient les flancs de l'armée romaine, abandonnèrent leur poste, soit par crainte, soit par trahison, et laissèrent les légions exposées à toutes les forces des ennemis; mais les cohortes gasconnes, qui accoururent au secours des Romains, étant inopinément tombées sur les derrières des Bataves, jetèrent tellement la terreur et la confusion dans leurs rangs, qu'ils se débandèrent dans le plus grand désordre.

Civilis, peu déconcerté en apparence de cette déroute, paya, pour ainsi dire, d'audace et de témérité : il alla sommer les légions du Vieux-Camp de se rendre (1). Vocula, arrivé devant les retranchemens, tomba avec acharnement sur les Bataves, qui, après avoir soutenu le choc avec constance, commencèrent à plier. Les assiégés, qui, du haut de leurs murs, épiaient l'occasion de faire une sortie

(1) Ibid. 43.

vigoureuse, saisirent le moment favorable, et cette sortie fixa la victoire. Civilis tomba de son cheval : le bruit se répandit dans les deux armées, qu'il était blessé ou mort. Cette nouvelle déconcerta les Bataves et ranima les Romains, qui, par la fuite précipitée des premiers, restèrent maîtres du champ de bataille.

Vocula, qui aurait dû poursuivre les fuyards (1), laissa à Civilis le tems de rallier les débris de son armée, avec lesquels il s'empara du fort de Geldube. Cette faute de Vocula excita un nouveau soulèvement dans les légions, qui allèrent tumultuairement immoler Hordéonius Flaccus dans son quartier. Vocula n'échappa à leur fureur qu'à la faveur de la nuit et du déguisement : il s'était travesti en esclave.

Les Tréviriens, qui, en attendant le moment d'entrer dans la confédération, observaient toutes les démarches de Civilis, crurent que la mort de Flaccus leur offrait une occasion sûre de secouer le joug des Romains (2). Classicus, Trévirien, qui prétendait être issu des anciens rois de Trèves, et qui se glorifiait d'une haine héréditaire contre les Romains, se joignit à Civilis. Julius Tutor, de Trèves, et Julius Sabinus, de Langres, se réunirent à Classicus. Ces trois chefs, ayant grossi leur parti d'un grand nombre de puissans seigneurs, s'assemblèrent à Cologne, où ils dressèrent et jurèrent unanimement les articles de la conjuration, avec une promesse solennelle de vaincre ou de mourir pour la liberté et la patrie.

Les confédérés envoyèrent incontinent des émissaires dans les villes des Belges pour leur représenter que la colère des dieux pesait évidemment sur l'empire romain ; qu'attaqué au

(1) Ibid. 33, 36.
(2) Ibid. 55.

dehors, déchiré au-dedans, l'état où il était réduit annonçait sa chute prochaine et inévitable; que le tems était venu où les Gaulois devaient se soustraire à ce joug ignominieux auquel ils étaient lâchement asservis; que la liberté était le plus grand des biens, le plus noble des droits de l'homme, et qu'on devait racheter cet inestimable trésor au prix de tous les autres avantages. Ces discours, adroitement répandus, réveillèrent toute l'ardeur des Belges, qui coururent en foule se joindre à Classicus pour la défense de la cause commune.

Vocula, qui sentait l'impossibilité de s'opposer à ce torrent, prit le parti de dissimuler : il feignit de croire, comme Classicus et Tutor l'insinuaient, que leur but était de combattre les Germains, et il consentit à unir ses forces à celles des Belges; mais à peine Classicus et Tutor furent-ils à la vue des Germains, que, sous prétexte de reconnaître leur camp, ils se détachèrent de l'armée pour se rejoindre aux Germains (1). Vocula, trahi, abandonné, se retira à Nuitz, où il fut assassiné par des déserteurs lâchement subornés par Classicus.

Classicus, ayant pris le titre et les ornemens d'empereur, alla dans le camp pour y recevoir les hommages de l'armée : il suggéra à Civilis le moyen de forcer les légions du Vieux-Camp à se rendre : il envoya un déserteur pour les y engager, en leur présentant cette alternative, ou une honorable capitulation, si elles prenaient ce parti, ou un traitement cruel, si elles le refusaient. Les vivres leur manquaient (2), et la troupe était réduite à dévorer les alimens les plus vils : plus d'espérance de secours, plus de moyens de subsistance : les légions assiégées proposèrent donc de se rendre, en demandant seule-

(1) Ibid. 57, 59.
(2) Ibid. 60.

ment la vie et la liberté de se retirer où elles désireraient. Civilis accepta ces conditions. Déjà, ces braves légions, se reposant sur la foi du traité, marchaient paisiblement à leur destination. Les perfides Germains tombent sur cette troupe, et la massacrent : ils prétendirent se justifier en alléguant qu'ils ignoraient les conditions du traité, et Civilis, en disant qu'il ignorait le dessein des Germains.

Civilis avait juré (1), selon la coutume superstitieuse de son pays, qu'il ne se ferait point couper les cheveux avant d'avoir exterminé les Romains : il fut religieusement fidèle à ce vœu ; et il ne se fit tondre et raser qu'après avoir massacré les légions.

Cependant les confédérés, qui doutaient de la fidélité des habitans de Cologne, délibérèrent s'ils ne raseraient par cette grande ville (2), qui, en effet, n'échappa à ce funeste sort, qu'en prêtant le serment de fidélité à l'empire des Gaules.

La conquête de la ville de Cologne ouvrit à Civilis le chemin de la Belgique (3) : il pénétra dans le pays des Suniciens (*a*), et attaqua le lieutenant Labéon, qui s'était emparé d'un pont sur la Meuse (*b*), avec une armée levée à la hâte dans le pays des Béthasiens (*c*), des Tongrois et des Nerviens. Le succès était balancé : les Bataves, exercés à la nage, passent la Meuse, et viennent surprendre Labéon par les derrières. Civilis se précipite au milieu de la cohorte des Tongrois : « Nous ne combattons pas, s'écrie-t-il, pour par-

(*a*) Ce pays correspond au Limbourg et au pays de Juliers.

(*b*) C'est l'endroit où est maintenant la ville de Maestricht.

(*c*) C'est le Haegeland, canton du Brabant vers Tirlemont.

(1) Ibid. 62.

(2) Ibid. 63, 64, 65.

(3) Ibid. 66.

» venir à la souveraineté : Les Tréviriens et les Bataves n'ont » point cette ambition. Recevez notre alliance : je passe à vous » et je serai capitaine ou soldat, comme vous le voudrez. » Il enflamme par ces mots les cœurs des Tongrois, qui, à la sollicitation de Campanus et de Juvenalis, qui étaient deux des citoyens des plus distingués de la nation, se rendirent à Civilis. Labéon prit la fuite pour éviter le danger où il était d'être entouré. Les Béthasiens et les Nerviens, qui s'étaient également soumis à Civilis, joignirent leurs forces à celles de ce chef, qui poursuivit vivement Labéon, sans pouvoir l'atteindre.

Le parti de Civilis était puissamment renforcé par la soumission des peuples qui étaient entrés dans la confédération ; des Suniciens, des Tongrois, des Béthasiens et des Nerviens. Tous ces peuples voulaient efficacement la liberté ; mais les chefs, comme dans toutes les révolutions, avaient un autre but, celui de parvenir à l'empire, auquel ils aspiraient tous.

Julius Sabinus, de Langres, qui se vantait de descendre de Jules-César, retourna dans son pays, où il se fit proclamer empereur (1) : il marcha à la tête d'une populace obscure, qu'il avait ramassée dans son pays, contre les Séquanois, alliés des Romains, et il fut battu : il trouva cependant le moyen d'échapper à la poursuite des Romains.

Cette défaite avait ralenti l'ardeur des confédérés en affaiblissant leur espoir. Les Rémois, qui étaient demeurés dans la dépendance des Romains, convoquèrent une assemblée générale des Gaules, à laquelle se rendirent les députés des provinces (2). Les sentimens y étaient partagés, comme toujours, selon les intérêts : les uns voulaient la liberté au

(1) Ibid. 67.
(2) Ibid. 68, 69.

péril de leur vie, et les autres demandaient la paix au prix de leur liberté. Les discussions y furent très-animées. Julius Auspex, de Reims, engagea l'assemblée à adresser une lettre à ceux de Trèves, pour les exhorter à rendre les armes; mais Tullius Valentinus, de Trèves, ardent ami de la liberté, détruisit ou plutôt prévint, par ses harangues et par ses promesses, les impressions de cette lettre.

Cependant Tutor grossissait son armée per les renforts qu'il recevait des Vangions, des Caracates et des Triboques (1) (*a*). Classicus goûtait, dans une dangereuse indolence, les douceurs momentanées d'un empire chimérique, pendant que Civilis poursuivait Labéon dans les déserts de la Belgique (*b*).

Les légions, de leur côté, passaient les Alpes. Déjà Sextilius Félix avait forcé Tutor à se retirer à Bingen, où Félix vint le surprendre et le chasser. Les légions de Bonn et de Nuitz, dont les Tréviriens avaient corrompu la fidélité, n'eurent pas plutôt appris la défaite de Tutor, qu'elles abjurèrent leur défection et renouvelèrent leur serment à Vespasien. Valentin, qui soupçonnait Hérennius et Numisius, lieutenans, d'être les auteurs de cette défection, les fit tuer : il empêcha les légions d'aller joindre Félix, en leur permettant cependant, par une défiance et une précaution nécessaires, de se retirer dans les pays des Médiomatriques (ceux de Metz), et il parvint à rétablir le calme et l'ordre dans son parti.

(*a*) Ceux de Worms, de Maïence et de Strasbourg.

(*b*) *Acia Belgarum*, selon l'expression de Tacite, qui entend très-certainement le pays des Ménapiens, qui, au rapport de César et de Strabon, était dans ce tems couvert de forêts et de marais, c'est-à-dire, la Flandre septentrionale.

(1) Ibid. 70.

C'est dans ces circonstances (1) que Pétilius Céréalis vint prendre le commandement de l'armée romaine par ordre de Vespasien : il vint camper à une lieue de Trèves, sur la Moselle, où Valentin occupait un camp avantageux, défendu par de hautes montagnes et par la Moselle, et muni, par derrière, de retranchemens et de larges fossés. Classicus et Civilis, qui avaient appris en même tems et la défaite de Tutor et la marche de Céréalis, dépêchèrent précipitamment de fréquens courriers à Valentin pour le conjurer de ne point s'exposer au hasard d'une bataille ; mais les légions, dont Céréalis ne put contenir l'ardeur, y forcèrent Valentin : il fut attaqué, forcé et pris dans son camp avec les principaux seigneurs belges qui furent envoyés à Lyon, où était Domitien. Valentin, en paraissant devant ce général, soutint son caractère fier par une contenance qui montrait toute l'énergie de son ame : il fut condamné au dernier supplice : il ne se démentit point dans ses derniers momens : il apprit, en marchant à la mort, que les Romains étaient maîtres de son pays. *Je ne regrette donc plus la vie*, dit-il.

Dès le lendemain de sa victoire, Céréalis entra dans Trèves (2) : les soldats voulaient la détruire. Cette ville infame, s'écriaient-ils, était la patrie de Classicus, la patrie de Tutor : c'était la perfidie de ces deux scélérats qui avait causé le massacre de leurs compagnons. Céréalis, qui sentait qu'en permettant ces excès, il serait chargé de toute l'infamie, réprima les mouvemens de son armée : il rappela les légions qui s'étaient retirées dans le pays des Médiomatriques, excusa leur défection et répara leur honneur : il assembla ensuite les principaux citoyens de Trèves et de Langres, à qui il

(1) Ibid. 71.
(2) Ibid. 72.

adressa un discours pathétique pour leur persuader que de tous les peuples, ils étaient ceux qui avaient le plus grand intérêt à obéir aux Romains.

« Ce ne sont point, dit-il (1), des motifs de cupidité qui » ont attiré dans votre pays nos généraux et nos empereurs : » ils y ont été appelés par vos ancêtres que leurs discordes » avaient épuisés et presque détruits. Les Germains, que » vous aviez appelés à votre secours, vous avaient assujétis » à leur joug. Vous n'avez pas oublié sans doute les travaux que » nous avons essuyés, les combats que nous avons livrés contre les » Cimbres et les Teutons. Ce n'était pas non plus pour défendre » l'Italie que nous avons occupé les bords du Rhin ; mais pour » empêcher qu'un nouvel Arioviste n'envahît dans les Gaules » l'autorité souveraine. Croyez-vous donc que Civilis, que les » Bataves, que les Germains qui habitent l'autre rive du » Rhin, vous soient plus affectionnés que leurs ancêtres ne » l'étaient à vos pères et à vos aïeux ? C'est toujours le » même motif qui attire les Germains dans les Gaules, c'est » la cupidité, c'est l'avarice ; c'est pour s'emparer de vos » fertiles contrées et de vos propres personnes, qu'ils aban- » donnent leurs marais et leurs demeures sauvages ; mais ils » cachent ce motif secret sous un prétexte spécieux. C'est, » disent-ils, pour vous apporter la liberté : ils n'ont que ce » mot à la bouche ; c'est le langage ordinaire de ceux qui » veulent asservir les nations.

» Les Gaules, sous le gouvernement de leurs anciens rois, » ont été constamment désolées par les guerres. Ce n'est que » depuis que vous êtes soumis à notre empire, que vous avez » été délivrés de ce fléau. Vos fréquentes révoltes, vos insultes » réitérées, ne nous ont point cependant fait abuser des droits

(1) Ibid. 73, 74.

» de la victoire. Nous n'avons exigé de vous que les contribu-
» tions indispensables pour vous maintenir dans une paix tran
» quille; car, point de repos sans armées, point d'armées sans
» solde, point de solde sans impots; tout vous est commun
» avec nous; vous êtes admis au commandement des légions,
» au gouvernement des provinces; l'entrée vous est ouverte à
» toutes les dignités, à tous les honneurs; vous partagerez
» notre félicité sous le règne des bons princes. Si vous vous
» plaignez des mauvais, c'est un de ces fléaux de la nature
» que vous êtes condamnés à supporter par intervalles, comme
» la stérilité, comme les pluies excessives: c'est un mal iné-
» vitable; car, enfin, il y aura des vices tant qu'il y aura des
» hommes: votre éloignement, d'ailleurs, vous expose moins
» à leur tyrannie, que ceux qui les environnent.

» Vous vous flattez peut-être que vous seriez plus dou-
» cement traités ou plus vigoureusement défendus par Classicus
» et Tutor. Ah! si (ce qu'aux dieux ne plaise!) l'empire
» romain était détruit, où trouveriez-vous des défenseurs?
» Ce grand corps entraînerait ou écraserait dans sa chute
» tous ceux qui auraient tenté de l'abattre; et vous qui pos-
» sédez la plus grande quantité d'or et de richesses, principale
» source des guerres, vous seriez infailliblement exposés aux
» plus grands dangers.

» Tâchez donc de conserver la paix et de ménager la
» protection des Romains, et gardez-vous de préférer obs-
» tinément une désobéissance qui précipitera votre perte;
» à une soumission qui assurera votre tranquillité. »

Les vaincus, qui s'attendaient à un traitement plus dur, se relevèrent de leur abattement et de leur frayeur.

Civilis et Classicus écrivirent à Céréalis pour lui offrir la souveraineté des Gaules (1), pourvu qu'il leur laissât celle

(1) Ibid. 75.

de leur pays, à moins qu'il ne préférât de décider le sort des uns et des autres par la voie des armes. Céréalis, sans daigner répondre à cette lettre, se contenta d'envoyer celui qui en était chargé à Domitien. Civilis et Classicus, ayant compris qu'il fallait se préparer au combat, arrivèrent dans les environs de Trèves, où ils rangèrent leur armée en bataille. Ceux de Cologne et de Langres occupaient le centre (1); les Bataves remplisssaient l'aile droite, les Bructères et les Tenchtres formaient la gauche, et ils avaient fait garder les hauteurs et le chemin qui côtoyait la Moselle par quelques cohortes; ils tombèrent si précipitamment sur les Romains, que leur camp était déjà forcé, avant que Céréalis eût pu se mettre à la tête de ses troupes. Déjà les ennemis s'étaient emparés du pont de la Moselle. Céréalis brave tous les coups, parcourt tous les rangs, rétablit l'ordre, rallie et ramène les fuyards et reprend le pont, et les ennemis, au milieu de la confusion où la terreur avait jeté l'armée romaine, avaient fait un terrible carnage dans le camp. Civilis, Classicus et Tutor animent leurs soldats par tous les motifs les mieux proportionnés à leurs passions (2); les Gaulois, par l'amour de la liberté; les Bataves, par le sentiment de l'honneur; les Germains, par l'espérance du butin. Les confédérés avaient tout l'avantage; mais une légion, ayant gagné un terrein assez étendu pour se déployer, soutint et repoussa toute l'impétuosité des ennemis, qui en furent si vivement frappés, qu'emportés par une terreur panique, ils tournèrent le dos et abandonnèrent le combat. Les légions, ayant eu le tems et le moyen de se rallier, revinrent sur les confédérés avec tant d'acharnement, qu'elles les culbutèrent et les déroutèrent complètement. Le nombre des Romains et des Belges tués dans cette fameuse

(1) Ibid. 77.
(2) Ibid. 78.

bataille, était si grand, selon le récit de Dion, que les cadavres formèrent sur la Moselle une digue, qui en suspendit le cours.

Céréalis, profitant adroitement de sa victoire, poursuivit les débris de l'armée de Civilis, qui s'étaient retirés dans un camp avantageux (1). Mais après avoir opposé la plus vigoureuse résistance, ils furent défaits par la perfidie d'un déserteur, qui indiqua au général romain un gué par où il les surprit par derrière. Les confédérés, se voyant attaqués en front et en queue, se sauvèrent : les uns regagnèrent la Batavie, et les autres repassèrent le Rhin.

Céréalis, poursuivant les fuyards, entre dans l'île des Bataves, qu'il livre à la dévastation et au pillage (2) : il tâcha d'engager secrètement Civilis à se soumettre, en lui faisant espérer sa grâce. Civilis, qui avait passé le Rhin, fatigué des longs travaux d'une guerre inutile, ne songeait plus qu'à sauver ses jours. Cet attachement si naturel à la vie, dit Tacite, énerve souvent les plus grands courages. Il profita donc des dispositions pacifiques et bienfaisantes que témoignait Céréalis, et il lui demanda une entrevue. Le général romain y consentit, et les deux chefs s'abouchèrent sur les bords du Wahal, dont on avait coupé le pont. Civilis fit sa paix et obtint sa grâce : Classicus et Tutor se retirèrent dans la Germanie, et la Belgique calmée et soumise, fut derechef courbée sous le joug des Romains.

L'histoire ne marque pas la fin de Civilis, de Tutor et de Classicus ; mais elle nous a laissé l'intéressante catastrophe de Sabinus de Langres (*a*). La mauvaise issue de son entreprise

(*a*) Tacite, dans cet endroit, ne dit qu'un mot de la triste fin de Sabinus, et il promet de rapporter celle de son épouse Éponine ; mais malheureusement la fin du 5.e livre de ses *histoires* où sans doute cet intéressant récit avait trouvé sa place, est perdu. J'y ai suppléé par le récit de Xiphilin.

(1) Tacit. Hist. 5, 14, 15, 16, 17, 18.

(2) Ibid., 23, 24, 26.

contre les Séquanois, lui fit prendre une résolution étonnante pour cacher sa honte : il avait dans sa maison de campagne deux espèces de chambres, ou plutôt de cavernes, profondément creusées dans la terre, qui n'étaient connues que de deux de ses affranchis. Ce fut dans cette affreuse retraite qu'il résolut de s'ensevelir : il renvoya donc ses domestiques, en leur annonçant qu'il allait se soustraire aux recherches et aux persécutions de ses ennemis par le poison : il mit le feu à sa maison, et fit répandre le bruit que son corps avait été consumé par les flammes : il envoya un de ses affranchis pour annoncer sa mort à Éponine, son épouse, qu'il aimait éperdument. Éponine donne toutes les marques du plus violent désespoir. Sabinus, craignant que l'excès de sa douleur ne la précipitât dans le tombeau, lui fit connaître son existence et sa situation par le même affranchi. Éponine, pour confirmer le bruit de la mort de son époux, continua de donner les mêmes marques de douleur ; mais elle lui rendait quelquefois des visites secrètes pendant la nuit. Sabinus avait déjà passé sept mois dans cet asyle ténébreux. Éponine, ayant conçu l'espérance d'obtenir de l'empereur la grâce de son époux, le conduisit à Rome tellement déguisé, qu'il ne fut reconnu de personne ; mais voyant que les circonstances n'étaient pas favorables à son dessein, elle le ramena dans son souterrain, où il resta enfermé neuf ans, pendant lesquels Éponine y donna le jour à deux jumeaux. Le séjour de ces infortunés époux fut enfin découvert ; ils furent pris et conduits à Vespasien.

La généreuse et tendre Éponine, se prosternant aux genoux de l'empereur, et mettant ses deux fils à ses pieds : « César, dit-elle, ces infortunés ont reçu le jour dans un » tombeau : que leur sort désarme ta colère ! nous ne les avons » mis au monde que pour augmenter le nombre des supplians » qui implorassent ta clémence et ta pitié, et pour t'engager

37254

» à nous accorder notre grâce pour l'amour de ces innocentes » victimes, qui ne t'ont pas offensé. » Ces paroles arrachèrent des larmes à tous ceux qui étaient présens à ce spectacle attendrissant; mais l'inflexible Vespasien envoya impitoyablement Sabinus à la mort. Éponine voulut être la compagne de son supplice, comme elle l'avait été de sa retraite : elle y marcha avec une contenance fière, qui excitait plutôt encore l'admiration que la pitié. « Je ne regrette point la vie, dit-elle; il m'a été plus » doux de languir dans les ténèbres, qu'il ne me serait agréa- » ble de jouir de la lumière, qui me montrerait Vespasien » sur le trône. Je regarde cet arrêt comme une faveur, puis- » qu'il me délivre de toutes mes angoisses et du joug de son » insupportable tyrannie. » Après avoir prononcé ces paroles, elle porta sa tête sur l'échafaud avec une fermeté qui inspira aux spectateurs deux sentimens opposés, d'indignation contre Vespasien et d'admiration pour Éponine.

ÉTAT DE LA BELGIQUE SOUS LES SUCCESSEURS DE VESPASIEN.

Les Belges confondus dans la masse des nations asservies au joug des empereurs, avaient en quelque sorte perdu leur existence politique. Les peuples respirèrent cependant un air de liberté sous Titus; mais son règne trop court ne leur laissa que des regrets et des souvenirs d'autant plus amers, qu'ils éprouvèrent un terrible contraste sous les règnes de ses odieux successeurs. La Belgique néanmoins ne fut pas aussi exposée aux effets de leur tyrannie, parce qu'elle eut le bonheur d'être soumise à des gouverneurs, dont la sagesse, la justice et la modération, en apportant dans l'exécution

des lois, des tempéramens qui en adoucissent la rigueur, allégeaient le poids de leurs chaînes. Trajan, qui depuis fut élevé à l'empire, nommé sous le règne du farouche Domitien, gouverneur de la seconde Germanique, sut, par la sagesse et la douceur de son administration, maintenir cette province dans un état florissant, qui se soutint sous les règnes de Nerva, de Trajan et d'Adrien, comme sous ceux d'Antonin, qui porta la philosophie sur le trône, et de Marc-Aurèle, qui l'y maintint. Didius Julianus, qui fut gouverneur de la seconde Germanique sous ce dernier règne, contribua comme Trajan, dans le même poste, au bonheur des peuples de cette province par la justice de son administration. Il résista aux efforts des Cauques, et il abattit les forces des Cattes, qui voulaient envahir ces provinces.

Les Belges, comme tous les peuples soumis à l'empire, furent accablés sous l'affreuse tyrannie de Commode, indigne fils de Marc-Aurèle, qui souilla par la bassesse, la crapule et la cruauté, le trône que son père avait honoré par ses vertu .

Les règnes trop courts de Pertinax et de Didius, dont l'un fut assassiné après trois mois, l'autre après cinq, ne purent pporter un remède aux maux du règne précédent, et les nations barbares, connues sous la dénomination générique de Germains, profitant des troubles de l'empire et de la faiblesse des empereurs, réunirent tous leurs efforts pour pénétrer dans les Gaules. L'empereur Septime-Sévère en fit fortifier les frontières, pour arrêter leurs entreprises; mais ni les précautions des Romains, ni leurs victoires, ne purent empêcher ces peuples indomptables de franchir les limites de l'empire.

Irruption des Allemands dans la Belgique.

Les Allemands surtout, dont l'histoire parle pour la première fois à cette époque, peuples venus du nord, formés, comme leur nom paraît l'indiquer, d'un mélange ou plutôt d'un ramas de différentes nations, furent défaits près du Mein, par Caracalla, qui en prit, selon la coutume, le surnom d'*Alemannicus* : ils firent une nouvelle incursion dans les Gaules sous le règne de Gallien en 261.

Chrocus, roi des Allemands, avait conçu le projet de détruire les villes et de massacrer les habitans : sa mère, qui, à toute l'ambition de son sexe, joignait toute la férocité de sa nation, lui avait persuadé que c'était le moyen le plus sûr de parvenir à mériter un grand nom. Chrocus, aussi ambitieux et aussi sanguinaire que sa mère, passa le Rhin à la tête d'une armée formidable dans les environs de Maïence, qu'il prit et qu'il désola. Les murs de Metz tombèrent à l'approche de ce brigand, qui immola les infortunés habitans de cette ville à sa rage insensée : il marchait sur Trèves; mais les habitans, retranchés sur l'amphithéâtre, lui opposèrent une si vigoureuse résistance, qu'ils lui empêchèrent l'approche de leur ville. Chrocus alla cacher sa honte et décharger sa fureur dans les provinces méridionales des Gaules. Déjà, il était parvenu sous les murs d'Arles, dont il se préparait à former le siége; mais il y trouva la fin de ses funestes succès. Un officier romain, nommé Marius, le prit et le reconduisit dans toutes les villes qu'il avait saccagées : il y essuya tous les genres d'ignominie, et il finit ses jours au milieu des tourmens, des opprobres et des malédictions dont l'accablèrent les malheureux qu'il avait si cruellement traités.

ORIGINE DES FRANCS ; LEURS DIFFÉRENTES TRIBUS, LEURS PREMIÈRES INCURSIONS DANS LES GAULES.

Les Francs, originaires, selon les uns, de la Scandinavie, selon les autres, des Marais Méotides, ou qui, plus vraisemblablement, étaient passés d'un pays à l'autre, étaient une ligue ou association de différens peuples germaniques. Ces peuples, qui probablement vinrent dans la suite habiter le pays qui est entre l'Elbe et la Mer Baltique, se trouvant trop resserrés dans ces bornes étroites, cherchèrent un établissement plus vaste et plus commode : ils vinrent se fixer dans le pays situé entre les Allemands, qui avaient avancé leurs limites jusqu'aux rives du Mein, et les Saxons, qui avaient étendu leur domination jusqu'à la partie maritime de la Frise, de la Belgique et des Armoriques : il paraît qu'ils ne prirent le nom de Francs qu'au tems qu'ils occupaient ces contrées : car le nom de Francs n'est point originairement un nom de peuple, mais un titre d'honneur, que ces peuples, unis par l'amour de la liberté, se donnèrent pour indiquer leur intention commune, qui était de défendre leur indépendance contre la domination des Romains, puisque dans leur langue, *franck* signifiait *libre*.

Ces peuples étaient partagés en plusieurs tribus. Les *Sicambres*, qui habitaient le pays borné par la rive droite du Rhin et le cours méridional de la Lippe, étaient un des principaux peuples qui composaient cette ligue fameuse. Les *Tenchtres* et les *Usipètes*, ayant, dès le tems de César, trouvé un asyle chez les Sicambres, avaient fixé leurs demeures dans les terres situées le long du Rhin et de l'Issel,

qui correspondent à la partie méridionale du comté de Zutphen et à la partie orientale du duché de Clèves. Ces deux peuples occupaient, du tems de Tacite, la même étendue de pays et conservaient les mêmes noms, qui, ayant été perdus depuis ce tems, furent confondus avec celui de Sicambres. Les *Chamaves*, qui avaient occupé le pays qu'habitèrent dans la suite les Tenchtres et les Usipètes, ont remplacé les Sicambres, et ils ont été, comme ces derniers, confondus sous la dénomination générique de Francs. Les *Saliens*, voisins des Chamaves, habitaient dans la partie septentrionale du comté de Zutphen, le long de l'Issel, dont le nom latin *Sala* ou *Isala*, retrace celui des Saliens. Les *Bructères*, qui s'étendaient dans une partie des évêchés de Paderborn, de Munster, d'Osnabruck et de la province d'Over-Issel, touchaient à la forêt Hercinie, qui couvrait toute la Germanie. Les *Hattuaires*, qui habitaient ce canton montagneux d'où prennent leurs sources ces petites rivières qui, après avoir arrosé le comté de Zutphen, se jettent dans l'Issel, étaient placés entre les Bructères et les Caninéfates, peuples qui occupaient l'extrémité de la Batavie terminée à l'Océan.

C'est au milieu du troisième siècle, c'est-à-dire, vers l'an 240, que ces peuples, qui, à cette époque n'étaient encore connus que sous le nom de Germains, firent les premiers efforts pour pénétrer dans les Gaules, et ils parvinrent à passer le Rhin. Aurélien, qui commandait une légion près de Maïence, les arrêta et les défit complètement; il en tua sept cents, et en prit trois cents, qu'il vendit comme des esclaves, en leur mettant, selon la coutume, une couronne de fleurs sur la tête. Ce général, parvenu à l'empire, sut contenir les Francs sous son règne. Mais les troubles qui suivirent sa mort, ranimèrent leur espoir et réveillèrent leur audace. Toutes ces

hordes barbares qui habitaient les marais que forme le Rhin à son embouchure, Bataves, Frisons, Caninéfates, réunis aux Sicambres, aux Chamaves, aux Allemands et aux Vandales, passèrent le Rhin, et après avoir été souvent battus et repoussés, ils étendirent insensiblement leurs établissemens sur la rive gauche du Rhin, où ils se mêlèrent aux différens peuples de la Belgique, se contentant d'être considérés comme alliés ou tributaires des Romains, et les empereurs confièrent à ceux qui s'étaient enrôlés dans les légions, la garde des frontières et leur donnèrent des terres à cultiver ou à défricher.

Les peuplades de Francs, qui n'avaient point été soumises à la domination romaine, s'étaient réunies aux Saxons, et ne cessaient d'infester les côtes de la Belgique. Ces peuples indomptables étaient toujours repoussés et jamais réduits : leurs désastres ranimaient, pour ainsi dire, leurs forces, et ils n'attendaient, après avoir été battus, que le moment favorable pour se relever et se venger de leurs défaites. Ils profitèrent des troubles causés par les querelles des fils de Constantin, que la soif de régner arma l'un contre l'autre, et ils saisirent la circonstance où Constantin, qui avait voulu envahir les états de son frère Constant, venait d'être assassiné à Aquilée par ordre de ce frère : ils se répandirent donc sur les terres de l'empire; c'est dans la deuxième Germanique qu'ils exercèrent les plus grands ravages. Constant, accouru de l'Italie dans les Gaules, livra deux grandes batailles à ces barbares : ils furent battus, mais pas domptés; et tout le fruit que Constant retira de cette victoire, fut de forcer les Francs à souscrire un traité de paix et d'alliance avec les Romains.

Cette paix forcée ne fut ni sincère ni durable. La haine invétérée des Francs n'était que concentrée, leur audace n'était que comprimée. Ils attirèrent donc de nouveau les Saxons

et les Allemands à leur parti, et ils vinrent infester toutes les Gaules. Julien les arrêta et les défit, et tous ces barbares, frappés de terreur, repassèrent le Rhin. Julien, que les soldats venaient d'élever à l'empire, conçut le hardi projet d'aller les chercher dans leurs habitations. Les Germains effrayés envoyèrent des députés à Julien pour lui demander humblement la paix, et il leur accorda une trève de dix mois.

Mais les Allemands ne voulaient pas se soùmettre, et ils n'attendaient qu'un moment favorable pour renouveler leurs brigandages. Julien profita de l'intervalle de repos que la trève lui laissait, pour s'occuper des moyens de prévenir les entreprises des Allemands ; et sans attendre la saison (*a*), il tombe à l'improviste sur les barbares.

Déjà, il était arrivé à Tongres, où une députation de Saliens vint le trouver pour lui demander la paix. Ces peuples étourdis de cette attaque imprévue, s'humilièrent et se soumirent à Julien avec leurs biens et leurs enfans. Le vainqueur eut la sage politique de les ménager en leur laissant la liberté de vivre où ils s'étaient fixés.

Julien passe le Rhin et la Meuse, et entre dans le pays des Chamaves. Le roi de cette contrée était venu au-devant du prince pour lui demander la paix; mais Julien lui répondit qu'il ne la lui accorderait qu'à la seule condition de livrer son fils comme otage. « Hélas ! s'écria le roi, fondant en larmes, » que mon fils ne vit-il encore ! que je m'empresserais de

(*a*) Le mois de juillet était, au rapport d'Ammien Marcellin, le tems où les opérations militaires commençaient dans les Gaules. Cette circonstance prouve combien la température de nos climats est changée. Or on ne peut attribuer cette longueur des hivers qu'aux grandes forêts qui couvraient la surface des Gaules et surtout de la Belgique.

« le livrer à votre générosité ! il vivrait sans doute bien plus » heureux sous vos lois, que sur mon trône; mais ce fils in- » fortuné a péri sous vos coups ; et peut-être n'a-t-il éprouvé » cette funeste destinée, que parce qu'il vous était inconnu. » Les sanglots étouffent la voix de ce malheureux père, et les officiers qui l'accompagnaient, mêlent leurs larmes à celles de leur prince. Pénétré de compassion à ce spectacle touchant, Julien peut à peine, lui-même, retenir ses larmes : il cède aux mouvemens de sa générosité naturelle, et, comme par un coup de théâtre, il fait soudain paraître au milieu de l'assemblée le jeune prince des Chamaves, qui avait été pris par les Francs, et gardé avec un soin extrême par Julien. « Ce fils que vous voyez, dit-il, vous a été enlevé par le sort » de la guerre; mais il vous est rendu par la grâce de la » providence et par la clémence des Romains. Je le regarde » et je le retiens comme otage. J'aurai pour ce jeune prince » tous les soins et tous les égards que méritent son rang et » ses malheurs. C'est le droit de la guerre qui l'a mis dans » mes mains : il sera donc le garant des conditions que je » vais vous proposer; et je vous préviens que si, après » les avoir acceptées, vous osiez les enfreindre, vous ne de- » vez plus attendre de ma clémence, ni égards, ni ména- » gemens, ni grâce. Je ne ferais pas cependant retomber la » peine due à votre faute sur un otage innocent; mais si » vous aviez l'imprudence de me tromper, je me souvien- » drais que vous avez eu la témérité de me provoquer; » et je saurais vous apprendre, par un terrible exemple, » qu'on n'attaque pas et qu'on ne trompe pas impunément les » Romains. » Les Chamaves, aussi ravis d'étonnement et d'admiration, que pénétrés d'attendrissement et de reconnaissance, se jettent aux genoux de Julien. « Ce n'est point un ennemi, » disaient-ils, ce n'est point un homme, c'est un dieu que

» nous venons d'entendre. » Le traité est conclu, la paix est assurée, et ces peuples, après avoir éprouvé la valeur et redouté la puissance de Julien, reçoivent ses lois et chérissent ses vertus.

Julien, poursuivant le cours de ses exploits, força enfin les rois allemands à lui demander la paix, qu'il leur accorda généreusement. Mais la mort de ce prince ranima toutes les espérances des barbares, qui recommencèrent leurs incursions. L'empereur Valentinien, pour en arrêter les progrès, fit construire des digues, bâtir des forts, élever des tours sur toute la rive du Rhin, de sa source à son embouchure. Mais ces hordes redoutables, que le désir du butin arrachait à leurs retraites, pour assouvir leur avidité, bravèrent encore ces impuissantes barrières. Un déluge de Saxons, franchissant les écueils et affrontant les dangers, venait d'un cours précipité, inonder la seconde Germanique, c'est-à-dire, la plus grande partie de la Belgique moderne. Le fier Allemand, au jour fixé pour l'entrevue, parut sur les bords du Rhin, affectant, au milieu du fracas que faisaient ses soldats avec leurs boucliers, un orgueil et une contenance qui annonçaient qu'il se regardait comme l'arbitre suprême de la paix. Valentinien, environné d'une nombreuse suite de ses troupes, se rendit avec confiance à l'autre bord. Dès que le calme eut succédé aux mouvemens tumultueux et aux cris bruyans des barbares, les conférences furent entamées paisiblement et l'alliance solennellement jurée. Macrien, dans tout le reste de sa vie, donna des preuves de sa constante disposition à entretenir la bonne harmonie. Après cette cérémonie, Valentinien retourna à Trèves pour y passer l'hiver. Trèves était, dans ce tems, considéré comme la capitale de l'empire, et les Tréviriens, qui occupaient la province de Luxembourg, tenaient, comme autrefois les Nerviens, le premier rang parmi les peuples de la Belgique.

La Belgique était à peine délivrée de ces terribles ennemis, qu'elle fut désolée par les incursions de ces peuples féroces, connus sous le nom de Huns, dont l'historien Jornandès donne une si terrible idée par son mot sur l'origine qu'il leur attribue dans son imagination, en disant qu'ils sont nés du commerce des diables avec les sorcières. Ces peuples étaient répandus sur les rives de la mer glaciale : ils surpassaient en férocité tous les autres peuples sauvages ou nomades : ils faisaient de profondes incisions à leurs enfans dès l'instant de leur naissance pour les habituer à la douleur : ils se nourrissaient de chair simplement mortifiée entre le dos du cheval et les membres du cavalier : ils n'avaient point de demeure fixe ; ils menaient une vie errante dans les forêts et les montagnes avec leurs troupeaux et leurs familles ; leurs habits étaient des tissus de peaux de bêtes sauvages, qu'ils n'ôtaient que quand la carie les avait décomposés et dépecés ; leurs coiffures étaient des espèces de bonnets de peau courbés ; leurs jambes étaient couvertes de cuir de bouc, et leurs souliers n'avaient point de formes : ils passaient à peu près leur vie à cheval ; ils y mangeaient, ils y dormaient et y faisaient leurs affaires : ils étaient inconstans, perfides, colères et avares. La religion ne pouvait mettre un frein à leurs passions, puisqu'ils n'en reconnaissaient et n'en professaient aucune.

Les Alains, voisins des Huns, habitaient les vastes solitudes de la Scythie, menant une vie semblable à celle des Huns : ils ne connaissaient point l'art de cultiver la terre : ils ne se nourrissaient que de lait et de viande : ils n'avaient aucun signe extérieur de culte, ni temple, ni autel, ni idoles.

Les Huns, ayant répandu la terreur et porté le carnage dans le pays des Alains et des barbares du voisinage, forcèrent ceux qui échappèrent au massacre, à les suivre. Les

Vandales, peuple originairement germain, subjuguèrent dans la suite toutes les nations barbares qui étaient dans leur voisinage, Saxons, Quades, Marcomans, Sarmates, et qui furent confondues sous la dénomination générale de Vandales, et quelquefois de Goths ou de Huns.

Le tems approchait où l'Europe, menacée d'une invasion générale, devait être la proie des barbares qu'avait vomis l'Asie. Déjà, ils avaient poussé sur mer leurs incursions jusqu'à l'embouchure du Rhin, et sur terre jusqu'aux environs de Cologne. Ces barbares, devenus plus forts par leur réunion avec les Alains, pénétrèrent dans la seconde Germanique, où ils dévastèrent la ville de Tongres, qui, dans ce tems, était une cité vaste et populeuse.

Les Francs, saisissant ces circonstances où les embarras que les barbares suscitaient à l'empire, rendaient leurs services nécessaires, prenaient insensiblement une grande influence et un puissant ascendant dans cet empire chancelant. Les uns étaient établis dans la Belgique, où ils étaient passés sous la dénomination des Romains : les autres, qui étaient demeurés dans la Germanie, sous l'antique constitution des Francs, avaient contracté des alliances avec les Romains; et les uns comme les autres, parvenus aux premières dignités de l'empire, tant civiles que militaires, prêtaient leurs secours aux Romains contre les barbares qui attaquaient l'empire; mais ce secours même devint funeste aux premiers. Les Francs, en effet, en combattant pour les Romains, se formèrent à leur discipline et à leur tactique, qui furent comme les instrumens dont ils se servirent pour renverser le colosse dont ils avaient été les soutiens et les appuis. Les rapports intimes qu'ils avaient avec les Romains, leur avaient découvert d'ailleurs l'état d'affaiblissement où était l'empire, qui était sourdement miné par ses discordes intestines et entraîné par son pro-

pre poids. Les empereurs étant, par cette fatale nécessité, comme asservis à leurs turbulens protecteurs, se trouvaient dans la déplorable alternative d'être ou leurs jouets ou leurs victimes, et ils étaient forcés, et, pour ainsi dire, condamnés ou à plier sous leurs lois, ou à tomber sous leurs coups.

L'intérêt, ou pour mieux dire, le danger commun réunit les Francs et les Belges. Les Vandales, sous le règne d'Honorius, profitant de la faiblesse de ce jeune prince, passent le Danube, inondent la Germanie, où, s'étant joints aux Alains, aux Marcomans, aux Hérules, aux Suèves, aux Allemands, aux Saxons, aux Bourguignons, ils s'avancèrent aux bords du Rhin. Cette horde redoutable, ayant passé le Rhin le dernier jour de l'an 406, se précipita comme un torrent dans la première Germanique et dans la seconde Belgique. La ville de Maïence fut détruite, et les territoires de Worms, de Spire, de Strasbourg, de Reims, d'Arras, de Boulogne et de Tournai furent livrés à la dévastation et au pillage, et les habitans de ces cantons, arrachés à leurs foyers, furent entraînés dans la Germanie.

Les légions romaines de la Grande-Bretagne, effrayées de ce déluge d'ennemis, volèrent au secours des Gaules, ayant à leur tête un soldat, nommé Constantin, à qui elles avaient déféré l'empire. Les Francs et les Belges se joignirent aux Romains pour combattre les ennemis communs des nations. Ces barbares furent complètement défaits dans une grande bataille, qui se donna sur les limites du pays des Nerviens. C'est souvent, en politique, le succès qui fait le droit et qui fonde la légitimité. Cette grande victoire affermit donc, ou plutôt justifia l'usurpation de Constantin, que les peuples de la Grande-Bretagne regardèrent comme leur prince légitime. Les Belges, que cet exemple avait ani-

més, formèrent le projet de se soustraire à la domination des Romains, auxquels ils ne restaient alliés que par une soumission forcée ou apparente : pour parvenir plus sûrement à leur but, ils resserrèrent plus étroitement les nœuds de l'alliance qu'ils avaient contractée avec les Francs, qui, comme les Belges, supportaient impatiemment le joug des Romains.

Les Francs et les Belges, liés par leur origine commune, et plus encore, peut-être par leur malheur commun, se liguèrent donc contre les Romains pour envahir la Gaule.

Cette association qu'on fixe à l'an 409 environ, commença par les Batayes, les Sicambres, les Ménapiens, les Pémanes, les Taxandres, les Éburons et les Tongrois. Les Arboriches (*a*) prirent les armes contre les Francs, qui, se trouvant dans l'impuissance de réduire ces peuples par la force, leur proposèrent d'embrasser leur parti. Les Arboriches, ayant accepté cette proposition, cimentèrent cette alliance par des mariages. Les Atuatiques et les Condrusiens, imitant l'exemple des Arboriches, renforcèrent cette union, tellement que tous ces peuples ne formèrent plus qu'une même nation. Les légions gallo-belges, qui occupèrent cette frontière de la Gaule du côté de la seconde Belgique, étaient la partie de tout l'empire où l'esprit guerrier, la discipline militaire et la valeur romaine s'étaient le plus constamment et le plus purement conservés.

Les barbares de la Germanie, profitant de cette tendance générale qu'avaient tous leurs peuples à secouer le joug odieux de la puissance romaine, secondèrent leurs efforts, et par-

(*a*) Ces peuples, selon l'opinion que je regarde comme la mieux appuyée, habitaient dans le Brabant et les pays voisins et dans une partie de la Flandre, de la Hollande et de la Zélande.

vinrent aisément à en affranchir les peuples de la Grande-Bretagne avec une partie des Gaules, dans lesquelles étaient compris les Arboriches, les Taxandres, les Tongrois et les Belges voisins.

Ces Belges chassèrent les magistrats et les gouverneurs romains : ils s'affranchirent des lois auxquelles ils étaient soumis, et par une suite nécessaire de leur défection, ils se donnèrent une nouvelle forme de gouvernement, qui était une sorte de démocratie militaire. Les vétérans romains, à qui les empereurs avaient accordé des terres sur les frontières des Gaules, voyant que, dans l'impossibilité où ils étaient de retourner à Rome, il ne leur restait d'autre alternative que de se réunir avec les Belges et les Francs, ou de se mêler avec les barbares, prirent le parti de livrer leurs personnes, leurs drapeaux et leurs postes aux Francs et aux Belges réunis.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

LES BELGES ASSOCIÉS AUX FRANCS.

409. — 638. *Espace : 229 ans.*

L'EMPIRE romain penchait vers sa ruine. Cet immense colosse, qui écrasait les nations, était entraîné par son propre poids. La lâcheté, l'imbécillité, la bassesse et le despotisme des empereurs; l'injustice, l'avarice, les concussions et les brigandages des ministres, des favoris et des magistrats; l'anéantissement de la discipline, du courage et de l'honneur dans les troupes; le goût du plaisir, du luxe et de l'oisiveté dans le peuple, toutes ces causes, qui avaient insensiblement amené le mépris des lois et la corruption des mœurs, conspiraient à saper les fondemens et à hâter la chute de l'empire ébranlé. Les barbares, en combattant pour ou contre les Romains, avaient acquis par degrés des connaissances dans l'art et la discipline militaires, et parvinrent à égaler en tactique les Romains dégénérés, qu'ils surpassaient en valeur.

Les Francs, devenus plus forts tant par l'alliance des Belges, que par la faiblesse des Romains, se maintinrent dans leurs conquêtes et se fixèrent dans la Tongrie, où ils créèrent par cantons et par cités des rois *chevelus*, de la famille la plus distinguée de leur nation (*a*).

(*a*) Ces rois étaient appelés *chevelus*, parce que c'était, dit Agathias, un usage établi chez les rois des Francs de laisser, dès leur

La Tongrie était la partie de la Belgique habitée par les anciens Tongrois, peuples qui, dans l'antiquité, occupaient la partie de l'Allemagne arrosée par le Tanger, rivière qui se jette dans l'Elbe à Tangermand, dans la Basse-Saxe. Ces peuples, qui ont pris leur nom de celui de cette rivière, appelée également *Tonger*, se trouvant trop resserrés dans leur ancienne patrie, sont venus anciennement fixer leur demeure dans une partie de la Belgique, où ils ont été dans le principe désignés sous la dénomination de Germains, qui, ayant d'abord été restreinte aux Éburons, aux Condrusiens, aux Cérésiens, aux Pémaniens et aux Ségniens, fut appliquée dans la suite à toutes les nations germaniques qui avaient passé le Rhin pour venir habiter la Belgique. Ces nations, dont les Tongrois devaient être une des principales, abandonnèrent, dès qu'elles en eurent la liberté, ce nom de *Germains* pour prendre celui de *Tongrois*, parce que, très-probablement, il leur retraçait celui de leur ancienne origine et de leur ancienne patrie, et le nom de Tongrie, qui resta à ces contrées, s'étendit à toute la Belgique.

Les Francs, ayant définitivement établi leur domicile dans ce pays, se constituèrent en assemblée nationale pour délibérer sur la forme du gouvernement que la nation voudrait adopter, et elle se décida pour le monarchique. Pharamond, fils de Marcomir, fut élevé sur le pavois, selon l'antique usage des Germains, qui élevaient sur le bouclier et soutenaient sur leurs épaules celui qu'ils appelaient au commandement. Le berceau de la monarchie française est donc la Bel-

---

enfance, croître leurs cheveux, qu'ils partageaient également des deux côtés pour les laisser tomber avec grâce sur leurs épaules. Cette sorte de chevelure était regardée comme une prérogative attachée à la famille royale.

gique; car c'est dans la Taxandrie, pays qui correspond en grande partie à la Campine, que Pharamond a été proclamé roi. Ce prince doit donc être regardé autant comme le roi des Belges que comme celui des Francs.

Mais comme les Belges de cette frontière, confondus avec les Francs, étaient compris sous le nom générique de Francs, Pharamond a été nommé roi des Francs, et non roi des Belges. Cette élection, que les historiens attribuent généralement aux Francs, est donc vraisemblablement particulière aux Belges, ou au moins commune aux Arboriches, aux Taxandres et aux Belges voisins.

La juste haine que les Belges portaient au nom romain, a été sans doute un puissant motif pour les engager à seconder les efforts des Francs, et à favoriser leurs entreprises. Les impôts excessifs, l'orgueilleuse dureté et le despotisme intolérable dont les Romains accablaient les Belges depuis cinq cents ans, avaient rendu justement odieux le joug de ces maîtres superbes. On ne peut cependant disconvenir que les Romains n'aient contribué à donner à la Belgique une nouvelle face et une certaine splendeur, qui lui était inconnue dans son état primitif. Les villes qu'ils y ont bâties, les magnifiques chemins qu'ils y ont construits, les principes de législation, les idées de civilisation et même d'urbanité qu'ils y ont introduites, sont certainement des avantages réels, dont on apprécie moins la valeur, parce que les effets en rejaillissent plutôt sur la nation que sur les individus. Comme au reste les Belges avaient plus souffert des maux que les Romains leur avaient faits, qu'ils n'avaient joui des biens qu'ils leur avaient procurés, ils n'éprouvèrent et ne témoignèrent jamais dans la suite le moindre regret d'avoir secoué le joug des Romains, puisque, pendant le long espace qu'ils furent soumis à la domination des Francs, ils ne laissèrent échapper aucune de ces plaintes, ne firent éla-

ter aucun de ces mouvemens, aucune de ces séditions et de ces mutineries, qui étaient si fréquentes sous l'empire des Romains.

Clodion, fils de Pharamond, ayant conquis les cités les plus considérables de la *seconde Belgique*, établit le siége de son empire à Diest (c'est du moins l'opinion la plus accréditée), prit Tournai, emporta Cambrai, détruisit Bavai et Famars, et borna l'empire des Francs aux rives de la Somme.

Mérovée (*a*), prince du sang royal des Francs, qui succéda à Clodion, transféra le siége de son empire à Tournai, où ses successeurs ont également fixé leur résidence. Ce prince réunit la *première Germanique* à l'empire des Francs.

Childéric, son successeur, après avoir perdu et repris ses états, prit Cologne, qui était la capitale des deux cités qui formaient la *seconde Germanique*, emporta Trèves et Metz, et soumit à ses lois la *première Belgique*. Il mourut à Tournai, et y fut enterré. Son tombeau y a été découvert en 1653.

Clovis, fils de Childéric, conquit le reste des Gaules; il s'empara, dans la *seconde Belgique*, des cités de Soissons, de Reims et de Châlons, et il transféra le siége de la monarchie à Soissons. Il prit Tongres, qui était la capitale des deux cités qui composaient la *seconde Germanique*, et soumit, par la prise de cette capitale, le reste de cette grande cité : il ajouta à ces importantes conquêtes, celles de Senlis et de Beauvais, et il acheva ainsi la conquête de la *seconde Belgique*. La domination des Romains est donc entièrement abolie dans toute l'étendue de la Belgique, qui désormais est soumise à l'empire des Francs.

Les états de Clovis furent après sa mort partagés entre ses fils. Thiéri eut pour son partage le royaume de Metz;

(*a*) C'est ce prince qui donna son nom à la première dynastie des rois Francs, dite des *Mérovingiens*.

Clodomir, celui d'Orléans; Childebert, celui de Paris, et Clotaire, celui de Soissons. La Belgique fut donc ainsi partagée entre Thiéri et Clotaire, de sorte que le premier en eut la partie qui était comprise entre le Rhin et l'Escaut, et le second, celle qui était renfermée entre l'Escaut et l'Océan.

Clotaire, ayant survécu à ses frères et ses neveux, devint roi de toute la monarchie.

Les quatre fils de Clotaire, après la mort de leur père, partagèrent ses états en quatre royaumes, qui n'eurent point d'autre nom que celui de leur roi ou de leur capitale. Le crapuleux Caribert régna à Paris; le faible Gontrand, à Orléans; le brave Sigebert, à Metz, et le féroce Chilpéric, à Soissons. Chilpéric, après avoir perdu et recouvré ses états, obtenu et violé la paix; poursuivi par son frère Sigebert, qu'il avait lâchement trahi; chassé par ses sujets, qu'il avait indignement traités, vint se sauver à Tournai avec sa femme et ses enfans; et les grands de son royaume, à qui les fureurs de Frédégonde, indigne concubine de Childéric, avaient rendu ce prince odieux, envoyèrent des députés à Sigebert pour lui offrir le trône de Soissons. Brunehaut, épouse de Sigebert, issue du sang royal des Goths, femme artificieuse, sanguinaire, vindicative, déguisant tous les vices les plus odieux du cœur sous les grâces les plus séduisantes du sexe, engage Sigebert, sur lequel elle exerçait un empire absolu, à porter le dernier coup à Chilpéric. Sigebert, qui y était déjà assez porté, commence par s'emparer des états de son frère, et après avoir divisé son armée en deux corps, il envoie l'un devant Tournai, pour assiéger Chilpéric, et il conduit l'autre à Vitri, où le peuple, l'armée et les grands assemblés, l'ayant élevé sur le bouclier, le proclamèrent roi. Sigebert, se voyant à la tête d'une armée formidable, dévouée à ses intérêts, fit aisément la conquête des états de

son frère. Mais Frédégonde, dont le crime était l'arme et la ressource ordinaire, fit venir en secret deux habitans de Térouanne, en qui elle avait une entière confiance. C'étaient deux scélérats aussi redoutables par leur taille que par leur méchanceté. Frédégonde, après leur avoir exposé son dessein, leur remet deux couteaux empoisonnés : elle leur fait ensuite avaler un breuvage propre à inspirer la fureur : elle leur promet les plus magnifiques récompenses, s'ils réussissent ; et s'ils échouent, elle leur assure qu'elle donnera une grande somme pour faire prier Dieu pour le repos de leur ame. Les deux assassins, ayant trouvé le moyen de sortir de Tournai, se rendent au camp de Sigebert : ils assurent qu'ils ont des commissions importantes à lui remettre, et parviennent à se faire introduire : ils se placent aux deux côtés du roi, et lui enfoncent leurs couteaux dans les flancs. Le roi tombe; deux seigneurs qui s'étaient avancés pour le secourir, sont massacrés à ses côtés. Les gardes du roi, accourus au bruit, fondent sur les assassins, qui expirent sous leurs coups.

Chilpéric avait laissé un fils, nommé Clotaire, qui, ayant réuni, comme son aïeul, toute la monarchie, affermit sa domination par le massacre de tous les princes de son sang.

La France, qui, après Clotaire II, passa à son fils Dagobert I, fut partagée, après la mort de ce dernier, en 638, à ses deux fils, Sigebert II, qui eut l'Austrasie (*a*) ou France orientale, et Clovis II, qui eut la Neustrie ou France occidentale.

(*a*) Le pays situé entre l'Escaut et la Scarpe, formait la limite de l'Austrasie, comme paraît l'indiquer l'étymologie du nom de ce pays, qui était appelé *Osterbant*, d'*Ooster*, orient, et *bant*, limite. Ce pays fut dans la suite appelé par corruption *Ostrevan* avec le titre de comté, dont Bouchain était la capitale.

ÉTABLISSEMENT ET PROGRÈS DE LA RELIGION CHRÉTIENNE DANS LA BELGIQUE.

L'époque à laquelle la religion chrétienne s'est établie dans la Belgique, serait difficile à fixer, parce qu'il ne nous est point resté de monumens des historiens contemporains sur ce point. Les vies des saints qui ont propagé dans ces provinces la doctrine évangélique par la prédication, ou qui l'ont scellée par le martyre, n'ont été écrites que dans des siècles postérieurs aux événemens. Ce sont les Romains préposés à la garde du Rhin sous les empereurs, qui, selon les apparences, ont donné aux Belges la connaissance de l'évangile; car tout paraît annoncer que, dans le nombre de ces Romains, il se trouvait plusieurs chrétiens. Leurs joyaux et leurs meubles, telles que les pierres, les urnes, les anneaux, qui ont été retrouvés dans différens endroits, particulièrement sur les rives du Vahal, dans les environs de Nimègue, portent des empreintes qui représentent des figures symboliques tirées de la religion chrétienne. C'est souvent une croix; c'est tantôt un agneau, tantôt un poisson, symboles du Christ, qui a racheté les hommes par le sacrifice de sa vie, et les a régénérés par les eaux de la sainte piscine. C'est quelquefois une ancre, image de l'espérance ferme des chrétiens, ou un vaisseau, emblème de l'église qui est le refuge des chrétiens contre les entreprises des infidèles, comme l'arche était l'asyle des hommes contre les eaux du déluge. Ce sont les lettres grecques C P, les deux premières du nom du Christ, ou A et O, la première et la dernière de l'alphabet, qui désignent, suivant l'expression du texte sacré, l'idée de Dieu, qui est *alpha* et *omega*, *principium et finis*, le commencement et la fin.

Les Francs, qui succédèrent aux Romains dans la possession de la Belgique, n'y troublèrent point les chrétiens. Dès le règne de Chilpéric, un grand nombre de seigneurs Francs s'étaient convertis à la foi chrétienne. Arbogaste (c'était le fils de celui qui avait assassiné Valentinien III), qui gouvernait avec le titre de comte le pays ou cité de Trèves, ne se contenta pas de protéger les chrétiens; il embrassa lui-même le christianisme.

Dès le commencement du quatrième siècle, la Belgique avait des évêques particuliers. Un des plus célèbres fut S. Victricius, qui annonça Jésus-Christ dans le pays des Nerviens et des Morins. Les forêts et les rivages de ces contrées étaient infestés par des brigands. Les prédications de ce saint homme contribuèrent à la civilisation de ces peuples barbares. Mais dans la seconde Belgique et la seconde Germanique, la religion chrétienne n'eut pas un sort si favorable. Dans les parties méridionales, les cérémonies chrétiennes étaient rarement pratiquées, et dans les septentrionales, elles étaient presque entièrement proscrites. Les Vandales, les Huns, les Alains avaient dispersé ou massacré les chrétiens, dévasté et profané les églises, persécuté et chassé les ministres. A Tournai, tous les chrétiens avaient été chassés de la ville par un édit.

La conversion de Clovis rendit la paix à l'église dans toute l'étendue de ses états. Ce prince, avec le secours et la coopération de St. Remi, établit des évêques dans les églises que la persécution avait forcé les chefs d'abandonner, St. Vaast à Arras, St. Antimonde à Téroüanne, St. Falcon à Tongres: il rappela St. Eleuthère à Tournai, où il administra le baptême à une multitude infinie de nouveaux prosélytes. Pour propager avec plus de succès et de rapidité le christianisme dans ces contrées, il fonda de nouveaux siéges à Tongres et à Cologne,

à Trèves, à Cambrai et à Arras. Mais les nouveaux évêques trouvèrent tant d'obstacles dans le caractère féroce et dans l'opiniâtre résistance des habitans, que tout le pays qui, dans la suite, fut appelé Hainaut et Brabant, avec la plus grande partie de la Flandre, plongés dans les plus épaisses ténèbres du paganisme, ne furent convertis à la foi catholique que plus de 150 ans après Clovis.

St. Amand fut le premier qui entreprit de venir dans ces contrées déraciner les erreurs que les barbares y avaient répandues. Mais l'obstination des habitans lui avait ôté l'espoir de pouvoir les amener à la connaissance de la vérité par la voie de la persuasion : il obtint donc un rescrit du roi Dagobert, portant que celui qui refuserait d'embrasser la foi chrétienne, serait contraint par l'autorité publique à recevoir le baptême. Cet ordre n'était sans doute puisé ni dans les principes ni dans l'esprit de la religion chrétienne, qui ne connaît point d'autres armes que celles de la persuasion, de la douceur et de la charité. St. Amand vint donc, vers l'an 630, établir le théâtre de sa mission dans les environs de Gand et de Tournai ; mais il y fut si mal accueilli, si mal traité, qu'il se vit réduit à la plus profonde misère et au plus pitoyable dénuement, ne se procurant qu'avec peine les plus grossiers alimens, qu'on lui refusait : il y essuya même les plus grands outrages, les injures, les affronts, les coups. Ces traitemens barbares ne purent cependant pas ébranler sa constance. Tous ses compagnons rebutés l'abandonnèrent, et il n'en persévera pas moins dans son dessein, qu'il parvint à réaliser. Un grand nombre d'habitans finirent par embrasser le christianisme, et il voulut, avant de quitter cette contrée, y laisser des monumens de sa mission. Il fonda à Gand un monastère, qui dans la suite fut érigé en chapitre et en cathédrale : il bâtit également à Anvers une église dédiée à St. Pierre et

St. Paul, et il fut puissamment secondé dans ses travaux apostoliques par St. Bavon et Ste. Itte.

Bavon était issu d'une illustre famille de la Hesbaie, où il avait exercé les fonctions de comte, et il fit la donation de ses immenses richesses à l'église.

Itte ou Iduberge était femme de Pepin de Landen. Les sollicitations de St. Amand l'engagèrent, après la mort de son époux, à fonder un monastère, qui a été le berceau du chapitre de Nivelles, où elle prit le voile avec sa fille Gertrude, qui y succéda à sa mère, comme abbesse.

L'exemple que donna la famille de Pepin, qui égalait en richesses et à peu près même, en autorité, les maisons souveraines de ce tems, eut une puissante influence sur l'esprit des seigneurs du pays, dont la plupart s'empressèrent de fonder, de doter et de protéger les monastères. Ces institutions, on ne peut le dissimuler, opérèrent un effet salutaire tant par rapport à la civilisation, qu'à l'agriculture. Les habitans, adoucis par la morale et la pratique d'une religion douce et bienfaisante, se dégoûtèrent insensiblement de leur vie errante et indisciplinée et de leurs grossiers besoins. Ils s'adonnèrent sans relâche au défrichement des terres, et ils se firent un abri du voisinage des abbayes contre les vexations et les brigandages des petits seigneurs que le gouvernement féodal produisait en foule. Les terreins incultes qu'on accorda aux moines pour les défricher, prirent insensiblement, par leurs soins et leurs travaux, une face nouvelle, et ces contrées désertes, présentant un aspect moins sauvage, virent s'élever au milieu de leurs landes et de leurs forêts, des cabanes, des maisons, des métairies, qui formèrent enfin des villages, des bourgs et des cités.

St. Liévin, évêque d'Écosse, marchant sur les traces de St. Amand, vint exercer son zèle dans le pays de Brabant,

qui, dans ce tems, était renfermé entre la Haine, l'Escaut, le Rupel et la Dendre. Un nombre infini d'habitans de ce pays abandonna ses anciennes erreurs et ses mœurs grossières pour embrasser une doctrine plus sensée et adopter une morale plus humaine. Cependant le saint apôtre fut la victime de son zèle. Les habitans de Hauthem, dans le pays d'Alost, le signalèrent comme un imposteur, qui, sous le prétexte de sauver les ames, ne cherchait qu'à extorquer les biens et les trésors de ceux qu'il avait trompés, et une bande furieuse, séduite et entraînée par ces clameurs populaires, assaillit et assassina le vertueux missionnaire.

St. Éloi vint dans le même tems exercer son apostolat parmi les peuples de Flandre, d'Anvers et de Zélande, qui commencèrent par le recevoir en ennemis, et finirent par l'accueillir, l'écouter et le suivre en dociles prosélytes. Il renversa les temples dédiés aux faux dieux, et il détruisit toutes les espèces d'idolâtrie dans tous les lieux où il en rencontra des traces.

St. Ghislain, né à Athènes, selon l'opinion commune, opéra dans le Hainaut une semblable révolution. Il bâtit un petit monastère dans l'endroit qui était appelé *Ursidongus*, parce qu'on y avait trouvé un ours avec ses petits, et qui depuis prit le nom de St. Ghislain. Il engagea par ses pressantes exhortations, une dame d'une illustre famille de ce pays, appelée Waudru, à fonder un monastère dans l'endroit nommé alors *Castrilocus*, qui, s'étant peuplé et augmenté dans la suite, devint la capitale du Hainaut sous le nom de Mons.

S. Magloire, époux de Ste. Waudru, qui, selon les annalistes du pays, y avait exercé les fonctions de comte, bâtit également un monastère à Soignies, où il vécut saintement.

Cependant tous ces nouveaux chrétiens alliaient toujours,

par un monstrueux mélange, les pratiques chrétiennes aux superstitions païennes. Les pasteurs, par leurs exhortations, les princes, par leurs lois, firent tous leurs efforts pour abolir ces scandaleux abus, qui néanmoins ne disparurent que quand le tems, souvent plus puissant que la raison et la force, eut effacé de l'esprit des nouveaux chrétiens les idées et les usages du paganisme, qui insensiblement tombèrent dans l'oubli et la désuétude.

TROISIÈME ÉPOQUE.

LA BELGIQUE SOUMISE A L'AUSTRASIE SOUS LE GOUVERNEMENT DES MAIRES DU PALAIS.

638. — 855. *Espace : 217 ans.*

L'AUSTRASIE comprenait dans sa vaste étendue les quatre provinces qui formaient la division de la Belgique ancienne, savoir : la première et la seconde Belgique, la première et la seconde Germanique (*a*).

C'est à l'époque du partage de la France entre les deux fils de Dagobert, en 638, que commence la puissance des maires du palais. Cette charge, dont l'origine remonte au règne de Clotaire, et peut-être même à celui de Clovis, n'était dans le principe qu'une simple dignité connue sous le nom de *major domûs regiæ*, amovible au gré du prince, parce que tant que les rois surent maintenir leur autorité, celle de ces officiers étaient circonscrite dans de justes bornes. Mais quand le sceptre fut tombé dans les mains de ces princes sans énergie et sans talens, qui, contens du vain titre de roi, en laissaient

(*a*) On peut voir à ce sujet une très-savante dissertation insérée au tome 3 *Act. SS. Belg.*, pag. 34[illegible] suiv., dans laquelle l'auteur démontre par des passages extraits des annales et des diplomes du tems, que ces diverses provinces étaient du ressort de l'Austrasie.

exercer les fonctions par leurs ministres, les maires du palais, profitant de la faiblesse de ces imbéciles monarques, augmentèrent insensiblement leur pouvoir, en affaiblissant, en enchaînant et en absorbant l'autorité royale, avilie par les vices et la mollesse des rois, qui n'étaient plus que des fantômes décorés, dont le nom de *fainéans* (*a*) exprime la nullité et la stupide inertie. La dignité de maire, en devenant héréditaire, devint illimitée, et ces officiers suprêmes prirent un titre propre à exprimer toute l'étendue de leur autorité, celui de *dux Francorum*.

L'autorité des rois était donc presque anéantie : ils n'en conservaient plus que le titre, qu'ils devaient au hasard de la naissance. Les maires du palais exerçaient l'autorité sur les rois autant que sur les sujets. Les rois ne retenaient que l'apparence du pouvoir : ils écoutaient les ambassadeurs, et leur donnaient les réponses selon les instructions, ou plutôt selon les ordres des maires. Ils ne sortaient de leur palais qu'une fois tous les ans, au 1er de mai, pour présider en apparence la nation assemblée : ils se bornaient à y recevoir et à y rendre des salutations, des complimens et des présens. Toutes leurs fonctions se réduisaient à ces vaines cérémonies (*b*). C'étaient les maires qui exerçaient toute l'autorité, et qui dirigeaient toutes les affaires tant du dedans que du dehors.

La Belgique, qui était comprise en grande partie dans l'Austrasie, fut donc gouvernée par les maires du palais, à commencer par PEPIN de Landen.

(*a*) C'est le nom qu'on donne aux derniers rois de la première race, à commencer à Thiéri Ier en 688.

(*b*) Sigebert de Gembloux dit plus. Toutes les fonctions de ces lâches fainéans étaient de se renfermer dans le fond de leur palais pour boire et pour manger, dit-il naïvement.

Pepin, issu d'une illustre famille, dont cependant l'origine est inconnue, possédait tant dans le pays qui depuis fut appelé Brabant que dans les contrées voisines, des terres et des seigneuries considérables. Il prit le nom de Landen, de la petite ville de ce nom dans la Hesbaie, parce qu'elle était le lieu de sa résidence ordinaire, ou peut-être de sa naissance. Il avait à Nivelles une vaste maison, qu'après sa mort, Itte, sa femme, et Gertrude sa fille, convertirent en monastère (*a*).

Le roi Clotaire II, devenu en 613 maître de toute la France, se déchargea d'une partie du fardeau de l'administration, en confiant le gouvernement de la Basse-Austrasie (*b*) à Pepin, et il finit par s'en débarrasser entièrement, en abandonnant, en 622, l'Austrasie et la Neustrie à son fils Dagobert avec

---

(*a*) C'est à raison de ces possessions que des écrivains modernes ont regardé Pepin de Landen comme premier duc de Brabant, et cette erreur a tellement prévalu, qu'elle est devenue une opinion vulgaire. L'erreur est cependant d'autant plus grossière, que le nom de Brabant n'était pas même connu dans ce tems, et que le pays qui, dans la suite, prit le nom de *Bracbantum*, ne correspond aucunement au Brabant moderne, qui n'y était pas même compris. Ce n'est que dans les tems postérieurs, quand l'ancien *Bracbantum* se fut étendu jusqu'à la Senne, et prolongé jusqu'à la Velpe, que cette partie, qui resta aux comtes de Bruxelles et de Louvain, conserva le nom de Brabant. Quant au titre de duc de Brabant, ce n'est que plusieurs siècles après qu'il fut connu, et c'est Henri I qui commença à le prendre en 1196.

(*b*) La seconde Germanique, dans laquelle était comprise la plus grande partie de la Belgique moderne, dépendait de ce gouvernement. C'est pour cette raison qu'un ancien historien, cité par Bolandus, tom. 2 *Act. SS. Belg.*, p. 241, n° 10, donne à Pepin la dénomination de *prince de la seconde Germanique*; dénomination plus exacte que celle de duc d'Austrasie, qu'on lui donne communément.

le titre de roi, et c'est Pepin qu'il choisit pour être à la fois le gouverneur et le ministre de ce jeune prince. Ce n'est qu'à cette époque que Pepin fut revêtu de la dignité de maire du palais d'Austrasie (*a*). Mais quand Dagobert, qui avait succédé à son père dans toute la monarchie en 628, eut cédé en 632 l'Austrasie à son fils Sigebert, il rappela Pepin dans la Neustrie, et ce n'est qu'après la mort de Dagobert, en 638, qu'il revint en Austrasie, où il exerça, sous Sigebert, les fonctions de maire du palais. Il mourut le 21 février 640 (*b*), à Landen, où il fut enterré. Ce ne fut que quelques siècles après sa mort, sans qu'on puisse en déterminer le sens précis, que son corps fut transporté à Nivelles. Il avait épousé Itte, ou Iduberge, issue de la noble race des princes d'Aquitaine, dont il eut trois enfans, Grimoald, qui lui succéda, Gertrude et Begge.

Grimoald succéda à son père dans la charge de maire du palais, comme si déjà elle avait été une dignité ou une propriété héréditaire. Pour lui prêter plus de relief et d'éclat, il lui donna un nom plus pompeux, qui, en le rapprochant de la dignité royale par le titre, habituât insensiblement la nation à se familiariser, par la dénomination de la dignité, avec l'idée du pouvoir, et à confondre l'une avec l'autre, parce qu'en effet les mots impriment quelquefois dans l'esprit de la multitude une idée plus imposante que la chose même. Il substitua donc au titre de maire celui de *prince*, de *duc des*

(*a*) Quoique quelques historiens aient avancé que Pepin avait exercé cette charge sous Clotaire, il paraît évident que cette assertion est au moins très-hasardée.

(*b*) Les uns ont fixé l'année de la mort de Pepin à l'an 639, les autres à l'an 646 et 647, mais il paraît que les uns et les autres se trompent.

Français, de *vice-roi*, *subregulus*. Ce titre accoutuma d'autant plus aisément le peuple à le regarder comme l'égal des rois, que la faiblesse et l'inertie du monarque régnant avait dissipé le prestige qui entoure et qui soutient la majesté royale. La voie au trône lui était donc presque ouverte ; mais sa téméraire ambition le rendit trop entreprenant, et il se perdit par où il avait cru s'élever. Il fit répandre le bruit de la mort de l'héritier du trône, le jeune prince Dagobert, dont son père Sigebert avait en mourant confié la tutèle à Grimoald, qui le fit enlever et emmener en Ecosse ou en Irlande, et pour donner à son imposture l'apparence de la vérité, il fit faire publiquement les funérailles du prince. Pour justifier aux yeux de la multitude la légitimité de l'action qu'il méditait, il fit débiter que son fils Childebert avait été adopté par le roi Sigebert, et il le plaça sur le trône. Mais la reine Imnéchilde, veuve de Sigebert, dévoila toute cette trame, et fit valoir auprès des Francs, pour les engager à épouser sa querelle, les droits que lui donnait sa qualité de reine, de veuve et de mère. La voix du sang de Clovis se réveilla dans tous les cœurs, et les Francs indignés se saisirent du perfide Grimoald, qu'ils emmenèrent à Paris au roi Clovis II, qui le fit périr dans les plus cruels supplices.

Begge, seconde fille de Pepin de Landen, avait épousé Anségise, Anchise ou Ansigisile, fils de S. Arnoul, évêque de Metz (*a*). Anségise exerçait une fonction distinguée à la cour d'Austrasie, et c'est ce qui a fait croire et dire à quelques écrivains qu'il avait été maire du palais; mais il n'en eut jamais le titre. Il fut assassiné à la chasse par Gonduin,

(*a*) Arnoul, qui était d'une illustre famille, après avoir exercé les fonctions de maire du palais avec Pepin sous Dagobert, avait été élevé au siége épiscopal de Metz.

son fils adoptif, et il fut enterré à Andenne, bourg à trois lieues de Namur, où Begge, après la mort de son mari, fonda un monastère ou chapitre.

Pepin, fils de Begge et d'Anségise, surnommé de Herstal, village voisin de Liège, sur la Meuse, lieu de sa naissance ou de sa résidence ordinaire, saisit le moment propice pour s'emparer de l'autorité. Il se fit proclamer avec Martin duc ou gouverneur d'Austrasie; mais ils furent battus par Ebroïn, maire du palais de Neustrie. Martin fut tué, et Pepin fut défait une seconde fois par Gilimer, fils de Warathon, qui avait succédé à Ebroïn. Cependant Pepin conservait dans la Neustrie un grand nombre de partisans, que Bertaire, successeur de Warathon, traitait avec indignité. Pepin, assuré des dispositions des Austrasiens, leva une armée, à la tête de laquelle il s'avança jusqu'à la forêt charbonnière, qui était la limite des deux royaumes, où il la fit arrêter pour lui développer plus particulièrement les motifs de cette expédition. Après s'être assuré des bonnes dispositions de ses soldats, il passe la forêt, et vient camper à Testri, près de S. Quentin, où il défit complètement les Neustriens. Bertaire fut massacré par ses propres soldats, et le roi de Neustrie Thiéri tomba dans les mains de Pepin, qui, craignant d'irriter la nation, lui laissa le vain titre de roi; mais il s'empara des finances et de l'autorité, qu'il exerça sur toute le France avec le titre de maire du palais. Le roi Thiéri n'était qu'un vain fantôme : il mourut, et sa mort ne fit pas plus de bruit que celle d'un particulier. Pepin continua à régner sous le nom de Clovis III, fils de Thiéri, sous Childebert, frère de Clovis, et sous Dagobert III. Il mourut le 16 décembre 714. Il avait su donner à son autorité une force si imposante, qu'on s'était accoutumé à le considérer et à le respecter comme roi, au point que les anciens écrivains lui en donnent le titre. Avant sa mort,

il avait nommé pour succéder aux vastes états dont il avait l'administration son fils Charles, né d'une concubine nommée Alpaïde, et que son courage et sa force firent nommer *Martel* (*a*).

Charles, que Bertrade, femme de Pepin, avait fait jeter dans une étroite prison à Cologne, brisa enfin ses fers, et les Austrasiens le reçurent comme leur libérateur. Charles, se confiant dans leur dévouement, osa, avec cinq cents hommes, attaquer la nombreuse armée des Neustriens réunis aux Frisons, qui avaient pris leur parti. Ils avaient pris une position sur la rivière d'Amblève, dans les environs de Stavelot. Charles s'étant placé sur le sommet d'une montagne, d'où ayant vu que les ennemis se livraient tranquillement dans l'ombre au repos et au sommeil, il fondit inopinément sur cette troupe en désordre, qui, se voyant dans l'impossibilité de se défendre, n'eut que le tems de se lever et de se sauver précipitamment. Un grand nombre se jeta dans l'église du lieu, et les vainqueurs, respectant cet asyle sacré, leur laissèrent la vie.

Charles remporta une seconde victoire sur les Neustriens, à Vinci près de Cambrai, et les poursuivit si vigoureusement, qu'il les poussa jusque dans Paris. Il créa un fantôme de roi, fort ignoré, qu'on nomma Clotaire IV.

Charles, ayant assuré sa domination au dedans, tourna ses armes victorieuses contre les ennemis de la France, pour l'affermir au dehors : il défit les Saxons, subjugua les Bavarois, dompta les Allemands, abattit les Suèves, soumit les Frisons, et écrasa les Sarrasins, qui étaient venus fondre sur la France. Il mourut le 22 octobre 741, et fut enterré à St. Denis.

(*a*) *Martel* signifie *marteau ; car*, dit la chronique de S. Denis, *comme le marteau débrise et froisse le fer, aussi froissait-il et brisait par la bataille tous ses ennemis.*

CARLOMAN et PEPIN, ses fils, partagèrent ses états. Le premier eut l'Austrasie, et le second, la Neustrie, la Bourgogne et la Provence. Carloman, dégoûté des agitations du monde et des embarras du trône, abdiqua la royauté, et embrassa l'état monastique au Mont-Cassin. La retraite de Carloman facilita à Pepin le moyen de réaliser le projet qu'il méditait. Ses prédécesseurs lui avaient frayé la route au trône; mais ils n'avaient osé franchir le pas. Pepin, plus hardi ou plus heureux, consomma cette révolution en renversant Childéric, troisième du nom, du trône chancelant des Mérovingiens. La nation, solemnellement assemblée à Soissons le 1 mars 751, déclara et proclama Pepin, roi de France, et il fut sacré en cette qualité par St. Boniface, archevêque de Maïence et légat du Pape. Cette cérémonie sanctionna l'usurpation, et Pepin commença une nouvelle race de rois légitimes.

Cette deuxième dynastie des rois Francs, dite des Carlovingiens, est donc, comme la première, originaire de la Belgique, puisqu'à remonter à la source de la famille des Pepins, tous les princes de cette illustre race ont vu le jour ou fixé leur résidence dans la province de Brabant ou de Liège, à Landen, à Nivelles, à Herstal.

Pepin, sentant sa fin approcher, fit venir auprès de lui tous les grands du royaume, les ducs, les comtes, les évêques et les prêtres, et de leur consentement, il fit le partage de ses états entre ses deux fils Charles, surnommé Charlemagne et Carloman. La plus grande portion de l'Austrasie tomba dans la part de Charle, et la plus petite, c'est-à-dire, l'Allemagne et l'Alsace, resta dans celle de Carloman. La Neustrie, dont le nom commença à tomber en désuétude, échut en grande partie à Carloman.

CHARLEMAGNE devint, par la mort de son frère, maî-

tre de toute la monarchie (*a*). Les Saxons, qui avaient été domptés par Charles Martel, n'avaient cessé de se révolter. Witikind, leur chef, entretenait dans le cœur de ses concitoyens, l'ardeur des combats, l'amour de la liberté et l'horreur du christianisme et des Français. Charlemagne parvint cependant à les soumettre, et Witikind fut forcé à recevoir le baptême. Charles prononça la peine de mort contre les Saxons qui refuseraient d'adopter l'évangile ou seulement d'observer l'abstinence du carême. Cette violence, exercée au nom d'une religion qui prêche la paix et abhorre le sang, ne fit qu'aigrir l'humeur indomptable des Saxons, et Charlemagne, pour les soumettre, fut forcé d'en transplanter la troisième partie dans les pays situés entre les embouchures de la Seine et de l'Escaut. Le plus grand nombre fut envoyé dans le pays qui correspond à la Flandre et au Brabant (*b*).

Charlemagne était devenu par ses victoires l'arbitre ou plutôt l'effroi de l'Europe. Les pontifes de Rome s'honoraient de l'avoir pour souverain, les empereurs d'Orient pour ami, et les rois d'Angleterre pour protecteur : enfin le titre d'empereur d'Occident mit le comble à sa puissance.

(*a*) Une suite continuelle de guerres, de victoires et de conquêtes remplit l'histoire de ce règne glorieux. Mais la guerre perpétuelle qu'il dut faire aux Saxons, est proprement la seule qui appartienne à l'histoire de la Belgique, parce que la manière dont elle fut terminée, donna aux Belges un grand accroissement de puissance, de force et de population.

(*b*) Une preuve de la transplantation de ces peuples dans ces provinces existe dans les anciennes chroniques de St. Denis, où on lit : *De celle gent* (de cette nation) *sont né et estrait* (sorti) *li Brabançon et li Flamenc, et ont encor celle meisme langue.* La langue flamande est en effet dérivée de celle des anciens Saxons.

Ce prince faisait sa résidence ordinaire dans la Belgique : il y tint même la plupart de ces grandes assemblées, connues sous le nom de *conciles*, *plaids*, *parlemens*, dans lesquels il proposait ses lois, ou réglait les affaires de son empire, à Aix-la-Chapelle, à Liège, à Herstal, à Thionville, à Nimègue, à Valenciennes.

Il mourut à Aix-la-Chapelle le 28 janvier 814, dans la 72e année de son âge, la 47e de son règne, et la 13e de son avènement à l'empire.

Ce vaste empire, qui s'était soutenu avec tant de gloire sous le règne de ce puissant monarque, s'affaiblit sous celui de son fils Louis le Débonnaire, ou, pour mieux dire, le faible. Il partagea ses états entre ses trois fils. Ce partage occasionna de sanglans débats entre ces princes, qui se déterminèrent enfin à décider leur querelle par la voie des négociations. Ils s'assemblèrent donc à Verdun, pour faire le partage de cette grande succession. Charles eut l'Aquitaine et la Neustrie ; Louis obtint la Germanie, et pour cette raison fut appelé *le Germanique*, et Lothaire, outre l'Empire, l'Italie, la Provence, le Lyonnais, la Franche-Comté, eut dans son partage toutes les contrées enclavées entre le Rhône, la Saône, le Rhin, la Meuse et l'Escaut, et c'est cette vaste étendue de pays, qui, selon l'usage de ce tems, fut appelée *royaume de Lothaire*, par contraction *Lotharingie*, et par corruption *Lorraine*. Toute la Belgique actuelle tomba par cet arrangement au pouvoir de Lothaire, à l'exception de la Flandre et de l'Artois, qui, faisant partie de la Neustrie, étaient échus à Charles le Chauve. Ce partage fut ainsi réglé par un traité solemnel conclu à Verdun au mois d'août 843.

Les trois frères, pour prévenir les dissentions, assurer la tranquillité et concilier les intérêts de leurs états respectifs,

arrêtèrent, dans une assemblée tenue à Mersen, sur la Meuse, près de Maestricht, que les princes, leurs fils, hériteraient des états de leurs pères, conformément au partage qu'ils en avaient fait, pourvu qu'ils portassent à leurs oncles le respect convenable, et que si quelqu'un osait troubler la paix ou exciter l'un ou l'autre des frères à la discorde, ils se réuniraient tous les trois pour punir le coupable.

C'est conformément au principe établi dans cet arrangement, que Lothaire partagea, en 855, avant sa mort, ses états entre ses trois fils, de manière que Louis eut l'Empire et l'Italie; Lothaire, la Lotharingie, et Charles, la Provence.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

ROYAUME DE LORRAINE.

855. — 912. *Espace : 57.*

La Lotharingie était renfermée à peu près dans les mêmes limites que l'Austrasie, de sorte que l'Artois et la Flandre n'y étaient pas compris. Lothaire succéda dans ce royaume à son père sous le titre de Lothaire II. C'est proprement à dater de son règne que la dénomination de *royaume de Lothaire* a prévalu (*a*).

Les deux oncles de ce prince, Charles le Chauve et Louis le Germanique, sans respect pour l'arrangement par lequel ils avaient eux-mêmes assuré aux enfans la succession des pères, ne cherchaient qu'un prétexte spécieux ou une occasion favorable pour envahir les états de leur neveu. Charles fut celui qui manifesta le plus ouvertement cette intention. Louis qui, en secret, avait les mêmes vues, prit le parti

(*a*) C'est plutôt en effet du roi Lothaire, que de l'empereur, son père, qu'est venue cette dénomination; car comme c'est le seul état que ce roi possédait, il est plus vraisemblable qu'il lui donnât son nom, que l'empereur qui en possédait tant d'autres.

de Lothaire, pour ôter à Charles les moyens d'accomplir son dessein, parce qu'il espérait que lui-même rencontrerait un jour une circonstance opportune qui lui donnerait la facilité d'exécuter pour son compte le projet que, par cette raison, il voulait empêcher son frère de réaliser. Charles dissimula, temporisa, et Lothaire, appuyé de la protection des évêques, conserva la libre possession de ses états. Comme il ne laissa point d'enfans légitimes, c'était à son frère aîné, l'empereur Louis, que la Lotharingie venait de plein droit. Mais Charles le Chauve persistant dans ses injustes prétentions, était parvenu à gagner les évêques, qui le déclarèrent solemnellement héritier légitime de la Lotharingie, comme *appelé de Dieu* à ce royaume, et il reçut la couronne de leurs mains. Louis le Germanique, ne voyant dans cet acte qu'une véritable usurpation qu'on avait tâché de justifier et de légitimer par un appareil religieux, fit sommer hautement son frère d'abandonner promptement le royaume de Lotharingie. Charles, qui déjà savait que Louis avait formé le dessein de récupérer, par la force des armes, la part de la Lotharingie à laquelle il prétendait, n'osa mesurer ses forces contre un prince qui certainement l'égalait en puissance et le surpassait infiniment en habileté et en valeur : il crut donc que le parti le plus prudent était de proposer à son frère de faire un juste partage de la Lotharingie, et les deux frères se décidèrent à terminer ce différent par une entrevue. Il fut résolu que, le 28 juillet, ils se rendraient sur la Meuse. Charles vint à Herstal, près de Liège, et Louis, à Mersen, près de Maestricht. Le lieu désigné pour les conférences, fut une espèce d'île, qui est appelée aujourd'hui *Bruyst*, située à une égale distance de ces deux villes : ils s'y rendirent accompagnés l'un et l'autre de quatre évêques, de dix conseillers et trente de leurs vassaux.

C'est là qu'ils firent le partage de la Lorraine en deux parties égales. Ce fameux traité fut conclu le 8 du mois d'août 870, et les deux rois, après s'être juré une amitié, qui ne fut pas plus durable qu'elle n'était sincère, se séparèrent pour se rendre dans leurs états respectifs.

Louis, fils de Louis le Germanique, qui, dans le partage que celui-ci fit de ses états, avait obtenu le royaume de Saxe, succéda à son père dans la partie de la Lotharingie qui lui avait été assignée par le traité de Verdun.

Charles le Chauve, oubliant les principes de l'équité et étouffant la voix de la nature, n'avait pu dissimuler ni contenir la joie que la mort de son frère lui avait causée : il espérait que cet événement lui faciliterait les moyens de reprendre la partie de la Lotharingie qu'il avait cédée dans le dernier partage : il leva donc une puissante armée, avec laquelle il projetait de faire une invasion dans cette province. Louis s'avança sur le Rhin pour en disputer le passage à son oncle. Mais avant de tenter le sort des armes, il lui envoya des députés pour le conjurer de se souvenir de la foi solemnelle qu'il avait jurée à son frère, et des liens étroits qui l'attachaient à ses neveux. Charles ne répondit à des représentations si justes et si touchantes, que par un mépris dédaigneux, en disant que les traités qu'il avait conclus avec le père, ne regardaient pas les enfans. Louis, aussi indignement rebuté, rassemble une armée assez nombreuse, mais inférieure à celle de l'empereur : il emploie les épreuves du fer chaud, de l'eau froide, de l'eau bouillante, et il ordonne des prières et des jeûnes : il passe le Rhin, et se fortifie dans le château d'Andernach, où il attendait des renforts. Charles, à la tête d'une armée de 60,000 hommes, arrive devant Cologne. Louis envoie une nouvelle députation, qui est aussi brusquement accueillie que la première : il voit

donc qu'il fallait se résoudre à soutenir ses droits par les armes. Le combat s'engagea pendant la nuit : les soldats de l'empereur furent d'autant plus déconcertés de la valeur héroïque que les troupes du roi leur opposèrent, qu'ils s'attendaient moins à une résistance aussi opiniâtre dans une troupe si inférieure. Ils furent donc complètement défaits, et Charles, forcé d'abandonner toutes les richesses de son camp, s'échappa avec les débris de son armée et il revint en France, couvert de la double honte d'avoir entrepris une guerre injuste et d'avoir essuyé une ignominieuse défaite. Louis fut reçu en triomphe à Aix-la-Chapelle, et il signala sa modération et sa clémence en rendant la liberté à tous les prisonniers, qu'il renvoya en France.

Louis le Bègue, roi de France, prince pacifique, qui succéda à son père Charles le Chauve dans la partie de la Lotharingie qui lui avait été dévolue par le traité de Verdun, chercha à terminer toutes ces fâcheuses contestations. Il envoya donc des ambassadeurs à son cousin Louis, roi de Saxe, pour lui proposer un accord qui réglât les prétentions qu'ils pourraient former de part et d'autre sur cet objet. Le roi de Saxe accepta ces propositions avec empressement, et les deux rois animés par le même désir, se réunirent à Mersen, où ils eurent leur première entrevue le 1 novembre 878, et se rendirent à Foron, dans le pays de Dalhem, où ils conclurent un traité, par lequel il fut arrêté que le partage fait en 870 entre leurs pères subsisterait; qu'aucun des deux princes n'empiéterait sur leurs possessions respectives, et que celui des deux qui survivrait à l'autre, aiderait de tout son pouvoir ses neveux à entrer dans la paisible possession des états de leur père.

Mais après la mort de Louis le Bègue, Louis, roi de Saxe, au mépris du traité de Foron, prêtant l'oreille aux

insinuations des évêques et des seigneurs français, se disposait à attaquer les deux fils de Louis le Bègue, Louis et Carloman, qui avaient conjointement succédé à leur père dans le royaume de France. Les deux rois, pour acheter la paix, offrirent au roi de Saxe de lui restituer la partie de la Lotharingie dont Charles le Chauve leur aïeul, et Louis le Bègue, leur père, avaient successivement joui suivant le partage de 870. La paix fut cimentée à cette condition entre les trois princes, et le royaume de Lotharingie, qui avait été partagé entre les rois de France et de Germanie, fut définitivement adjugé à ces derniers.

Charles le Gros, frère de Louis, roi de Saxe, lui succéda dans le royaume de Lotharingie. Il était en Italie à la mort de son frère. Les Belges lui envoyèrent des députés pour le rappeler, et il se rendit à leur sollicitation dans la Lotharingie, où il fut, à son arrivée, solemnellement proclamé roi. Ce prince, qui, par sa faiblesse et sa lâcheté, était devenu un objet de mépris pour tous les peuples de sa domination, tomba du faîte de la plus haute fortune dans l'abîme de la plus profonde misère. Soldat sans courage, général sans prudence, roi sans génie et sans politique, il prépara la ruine de ses états et fit le malheur de ses sujets : son esprit s'affaiblit : ses peuples d'Allemagne et de Lotharingie le déposèrent dans une diète, et lui donnèrent pour successeur, tant à l'empire qu'au gouvernement de Lotharingie, Arnoul, duc de Carinthie, bâtard de Carloman, roi de Bavière.

Arnoul, qui avait été proclamé empereur, déclara, dans une diète, de l'aveu unanime de l'assemblée, roi de Lotharingie, Zuentibold, son fils naturel, au préjudice de Louis, son fils légitime. Zuentibold avait reçu ce nom barbare d'un duc de Moravie qui avait été son parrain.

Zuentibold n'avait ni les talens, ni l'énergie de son père.

Le despotisme qu'il exerça, dès le commencement de son règne, lui attira le mépris et la haine de tous ses sujets. Tout fut bouleversé dans ses états et abandonné à l'ambition des comtes, qui, dans l'espoir de secouer le joug, prirent les armes et exercèrent tous les genres de brigandages. Le roi, pour les réprimer, dépouilla de leurs dignités, Odacre, comte d'Ardennes, avec trois autres comtes, appelés Etienne, Gérard et Matfrid, qui étaient les plus puissans seigneurs du pays. Ceux-ci, pour se venger, avaient bâti un fort du côté de Toul, où ils se renfermèrent avec des troupes, faisant des incursions et exerçant des rapines et des violences dans tous les pays voisins. L'empereur Arnoul avait su, par sa prudence, étouffer cette première étincelle, et, en gagnant les comtes par persuasion, en soumettant son fils par autorité, il était parvenu, par ce sage tempérament, à réconcilier les comtes à son fils.

Mais cette réconciliation ne produisit qu'un calme momentané. Régnier Ier, comte de Hainaut, qui était un des plus fidèles ministres du roi, fut aussi dépouillé de ses dignités et condamné à abandonner la Lotharingie dans le terme de quatorze jours : il alla rejoindre le comte Odacre et ses autres amis, avec lesquels il se retira dans un endroit situé près de la Meuse, appelé *Durfos*, où ils se fortifièrent (*a*). Zuentibold

(*a*) Les raisonnemens des historiens, sur la situation de cet endroit, ne présentent que des conjectures très-incertaines et très-hasardées. Ceux qui le placent en Hollande se trompent très-certainement, puisque, comme l'observe Desroches, cette province est très-éloignée des états de Régnier et d'Odacre, qui d'ailleurs n'y avaient aucun domaine ni aucune juridiction. Thiéri, qui en était souverain dans ce tems, n'eut assurément pas la moindre part à ces troubles et à ces démêlés. L'opinion de ceux qui supposent que Durfos correspond à Durbuy, compris alors dans les états d'Odacre,

vint en former le siége; mais les marais que formaient dans cet endroit les débordemens continuels de la Meuse, en rendaient l'abord très-difficile: ils se vit donc forcé de lever le siége. Régnier et Odacre allèrent offrir la couronne de Lotharingie à Charles le Simple, roi de France, et le conduisirent dans le pays à la tête d'une armée. Charles s'empara d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. Zuentibold, qui n'avait pas prévu ces revers, se retira à Liège auprès de l'évêque Francon, qui tâcha de ranimer l'espoir et le courage abattu du roi, en lui mettant devant les yeux la faiblesse de son concurrent: il lui conseilla de passer la Meuse et de rassembler toutes ses forces. Zuentibold se mit en marche. Charles se rendit de Nimègue à Pruïm, pour venir à la rencontre de son rival. Déjà les armées étaient en présence; mais les deux rois s'envoyèrent mutuellement des députés; la paix fut conclue, et Charles reprit le chemin de ses états.

Les comtes, indignés de la défection de Charles, se retirèrent derechef à Durfos et s'y fortifièrent. Zuentibold, qui alla les y attaquer, fut forcé de s'éloigner comme la première fois: il ordonne, dans sa rage, aux évêques qui l'accompagnaient, d'excommunier Odacre, Régnier et leurs alliés: les évêques se refusent à cette iniquité: Zuentibold furieux les accable des injures et des menaces les plus grossières et les plus atroces: il poussa même l'indécence et l'audace au point de décharger un coup de bâton sur la tête de Rad-

---

serait mieux fondée, si cette petite ville, située sur l'Ourte, n'était trop éloignée de la Meuse. Mais ne serait-il pas possible que Réginon, qui rapporte ces détails, aurait confondu la Meuse avec l'Ourte? Ces sortes de méprises ne sont pas rares dans les annalistes de ces tems-là.

bod, archevêque de Trèves, son chancelier. Ce scandale irrita tellement les évêques et les seigneurs, qu'ils abandonnèrent tous le parti du roi.

La mort de l'empereur Arnoul, arrivée le 28 novembre de cette année, enhardit les mécontens à faire éclater hautement les justes plaintes que leur arrachaient les injustices, les violences et les vexations continuelles d'un tyran qui se laissait stupidement gouverner par ses maîtresses et ses vils favoris. Ils étaient indignés de se voir postposés à une troupe de gens sans nom et sans mérite : ils prirent le parti de se retirer auprès de Louis, roi de Germanie, fils légitime d'Arnoul ; ils engagèrent ce jeune prince à se rendre en Lotharingie, et le couronnèrent à Thionville.

Louis retourna dans la Germanie. Le lâche Zuentibold tâcha d'assouvir sa rage impuissante en dévastant et en saccageant tout le pays. Louis fut donc forcé de repasser le Rhin, pour venir mettre un frein aux fureurs de ce brigand. Les comtes mirent en campagne des troupes nombreuses : Zuentibold vint à leur rencontre avec des forces inégales. Il se donna une sanglante bataille, entre les comtes Régnier, Étienne, Gérard, Matfrid, et le roi Zuentibold, qui y fut tué. Il fut enterré dans l'abbaye de Susteren, au duché de Juliers, à une lieue de la Meuse, vis-à-vis de Maseyk.

Louis, maître de la Lotharingie, rétablit le comte Régnier dans ses états, dont les principaux étaient le Hainaut et la Hesbaie; car les historiens du tems lui donnent le titre de duc de la Hesbaie et du Hainaut.

Le règne de Louis est l'époque de l'union étroite de la Lotharingie à la Germanie. Les deux royaumes seront désormais gouvernés par un même prince, élu, dans la Germanie, du consentement des seigneurs des deux royaumes, et couronné, dans la Lotharingie, à Aix-la-Chapelle.

Après la mort de Louis, les seigneurs de la Lotharingie offrirent la couronne à Charles le Simple, roi de France, comme étant issu du sang de Charlemagne : il fut reçu et proclamé solemnellement roi de Lotharingie, et prêta le serment ordinaire à Aix-la-Chapelle.

Mais Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, disputa cette couronne à Charles le Simple, et il se fondait sur le principe de la légitimité : il soutenait que les rois de Germanie, ayant, depuis le traité conclu entre Louis, roi de Saxe, et les rois de France, Louis et Carloman, possédé la Lotharingie *sans* contestation, il en était à ce titre le souverain *légitime*, et qu'au contraire, Charles le Simple, n'ayant été appelé à cette couronne que par la volonté de la nation, ne devait être considéré que comme *usurpateur*. Ce différent fut terminé, comme devraient l'être, pour la tranquillité des peuples, toutes les querelles des rois, par la voie de conciliation et d'accommodement. Les deux princes se rendirent sur les deux rives opposées du Rhin, près de Bonn. L'affaire fut d'abord entamée par l'entremise des députés qu'ils s'envoyèrent mutuellement; et quand les principales difficultés eurent été applanies par cette négociation, les deux rois s'avancèrent des deux rives, sur un bateau qui était ancré au milieu du fleuve pour les recevoir : là, ils conclurent une alliance solemnelle, qu'ils confirmèrent par des sermens réciproques, et les seigneurs qui accompagnaient les deux monarques, approuvèrent et acceptèrent ces sermens, et affirmèrent, en élevant les mains, que jamais ils ne contribueraient à y porter la moindre infraction.

Charles le Simple, après ce pacte, continua à exercer la souveraineté dans la Lotharingie pendant deux ans, et ce ne fut qu'en 923, quand Herbert de Vermandois eut enfermé le malheureux Charles à Château-Thiéri, où il mourut après

sept ans de captivité, que commença le règne de Henri dans la Lotharingie.

IRRUPTIONS DES NORMANDS.

Les Normands, c'est-à-dire, les *hommes du nord*, peuples sortis de la Suède, de la Norwège et du Danemarck, avaient commencé, sous le règne de Charlemagne, en 810, leurs premières incursions, qui devaient dans la suite devenir si fatales à l'Europe. Ces peuples conservaient les mœurs féroces des anciens Celtes : ils avaient pour principe que le droit est fondé sur la force; ils ne respiraient que les combats et le pillage. Les travaux, les blessures, les armes, étaient les jeux de leur enfance. Les femmes, autant que les hommes, inaccessibles à la crainte, savaient non-seulement braver la mort avec intrépidité, mais encore la recevoir avec joie : ils savaient, avec leurs barques légères, affronter les tempêtes de l'Océan : ils fondaient sur les côtes, pénétraient dans l'intérieur des provinces : le carnage et l'incendie marquaient partout leurs pas, et ils ne laissaient aux peuples consternés, que la misère et les larmes. Les Danois, se trouvant si resserrés dans leurs limites, que la terre ne pouvait suffire à la nourriture de ses habitans, furent les premiers qui se répandirent dans l'Europe. Godefroid, leur chef, était abordé sur les côtes de la Frise avec une flotte de 200 vaisseaux : il avait défait les Frisons dans trois batailles, avait mis à feu et à sang toutes les îles situées entre l'Escaut et l'Ems, et avait soumis au tribut tous les peuples de ces contrées. Déjà il avait porté ses ravages jusqu'aux rives de la Moselle. Charlemagne était à Aix-la-Chapelle : il envoie des députés dans toutes les provinces voisines pour faire rassembler des troupes : il prend le parti de se rendre lui-même dans les pays me-

placés : il passe le Rhin vers l'embouchure de la Lippe, et attend les troupes qu'il avait demandées. Mais il apprit dans ce moment que Godefroid venait d'être assassiné par un de ses gardes, et que la flotte qu'il commandait, avait repris le chemin du Danemarck. Charlemagne conclut la paix avec Hemmingus, neveu et successeur de Godefroid ; mais pour opposer une digue aux incursions qu'il prévoyait que ces pirates dangereux feraient un jour dans ses états, il créa une marine, et en fit les deux principaux établissemens à Gand, qui dans ce tems avait un port voisin de la mer, et à Boulogne, où il releva l'ancien phare, qui avait été construit par les Romains, et détruit par le tems : il vint lui-même de Boulogne à Gand, pour y visiter la flotte qu'il y faisait équiper contre les Normands.

Ces peuples restèrent soumis à Charlemagne et à son fils Louis le Débonnaire. Les Danois avaient même été forcés de recevoir un roi de la main de celui-ci ; c'était Hériold, à qui il avait accordé des secours puissans contre les fils du roi Godefroid, auxquels Louis avait enlevé une partie de leurs possessions, pour les partager entre Hériold et ses deux frères Roruc et Hemming. Hériold, pour plaire à l'empereur, avait embrassé le christianisme à Maïence, avec sa femme, ses frères et un grand nombre de Danois. Les trois frères, lâchement dévoués à leur protecteur, avaient pris les armes contre leur patrie. Les Normands indignés vinrent avec treize vaisseaux, sortis de la Norwège, ravager les côtes de la Flandre ; mais les courageux habitans de ces contrées les forcèrent à se retirer. Une autre troupe pénétra dans la Frise, où elle exerça les plus grandes horreurs. Les Danois prirent et pillèrent Wyk te-Duerstede et Utrecht, livrèrent à la dévastation l'île de Walkeren, brûlèrent Anvers, et soumirent au tribut tous les Frisons entre l'Escaut et l'Ems. Hemming,

combattant contre ses compatriotes, fut tué dans l'île de Walkeren, avec Eggard qui exerçait la charge de comte dans ce pays.

Les Normands, profitant des troubles causés par la division des fils de Louis le Débonnaire, avaient augmenté leurs forces de terre et de mer : ils avaient équipé une flotte de deux cent cinquante voiles, commandées par des chefs aussi habiles que vaillans ; ils se rendirent maîtres de la plus grande partie de la Frise, et vinrent porter le ravage dans l'étendue de pays située entre la Seine et l'Escaut. Ils s'étaient retirés, chargés de butin ; mais ils ne tardèrent pas à se remontrer, et ce fut par l'imprudence de Lothaire, premier roi de Lotharingie, qui avait fait arrêter et renfermer Roruc, frère du roi Hériold, injustement accusé de trahison. Mais ce prince, ayant trouvé le moyen de s'échapper de sa prison, s'était retiré dans la Saxe, où il avait attiré une multitude innombrable de Danois, à la tête desquels il vint ravager les provinces maritimes du royaume de Lothaire. La ville de Gand, avec l'abbaye de St. Bavon, fut livrée à toutes les horreurs d'un pillage général.

Mais ce fut sous le règne de Charles le Chauve qu'ils exercèrent les plus affreux ravages. Ce prince faible, au lieu de chercher à arrêter les brigandages des ennemis, ne pensait qu'à sauver les reliques des saints : au lieu de prendre les armes, il acheta honteusement la paix pour une somme de quatre mille livres pesant d'argent, et il en fit la répartition sur les différentes classes de citoyens, sur les seigneurs, les hommes libres, les serfs ; les prêtres et les évêques même n'en étaient pas exempts. L'imbécille monarque ne considérait pas que c'était tout à la fois donner aux ennemis et le moyen et l'envie de recommencer bientôt la guerre ; et c'est ce qui arriva en effet. Rodolfe, chef des Danois, croyant que Louis le Germanique, frère de Charles le Chauve, ne lui

opposerait pas plus de résistance, fit une irruption dans la Frise, dont Louis possédait les deux tiers. Rodolfe commença par exiger des impôts : les habitans avaient répondu fortement qu'ils ne devaient les impôts qu'à leur roi. Le cruel Danois avait juré dans sa colère qu'ils massacrerait tous les hommes et qu'il emmènerait toutes les femmes et tous les enfans en esclavage. Les troupes du roi marchèrent en diligence au-devant des barbares, qui, à la première rencontre, furent taillés en pièces au nombre de huit cents, avec Rodolfe, leur chef. Le reste des Danois, qui s'étaient réfugiés dans un château fortifié, obtinrent de se retirer après qu'ils auraient rendu tout le butin qu'ils avaient fait, et qu'ils eurent promis qu'ils ne reviendraient plus dans les états de Louis : ils donnèrent des otages pour garant de leur promesse.

Mais bientôt parut dans la Belgique un ennemi bien plus formidable : c'était le fameux Rollon, issu du sang royal de Danemarck, génie élevé, soldat aussi intrépide qu'habile général. Il aborda dans l'île de Walkeren, après avoir longtems lutté contre les vents et les tempêtes qui avaient tourmenté sa flotte pendant tout son trajet. Les habitans, qui croyaient qu'au premier choc ils repousseraient aisément un ennemi abattu par les fatigues d'une pénible navigation, éprouvèrent par leur défaite, qu'ils s'étaient trompés. Rollon, ayant reçu des vivres et des renforts de l'Angleterre, opprimait les infortunés habitans de Walkeren par des exactions énormes et des dévastations continuelles. Ceux-ci envoient secrètement des députés à leurs voisins pour les supplier de les aider par leurs efforts à chasser leurs persécuteurs. Radbod, chef des Frisons, et Régnier, comte de Hainaut, volent au secours de ces malheureux insulaires. Mais Rollon, en une seule rencontre, abat toutes les forces de ces deux princes, et se venge cruellement des habitans de Walkeren en livrant l'île

entière aux flammes : il va ensuite porter la guerre dans la Frise, défait les habitans sur leur propre territoire, en tue un nombre infini, prend leur chef et emporte leurs richesses : il remonte l'Escaut, rencontre à Condé le comte Régnier, qui, abattu par plusieurs défaites, est forcé de fuir devant son vainqueur. Régnier, ayant un jour tenté de surprendre les Danois dans une embuscade, avait pris douze de leurs officiers ; mais il fut à son tour abattu, pris et mené au vainqueur. Albrade, épouse de Régnier, qu'elle aimait tendrement, envoya des députés à Rollon, pour lui proposer de lui rendre son époux en échange de ses douze officiers. « Je » ne le rendrai pas, répondit l'inflexible Danois ; mais je lui » ferai trancher la tête, si incessamment on ne me renvoie » mes officiers, et si l'on ne me livre tout l'or et tout l'argent » de la province, après avoir juré qu'il n'y est point resté un » seul vase servant aux cérémonies du culte catholique : j'exige » au surplus qu'on me paie une contribution. » Dès que ces conditions intolérables furent accomplies, et que les églises furent absolument dépouillées de toutes leurs richesses, Rollon renvoya Régnier. Rollon, qui, aux mœurs barbares de sa nation, joignait un cœur généreux, touché du tendre attachement des deux époux, fit deux parts de la somme immense qu'il avait exigée, et en donna une au duc et une à la duchesse : il conclut même avec ces princes un traité d'alliance et d'amitié, en adressant au comte ces paroles : *Duc Régnier, soldat intrépide, issu de l'auguste sang des rois, des ducs et des comtes, qu'il existe entre toi et moi une paix et une amitié éternelles.* Il abandonna ensuite les rives de l'Escaut pour se porter dans la Neustrie.

Les Normands, profitant de la circonstance où Louis, frère de Carloman, roi de Bavière, mort sans enfans légitimes, était occupé à recueillir sa succession, vinrent faire une descente

sur les côtes de Flandre : ils brûlent Térouanne, dévastent le Brabant, et viennent prendre leurs quartiers d'hiver à Gand. Au printems suivant, ils pillent Tournai et toutes les abbayes situées sur l'Escaut, et portent leurs ravages jusqu'aux rives de la Sambre. Mais Louis, roi de Lorraine, vole au secours de ses peuples, et atteint les Normands près de Thuin, où il en fit grand carnage. Les barbares se jetèrent dans un fort voisin, qu'ils avaient fortifié. Le roi vint en former le siége, pendant lequel Hugues, son fils naturel, fut blessé et pris. Le père, pour les engager à lui rendre son fils, fit retirer ses troupes : il ignorait que les barbares avaient eu la cruauté de le massacrer. Les Normands, après cette atrocité, ayant trouvé le moyen de sortir de leur fort pendant la nuit, se sauvèrent vers la mer, et le malheureux Louis retrouva le lendemain le cadavre ensanglanté de son fils.

Les barbares, ayant regagné la Flandre, reprennent leur fureur avec leurs forces : ils chassent les deux armées qui défendaient cette province, et renouvellent les massacres et les incendies : ils s'emparent de Courtrai, et après y avoir passé l'hiver, ils prennent et détruisent Cambrai, Arras et les autres villes qu'ils rencontrent sur leur passage : ils ne laissaient partout que des vestiges sanglans de leurs cruautés; ils ne cherchaient qu'à se rassasier de sang ou à se charger de butin; ils ravageaient les campagnes, pillaient les villes, détruisaient les monastères, massacraient les prêtres, renversaient les églises.

Une horde nouvelle, infiniment plus nombreuse que les précédentes, commandée par Godefroid et Sigefroid, princes issus du sang royal de Danemarck, entre dans la Belgique au mois de novembre : elle passe la Meuse et vient camper à Hasloo, d'où, ayant partagé leurs troupes, ces chefs ravagent les deux rives de la Meuse : ils se jettent sur

Maestricht, Tongres, Liège et toute la Hesbaie, qu'ils saccagent; ils livrent aux profanations et aux flammes les abbayes d'Indre, de Stavelot, de Malmédy, et font une écurie de la superbe chapelle d'Aix; ils pénètrent dans les Ardennes, et dévastent l'abbaye de Prüm; ils ruinent Juliers, Cologne et Bonn, et les livrent aux flammes.

Les Belges, dans leur détresse, envoyèrent des députés à Carloman, qui, par la mort de son frère, était devenu maître de toute la France. Ce prince ne put leur donner qu'un petit nombre de troupes pour arrêter les courses des barbares; mais ce faible secours était insuffisant pour opposer une digue à ce torrent. Les Belges envoyèrent donc d'autres députés à Charles le Gros, qui était en Italie, où il avait été couronné empereur : ils lui exposent l'état de désolation auquel la Belgique est livrée, et le supplient de voler à la défense de ses peuples; ils lui assurent qu'ils sont disposés à le seconder de tous leurs efforts; qu'il ne leur manque qu'un chef. Le faible Charles se détermina enfin : il leva sur sa route une armée très-nombreuse, composée de Lombards, de Bavarois, d'Allemands, de Thuringiens, de Saxons, de Frisons, auxquels il incorpora des troupes levées dans tous ses états, et vint investir les Normands dans Hasloo au commencement de juillet. Godefroid et Sigefroid, leurs chefs, qui y étaient enfermés, étaient déterminés à une vigoureuse résistance; mais Charles, qui aurait pu les vaincre, s'il en avait eu le courage, comme il en avait les moyens, aima mieux acheter lâchement une paix déshonorante, que de remporter une victoire facile. Le siége dura douze jours : un événement imprévu en amena la fin. Les chaleurs étaient excessives depuis le commencement du siége. Le 21 de juillet, il s'éleva une horrible tempête. Le ciel était couvert de nuages épais qui

déroboient aux yeux la clarté du soleil. Les éclats redoublés du tonnerre et le feu continuel des éclairs étaient mêlés d'une grêle d'une grosseur énorme : la violence des vents et la rapidité des tourbillons emportaient les toits et déracinaient les arbres. Une terreur universelle avait glacé les esprits : les tentes étaient renversées, les chevaux épouvantés brisaient leurs liens, et les murs de Hasloo furent tellement ébranlés, qu'ils s'écroulèrent, et firent une si large brèche, qu'un escadron pouvait aisément y monter. Les chaleurs excessives qui succédèrent à cet orage, occasionnèrent une maladie pestilentielle qui désola les deux armées. Cet accident contribua beaucoup à accélérer la paix, en ralentissant le courage.

Les deux rois normands firent leur paix séparément. Sigefroid consentit à abandonner la Belgique, à condition qu'on lui payât une grosse somme d'argent et qu'on lui assurât la possession d'Hasloo : il fallut dépouiller les églises qui avaient échappé au pillage, pour fournir la somme, qui montait à 2080 livres pesant. Godefroid promit d'embrasser le christianisme, à condition qu'on lui cédât la partie de la Frise, que Roruc, prince normand, avait autrefois possédée, et qu'on lui donnât pour épouse, Gisèle, fille naturelle de Lothaire et de Valdrade. Ces conditions furent acceptées, et le traité conclu. Les Normands suspendirent, selon leur coutume, un bouclier du haut de leurs remparts, en signe de paix. Un grand nombre de Francs, se reposant sur la foi solemnelle du traité, entrèrent sans défiance dans le camp des Normands. Ces barbares eurent la perfide cruauté de les massacrer ou de les enchaîner ; tant la mollesse et la pusillanimité de l'imbécille Charles leur avaient inspiré de mépris ! Cet indigne monarque, soit insouciance, soit lâcheté, insensible à cet affront, ne refusa pas d'être le parrain de Godefroid, qui fut baptisé à Coblentz.

L'empereur trouva dans ses nouveaux alliés des ennemis puissans. Hugues, fils de Lothaire et de Valdrade, duc d'Alsace, depuis abbé de Lobbes, et pour cette raison connu sous le nom de l'abbé Hugues, réclama ses prétentions sur la Lotharingie, que son père avait possédée : il les exposa à la diète de Worms, qui ne les écouta point. Ceux qui l'avaient excité à cette démarche, étaient des esprits inquiets, remuans, façonnés à l'intrigue, qui ne cherchaient leur fortune que dans le tumulte et les troubles : il grossit son parti d'une multitude infinie d'hommes sans honneur, sans principes, qui s'empressèrent de venir se ranger sous ses étendards. Les grands que l'espérance illusoire de s'élever avait écartés de la route du devoir, entrèrent dans cette ligue. Hugues s'engagea, par des intelligences secrètes avec Godefroid, à lui céder la moitié de la Lotharingie, s'il voulait consentir à l'aider de ses troupes. Le motif d'intérêt fut plus puissant sur l'esprit de Godefroid, que le sentiment de la reconnaissance : l'espoir de s'agrandir le rendit ingrat, et même parjure : il promit de seconder de toutes ses forces les desseins ambitieux de Hugues ; mais, soit ménagement, soit politique, il chercha une raison apparente pour colorer l'injustice de son procédé : il envoya deux seigneurs à Charles le Gros, pour lui témoigner sa reconnaissance de la grâce qu'il lui avait faite en lui accordant des terres dans la Frise ; cependant, comme ce pays ne produisait point de vin, les envoyés le supplièrent d'y joindre les villes de Coblentz, d'Andernach et de Sinsich, qui abondaient en vin. L'empereur pénétra le but de cette demande : il comprit qu'en accordant ces villes, il se faisait un ennemi dangereux, par la facilité que Godefroid aurait de faire de nouvelles conquêtes, et qu'en les refusant, il se préparait une guerre ouverte, par le prétexte qu'il lui fournirait de former de nouvelles prétentions : il répondit qu'il informerait leur maî-

tre de sa résolution : il conféra sur cet objet avec le comte Henri, qui fut d'avis qu'il fallait se défaire de Godefroid, et qui voulut bien se charger de cet horrible emploi. Henri ordonna à un petit nombre d'officiers fidèles de le venir joindre par pelotons dans l'île de Betaw, sur le Rhin (l'ancienne île des Bataves) ; c'était l'endroit indiqué pour les conférences. Godefroid alla les y attendre à l'endroit où les deux bras du Rhin se séparent pour former cette île de Betaw, et où depuis fut bâti le fort de Skenk. Le premier jour se passa en vaines disputes. La séance fut reprise le lendemain : le duc Henri y introduisit le comte Everard, qui avait de grands sujets de plaintes contre le roi. Everard lui parla avec tant de force, que Godefroid outragé lui répondit avec dureté. Le comte, ayant tiré son épée, en déchargea un grand coup sur la tête du roi. Aussitôt des satellites apostés accoururent et lui portèrent les derniers coups. Dès que ce forfait fut consommé, le perfide Henri donna le signal convenu aux soldats qu'il avait introduits dans l'île; cette troupe de brigands, dévoués à ses intérêts, la parcourut le fer à la main, et massacra tous les Normands qu'elle y rencontra.

Hugues, privé de son plus ferme appui, désespéra de réussir : on résolut de s'en défaire. Le duc Henri l'attira à Gondreville, pour y discuter en apparence ses prétentions; on l'y arrêta, on lui creva les yeux, et on le relégua dans l'abbaye de S.-Gall en Suisse, d'où il fut transféré à celle de Pruïm, où il mourut sous l'habit monastique.

Sigefroid était dans ces momens occupé à ravager les Gaules. Dès qu'il eut appris la fin tragique de son frère, il partit pour la Frise, où il éprouva le même sort.

Cependant les Normands, que la mort de leurs chefs avait rendus furieux, se jettent sur le Brabant, prennent Louvain, et s'établissent sur les bords de la Dyle, d'où,

pendant sept ans, ils portèrent leurs ravages, vers le midi, jusqu'aux rives de la Seine, et vers l'orient, jusqu'à celles de la Meuse.

Dès qu'ils eurent appris la mort de Charles le Gros, ils reparurent sur les confins de la Lotharingie et remontèrent la Meuse : ils exercèrent leurs brigandages ordinaires dans tout le pays situé entre Liège et Aix-la-Chapelle. Arnoul avait laissé dans ces contrées une armée formidable : les chefs qui étaient chargés de défendre le passage de la Meuse, attendaient les Normands vis-à-vis de Maestricht; mais une masse redoutable de barbares, qui avaient secrètement passé le fleuve près de Liège, vinrent tomber sur les Belges, près de la Gheule, au-dessous de Maestricht, vers Fauquemont, où l'on se battit avec acharnement. L'imprudente ardeur des Belges causa leur défaite; car dès qu'ils eurent appris que l'infanterie normande était retranchée dans une métairie, ils voulurent, sans attendre les ordres, la forcer et la charger avec violence : les premiers furent renversés les uns sur les autres. Ils revinrent plus d'une fois à la charge; mais un gros de cavalerie normande, ayant entendu les cris, accourut au secours de l'infanterie, et tomba si brusquement sur l'armée du roi, qu'il la mit en déroute. L'évêque de Maïence et les autres chefs y furent tués, et les prisonniers inhumainement égorgés. Le camp, les bagages, les munitions et les richesses tombèrent au pouvoir des barbares. Ce combat se donna le 26 juin : les vainqueurs poussèrent plus loin leurs ravages, et pénétrèrent dans le centre de la Lotharingie. Arnoul, qui était occupé à la guerre contre les Slaves, ayant appris ce terrible désastre, se hâta de repasser le Rhin et la Meuse, à la tête d'une nombreuse armée. Les Normands, informés de la marche du roi, vinrent camper près de Louvain, sur la Dyle; leur

armée était forte, et leurs retranchemens garnis de palissades et entourés de fossés pleins d'eau. Les soldats du roi désespéraient de pouvoir vaincre tant d'obstacles. La cavalerie, principale force des Belges, ne pouvait se déployer, parce qu'ils étaient resserrés à gauche par la Dyle, et à droite par les marais voisins. Les Normands, qui s'apercevaient de l'embarras des Belges, les insultaient amèrement du haut de leurs retranchemens, en criant : *Gulia! Gulia!* c'est-à-dire, Gheule, pour leur rappeler la défaite qu'ils avaient essuyée près de cette rivière. Le roi assembla les principaux de son armée, et leur parla ainsi : « Vous avez souvent donné » des marques éclatantes de votre valeur, et sous la pro- » tection du Dieu que vous adorez, vous avez été invin- » cibles dans tous les combats : souffrirez-vous plus long- » tems que ces infidèles nous insultent aussi indignement? » Ils ont versé le sang de vos pères et de vos frères : » vous voyez les temples encore fumans de leurs incendies, » les ministres des autels immolés à leur fureur, et votre » patrie désolée par leurs brigandages. Tant d'horreurs n'in- » voquent-elles pas votre vengeance? Armez-vous donc d'une » juste indignation : vous avez devant vos yeux les auteurs » de tant de crimes : faites qu'ils ressentent tout le poids de » votre colère; et comme nos chevaux sont inutiles, mar- » chons à pied contre ces brigands : je serai à votre tête; » vous n'avez qu'à me suivre. Ce n'est pas tant pour le » salut de notre patrie que pour la cause de Dieu, que » nous combattons. Nous devons donc attendre de sa main » puissante un secours qui nous rendra invincibles. » Ce discours inspira à toute la troupe une nouvelle ardeur. Tous sautent de leurs chevaux, et prient le roi de ménager sa personne, et de se tenir à la tête d'un corps de réserve. La plus grande partie de l'armée marcha contre les re-

tranchemens, en jetant de grands cris. Le courage et le carnage furent égaux des deux côtés. Une troupe de Danois résistait si vivement, qu'elle précipitait tous ceux qui se présentaient pour monter à l'assaut. Les Belges se raniment, se rallient, forcent les retranchemens, où ils entrent l'épée à la main, et massacrent tous ceux qu'ils rencontrent. Ceux qui échappèrent au carnage, prirent la fuite et se noyèrent dans la Dyle. Les Normands y perdirent cent mille hommes et seize étendards, qui furent envoyés en Bavière. Le lit de la Dyle fut si rempli de cadavres, que le cours en fut arrêté. Les vainqueurs retournèrent en Allemagne.

Les Normands qui étaient restés sur la flotte, voulant se venger de cette terrible défaite, firent de nouvelles incursions : ils allèrent jusqu'à Boon, et se cantonnèrent dans un lieu nommé *Laudulvestroff*. Les Belges firent une telle diligence, qu'ils vinrent investir le fort. La nuit suivante favorisa l'évasion des Normands, qui firent leur retraite par les bois pour éviter l'ennemi : ils se jetèrent sur l'abbaye de Pruïm. Les religieux prirent la fuite. Ces forcenés coururent ensuite vers une forteresse nouvellement construite, dans les Ardennes, dont on ignore le nom. Elle fut emportée et tous les malheureux qui s'y étaient réfugiés, furent immolés à leur rage sanguinaire. Ce fut là le terme des cruelles dévastations de ces brigands dans la Belgique. Le combat de Louvain leur rendit le nom d'Arnoul si redoutable, qu'ils prirent le parti d'abandonner ces provinces, qui, depuis cette époque, furent délivrées de la fureur des Normands (*a*).

(*a*) La fureur des Normands avait inspiré aux Belges et aux Francs une telle terreur, qu'on avait ajouté aux litanies cette nouvelle formule : *A furore Normannorum libera nos, Domine.*

CINQUIÈME ÉPOQUE.

DUCS BÉNÉFICIAIRES DE LA LOTHARINGIE.

912. — 1106. *Espace : 194.*

RÉGNIER I, comte de Hainaut, avait rendu des services très-importans au roi de France Charles le Simple, pour lui assurer la couronne de Lotharingie, et c'était surtout par l'effet du zèle que Régnier avait déployé dans cette affaire, que ce monarque y était parvenu. Charles, pour le récompenser de ses services et de son attachement, l'avait créé 912.
duc de Lotharingie, dignité nouvelle que ceux qui en furent successivement investis, exercèrent sous l'autorité des rois, qui conféraient cette dignité *par bénéfice.* Régnier doit donc être considéré comme le premier duc de Lotharingie. Charles ne se contenta pas d'avoir payé ses services par cette récompense : il étendit sur le fils la bienveillance qu'il avait portée au père, et il réunit à cet effet, après la cérémonie funèbre, les principaux seigneurs dans une assemblée publique, où il conféra la dignité de duc de Lotharingie à Gilbert, fils aîné de Régnier.

GILBERT est donc le deuxième duc de Lotharingie. Conrad, 913.
duc de Franconie, qui avait été élu roi de Germanie, voyait avec peine que la Lotharingie en eût été distraite pour être donnée à Gilbert, et il fit une invasion dans ce pays pour tâcher de récupérer cette belle portion de son

empire. Henri l'Oiseleur, qui avait succédé à Conrad, conçut le même projet, et il profita de la faiblesse de Charles le Simple pour l'exécuter. Ce prince pusillanime, déjà abandonné des princes français, se vit bientôt délaissé des Lotharingiens par l'effet des intrigues du duc Gilbert, qui, par ses richesses, son crédit et sa naissance, avait acquis un si grand ascendant sur les esprits, qu'il ne lui manquait que le titre de roi. Charles, pour réprimer les entreprises du duc, vint assiéger la forteresse de Burg-Haren, sur la Meuse, près de la Gheule, dans laquelle le duc s'était renfermé. Gilbert, ayant trouvé le moyen de s'en évader, ne cessa d'employer tous ses efforts pour engager, par ses menées artificieuses, les princes français à dépouiller Charles de la France, et pour exciter, par ses conseils astucieux, le roi Henri à le chasser de la Lotharingie. Charles perdit en effet la couronne de France, qui fut déférée à Raoul, duc de Bourgogne, à qui les princes lotharingiens voulurent, de leur côté, donner celle de Lotharingie. Ce fut l'occasion d'une guerre entre les rois de France et de Germanie.

Le duc Gilbert se conduisit dans cette guerre comme dans la précédente, passant successivement du parti de Raoul à celui de Henri. Un Lorrain, nommé Christian, ayant enfin surpris le perfide Gilbert dans un piège, l'envoya au roi Henri, qui crut qu'il était en apparence plus conforme à la dignité de son rang, et en effet plus convenable à la sûreté de sa couronne et à la tranquillité de ses peuples, de gagner à son parti, par ses bienfaits, un rebelle qu'il pouvait sacrifier à sa juste vengeance, et il le constitua derechef duc de Lotharingie, et lui donna sa fille Gerberge en mariage.

Otton, qui avait succédé dans l'empire à son père Henri

l'Oiseleur par le choix libre des seigneurs de la Germanie et de la Lotharingie, avait un frère cadet, nommé Henri, et surnommé avec raison *le Querelleur*, qui prétendait que la couronne lui était due. Otton s'appuyait du droit d'*élection*, et Henri, du principe de *légitimité*, alléguant qu'il était né quand son père était roi de Germanie, et Otton, quand il n'était que roi de Saxe. La politique ne diffère de la chicane que parce qu'elle est appliquée à de grands objets.

Ce différent occasionna une longue suite de guerres, tant en Germanie qu'en Lotharingie. Le duc Gilbert se ligua avec Everard, duc de Franconie, contre l'empereur Otton. Ces deux ducs, aussi ambitieux, aussi entreprenans et aussi perfides l'un que l'autre, aspiraient également au trône. Le duc de Franconie, qui était frère de Conrad, roi de Germanie, avait vu avec un grand regret, à la mort de son frère, la couronne échapper de ses mains pour passer dans la maison de Saxe, que sa haine implacable cherchait à détruire, et il crut dans ces circonstances en avoir trouvé l'occasion et les moyens : il ne lui fut pas difficile d'attirer le duc Gilbert dans son parti, en chatouillant son cœur ambitieux : il lui promit, pour prix de sa rebellion, le royaume de Germanie, ou au moins celui de Lotharingie : il lui fut plus facile encore de gagner le prince Henri, en alimentant sa jalousie et en nourrissant son espoir. Everard alla dans ce dessein surprendre, attaquer et enlever le prince Henri dans une espèce de forteresse d'Allemagne, où il s'était retiré, et l'amena au duc Gilbert. Le jeune prince fut aisément séduit par les caresses feintes et les promesses attrayantes que lui firent les deux chefs de la rebellion, qui s'engagèrent non-seulement à le tirer de l'esclavage, mais encore à l'élever au trône, pourvu que de son côté il montrât une disposition énergique et une volonté efficace. Henri,

cédant à ces promesses séduisantes, unit son sort et ses armes à celles des ducs. Otton instruit de ces mouvemens, s'avança sur les bords du Rhin : il passa le fleuve à la tête de la première division de son armée. Toutes les forces ennemies, commandées par Henri, Gilbert et Everard, attaquent avec acharnement la faible division d'Otton. Ce prince, posté à la rive opposée, voit avec d'autant plus de douleur le danger de ses troupes, qu'il ne peut les secourir : il descend de son cheval, et invoque avec un humble confiance le Dieu des armées. La partie de ses troupes qui avait passé le Rhin, s'exhorte et s'anime mutuellement : ils se représentent les uns aux autres l'impossibilité d'échapper, la honte de céder, la gloire de mourir pour leur roi et leur pays, et ils se présentent courageusement au combat : ils tirent un parti avantageux de leur position ; c'était un défilé, où ils se rangèrent en bataille, de manière que la multitude ne pouvait les forcer : ils enfoncent vivement les bataillons des Belges. Les troupes d'Otton profitent de l'ardeur de la mêlée pour passer le Rhin et remplacer les soldats fatigués. Les Belges se trouvent pris en front et en derrière, et se voient forcés de plier : Henri fut blessé, Everard et Gilbert prirent la fuite : tous les autres rebelles furent tués, pris ou dispersés. Otton, vainqueur, porte le fer et le feu dans les provinces septentrionales, et il marche en Saxe, où son frère Henri s'était réfugié. Henri, chassé de cette province, se retire dans la Lotharingie, où l'audacieux Gilbert lui donne un asyle. Mais en voyant l'état de détresse où Henri était réduit, il ne pensa plus à lui offrir la couronne; il jeta ses regards sur les rois voisins, pour en trouver un qui fût capable de se soutenir contre Otton. Louis d'Outremer, fils de Charles le Simple, régnait en France. Gilbert et ses partisans l'appellent à la couronne : ils lui représentent qu'ils avaient,

pour le soutenir, des armées complètes, des ressources inépuisables, des villes fortifiées, des peuples nombreux, et ils lui promettent leur foi et leurs secours.

Otton, instruit de cette audacieuse entreprise, passe une seconde fois le Rhin, et après avoir soumis dans sa course rapide tous les sujets et tous les vassaux de Gilbert, il arrive devant la forteresse de Chiévremont, sur la Vèse, à deux lieues de Liège, place très-renommée dans ce tems, et très-importante, tant par sa force que par sa position, qui assurait la conservation du pays de Liège: il allait former le siège de cette forteresse; mais les nouvelles qu'il apprit, le détournèrent de ce projet. Louis venait de faire une invasion en Alsace: Everard et Gilbert étaient en forces dans les environs du Rhin: il pensa donc que le parti le plus prudent était d'abandonner le siége de Chiévremont pour courir à la rencontre des ducs, qui avaient déjà passé le Rhin à Andernac à la tête d'une forte armée, qui s'était répandue dans les campagnes voisines, où elle faisait le dégât. Otton avait laissé dans ces cantons deux généraux, qui étaient Otton et Conrad, dit *le Sage*. L'infériorité du nombre ne leur permettait pas de tenter la moindre entreprise ni la moindre attaque contre l'armée des rebelles: ils se bornaient donc à la côtoyer et à la harceler pour arrêter ses progrès et ses brigandages. Leurs coureurs leur amenèrent un prêtre que les ennemis avaient dépouillé et maltraité. Ils l'interrogèrent, et ils apprirent par ses réponses, que les ennemis prenaient d'autant moins de précautions et de mesures dans leurs plans, qu'ils avaient plus de confiance dans leur nombre; que les deux ducs avaient renvoyé dans la Lotharingie, avec un immense butin, la plus grande partie de leur armée; que cependant ils n'avaient point repassé le Rhin. Les deux généraux, ayant pris sur-le-champ leur parti, se portèrent avec

une si grande diligence du côté où étaient les ducs, qu'ils tombèrent sur leur camp avant qu'on eût pu recevoir la moindre nouvelle de leurs mouvemens, ni concevoir le moindre soupçon de leur approche. Le camp fut donc forcé : le duc de Franconie, qui dînait, fut surpris, accablé, percé et tué dans sa tente : le duc de Lotharingie, qui eut le tems de monter à cheval, se jeta dans le Rhin, qu'il voulait traverser à la nage pour se soustraire aux coups des soldats qui le poursuivaient; mais la pesanteur de son armure l'empêcha de pouvoir se soutenir sur les flots, et il s'y noya. Son cadavre fut privé des honneurs funéraires, soit que, selon la tradition de quelques historiens, on n'ait pu le retrouver, soit que, selon le rapport d'autres, des pêcheurs qui l'avaient dépouillé, l'aient enterré dans un endroit écarté pour échapper à la punition qu'ils avaient encourue par cette espèce de profanation.

Telle fut la triste fin de ce turbulent Gilbert qui, ne voulant pas obéir à l'autorité légitime, qu'il bravait, et ne pouvant parvenir au trône, qu'il ambitionnait, suscita pendant vingt-quatre ans tant d'embarras et tant de guerres aux rois ses voisins, pour tâcher d'assouvir son inquiète ambition.

La mort de ce chef de la rebellion ramena insensiblement le calme et l'ordre dans la Belgique. Les troupes des rebelles se débandèrent. Le prince Henri, frère d'Otton, fit cependant une vaine tentative pour entrer dans la forteresse de Chiévremont, où le duc de Lotharingie avait laissé sa femme Gerberge, avec une forte garnison, pour la garder ; mais cette princesse refusa de l'y recevoir, craignant, avec raison, qu'en accueillant ce rebelle, elle n'attirât sur sa personne et sur ses états, tout le poids de la colère d'Otton. Henri, voyant et son parti ruiné et ses espérances détruites, se détermina à implorer derechef la clémence de son frère. Il vint donc à pieds nus et à genoux demander à l'empereur le pardon de sa

faute. L'empereur lui ayant vivement reproché sa perfidie, le condamna à être enfermé étroitement dans le palais d'Ingelheim; mais il le fit élargir dans la suite, et lui permit de demeurer dans la Lotharingie : il lui confia, à la fin, le gouvernement de la Bavière. Tous les seigneurs lotharingiens qui avaient trempé dans la révolte, furent soumis ou par les armes ou par la terreur : la plupart furent dépouillés de leurs dignités et de leurs possessions.

Louis d'Outremer, fils de Charles le Simple, ayant appris la mort des deux ducs rebelles, pensa que le moment était venu de reprendre la Lotharingie, que Henri l'Oiseleur avait enlevée à son père, et il crut que le moyen le plus efficace de réaliser ce projet, était d'épouser la veuve du duc Gilbert, qu'il vint à cet effet voir à Chiévremont. Cette princesse écouta les propositions de Louis, et accepta sa main.

Otton, qui, selon les conjectures les plus probables, était 940.
ce général qui, avec Conrad *le Sage*, battit les ducs Everard et Gilbert dans les environs d'Andernac, fut nommé par l'empereur Otton, sans doute en récompense de ses services (et c'est ce qui fortifie ces conjectures), pour succéder à Gilbert dans la dignité de duc de Lotharingie. Il était fils de Ricuin, comte de Verdun.

L'empereur, qui avait rétabli le calme dans la Lotharingie, en réprimant les entreprises des grands du royaume, voulut y assurer la tranquillité en empêchant l'invasion des voisins. L'Escaut, de sa source à son embouchure, faisait la limite des royaumes de Lotharingie et de France; et la Flandre, selon cette démarcation, qui avait servi de base au traité de partage de 843, était comprise dans la France. L'empereur, prétendant que le château de Gand faisait la frontière de la France et de l'empire, s'en empara, et il fit bâtir auprès de ce château une nouvelle forteresse, qui fut appelée *Novum*

Castrum, dont il confia la garde à Wicman, qu'il créa comte de Gand, en lui assignant pour domaine le pays d'Alost et celui de Waes, avec les districts de Hulst, d'Axelle, de Bouchoute et d'Assenède, appelés les Quatre-Métiers ou offices, autrement *Ambacht*. Ce territoire forma le comté de Gand. L'empereur mit dans la nouvelle forteresse une bonne garnison, et il appliqua à l'entretien de cette place les revenus des Quatre-Métiers. Mais pour marquer plus distinctement les limites de l'empire et de la France de ce côté, il fit creuser un large fossé depuis le pont de St. Jacques à Gand, jusqu'au bras gauche de l'Escaut, dit *le Hondt*, près de la ville de l'Ecluse, et il le fit appeler, de son nom, la Fosse Ottonière.

943. CONRAD, duc de Franconie, succéda à Otton dans le duché de Lotharingie. L'empereur lui donna en mariage sa fille unique. Conrad était un prince plein d'énergie et de valeur, à qui ses vertus guerrières avaient acquis l'amour et la confiance des soldats. Ce choix fut néanmoins extrêmement désagréable aux Belges, qui ne voyaient qu'avec peine un étranger à leur tête. Tous leurs vœux étaient réunis en faveur de Régnier II, comte de Hainaut. Cette espèce de rivalité occasionna une haine irréconciliable et une guerre sanglante entre Conrad et Régnier. Cette guerre fut signalée par un combat sanglant qui se donna sur les rives de la Meuse (on ignore l'endroit), dans lequel Conrad fit des prodiges de valeur. Un grand nombre de Belges y mordirent la poussière; mais la nuit qui força les combattans à se séparer, laissa la victoire douteuse. Le résultat de cette guerre fut cependant funeste à Conrad, qui en fut totalement épuisé. Les Belges, profitant de cette circonstance, prirent les armes contre Conrad : il paraît même que l'empereur ne s'y opposa point. La conduite équivoque du duc avait rendu sa fidélité suspecte : il

était un des principaux agens de la conjuration tramée par Ludolfe, fils aîné d'Otton, contre son père. Conrad, ayant été battu, se sauva à Maïence, où il soutint un siége de deux mois, au bout desquels il fut forcé de se rendre par défaut de vivres. Il promit au roi de lui demeurer fidèle, et lui donna des otages pour garans de sa promesse; mais dès que le roi eut repassé le Rhin, Conrad reprit Maïence, où il mit une forte garnison, et marcha avec le reste de ses troupes vers Metz, qu'il livra au pillage. Otton, pour le punir de sa perfidie, le priva de sa dignité de duc.

Brunon, archevêque de Cologne, frère de l'empereur Otton, 953.
en fut revêtu. Conrad, pour se venger de cet affront, attira les Huns dans la Lotharingie: il passa le Rhin et la Meuse, suivi de cette horde dévastatrice, qui vint porter le ravage dans tout le pays jusqu'à la forêt Charbonnière: ils fondent sur l'abbaye de Lobbes, où ils se saisissent des vieillards qu'on avait laissés pour la garde de l'église, en massacrent deux, et font inhumainement déchirer les autres à coups de verges. Les autres moines s'étaient réfugiés et retranchés sur une montagne voisine que les barbares tentèrent d'escalader. Mais les assiégés, que le spectacle sanglant du supplice de leurs confrères avait pénétré d'horreur, se défendirent avec acharnement; ils allaient être forcés: la terreur les saisit dans ce moment; ils lèvent les mains au ciel et réclament la protection divine, et il tombe à l'instant une pluie affreuse, qui effraya tellement les assiégeans, qu'ils prirent la fuite, et abandonnèrent leur proie.

Le duc Conrad, qu'un repentir sincère avait remis dans les bonnes grâces de l'empereur, cherchait toutes les occasions et tous les moyens d'effacer la tache de sa rebellion: il avait demandé à Dieu, pour expier sa faute, de périr pour son roi en combattant contre les Huns. Son vœu fut exaucé: il périt, percé de coups, dans un terrible combat où ces barbares furent complètement défaits.

Le gouvernement de Brunon ne cessa d'être troublé par ce ferment de discorde qui agitait les esprits ; car la plupart des seigneurs de la Lotharingie n'étaient point sincèrement attachés à l'empereur. Cette fermentation dangereuse, que les séductions de Gilbert et de Conrad avaient excitée dans les esprits, n'était point calmée. C'est Régnier II, comte de Hainaut, qui suscita les mouvemens les plus tumultueux : il s'était emparé, par la force des armes, des possessions que le duc Gilbert, son oncle, avait laissées, à titre de douaire, à Gerberge, son épouse, remariée à Louis d'Outremer. Lothaire, roi de France, fils de Gerberge, indigné de ces voies de fait et de ces actes de violence, vint assiéger les deux fils du comte Régnier, qui étaient également appelés Régnier et Lambert, dans un château, sur le Cher, près de Montmédi, où ils furent si vivement pressés, qu'ils se virent obligés de se rendre avec toutes leurs troupes. Le comte Régnier, d'autant plus effrayé de cette catastrophe, qu'il s'y attendait moins, promit à la reine Gerberge et à l'archiduc Brunon, qu'il restituerait tous les domaines qui formaient le douaire de Gerberge, si le roi Lothaire voulait lui rendre ses fils et ses troupes. Le roi accéda généreusement à cette condition ; mais Régnier ne tint pas ses engagemens. Gerberge vint donc avec Lothaire, dans le Cambrésis, trouver le duc Brunon, qui décida qu'enfin il fallait forcer, par la voie des armes, le fourbe Régnier à accomplir sa promesse. Régnier, trop faible pour résister à Brunon, se rendit à Valenciennes, où le duc l'avait mandé. Brunon exigea des otages pour garans de sa fidélité. Régnier les refusa, et Brunon indigné l'envoya en exil, selon les uns, ou le retint en prison, selon les autres.

Le comté de Hainaut fut donné à Ricuin, seigneur puissant du pays, auquel Garnier et Rainolde, qui étaient peut-être ses fils, succédèrent après sa mort, qui arriva peu de tems après cet événement. Les deux fils de Régnier, sentant qu'ils ne pour-

raient ni vaincre ni apaiser Brunon, se retirèrent à la cour du roi Lothaire, qui les prit sous sa protection.

L'exemple de rebellion qu'avait donné le comte Régnier, fut suivi de celui des autres seigneurs de la Lotharingie, à la tête desquels était Immon, qui avait des domaines dans les environs de Chiévremont. Cet intrigant, qui avait joui de la faveur et de la confiance de Brunon, avait lâchement abandonné son parti et attisé le feu de la discorde dans toutes les provinces. Les seigneurs, animés et dirigés par ses conseils, refusèrent de reconnaître l'autorité et de suivre les ordres du duc et de lui payer les impôts : ils prétendaient avoir le droit de gouverner leurs provinces en souverains indépendans : ils avaient même, à la sollicitation d'Immon, élevé des forts pour s'y retirer et s'y soutenir contre le duc. Brunon, sentant qu'il ne pouvait, dans cette espèce d'anarchie et de désordre, supporter seul le fardeau d'une aussi vaste administration, crut que le moyen d'en diminuer le poids, était de la diviser : il partagea donc, avec l'agrément de l'empereur, la Lotharingie en deux provinces ; l'une, qui fut appelée *Haute-Lotharingie* ou *Lorraine*, renfermait tous les pays situés entre la Meuse et le Rhin, depuis l'embouchure de la Moselle, allant au midi, excepté Maïence, Spire, Worms, et quelques autres places sur le Rhin, c'est-à-dire, qu'elle comprenait l'Alsace, la Lorraine actuelle, le Luxembourg et l'évêché de Trèves ; elle fut appelée *Mosellane*, parce que la Moselle, depuis sa source jusqu'à son embouchure, arrose cette étendue de pays : l'autre, qui fut nommée *Basse-Lotharingie* ou *Lorraine*, renfermait les provinces situées entre le Rhin, le Zuyderzée et l'Océan, c'est-à-dire, qu'elle comprenait l'archevêché de Cologne, les duchés de Limbourg, de Juliers et de Gueldre, l'évêché de Liège en partie, le duché de Brabant, les comtés de Namur et de Hainaut, la partie de l'évêché de Cambrai et du comté de Flandre, qui sont en deçà

de l'Escaut, avec les autres pays que l'Escaut, la Meuse et le Rhin traversent vers leur embouchure.

Brunon prit le titre d'archiduc, probablement parce qu'il avait des ducs pour vassaux : il délégua dans le gouvernement de la Haute-Lotharingie, qui est la Lorraine proprement dite, Frédéric, comte de Bar, et il préposa à celui de la basse, qui est à peu près la Belgique moderne, Godefroid, comte de Verdun ou d'Ardennes. Il exerça cependant l'autorité suprême tant dans l'une que dans l'autre; mais il se réserva l'administration immédiate de la basse, que, dans les tems modernes, on a appelé le duché de Lothier. Il mourut à Rheims, le 11 octobre 965.

Dans l'espace de cent ans, dit le père Daniel, la Lotharingie avait diverses fois changé de maître; tantôt soumise aux rois de France, tantôt aux rois de Germanie; tantôt partagée, tantôt réunie; tantôt cédée en tout ou en partie par les rois de France aux rois de Germanie; tantôt cédée par les rois de Germanie aux rois de France; tantôt envahie par les uns ou par les autres.

Ces vicissitudes et ces révolutions ont nécessairement apporté de la confusion et de l'obscurité dans les faits. L'histoire belgique va maintenant être resserrée dans les bornes de la Basse-Lotharingie ou du duché de Lothier, qui comprend la plus grande partie des dix-sept Provinces des Pays-Bas.

DUCS DE LA BASSE-LOTHARINGIE.

959. Godefroid I, à qui Brunon avait confié le gouvernement de la Basse-Lotharingie pour l'administrer sous ses ordres, est connu sous le titre de comte de Verdun, et plus communément sous celui de comte d'Ardennes. Brunon le mit à la tête des troupes auxiliaires qu'il avait levées dans la

Lotharingie, pour renforcer l'armée de l'empereur Otton, que les troubles de Rome avaient appelée en Italie. Godefroid y mourut de la peste en 964.

GODEFROID II, son fils, lui succéda. C'est tout ce qu'on en sait; car on ignore du reste les actions de sa vie et même l'année de sa mort. 964.

C'était sans doute un prince faible; car après la mort de l'empereur Otton le Grand, la Lotharingie fut presque livrée à l'anarchie, quand le duc, privé de cette main puissante, qui était son appui, ne soutenait plus que d'une main débile le poids d'une charge trop pesante pour ses forces. Ces circonstances avaient réveillé les espérances de Régnier et de Lambert, fils de Régnier II, comte de Hainaut, qui étaient réfugiés à Paris. Les embarras qui retenaient le jeune Otton dans la Germanie, nourrissaient leur espoir. Toute la France favorisait le parti des deux princes. Le roi Lothaire, qui s'intéressait à leur sort, espérait sans doute que si, par ses secours, ils parvenaient à rentrer dans leurs possessions, ils pourraient, après en avoir chassé les Allemands, les réunir à la France. Régnier et Lambert rentrent donc dans le Hainaut à la tête d'une puissante armée. Garnier et Rainolde, à qui l'empereur avait donné, après la mort de Ricuin, les états de Régnier, père des deux jeunes princes, furent défaits et tués dans un sanglant combat près du village de Péronne, dans les environs de Binche. Mais ce premier succès épuisa tellement les forces des princes, qu'ils n'osèrent tenter le siége de Mons : ils se bornèrent donc à fortifier le château de Boussoit sur la Haine (*a*), d'où ils faisaient des incursions fréquentes dans la

(*a*) Balderic le nomme *Bussud;* Sigebert, *Buxudis;* de Guyse, *Buxus.* C'est certainement Boussoit, et ce ne peut être que par erreur que d'autres écrivains ont placé le champ de cette bataille

Basse-Lotharingie, qu'ils désolaient et qu'ils ruinaient par leurs brigandages continuels.

L'empereur, après avoir rétabli le calme dans la Germanie, part pour la Belgique, assiège, prend, détruit le château de Boussoit; et, ayant forcé Régnier et Lambert de repasser en France, il donna le gouvernement du Hainaut aux comtes Arnoul et Godefroid. Le premier, qui eut le territoire de Valenciennes, était fils d'Isaac, comte de Cambrai et de Valenciennes, et le second, qui eut celui de Mons, était fils de Godefroid, comte de Verdun et d'Ardennes. Mais les deux frères ne tardèrent pas à faire derechef éclater leurs plaintes : ils représentent qu'ils sont injustement chassés de leur patrie, privés de leur patrimoine, dépouillés de leurs dignités, et ils gagnent des partisans. Le sentiment de pitié qu'ils inspirent, éveille dans tous les cœurs le désir de vengeance qui les anime. Déjà ils ont rassemblé une armée aussi puissante par le nombre des soldats que par la valeur des chefs, avec laquelle ils forment le siége de la capitale du Hainaut, défendue par Godefroid et Arnoul. Mais ceux-ci, voyant que le nombre était trop faible pour résister à l'armée des assiégeans, firent une sortie pour les attaquer en bataille rangée. Le combat fut vif : Godefroid, cruellement blessé, Arnoul vivement poursuivi, n'échappèrent à la mort, le premier que par le dévouement de ses soldats, qui l'emportèrent, et le second, par l'agilité de sa

---

à Boussu près de St. Ghislain. D'abord, le château de Boussu n'a été bâti qu'en 1540, et celui de Boussoit est très-ancien; et d'ailleurs la bataille a été donnée près de Péronne; or le premier château qui se présente en allant vers Mons, est celui de Boussoit, qui probablement tire son nom des buis (*buxus*), dont ces endroits étaient autrefois couverts.

course. Cependant l'avantage de cette journée leur est resté, puisque la délivrance de Mons en fut le résultat. Arnoul conserva même long-tems encore le château de Valenciennes, et Godefroid ne céda la ville de Mons qu'en 984, quand ayant été pris à Verdun par le roi Lothaire (cet événement lui fit donner le surnom de *Captif*), il ne fut délivré de sa prison qu'après avoir consenti à rendre la capitale et la province à Régnier, fils de Régnier, mort en prison.

Charles, frère de Lothaire, roi de France, fut créé duc 977.
de la Basse-Lotharingie par l'empereur Otton II. Ce prince, en conférant cette dignité à Charles, avait eu un double but : il se défiait autant de Charles que de Lothaire ; il connaissait d'ailleurs le génie inquiet et ambitieux du premier : il voulut donc, en lui ôtant le motif qui aurait pu le porter à former des mouvemens contre lui, non-seulement s'en faire un ami et un partisan, mais encore un appui et un défenseur contre les entreprises du roi Lothaire, à qui cette nomination avait déplu, parce qu'elle contrariait ses vues. Il dissimula cependant son mécontentement pour avoir le tems de prendre les arrangemens et les mesures nécessaires au projet qu'il méditait. Quand il crut que le moment favorable était arrivé, il leva une puissante armée, et il se rendit avec une extrême diligence, par le Luxembourg et les Ardennes, à Aix-la-Chapelle, résidence ordinaire de l'empereur. Ce prince, qui ne s'attendait pas à cette brusque invasion, y fut surpris au moment où il allait se mettre à table. Le dîné, préparé pour l'empereur, servit à restaurer les soldats français. Otton se sauva à Cologne, fuyant avec l'impératrice devant les troupes victorieuses de Lothaire, qui, après avoir ravagé la ville et le territoire d'Aix, retournèrent en France sans rencontrer la moindre opposition.

Otton ne tarda pas à tirer une vengeance éclatante de cet affront, et il avait juré dans sa colère qu'il planterait sa lance sur les portes de Paris. Il entre en effet en France à la tête d'une armée de trente mille hommes, et il paraît devant les portes de la capitale. Il tâchait d'attirer le roi hors des murs en le harcelant, comme pour le défier, par des invectives continuelles. Mais le roi, prévoyant que la saison déjà avancée forcerait Otton à se retirer, s'obstina à se tenir renfermé dans ses murs. Otton, obligé en effet par le mauvais tems de renoncer à son entreprise, fit mettre le feu à un des faubourgs, et vint planter sa lance sur une des portes. *C'est assez pour le moment*, dit-il; et après avoir fait chanter aux prêtres et aux moines, qu'il avait assemblés sur les hauteurs de Montmartre, un bruyant *alleluia*, comme par dérision, il partit.

Déjà son armée, chargée de bagages et de butin, repassait la rivière de l'Aine, qui était grossie par les pluies. Lothaire, sorti de Paris avec sa troupe, vient fondre inopinément sur l'armée de l'empereur, et massacre une grande partie des soldats que leur charge mettait dans l'impossibilité de se défendre ni de se sauver. Otton qui, de la rive opposée, contemplait cet horrible carnage, était dans la triste impuissance de porter du secours à ces malheureux; la profondeur de la rivière l'en empêchait : il envoya donc, sur une barquette, un député au roi, pour lui proposer que l'une ou l'autre armée gagnât la rive au gué, afin de tenter le sort des armes selon les lois de la guerre. Dès que le député eut fait cette proposition, un soldat français y répondit par une autre : *Pourquoi*, dit-il, *verser tant de sang inutilement? Que le roi et l'empereur viennent, en présence des deux armées, tenter le sort par un combat singulier : nous obéirons au vainqueur.* Le député, qui, selon les apparences, était ce comte Godefroid, qui avait gouverné une partie du Hainaut

pendant l'exil de Régnier et de Lambert, répondit à cette proposition par ces mots : *Si vous êtes si peu attaché à votre roi, nous connaissons mieux le prix que nous devons mettre à la vie de notre empereur. Jamais nous ne souffrirons que ses jours soient exposés dans un combat sans partager ses dangers.* L'empereur, n'ayant donc pu engager les Français à accepter le combat, reprit le chemin de la Belgique. Le roi lui ayant tué une bonne quantité de son monde et enlevé une grande partie de ses bagages, le poursuivit pendant trois jours et trois nuits en le harcelant jusqu'à la forêt des Ardennes. Otton n'échappa à la vive poursuite de Lothaire, qu'après avoir passé la Meuse; et la campagne finit par la retraite des armées.

Ces différens furent enfin terminés dans une conférence qu'eurent Otton et Lothaire dans la province de Luxembourg, auprès du Cher, rivière qui se jette dans la Meuse, auprès de Sedan. C'était la limite des deux états. Lothaire renonça par un serment solemnel à toutes ses prétentions sur la Lotharingie, et par ce moyen la paix fut rétablie dans ces deux royaumes.

Le duc Charles continua à gouverner la Basse - Lotharingie sous les ordres de l'empereur; il fixa le siége de son gouvernement à Bruxelles, et il bâtit un palais entre les deux bras de la Senne, où était une chapelle dédiée à S. Géri (*a*).

Charles, qui avait reçu tant de bienfaits des Otton, signala son ingratitude et sa perfidie dans la conduite qu'il tint à l'égard des rejetons de cette auguste famille. Otton II venait

(*a*) C'est l'endroit qu'on appelle aujourd'hui la place de la *Fontaine*, et qui est le berceau de Bruxelles. On a quelquefois avancé que le duc Charles était le fondateur de la chapelle de S. Géri; mais elle est beaucoup plus ancienne. Il a pu l'agrandir, l'embellir, la reconstruire peut-être; mais il ne l'a pas fondée.

de mourir : il s'éleva une conspiration contre Otton III, son fils, seulement âgé de trois ans. Charles favorisa ouvertement le parti des conjurés. Cette conduite odieuse lui attira l'indignation de l'empereur et de tous les princes de l'empire, qui l'abandonnèrent au mauvais sort qu'il s'était préparé.

La mort de Lothaire et de Louis, son fils, lui fournit l'occasion de faire valoir ses droits à la couronne de France, comme frère et héritier de Lothaire. Mais les Français refusèrent de la lui déférer sous prétexte qu'il était vassal de l'empereur, et ils la donnèrent à Hugues Capet. La volonté de la nation prévalut donc sur les prétentions de la légitimité, ou plutôt les descendans de Capet ne devinrent légitimes que parce qu'ils tenaient cette couronne de la volonté de la nation. Charles, frustré d'un trône auquel il était appelé par sa naissance, tenta de le récupérer par la force des armes. Cette expédition, dont les commencemens avaient été heureux, finit par lui devenir funeste. Il fut fait prisonnier à Laon et conduit à Orléans, où il mourut en 991, disent la plupart des historiens ; mais ils se trompent. Ce prince mourut en 1001, à Maestricht, où l'on a retrouvé une inscription qui l'atteste. Charles n'aurait-il pas peut-être été délivré de sa prison sous la condition qu'il renoncerait au trône de France ? Ce n'est qu'une conjecture, à la vérité ; mais elle acquiert d'autant plus de fondement, qu'on ne voit pas que son fils Otton ait tenté le moindre effort pour récupérer l'apanage de ses aïeux.

1001. Otton, fils de Charles, fut nommé par l'empereur Otton III, pour succéder à son père dans la Basse-Lotharingie, qu'il gouverna jusqu'à l'an 1005 sans trouble et sans ambition. Les anciens historiens ne rapportent aucune des actions de ce prince. Ce silence fait peut-être son plus bel éloge. Les exploits bruyans qui souvent font le malheur du monde,

passent à la postérité avec bien plus d'éclat que les vertus qui font le bonheur des peuples. Les historiens modernes n'ont guère parlé (ce qui est fort indifférent) que du lieu où il fut enterré, qui est Nivelles, selon les uns; Cologne ou Epternach, selon les autres.

Godefroid III, comte de Verdun ou d'Ardennes, fils de 1
Godefroid *le Captif*, qui avait été gouverneur d'une partie du Hainaut pendant l'exil de Régnier et de Lambert, succéda à Otton, dernier prince de la race masculine de Charlemagne. L'empereur Henri II, prétendant que le Lothier était un fief qui ne pouvait être possédé par des femmes, le conféra à Godefroid comme étant de ces comtes d'Ardennes qui déjà avaient été revêtus de cette dignité. Le motif allégué par l'empereur, pour justifier cette nomination, n'était qu'un prétexte ou un vain subterfuge. La véritable raison qui l'avait engagé à appeler Godefroid à cette belle succession, est sans doute qu'il connaissait et qu'il craignait le caractère ardent et les vues ambitieuses de Lambert II, comte de Louvain, et de Robert II, comte de Namur, qui aspiraient l'un et l'autre à ce duché, le premier du chef de sa femme Gerberge; le second, de sa mère Ermengarde, l'une et l'autre sœurs du dernier duc Otton.

Godefroid est distingué par la dénomination de Godefroid d'*Eenham*, lieu de sa naissance ou de sa résidence (*a*).

(*a*) La ville avec le château d'Eenham était comme la capitale du pays qui était appelé, dans ces tems reculés, *Eenhamensis*. Ce pays, qui était borné par la Haine au midi, par l'Escaut à l'occident et au nord, et par la Dendre à l'orient, est le même que l'ancienne contrée appelée *Brachantisia*, qui donna le nom général de Brabant à ce vaste pays qui, dans la suite, s'étendit successivement jusqu'à la Senne, jusqu'à la Dyle et jusqu'à la Velpe, petite rivière

C'est à dater de cette époque, que dans la Belgique les provinces qui, dans le principe, n'étaient que des gouvernemens bénéficiaires, devinrent des biens héréditaires. Les ducs et les comtes profitèrent de l'affaiblissement et des embarras où les empereurs se trouvaient engagés, soit par les guerres étrangères, soit par les troubles civils, pour se rendre indépendans, et s'ériger en seigneurs propriétaires des lieux dont ils n'étaient que les officiers amovibles, et les empereurs étaient obligés par condescendance, par politique et, pour mieux dire, par force majeure, de sanctionner en quelque sorte ces espèces d'usurpations, en conférant ces provinces aux héritiers de ces ducs et de ces comtes, qui disposèrent enfin, comme de leur propre patrimoine, des domaines dont ils ne jouissaient que comme de simples bénéfices. C'est par l'effet de cette révolution, aussi fatale à l'autorité des rois qu'à la tranquillité des peuples, que se formèrent dans la Belgique moderne ces différens duchés, comtés, marquisats, seigneuries, qui devinrent autant de souverainetés séparées, savoir : le duché de Brabant, les comtés de Flandre, de Hainaut, de Namur, de Luxembourg, de Limbourg, le marquisat d'Anvers et la seigneurie de Malines (*a*).

---

qui se jette dans la Geete, à Haelen, à cinq lieues de Louvain. Le nom d'*Eenham* s'est conservé dans un village situé sur l'Escaut, dans les environs d'Audenarde.

(*a*) Ce n'est pas l'histoire particulière de chacune de ces provinces que je veux donner; car si j'adoptais ce plan, je devrais ou traiter séparément l'histoire de chaque duché ou comté, en suivant l'ordre chronologique de la succession des souverains, ou la morceler, en passant brusquement de l'une à l'autre pour en rapporter les événemens suivant les dates. La première méthode m'obligerait nécessairement à répéter dans l'histoire de l'une les événemens que j'aurais déjà présentés dans celle d'une autre, qui, à la même époque,

Lambert, comte de Louvain, et Robert, comte de Namur, qui n'avaient vu qu'avec un œil d'envie la préférence que l'empereur avait donnée à Godefroid d'Eenham, trouvèrent aisément des partisans dans le grand nombre de mécontens à qui la contagion de l'exemple qu'avaient donné la France et l'Allemagne, avait inspiré cette fièvre révolutionnaire qui agitait les esprits dans la Belgique : ils entraînèrent donc dans leur parti, Réginier, comte de Hainaut, Thiéri, comte de Frise, et Beaudouin, comte de Flandre. C'est celui-ci qui dévoila le premier ses vues ambitieuses en s'emparant de Valenciennes. L'empereur (c'était Henri II), à l'instigation d'Erluin, évêque de Cambrai, vint avec Robert, roi de France, et Richard, duc de Normandie, former le siége de cette ville, qu'il fut forcé de lever. Henri, dégoûté de son entreprise par la mauvaise issue de sa première tentative, paraissait avoir renoncé à l'exécution de ses projets. Mais l'évêque de Cambrai eut encore assez d'ascendant sur l'esprit de l'empereur pour réveiller dans son ame le désir de venger l'affront qu'il avait reçu. L'empereur, cédant aux raisons et aux importunités de l'évêque, lève une armée avec laquelle il fond sur Gand, et emporte la forteresse (*a*). Il avait cru que cette ville céderait sans ré-

---

avait été liée avec celle-là pour des intérêts communs, ou brouillée pour des prétentions opposées : la seconde me forcerait, en coupant sans cesse le fil de la narration, à mettre de l'incohérence dans les faits et à jeter du désordre et de la confusion dans le récit. J'ai donc pensé que le plan le plus méthodique était de suivre l'ordre de succession des ducs de Lothier et de Brabant, qui exerçaient, pour ainsi dire, la souveraineté supérieure dans la Belgique, et de rattacher tous les grands événemens de l'histoire générale à ce point de réunion. Je donnerai à la suite un aperçu général de l'histoire de chaque province.

(*a*) C'est la forteresse que l'empereur Otton I avait fait bâtir en 941 selon Butkens, ou en 949 selon Meyer, sur les bords de la

sistance à ses armes; mais il ne put prendre que la forteresse, où il établit son quartier pendant quelque tems, et il y signala son séjour par toutes les horreurs qu'il fit commettre dans ce malheureux pays, qui fut livré aux flammes; et quand, pour venger l'affront d'avoir été forcé de renoncer à la prise de Gand, il eut déchargé sa colère sur tous les villages circonvoisins, il reprit la route de ses états, emportant, avec un riche butin, les plus notables citoyens du pays. Le comte Baudouin ayant appris ces désastres, n'écouta que son amour pour ses peuples; son cœur touché des misères publiques, ne cherchait que le moyen d'en arrêter le cours, et il se détermina à faire le plus beau, le plus grand, peut-être, et le plus difficile de tous les sacrifices, celui de sa gloire: il était disposé à céder Valenciennes, si, à ce prix, l'empereur voulait consentir à un accommodement favorable. Il envoya donc une députation composée des principaux seigneurs flamands, pour lui en faire la proposition, et il alla lui-même le trouver à Aix-la-Chapelle. L'empereur accepta cette offre avec empressement; il accorda au comte la paix qu'il demandait, et il rendit tous les prisonniers qu'il avait enlevés de la Flandre. Cette démarche de Baudouin, qui, au jugement de quelques historiens, a passé pour un trait de lâcheté, paraîtra, au contraire, aux yeux des justes appréciateurs de la véritable gloire, un acte de générosité, qui caractérise une ame forte, capable de vaincre ses passions et de sacrifier son amour-propre à l'amour de la paix et de la tranquillité publique. C'est un acte de sa libre volonté, d'autant moins commandé par les circonstances, que toutes les forces de l'empereur, réunies

---

Lys, auprès de l'ancien château de Gand, appelé *arx Ottoniana* ou *novum castrum*.

à celles des Français et des Normands, n'avaient pu le forcer à céder.

Mais les grands, qui avaient vu avec chagrin une paix si humiliante pour leur parti, renouvelèrent leurs trames. L'empereur craignant les efforts de cette ligue puissante, crut qu'il était prudent d'attirer à son parti le comte Baudouin, dont il avait éprouvé la valeur, et il lui rendit, de l'avis et de l'aveu des princes de l'empire, la ville de Valenciennes, et il y ajouta les îles de Zélande. C'est par l'effet de cette cession que les comtes de Flandre ont exercé la souveraineté dans cette province.

L'empereur avait d'autant plus d'intérêt à se réconcilier avec Baudouin, que ce jeune prince, dont il connaissait l'énergie et la valeur, lui était nécessaire pour l'aider à réprimer les entreprises et les mouvemens qu'excitaient dans la Belgique les mécontens, dont le plus redoutable était Lambert, comte de Louvain, qui se disposait à reprendre ce comté, qu'il réclamait comme apanage de ses ancêtres, et que l'empereur Henri révendiquait comme fief de l'empire.

Lambert s'empara donc de Louvain : il était puissamment secondé dans ses prétentions et dans ses entreprises par l'affection et l'attachement du peuple de cette ville, qui ne voyait qu'avec peine une domination étrangère établie dans son territoire au détriment d'une famille indigène, dont il regardait les rejetons comme ses légitimes seigneurs. Le duc Godefroid, aidé des troupes auxiliaires qu'il reçut de l'empereur, vint former le siége de Louvain, qu'il fut forcé de lever.

La résistance de Lambert ranima l'énergie des principaux seigneurs de la Belgique, qui, craignant que l'empereur, partant du même principe, n'étendît la même prétention sur leurs domaines, regardèrent la cause de Lambert comme leur cause commune, et embrassèrent ouvertement son parti. Mais le comte de Namur, Robert, qui, étant plus faible, avait plus de

ménagemens à garder, avait, pour mieux dissimuler ses vues et mieux atteindre son but, embrassé en apparence la cause du duc de Lothier, et il tenait en secret le parti du comte de Louvain.

L'évêque de Liège, Balderic, qui tenait franchement celui de Godefroid, avait fortifié Hougarde pour arrêter Lambert de ce côté. Cette entreprise parut à Lambert un acte d'hostilité qui lui offrait un motif suffisant pour déclarer la guerre à l'évêque. Il le fit donc sommer de démolir cette forteresse. Balderic lui envoya des députés pour lui exposer les raisons qui l'avaient engagé à l'élever. Mais le comte n'ayant pas trouvé ces raisons fondées, entra en ennemi déclaré sur les terres de l'évêché de Liège. L'évêque employa d'abord les voies de remontrance, et il y joignit bientôt celles de la rigueur, en fulminant contre Lambert une sentence d'excommunication. L'évêque prévoyait assez que tous ces moyens seraient impuissans pour toucher le comte de Louvain; mais il ne cherchait par-là qu'à gagner le tems nécessaire pour réunir un corps de troupes assez nombreux, qu'il pût opposer aux forces que le comte de Louvain venait de rassembler; et dès qu'il eut réuni une armée suffisante, il s'avança en effet sur Hougarde, où le comte Lambert était venu se poster, et il l'attaqua avec tant de furie, qu'au premier choc, les troupes du comte furent ébranlées, et elles auraient été complètement défaites, si le comte de Namur, qui s'était joint à l'évêque, voyant le danger où était le comte de Louvain, son oncle, n'avait abandonné l'évêque pour venir avec toutes ses troupes renforcer l'armée du comte. Les Liégeois, ne pouvant résister aux efforts réunis des Louvanistes et des Namurois, furent rompus, culbutés et forcés de prendre la fuite, laissant sur le champ de bataille trois cents hommes, sans compter les blessés et les prisonniers. Le comte Herman, frère du duc Godefroid, accablé par le nombre, se vit enfin obligé

de se réfugier dans l'église de Hougarde, où le comte de Namur le força et le fit prisonnier : il fut conduit à Namur ; mais la comtesse Ermengardë, mère du comte de Namur, lui fit entendre qu'en retenant le comte Herman dans ses fers, il s'exposait à tous les effets du ressentiment de l'empereur Henri, dont déjà il avait encouru la disgrâce en prenant le parti du comte de Louvain. Robert, dont la sage Ermengarde avait adroitement préparé l'esprit par ces raisons, lui abandonna le soin de terminer cette affaire. La comtesse employa le crédit des évêques de Liège et de Cambrai, qui s'intéressaient au sort du comte Herman, et elle s'engagea à procurer son élargissement, s'ils pouvaient parvenir à ménager la paix de son fils avec l'empereur. Les deux prélats se chargèrent de cette mission, et ils se rendirent à Coblentz, où était l'empereur : ils surent manier si habilement son esprit, qu'il consentit à rendre ses bonnes grâces au comte de Namur, qui accorda ainsi la liberté au comte Herman.

Mais pour se venger de la perfidie de Robert, qui, par sa défection au fort du combat, avait assuré la victoire au comte de Louvain, l'évêque de Liège entra dans le comté de Namur avec le seigneur de Florennes, son allié. Ces démonstrations hostiles n'eurent cependant pas de suite. Le comte de Flandre interposa sa médiation pour ménager entre les deux princes une paix dont les conditions furent que le comte de Louvain serait absous de l'excommunication dont il avait été frappé, et que, pour l'expiation de ses torts, il ferait bâtir à Hougarde une église, dans laquelle on offrirait des prières et des sacrifices pour le repos des ames de ceux qui avaient été tués dans la bataille, et que le comte de Namur paierait une somme de quatre mille besantins.

Cette paix rétablit la bonne intelligence entre l'évêque de Liège et le comte de Namur. Mais Godefroid, pour venger son

affront, vint avec son frère Herman porter le ravage dans le Hainaut. Le comte de Louvain vole au secours de Régnier, et force Godefroid et Herman à repasser précipitamment la Sambre. Le comte de Namur, qui tenait toujours le parti de son oncle Lambert, s'était joint à ce comte et à celui de Hainaut; et ces trois chefs réunis atteignirent Godefroid et Herman à Florennes, où Lambert et Robert furent battus et tués, et Régnier forcé de fuir. Ils y perdirent quatre cents hommes. Lambert, pour s'assurer le succès dans ce combat, s'était ajusté une châsse de reliques en forme de bouclier. Mais, dans la mêlée, la châsse tomba par l'effet de l'agitation et des mouvemens qu'il se donnait pour se défendre, et ce fut à cet instant qu'il reçut le coup mortel. Cette mort fut cependant regardée comme un miracle et comme un effet de la vengeance divine. Il fut enterré à Nivelles, dans l'église de Sainte-Gertrude.

La défaite et la mort de Lambert, au lieu de porter le découragement dans l'esprit des princes de la Belgique, n'avait fait que ranimer leur énergie pour le soutien de leur cause. Henri I, fils et successeur de Lambert, fondant son espoir sur le concours de ces princes, si le besoin l'exigeait, continua donc de défendre ses droits par les armes contre les forces de l'empereur et du duc de Lothier. Mais enfin cette grande querelle fut terminée par l'entremise de Gerberge, veuve de Lambert, et d'Ermengarde, veuve d'Albert, comte de Namur. Ces deux vertueuses princesses furent puissamment secondées dans cette salutaire négociation par Gérard, évêque de Cambrai, et Adelbolde, évêque d'Utrecht. Ces deux prélats respectables, qui honorèrent leur siècle autant par leurs talens que par leurs vertus, employèrent tout leur crédit auprès de l'empereur pour rétablir la paix sur une base solide. L'évêque de Cambrai, qui avait toujours été l'ennemi de Lambert, voyant cependant que d'un côté l'empereur était distrait par des embarras qui par-

taguient nécessairement ses soins et ses forces, et sentant de l'autre, que le duc n'était pas capable de résister aux forces réunies des comtes, ne pensa qu'à assurer le repos et la tranquillité de la Belgique par une paix désirable. L'évêque d'Utrecht était porté à seconder celui de Cambrai pas un motif particulier. Il était constamment harcelé par Thiéri III, comte de Frise, son ennemi déclaré, et il concevait que les secours qu'il pouvait attendre de Godefroid contre Thiéri, dépendaient nécessairement du rétablissement de la paix. Les deux pontifes réunirent donc leurs efforts auprès de l'empereur, qui, craignant les fâcheux résultats que pourrait amener cette lutte, dans laquelle les grands vassaux réunis d'intérêt, étaient fermement déterminés à soutenir opiniâtrement leur cause, crut qu'il était prudent de céder aux instances des évêques; et les comtes de Louvain et de Hainaut, réconciliés à l'empereur et au duc, rentrèrent dans la paisible jouissance de leurs états, où ils exercèrent, sans trouble et sans tumulte, leur autorité, qu'ils transmirent à leurs descendans sans contestation.

A peine cette paix était-elle signée, que le duc Godefroid déclara la guerre à Thiéri, comte de Frise, pour venger l'évêque d'Utrecht, que ce comte, par ses usurpations et ses entreprises vexatoires, n'avait cessé d'inquiéter dans ses possessions et dans son commerce. Dans un congrès, tenu dans le palais des ducs de Lothier, à Nimègue, où présidait l'empereur Henri, l'évêque avait accusé le comte Thiéri de s'être emparé à main armée de la forêt de Merwe, située près de l'endroit où le Vahal se joignait à la Meuse; d'avoir bâti un bourg où est actuellement Dordrecht (*a*), et

(*a*) La situation des lieux, la convenance des noms, l'autorité des savans, ne laissent point de doute sur ce point de géographie.

de l'avoir fortifié par une citadelle, où les marchands, qui passaient sur les deux fleuves, étaient obligés de payer des droits qu'il avait taxés. A ces plaintes, les évêques de Cologne et de Trèves et la plupart des abbés, qui avaient des possessions dans ce pays, joignirent leurs griefs, ainsi que les négocians de Tiel, dans la Gueldre, où se tenait un marché considérable. Ces derniers disaient hautement qu'il fallait dompter, par la force des armes, ces Frisons, qu'ils traitaient de brigands; que, si l'empereur ne prenait point ce parti, les habitans de Tiel ne pourraient plus communiquer avec l'île des Bataves, ni avec celles des Bretons (des Anglais), ni payer leurs impositions au prince. Ce n'était guère en effet que par l'embouchure de la Meuse, qu'on pouvait dans ce tems transporter dans la Belgique les marchandises d'Angleterre.

L'empereur, ayant entendu et accueilli ces plaintes, prit la résolution de soumettre ce turbulent Thiéri, et il chargea spécialement le duc Godefroid du soin et du commandement de cette guerre, parce que l'étendue du pays, de la forêt de Merwe à l'Océan, formait à peu près les limites de la Basse-Lotharingie. C'était donc ce duc qui naturellement avait l'intérêt le plus direct au succès de cette entreprise.

L'empereur ordonne donc le rassemblement de toutes les forces de la Belgique. Des bords du Rhin et de la Meuse et des murs de Cambrai, des soldats armés volent aux marais de Merwe. Godefroid, accompagné d'une suite brillante, composée des principaux seigneurs, entre dans la Frise. Thiéri, campé au milieu des marais, des bois, des rivières, des fossés, attendait fièrement l'ennemi dans ces routes inconnues et inaccessibles aux étrangers. Les Belges, sortis de leurs vaisseaux, s'engagent témérairement dans un pays dont ils ne connaissaient ni les chemins ni les dangers. Les Frisons fondent

précipitamment sur cette troupe imprudente, que le désordre, la confusion et l'embarras, causés par le nombre et par les bagages, mettent dans l'impossibilité de repousser l'attaque. Les officiers qui portaient les bannières, tentaient de franchir les fossés. Le duc les rappelle et leur ordonne de côtoyer les tranchées. Ils revenaient en effet sur leurs pas, quand tout-à-coup on entend dans le tumulte des voix confuses qui crient : *sauvez-vous ! sauvez-vous !* et le bruit se répand dans les derniers rangs, que le duc a fui dès le premier choc. Ce bruit augmente la confusion des Belges. Thiéri saisissant le moment de leur embarras, fond sur cette troupe débandée ; la terreur, qui s'empare de l'esprit du soldat, précipite sa fuite. Un grand nombre, s'étant jeté dans le fleuve, tâchait de rejoindre les vaisseaux à la nage. Déjà ils les atteignaient, ils y grimpaient à l'envi. Mais le trop grand nombre de fuyards, qui s'accumulent par la précipitation, surcharge les vaisseaux, et ces malheureux sont abîmés dans les flots. Cette défaite fut si complète, que l'on comptait dans les diocèses d'Utrecht, de Liège et de Cambrai, par famille, pour le moins une tête perdue. Le duc y fut blessé et pris avec le comte Régnier. Godefroid ne recouvra sa liberté que par l'entremise et l'adresse de Waldobon, qui devint évêque de Liège, et que l'empereur envoya auprès de Thiéri, pour négocier la paix. Une des principales conditions de cette paix fut, comme l'événement le fait conjecturer, que Thiéri resterait en possession du territoire dont il s'était emparé, moyennant qu'il demeurerait inviolablement soumis et fidèle à l'empereur, et sincèrement allié du duc et des évêques.

Godefroid mourut en 1023, sans laisser d'enfans.

Gothelon qui, dans ce tems, possédait le marquisat d'Anvers, succéda à Godefroid, son frère, dans le duché de Lothier, quand l'empereur Conrad venait d'être couronné à Aix-la-Chapelle. Gothelon refusait de le reconnaître. Les villes

principales, Cologne, Nimègue, Utrecht, Liège, Verdun; les principaux seigneurs, Thiéri, comte de Frise, Régnier, comte de Hainaut, suivirent l'exemple du duc : cependant cette contestation se termina sans guerre. Les évêques des villes rebelles, les comtes et le duc, ayant prêté le serment de fidélité à l'empereur, en obtinrent leur pardon.

Gothelon, ayant recouvré les bonnes grâces de l'empereur, lui prouva sa fidélité aux conseils et aux combats; et Conrad, pour l'en récompenser, lui confia le gouvernement de la Haute-Lotharingie. Gothelon gouverna sagement l'une et l'autre province jusqu'à sa mort : son gouvernement ne fut troublé par aucun de ces événemens éclatans qui, en contribuant à la puissance et à la gloire politique des princes, ne font que trop souvent le malheur des peuples, et il mérita plus encore par sa sagesse que par sa puissance, le nom de *Grand :* il mourut en 1044 ou 1045.

Une famine terrible désolait dans ce tems la Germanie, la France et la Lotharingie. Les habitans de ces malheureuses contrées, tourmentés par une faim cruelle, furent forcés de dévorer la chair humaine; ils arrêtaient les voyageurs, les égorgeaient, les découpaient, les cuisaient et les mangeaient. Une infinité de malheureux, fuyant de retraite en retraite les horreurs de la faim, furent égorgés pendant la nuit par leurs hôtes, à qui ils servirent de nourriture. Les uns attiraient les enfans dans des lieux écartés en leur montrant une pomme ou un œuf, et égorgeaient ces innocentes victimes pour en rassasier leur rage : les autres déterrèrent les cadavres pour en dévorer les restes infects. La plus grande partie de la Belgique fut cependant préservée de ces horribles excès, par la charité compâtissante et les soins paternels de Wason, évêque de Liège, et d'Olbert, abbé de Gembloux, qui distribuèrent gratuitement aux habitans de ces

provinces les immenses provisions de grain que le premier avait achetées dans les pays étrangers, et que le second, par une sage prévoyance, avait amassées dans les années précédentes. Gérard, évêque de Cambrai, plusieurs riches abbés, plusieurs seigneurs distingués, s'empressèrent de suivre cet édifiant exemple. La Belgique d'ailleurs avait dans son commerce et dans ses caisses des ressources avec lesquelles elle pouvait, plus aisément que la France, voler au secours des indigens. Le pays de Liège, par exemple, entretenait une grande quantité de gros bétail, que l'évêque, avec les grandes richesses qu'il possédait, avait pu acheter pour le distribuer aux habitans du pays. L'abbé de Gembloux, de son côté, possédait de si abondantes ressources, que, dans le tems même où il étendait ses secours sur tous les misérables qu'il sauvait de la faim, il trouva encore des fonds suffisans pour la décoration de son église et l'augmentation de sa bibliothèque.

GOTHELON surnommé *l'Indolent*, second fils de Gothelon, 1045.
succéda à son père, tant dans le duché de Lothier que dans le marquisat d'Anvers, suivant la volonté de l'empereur Henri III, qui avait promis le Lothier ou Basse-Lotharingie au jeune Gothelon. Mais Godefroid, son frère aîné, qui, du vivant de son père, avait gouverné la Mosellanne ou Haute-Lotharingie, fit valoir ses droits, comme aîné, au duché de Lothier, et il mit si peu de ménagemens dans ses procédés, que l'empereur, choqué de voir qu'il réclamait ce duché, non comme une faveur qu'on demande, mais comme un droit qu'on exige, lui ôta même l'autre duché, c'est-à-dire, la Mosellanne. Godefroid se voyant ainsi non-seulement frustré de ce qu'il demandait, mais privé même de ce qu'il possédait, se révolta contre l'empereur, et celui-ci, pour terminer toutes les difficultés, fit un nouveau partage, par lequel

il assigna la Basse-Lotharingie à Godefroid, comme aîné ; et la haute à Gothelon. Tout rentrait par ce moyen dans l'ordre et dans la règle, et Godefroid avait d'autant moins de raison de se plaindre de cet arrangement, qu'il avait la part à laquelle, comme successeur de son père, il pouvait légitimement ou du moins raisonnablement prétendre. Mais ce prince, aussi injuste qu'insatiable dans ses prétentions, voulait que l'empereur dépouillât Gothelon de la Haute-Lotharingie pour la lui donner. L'empereur, ayant avec raison refusé d'accéder à une demande aussi intolérable, irrita le fougueux Godefroid, qui, croyant qu'il n'avait plus de ménagemens à garder, leva une seconde fois l'étendard de la révolte. L'empereur indigné le dépouilla derechef de ses titres et de ses dignités, et donna le duché de la Basse-Lotharingie à Gothelon, et celui de la haute à Albert d'Autriche, ou d'Alsace, selon d'autres. Mais Godefroid, sans forces et sans alliés, sans moyens et sans secours, ne retira de sa téméraire entreprise que la honte et le regret d'y avoir échoué. Les principaux seigneurs lui conseillèrent donc très-fortement d'apaiser le courroux et de regagner les bonnes grâces de l'empereur, par une prompte soumission, et lui persuadèrent que cette démarche était le seul moyen de conjurer sa perte. Godefroid, cédant à ces raisons, vint trouver l'empereur pour implorer sa clémence ; mais ce prince irrité le fit jeter dans une étroite prison, d'où il ne fut relâché qu'après un an passé de détention, en donnant son fils pour otage.

Gothelon l'Indolent mourut dans ces entrefaites, et ce ne fut point encore Godefroid qui lui succéda, mais Frédéric, fils de Frédéric, comte de Luxembourg.

1046. FRÉDÉRIC de Luxembourg est donc le successeur immédiat de Gothelon II dans le marquisat d'Anvers et dans le duché de Lothier. Godefroid, plus irrité et plus humilié que jamais,

se voyait obligé néanmoins de ménager l'empereur, parce qu'il tenait son fils sous sa puissance. Mais ce jeune prince mourut peu de tems après. Godefroid, n'ayant plus de raison de dissimuler son ressentiment, suscita une guerre nouvelle à l'empereur. Les plaintes qu'il répandit dans toutes les cours des princes voisins sur ce qu'il appelait l'injustice et la persécution de l'empereur, engagèrent Baudouin V, comte de Flandre, et Herman, comte de Hainaut, à prendre son parti. Mais Richilde, épouse de Herman, qui était très-éloignée de donner les mains à ce complot, avait secrètement envoyé un député affidé à l'évêque de Liége Wazon, pour l'engager à se rendre au jour fixé et au lieu indiqué avec des troupes pour saisir le rebelle Herman et l'envoyer à l'empereur, qui ne pourrait que savoir à l'évêque un très-bon gré de cette marque de zèle et de dévouement; mais l'évêque rejeta avec une espèce d'horreur les sollicitations d'une femme qui trahissait son mari. L'empereur, moins délicat sans doute que l'évêque, lui en témoigna son indignation, et le regarda dès ce moment comme un fauteur et un partisan de la révolte; mais la conduite généreuse du prélat dessilla bientôt les yeux de l'empereur. Ce monarque, qui était parti pour Rome, avait emmené à sa suite les principales forces du pays. Les Belges, suscités par les insinuations des seigneurs révoltés, et enhardis par l'absence de l'empereur, étaient prêts à courir aux armes. Le roi de France Henri I était disposé, de son côté, à profiter de ces circonstances pour s'emparer de toute la Lotharingie par la force des armes; mais l'évêque Wazon adressa au roi des lettres très-pressantes, par lesquelles il le conjurait de renoncer à une entreprise qui n'aboutirait qu'à rompre l'heureuse paix et la bonne intelligence qui unissaient les deux états. Comme ces premières représentations n'avaient fait qu'une très-faible impression sur l'esprit du roi,

l'évêque lui adressa de nouvelles lettres, dans lesquelles il lui parle un langage si plein de dignité et d'énergie, qu'il parvint à ébranler le cœur du monarque : il lui représentait qu'il était indigne de la gloire et de la majesté d'un roi de France, de prendre un prince étranger au dépourvu et de le dépouiller comme à la dérobée ; qu'il n'appartenait qu'aux brigands, et non aux vrais rois, d'envahir par surprise les biens d'un absent ; qu'il pouvait attendre le retour de l'empereur pour révendiquer ses droits et soutenir ses prétentions par les moyens et les voies que prescrivent les lois de l'honneur ; que si ce motif n'était pas assez puissant pour le détourner d'un projet qui compromettait si essentiellement sa dignité, il devait penser du moins que la Lotharingie ne resterait pas sans défenseurs, et que les habitans de Cologne, de Maïence, de Liège, s'empresseraient de réunir leurs forces pour arracher cette province aux efforts des rebelles ; qu'il serait responsable devant Dieu de la perte de tant de malheureuses victimes de son aveugle ambition, qui allaient sacrifier leur vie et peut-être perdre leur ame pour une injuste querelle, dont il aurait été le moteur ; et il finissait par l'exhorter, pour l'intérêt de sa gloire et le soin de son salut, à écouter plutôt les remontrances désintéressées des évêques, qui, par un pur motif de zèle, ne voulaient que son bien, qu'à suivre les conseils ambitieux des princes, qui, sous une apparence d'attachement, ne cherchaient que leur agrandissement et leur avantage.

Ces lettres furent lues dans le conseil du roi, qui, vivement pénétré des vérités fermes et des remontrances affectueuses du vénérable pontife, s'écria que Wazon avait parlé le véritable langage d'un ministre du Dieu de paix. Il profita de ces salutaires avis, et il resserra, au retour de l'empereur, les liens de l'ancienne alliance et de l'étroite amitié qui l'unissaient avec ce prince.

Le duc Godefroid et le comte Baudouin, qui s'étaient fiés 1048.
sur l'appui du roi de France, furent donc déçus dans leur espoir et déconcertés dans leurs projets. L'empereur, voyant ces rebelles réduits à leurs propres forces, assembla une puissante armée, à la tête de laquelle il descendit dans la West-Flandre. Mais Baudouin prévint l'empereur, en faisant construire, avec une étonnante activité (car on n'y employa que trois jours et trois nuits), un fossé de trois lieues d'étendue, selon les uns, et (ce qui est encore plus inconcevable) de neuf, selon les autres. L'empereur, arrêté dans sa marche, se vit donc obligé de se retirer de la Flandre, plus précipitamment qu'il n'y était venu.

Cette guerre désastreuse étendait ses ravages dans toute la Belgique. Le pape Léon IX, appelé auparavant Brunon, touché des maux qui désolaient ces malheureux pays, prit la résolution de venir les calmer par sa présence. Ce digne pontife employa tous les moyens que sa prudence et sa douceur lui suggéraient pour terminer ces différens : il parvint en effet à persuader Godefroid; mais il ne put ébranler Baudouin. Godefroid donc se soumit : Baudouin s'obstina; l'empereur marcha contre ce rebelle, qui prit enfin le parti de venir à Aix-la-Chapelle se remettre sous l'obéissance de Henri, dont il obtint, pour les tenir comme fiefs de 1049.
l'empire, le comté d'Alost avec les Quatre-Métiers et les îles de Zélande. Mais cette réconciliation feinte, et en quelque sorte forcée, ne subsista qu'aussi long-tems qu'il ne se présenta point d'occasion de la rompre. Il s'en offrit bientôt une. Herman, comte de Hainaut, venait de mourir. Baudouin, qui ne cessait de former des projets d'agrandissement, cherchait les moyens de réunir le Hainaut à la Flandre. Il saisit la circonstance de la mort du comte Herman, pour réaliser son projet par le mariage de Baudouin, son fils, avec Richilde, veuve de Herman, héritière du Hainaut. Il entre dans cette province à

la tête d'une armée nombreuse. Richilde désirait secrètement ce mariage ; mais une grande raison de politique combattait son penchant. Elle craignait, par cette alliance, d'irriter l'empereur Henri III, qui regardait Baudouin comme un ennemi et un traître : elle usa donc d'artifice ; elle opposa une résistance simulée aux poursuites de Baudouin, qui triompha aisément de ce faible obstacle. La conquête de la province et la soumission de la capitale lui facilitèrent le moyen de terminer cette alliance si vivement désirée. Baudouin le fils épousa donc Richilde ; mais ce mariage ralluma le feu de la guerre entre le comte et l'empereur.

Godefroid, qui, de son côté, conservait contre l'empereur un secret ressentiment, réunit ses armes à celles de Baudouin, et ils commencèrent par déclarer la guerre à l'évêque de Liège, qui tenait vivement le parti de l'empereur. Les deux princes ligués entrent dans les terres de cet évêché. La malheureuse ville de Thuin est réduite en cendres par Baudouin le père, et celle de Hui, par Baudouin le fils, qui fit essuyer les traitemens les plus barbares à Théodhuin, évêque de Liège, pour le punir de son attachement à l'empereur. Robert, second fils de Baudouin, soumit l'île de Walkeren, qui était occupée par les troupes de l'empereur et de la Hollande. Godefroid aidait les rebelles tant par ses conseils que par ses armes. L'empereur se détermina donc à venir punir leur audace. Baudouin, à son approche, s'était retiré dans la Flandre. L'empereur entre dans cette province, où il s'était fait devancer par Jean de Béthune, avoué d'Arras, châtelain de Cambrai, que Baudouin avait chassé et dépouillé de ses propriétés et de ses emplois. Jean s'engage à conduire une partie de l'armée, par un chemin détourné, dans la Flandre, si l'empereur veut lui promettre de le rétablir dans son poste et dans ses biens. Henri accepta cette proposition, et Jean,

dirigeant sa marche par Cambrai, parvint, au moyen de ce détour, à passer l'Escaut et à faire entrer la plus grande partie de l'armée impériale dans la Flandre. L'empereur, à qui cette opération ouvrait une partie du pays, passe l'Escaut, la Scarpe, prend l'Écluse, et porte le ravage et la dévastation dans toute la province. Les marais et les défilés du passage, appelé actuellement *le Boulant-Rieux*, où les Flamands avaient formé des retranchemens et posté des troupes, arrêtèrent l'empereur dans sa marche; mais Jean de Béthune, qui déjà l'avait si sûrement guidé, sut pénétrer si adroitement et si secrètement dans ces routes impraticables, qu'il parvint à la fin de la nuit à percer les défilés et à forcer les retranchemens, où l'on fit un vaste carnage des Flamands. Tout plie devant le fier vainqueur. Tournai, pressé par un long siége et réduit par une horrible famine, est forcé de recevoir ses troupes victorieuses. Un grand nombre de seigneurs flamands, qui s'étaient renfermés dans cette ville, tombèrent dans les mains de l'empereur, qui les emmena en Allemagne avec un immense butin.

L'hiver approchait. L'empereur reprit la route de ses états d'Allemagne, où des affaires de la plus grande importance le forcèrent à passer l'année suivante. Baudouin, que sa défaite n'avait point abattu, employa tout ce tems à réparer ses forces, à former de nouveaux retranchemens dans les endroits les plus importans, à bâtir de nouvelles forteresses; et, ayant réuni toutes ses forces à celles de Godefroid, il vint mettre le siége devant Anvers. Le duc Frédéric y commandait : tous les habitans étaient armés pour la défense de leur ville, et une armée nombreuse, formée de toutes les forces réunies de la Belgique, était accourue pour secourir la place et délivrer le duc. Baudouin, n'osant courir les risques d'une entreprise trop douteuse, leva le siége : il reprit le

chemin de la Flandre, et Godefroid, celui de l'Italie, où il avait laissé sa femme Béatrix, veuve de Boniface, duc de Toscane.

L'empereur, craignant que Godefroid ne tentât quelque nouvelle entreprise, résolut de marcher sur ses traces. Godefroid lui envoya des députés pour lui faire connaître qu'il ne conservait dans le cœur aucun dessein de rebellion ; qu'il était disposé à sacrifier sa vie pour l'empereur ; qu'il n'avait que trop écouté les désirs de sa vengeance : il demandait qu'il lui fût permis, dans l'état de détresse où il était réduit, banni de sa patrie, dépouillé de ses biens, de pouvoir du moins vivre des revenus de sa femme. Béatrix elle-même ne craignit point de venir demander une audience à l'empereur : elle ne fut pas plutôt introduite, qu'elle osa représenter avec fermeté, qu'elle n'avait fait que ce qui était conforme au droit naturel, et que ce qui était permis aux femmes de son rang, en tâchant de réparer, par son alliance avec un prince d'une illustre maison, le désastre que la mort de son premier époux avait causé dans sa famille ; que l'empereur ne pouvait, sans fouler aux pieds tous les principes de la justice et tous les droits de l'humanité, désapprouver un parti aussi légitime. L'empereur, plus sensible à la crainte que lui inspiraient le caractère inquiet et les vues ambitieuses de Godefroid, que touché des remontrances de Béatrix, crut qu'il était plus prudent de dissimuler : il accorda le pardon à Godefroid et emmena Béatrix en Allemagne.

Un changement heureux qui survint l'année suivante dans l'état des affaires, termina ces longues dissentions. Le pape Victor II était venu dans la Germanie, où il avait vu mourir l'empereur. Ce fut par les conseils de ce sage pontife, aidé de l'impératrice Agnès, à qui la régence de l'empire était confiée, que l'on convoqua un congrès à Cologne, dans le-

quel furent définitivement réglées les conditions de la paix : il y fut stipulé que Béatrix serait renvoyée à son mari ; qu'après la mort de Frédéric, qui n'avait point d'enfans, Godefroid aurait le gouvernement de la Basse-Lotharingie ; que Baudouin, le père, posséderait, à titre bénéficiaire, tout le pays situé entre l'Escaut et la Dendre, avec le château de Gand, le pays de Waes et les îles de Zélande ; que le mariage de Baudouin, le fils, avec Richilde serait ratifié, et qu'il aurait le gouvernement du Hainaut. Tous les articles de ce traité eurent leur exécution.

Godefroid, après la mort de Frédéric, lui succéda enfin dans le duché de la Basse-Lotharingie et dans le marquisat d'Anvers, sous le nom de Godefroid IV, après avoir employé pendant vingt-deux ans tous les moyens possibles pour y parvenir, intrigues, guerres, révoltes. Son gouvernement fut quelquefois troublé par les entreprises des comtes, que sa mort rendit plus audacieux.

Godefroid, son fils, qui lui succéda dans le marquisat et 1070.
dans le duché, sous le nom de Godefroid V, était d'une complexion peu robuste et d'une figure peu avantageuse : il était petit et bossu ; mais la nature avait dédommagé ce prince de la difformité du corps par toutes les belles qualités de l'ame. Les comtes, qui n'avaient jugé Godefroid que par l'extérieur, avaient cru qu'ils pourraient facilement rompre les liens de la subordination et secouer impunément le joug de la dépendance. Mais il montra plus d'énergie qu'on ne l'aurait cru ; il sut les contenir ; mais il fut la victime de sa fermeté ; car il fut lâchement assassiné à Anvers, dans la nuit du 20 février 1076, dans les lieux destinés à soulager les besoins de la nature, où un scélérat aposté lui enfonça un fer dans le fondement. L'assassin sut, par une fuite précipitée, se soustraire au châtiment dû à son forfait. L'opinion géné-

rale, dans le tems, fut que Robert, comte de Flandre, dit *le Frison*, qui était le plus ambitieux et le plus entreprenant des comtes, avait été le principal instigateur de ce crime. Le duc mourut sept jours après le coup. Il ne laissa point d'enfans. Ce prince était le plus accompli de son siècle. C'était, dit un historien du tems, de tous les seigneurs qui ont accompagné l'empereur dans les guerres d'Allemagne, celui qui avait les troupes les plus aguerries et les plus magnifiques équipages, et ce qui valait mieux que tout cela, c'était celui qui avait le plus d'expérience, de sagesse et de conduite, et qui savait le mieux inspirer l'honneur aux officiers et l'obéissance aux soldats, par une éloquence naturelle, noble, aisée, qui lui faisait doucement manier les esprits à son gré, pour les amener sûrement à son but. C'était Godefroid qui dirigeait toute l'armée : c'était par les mesures qu'il prenait et par les ordres qu'il donnait, qu'il communiquait la vie et l'action à ce grand corps, dont il était l'ame.

1076. CONRAD, fils aîné de l'empereur Henri IV, succéda à Godefroid dans le duché de Lothier seulement, dont l'empereur disposa comme d'un fief dévolu à l'empire, au détriment de Godefroid de Bouillon, fils d'Eustache, comte de Bouillon, et d'Ide, sœur de Godefroid le Bossu. Godefroid ne succéda donc qu'au marquisat d'Anvers. Mais Conrad, que son père avait honoré de sa confiance et comblé de ses bienfaits ; Conrad, étouffant dans son cœur tous les sentimens de la reconnaissance et de la nature, s'était révolté contre son bienfaiteur et son père, qui, pour prix de sa conduite déloyale, le dépouilla de sa dignité, et il rendit à Godefroid tous les domaines du duc Godefroid, son oncle maternel.

1089. GODEFROID, qui succéda à Conrad, sous le nom de Godefroid VI, est connu dans l'histoire sous le nom de Go-

defroid de Bouillon, qu'il prit du château de ce nom dans les Ardennes, qui était le plus riche de ses domaines. Il était né à Baisy, village du Brabant, sur la Dyle, à une demi-lieue de Genappe. L'empereur le créa duc de Lothier pour le récompenser des services importans qu'il lui avait rendus dans les guerres qu'il avait dû soutenir pour s'assurer la couronne impériale contre les entreprises du pape Grégoire VII, qui voulait la donner à un prince qui lui fût dévoué. Godefroid gouvernait sagement et paisiblement la Belgique depuis sept ans, quand, transporté par cet enthousiasme universel qui avait fait éclore ces fameuses expéditions si connues sous le nom de *croisades*, il marcha à la tête d'une puissante armée, avec Eustache et Baudouin, ses deux frères, Robert, comte de Flandre, Baudouin, comte de Hainaut, et tous les principaux seigneurs du pays. Les croisés, commandés par Godefroid de Bouillon, étant arrivés devant les murs de Jérusalem, forcèrent au bout de cinq semaines cette capitale de la Terre-Sainte à ouvrir ses portes aux chrétiens, qui élurent Godefroid roi de Jérusalem. Son règne fut trop court pour affermir sa domination naissante : il mourut un an après son avènement à ce trône.

Henri, comte de Limbourg, issu des comtes d'Ardennes, parvint, à la faveur des troubles qui agitaient l'Allemagne et l'Italie, et des scandaleuses querelles qui divisaient le sacerdoce et l'empire, à forcer l'empereur Henri IV à lui céder le duché de Lothier, et il y réunit, comme Godefroid de Bouillon, le marquisat d'Anvers, qui, depuis cette époque, continua sans interruption à en faire partie intégrante.

L'empereur, en butte aux anathèmes et aux persécutions 1101.
de la cour de Rome, s'était trouvé réduit, par les embarras que lui avait causés la révolte de son fils, suscitée par le pape, à sacrifier son ressentiment à la loi impérieuse de la

nécessité, et, à proprement parler, il vendit plutôt qu'il n'accorda la dignité de duc à Henri, au préjudice des frères de Godefroid.

L'empereur, ayant dompté son fils rebelle, qu'il avait envoyé dans une prison, où le désespoir termina ses jours, se flattait d'avoir terrassé la rebellion dans la personne de son chef; mais cette hydre renaissante relève dans tout l'empire ses têtes altières. Le second fils de Henri, qui, comme son frère, avait toute la confiance de son père, a, comme lui, prêté l'oreille aux insinuations de la cour de Rome, qui était parvenue à couronner le perfide du diadême de son père. Ce fils, joignant à la plus noire ingratitude la plus horrible perfidie, feint de se réconcilier avec son père, qu'il fait arrêter et enfermer dans une étroite prison. L'infortuné Henri, s'étant échappé de ses fers, vint à Liège chercher un asyle dans le sein de ses fidèles Belges. Son fils, qui avait suivi ses traces, arrivé à Aix-la-Chapelle, fait avancer une partie de son armée sur Visé pour s'emparer du pont de la Meuse. Le duc Henri, à la tête des troupes rassemblées par l'évêque de Liège Obert, avait occupé ce poste. La bataille s'engagea avec cet acharnement qui prend la place des sentimens de la nature, que la passion a étouffés. La victoire se décida en faveur du parti le plus juste : les troupes du fils rebelle furent ou massacrées, ou prises, ou submergées. Cette victoire aurait pu rétablir les affaires de l'empereur; mais sa mort, arrivée pendant la même année, l'empêcha de profiter de cet avantage. Son barbare fils, qui lui avait refusé le nécessaire pendant sa vie, voulut encore le priver de la sépulture après sa mort; car les Liégeois, pour obtenir leur pardon du nouvel empereur, furent obligés de déterrer le corps de Henri IV, qui fut transporté à Spire, où il resta pendant cinq ans dans un tombeau de bois.

Le duc Henri, que son caractère inconstant, ou plutôt son ambitieuse politique, avait jeté successivement dans les deux partis, fut déclaré criminel de lèse-majesté par le nouvel empereur : il eut l'imprudente confiance de venir se jeter dans les bras du monarque irrité, qui le dégrada de sa dignité et le fit jeter dans les fers.

Hérésie de Tanchelme ou Tanchelin ; ses excès, sa mort.

Un fanatique, nommé Tanchelme ou Tanchelin, né à Anvers, ennemi acharné de l'église et des prêtres, prêchait publiquement sa doctrine sacrilége dans la Flandre, dans la Zélande, à Utrecht et surtout à Anvers, où il trouva les esprits d'autant plus disposés à recevoir ses impressions pernicieuses, qu'il n'y avait, dans une ville aussi vaste et aussi peuplée, qu'un seul prêtre chargé du soin de l'église, et dont la vie scandaleuse avait achevé de corrompre le peuple, que le défaut d'instruction avait plongé dans l'ignorance des moindres principes et des moindres devoirs de la religion. Tanchelin attaquait ouvertement les sacremens, qu'il appelait des abominations : il soutenait que les prêtres, les évêques et le pape n'avaient pas un autre caractère que les laïques. A l'exemple des plus habiles hérésiarques, il avait commencé par s'attacher les femmes, qui, fascinées par ses artifices séduisans, et se croyant honorées de l'amour du prétendu prophète, se livraient sans pudeur et sans remords au plus honteux libertinage. Les filles se prostituaient à cet infame imposteur en présence de leurs mères, les femmes en présence de leurs maris, et Tanchelin leur assurait que c'était une œuvre spirituelle : il ajouta, pour achever de gagner le peuple, un nouvel attrait, celui de l'intérêt, en ensei-

gnant qu'il ne fallait pas payer la dîme. Son luxe et sa cruauté égalaient son impiété et ses désordres; il avait l'habillement, l'équipage et la pompe d'un roi; il ne paraissait en public qu'escorté de trois mille satellites armés, qui assassinaient impitoyablement ceux qui osaient lui résister. Tout cet appareil séduisait un peuple stupide, qui l'écoutait comme un homme inspiré. Le respect que ses partisans lui portaient, était poussé à un tel excès de démence, qu'ils buvaient l'eau dans laquelle il s'était lavé, et la conservaient comme une liqueur sacrée. St. Norbert, cet illustre fondateur de l'ordre des prémontrés, avait souvent combattu, avec autant de zèle que de science, les abominables principes de ce fanatique, qui n'en était pas moins hardi à les propager : il alla à Rome, revêtu d'un habit de moine, répandant de province en province le poison de sa doctrine impie. A son retour, il fut arrêté par Frédéric, archevêque de Cologne, qui l'enferma dans une étroite prison; mais ayant trouvé le moyen de s'échapper, il revint à Anvers, d'où le duc Godefroid ne tarda pas à le chasser. Il fut assassiné par un prêtre, dans un tumulte qu'il avait excité lui-même.

SIXIÈME ÉPOQUE.

MAISON DE LOUVAIN.

1106 — 1406. *Espace : 300.*

La maison de Louvain, ou plutôt la dynastie des comtes de Louvain, remonte à l'an 948, c'est-à-dire, à Lambert, qui est le premier de ces comtes qui soit connu. Ce prince que l'empereur Otton I, dans le diplome de cette année, par lequel il le crée avoué de Gembloux, appelle homme vaillant et belliqueux, était fils de Régnier I, comte de Hainaut, qui était également duc de Hesbaie. Lambert eut, suivant l'opinion de Butkens, dans le partage des états de son père, la partie de la Hesbaie, dans laquelle était comprise dans ce tems la ville de Louvain, qui devint sa demeure ordinaire, et il prit le titre de *comte de Louvain*, selon la coutume de ce tems, où les seigneurs prenaient les noms des villes principales de leurs domaines ou de leur demeure. Le comté de Louvain qui, dans le principe, se bornait à peu près à la ville, se prolongea dans la suite jusqu'à la Velpe, petite rivière, qui se rend dans la Geete à Haelen, à 5 lieues de Louvain. Les successeurs de Lambert, ayant étendu leur domination dans cette contrée, prirent la qualité et le titre de *comtes de Brabant*, quoique le comté de Louvain ne fût pas compris dans le pays appelé anciennement *Bracbantum*, qui était dans l'origine borné au midi par la Haine, à l'occident

par l'Escaut, au nord par l'Escaut et le Rupel, et à l'orient par la Dendre. C'est le comte Henri IV qui le premier se donna ce titre en 1086 (*a*).

GODEFROID I, dit *le Barbu*.

Godefroid, son frère, lui succéda, et l'empereur Henri V lui conféra la dignité de duc de la Basse-Lotharingie. C'est pour cette raison qu'il fut appelé *duc de Brabant*, et c'est à dater de cette époque que le comté de Louvain ou de Brabant fut réuni au duché de la Basse-Lotharingie, ou *Lothier*, et que les ducs de Brabant conservèrent le titre de *ducs de Lothier*.

Le diplome par lequel l'empereur conféra ce duché à Godefroid, porte qu'il a été donné à ce prince et à ses héritiers, pour en jouir selon la coutume, le droit et le privilège suivant lesquels ses prédécesseurs en avaient joui. Ces expressions prouvent que cet ordre de succession était établi et suivi avant cette époque. Cependant ce n'était guère encore qu'un usage plutôt qu'un droit, et l'état d'affaiblissement où l'empire se trouvait, avait facilité aux ducs le moyen de relâcher les liens par lesquels ils étaient attachés aux empereurs comme à leurs suzerains. Les empereurs, presque toujours occupés ou retenus dans la Germanie ou dans l'Italie, avaient absolument abandonné le séjour de la Belgique, où ils n'exerçaient plus leur autorité immédiate, comme dans le tems où ils y tenaient des assemblées et des synodes. Les ducs n'étant plus contenus par la présence des empereurs, regardèrent ces provinces comme leur patrimoine, et les empereurs furent forcés de les en considérer comme légitimes posses-

(*a*) Il prit dans un diplome de cette année, rapporté par Miræus, tom. 1, p. 73, le titre de *Bracbatensis patriæ comes et advocatus*.

seurs. Cependant les ducs continuèrent à leur rendre un vain hommage et à leur prêter un serment inutile. Mais ces actes n'étaient plus qu'une simple formalité d'usage, qu'une vaine apparence de soumission, puisque ces fiers cliens, qui n'en avaient plus que le nom, s'étaient absolument soustraits à toutes les espèces de charges auxquelles les vassaux étaient astreints; de sorte que les empereurs, qui n'avaient plus conservé qu'une suprématie apparente dans ces provinces, n'y exe çaient plus d'autorité réelle et n'en tiraient plus d'impôts ni de milice.

Henri de Limbourg voyant l'empereur retenu en Allemagne par des affaires de la plus haute importance, crut que le moment favorable était venu pour récupérer son ancienne dignité; et, ayant adroitement trouvé le moyen de s'échapper de sa prison, il parcourut les villes, gagna les seigneurs, leva des troupes, et se rendit maître d'Aix-la-Chapelle, où toutes ses forces s'étaient réunies. A cette nouvelle, Godefroid, qui désirait d'attaquer ses ennemis en masse, profita de la circonstance où ils étaient renfermés dans la même enceinte. Il passe donc la Meuse, assiège et prend Aix, où il fit un grand nombre de prisonniers. Henri fut forcé de fuir précipitamment avec ses fils, et sa femme tomba au pouvoir de Godefroid. Ce généreux vainqueur, croyant qu'il compromettrait sa dignité en faisant une femme prisonnière, la renvoya noblement à son époux, sans avoir porté la moindre atteinte ni à son honneur ni à sa liberté. Il ne montra pas moins de générosité à l'égard des seigneurs qu'il avait faits prisonniers : il les traita avec autant d'indulgence que de décence, et sut, par cette conduite magnanime, les attirer à son parti : il leur offrit la liberté comme le prix de l'hommage qu'ils lui devaient en sa qualité de duc de la Basse-Lotharingie. Cette guerre, terminée avec tant de célérité, ayant réduit Henri à l'impuissance de remuer et de nuire, mit fin à

ses prétentions et à ses entreprises, et les seigneurs prêtèrent hommage et jurèrent fidélité à Godefroid. C'est à cette occasion qu'il fut appelé duc de Brabant : il n'en prit cependant pas le titre sur son sceau. Ce n'était encore qu'un usage, et non un droit ; c'était une déférence volontairement adoptée, et non un titre légalement autorisé. C'est à dater de cette époque que le comté de Louvain ou de Brabant fut réuni au duché de la Basse-Lotharingie, que la maison de Louvain posséda pendant trois cents ans.

Godefroid, qui, après la mort de l'empereur Henri V, avait suivi le parti de Conrad, duc de Franconie, contre celui de Lothaire, duc de Saxe, son compétiteur à l'empire, fut dépouillé de sa dignité par ce dernier, quand il eut obtenu la couronne impériale, et Waleram, comte de Limbourg, fils de Henri, qui avait exercé cette dignité avant Godefroid, en fut revêtu par le nouvel empereur. C'est depuis ce tems que les comtes de Limbourg ont pris le titre de duc. Mais Godefroid, qui ne voulait pas reconnaître Lothaire, ne cessa de conserver le titre et l'autorité de duc dans une partie du pays. La Basse-Lotharingie fut donc comme divisée en deux portions. Ainsi, tandis que Waleram gouvernait les provinces situées au-delà de la Meuse, les villes de Maestricht et de St. Trond, Godefroid administrait tout le reste du pays au nom de Conrad, qui, ayant succédé à son compétiteur Lothaire, rendit à Godefroid le duché de Lothier. L'acte de l'empereur Conrad n'est proprement que la confirmation de celui par lequel l'empereur Henri avait conféré ce duché à Godefroid, et il en assure également la possession à Godefroid et à ses héritiers. Godefroid le gouverna encore pendant un an. Il mourut le 25 janvier 1140(a).

(a) Il avait, dit-on, promis à son père qu'il ne se laisserait point faire la barbe, avant d'être rentré dans la possession de la Lo-

GODEFROID II.

GODEFROID II, ayant succédé à son père sans la moindre contestation, comme par droit de succession, avait à peine pris les rênes du gouvernement, qu'il déploya ses forces contre Henri de Limbourg : celui-ci, se fondant sur les droits de son père Waleram, prétendait exercer la souveraineté dans la partie de la Basse-Lotharingie située au-delà de la Meuse et dans le territoire de Saint-Trond. Godefroid, pour terminer une bonne fois cette longue contestation, fit avancer ses troupes sur la ville de Saint-Trond, qu'il assiégea et qu'il emporta; et comme la soumission des habitans n'était que forcée, il en exigea des otages pour garans de leur fidélité. Après cette expédition, il passa la Meuse avec toute son armée. Henri, n'ayant pu empêcher le passage du fleuve, et n'ayant osé attendre l'arrivée du duc, avait été forcé de prendre la fuite. Godefroid entra sans résistance dans Aix-la-Chapelle et y exerça tous les droits de souveraineté : il reçut le serment des habitans, rendit la justice, leva les impôts, et par ces actes de vigueur, dans lesquels il montra toute sa puissance, il les détacha tout-à-fait du parti de Henri.

Godefroid, se sentant affaiblir par une langueur mortelle, qui lui annonçait sa fin, confia la tutèle de son fils et la

---

tharingie et du Brabant. C'est ce propos qui lui fit donner le surnom de *Barbu*. Le silence des historiens contemporains sur cette anecdote, d'ailleurs peu intéressante, permet d'en douter. Elle peut cependant être vraie ; car c'était une coutume chez les anciens peuples germains et leurs voisins, chez les Bataves entr'autres. Tacite nous apprend en effet que Civilis, chef de cette nation, avait juré qu'il ne se ferait point couper les cheveux avant d'avoir exterminé les Romains. Cet usage n'a-t-il pas pu se propager et se perpétuer dans la Belgique ?

régence de ses états à Henri de Diest, à Gérard de Wesemale, à Jean de Bierbeke et à Arnoul de Wemmel. Une famille très-puissante dans ce tems conçut un violent ombrage et une profonde envie de la marque de confiance et de distinction que le duc avait donnée à ces quatre seigneurs : c'était la famille des Berthold, seigneurs de Grimberghe et de Malines, dont les vastes domaines s'étendaient à l'Escaut. Comme les régens, que le duc venait de nommer, n'égalaient les Berthold, ni en noblesse, ni en puissance, ni en richesses, les deux frères, chefs de cette maison, Gauthier et Gérard, choqués de cette préférence, résolurent, pour s'en venger, de se soustraire à la dépendance du duc de la Basse-Lotharingie, en rompant le lien qui les attachait à ce duc comme vassaux : ils commencèrent par lui refuser le service. Cet acte de rebellion fut l'avant-coureur d'une guerre terrible, dans laquelle les Berthold se formèrent un puissant parti composé des seigneurs du pays, qui leur étaient attachés comme parens, comme alliés ou comme vassaux.

Godefroid, succombant à sa langueur, mourut le 13 juin 1141, laissant trois fils, dont l'aîné lui succéda sous le nom de Godefroid III.

GODEFROID III.

§ I.

Guerre contre les Berthold, seigneurs de Malines.

GODEFROID III était âgé seulement d'un an à la mort de son père. Les quatre tuteurs du jeune duc employèrent d'abord tous leurs soins à engager l'empereur Conrad, son oncle maternel, à lui assurer la confirmation de la dignité de son père : ils exigèrent ensuite que tous les seigneurs

prêtassent, suivant l'usage, le serment de fidélité au duc. Les Berthold, que la mort de Godefroid II avait rendus plus entreprenans, persistèrent dans leur refus, et ils furent déclarés ennemis de la patrie. C'était une déclaration de guerre. Les tuteurs, sentant que, réduits à leurs propres forces, ils ne pourraient résister aux Berthold, qui déjà s'étaient emparés de Vilvorde et du territoire voisin, engagèrent le comte de Flandre dans leur parti. Le comte n'y consentit, que sous la condition que, quand le duc serait en âge, il se reconnaîtrait son vassal. Les tuteurs, n'écoutant que la nécessité urgente du moment, acceptèrent cette humiliante condition, et virent bientôt, par ce moyen, leur armée grossie de la plus grande partie de la noblesse de la Flandre. Ils sortent donc de Bruxelles à la tête d'une puissante armée, et saccagent tous les environs de Grimberghe et de Malines. Les deux armées, s'étant rassemblées dans le territoire de Ransbeeck, près des Trois-Fontaines, se disposèrent au combat; mais avant d'en venir aux mains, les tuteurs envoyèrent le seigneur de Horn aux Berthold, pour leur proposer des moyens de conciliation, en les engageant à remettre leur différent à la décision des seigneurs, plutôt que de poursuivre, les armes à la main, leurs injustes prétentions contre un enfant innocent. Les Berthold donnèrent pour toute réponse, que les armes videraient la querelle, et que les tuteurs pouvaient se préparer au combat pour le lendemain. Les historiens, sur la foi d'une ancienne tradition, rapportent que, par l'avis du seigneur de Gaesbeeck, le jeune Godefroid fut amené de Bruxelles sur le champ de bataille, afin que la vue de cet enfant intéresssant animât le courage des soldats. Le combat s'engagea le lendemain. Le jeune duc était suspendu dans son berceau à un saule. L'acharnement fut si terrible, que la nuit seule sépara les

combattans : ils revinrent à la charge les deux jours suivans avec une nouvelle fureur. Les défenseurs de Godefroid remportèrent l'avantage. Cette victoire leur acquit beaucoup d'honneur et leur coûta beaucoup de sang; ils ne purent néanmoins parvenir encore à se rendre maîtres de Grimberghe, qui passait pour imprenable.

Cette guerre dura dix-huit ans. Toutes les horreurs qui accompagnent ordinairement la guerre, pillages, dévastations, massacres, incendies, avaient particulièrement signalé ces funestes années. Godefroid résolut fermement d'employer tous ses efforts pour la pousser avec vigueur et la terminer avec avantage, et son projet fut couronné du succès : il força la redoutable citadelle de Grimberghe, qu'il réduisit en cendres. Cet événement fut suivi d'une paix, dont les principales conditions furent que la forteresse de Grimberghe resterait démolie; que les Berthold tiendraient toutes leurs possessions du duc, à titre de bénéfice, et qu'ils lui prêteraient, comme vassaux, le serment d'hommage et de fidélité.

Le comte de Flandre exigeait que le duc Godefroid, suivant la promesse que ses tuteurs avaient faite, lui fît l'hommage du duché de Brabant. Godefroid employa tous ses efforts pour engager le comte à annuller une promesse qui avait été extorquée par la nécessité; mais voyant que le comte, sourd à toutes ses raisons, persistait à exiger l'exécution de cette promesse, il tire son épée, et la mettant dans les mains du comte : « Percez-moi plutôt le » cœur avec cette épée, dit-il, que de m'humilier au » point d'exiger que mon noble duché soit assujetti à votre » comté. » Thiéri, frappé de ce trait de fermeté, qui caractérise si bien les mœurs chevaleresques du tems, se contenta de l'hommage de la terre de Termonde, qui était renfermée dans le duché de Brabant.

§ II.

Guerre contre Baudouin, comte de Hainaut.

Une contestation particulière entre Baudouin, comte de Hainaut, et Hugues, seigneur d'Enghien, son vassal, suscitée secrètement par le duc Godefroid, fut la source d'une guerre cruelle entre Godefroid et Baudouin. Hugues fit fortifier son château d'Enghien, le revêtit de grosses tours, l'entoura de fossés, de terrasses et de palissades. Dès que ces ouvrages furent achevés, il se déclara ouvertement non-seulement independant, mais ennemi de Baudouin, alléguant, pour justifier sa conduite, les injustices qu'il prétendait en avoir reçues, et il conclut une alliance avec le duc Godefroid, à qui il fit l'hommage de sa terre. Cette démarche hardie, ayant manifestement dévoilé les intrigues et les vues de Godefroid, excita toute l'indignation de Baudouin, qui trouva bientôt l'occasion de se venger. Le duc avait formé, avec plus de hauteur que de fondement, des prétentions sur le comté de Namur, qu'il prétendait être une annexe du duché de la Basse-Lotharingie. Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, fit aux envoyés de Godefroid une réponse aussi fière que l'était la demande du duc. Baudouin envoya au secours du comte Henri, son beau-frère, Baudouin, son fils, qui venait d'épouser Marguerite d'Alsace, sœur de Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Ce jeune prince s'avança à la tête d'une puissante armée, qu'il avait levée dans la Flandre et dans le Hainaut, dans laquelle on comptait huit cents chevaliers. Le duc Godefroid, que le spectacle de cette formidable armée avait effrayé, proposa à Baudouin une trève, à laquelle celui-ci consentit.

Dès que le terme en fut expiré, Baudouin et Henri, s'étant joints sur les confins du Wallon-Brabant, dirigèrent leur marche sur le village de Carnières, à deux lieues de Binche, où le duc s'était déjà porté. La bataille se livra dès le lendemain ; la victoire fut long-tems balancée ; mais les deux comtes, gagnant insensiblement du terrein, forcèrent le duc à prendre la fuite : il y perdit plus de deux mille hommes, et la perte des comtes se réduisit à cent hommes d'infanterie et cinq de cavalerie.

Le comte de Namur ne se croyait pas encore assez vengé du duc Godefroid. Il continua à le harceler, et le jeune Baudouin s'étant jeté sur le Brabant, à la tête d'une armée composée de sept cents chevaliers, tous suivis d'un certain nombre d'hommes de pied, ravagea le quartier de Bruxelles, et porta la terreur jusqu'aux portes de Louvain. Le duc, effrayé au souvenir des revers qu'il venait d'essuyer, et à la vue de ceux qu'il craignait d'éprouver, prit le parti de demander la paix, qu'il obtint à des conditions modérées.

§ III.

Guerre contre Henri, comte de Namur et de Luxembourg, soutenu par le comte de Hainaut.

Godefroid, qui avait été forcé de céder à la nécessité, nourrissait secrètement dans son cœur le désir et l'espoir de laver sa honte. Mais il sentait trop sa faiblesse pour tenter de s'en prendre à ses vainqueurs. Ainsi, sous des apparences pacifiques, il cachait des projets de vengeance, et intriguait sourdement auprès de son beau-frère Henri, duc de Limbourg, pour l'engager à épouser sa querelle. Ce duc, qui possédait dans le comté de Luxembourg, la terre d'Arlon, refusait avec

dédain d'en faire le relief au comte Henri, comme comte de Luxembourg. Il céda donc aux sollicitations de Godefroid, souleva le comté de Luxembourg, dévasta celui de Namur. Baudouin, au premier bruit de ces nouvelles, vient dans le comté de Namur, où il pourvoit à la sûreté de la capitale; passe dans le Luxembourg, où il marche à la poursuite des rebelles; prend le château, qui était leur retraite, le rase, purge le pays, et revient dans le Hainaut. Le comte Henri, étonné de ce coup, auquel il ne s'attendait pas, se sauve à Metz, et appelle à son secours Baudouin, son neveu, qui venait de succéder à son père dans le comté de Hainaut. Le jeune prince paraît, et tous les habitans du pays se précipitent sur ses traces et marchent sous sa bannière. Il se trouva, par ce moyen, à la tête d'une armée assez nombreuse pour la diviser en trois corps; il donna le commandement des deux plus nombreux à Jacques d'Avesne, à Rase de Gavre et à Guillaume de Saint-Aubert, avec ordre d'observer le duc de Limbourg, et il alla avec le troisième ravager les états de ce prince, qui offrirent bientôt le spectacle de la plus affreuse misère.

Cependant le duc de Limbourg, qui avait laissé la plupart de ses troupes dans le Luxembourg, était à Arlon, où il se trouvait fort inquiet du parti qu'il avait à prendre. Le comte de Hainaut, ayant rassemblé ses troupes, vint investir cette place. La ville était bien fortifiée, bien défendue, mais mal approvisionnée. Le duc, qui avait rejeté avec hauteur l'accommodement qui lui avait été proposé, se vit, au bout de huit jours de siége, forcé de recourir à la clémence du comte de Hainaut. Baudouin se borna à exiger le paiement des dommages que les troupes du duc avaient causés dans les comtés de Namur et de Luxembourg, et lui rendit ses états, à condition qu'il ferait le relief des terres qui dépendaient de ces deux comtés.

Le duc Godefroid, qui, dans cet intervalle, avait eu le tems de réparer ses pertes et d'augmenter ses forces, se jeta tout-à-coup sur les états de Baudouin : il s'empara du château et du territoire de Wasnache, enclavé dans le Brabant, et Baudouin, par représailles, se saisit de la terre de Tubise, enclavée dans le Hainaut. Il fit fortifier Lembeke, que Gosuin, seigneur d'Enghien, fils de Hugues, lui avait engagée. Godefroid, à qui cette entreprise fournissait un prétexte de se plaindre de Baudouin, le fit sommer de suspendre ces ouvrages, que Baudouin ne continua par moins. Les deux princes se déterminèrent donc à remettre la décision de leur différent au sort des armes. Déjà les deux armées étaient rassemblées près de Lembeke. Une trève ménagée par le comte de Flandre, suspendit les hostilités, mais ne ralentit pas l'animosité des deux rivaux ; la guerre se ralluma donc. Le comte de Flandre, après avoir employé inutilement tous ses efforts pour ménager un accommodement entre le comte et le duc, envoya à ce dernier un secours de trois cents hommes de cavalerie. Le duc, avec ce renfort, vint mettre le feu à Lembeke ; le combat s'engagea sous les murs de cette place. Les Brabançons y perdirent trois cent quarante hommes. Les deux princes concluent une nouvelle trève. Baudouin ; pendant cet intervalle, se rend secrètement à Paris et se ligue avec le roi de France contre le comte de Flandre. Le comte, indigné de cet acte de perfidie, forme une ligue contre Baudouin avec le duc de Brabant et l'archevêque de Cologne, et il y attire Jacques d'Avesnes, qui lui livre les forteresses d'Avesnes, de Landrecies, de Condé et de Leuze. Baudouin s'était renfermé dans Mons avec toute sa noblesse. Le Hainaut est au même instant attaqué de tous les côtés : le comte de Flandre avec Jacques d'Avesnes y entre par le Cambresis ; l'archevêque de Cologne et le duc de Brabant avec son fils Henri y pénè-

trent par le Wallon-Brabant aux environs de Nivelles, ruinent le Rœulx, Binche, et font leur jonction avec le comte de Flandre.

Les garnisons de Douai et de St. Amand, tombant dans le même instant et avec la même fureur sur cette malheureuse contrée, y portent le ravage et l'incendie, et Baudouin, des murs de sa capitale, voyait les torrens de flamme et les tourbillons de fumée qui s'élevaient des campagnes circonvoisines. Cet épouvantable spectacle le détermina à demander une trève. Le comte de Flandre, qui avait satisfait sa vengeance, la lui accorda, et reprit le chemin de ses états par le Brabant.

Le duc Godefroid profita de la trève pour porter ses forces dans le comté de Namur. Le comte Henri, qui avait trouvé le moyen de rassembler dix mille hommes et deux cents barons, réclama le secours de Baudouin, son neveu, qui lui amena une armée forte de treize mille hommes, tant infanterie que cavalerie, et de trois cents chevaliers. Godefroid s'était retiré dans Gembloux, que Baudouin vint investir. La ville, qui avait été vivement défendue par les habitans réunis aux soldats, fut emportée, et l'abbaye, où les assiégés s'étaient retirés, fut pillée et brûlée. Le comte Baudouin, après avoir ravagé tout le Brabant, ramena le comte Henri à Namur et retourna à Mons.

Le duc Godefroid, accablé d'une maladie incurable, qui le rendait incapable de vaquer aux affaires, remit les rênes de l'état à son fils Henri, et il vécut encore sept ans; car il ne mourut qu'en 1190 (*a*).

(*a*) Divæus, suivant l'opinion ordinaire, fixe la mort de Godefroid à l'an 1183. Cette erreur générale provient de ce que ce fut cette année qu'il remit le gouvernement à son fils Henri, de sorte qu'on a pris l'année de l'abdication pour celle de la mort, qui n'arriva, selon les historiens contemporains, qu'en 1190.

HENRI I.

§ I.

Élection d'Albert, frère de Henri, à l'évêché de Liège; sa déposition, sa fuite; il est assassiné.

HENRI I, jaloux de rétablir dans la Belgique l'autorité des empereurs et des ducs, qui s'y était insensiblement affaiblie, avait tâché d'élever son frère Albert à l'évêché de Liège. Albert avait été élu canoniquement; mais il n'avait pas reçu sa confirmation de l'empereur Henri VI. L'éloignement de l'empereur, qui était en Italie, mettait un grand obstacle aux moyens de l'obtenir. Mais l'obstacle le plus difficile à vaincre, était la haine que l'empereur portait à la maison de Louvain. Thiéri, comte de Hostad, génie souple, adroit, acheva, par ses conseils insidieux, d'aliéner absolument l'empereur, en lui insinuant combien il était dangereux d'augmenter la puissance de la maison de Louvain, et en lui persuadant qu'il ne devait pas attendre le moindre service de cette race ambitieuse. Le but secret de Thiéri était d'obtenir l'évêché de Liège pour son frère Lothaire, prévôt de Bonn. L'empereur, séduit par les insinuations adroites du comte, convoqua un congrès à Worms, où il nomma Lothaire à l'évêché de Liège, sans égard à l'opposition et aux réclamations du clergé. Cependant Albert, reconnu par le pape, avait été sacré à Reims. L'empereur, s'étant rendu à Liège, accompagné d'une suite nombreuse, fit venir le duc Henri, qu'il accabla de tout le poids de sa colère, en le menaçant des plus grands malheurs, de la mort même, si, à l'instant, il ne s'engageait par serment à renoncer pour son frère à l'évêché de Liège. Le duc crut qu'il était plus prudent de céder au tems et à

la force, que de s'exposer, par une vaine résistance, aux terribles effets de la colère d'un prince, plus redoutable encore par sa cruauté, que par sa puissance.

Albert, se voyant déposé par la force, avait pris la fuite. Une troupe de scélérats, dans la vue de plaire à l'empereur, dont peut-être ils connaissaient les intentions, se rendirent à Reims, où Albert s'était retiré : pour accomplir plus sûrement leur détestable projet, ils s'insinuèrent adroitement dans l'amitié du vertueux prélat. Un jour que, sous prétexte de se promener, ils l'avaient engagé à sortir de la ville, ils eurent la lâche cruauté de l'assassiner. Le malheureux Albert tomba sous les coups de ces perfides, percé de treize blessures. Cette funeste nouvelle et la vue de la robe ensanglantée de son frère, pénétrèrent le duc Henri de la plus profonde douleur : il jura de venger cette mort atroce; et comme les assassins s'étaient soustraits par la fuite à sa juste colère, il résolut de déployer toute sa vengeance sur Thiéri et Lothaire, qu'il regardait avec raison comme les instigateurs du crime. Lothaire avait juré, au nom de Dieu, sur le livre de l'évangile, qu'il n'y avait point trempé. Ce parjure ne servit qu'à le rendre plus odieux. Thiéri et Lothaire, abandonnés de tous leurs partisans, et dévoués à l'exécration publique, prirent le parti d'aller se jeter dans les bras de l'empereur. Le duc Henri, s'étant ligué avec le duc de Limbourg, l'archevêque de Cologne et les autres principaux seigneurs du pays, ravagea la seigneurie de Hostad, dans le pays de Juliers, et rasa la forteresse, qui y était située entre Caster et Grevenbroick. L'empereur (tant les scélérats sont odieux à ceux même qui les emploient!), voyant que le sentiment de la haine et le désir de la vengeance s'augmentait de jour en jour dans tous les cœurs, prit le parti d'abandonner les deux complices de l'assassinat à leur destinée, et employa

tous les moyens propres à apaiser les seigneurs, en les comblant de caresses et de bienfaits : il permit même au duc Henri, pour lui donner une espèce de satisfaction, de nommer, de concert avec le chapitre de Liège, un évêque de son choix.

§ II.

Guerre contre les comtes de Gueldre et de Hollande.

Le duc Henri, qui avait acquis une puissante prépondérance sur les seigneurs du pays, entreprit de réduire, par la force des armes, Otton, comte de Gueldre, et Thiéri VII, comte de Hollande, qui affectaient de braver sa puissance et de méconnaître son autorité. Le premier possédait le quartier situé entre le Rhin, l'Issel et le Zuyderzée, qu'on nomme le Welaw, dont Arnheim est la ville principale; et le second possédait l'étendue de pays compris entre Waelwyk et Stryen, en-decà de la Meuse, qu'on appelle Zuyd-Holland ou Hollande méridionale, dont Dordrecht est la capitale. Ces deux comtes, qui tenaient ces deux parties de leurs domaines comme fiefs relevant du duc de la Basse-Lotharingie, à qui ils devaient, comme vassaux, le service et l'obéissance, lui refusaient l'un et l'autre : ils avaient même refusé d'envoyer au duc leur contingent en hommes, selon la demande qu'il leur en avait faite, et ils se prêtaient des secours mutuels contre le duc et ses alliés. Ils ne voulurent point reconnaître Thiéri d'Are, qui venait d'être légitimement élu évêque d'Utrecht, auquel ils firent une guerre d'autant plus injuste, qu'ils savaient que ce prélat n'était pas assez fort pour résister à leurs forces réunies, et ils le tenaient assiégé dans sa ville épiscopale. Le duc Henri les avait sommés de cesser leurs hostilités et les avait condamnés,

comme rebelles, à la confiscation de leurs fiefs. Le comte de Gueldre en était allé porter ses plaintes à l'empereur. Le duc, ayant par stratagême surpris et arrêté Otton, le fit conduire à Louvain. Le comte de Hollande, informé de cet événement inattendu, lève le siége d'Utrecht, et tombe avec toutes ses forces réunies sur le Brabant : il prend et rase la ville de Bois-le-Duc, où il fait prisonniers Guillaume, seigneur de Perwez, frère du duc Henri, gouverneur de la ville, et Henri, seigneur de Cuyck : il saccage la ville de Tiel : il ravage, il pille toutes les campagnes et les bourgs qu'il rencontre sur son passage, et vient établir son camp près de Heusden. Le duc, ayant levé à la hâte, dans le Brabant, une armée grossie par les renforts considérables qu'il avait reçus de l'évêque de Liège, du duc de Limbourg, de l'archevêque de Cologne et du comte de Flandre, fond tout-à-coup sur le camp du comte Thiéri, qui tâche de ranger précipitamment son armée en bataille; mais les Brabançons, qui avaient l'avantage du nombre, attaquèrent avec tant d'impétuosité les Hollandais déconcertés, qu'il leur fut impossible d'échapper aux vainqueurs, qui les enveloppaient de tous les côtés. Guillaume de Perwez, Henri de Cuyck, et les autres prisonniers de Bois-le-Duc, furent délivrés : les Hollandais furent tous pris ou tués, le butin repris, le camp pillé, et le fier comte de Hollande amené à Louvain auprès du comte de Gueldre, qui était devenu le compagnon de ses infortunes, après avoir été le complice de sa rebellion. Cette fameuse victoire fut suivie d'une paix, par laquelle les deux comtes furent condamnés à payer une somme convenable, tant pour réparation de leurs excès, que pour prix de leur rançon, et ils promirent au duc la fidélité et le service toutes les fois qu'ils en seraient requis.

§ III.

Guerre contre l'évêque de Liège au sujet des seigneuries de Moha et de Walef.

L'EMPEREUR Henri VI venait de mourir. Deux prétendans paraissent à la fois, Philippe, duc de Souabe, frère de Henri VI, et Otton de Brunswick. Le duc Henri, qui avait successivement passé d'un parti à l'autre, suivant les succès ou les revers que l'un ou l'autre éprouvait, s'était enfin attaché à Otton après la mort de Philippe, et c'est sous prétexte de défendre l'honneur d'Otton, qu'il déclara la guerre à l'évêque de Liège. Mais le véritable motif de cette guerre était la possession des seigneuries de Walef et de Moha, situées dans la Hesbaie, sur les frontières du Brabant et du pays de Liège. Albert, comte de Dasbourg, frère du duc Godefroid III, père du duc Henri, avait hérité de sa mère ces deux seigneuries. Il avait eu deux fils, Guillaume et Henri, qui, ayant été avec leur père à Andenne assister à une joûte, en étaient revenus avec l'imagination remplie de ce spectacle. Cette impression, fortifiée par les exhortations de leur père, qui applaudissait aux dispositions qu'il voyait dans ses fils, excita les deux jeunes seigneurs à faire un essai de ce combat : ils s'y exercèrent avec tant d'adresse et de malheur, qu'il s'y tuèrent l'un et l'autre (*a*). Ce funeste événement, laissant Albert sans

(*a*) C'est ainsi que les vieilles chroniques manuscrites de Liège rapportent cet événement, et c'est sur la foi de ces chroniques que deux historiens liégeois, Remacle, dans son *Cabinet historial*, imprimé à Liège, en 1610, et Mélart, dans son *Histoire de la ville de Huy*, également imprimée à Liège, en 1641, l'ont consigné dans leurs ouvrages. M. le baron de Villenfagne, dans ses *Essais criti-*

postérité, l'engagea à nommer pour son héritier le duc Henri, son neveu, à condition qu'il lui paierait la somme de quinze

---

ques, Liège, 1808, a témoigné son étonnement de ce que j'avais à mon tour consigné cette anecdote dans mon *Histoire générale*. Je sais que les auteurs contemporains n'en ont point parlé ; mais il m'a paru que les vieilles chroniques étaient des monumens sur lesquels un historien peut s'appuyer, et je ne suis pas le seul, puisqu'après les deux que je viens de citer, Mantélius, Fisen, Foullon, Bouille, Butkens et Desroches ont également rapporté ce fait, qui d'ailleurs a été transmis à la postérité par la tradition constante des habitans du comté de Moha, et a été représenté dans un tableau de l'église paroissiale du principal bourg de ce comté. Ce sont ces raisons qui m'ont déterminé et en quelque sorte autorisé à insérer cette aventure dans mon ouvrage. Je n'en garantis pas l'authenticité ; au reste je me borne à raconter le fait, comme tant d'autres l'ont rapporté, et je cite mes garans. M. de Villenfagne paraît insinuer que j'ai fait une faute contre la vraisemblance en avançant que l'un de ces fils avait 14 ans, et l'autre 16, parce qu'on ne doit pas supposer (c'est ce que dit M. de Villenfagne) que des garçons *de cet âge aient pu ignorer les dangers qu'ils allaient courir en combattant avec des lances sur des chevaux fougueux, sans avoir pris la précaution d'endosser une cuirasse*, et il en conclut que *les fils d'Albert auraient été des enfans privés de raison*. Qu'il me soit permis, sans manquer à la déférence que j'ai pour les opinions de M. de Villenfagne, et aux égards que j'ai pour sa personne, de contester la justesse de cette observation. Je pense, au contraire, que c'est à cet âge qu'on est très-capable d'une pareille étourderie, surtout quand l'imagination uniquement occupée d'une entreprise dont l'idée la frappe vivement, ne permet pas de prévoir les dangers qui l'accompagnent. J'avais dit que l'un de ces jeunes seigneurs était âgé de 16 ans, et l'autre de 14. M. de Villenfagne est surpris que j'aie pu supposer qu'à cet âge, ils aient commis une semblable imprudence. Mais c'est l'âge où l'on en fait ; et d'ailleurs, si je me suis trompé sur l'âge de l'un en lui donnant 16 ans, la méprise n'est pas énorme ; car l'éditeur de Foullon prétend qu'ils avaient, l'un 13 ans, et l'autre 14.

mille marcs d'argent à terme fixe. Mais un différent survenu entre le duc et le comte, porta ce dernier à changer de résolution : il conclut un traité par lequel il cédait après sa mort les seigneuries de Moha et de Walef à l'évêque de Liège, pour une somme de cinquante mille marcs d'argent, dont il paraît que l'évêque ne lui paya qu'une partie. Albert se repentit dans la suite de cette donation, quand, contre son attente, il lui naquit une fille, et il fit plusieurs tentatives pour casser ce contrat. C'est dans ces circonstances critiques qu'il mourut. L'évêque fit occuper incontinent les deux châteaux de Moha et de Walef par de fortes garnisons. Le duc Henri, irrité de cet acte d'autorité, vint à Liège pour obliger l'évêque à lui céder la possession des deux châteaux, et au paiement d'une somme considérable qui lui était redue par le comte Albert. Le duc, voyant que l'évêque refusait obstinément d'accéder à ses propositions, se contenta de demander à l'évêque (*a*) le paiement de la dette du comte Albert, en déduction des cinquante mille marcs d'argent que l'église de Liège était obligée de lui payer. Cette demande, quoique juste, fut rejetée aussi impérieusement que les autres propositions. Le duc irrité rompit brusquement les conférences, et se rendit à Francfort, auprès de l'empereur Otton, pour le consulter sur le parti

(*a*) J'avais dit ici que cet évêque *se donnait le titre de tuteur de la jeune comtesse de Moha*, et M. de Villenfagne n'en a pas été peu surpris, dit-il. Mais je n'ai avancé cette erreur, puisqu'il paraît que c'en est une, que sur la foi du père de Marne, qui le dit précisément ainsi, p. 216 de son hist. de Namur, éd. in-4°. Il est vrai qu'il ne cite pas son garant; mais cet écrivain est ordinairement si exact et si judicieux, que j'ai cru pouvoir, contre mon ordinaire cependant (car j'ai toujours vérifié le récit des modernes sur les documens anciens), avancer cette petite circonstance, assez indifférente d'ailleurs, sur la foi de l'historien de Namur.

qu'il devait prendre à ce sujet. Le duc ne pouvait manquer de trouver dans l'esprit d'Otton des dispositions conformes à ses vues et à ses intérêts. Otton, déjà irrité contre l'évêque et le peuple de Liège, qui avaient refusé de le reconnaître, ordonna au duc Henri de les punir et de les soumettre. Le duc, avant de déclarer ouvertement la guerre aux Liégeois, fit cependant une nouvelle tentative : il revint à Liège, et s'expliqua ouvertement avec l'évêque. Philippe, comte de Namur, que le prélat avait appelé à ses conseils et plus encore à son secours, fit tous ses efforts pour engager le duc à renoncer au parti violent qu'il menaçait de prendre. Le duc promit enfin que, s'il entreprenait la guerre, il se bornerait à attaquer les châteaux de Moha et Wafel, et qu'il épargnerait les terres de Liège, et il appuya cette promesse en donnant au comte la main et le baiser de paix. Henri, en faisant cette promesse, était très-décidé à l'enfreindre : il cherchait par cette fourberie à gagner le tems nécessaire pour faire des préparatifs imposans. Dès qu'il eut achevé ses dispositions, il vint porter le fer et le feu dans le pays de Liège, et força la capitale à se rendre. Il y entra le jour de l'ascension de l'an 1212. La ville fut abandonnée pendant un jour entier à la rage des vainqueurs. Les malheureux qui, fuyant la mort, avaient cherché un refuge dans l'église de S. Lambert, en furent impitoyablement arrachés et entraînés les mains liées derrière le dos. Les femmes et les enfans, qui furent rencontrés dans les rues, furent dépouillés de leurs vêtemens. Les soldats, dans leur rage aveugle, se jettent dans les églises : ils enfoncent la porte d'une petite chapelle, où ils trouvent un prêtre encore revêtu des habits sacerdotaux avec lesquels il venait de célébrer la messe, et ils les lui arrachent avec une petite châsse qu'il avait sur la poitrine. Dans l'église de Notre-Dame ils jetèrent les hosties consacrées et répandirent les saintes huiles. Leurs excès donnaient comme un nou-

vel aliment à leur rage. Ils courent aux maisons des chanoines, et les enfoncent; ils entrent dans celle du doyen de la grande église, le dépouillent de ses habits, l'accablent d'injures et de mauvais traïtemens, et cette scène scandaleuse se passait sous les yeux du duc de Brabant, qui avait l'air d'en rire. *Comment*, lui dit le respectable prêtre, *souffrez-vous que sous vos yeux vos propres gens me traitent avec cette indignité?* Le duc ne répondit pas: il se contenta de faire signe de le laisser, sortit de la maison et l'abandonna à la merci de ces furieux. Le jour suivant, le duc de Gueldre amena un renfort au duc de Brabant, et à son arrivée le pillage et le carnage recommencèrent. Le troisième jour, les habitans, pour empêcher l'incendie, que déjà le duc avait ordonné, consentirent à prêter le serment de fidélité à l'empereur Otton IV. Le quatrième jour, le duc rassasié de carnage et chargé de butin, sortit de la ville et dirigea sa route sur Moha.

L'évêque, qui s'était sauvé à Hui, y assembla un synode, où il excommunia le duc, qui n'en devint pas plus docile. Mais le prélat, sentant que les armes spirituelles étaient impuissantes pour réduire son ennemi, engagea tous ses sujets à prendre les armes: il sollicita le secours de ses peuples, de ses vassaux. Les comtes de Flandre, de Namur et de Los, joignirent leurs forces à celles de l'évêque, qui vint, à la tête d'une formidable armée, se poster sur les bords du Piéton (*a*). Le duc Henri, voyant qu'il lui serait difficile de résister à toutes ces forces réunies, enyoya des députés aux princes qui accompagnaient l'évêque, pour lui demander la paix, en leur annonçant qu'il était prêt à rendre tout ce qu'il avait enlevé à la ville de Liège et aux villages voisins; et, aussi lâche dans la crainte

(*a*) Rivière qui prend sa source auprès de Fontaine-l'Évêque, et se jette dans la Sambre à Charleroi.

qu'il avait été cruel dans la victoire, il leur promit qu'il viendrait avec ses officiers demander pardon, pieds nus et à genoux, à l'évêque et au peuple de Liège des attentats sacriléges dont il s'était rendu coupable. Comme l'évêque savait que le parjure n'était qu'un jeu pour le duc, il engagea le comte de Flandre à en exiger une caution solide de la promesse qu'il avait faite, et à lui faire connaître que, s'il venait à y manquer, le comte lui-même lui déclarerait la guerre à ses propres frais. Le comte, quand le tems fut venu, exigea le paiement de la caution, et le duc, qui ne cherchait qu'à gagner du tems, répondit qu'il n'avait pas encore complété la somme qui faisait le montant de sa caution.

Les princes coalisés avec l'évêque de Liège, croyant qu'au moyen de ces arrangemens la paix était assurée, renvoyèrent leurs troupes. Cette résolution donne une idée plus avantageuse de la bonne foi de ces princes que de leur politique ; car ils firent une grande faute, et le fourbe Henri sut en profiter très-adroitement. Les circonstances lui en offraient un moyen très-facile. Le pape Innocent III venait de donner au roi de France, Philippe-Auguste, la couronne d'Angleterre, dont il avait déclaré le roi Jean déchu. Philippe qui dans ce moment méditait une descente en Angleterre pour s'assurer de la conquête de ce royaume, avait indiqué à Soissons une assemblée de tous ses vassaux. Le duc Henri s'empressa de s'y rendre, et le roi qui, de son côté, avait le plus grand intérêt à augmenter le nombre de ses alliés, consentit, pour attacher plus étroitement et plus sûrement le duc à son parti, à lui donner en mariage sa fille Marie, veuve de Philippe le Noble, comte de Namur.

Le roi Jean, de son côté, avait secrètement tramé contre son rival une ligue formidable, dans laquelle il avait attiré Ferrand, comte de Flandre, qui, après avoir perdu et re-

pris ses états, vint bloquer Bruxelles, où le duc Henri s'était retiré. Le duc, sentant que la résistance était inutile, prit sagement le parti de conclure avec Ferrand un arrangement, par lequel il s'engagea à réunir ses forces à celles du comte contre le roi de France.

Le duc, pour se venger de cet affront, conçut le projet de livrer une seconde fois la ville de Liège à toutes les horreurs d'un siége. Il prit sa route par la Hesbaie, qu'il livra à la dévastation et aux flammes, avec la ville de Tongres et tous les villages voisins, et il vint camper à Sendermale. L'évêque sort de Liège, à la tête de ses troupes, qui furent dans ce moment même renforcées par ceux de Dinant, de Hui et de Fosses, qu'il avait appelés à son secours. Toutes ces forces réunies s'arrêtèrent à Glons sur le Jaar. L'évêque, ayant appris que le duc était arrivé à Steppes près de Montenac, partit à minuit de son camp de Glons. La vue de l'armée liégeoise, dont le nombre et la contenance présentaient un aspect imposant, causa au duc un mouvement de frayeur, qu'il ne put dissimuler. Il ôta ses armes, et les donna à un soldat, nommé Henri de Holdeberge, qui les endossa; il espérait que, par ce lâche stratagême, il pourrait, quel que fût le sort du combat, échapper aux coups des ennemis dans la mêlée, ou à leur poursuite dans la déroute. C'était surtout le comte de Los contre lequel il voulait qu'on dirigeât les coups, parce qu'il savait que comme il était l'ame de l'armée, s'il pouvait s'en débarrasser, les autres ne pourraient lui résister. Il choisit donc cinq de ses meilleurs soldats pour attaquer particulièrement le comte. Les Liégeois, ayant planté leurs lances dans la terre, et tenant leurs piques en avant, attendaient fièrement les Brabançons, qui enfin se précipitèrent du monticule sur cette armée, dont le front hérissé de piques présentait comme

un mur impénétrable. Toute l'attaque se dirigea contre le corps que commandait le comte de Los, et il fut lui-même, dès le premier choc, renversé de son cheval par les cinq soldats chargés de l'attaquer : son frère, qui était prévôt de Maestricht, l'aida à y remonter ; mais les Brabançons n'en continuèrent pas le combat avec moins d'acharnement : le comte fut renversé une seconde et une troisième fois. Les Liégeois, comme des lions acharnés sur leur proie, frappaient les Brabançons à coups de hache, de couteau, d'épée, et le malheureux soldat, qui était revêtu des armes du duc, étant, par cette raison, plus exposé à leur fureur, périt sous leurs coups. Le lâche comte d'Ardennes, saisi d'une terreur panique, s'écrie : *Malheureux, que faites-vous ? qu'attendez-vous ? L'évêque est pris, et le comte est tué.* Le comte de Los, qui était moins éloigné qu'il croyait, entendit ce propos. *Traître*, dit-il, *comment as-tu l'audace de mentir aussi impudemment ? Je suis ici à cheval, et l'évêque est à mon côté.* Ce propos du comte d'Ardennes avait cependant fait son effet : tous les soldats du comte de Los étaient en fuite, et les Liégeois soutenaient seuls tout l'effort du combat. Toute leur confiance était dans la protection de St. Lambert : le nom de ce saint, répété avec enthousiasme dans toute l'armée, leur rendit une telle force, qu'ils mirent les Brabançons, déjà exténués par la faim et la lassitude, dans une déroute complète. Les cavaliers liégeois, les poursuivant avec acharnement, atteignirent un grand nombre de fuyards, et perçant leurs chevaux au poitrail, ils les renversèrent : les fantassins, qui suivaient la cavalerie, arrachaient les cuirasses et les casques de ces malheureux, les assommaient à coups de hache, ou les massacraient à coups de couteau, sans prendre la peine de les dépouiller ; car ils étaient si acharnés à assouvir leur rage,

qu'ils ne pensaient pas à satisfaire leur avidité. Le duc fuyait, poursuivi par un Liégeois, qui allait l'atteindre; mais un soldat de Hui tua le Liégeois et sauva le duc, qui, poursuivant sa route, eut le bonheur de gagner Louvain. Les soldats du comte de Los, ayant appris la déroute des Brabançons, revinrent sur leurs pas et dépouillèrent tous les cadavres qu'ils trouvèrent sur leur route. Les Liégeois qui avaient poursuivi les Brabançons aussi loin qu'ils en avaient trouvé, sentirent leur fureur se ranimer, en voyant les cadavres de leurs ennemis. Les morts n'avaient pas suffi à leur vengeance : ils s'acharnaient avec tant de fureur sur leurs malheureuses victimes, qu'ils coupaient par morceaux leurs membres palpitans, et ces plaines infortunées, couvertes de membres déchirés, de cadavres mutilés, d'ossemens épars, n'offraient aux regards effrayés que les horreurs d'une vaste boucherie. Le nombre des Brabançons tués dans cette malheureuse affaire monte à 3200, et celui des pris à 4000. Ceux de Louvain et de Lierre, qui formaient le front de l'armée, restèrent presque tous sur le champ de bataille : il en périt 2000 de ces deux endroits. Cette fameuse bataille se donna le 13 octobre; la victoire fut décidée à six heures du soir, et à neuf, la nouvelle en parvint à Liège : ce fut un religieux de l'ordre de Citeaux qui vint l'y apporter; elle y fut annoncée avec éclat par le son de toutes les cloches, que, par l'effet de l'excommunication, on n'avait pas entendu depuis le commencement de la guerre.

L'évêque porta le ravage et la désolation sur tout son passage : il incendia tout le territoire de Tirlemont avec les villes de Leewes, Landen et Hannut. Il eût voulu attaquer Louvain; mais il sentait l'impossibilité de s'emparer de cette ville importante, où les seuls tisserands formaient une armée capable de lui résister. Il prit donc le parti de revenir à Liège.

Le duc Henri se voyait enfin réduit à la dernière extrémité. Complètement battu par l'évêque de Liège, il était, d'un autre côté, menacé par le comte de Flandre, qui, pour accomplir l'engagement qu'il avait contracté, se disposait à entrer dans les états du duc, afin de le forcer à acquitter la promesse qu'il avait faite à l'évêque de Liège, de lui rendre tout ce qu'il lui avait enlevé. Il prit donc le parti humiliant auquel sa situation et sa détresse le forçaient; il vint se jeter dans les bras du comte pour le conjurer d'interposer ses bons offices afin de négocier sa paix avec l'évêque, et lui donna ses deux fils pour otages et pour garans de sa promesse. On conclut une trève le 2 février 1214; mais comme l'évêque et le comte se défiaient, avec raison, de l'esprit vacillant du duc, ils n'en firent pas moins des préparatifs imposans. Le duc se rendit avec le comte à Liège: il y reçut l'absolution de l'évêque et releva de terre le crucifix, qui, depuis que l'excommunication avait été fulminée, était, selon la coutume, déposé au milieu de l'église. Après cette cérémonie expiatoire, l'évêque et le comte donnèrent le baiser de paix au duc, qui retourna dans ses états avec la honte et la rage dans le cœur.

§ IV.

Guerre des Stadings; *leur défaite.*

Une guerre nouvelle, suscitée par une troupe de sectaires insensés, vint troubler la fin du règne de Henri. Ces fanatiques, connus sous le nom de *Stadings*, exerçaient depuis plusieurs années leurs fureurs et leurs brigandages dans l'archevêché de Brême: ils se tenaient enfermés dans des marais inaccessibles, d'où ils se portaient dans les campagnes, qu'ils désolaient par les massacres et les pillages. Les archevêques de Brême avaient

successivement déployé leurs forces pour extirper cette horde dévastatrice. Ces brigands, dont le nombre et l'audace s'étaient accrus par le succès, venaient de gagner sur l'archevêque, Gérard de Lippe, une bataille considérable dans laquelle le frère de ce prélat avait été tué. Cet avantage mit le comble à eurs fureurs sacriléges. Devenus insensibles aux prières, aux raisons, aux menaces, ils répétaient impunément leurs orgies où le ridicule égalait l'impiété : ils faisaient des figures de cire, qui étaient comme les objets de leur culte insensé : ils consultaient les diables, les devins, les sorcières, et exerçaient d'horribles profanations sur l'eucharistie : ils déchargeaient surtout leur rage sur les prêtres et les moines, qu'ils livraient aux plus cruels tourmens. Le pape, pour mettre un terme à ces monstrueux excès, engagea tous les ducs et les comtes de la Basse-Germanie à réunir leurs forces contre ces dangereux ennemis. Henri, fils aîné du duc Henri, fut déclaré chef de cette espèce de croisade, et les principaux seigneurs de la Flandre et du Brabant vinrent se ranger sous les drapeaux du jeune Henri, et se rendirent dans les états de l'archevêque de Brême, qui marcha avec ces seigneurs contre les ennemis communs : ils jetèrent des ponts sur les marais fangeux dans lesquels ces brigands paraissaient retranchés. Dès que l'armée chrétienne parut, les sectaires, ayant trois de leurs chefs à leur tête, s'avancèrent avec une sorte de fureur mêlée de désespoir. Les Belges, à la vue de ces brigands, éprouvèrent un mouvement de joie et un redoublement d'ardeur, qui les précipita sur la bande ennemie. Les Stadings soutinrent vigoureusement la première attaque. Le comte de Clèves, saisissant le moment où les Brabançons et les Hollandais les attaquaient en face, vint les prendre en flanc et en queue. Les ennemis, se trouvant tout-à-coup enveloppés, furent mis complètement en déroute. Le désordre rendit le carnage plus affreux ; les vaincus, foulés aux pieds

des chevaux, étaient impitoyablement massacrés à coups de lance et à coups d'épée. Ceux qui échappèrent au carnage, périrent dans les fanges des marais ou dans les flots du Wéser.

Henri I mourut à Cologne le 3 septembre 1235, et il fut enterré dans l'église de St. Pierre de Louvain, au milieu du chœur, où on lui éleva un tombeau de pierre, sur lequel on voit la forme de son corps, qui paraît avoir été faite d'après nature.

Henri II.

Henri II, qui, sous le gouvernement de son père, s'était signalé par sa valeur et ses talens militaires, parut, dès qu'il eut pris les rênes de l'administration, plus occupé des moyens de procurer à ses peuples les avantages solides de la paix, que de chercher le vain éclat de la gloire qui résulte des conquêtes. Il fuyait la pompe et les grandeurs : l'empire même ne put tenter son ambition; car il eut le courage de le refuser. L'empereur Frédéric II et son fils Conrad, roi des Romains, avaient été excommuniés et déposés par le pape Innocent IV. C'était un des préjugés absurdes de ce siècle ignorant et barbare, de regarder un prince excommunié comme indigne de régner. La plupart des évêques et des princes de l'Allemagne, qui regardèrent Frédéric comme légitimement déchu, avaient élu pour roi des Romains, Henri, landgrave de Hesse et de Thuringe, qui mourut au commencement de l'an 1246. Les évêques et les princes, qui tenaient le parti du pape, offrirent successivement l'empire à Haquin, roi de Norwège, à Abel, frère d'Eric IV, roi de Danemark, à Otton, duc de Brunswick, et à Robert, frère de Louis IX, roi de France, qui tous le refusèrent. Enfin ils jetèrent les yeux sur Henri, qui, moins ébloui de l'éclat de cette dignité, qu'effrayé des dangers qui l'accompagnaient, prit sagement le parti de la refuser,

et il proposa aux prélats et aux princes, Guillaume, comte de Hollande, son neveu, jeune prince dont la valeur et les belles qualités donnaient les plus hautes espérances.

Le duc Henri mourut le 1er de février 1247 : il fut enterré dans l'abbaye de Villers. Il signala son amour pour l'humanité, en supprimant, dans tout le Brabant, ce droit révoltant connu sous le nom de *morte-main*, auquel étaient soumis tous les habitans, à la réserve des nobles et des ecclésiastiques. Quand un père de famille mourait, les parens devaient couper la main du mort, et l'offrir à leur seigneur en signe de servitude, à moins qu'ils ne se libérassent en lui donnant le plus précieux de leurs meubles.

HENRI III.

HENRI III aima la paix comme son père. Il régna treize ans, et il eut la gloire (et celle-là est la plus belle) de maintenir ses états dans la paix et la prospérité. Dès son avènement à la souveraineté, il avait signalé son affection pour les Brabançons par les amples privilèges qu'il leur accorda, et il y mit le sceau par son testament, dans lequel il manifeste des principes de raison et des sentimens d'humanité qui donnent une idée aussi avantageuse de son esprit que de son cœur. Il affranchit les *hommes de la terre de Brabant* (*a*) des impositions personnelles et des exactions arbi-

(*a*) Par cette dénomination, il faut entendre les serfs et les cliens, attachés à la glèbe, qui, outre le service militaire, étaient tenus à différentes espèces de services, et auxquels le prince imposait, selon son bon plaisir, des contributions extraordinaires. Le mot *homme* a ici une acception restreinte ; il signifie *vassal*, et il vient d'*hommage*, qui est le devoir qu'un vassal rend à son seigneur.

traires auxquelles ils étaient soumis, et il étendit ces privilèges à cette classe, pour ainsi dire, proscrite, qui, dans ces tems de barbarie, était comme séquestrée de la société civile. Ces malheureux, qui étaient considérés et traités comme des esclaves, furent, par la faveur insigne de cette disposition libérale, réintégrés dans la qualité, la dignité et les droits d'homme, dans son acception générale.

Henri mourut à Louvain le 28 de février 1261, et il y fut enterré dans l'église des Dominicains, qu'il avait fondée.

Régence d'Alix.

La mort de Henri entraîna de grandes contestations au sujet de la tutèle de ses deux fils, Henri et Jean. Deux puissans seigneurs, Henri de Thuringe et Henri de Gaesbeke, y prétendaient; le premier, comme leur oncle paternel, le second, comme leur cousin. Mais les seigneurs et les villes étant enfin parvenus à les en écarter, déclarèrent que la tutèle appartenait par le droit de nature à la duchesse Alix, mère des jeunes princes, et ils lui donnèrent pour conseils Godefroid Parwèze et Gauthier Berthaut. Arnoul, baron de Wesemale, maréchal héréditaire du Brabant, n'apprit qu'avec un vif mécontentement qu'il était exclus d'une dignité à laquelle il croyait que sa naissance et ses titres lui donnaient des droits fondés, et il trouva le moyen de gagner les Louvanistes, qui embrassèrent vivement son parti.

Cependant les deux fils de Henri touchaient à l'âge où, suivant la constitution du pays, ils pouvaient exercer la souveraineté. Henri, l'aîné, était difforme et imbécile: l'intention de la duchesse était de lui substituer Jean, son frère, à qui la nature avait départi toutes les qualités de l'esprit et du corps. Mais les Louvanistes lui opposèrent la plus

grande résistance ; ils poussèrent même la chose avec tant d'opiniâtreté, qu'ils fermèrent les portes de la ville à Alix et à Jean, quand ils s'y présentèrent pour s'y faire reconnaître, et ils protestèrent qu'ils ne reconnaissaient pas d'autre souverain que Henri. Alix sentit que, pour parvenir à son but, il fallait employer un autre moyen que la force, et elle eut recours à la ruse, en donnant toutefois à son procédé l'apparence des formes légales. Elle engagea adroitement le jeune Henri à faire la cession de la souveraineté à son frère, et elle convoqua à Cortenberg, village situé entre Bruxelles et Louvain, une assemblée générale des états (*a*), dans laquelle Henri déclara solemnellement qu'il cédait la souveraineté et la succession de son père à son frère Jean, et les états, d'un consentement unanime, sanctionnèrent cette renonciation, en attestant qu'elle avait été faite volontairement et légalement. Cette fameuse cession fut solemnellement ratifiée par Richard, qui jouissait du vain titre d'empereur; mais il ne consentit à accorder cette ratification, qu'après s'être assuré du consentement de la duchesse, des barons, des grands et des villes du Brabant. Le baron de Wesemale et les habitans de Louvain sentirent enfin qu'ils n'avaient plus d'autre parti à prendre que de se soumettre au nouveau duc, qui leur accorda leur pardon.

Alix, craignant que les intrigans n'abusassent de la faiblesse de Henri, l'engagea à prendre l'habit de moine, et le relégua dans un monastère à Dijon. Il n'embrassa pas cependant la vie religieuse : on lui donna une cour et une suite conformes à sa naissance, et il passa le reste de ses jours, éloigné et oublié des hommes.

(*a*) C'est la première fois que le nom d'*états* se rencontre dans l'histoire de ces provinces.

CROISADES.

Les expéditions si fameuses, connues sous le nom de *croisades*, commencèrent sur la fin de l'onzième siècle, et finirent sur la fin du treizième. Ces guerres, inspirées, autorisées et consacrées par un motif de religion, furent entreprises et favorisées par un principe de politique, par lequel les rois avaient trouvé un moyen de faire sortir de leurs états des vassaux inquiets qui gênaient leur pouvoir. Un pauvre hermite des environs d'Amiens, nommé Pierre, revenant de Jérusalem, où le zèle l'avait conduit, forme le projet de réunir les chrétiens pour arracher aux infidèles la région sainte, honorée par la naissance et la mort de Jésus-Christ, et signalée par ses miracles. Il dépeint d'une manière énergique les outrages que d'arrogans usurpateurs font aux monumens sacrés, leurs profanations, les insultes dont ils accablent les chrétiens, qu'ils enchaînent sous leur joug, les opprobres multipliés dont il a été le témoin, ceux dont il a été l'objet. Son éloquence grossière, mais véhémente, inspire à tous les cœurs l'enthousiasme dont il est possédé. Son extérieur hideux, ses gestes exagérés, sa voix foudroyante, son ton prophétique, augmentent l'impression que faisaient ses discours : il traverse l'Italie, l'Allemagne, la France, et les peuples accourus à sa voix, brûlent du désir d'aller exterminer les infidèles et de délivrer la cité sainte : la noblesse, les rois partagent cette ardeur, et les ecclésiastiques l'inspirent aux fidèles. Le pape, pour sanctifier cette expédition, indique un concile à Clermont, où les voix unanimes des pères représentent cette entreprise comme conforme à la volonté de Dieu. L'expédition universellement connue sous le nom de *croisade*, est revêtue de tout l'appareil de la religion : le pape en est le chef, et la *croix* en est le

signe. Une armée innombrable marche sous les bannières de la croix à la conquête de la Terre-Sainte.

Godefroid de Bouillon et ses deux frères Baudouin et Eustache, Robert, comte de Flandre, Baudouin, comte de Hainaut, furent les héros de la première croisade, et prirent la croix à Clermont. Godefroid vendit la ville de Stenai à l'évêque de Verdun, et le duché de Bouillon à l'évêque de Liège (*a*). Le comte de Hainaut hypothéqua ou vendit une partie de ses domaines au même évêque. Une foule de chevaliers des provinces belgiques suivirent cet exemple. Baudouin, revenu dans ses états, convoqua un tournoi à Anchain, où le plus grand nombre des chevaliers du Hainaut se croisèrent à l'exemple de leur comte, qui présidait à ce tournoi.

Ce fut le 15 août 1096 que Godefroid se mit en marche à la tête d'une armée considérable levée dans le Brabant et surtout à Anvers. Cette armée, composée des plus fameux chevaliers de la France et de la Belgique, était soumise à cette discipline et à cet ordre qui assurent le succès des expéditions guerrières. Baudouin, comte de Hainaut, suivait Godefroid. Robert, comte de Flandre, avec Eustache, comte de Boulogne, qui avait pris une autre route, rejoignit au printems l'armée de Godefroid dans les environs de Constantinople. La nouvelle qu'ils reçurent de la défaite totale des troupes de Pierre l'hermite, les engagea à quitter les rives du Bosphore. Dès le 20 juin, Nicée fut prise. Cette conquête fut suivie d'une grande bataille, dans laquelle le comte de Flandre commandait l'aile droite avec le duc Godefroid et Hugues, comte de Vermandois. Les croisés remportèrent une victoire éclatante, dont la prise de Tarse et de Mamistra fut

(*a*) Cette dernière vente est cependant révoquée en doute par l'auteur de l'*art de vérifier les dates*.

la suite. Dès que Baudouin, frère de Godefroid, fut maître de Tarse, des pirates flamands, qui vinrent y aborder, s'engagèrent au service de Baudouin. Ce comte, devenu prince d'Edesse, augmenta son nouvel état par l'achat de Samosate.

Artésie ouvrit ses portes au comte de Flandre. La campagne suivante fut signalée par la prise d'Antioche, et cette première croisade fut couronnée par la conquête de Jérusalem, où Godefroid et deux frères de Tournai entrèrent les premiers. Godefroid en fut élu roi. La plupart des chefs qui avaient survécu à cette expédition, retournèrent dans leurs états. Ceux qui avaient acquis par leurs épargnes des établissemens dans ces contrées, y restèrent. Le comte de Hainaut, ayant été envoyé en ambassade à Constantinople auprès de l'empereur Alexis, fut attaqué dans sa route par une troupe d'ennemis qui l'avaient épié, et il y fut probablement tué, puisqu'à dater de cette époque, ce prince a disparu. La comtesse Ide, sa femme, fut si vivement affligée de cette nouvelle, qu'elle entreprit le voyage de Rome, et même, dit-on, de Jérusalem, pour s'assurer de l'état de son mari. Elle y acquit la certitude de la fatale nouvelle, et revint fort tristement dans ses états. Comme elle était arrivée aux frontières du Hainaut, vers les Ardennes, elle apprit que le comte de Chiny dressait des piéges pour la prendre, et elle fut obligée de se réfugier à l'abbaye de St. Hubert, où elle fut très-humainement et très-honorablement accueillie. Cette princesse, par reconnaissance, donna à cette abbaye une partie des terres qu'elle possédait dans ce pays, à charge de chanter un obit tous les ans pour le repos de l'ame de son mari. Ce fut à cette occasion qu'elle créa les abbés de St. Hubert chapelains commensaux des comtes de Hainaut. Leur charge était de célébrer, chez le comte de Hainaut,

l'office divin, au moins trois fois l'an, au noël, aux pâques et à la pentecôte.

Baudouin, comte d'Edesse, frère de Godefroid, qui lui succéda au royaume de Jérusalem, céda le comté d'Edesse à Baudouin du Bourg.

La dissention qui divisa les croisés, engagea les infidèles à profiter de ces troubles pour s'emparer d'Edesse, qui était un des plus puissans boulevarts des chrétiens. La cour de Jérusalem consternée résolut, dans ce désastre, d'envoyer des députés pour implorer les secours des princes latins. La nouvelle croisade, prêchée par St. Bernard, fut résolue à Veselai en Bourgogne. Louis VII, roi de France, et Thiéri, comte de Flandre, y prirent la croix. St. Bernard, en quittant la France, vint dans la Belgique pour y prêcher aussi la croisade : il s'arrêta à Valenciennes, à Mons, à Soignies.

Thiéri laissa en partant la régence de ses états à Sybille d'Anjou, sa femme, sœur du roi de Jérusalem; mais il fut obligé de quitter la Palestine pour s'opposer au comte de Hainaut, qui, ayant profité de son absence, avait attaqué ses états au mépris de la paix, dont devaient jouir les états des croisés. Cette guerre fut terminée par la médiation de l'archevêque de Reims, et le mariage de Baudouin de Hainaut avec Marguerite, fille de Thiéri, en fut une des principales conditions.

Thiéri, ayant rétabli la tranquillité dans ses états, retourna dans la Palestine avec son épouse, après avoir remis le gouvernement du pays à son fils, et il ne revint en Flandre que pour y finir ses jours dans le monastère de Guastine, dont il était le bienfaiteur.

Le succès de cette seconde croisade fut aussi malheureux que les mesures en avaient été mal concertées. Les armées des croisés furent complètement détruites, et ces princes infor-

tunés, qu'un enthousiasme aveugle avait entraînés dans ces expéditions insensées, furent forcés de revenir dans leurs états plutôt en pélerins dépouillés qu'en monarques conquérans.

La mort de Baudouin III, roi de Jérusalem, mit le comble aux malheurs des chrétiens de la Palestine. Amauri, son frère et son successeur, entouré d'ennemis, privé de ressources et de secours, envoya en Europe l'archevêque de Tyr, pour implorer l'appui des princes latins ; mais ses efforts furent inutiles, et la mort de l'illustre Amauri, qui réunissait la valeur aux talens, acheva de détruire les espérances des chrétiens.

Saladin, sultan d'Égypte, jetait alors les fondemens de sa gloire. Ce formidable conquérant, après avoir défait les chrétiens à Tibériade, força Jérusalem à lui ouvrir ses portes. Cette perte réveilla le zèle et le courage des chrétiens. La même ferveur, qui avait armé les premiers croisés, se renouvela dans tous les cœurs. Philippe, roi de France, et Richard, roi d'Angleterre, résolurent de retirer la cité sainte des mains des infidèles. Philippe, comte de Flandre, se croisa pour accompagner le roi Philippe, son suzerain, qu'il alla joindre à Paris.

Ce fut Henri, évêque d'Albanie et légat du pape, qui prêcha la troisième croisade aux peuples de la Belgique, entr'autres dans l'église de Ste. Waudru, à Mons, où Jacques d'Avesne et Otton de Trasignies prirent la croix. Jacques d'Avesne partit pour la Palestine avec une forte armée navale, composée de Flamands, de Brabançons et de Hainuyers : ils furent renforcés par cinquante vaisseaux hollandais et frisons.

Le duc de Brabant Godefroid, à qui sa santé ne permettait pas d'accomplir le vœu qu'il avait fait, de se joindre

aux croisés, envoya à sa place Henri, son fils : Waleram de Luxembourg et les comtes de Limbourg et de Clèves y menèrent leurs sujets.

Déjà, pendant ces préparatifs, les chrétiens d'Asie depuis trois ans assiégeaient vainement Ptolémaïde. L'arrivée de la flotte française ranima le courage des assiégés. Leurs efforts redoublés annonçaient la prise prochaine de la ville. Cependant la discorde agitait le camp; le roi d'Angleterre, qui arriva sur ces entrefaites, après s'être réuni au roi de France pour ramener la concorde, fit triompher l'intérêt commun, et la prise de Ptolémaïde fut le fruit de l'intelligence rétablie. Le comte de Flandre était mort d'une maladie contagieuse, pendant le siége.

La plupart des chevaliers de la Flandre et du Hainaut étaient retournés dans leurs états pour veiller à leurs affaires; cependant ils n'abandonnèrent pas tous le roi d'Angleterre. Jacques d'Avesne, l'un des plus illustres guerriers de la Belgique, demeura dans la Palestine, où il fut regardé comme le chef de ceux de la nation qui étaient restés à son exemple : il contribua beaucoup à la victoire remportée par le roi d'Angleterre; mais il y trouva la fin de sa brillante carrière.

L'empereur convoqua, quatre ans après, une diète à Worms, où la quatrième croisade fut décidée. Henri I, duc de Brabant, et les comtes de Limbourg et de Clèves sont comptés parmi les principaux croisés. Le duc Henri fut l'un des chefs d'une partie de l'armée qui prit le chemin de Constantinople, où elle s'embarqua pour Ptolémaïde. Une seconde partie, qui côtoya les côtes de la Belgique, une troisième, qui prit la route de l'Italie, rejoignirent les croisés à Ptolémaïde. Ces forces redoutables réunies marchèrent à l'ennemi, dont la défaite facilita la prise de Sidon et de Lao-

dicée. La nouvelle de la mort de l'empereur Henri V, et la double élection d'Otton de Saxe et de Philippe de Souabe, forcèrent les princes allemands à retourner dans leurs états.

Foulque, curé de Neuilli, engagea les seigneurs français à reprendre la croix, qu'ils reçurent en effet de sa main. Erluin, moine de St. Denis, et Pierre de Roussy, tous les deux docteurs de Sorbonne, prêchèrent cette croisade dans la Belgique; c'est la cinquième. La faveur qui avait animé les premiers croisés n'était pas ralentie. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, prit la croix dans l'église de St. Donat de Bruges. Après avoir fait toutes ses dispositions pour le gouvernement de ses états, il partit pour son expédition. C'était à Acre, en Syrie, que sa flotte devait se rendre.

Mais les croisés, qui ne cherchaient que les aventures, oublièrent la Terre-Sainte pour courir à la conquête de Constantinople, et ils choisirent d'un commun accord le comte Baudouin pour leur capitaine-général. Ce n'était pas seulement la bravoure connue du comte, qui les avait déterminés à lui déférer cet honneur; c'était bien plutôt sa puissance, puisqu'il comptait quarante-trois mille hommes sous ses bannières. Les croisés arrivèrent à la vue de Constantinople le 24 juin 1203. Le siége en fut pressé avec tant de vigueur, qu'il ne dura que huit jours; la ville fut emportée d'assaut, et l'infortuné Isaac, que le barbare Alexis, après lui avoir fait crever les yeux, détenait dans une étroite prison depuis plus de huit ans, en fut délivré pour être placé sur le trône. Mais il ne jouit pas long-tems du plaisir d'avoir recouvré la liberté et l'empire; car il mourut au commencement du mois d'août suivant, et son fils Alexis fut couronné empereur; mais ce prince, qui, comme le dit le comte Baudouin lui-même dans une lettre qu'il écrivit de Constantinople, au mois de mai 1204, ce prince, qui fit autant de parjures qu'il avait prêté de sermens; ce prince,

foulant aux pieds les devoirs sacrés de la reconnaissance et de la bonne foi, refusa lâchement de tenir les promesses qu'il avait faites aux croisés, qui l'avaient comblé de tant de bienfaits, et ces princes, indignés de tant de perfidies, résolurent de reprendre Constantinople. Les divisions qui agitaient cette vaste cité, favorisaient leur dessein et en facilitaient l'exécution. Le patriarche, de concert avec le clergé et la noblesse, ayant appris le projet des croisés, saisirent cette occasion pour se soulever contre Alexis, que ses exactions avaient rendu aussi insupportable à ses peuples, que sa mauvaise foi l'avait rendu odieux aux croisés. Ce fut un Alexis, de la famille de Ducas, surnommé Murzulphe, qui se mit à la tête des révoltés : Alexis fut déclaré déchu du trône, et Murzulphe, qui, à la faveur du tumulte, s'était assuré de la personne de l'empereur pendant son sommeil, l'étrangla de ses propres mains. Le peuple avait choisi pour le remplacer un homme obscur, nommé Nicolas Canobe, que ce même peuple, par un effet de son inconstance naturelle, livra à Murzulphe, qui se mit à sa place. Mais l'usurpateur ne jouit pas long-tems du fruit de son crime. Les princes chrétiens, qui regardaient Alexis comme leur créature, n'apprirent cet attentat qu'avec indignation, et ils voulurent venger sa mort. La guerre fut donc résolue contre le meurtrier de l'empereur, et Constantinople, vigoureusement assiégée, fut prise après un siége très-meurtrier, qui avait duré soixante jours ; il avait commencé le 11 d'avril. L'usurpateur trouva le moyen de s'enfuir avec ses trésors. Le butin que les vainqueurs firent, dans Constantinople, fut immense, tant en or et en argent, qu'en bijoux et en soieries. La ville fut abandonnée au pillage, les églises à la profanation ; les hosties consacrées furent foulées aux pieds; les vases sacrés, employés aux usages profanes, et les reliques, jetées aux lieux immondes. Ces horreurs, commises

par des soldats chrétiens, sur les objets les plus sacrés de leur culte, démentent bien sans doute l'idée que les historiens, aveuglés par un faux zèle, voudraient donner de l'esprit de religion, qui, à les en croire, dirigeait cette armée plus barbare que chrétienne. Mais les évêques, pour animer cette soldatesque, avaient représenté les chrétiens grecs comme des schismatiques, et avaient décidé qu'en prenant leur capitale pour la réduire sous la puissance romaine, on gagnerait les mêmes indulgences qu'en combattant les infidèles.

Les croisés assemblés délibérèrent sur le choix d'un empereur, et ils nommèrent pour procéder à ce choix, six députés parmi les nobles Vénitiens, et six parmi les ecclésiastiques Français; ceux-ci étaient les évêques de Soissons, de Troie, d'Halberstad, de Ptolémaïde, de Bethléem et l'abbé de Lucé. Ces douze électeurs, réunis dans l'église de Sainte Sophie, le second dimanche après pâque de l'an 1204, choisirent d'une voix unanime, *viâ Spiritûs Sancti*, dit Oudegherst, pour empereur de Constantinople, le comte Baudouin, qui fut couronné le dimanche suivant, 16. C'est ce qu'on appelle dans l'histoire moderne l'empire des Latins, qui ne dura que cinquante-huit ans.

Baudouin, arrivé au faîte des grandeurs, n'était pas exempt de soucis, d'inquiétudes et peut-être de regrets; il avait abandonné un état florissant, dont il pouvait, sans peine et sans embarras, faire le bonheur par une administration douce; il avait appris tous les maux qui désolaient la Flandre, livrée à l'anarchie, et il se voyait, dans son empire naissant, entouré d'ennemis, qui ne cherchaient qu'à renverser son trône, dont les fondemens étaient encore si mal assurés. Les Grecs en effet souffraient impatiemment le joug des Latins : les mécontens s'étaient réfugiés à Andrinople. Cette ville, la plus considérable après Constantinople, dont elle n'est éloignée

que de cinq journées, était celle qui refusait le plus obstinément de se soumettre à l'empire latin. Les mécontens avaient appelé à leur secours Joannice, roi de Bulgarie et de Valachie, auquel, quoiqu'il fût leur ennemi (le désespoir brave tout), ils promirent l'empire, s'ils parvenaient à chasser les Latins de leur pays. L'empereur, informé de cette défection, prit la courageuse résolution de venir attaquer Andrinople : il se livra un terrible combat sous les murs de cette ville le 15 avril 1205, et Baudouin, succombant sous le nombre, tomba dans les mains du roi barbare, qui, l'ayant chargé de chaînes, l'envoya à Ternova, capitale de ses états, où le malheureux prince fut jeté dans une affreuse prison. La reine, touchée des maux de l'illustre prisonnier, lui rendait de fréquentes visites pendant l'absence du roi. L'amour succéda bientôt à la pitié dans le cœur de la reine, qui, oubliant ou bravant toutes les lois de la décence et de l'honneur, ne rougit pas de solliciter l'empereur à céder à ses infames désirs, en lui promettant la liberté pour prix de sa condescendance. Mais Baudouin eut la force de résister constamment à ces criminelles séductions, et cette femme effrénée, outrée de dépit et de confusion, en se voyant aussi honteusement rebutée, osa, comme une autre Phèdre, accuser auprès de son mari l'innocent empereur d'avoir voulu attenter à son honneur. Le roi, qui déjà était disposé à la vengeance, saisit ce motif, que peut-être il crut véritable, pour immoler son captif à sa colère. Il le tira donc de la prison où il avait gémi pendant un an, et il le fit amener au milieu d'un festin, que, pour donner plus de solemnité à cette horrible cérémonie, il donnait aux seigneurs de sa cour, sous les yeux desquels il lui fit couper les mains et les pieds, les bras et les jambes, et il ordonna qu'on jetât son corps aussi indignement mutilé dans une vallée profonde, où il ne succomba

que le troisième jour à ses cruelles souffrances. Il était âgé de trente-cinq ans.

La sixième croisade fut décidée au quatrième concile de Latran, et elle fut prêchée dans la Belgique par un nommé maître Olivier. Les ducs de Brabant et de Limbourg, les comtes de Hollande et de Los, et l'évêque d'Utrecht, prirent la croix. Le rassemblement était à l'île de Chypre. Un corps de Flamands et de Hainuyers marchèrent à cette croisade sous les ordres de Gauthier d'Avesne. Les croisés, arrivés dans la Palestine, résolurent le siége de Damiette. Le comte de Hollande, Guillaume Ier, qui avait conduit en orient la flotte des croisés, les commanda à ce siége mémorable. Le courage des Belges éclata principalement dans cette expédition. Le port de Damiette était défendu par une tour extrêmement forte, dont les Sarrasins avaient confié la garde aux plus braves de leurs guerriers. Cet Olivier, qui avait prêché la croisade, voyant que toutes les attaques avaient été infructueuses pour emporter cette tour, conseilla aux Frisons de construire un château mouvant, porté sur deux vaisseaux, duquel on pouvait passer dans la tour au moyen d'un pont. Cette énorme machine, qui coûta deux mille marcs, eut tout l'effet désiré. Le pont fut appuyé sur le mur de la tour : un gentilhomme liégeois passa le premier par ce dangereux chemin, et il y fut tué : un jeune Frison prit sa place; il était armé d'un fléau garni de fer, dont il abattit le Sarrasin qui portait le drapeau, qu'il lui arracha. La tour fut emportée, et Damiette céda aux efforts des croisés. Cette ville retomba cependant, deux ans après, au pouvoir des infidèles, et les croisés regardèrent alors Ptolémaïde comme la capitale des états chrétiens en Asie, et Henri, duc de Limbourg, comme leur chef.

La discorde qui régnait parmi les chrétiens avait insensi-

blement affaibli la puissance des Latins dans la Palestine. Louis IX entreprit successivement deux croisades, qui eurent la plus triste issue : il reprit Damiette. Guillaume de Dampierre, comte de Flandre, qui avait suivi le roi, assista à la prise de cette ville. Mais le roi, blessé et pris à la fameuse bataille de la Massoure, tomba entre les mains des infidèles, et il dut sacrifier Damiette pour sa rançon. Ce prince, emporté, ou plutôt aveuglé par son zèle, tenta une seconde fois de combattre les infidèles. Cette entreprise fut encore plus malheureuse que la première; car il périt d'une maladie contagieuse à Tunis, où il avait débarqué. Gui, fils de Guillaume de Dampierre, avait accompagné S. Louis dans cette dernière expédition.

Edouard, roi d'Angleterre, accompagné de Robert, fils de Gui de Dampierre, comte de Flandre, et de Henri, comte de Luxembourg, tenta une nouvelle expédition; mais ces forces n'étaient pas assez puissantes pour rétablir le royaume de Jérusalem, dont la prise de Ptolémaïde consomma la ruine.

JEAN I.

JEAN I, âgé de 17 ans, fit son entrée solemnelle à Louvain au mois de juin 1268. Il y prit possession du pays dans une nombreuse assemblée des états. Le duc et les états prêtèrent le serment mutuel, et le traité de Cortenberg avec les privilèges de Louvain furent ratifiés et confirmés.

Cependant le duc sentait que sa dignité et son pouvoir n'étaient appuyés que sur un titre, pour ainsi dire, extorqué sinon par la violence, du moins par la ruse, et il craignait avec fondement que la ratification qu'il avait obtenu de Richard, qui, sous un nom sans pouvoir, avait un moment, s'il est permis de parler ainsi, joué le rôle d'empereur, n'eût

pas un caractère assez imposant pour rectifier ce que l'acte des états avait d'irrégulier, pour ne rien dire de plus. Il saisit donc le moment où Rodolphe de Habsbourg, chef de la maison d'Autriche, élevé à l'empire par les suffrages unanimes des électeurs, était arrivé à Aix-la-Chapelle pour y recevoir la couronne impériale, et il vint l'y trouver pour lui demander la confirmation de sa dignité de duc, qu'il obtint sans difficulté. Le duc, après avoir prêté le serment de fidélité, revint dans ses états, dont il fut dès ce moment regardé comme légitime possesseur.

§ I.

Aventure de Marie, sœur du duc Jean, accusée par Pierre Labrosse.

Marie, sœur du duc Jean I, que le roi de France Philippe le Hardi avait épousée, joignait à une beauté touchante, un esprit vif et délicat : elle avait hérité des inclinations et des talens de son père, pour la poésie : elle faisait des vers, et aidait de ses conseils et de ses secours ceux qui en faisaient (*a*).

Pierre Labrosse, qui avait commencé par être le barbier, c'est-à-dire, selon l'expression du tems, le chirurgien de S. Louis, était parvenu, par ses intrigues, à devenir le chambellan de Philippe, son fils et son successeur : il s'était si adroitement insinué dans les bonnes grâces de ce prince, qu'il le maîtrisait à son gré. La reine souffrait impatiemment

(*a*) Les poètes, qui avaient brillé sous le règne de Saint-Louis, disent les historiens de la poésie française, jouirent encore d'une plus grande considération sous le règne de Philippe le Hardi, par la considération dont les honora Marie de Brabant.

que ce vil scélérat tînt si indécemment le roi asservi à ses volontés; elle faisait hautement éclater ses plaintes contre Labrosse, qui, comme tous ses pareils, abusait insolemment d'un pouvoir pour lequel il n'était point fait. Labrosse, qui craignait que la reine ne parvînt à dessiller les yeux du roi, prit le parti de la prévenir. Il employa donc tout l'ascendant qu'il avait sur l'esprit du faible monarque pour perdre la reine : il la peignait comme une ambitieuse marâtre qui cherchait les moyens de se défaire des enfans du premier lit de Philippe, afin d'élever ses propres enfans au trône. Pour donner plus de vraisemblance à ces affreux soupçons, il empoisonna Louis, fils aîné de Philippe, et par la plus exécrable imposture, il chargea la reine de ce crime atroce : le roi, prêtant l'oreille à ces odieuses insinuations, fit garder étroitement la reine, et, pour découvrir la vérité, il eut recours à l'art des devins. Il y avait dans ce tems à Nivelles une de ces religieuses connues sous le nom de béguines, qui passait pour une habile devineresse : le roi envoya successivement des députés à Nivelles pour la consulter sur cet abominable mystère. Il dépêcha d'abord Matthieu, abbé de St. Denis, auquel Labrosse fit adjoindre Pierre, évêque de Bayeux, cousin de la femme de Labrosse, auteur de son élévation. L'évêque, qui avait eu soin de prendre les devans, flatta, menaça, intéressa la prophétesse, que quelques écrivains traitent sérieusement de *sorcière*, et l'engagea à lui révéler le secret en confession. L'abbé arrive : la devineresse lui dit que l'évêque de Bayeux était instruit de tout le mystère. Le roi, qui attendait leur retour avec la plus vive impatience, fut étrangement surpris quand l'évêque refusa de lui rendre compte de sa mission, alléguant que c'était un secret de confession. *Don évêque* (c'est le titre qu'on donnait alors aux évêques), dit le roi avec colère, *je ne vous ai pas envoyé pour la con-*

fesser; par Dieu, qui me fit, j'en saurai la vérité. Il envoya donc Thibaut, évêque de Dol, et Arnoul, chevalier du Temple, qui furent très-bien reçus par l'oracle de Nivelles : *Dites de ma part au roi*, leur dit-elle, *qu'il ne croie pas les mauvaises paroles qu'on lui dit de sa femme. Le poison*, ajouta-t-elle, *a été donné par un homme qui est tous les jours auprès du roi.*

L'infortunée Marie avait cependant, du fond de sa prison, trouvé le moyen de faire passer secrètement au duc Jean, son frère, des lettres par lesquelles elle l'informait de sa malheureuse situation. Le duc part précipitamment et secrètement de Bruxelles, déguisé en moine, accompagné seulement de son écuyer et de son chien, et arrive en très-grande hâte à Paris. Son déguisement lui facilita le moyen de pénétrer dans la prison de la reine, qui le convainquit de son innocence. Le duc, selon le langage et la coutume du tems, se déclara son chevalier : il se présenta pour combattre en champ clos celui qui oserait se déclarer l'accusateur de la reine. Labrosse, qui avait pris la fuite, fut repris, emprisonné et mis à la question. L'empoisonnement n'était pas le seul crime dont il était soupçonné : il fut convaincu par ses propres lettres et par son propre aveu, d'avoir trahi le secret de l'état dans la guerre que Philippe le Hardi, avait déclarée à Alphonse, roi de Castille, en informant ce dernier de l'état de détresse où était l'armée de Philippe. Labrosse, ayant tout avoué, fut condamné par un arrêt du parlement à expier ses crimes sur un gibet. Ses biens furent acquis et confisqués au roi. Le jugement fut exécuté le jour même de l'arrêt, en présence du comte d'Artois, du duc de Bourgogne et du duc de Brabant, qui avaient présidé à la condamnation.

§ II.

Guerre pour la succession de Limbourg : bataille de Woringen.

WALERAM III, duc de Limbourg, le dernier de cette famille, avait laissé une fille unique, nommée Ermengarde, qui épousa Renaud, comte de Gueldre et de Zutphen, surnommé *le Belliqueux*. Ermengarde mourut sans enfans du vivant de son père. Le comte Renaud, après la mort du duc Waleram, réclama des droits sur le Limbourg, dont il prétendait que l'usufruit au moins lui appartenait conformément aux conventions matrimoniales. Mais Adolphe, comte de Berg, neveu de Waleram, fit valoir ses prétentions sur le Limbourg, qu'il appuyait surtout sur ce qu'Ermengarde était morte sans enfans avant son père. Adolphe, qui voyait dans Renaud un concurrent trop redoutable, avait vendu au duc Jean ses droits sur le duché de Limbourg. Le duc, sentant que cette querelle ne pouvait être décidée que par les armes, fit d'immenses préparatifs : il termina tous ses différens avec les Liégeois, et les attacha à son parti : il resserra les liens qui l'unissaient à la France, et employa dans son armée les meilleurs capitaines de cette nation belliqueuse. Renaud, de son côté, s'était formé un puissant parti, dans lequel il avait engagé les principaux seigneurs du pays, à la tête desquels était Sifroid, archevêque de Cologne, l'irréconciliable ennemi du duc Jean. Sifroid, pour soutenir la cause de Renaud, avait levé une puissante armée formée de troupes fraîches. Ces immenses préparatifs annonçaient de violentes hostilités. Le duc Jean, ayant passé la Meuse, entra dans le Limbourg et dans le pays de Juliers, et jeta des troupes et des vivres dans Aix-la-Chapelle. Les ennemis

avaient passé la Gheule, et les deux partis n'étaient plus séparés que par le ruisseau de Gulpe; cependant il se décidèrent à remettre leurs prétentions à l'arbitrage des comtes de Flandre et de Hainaut, qui ne purent les concilier. Mais le roi de France Philippe le Hardi parvint à les engager à conclure une trêve d'un an, à l'expiration de laquelle les deux partis reprirent les armes, se livrèrent des combats, s'enlevèrent des places. L'archevêque de Cologne vint décharger sa fureur sur le comté de Berg qu'il livra à la dévastation, au fer et à la flamme. Le duc Jean, accouru au secours de son allié, délivra ce pays des brigands qui l'infestaient. Les principaux seigneurs, pour mettre un terme à tant de maux, résolurent de convoquer une assemblée à Maestricht, dans laquelle le différent entre le duc Jean et le comte Renaud devait être remis à la décision des seigneurs, alliés des deux princes. Le comte, qui y avait consenti, imagina un détour pour rompre ce projet: il fit assembler un petit nombre de ses alliés à Fauquemont, et il leur déclara qu'il avait cédé au comte de Luxembourg toutes ses prétentions sur le duché de Limbourg. Le duc Jean qui était encore à Maestricht, indigné de cette perfidie, marche à la tête de quinze cents hommes sur Fauquemont; mais l'assemblée était dispersée, et l'archevêque de Cologne fuyait vers le Rhin: le duc se met à sa poursuite; mais déjà l'archevêque avait gagné Bonn: le duc vint mettre le feu aux faubourgs de cette ville, et détruisit les vignobles et les parcs appartenans à l'archevêque. Les habitans de Cologne, qui détestaient leur prélat, envoyèrent des députés au duc Jean, pour lui représenter que l'archevêque entretenait au château de Woringen une troupe de bandits qui, dévastant le pays, pillant les passagers, empêchaient la liberté du commerce, et ils prièrent le duc d'en faire le siége. Le duc, cédant

aux justes instances de ceux de Cologne, vint bloquer la forteresse de Woringen avec une armée nombreuse, qui grossissait tous les jours. L'archevêque rassembla en diligence toutes ses troupes, auxquelles il réunit toutes les forces des alliés qu'il avait dans la Germanie : il envoya à ses alliés en-deçà du Rhin, une lettre circulaire par laquelle il les invitait à se rassembler avec toutes leurs troupes au jour et au lieu indiqués. « Il s'est formé, leur écrivait-il, dans les » champs de Woringen un rassemblement plus considérable » qu'il n'en parut jamais dans ce pays : je vous invite donc » à venir enlever cette proie. L'audacieux duc de Brabant, » éloigné de sa patrie, privé de tous les secours, est ici dans » notre voisinage à la tête d'un ramas confus de ses lâches » satellites, plutôt que d'une armée disciplinée; c'est avec » cette bande qu'il assiège Woringen : il est suivi des prin- » cipaux seigneurs du Brabant : il a fait conduire à Wo- » ringen l'immense butin qu'il a enlevé de mes états. Dans » peu de jours, les hommes et les richesses qu'il traîne à sa » suite, seront en votre pouvoir : vous ne devez pas crain- » dre que cette horde de brigands résiste à notre premier » choc : tâchez seulement qu'il n'en échappe aucun de nos » mains. »

A la réception de cette lettre, tous les alliés accoururent sans délai : ils avaient une si grande confiance dans leur nombre et dans leurs forces qu'ils avaient fait conduire des chariots chargés de chaînes pour enchaîner les Brabançons. L'archevêque, avant de commencer la bataille, excommunia le duc : c'était la coutume de ce siècle barbare et superstitieux.

Le duc, ayant appris les préparatifs et les desseins de l'archevêque, lève le siége de Woringen et marche fièrement à l'ennemi : il s'empare d'une position avantageuse, où il

l'attend avec assurance. Dès qu'il vit les ennemis en présence, il exhorta ses soldats en ces termes : « Braves soldats, » en marchant au combat, songez à vos ancêtres ; jamais » ils n'abandonnèrent leur prince dans la bataille; et vous, » qui m'avez si souvent donné des preuves de votre fidé- » lité et de votre valeur, pourrais-je croire que vous m'a- » bandonniez ? Ce jour, je n'en doute pas, sera le jour » de mon triomphe ou de mon trépas. Je prends Dieu à té- » moin, que je n'ai entrepris qu'une guerre juste, et que » je ne suis venu ici que pour forcer ces brigands à désister » de troubler la paix des nations. C'est pourquoi ils vont » éprouver en ce jour que Dieu combat avec nous. Je ne » vous recommande qu'une chose : quand le combat sera » engagé, restez auprès de moi, afin que je puisse m'as- » surer de n'être pris ni en flanc ni en derrière : pour ceux » qui viendront en face, je saurai les repousser. Si je me » sauve, ou si je me rends, je vous ordonne de me percer » de vos épées. »

En prononçant ce discours (*a*), les yeux du duc étincelaient; ses regards animés portaient le courage dans tous les cœurs. Les Brabançons demandèrent à grands cris que l'on commençât la bataille.

Les deux armées se partagèrent en trois lignes. Le premier corps de l'armée des alliés était commandé par l'archevêque de Cologne et par son frère Henri; le second était conduit par Henri, comte de Luxembourg, et le troisième, par Renaud, comte de Gueldre. Cette armée était composée de quatorze mille hommes d'infanterie, qui, réunis à la cavalerie, formaient une armée de vingt mille hommes. Celle

(*a*) Les propres paroles du duc nous ont été conservées par un témoin auriculaire ; je ne fais que les traduire.

des Brabançons ne montait qu'à quatre mille. Les Brabançons, commandés par le duc Jean, formaient la première division, qui était soutenue par la cavalerie française : les chevaliers les plus distingués et les troupes auxiliaires, commandés par Arnoul, comte de Los, formaient la seconde; les déserteurs de l'armée de l'archevêque de Cologne formaient, avec les auxiliaires qu'avait amenés Adolphe, comte de Berg, la troisième division, commandée par ce dernier. Les deux armées étaient séparées par un grand chemin entouré d'un fossé des deux côtés : le duc voyant que les ennemis craignaient de le franchir, les prévint, et commença la bataille. Sifroid attaqua la division commandée par le comte Adolphe, et, contre l'avis des chefs les plus expérimentés de son armée, réunit ses trois colonnes en un corps. Le duc garda constamment la disposition de son armée, et dès qu'il se fut aperçu que ceux de Berg étaient accablés par le nombre, il vola à leur secours. Tous les efforts réunis se portèrent sur le duc, que l'éclat de son armure distinguait des autres chefs. Le comte de Luxembourg surtout portait toute son attention dans l'ardeur de la mêlée à chercher le duc, et il parvint, en perçant tous les bataillons qu'il rencontrait sur son passage, à l'endroit où le duc combattait. Les deux champions, comme frappés d'étonnement à la vue l'un de l'autre, se mesurent des yeux, poussent la lance, tirent l'épée ; mais ce combat est trop lent pour leur fureur : ils s'accollent et s'accrochent en quelque sorte pour s'arracher de cheval. Waleram de Ligny, frère du comte de Luxembourg, qui ne l'avait pas abandonné, écartait, blessait ou tuait tous ceux qui s'en approchaient. Mais il se vit tout-à-coup assailli d'une foule si nombreuse, qu'ayant été renversé de son cheval, et cruellement foulé, traîné, meurtri, il périt sous les pieds des chevaux et les coups

des soldats. La mort de Waleram redoubla la fureur du comte, et ses chevaliers, partageant son ardeur, enfoncèrent les Brabançons et pénétrèrent au lieu de ce terrible combat. Le duc de Brabant fut culbuté, son cheval tué et sa bannière abattue; il remonte sur le cheval d'un de ses officiers, et ce cheval est encore tué, et le duc renversé. Les Luxembourgeois le croyaient mort : le duc, revenu de son étourdissement, prend le cheval d'Arnoul de Hoffstad, de Louvain, et revient à la charge avec tant de valeur, qu'il écarte tous ceux qui environnaient la bannière de Luxembourg. Le comte reconnaît le duc, l'atteint, l'accable de coups de lance; mais un des écuyers du duc renverse le comte de son cheval : le comte se relève, se précipite sur le cheval d'un de ses officiers, revient au duc et le saisit au collet : comme il s'alongeait et se soulevait sur l'étrier pour tirer le duc avec plus de force, un chevalier brabançon, nommé Wauthier de Bisdomme, ayant adroitement saisi le défaut de la cuirasse, que ce mouvement avait découvert, porte au comte le coup mortel. Sa mort change le combat en boucherie. Pendant que la redoutable colonne des Brabançons, l'intrépide duc, couvert de blessures, et son frère Godefroid, soutenaient le fort du combat et faisaient un effroyable carnage, les deux ailes de l'armée du duc, qui n'avaient point encore été entamées, fondant sur l'armée des ennemis, décidèrent la victoire. Le combat avait commencé à six heures du matin, et ne finit qu'à trois heures de l'après-midi. La perte des ennemis, en morts et en prisonniers, fut considérable : tous les chefs furent pris ou tués : le fier archevêque de Cologne fut livré au comte Adolphe, et le comte de Gueldre, au duc Jean. Cette fameuse bataille se donna le 5 de juin.

Au premier bruit de cette grande victoire, les habitans de

Woringen se rendirent au vainqueur : ceux de Cologne lui firent une réception pompeuse comme à leur libérateur. Le duc parcourut en triomphe tout le pays de Limbourg, qui, depuis ce tems, fut réuni au Brabant dont les souverains portèrent le titre de ducs de Limbourg ; et, pour terminer efficacement ces sanglantes dissentions, il négocia le mariage de Marguerite, sa fille aînée, avec Henri, comte de Luxembourg, dont le père avait été tué à la journée de Woringen, et qui, dans la suite devint empereur sous le nom de Henri VII. La condition préliminaire du contrat fut que le duché de Limbourg demeurerait à perpétuité réuni à celui de Brabant (*a*).

Le duc Jean mourut le 4 de mai 1294, des suites d'une blessure qu'il reçut dans un tournoi que Henri, comte de Bar, donna à l'occasion de ses noces avec Marie, fille d'Édouard I, roi d'Angleterre. Le duc voulut y figurer avec distinction : il parut à la tête des combattans, monté sur un cheval superbe : la duchesse sa femme était présente à ce spectacle. Animé par la présence des spectateurs, qui étaient nombreux, il prend sa lance, pique son cheval, et rencontre un chevalier qui lui porte un coup de lance au bras droit, et le renverse : sa blessure, ayant été mal pansée, devint mortelle, et il en mourut. Son corps fut transporté à Bruxelles, où on lui fit de magnifiques obsèques et où on lui éleva un tombeau dans l'église des récollets.

(*a*) C'est pour perpétuer la mémoire de ce grand événement que le duc Jean fit bâtir à Bruxelles, sur la place du Sablon, une belle église dédiée à Notre-Dame-des-Victoires, et qu'il institua une procession annuelle et une cavalcade bourgeoise nommées l'*Ommeganck*, qui se faisaient tous les ans, par toute la ville, le dimanche avant la pentecôte.

JEAN II.

JEAN II, qui succéda à son père, eut un règne très-agité par les dissentions et les tumultes dont les principales villes du Brabant furent le théâtre. Anciennement il n'y avait que les nobles et les familles privilégiées, connues sous le nom de *patriciennes*, qui fussent admises aux fonctions publiques : le peuple, privé du droit de citoyen, était réduit à la vile fonction d'esclave; il supportait tous les impôts et toutes les charges de l'état; mais enfin, fatigué, indigné de cette servitude humiliante, pour laquelle il sentit qu'il n'était point fait, il fit entendre ses plaintes et valoir ses droits, et il demanda hautement d'avoir entrée aux emplois et part aux délibérations publiques. L'orgueil et l'injustice des nobles et des magistrats n'avaient pas peu contribué à donner lieu aux justes réclamations et aux plaintes fondées du peuple et aux maux innombrables qui en furent les suites.

C'est à Anvers qu'éclata la première étincelle de cet incendie qui embrasa bientôt toute la Belgique. Le sang des chefs de la sédition avait étouffé ce feu naissant. Malines, que le duc Jean avait achetée de l'église de Liège, avec le droit que cette église y avait exercé, avait suivi l'exemple d'Anvers : les habitans avaient même osé fermer leurs portes au duc, qui venait pour y apaiser les troubles. Le duc irrité de cet affront, vint, au mois de mars de l'an 1303, attaquer cette ville, à la tête d'une armée qu'il avait levée dans tout le Brabant; mais, pour épargner le sang, il n'en forma point le siége : il se contenta de la tenir bloquée. Les fêtes de pâques approchaient : les religieux saisirent la circonstance du tems, pour demander une trêve qui fut accordée. Mais les Malinois, au mépris de cette trêve, ayant profité du moment où la partie du camp occupée par ceux d'Anvers et de Lierre,

qui se reposaient sur la foi du traité, était négligemment gardée, vinrent fondre inopinément sur cette troupe, dont ils firent un grand carnage. Le duc, qui était posté à l'autre côté de la Dyle, ne put venir assez promptement à leur secours pour empêcher leur défaite. Cependant les Malinois, vigoureusement repoussés dans leurs murs, y furent serrés plus étroitement. Les vivres commençaient à leur manquer : les convois qu'ils ramenaient dans les différentes sorties qu'ils faisaient, pour chercher des approvisionnemens, furent souvent interceptés par les Brabançons : ils imaginèrent un nouveau moyen de pourvoir aux besoins de la garnison : ils firent construire des bateaux, avec lesquels, passant de la Dyle dans l'Escaut, ils allaient chercher les provisions nécessaires sur les côtes de Flandre. Le duc y envoya une flottille composée d'un nombre égal de bateaux, qui rencontra celle des Malinois, près de Rupelmonde, où se donna un combat, dans lequel les Malinois furent presque tous tués, pris ou noyés. Cette défaite les força enfin à se remettre à la discrétion du vainqueur, qui se contenta de les condamner à une forte amende. Ce siége ne fut terminé qu'au mois d'août.

Le peuple de Louvain forma les mêmes prétentions contre les nobles, qui eurent l'adresse de l'apaiser sans effusion de sang. La fermentation gagna Bruxelles. Le duc était absent : Marguerite, son épouse, tâchait par toutes les voies de douceur, de contenir la fougue du peuple échauffé ; mais ses efforts furent sans effet. La populace, sans égards, sans déférence pour la duchesse, se mutine, chasse tous les nobles de la ville, saisit leurs biens, rase leurs maisons. Les tisserands, les drapiers, les cordonniers, les bouchers, les boulangers se répandent en furieux dans tous les quartiers de la ville, insultent, massacrent tous les citoyens notables qu'ils rencontrent. Le duc, qui était à Tervueren, se rend précipi-

tamment à Vilvorde, rassemble ses troupes, et assied son camp dans une vaste plaine. La populace armée se précipite en foule et en désordre des portes de la ville, le 1er de mai, et marche au camp du duc : ces forcenés s'avancent avec un air menaçant : le duc les fait soudain charger avec tant d'impétuosité, qu'il les met en fuite au premier choc : il montra lui-même tant d'ardeur, qu'oubliant le danger, il fut renversé de son cheval : il poursuivit les fuyards, l'épée aux reins, et entra triomphant dans Bruxelles, où il cassa les magistrats choisis dans la classe du peuple, et rétablit les nobles.

Cette mesure, qui n'était propre qu'à aigrir secrètement le mécontentement du peuple, et à augmenter la tyrannie des nobles, suspendit les troubles pour le moment, et prépara pour la suite les querelles sanglantes qui divisèrent les deux ordres.

Ces troubles ne furent pas plutôt calmés, qu'il s'éleva tout-à-coup un tumulte d'une espèce nouvelle : il s'était formé un rassemblement d'hommes sans nom et sans mœurs, qui, séduits par des imposteurs, croyaient qu'ils feraient la conquête du royaume de Jérusalem, quand ils auraient égorgé tous les juifs dans tous les endroits où ils se trouveraient. Cette horde, sans chef, sans mission, sans étendard, qui déclarait hautement qu'elle ne connaissait que Dieu pour son général, s'était répandue de la Flandre, de la Hollande, du Hainaut, de l'Allemagne et de la France dans le Brabant. Les malheureux juifs, se voyant exposés de toutes parts au fer des assassins, implorèrent la protection du duc Jean, et lui demandèrent un asyle, où ils pussent se soustraire à la rage de leurs ennemis. Le duc leur donna le château de Genappe, où ils se retirèrent. Ce n'était pas (il faut le dire), ce n'était pas sans doute un mouvement d'humanité ou un sentiment de générosité qui avait porté le duc à accorder sa protection à cette malheureuse race; c'était bien plutôt un motif

d'intérêt et une vue de politique, qui l'y avait engagé, parce que les juifs, étant mis en quelque sorte dans la classe des esclaves, lui payaient de très-forts impôts.

Les assassins vinrent assiéger ces malheureux dans leur retraite de Genappe. Le duc leur fit ordonner de se retirer; mais ils n'en poursuivirent pas moins leurs entreprises. Le duc se vit donc obligé de marcher à main armée contre ces brigands, dont le plus grand nombre fut massacré. Les débris fugitifs de cette horde allèrent se réfugier à Avignon, auprès du pape Clément V, qui, s'étant contenté de blâmer vivement leur démence fanatique, leur ordonna de retourner dans leurs pays respectifs.

Le duc Jean mourut à Tervueren le 26 octobre 1312, et il fut enterré à Bruxelles, dans le chœur de l'église de Ste. Gudule, vis-à-vis du maître-autel.

JEAN III.

JEAN III succéda à son père à l'âge de 13 ans. Le comte d'Evreux, fils de Philippe le Hardi, roi de France, prit les rênes du gouvernement avec Gérard, comte de Juliers, et Florent Berthaut, seigneur de Malines, pendant la minorité du jeune duc, qui commença son règne dans les plus malheureuses circonstances. Le Brabant fut affligé de deux terribles fléaux. A commencer du 1er de mai 1315, il tomba pendant un an entier des pluies continuelles et abondantes, qui pénétrèrent tellement la terre, qu'elle ne donna aucune production. Cette disette causa une famine cruelle, qui fut accompagnée d'une peste si désastreuse, qu'on était obligé d'entasser soixante cadavres dans la même fosse. Selon les supputations faites dans le tems, le tiers des habitans périt par les effets de ces calamités.

§. I.

Démêlés du duc Jean contre Jean, roi de Bohême. — Ligue contre le duc : hostilités dans le Brabant. — Paix entre le roi et le duc : trêve entre le duc et les alliés. — La guerre recommence : hostilités dans le Brabant, la Flandre, la Gueldre et le pays de Juliers. — Paix conclue à Cambrai.

Le duc était à peine sorti de cette triste minorité, qu'il se vit contester une partie de son duché de Brabant par Jean, roi de Bohême et comte de Luxembourg, qui y formait des prétentions du chef de sa mère, Marguerite de Brabant, fille du duc Jean I. Le conseil du duc rencontra au roi l'injustice de ses prétentions, en lui représentant que, selon les lois du pays, les femmes avaient été, de tems immémorial, exclues du droit de succession, quand il y avait des enfans mâles; que Marguerite elle-même, pendant les dix-huit années qu'elle avait survécu à son père, n'avait jamais formé une semblable prétention. Le roi, irrité de cette réponse, déclara la guerre au duc Jean, qui fit des préparatifs immenses pour la soutenir. Mais Gérard, duc de Juliers, interposa sa médiation pour réconcilier les deux princes, et c'est par son intervention que fut convoqué à Rolduc un congrès, où il fut préliminairement arrêté que la paix serait rétablie entre le roi et le duc. La ville de Nivelles fut choisie pour y tenir les conférences où l'on réglerait les conditions définitives. Mais le roi de Bohême y parla avec un ton si impérieux, que le duc, vivement choqué, ne put contenir son indignation. L'un s'étant obstiné, l'autre s'étant échauffé, ils se répandirent en menaces peu

décentes l'un contre l'autre, et ils rompirent brusquement les conférences. Cette entrevue n'aboutit donc qu'à augmenter leur animosité mutuelle, et ils se déclarèrent la guerre. Le roi de France, Philippe de Valois, leur offrit sa médiation, et il envoya même des députés au duc Jean pour l'engager à remettre cette affaire à son arbitrage. Le duc, après avoir fait à ces députés l'accueil le plus honorable, les renvoya avec une députation composée des membres les plus distingués de son conseil. Ceux-ci étaient chargés d'instruire le roi du sujet de la guerre et de l'état des affaires, et de lui représenter que le duc, en prenant les armes, n'y avait point été excité par esprit de conquête ou par désir d'agrandissement, mais qu'il y avait été forcé par la nécessité urgente de soutenir ses droits et de défendre ses propres domaines contre un ennemi parjure; que cependant lorsque, par les sollicitations et les instances du roi de Bohême et des autres princes, il avait été prêt à poser les armes, il s'était vu indignement joué par les tergiversations et les lenteurs affectées de ce roi; que, plus récemment, la conduite et les prétentions intolérables qu'il avait déployées au congrès de Nivelles, avaient évidemment manifesté au duc la haine que le roi lui portait dans son cœur; haine d'autant plus profonde, d'autant plus envenimée, qu'elle avait été plus sourde et plus étouffée: ils finissaient par supplier le roi de laisser au duc le soin de poursuivre une guerre qu'il avait presque terminée.

Le roi, qui avait senti la force de ces raisons, avait promis de ne fournir aucun secours aux ennemis du duc; mais il changea de résolution, quand il apprit que le duc avait donné un asyle dans ses états à Robert, comte d'Artois, que le roi avait banni de France. Le roi envoya au duc une sommation conçue en termes très-impérieux, par

laquelle il enjoignait au duc de lui livrer Robert, ou du moins de le chasser. Le duc, qui n'était soumis au roi de France à aucun titre, refusa d'obtempérer à cet ordre. Philippe, qui était naturellement enclin à la hauteur et sensible aux refus, employa tout son ascendant pour soulever contre le duc les plus puissans des princes voisins, dont les principaux étaient les évêques de Liège, de Cologne, de Trèves, les comtes de Namur, de Gueldre et de Juliers, qui formèrent une ligne terrible, dont le roi de Bohême était l'ame. Tous ces princes apportaient des prétextes différens : le duc de Bar alléguait l'offense que le duc Jean avait faite à son roi ; les autres, les usurpations qu'il avait faites sur leurs droits ou leurs possessions ; mais le vrai motif qui les faisait agir était le désir et l'espoir de profiter des dépouilles du duc Jean, dont ils regardaient déjà la perte comme assurée.

Toutes ces forces réunies, auxquelles Raoul, comte d'Eu, connétable de France, joignit un corps de troupes françaises, s'assemblèrent à Fexhe, à deux lieues de Liège, où les chefs tinrent un conseil, dont le résultat fut qu'elles se partageraient en trois corps, pour pénétrer dans le Brabant par trois endroits différens : ils vinrent, dans ce dessein, se poster à Saint-Trond. Le duc, sans secours, sans appui, ne trouva de ressources que dans la fermeté de son courage et dans l'attachement de ses peuples ; il leva une puissante armée, fortifia la ville de Léau, et vint camper au village d'Heylissem, situé sur les confins de la Hesbaie, pour engager les ennemis à l'attaquer.

Le comte de Hainaut, qui avait constamment refusé d'entrer dans la ligue, employa tous ses efforts pour engager les deux partis à la paix : il se fit transporter dans sa litière (car il était chargé d'années et d'infirmités), au camp

du duc Jean, qu'il trouva disposé à la paix ; mais il rencontra plus d'opposition dans les confédérés, que leur nombre rendait plus fiers et plus opiniâtres. Le comte retourna donc au camp du duc, pour lui remontrer que le moyen le plus sûr d'amener les ennemis à un accommodement, était de les déconcerter par une contenance ferme et une résistance vigoureuse.

Les alliés, après le départ du comte de Hainaut, fondirent sur le Wallon-Brabant, et ils entrèrent, le 1er d'avril, dans la ville d'Hannut, qu'ils livrèrent aux flammes avec quelques villages des environs. Le duc, suivant le conseil du comte de Hainaut, marcha à la suite des alliés, et les fit sommer de mettre fin aux massacres et aux incendies, et de fixer le tems et le lieu qu'ils désireraient, pour terminer leur différent, en ennemis généreux, selon les lois de la guerre ; mais les ennemis, dignes plutôt du nom de brigands que de soldats, refusèrent de combattre, et continuèrent à exercer leurs ravages dans tous les lieux que le duc ne pouvait garantir.

Le comte de Hainaut, s'étant fait derechef transporter aux deux armées, parvint, par ses sollicitations et ses remontrances, à engager les deux partis à conclure une trêve de six semaines. Tout ce tems fut employé à négocier la paix entre le roi et le duc. Le comte de Hainaut avait même envoyé à Paris son épouse, Jeanne de Valois, sœur du roi, pour engager ce monarque à consentir à un accommodement avec le duc Jean.

Cependant Robert, comte d'Artois, avait, de son propre mouvement, abandonné la Belgique, d'où il s'était rendu en Angleterre, déguisé en marchand. Son départ apaisa le roi Philippe. Ce prince, naturellement généreux, avait d'ailleurs été aussi touché de la fermeté et de la valeur du duc Jean, qui, sans secours et sans appui, avait su résister à tous ses

ennemis, qu'il avait été indigné de la lâcheté des alliés, qui, avec tant de forces et tant de ressources, n'avaient osé tenter aucune opération réglée. Cette considération décida le roi à proposer une entrevue au duc, qui se rendit, accompagné des évêques de Sens et de Térouanne, à Compiègne, où Philippe vint le recevoir avec le roi de Navarre et le duc de Berri, et le conduisit à Paris : ils y conclurent une paix et une alliance, dont les principales conditions furent, que Marie, fille du roi, épouserait Jean, fils du duc; que le roi ne donnerait plus de secours aux alliés; qu'au contraire, il tâcherait, par sa médiation et par son argent, de les engager à la paix; mais ils étaient tellement acharnés, qu'il ne put que les résoudre à conclure une trêve, qu'ils étaient bien disposés à rompre au premier moment favorable, qui ne tarda pas à se présenter.

Louis de Nevers, comte de Flandre, s'était brouillé avec le duc Jean au sujet de la possession de la seigneurie de Malines, à laquelle ils formaient l'un et l'autre des prétentions. Le comte Louis tâcha de renouer la fameuse ligue contre le duc Jean, dans laquelle il trouva le moyen d'attirer le comte de Hainaut. Tous les chefs de la ligue résolurent de fondre sur le Brabant par tous les points de cette province qui touchaient à leurs limites respectives, et ils convinrent qu'aucun des confédérés ne pourrait faire la paix avec le duc à l'insu des autres. Après avoir pris ces arrangemens communs, ils envoyèrent tous, en même tems, un héraut à Tervueren, où était le duc, pour lui déclarer séparément la guerre, chacun en son propre nom. Le duc Jean, de son côté, avait pour alliés le duc de Bar et le roi de France, qui envoya, à son secours, une armée commandée par le roi de Navarre. Le comte de Flandre commença les hostilités : elles se bornèrent, sur cette frontière, à des déprédations réciproques.

Les Flamands entrèrent dans le Brabant par Termonde, et vinrent mettre le feu au village de Lippelloo et à l'abbaye d'Afflighem, dont les religieux s'étaient sauvés à Bruxelles. Le duc Jean pénétra dans la Flandre par Assche, et vint porter le ravage dans le pays d'Alost : il confia au duc de Bar le poste de Vilvorde, pour couvrir le Brabant de ce côté. Les Flamands s'étant avancés, au nombre de cinq cents cavaliers, jusqu'à Bruxelles, furent surpris dans une embuscade au village de Helleken. Le duc de Bar, qui les y attendait avec les Bruxellois, en tua un grand nombre et en fit cent cinquante prisonniers, qui furent conduits à Louvain et à Tervueren. Cet avantage, qui n'avait coûté aux Bruxellois qu'un seul homme, ôta aux Flamands le désir de tenter des incursions ultérieures dans le Brabant, pendant tout le tems que dura cette guerre.

Mais les hostilités se poussaient avec plus de vigueur sur la frontière de Gueldre et de Juliers. Rolduc était déjà si vivement resserré, que les commandans de la garnison avaient été forcés par la disette des vivres, de convenir qu'ils rendraient la ville au bout d'un mois, si, avant ce terme, il ne leur était point arrivé de secours. Le duc Jean qui était revenu à Bruxelles, prit toutes les mesures nécessaires pour défendre cette importante limite : il confia aux barons du Brabant la défense des limites du côté de la Flandre, et il marcha, accompagné du duc de Bar et de quatre mille chevaliers, pour ouvrir au roi de Navarre le passage dans le Brabant, que le comte de Hainaut lui disputait : il s'avança jusqu'à Nivelles, et il dégagea le roi de Navarre, qui pénétra dans le Brabant par un circuit. Le duc, ayant ensuite traversé le Brabant avec la plus grande diligence, vint passer la Meuse : les habitans de l'autre rive du fleuve, que la terreur avait chassés précipitamment de leurs foyers, avaient laissé leurs

maisons abondamment pourvues de vivres de toutes les espèces. Le duc, après s'en être emparé, arriva le lendemain, dès la pointe du jour, sous les murs de Rolduc ; mais le jour fixé pour la reddition de cette ville était expiré, et elle avait été livrée aux alliés, qui y avaient mis une forte garnison. Le duc, qui manquait d'instrumens de siége, fit proposer le combat aux ennemis, pour décider, par la force des armes, de la possession de Rolduc. Le commandant de Sittard, qui s'attendait que le duc en viendrait aux mains avec les alliés, était venu le rejoindre avec toute sa garnison. Les habitans profitèrent de cette occasion pour ouvrir leurs portes au fils de Renaud, seigneur de Fauquemont ; mais les alliés, qui n'avaient pour but que d'entamer le Brabant de tous les côtés, eurent la prudence d'éviter une affaire décisive : ils tâchèrent d'amuser et d'arrêter le duc par des délais et des tergiversations, afin de laisser le tems à l'évêque de Liège et au comte de Los, de venir lui couper le passage par derrière. Déjà ils avaient, dans ce dessein, rompu les ponts de la Meuse. Le duc, s'étant aperçu de cette ruse, dirigea précipitamment sa route sur Maestricht, d'où il entra dans le comté de Los, qu'il livra aux flammes, et revint dans le Brabant, où le roi de Navarre était arrivé à la tête des Français. Le duc vint les rejoindre à Nivelles : il insistait fortement sur le projet de passer derechef la Meuse. Mais les Français, qui étaient venus plutôt dans l'intention de négocier la paix, que de pousser la guerre, cherchaient tous les moyens d'amener les parties belligérantes à ce but salutaire : ils commencèrent par les engager à conclure une trève, pendant laquelle le roi de France envoya des députés aux deux partis, qui consentirent enfin à prendre ce monarque pour arbitre de leurs querelles. Le roi se rendit donc, au mois d'août, à Cambrai, où il dicta un arrangement, dans

lequel il sut si bien concilier et ménager les intérêts des deux partis, que cette sanglante querelle fut terminée à la satisfaction de l'un et de l'autre.

§ II.

Guerre entre l'Angleterre et la France. Le duc Jean prend le parti d'Édouard, et il déclare la guerre au roi de France. — Alliance entre le Brabant et la Flandre. — Combat naval de l'Écluse. — Siége de Tournai. — Trève. — Artevelde est assassiné.

Le comte d'Artois, réfugié à la cour d'Angleterre, était parvenu à engager le roi Édouard III à révendiquer, par la force des armes, ses droits à la couronne de France, et ce monarque, séduit par les raisons spécieuses du comte, envoya l'évêque de Lincoln dans la Belgique pour y sonder les dispositions des seigneurs de ces provinces. Les impressions que Robert d'Artois avait laissées dans toutes les cours des princes belges, étaient si favorables au but d'Édouard, qu'il attacha au parti de son maître l'archevêque de Cologne, le comte de Gueldre, le marquis de Juliers, le seigneur de Fauquemont, et le fameux Jacques Artevelde, de Gand (*a*), devenu l'arbitre de la paix et de la guerre parmi ses

(*a*) Tous les historiens, d'après Froissard, ont donné à ce fameux Artevelde la qualité de *brasseur*, et je l'ai dit moi-même sur la foi d'Oudegherst, de Villaret et de M. Lesbroussart, qui, dans son excellent commentaire sur Oudegherst, lui a donné la même qualification. Celui qui, le premier, me désabusa, est mon estimable confrère à l'institut, M. Hye-Hochouteer. Mais depuis M. Dierickx s'est déchaîné contre moi sans égard, sans ménagement et sans honnêteté, parce que j'ai répété ce qu'on avait dit si sou-

concitoyens, qui le suivaient comme leur chef, et lui obéissaient comme à leur maître. Le duc Jean avait été comme forcé d'entrer dans cette ligue : l'alliance qu'il avait conclue avec le roi de France, le rendait moins ardent à sou-

---

vent à cet égard. C'est aux laborieuses recherches de M. Hye qu'on doit la rectification de cette erreur historique, si accréditée, et M. Cornelissen, à qui M. Hye a communiqué le résultat de ses recherches, a avancé, dans une notice sur Jacques Artevelde, qu'il n'était pas brasseur, mais qu'il était noble et allié aux premières familles nobles de la Flandre. Meyer s'était contenté de dire qu'il était plus illustre que noble, *clarùm magis quàm nobilem.* Cependant M. Cornelissen paraît avoir évidemment prouvé qu'il était vraiment noble. Mais pourquoi tous les historiens l'ont-ils traité de brasseur (car il faut qu'il y ait une raison qui justifie cette dénomination)? Il y en a une sans doute, et la voici. Dans ce tems, un des moyens de se populariser et de s'avancer dans les hautes places était de se faire inscrire dans quelque corps de métier. Or, comme le dit l'Espinoy, dans son traité *sur la noblesse de Flandre*, Jacques Artevelde, *non-obstant qu'il était gentilhomme, pour complaire au peuple de Gand, s'était fait enregistrer au métier des brasseurs, non qu'il fit ledit métier, mais pour jouir des privilèges et immunités d'icelui.* Il était donc brasseur dans un sens, c'est-à-dire, qu'il en avait le titre et les droits. Ainsi l'erreur n'est pas aussi grossière qu'on le prétend, et je n'ai pas, comme le veut M. Diericx, outragé le nom, ni la famille, ni la postérité d'Artevelde, en lui donnant le titre de brasseur. Ce n'est pas tout. Artevelde, qui, comme le dit Meyer, avait été élevé à la cour de France, avait épousé à son retour une femme riche qui brassait de l'hydromel, *confectricem quamdam mulsi opulentam fœminam duxerat uxorem*, et il avait été créé doyen en chef des métiers, *factusque est supremus opificum decanus.* Cette explication doit suffire pour satisfaire ceux qui connaissent l'origine et les qualités d'Artevelde, et pour instruire ceux qui les ignorent.

tenir le parti d'Édouard : il avait seulement promis à l'évêque de Lincoln, qu'il amènerait au roi, son maître, un secours de mille cavaliers, dès que ce monarque serait arrivé sur le continent.

Édouard, qui se hâtait d'exécuter son grand projet, vint débarquer à Anvers avec une flotte de trois cent cinquante voiles : il mande à Halle les princes confédérés de la Belgique, pour concerter le plan des opérations de la guerre qu'il allait entreprendre. Le duc Jean, ayant refusé de s'y rendre, envoya à Philippe un député pour lui faire agréer ses excuses sur la réception qu'il avait dû faire au roi Édouard, son parent et son ami, et l'assurer qu'il tiendrait dans cette guerre une conduite qui n'apporterait aucun dommage à la France.

Cependant quand, après avoir long-tems tergiversé, il vit que les princes belges s'étaient déterminés à suivre le roi d'Angleterre, il déclara lui-même la guerre au roi de France. Édouard, après avoir passé l'hiver à Louvain, commença la campagne par le siège de Cambrai, qui, dans ce tems, était le boulevart de la France. Mais il fut forcé de le lever; et comme la saison était déjà avancée, et que son armée commençait à éprouver une disette de vivres, il revint à Bruxelles, accompagné du duc Jean.

Le roi Philippe avait employé l'intervalle de l'hiver pour affaiblir le parti d'Édouard; et cette fameuse alliance allait être rompue : Artevelde seul la renoue; il exhorte, par tous les motifs les plus pressans, les alliés assemblés à Bruxelles à ne pas abandonner Édouard, et ce politique adroit, pour s'attacher, par des liens plus forts, la foi chancelante du duc Jean, donna, dans une assemblée tenue à Gand, le projet de cette fameuse alliance, conclue le 3 de décembre de cette année, par laquelle la Flandre et le Brabant furent si étroitement

unis, que les deux provinces ne firent qu'un même état, qu'elles ne pouvaient faire la paix ou la guerre sans leur mutuel consentement; que l'une s'armerait pour la défense de l'autre; que l'une ne pourrait terminer, sans le consentement de l'autre, une guerre entreprise par la résolution des deux nations; que les marchands flamands et brabançons jouiraient réciproquement des mêmes droits et des mêmes avantages dans les deux provinces, et qu'ils auraient une monnaie commune.

Édouard, qui ramenait dans la Belgique les nouvelles troupes qu'il avait levées dans ses états, rencontra entre l'Écluse et Blankenberg la flotte française, composée de six-vingts gros vaisseaux, montés par 40,000 hommes. L'action commença à huit heures du matin. Le combat fut sanglant. Les Anglais, inférieurs en nombre, étaient supérieurs en habileté. Édouard, en capitaine expérimenté, qui sait profiter de toutes les circonstances favorables que la nature ou le hasard même lui présente, saisit un double avantage, celui du vent et celui du soleil, qu'il mit dans les yeux aux Français. L'amiral français Kieret fut tué, et Édouard eut la cuisse percée d'une flèche. Il était cinq heures du soir; la victoire commençait à pencher pour les Français : une escadre flamande parut, qui, se rangeant du côté d'Édouard, dont la présence et l'exemple animaient les Anglais, lui valut le gain de la bataille. L'amiral français Bahuchet fut pendu au grand mât de son vaisseau par ordre du vainqueur. Cette victoire ouvrit l'entrée de la Flandre à Édouard, qui se rendit à Gand, où les princes alliés s'empressèrent de venir le rejoindre : ils le suivirent à Vilvorde, où ils concertèrent le plan de la campagne : ils s'y décidèrent à en commencer les opérations par le siége de Tournai, qu'ils fixèrent au mois de juillet. Le roi de France, informé de ce projet, mit dans cette place une garnison nombreuse, commandée

par d'excellens officiers. La ville fut absolument investie le 30 de juillet, par le duc Jean, par le roi Édouard et par le comte Guillaume, qui pressèrent incontinent le siége avec vigueur. Les assiégés, joignant la bravoure à la finesse, faisaient de fréquentes sorties, dans lesquelles ils remportaient l'avantage, et les assiégeans faisaient des excursions continuelles dans les campagnes voisines, d'où ils ramenaient dans leur camp des butins considérables.

Les assiégés, qui commençaient à ressentir les horreurs de la famine, firent sortir toutes les bouches inutiles. C'étaient des femmes, des enfans, des vieillards, pâles, défigurés, traînant à peine leurs corps exténués par la faim. Ce spectacle déplorable excita la pitié de l'ennemi même, et le duc de Brabant eut la générosité de les recueillir : il les fit conduire à Arras, où il leur fit distribuer tous les secours nécessaires. Philippe, voyant qu'il lui était impossible de sauver la ville ni par la force ni par la ruse, prit le parti d'employer le ministère de sa sœur Jeanne de Valois, comtesse douairière de Hainaut, belle-mère d'Édouard, qui sortit de l'abbaye de Fontenelle, où elle avait pris le voile depuis la mort de son mari, pour venir dans les deux camps négocier la paix. Cette vertueuse princesse parvint par ses instances et ses remontrances à engager les deux rivaux à entamer des conférences. Édouard y envoya le duc de Brabant, Renaud, duc de Gueldre, Guillaume, marquis de Juliers, et Jean de Hainaut, sire de Beaumont. Philippe y députa Jean, roi de Bohême, Charles, comte d'Armagnac, Adolphe, évêque de Liège, et Louis, comte de Flandre. Mais les deux rois étaient trop acharnés pour consentir à la paix, et la comtesse Jeanne ne put déterminer les députés qu'à conclure une trêve de dix mois, qui fut signée le 25 de septembre 1340. Le pape, de son côté, ne cessait d'employer ses efforts pour tâcher d'amener les deux princes à une paix solide ; il envoya même à cet effet des

médiateurs, qui se rendirent à Arras, où l'on ouvrit des conférences; mais les prétentions outrées d'Édouard mirent un obstacle insurmontable à l'exécution de ce projet salutaire, et l'on dut se borner à prolonger la trève pour deux ans. Philippe retourna à Paris, et Édouard revint à Gand, où le comte Louis lui fit la plus magnifique réception. Édouard espérait que pendant son séjour il pourrait gagner le comte; mais quand il eut vu que toutes ses tentatives étaient impuissantes, il prit le parti de reprendre le chemin de ses états.

La trève, qui suspendit les hostilités, n'éteignit point la haine et n'endormit point l'ambition de ces deux implacables rivaux. Édouard entretenait en secret des intelligences avec le Flamand Artevelde, qui lui promettait de faire parvenir le prince de Galles, son fils aîné, à la souveraineté de la Flandre, et il n'attendait qu'un signal pour passer lui-même dans la Flandre avec son fils. Il vint en effet débarquer à l'Écluse, où Artevelde vint le recevoir. Mais le roi trouva plus de difficultés qu'il s'y était attendu. Artevelde employa à la vérité toute son influence pour engager les Flamands à prononcer la déchéance du comte Louis, comme ayant refusé de prêter l'hommage qu'il devait à Édouard, comme roi de France, et à déférer la souveraineté au prince de Galles. Mais le comte avait dans Gand un parti puissant, dont le chef était un nommé Gérard Denys, doyen des tisserands, qui déclara fermement que, quand il devrait périr, il ne donnerait jamais les mains à la destitution de son prince légitime. Artevelde, s'apercevant que les Flamands commençaient à abandonner son parti, fit venir secrètement, de l'Écluse à Gand, cinq cents Anglais, qu'il introduisit, sans qu'on s'en aperçut et sans qu'on s'en doutât, dans sa maison, qui était située dans la rue appelée *den padden-hoek*, c'est-à-dire, le coin des crapauds, et il eut la précaution de s'y barricader. Mais Denys, informé de ce stratagême, concerta les moyens d'en empêcher le

succès, et il assembla à cet effet tous les tisserands, à la tête desquels il força la maison d'Artevelde, qui voulut s'évader; mais il fut atteint, et Denys le tua de sa propre main avec un grand nombre de ces Anglais qui s'étaient retirés dans la maison.

§ III.

Secte des Flagellans; leurs impostures; leurs brigandages: ils sont exterminés.

L'EUROPE, dans le milieu de ce siècle, était accablée de tous les fléaux. Une contagion funeste, une famine horrible répandaient la misère et la mort dans la plupart de ces contrées. La terre agitée par d'effroyables secousses, paraissait ébranlée dans ses fondemens. La ville de Juliers en avait été entièrement détruite. La terreur, qui avait gagné tous les esprits, réveilla la dévotion. Les malheureux habitans de l'Europe employèrent tous les moyens de désarmer le courroux du ciel, et tâchèrent, par la prière et la pénitence, d'expier la peine de leurs crimes. Un mouvement sincère de piété avait, dans le principe, inspiré ces sentimens; mais il se joignit à ces pénitens de bonne foi une troupe d'enthousiastes de tout âge et de tout rang, qui se répandirent dans toute la Belgique, découverts depuis la ceinture jusqu'au cou, marqués d'une croix rouge, la tête enfoncée dans un capuce, et qui se déchiraient le corps avec des fouets, dont le bout était armé de trois nœuds terminés par une pointe aiguë, au milieu des églises et des places publiques, avec autant d'indécence que de fureur. C'est ainsi que commença la secte fanatique des *Flagellans*, qui passa de la dévotion à la folie, et de la folie au brigandage. Ces enthousiastes répandaient dans tout le peuple, qu'ils avaient des entretiens avec Dieu et avec les Saints, et faisaient des contes de leurs prétendus miracles, dont ils étaient les témoins et les

objets : ils publiaient qu'un ange leur avait révélé, qu'après qu'ils auraient souffert ce supplice volontaire pendant 35 jours et 12 heures, tous leurs péchés seraient effacés, comme s'ils eussent été purifiés par un nouveau baptême : ils accusèrent les juifs d'être les auteurs de la peste qui désolait l'Europe, en les taxant d'avoir empoisonné les puits et les fontaines. Le duc Jean, cédant à ces absurdes imputations, eut la faiblesse d'ordonner qu'on arrêtât tous les juifs domiciliés dans la Belgique. Ces malheureux périrent tous dans les plus cruels supplices, par l'eau, par le feu, par le fer. La horde des Flagellans, grossie des vagabonds et des scélérats de tous les pays, excita par ses brigandages l'indignation générale. On en porta de toutes parts des plaintes au pape Clément VI, qui livra ces brigands insensés au bras séculier, pour être punis de leurs forfaits.

§ IV.

Assemblée de Louvain, où l'ordre de souveraineté est réglé.

Jean III avait eu trois fils, qui furent enlevés à la fleur de l'âge : il eut également trois filles, Jeanne, mariée à Wenceslas, comte de Luxembourg ; Marguerite, à Louis, comte de Flandre, et Marie, à Renaud, comte de Gueldre. C'étaient Jeanne et Wenceslas que les lois du pays et l'intention du duc appelaient à la souveraineté ; mais les comtes Louis et Renaud pouvaient y former des prétentions. Le duc, pour éviter les discussions qui auraient pu s'élever à ce sujet, convoqua à Louvain une assemblée des députés des villes qui déclarèrent solemnellement que la souveraineté appartenait, selon les lois du pays, à Jeanne et à Wenceslas, et ils convinrent, du reste, que les deux autres princesses auraient un apanage convenable. Cette déclaration,

qui est du 8 de mars 1355, est conforme au testament du duc, qui fut approuvé le 24 d'avril suivant, par l'empereur Charles IV.

Le duc, sentant sa fin approcher, prit l'habit de St. Bernard, sous lequel il mourut à Bruxelles, le 5 de décembre 1355. Les princes de ce tems-là croyaient, par cette momerie, expier tous leurs péchés. Il fut enterré à l'abbaye de Villers.

JEANNE ET WENCESLAS.

WENCESLAS, qui, par la mort du duc Jean, était appelé, du chef de sa femme, au duché de Brabant, se rendit avec cette princesse à Louvain, où ils furent inaugurés le 3 de janvier 1356. C'est la première inauguration qui soit connue sous le nom de *joyeuse-entrée*.

§ I.

Guerre entre le duc de Brabant et le comte de Flandre. Bataille de Scheut. Prise de Bruxelles et de Louvain. Délivrance de Bruxelles. Paix conclue à Ath.

LE comte de Flandre, qui ne s'était vu qu'avec un profond sentiment d'envie, exclus de la succession du Brabant, sentait cependant qu'il n'y avait aucun droit, puisque les lois du pays et la volonté du dernier duc l'avaient assurée à Jeanne et à Wenceslas. Il garda donc le silence sur ce point, et il se borna à requérir l'exécution de l'article du testament du duc, qui assignait à sa fille Marguerite, femme du comte Louis, une pension annuelle de dix mille florins. Mais Wenceslas ne rougit pas d'employer, pour éluder cette

juste réclamation, les moyens de chicane les plus bas. Les deux princes eurent à ce sujet une conférence à Malines, dans laquelle ils discutèrent leur droits dans des termes peu décens, et dont le résultat fut qu'ils se quittèrent plus acharnés l'un contre l'autre.

Cette querelle honteuse, qui, entre des particuliers, ne serait que la matière d'un procès ordinaire, fut cependant la cause d'une guerre sanglante, qui désola les deux pays; et les peuples, qui n'avaient aucun intérêt à la chose, furent, comme toujours, les victimes de l'ambition délirante de leurs princes.

Le comte de Flandre, qui, dans le fond, n'était pas fâché d'avoir un prétexte qui l'autorisât à prendre les armes, ne se crut plus obligé de garder aucune mesure : il pénétra dans le Brabant, où tous ses pas furent marqués par le ravage et l'incendie, et il était déjà aux portes de Bruxelles, avant que Wenceslas, qui, au lieu de voler au secours de ses états envahis, perdait son tems dans l'inaction et l'indolence, eût seulement pensé à la défense de la patrie. Les habitans de Bruxelles, renforcés par les troupes envoyées de Louvain, marchèrent fièrement à sa rencontre. Les Brabançons étaient supérieurs en nombre; mais ils n'avaient ni artillerie, ni cavalerie, ni chef. Le petit nombre de nobles qui avaient été forcés de suivre cette multitude en désordre, avait tâché de l'engager à attendre, avant le combat, l'arrivée du duc, de la cavalerie et des renforts; mais cette multitude échauffée, sourde à ses sages remontrances, attaqua les Flamands, le 17 d'août 1356, à Scheut, près d'Anderlecht. L'issue de la bataille fut telle qu'on devait l'attendre : les Flamands se battirent avec ordre et en braves, et les Brabançons, avec confusion et en lâches. Le porte-étendard du Brabant, qui était le seigneur d'Assche, l'ayant abandonné honteusement dès le premier choc, entraîna toute la troupe dans sa fuite. Les Brabançons furent complètement dé-

faits; la plupart tués dans la bataille, et le reste massacré dans les bois, ou submergé dans les marais et dans la Senne. La duchesse Jeanne, apprenant cette fatale nouvelle, se sauva à Maestricht, et le vainqueur entra sans résistance dans Bruxelles, où il fit prêter aux habitans le serment de fidélité; il fit arborer l'étendard de Flandre sur l'hôtel de ville, cassa l'ancien magistrat, en créa un nouveau, et, après avoir laissé une forte garnison, il marcha sur Louvain, où il entretenait des intelligences secrètes: du moins il y entra sans résistance; ce n'était peut-être que l'effet de la terreur qui avait glacé les esprits. Le comte, en entrant, nomma un maïeur, et fit assembler à l'instant le magistrat et les habitans sur la place, pour leur faire prêter le serment de fidélité, avant qu'ils eussent eu le tems de revenir de leur première frayeur. Le peuple allait obéir, quand dans le moment même, un moine de Sainte-Gertrude, nommé Guillaume de Sadelère, se précipite dans la foule en criant: « Perfides, qu'allez-vous faire? est-ce ainsi que vous gardez la foi » que vous avez, il y a peu de mois, jurée à vos maîtres légi» times? est-ce ainsi que, contre les principes de la justice, » contre la foi du serment; contre la volonté du ciel, vous » vous donnez à un injuste usurpateur? Cette tache ne sera » jamais effacée dans la postérité, et le Dieu, vengeur des » parjures, punira votre crime par des supplices éternels. » Ces paroles changèrent tout-à-coup les dispositions des esprits, que, dans le premier moment, la terreur avait glacés; et le peuple, qui détestait les Flamands, se retira sans prêter le serment exigé. Le comte, qui était venu à Louvain sans troupes, craignant enfin pour sa propre sûreté, se sauva à Bruxelles, où il ne crut pas pouvoir prudemment s'arrêter, et il se retira à Malines. Nivelles, Léau, Tirlemont, se soumirent sans opposition à la domination flamande.

Bruxelles en fut délivrée deux mois après, par l'adresse et

la valeur d'Evrard T'Serclaës, de cette ville, qui, ayant appris que les Flamands y faisaient fort négligemment la garde, choisit une nuit obscure (c'était celle du 24 octobre 1356), et fit avancer un petit nombre d'hommes déterminés (ils n'étaient que cinquante), dans un endroit des vieux remparts, appelé *Warmoesbroeck*, où il plaça des échelles, au moyen desquelles ayant escaladé les murs à la tête de sa troupe, il se rendit directement à l'hôtel de ville, y arracha l'étendard du comte et y substitua celui du duc. Ses satellites, pendant ce tems, s'étaient dispersés dans les rues en criant : *Brabant au grand duc !* En un instant, l'alarme se répand dans toute ville ; le peuple se rend en foule sur la place, et les Flamands effrayés se sauvent en désordre par les rues qui la aboutissent à la porte de Flandre, où déjà l'on avait placé une garde pour leur fermer le passage. Les plus déterminés ou les plus épouvantés se précipitèrent du haut des remparts, et ceux qui n'en eurent ni le tems ni le courage, furent impitoyablement massacrés par le peuple furieux.

Toutes les villes du Brabant, à l'exception de Malines, rentrèrent en moins de deux mois sous la domination de Wenceslas ; mais le comte de Flandre n'en continua la guerre qu'avec plus d'acharnement.

Les horreurs inutiles, dont ce malheureux pays était le théâtre, engagèrent enfin les deux princes à terminer cette sanglante querelle. Le comte de Hainaut fut choisi pour l'arbitre de leur différent, et la ville d'Ath fut désignée pour le lieu des conférences. Les Brabançons durent se soumettre aux conditions les plus dures et les plus humiliantes. Les villes de Malines et d'Anvers furent cédées au comte de Flandre, et les Anversois furent obligés de le reconnaître pour leur seigneur. Il entra dans cette ville avec un appareil menaçant, qui leur annonçait le triste sort qui leur était préparé : les

malheureux habitans furent en effet traités par leur nouveau maître plutôt en esclaves qu'en sujets, et ils restèrent soumis à cette domination tyrannique pendant quarante-sept ans.

§ II.

Dissentions civiles à Louvain.

LOUVAIN était dans ce tems le théâtre des plus funestes dissentions, dont le maïeur de cette ville, Pierre Couterel, fut le principal moteur. Couterel était un homme remuant et énergique, que son ascendant sur le peuple rendait redoutable aux nobles, qu'il cherchait l'occasion d'abaisser. Un petit incident la lui offrit : un marchand, qui amenait des poissons au marché de Louvain, s'étant embourbé dans une espèce de mare, avait attelé à son chariot un cheval qu'il avait rencontré dans un pâturage voisin, pour l'aider à se tirer de ce mauvais pas, et dès qu'il fut dégagé, il remena le cheval à l'endroit où il l'avait pris. Couterel n'en fit pas moins arrêter et emprisonner le marchand comme voleur : l'accusé fut traduit devant le magistrat de Louvain, qui le trouva innocent et le renvoya absous. Le maïeur refusa opiniâtrément de faire exécuter la sentence et de relâcher le marchand. Les échevins, qui étaient au nombre de sept, indignés de voir leur autorité aussi injustement méprisée, cassèrent le maïeur. Couterel, s'étant ligué avec un nommé René Schoonvorst, qui était dans l'intime faveur du duc, alla trouver cet autre intrigant à Tervueren, où était le duc. Ces deux boute-feux, aussi acharnés l'un que l'autre contre les nobles, accumulèrent à leur charge les griefs les plus odieux, et les accusèrent même d'avoir empiété sur l'autorité du duc. L'acte arbitraire qu'ils avaient

exercé en cassant le maïeur, donnait sans doute un fondement à cette accusation. Couterel et Schoonvorst ne cessèrent donc d'aigrir l'esprit du duc contre les nobles, et lui insinuant que, s'il ne s'empressait pas de mettre un frein à leurs vues ambitieuses, il n'aurait jamais de véritable autorité dans Louvain ; qu'il serait facile de parvenir à réprimer leur insolence, en permettant au peuple de se lever contre les nobles. L'événement a assez démontré que le duc n'avait que trop approuvé ce conseil dangereux ; mais, dans le moment, soit qu'en effet le duc n'attachât pas une grande importance à cette affaire, soit qu'il craignît de s'exposer au blâme et à la haine des citoyens honnêtes, il ne donna aucune réponse et ne prit aucune résolution sur cet objet, et partit pour le Luxembourg.

Couterel retourne à Louvain, et ayant rassemblé le peuple sur la place, il réunit dans une harangue grossièrement adaptée à l'esprit de la multitude, tous les motifs les plus propres à échauffer les têtes : il commence par se répandre en plaintes amères sur les mauvais traitemens qu'il avait reçus en particulier des nobles ; il remet ensuite sous les yeux du peuple la dureté de ces nobles, leur orgueil, leur tyrannie ; le mépris et l'injustice avec lesquels ils avaient toujours traité le peuple, en s'exemptant de tous les impôts, dont le peuple était cruellement vexé, en s'emparant de tous les emplois, dont le peuple était indignement éloigné : « il fallait donc sans » délai qu'il réveillât son courage, ou qu'il perdît sa liberté » sans retour : il fallait saisir l'occasion favorable qui lui était » offerte : le duc lui-même, convaincu de l'injustice de la » noblesse, seconderait les efforts du peuple, ou du moins les » tolérerait. » La populace, qui était déjà naturellement envenimée contre la noblesse, reçut aisément ces impressions. Les tisserands, les drapiers et les autres artisans vont assiéger

l'hôtel de ville. Les magistrats épouvantés demandent à ces furieux pourquoi ils sont venus avec cet appareil menaçant : ils répondent qu'ils exigent une reddition exacte des comptes des revenus de la ville, et qu'ils déposeront les armes dès qu'on leur aura donné cette satisfaction. Les magistrats, se sentant irréprochables dans leur administration, et se fiant à la parole de Couterel, qui leur avait juré qu'il ne leur serait fait aucun mal, firent ouvrir les portes à la populace. Cette troupe furieuse entre, se fait livrer les clefs de la ville, et, contre la foi donnée, traîne les nobles chargés de chaînes dans la citadelle. Ces malheureux, pour éviter la mort dont ils étaient menacés, firent une convention avec le perfide Couterel, par laquelle, au moyen d'une somme qu'ils s'engagèrent à payer, il leur permit de sortir de la ville. Il fallut faire une levée considérable pour satisfaire à la rançon de tous les prisonniers, qui étaient en grand nombre, puisqu'on en compte cent quarante-huit des plus notables. Le prix en fut payé au duc, qui emporta la plus grosse somme, et aux deux chefs du complot, qui partagèrent le reste; et pour laisser une apparence de gouvernement, on forma un nouveau magistrat, composé de quatre membres choisis parmi les nobles, et de trois, choisis parmi le peuple. Toutes les affaires furent dès ce moment administrées selon la volonté et les caprices de Couterel.

L'absence de Wenceslas augmentait l'embarras de la duchesse : elle tâcha néanmoins de prendre les mesures les plus propres à apaiser le tumulte : elle commença par envoyer des députés à Louvain, pour demander que préalablement les choses fussent rétablies sur l'ancien pied. Les mécontens demandèrent que la duchesse leur assignât l'abbaye du parc, pour y conférer avec ces députés sur les moyens de pacifier les choses : elle y consentit. Gérard de Heyden, sire de Bautershem, s'y rendit avec quelques autres seigneurs; mais les esprits étaient

si exaltés, qu'ils ne purent, par les moyens même les plus pressans, les concilier, ni les ramener à la paix et à la soumission.

Couterel et ses partisans, craignant que le duc ne prît le parti de venir les forcer dans la ville, firent tous les préparatifs pour soutenir un siége; ils imposèrent le centième denier sur les biens de tous les habitans.

Le duc, comme ils l'avaient prévu, parut devant les murs de Louvain, au mois d'octobre, à la tête d'une armée. Les factieux consternés envoyèrent des députés au duc, pour le supplier d'accepter leur soumission, s'offrant à donner aux nobles toutes les satisfactions et tous les dédommagemens qu'ils voudraient exiger. Le duc, ayant ouï son conseil sur ces propositions, leur accorda la paix aux conditions suivantes :

1° Que les torts réciproques du peuple et de la noblesse seraient ensevelis dans l'oubli;

2° Que les auteurs de la sédition viendraient demander leur grâce au duc, tête nue et à genoux;

3° Que dorénavant les échevins seraient élus dans la noblesse et dans le peuple, savoir : quatre parmi la noblesse; trois parmi le peuple; onze conseillers jurés pris indistinctement dans les deux ordres, du nombre desquels on élirait deux bourgmestres pris dans les nobles;

4° Que dorénavant il serait défendu aux bourgeois de porter des armes;

5° Que tous les débats qui surviendraient sur le choix des échevins et des jurés seraient remis à la décision des religieux de St. Dominique, de St. François et de St. Augustin.

Cette réconciliation forcée fut aussi peu durable, qu'elle était peu sincère. Les nobles frémissaient de se voir obligés de partager les emplois avec les roturiers. Cette égalité, qui les rapprochait de ceux qu'ils regardaient non-seulement comme d'une classe, mais comme d'une nature différente, blessait

cruellement leur orgueil. Leur mécontentement était cependant fondé en un point. Couterel, abusant insolemment de son autorité, exerçait un pouvoir despotique dans Louvain : il dilapidait les deniers publics par tous les genres de concussions, en faisant à son profit des ventes illicites, en fabriquant des obligations, auxquelles il donnait une apparence légale en les munissant du sceau de la ville, dont il s'était constitué le gardien.

Tout le Brabant retentissait des plaintes des nobles, qui, depuis deux ans, gémissaient sous la tyrannie de Couterel. Le duc enfin, moins touché de leurs réclamations que gagné par leur argent, se détermina à leur porter du secours : il vint, accompagné d'un grand nombre de seigneurs et de soldats, camper à Banck, près de Louvain. Couterel, craignant de devenir la victime du duc irrité, tâcha de ménager un accommodement par lequel il pût mettre ses jours en sûreté : il obtint un sauf-conduit, à la faveur duquel il se rendit au camp du duc, avec ses complices, pour y recevoir ses ordres : le duc lui imposa les conditions suivantes :

1° Que tous, sans exception de rang ou de qualité, jureraient d'observer le dernier traité de paix ;

2° Que les nobles rentreraient dans la ville et seraient réintégrés dans leurs anciennes dignités ;

3° Que cependant Couterel, qui, cette année, était premier magistrat, resterait en fonction, et qu'on laisserait subsister la loi qu'il avait portée, par laquelle il était statué qu'on choisirait toujours trois magistrats dans la classe du peuple ;

4° Que le prix de la rançon que les nobles avaient été forcés de payer, leur serait restitué des deniers de la ville ;

5° Que la ville livrerait douze otages pris parmi les nobles, et quarante pris parmi les bourgeois.

Les magistrats de Louvain, pour obtenir ces conditions, s'étaient engagés de payer au duc, du trésor public, une somme de 38,000 moutons d'or; une seconde, de 3,000, au duc de Juliers; une troisième, de 1,000, au seigneur de Berg-op-Zoom, et une quatrième à René de Schoonvorst.

Dès que ces sommes furent acquittées, le duc se retira à Tervueren. Cette malheureuse anarchie avait duré près de deux ans et demi, pendant lesquels le duc tira plus d'argent de la ville de Louvain que s'il l'eût vendue.

Couterel, qui avait conduit les otages à Tervueren, s'était aisément aperçu que ses intrigues étaient découvertes, et qu'il était devenu aussi odieux au duc qu'à la noblesse. Dès qu'il fut de retour à Louvain, il ramassa toutes ses richesses, et il sortit de la ville pendant la nuit, suivi d'un grand nombre de factieux : il se retira successivement sur le territoire de Liège et de Hollande et sur les frontières de France; mais, quelque part qu'il fût, son génie inquiet ne pouvait rester dans l'inaction : il ne cessait de machiner de nouveaux troubles, et par-tout où il rencontrait des habitans de Louvain, il s'appuyait des obligations qu'il avait fabriquées pendant sa tyrannie, pour les arrêter et les persécuter. Enfin les magistrats de Louvain, au moyen d'une somme de trois mille écus d'or, arrachèrent du duc un décret d'ajournement contre Couterel, Jean Henneman et quarante de leurs complices, qui refusèrent d'y obtempérer. Ce refus porta le duc à lancer un édit de proscription, par lequel, après les avoir déclarés ennemis de la patrie, il promettait une récompense de quatre cents écus d'or à celui qui livrerait Couterel mort ou vif, et une, de vingt-cinq, à celui qui livrerait l'un de ses complices. Il n'y en eut qu'un qui fut pris; c'était celui qui autrefois avait été le premier satellite des fureurs de Couterel : il eut la tête tranchée; et Couterel,

l'auteur de tant de maux, Couterel obtint sa grâce six ans après, et rentra paisiblement dans Louvain.

§ III.

Brigands nommés Linfars; *leurs excès.*

Une troupe de brigands nommés *Linfars*, du nom de leur chef, qui, des bords du Rhin, s'étaient répandus dans la Belgique, y exerçaient les plus grands ravages, dévastant les campagnes, pillant les maisons, dépouillant et massacrant les voyageurs. L'empereur Charles IV publia un édit par lequel il était enjoint à tous les seigneurs de la Belgique de se prêter mutuellement du secours pour en purger les provinces. Wenceslas fut constitué chef de cette société, qu'on appela *land-fried*, c'est-à-dire, *paix du pays*. L'empereur lui donna la qualité de vicaire de l'empire, de protecteur et de défenseur des routes publiques : Wenceslas donna la chasse aux brigands, assiéga et prit la forteresse de Hemersbach, près de Kerpen, qui était leur principal repaire : il en fit mourir quatorze des principaux. Il envoya du côté de la Moselle des soldats qui les poursuivirent avec tant de célérité qu'ils en atteignirent et massacrèrent la plus grande partie, et dissipèrent l'autre. Ceux qui tombaient vifs entre leurs mains, étaient livrés aux bourreaux. La plupart des villes et des seigneurs s'unirent pour exterminer les restes de ces brigands. Le duc Wenceslas et la duchesse Jeanne, le duc de Juliers, les magistrats de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, etc., firent un traité d'union par lequel ils promirent de se secourir mutuellement contre les vagabonds qui désolaient les campagnes. L'acte en fut expédié à Cologne en 1369.

§ IV.

Réunion de la Flandre au duché de Bourgogne.

MARGUERITE de Flandre, fille du comte Louis de Mâle, avait épousé en 1354 Philippe de Rouvres (*a*), duc de Bourgogne, dernier de cette race : Marguerite avait à peine 5 ans, et Philippe 7. Le jeune duc mourut en 1360. Cette mort réveilla les prétentions des rois de France et d'Angleterre. Jean et Édouard III, qui, tous deux, aspiraient à l'alliance de la jeune princesse, et ils employèrent le crédit qu'ils avaient, celui de France, sur le comte Louis, afin d'obtenir la princesse pour son fils Philippe, et celui d'Angleterre, sur les Flamands, pour son fils Édouard. Le roi Jean, pour réussir plus sûrement dans son dessein, donna à son fils Philippe le duché de Bourgogne. Mais les Flamands, qui étaient attachés au roi Édouard par intérêt, parce qu'il leur avait fait de grands avantages pour leur commerce, se décidèrent pour ce prince, et le comte Louis se vit forcé de lui donner sa parole. Le pape Urbain V, que Jean avait su attirer à son parti, déclara qu'Édouard et Marguerite, étant parens aux degrés prohibés, ne pouvaient être liés par le mariage. Les deux rois n'en poursuivirent pas moins leurs intrigues. Charles V, qui avait succédé au roi Jean, sut mettre dans ses intérêts Marguerite d'Artois, mère du comte Louis, qui vint trouver son fils à Malines; et après lui avoir vivement témoigné toute son indignation pour la manière dont il avait manqué au roi de France, son courroux augmenta quand elle vit que le comte

(1) Il fut ainsi nommé, parce qu'il était né au château de ce nom.

résistait à ses instances : « Écoute, lui dit elle, en se découvrant le sein, je te parle comme mère et comme » comtesse d'Artois, et je te conjure de terminer cette alliance selon l'intention de ta mère et de ton roi. Si tu » t'y refuses, je coupe cette mamelle, qui n'a jamais allaité » que toi, et je la jette aux chiens. Je te déclare au surplus que si tu persistes dans ton obstination, je te prive » dès ce moment de ma succession au comté d'Artois. » Le comte, ébranlé par ces paroles, consentit à suivre la volonté de sa mère, et le mariage de Philippe de France, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Flandre, fut enfin arrêté et conclu à Gand le 12 avril 1369. Cette alliance jeta les premiers fondemens de la grande puissance à laquelle devait être élevée l'illustre maison de Bourgogne, et la Flandre, après la mort du comte Louis de Mâle en 1383, fut définitivement réunie à cette maison.

§ V.

Guerre entre le duc Wenceslas et le marquis de Juliers. Bataille de Bastwiller. Paix conclue à Aix-la-Chapelle.

L'UNION conclue à Cologne, qui devait durer cinq ans, devint la source d'une guerre sanglante entre le duc Wenceslas et le marquis de Juliers. Les marchands brabançons, qui voyageaient dans la Germanie et dans l'Italie, étaient continuellement dépouillés par des brigands qui avaient leur retraite dans le pays de Juliers. Wenceslas en porta des plaintes amères au marquis de Juliers, et lui demanda des réparations proportionnées. Le marquis répondit d'une manière si peu satisfaisante, qu'il fut aisé de comprendre qu'il ne cherchait qu'à provoquer le duc Wenceslas à lui déclarer

la guerre. Wenceslas le prévint : il ordonna une forte levée d'infanterie et de cavalerie dans le Brabant, et manda des secours du Hainaut, de la France, de l'Alsace et du Luxembourg : il prit sa route, de Bruxelles par Louvain, sur Maestricht, où Lambert d'Oupey, commandant des troupes de Liège, lui amena un renfort. Les forces de Wenceslas montaient à huit mille hommes; auxquels il ne manquait qu'un chef plus habile et une discipline plus exacte. Après en avoir fait la revue à Maestricht, il passe la Meuse, la Gheule et la Worme, et vient établir son camp dans la campagne de Bastwiller, à une lieue de Geilkirken. Le duc, ayant appris que les troupes ennemies s'avançaient, résolut de livrer bataille à la première rencontre : ses officiers, plus prudens, tâchaient en vain de modérer cette ardeur trop précipitée, en lui conseillant d'attendre l'arrivée de Jacques de Bourbon, qui venait à grandes journées avec une troupe d'élite composée de la première noblesse de France.

Le présomptueux Wenceslas, méprisant ces sages avis, divisa son armée en deux corps : il prit le commandement du premier, et il confia celui du second à Robert, fils de Guillaume *le Riche*, comte de Namur. La bataille se donna le vendredi 22 août 1371, vers sept heures du matin. Les ennemis parurent tout-à-coup en ordre de bataille, et commencèrent à charger les Brabançons qui, se voyant prévenus, criaient de tous les rangs au duc : *Voilà les ennemis; au nom de Dieu et de Saint George, couvrez-vous la tête de votre casque.* A la tête du premier corps étaient les cavaliers bruxellois, suivis d'une troupe de valets, qui portaient des bouteilles de vin et des pâtisseries enveloppées dans des serviettes blanches. Les troupes auxiliaires des Brabançons commencèrent par disperser cette multitude embarrassante, en lui présentant la pointe de leurs lances : ils étaient en si grand

nombre, qu'ils remplissaient tout l'intervalle qui était entre les deux corps. Le combat fut long et opiniâtre ; Henri de Cuyk, seigneur d'Hoogstraeten, y fit des prodiges de valeur : il s'empara de l'étendard du duc de Gueldre, tua de sa propre main soixante-sept hommes, et tomba sur le champ de bataille, percé de coups. Gérard Obisius, prévôt de Binche, après avoir fait un grand carnage de ceux de Gueldre, resta au pouvoir des ennemis. Gérard Rolbeck, de Bruxelles, et Eustache Vandenbogarde, de Juliers, qui, peu de jours avant la bataille, avaient eu un vif démêlé, dans lequel ils en étaient venus aux injures, se cherchèrent dans la mêlée, se rencontrèrent et s'enferrèrent l'un l'autre. Édouard, duc de Gueldre, fatigué de carnage et accablé de chaleur, ayant soulevé la visière de son casque pour respirer l'air, fut tué d'une flèche qui vint lui percer la tête. Le coup lui fut porté par un de ses chevaliers, appelé Herman Bier de Heze, dont le duc avait violé la femme. La victoire paraissait se décider en faveur des Brabançons : la première ligne des ennemis était enfoncée, et Wenceslas se croyait maître du champ de bataille. Ces premiers succès animèrent tellement les Brabançons, qu'emportés par un courage aveugle, ils avancèrent avec tant de précipitation et de désordre sur les vaincus, qu'ils furent entraînés avec eux dans leur déroute ; car la seconde ligne des troupes de Juliers, profitant de cette confusion, fond tout-à-coup avec une valeur déterminée sur les Brabançons en désordre, les rompt, les bat, les enveloppe, et leur arrache la victoire. Les Brabançons furent presque tous pris ou tués, et le duc lui-même, victime de sa téméraire ardeur, partagea le sort des premiers. Robert de Namur, à qui le duc avait défendu de bouger de son poste, dans la crainte que les ennemis ne vinssent surprendre le premier corps des Brabançons par derrière, n'exécuta cet ordre que trop ponctuellement ; car il ne fit pas le

moindre mouvement pour secourir les Brabançons. Toutes les forces des ennemis, profitant de son inaction, vinrent accabler ce corps, composé de deux mille hommes, qui, trop faible pour résister à un nombre supérieur, fut pris en tête, en flanc et en derrière, et forcé de se rendre avec son chef. Les armes, les bagages, les équipages tombèrent dans les mains des ennemis. Waleram, fils du comte de Saint-Pol, Louis, frère du comte de Namur, Guillaume, fils de ce comte, Jean, fils aîné du seigneur de Breda, et deux cent soixante et dix autres, tant chevaliers que gentilshommes, furent faits prisonniers avec les deux chefs, Wenceslas et Robert. Wenceslas fut conduit à Nideggen, petite ville sur la Roër, dans le duché de Juliers.

La nouvelle d'une défaite si désastreuse avait plongé les Brabançons, et surtout la duchesse Jeanne, dans la plus grande consternation. L'état, privé de son chef, était menacé de tomber dans la confusion et dans les désordres de l'anarchie. Les villes, au nombre de quarante-trois, s'assemblèrent pour aviser aux moyens de pourvoir à la sûreté du pays. La duchesse, de son côté, se rendit à Coblentz, auprès de l'empereur Charles IV, pour l'engager à négocier l'élargissement du duc. L'empereur promit à la duchesse d'y employer tous ses efforts et toute son autorité : il se rendit en effet avec une suite nombreuse à Aix-la-Chapelle, où il fit venir le marquis de Juliers, qu'il força à rendre la liberté au duc Wenceslas, sous peine de proscription de corps et de bien. Guillaume obéit à cette sévère sommation. Wenceslas et les autres prisonniers qui n'avaient contracté aucun engagement pour leur délivrance, furent relâchés sans rançon, et la paix fut conclue à ces conditions.

§ VI.

Nouveaux troubles dans Louvain.

La ville de Louvain était toujours sourdement agitée. Les dettes énormes dont elle était accablée, avaient altéré ou plutôt anéanti son commerce : les négocians de cette ville étaient arrêtés dans tous les pays où ils voyageaient. Le duc, pour apaiser les murmures du peuple sur cet objet, nomma seize commissaires, qu'il choisit indistinctement parmi les nobles et parmi les bourgeois, et qu'il chargea d'examiner les comptes de la ville, et de chercher les moyens d'en liquider les dettes : sa présence aurait peut-être contribué à rétablir le calme, en surveillant et en accélérant ce salutaire ouvrage ; mais il partit dans ce moment-là même pour la France, avec l'empereur Charles IV, son frère, laissant sa capitale en proie aux troubles et aux dissentions les plus funestes. La cause principale de cet acharnement des bourgeois, était toujours l'injuste prééminence des nobles, qui occupaient exclusivement toutes les dignités et tous les emplois. Les mécontens, enhardis par l'absence du duc, donnèrent un libre cours à leur ressentiment contre les nobles, qu'ils accusaient hautement d'être les auteurs de tous leurs maux : ils prirent pour signe distinctif le chaperon blanc, et chassèrent de la ville tous les nobles, qui se réfugièrent à Aerschot. Ces nouveaux excès forcèrent le duc à revenir dans ses états. Wenceslas, croyant, ou plutôt feignant de croire qu'il couperait la racine du mal, en accordant aux bourgeois ce qu'ils demandaient si instamment et si impérieusement, porta un édit par lequel il rendit derechef l'accès aux charges commun aux nobles et aux bourgeois. Cette loi ne fut cependant pas une grâce : l'avide Wenceslas, qui vendait

les grâces comme la justice, reçut pour cette loi une somme considérable, tirée des trésors de la ville. La haine qui agitait les deux ordres, ne fit que se déchaîner avec plus d'audace ; et la licence devenant, pour ainsi dire, une habitude, ne garda plus de ménagement ni de frein dans ses fureurs. Louvain et son territoire étaient livrés à tous les genres de brigandages, aux meurtres, aux pillages, aux incendies : les bourgeois cherchaient les nobles pour les chasser et les proscrire ; les nobles cherchaient les bourgeois pour les emprisonner et les assassiner. Gauthier de Leide, tisserand de profession, qui avait exercé les fonctions de bourgmestre à Louvain, étant venu par hasard à Bruxelles dans le mois de décembre 1379, y fut attendu, assailli et assassiné pendant la nuit par un parti de nobles qui s'y étaient réfugiés. Le peuple de Louvain, que la nouvelle de cet attentat avait rendu furieux, accusa les nobles d'en être les auteurs, ou du moins les complices. Il fit mettre des gardes aux portes de la ville, afin qu'aucun des nobles ne pût échapper. Tous ceux qu'il trouva, furent conduits à l'hôtel de ville, sous une forte escorte d'archers. Le duc Wenceslas était toujours en France : le magistrat de Louvain, dans cette extrémité, envoya une députation à la duchesse Jeanne, pour lui demander qu'elle fît procéder sans délai aux perquisitions sur l'assassinat de Gauthier de Leide, et qu'elle se rendît en personne à Louvain, en lui représentant que c'était le seul moyen d'empêcher que le peuple ne se portât aux plus terribles violences.

La duchesse eut l'imprudence de différer de se prêter à ces justes demandes. Les bourgeois prenant ce retard pour un refus et un signe de mépris, animés par quelques *intrigans*, conçurent le projet de venger leurs injures par la plus effroyable représaille. Ces furieux, ayant convoqué le magistrat, firent garder l'intérieur de la salle où il était assemblé, par

une troupe d'archers, et firent entourer le dehors de l'hôtel par une autre troupe d'hommes armés, qui appelèrent successivement, par leurs noms, tous les magistrats qui étaient dans la salle. Les archers, qui gardaient cette salle, jetaient tour-à-tour, par les fenêtres, les magistrats dont on criait les noms, et la troupe qui était dans la rue, les recevait au bout des piques, et les égorgeait. Le nombre des infortunés qui périrent de cette manière barbare est de dix-sept. Une de ces malheureuses victimes, Jean Platvoet, chevalier, ayant reconnu, parmi les archers, un de ses anciens domestiques, tâcha, par ses instances et ses prières, de l'engager à lui sauver la vie. Ce fidèle serviteur, touché par les prières et l'horrible situation de son ancien maître, le cacha sous un banc, après l'avoir couvert de son habit. Mais un jeune homme, fils d'un tisserand, qui par hasard était entré dans la salle avec son père, ayant aperçu le collier d'or qui était la décoration ordinaire des chevaliers, le fit remarquer à son père. Ce forcené arracha l'infortuné Platvoet du lieu où il était caché, et le précipita par la fenêtre comme les autres magistrats. Cet archer, qu'un sentiment d'humanité avait porté à sauver les jours de son maître, fut, dans le même moment, impitoyablement massacré par ses compagnons furieux.

Le duc, informé de ces monstrueux excès, revint à Bruxelles au mois de janvier de l'année suivante. Les Louvanistes, consternés par cette nouvelle inopinée, envoyèrent une députation à Bruxelles, pour tâcher, par tous les moyens, d'obtenir leur grâce du duc irrité, en s'offrant à expier leur crime par toutes les réparations qu'il lui plairait d'exiger. Le duc leur enjoignit d'envoyer, au jour qu'il leur fixa, une députation à Tervueren, où il enverrait des commissaires pour entendre leurs propositions. Les députés de Louvain, s'y étant rendus au nombre de trois, proposèrent de condamner tous

ceux qui avaient contribué au massacre des nobles, à un pélerinage d'outre-mer. Cette punition, n'ayant pas paru une réparation suffisante et proportionnée à la gravité du délit, fut rejetée, et les conférences rompues. Mais les principales villes du Brabant, s'intéressant à celle de Louvain, agirent si puissamment, que le duc consentit à un accommodement, dont les principaux articles furent, que les bourgeois, auteurs et complices de l'assassinat des nobles et de l'émeute du peuple, seraient, au nombre de quatorze, relégués dans l'île de Chypre; que les nobles, auteurs et complices de l'assassinat de Gauthier de Leide, seraient, au nombre de neuf, condamnés au bannissement, et qu'il serait assigné, par forme de dédommagement, une somme aux parens de ceux qui avaient été tués.

Les bourgeois furent les seuls qui approuvèrent cet arrangement. Les jeunes seigneurs ne pouvaient contenir leur indignation : ils criaient hautement que le sang de leurs pères ne pouvait être racheté par une vile somme d'argent; que, par une injuste condescendance, par une coupable indulgence, on avait accordé le pardon à des scélérats; que le duc affectait une partialité criante pour les bourgeois. Ces clameurs réveillèrent les mécontentemens et renouvelèrent le tumulte. Déjà les nobles, maîtres des châteaux voisins, faisaient des courses et des dégâts continuels dans le territoire de Louvain. Tout ce malheureux pays fut livré pendant les deux années suivantes à la fureur des deux partis : les nobles et les bourgeois y exerçaient comme à l'envi toutes les sortes de désastres et de brigandages. Les mécontentemens particuliers avaient allumé la guerre civile, et la guerre civile amena la révolte ouverte. Les bourgeois firent une alliance secrète avec les Gantois, qui s'étaient révoltés contre leur comte.

Le duc s'étant enfin déterminé à soumettre cette ville séditieuse par la force des armes, fit tous les préparatifs nécessaires pour cette expédition, et ayant convoqué les états à Genappe, dans le mois d'octobre, il leur déclara qu'il avait résolu de réprimer l'insolence des Louvanistes par la force, et leur ordonna de venir le joindre avec un certain nombre de troupes, au jour qu'il leur indiqua. Les Louvanistes, informés de ces dispositions, travaillèrent de leur côté avec la plus grande activité, à fortifier et à approvisionner la ville, pour la mettre en état de soutenir un siége. Mais la division se répandit parmi les habitans : les plus sages étaient d'avis de se soumettre. Or, dans les divisions populaires, les plus sages sont toujours les moins écoutés. Gauthier Repaërd, Jean de Molenbeck et Mathias Wauterman, qui avaient le plus grand ascendant dans la ville, parce qu'ils étaient les plus turbulens, déterminèrent les habitans à soutenir le siége, et ils furent chargés d'en diriger les opérations avec le titre de capitaines.

Le duc, à la tête d'une puissante armée, parut devant les murs de Louvain le 5 de décembre. La ville ne fut cependant pas assiégée dans les formes : toutes les opérations se bornèrent à de légères attaques, et les choses restèrent dans cet état pendant l'espace de six semaines, pendant lesquelles l'évêque de Liège, Arnould de Horn, employa tous ses efforts à préparer la paix. Mais les conditions en étaient si dures et si humiliantes, que les Louvanistes ne s'y soumirent qu'avec la plus vive répugnance. Ces conditions étaient, qu'à l'entrée du duc, les habitans viendraient lui demander pardon à genoux, tête découverte et pieds nus ; qu'on renverserait les murs en forme de brèche, pour y faire son entrée ; que pour empêcher que la partie de leurs remparts qui avait été détruite, ne restât démolie, et que celle qui subsistait, ne fût rasée, ils paieraient une certaine somme au duc et à la duchesse, leur vie

durant; que les nobles bannis seraient rappelés, et que les chefs de la révolte, Repaërd, Molenbeck, Wauterman et dix-huit autres, seraient bannis à perpétuité.

Dès que ces conditions eurent été signées par le duc, la duchesse, l'évêque de Liège, les principaux seigneurs et les villes principales du Brabant, le duc, à la tête de son armée, fit son entrée le 27 de Janvier 1383, dans Louvain, où il fit trancher la tête à Jean de Swartere, chevalier, premier moteur et instigateur des troubles.

A peine l'ordre était-il rétabli dans la ville, que, déjà, dès le mois de mars suivant, les tisserands tramaient une nouvelle conspiration. Ce comble de témérité fit enfin comprendre à Wenceslas, que l'impunité était un remède impuissant pour arrêter une fureur aussi obstinée. Le chef de la conspiration eut la tête tranchée, et la tranquillité fut enfin rétablie. Mais cette ville, jadis si florissante, avait tellement perdu de ses forces, de sa population, de son commerce et de ses richesses, que jamais, dans la suite, elle ne put recouvrer son ancienne splendeur.

Le duc Wenceslas, atteint d'une maladie de langueur, se fit transporter à Luxembourg, où il mourut le 7 de décembre 1383. Il fut inhumé, selon son intention, dans l'abbaye d'Orval, au milieu du chœur, sous un mausolée de marbre noir, avec sa figure taillée en marbre blanc.

JEANNE.

LA duchesse Jeanne, après la mort de son époux, resta chargée de l'administration du Brabant, qu'elle gouverna avec tant de sagesse et de modération, que pendant les vingt années que dura son règne, les troubles et les dissentions qui avaient agité le Brabant, furent entièrement apaisés.

Cette princesse, craignant que sa mort n'entraînât des contestations pour sa succession, en régla l'ordre par un diplome daté de Tournai, le 28 septembre 1399, par lequel elle y appela Marguerite, sa nièce, femme de Philippe, duc de Bourgogne, comte de Flandre, avec ses enfans, comme étant fille de Marguerite de Brabant, sa sœur. Philippe ne tarda pas de se rendre à Bruxelles pour y négocier cette importante affaire, et il y proposa aux états assemblés de le reconnaître, ainsi que ses enfans, comme légitimes successeurs de la duchesse Jeanne. Les états firent à cette proposition une réponse évasive, disant qu'ils ne prendraient point de résolution sur cet objet, du vivant de la duchesse; qu'après sa mort, ils reconnaîtraient pour leur prince légitime, celui à qui les lois du pays adjugeraient la souveraineté. Wenceslas, roi des Romains, frère du duc Wenceslas, avait, de son côté, envoyé des députés à Louvain, pour engager les états assemblés en cette ville, à le reconnaître après la mort de la duchesse, pour son unique héritier, comme étant le plus proche parent du feu duc Wenceslas. Les états lui firent, comme à Philippe, une réponse équivoque. Mais Philippe, ayant su attirer les principaux membres des états dans ses intérêts, se rendit de nouveau à Bruxelles, où, dans une assemblée nombreuse des états, il traita l'affaire et manía les esprits avec tant d'adresse, qu'il les détermina enfin à déclarer son fils Antoine, successeur de Jeanne.

La mort inopinée du duc Philippe accéléra l'exécution de cette résolution. La duchesse Jeanne céda par forme de donation, à Marguerite, sa nièce, veuve de Philippe, les duchés de Brabant et de Limbourg, et Marguerite désigna pour gouverner le Brabant de son vivant et le posséder après sa mort, son fils Antoine qui fut reconnu par les états gouverneur du Bra-

bant; car il ne prit le titre de duc qu'après la mort de la duchesse Jeanne, arrivée le 1er de décembre 1406.

Le Brabant passa ainsi à la maison de Bourgogne, après avoir été gouverné comme duché par celle de Louvain pendant trois cents ans, à dater de l'an 1106, époque où Godefroid le Barbu, parvenu au duché de la Basse-Lotharingie, commença à porter le titre de duc de Brabant.

C'est une singularité qui paraîtra peut-être minutieuse, mais qui n'en est pas moins remarquable, que, dans cette maison de Louvain, tout, par un hasard singulier, est distingué par le nombre 3. Elle posséda le Lothier et le Brabant pendant trois siècles, de 1406 en 1106, sous 3 Godefroid, 3 Henri et 3 Jean, qui régnèrent successivement, et Jean III eut 3 fils et 3 filles.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

MAISON DE BOURGOGNE.

1406. — 1477. *Espace : 71.*

La maison de Bourgogne est divisée en deux branches royales.

La première remonte à l'an 1001. Robert, roi de France, ayant réuni à la couronne le duché de Bourgogne, que lui avait laissé son oncle Henri, duc de Bourgogne, mort sans enfans, en investit Henri, son fils, qui, depuis étant devenu roi, le céda à Robert, son cadet. Ce Robert est donc le chef de la première branche royale des ducs de Bourgogne, laquelle subsista près de 360 ans.

La seconde branche commence à l'an 1361. Jean, roi de France, fils de Jean de Bourgogne, réunit comme plus proche parent, ce duché à la couronne après la mort de Philippe de Rouvres, dernier duc de la première maison, mort sans enfans. Le roi Jean donna en 1363, ce duché à Philippe, dit *le Hardi*, son quatrième fils, chef de la seconde maison.

Philippe le Hardi, qui avait épousé Marguerite, fille de Louis de Mâle, comte de Flandre, en eut entr'autres Jean, qui, après la mort de son père en 1404, succéda au duché de Bourgogne et au comté de Flandre, et Antoine, qui, après avoir gouverné le Brabant au nom de sa mère Marguerite, morte en 1405, en eut la souveraineté absolue après la mort de la duchesse Jeanne en 1406.

ANTOINE.

ANTOINE fit son inauguration solemnelle à Louvain le 18 de décembre 1406, à Bruxelles, le 21, et à Anvers, le 2 de janvier 1407. Ce prince n'avait aucune de ces qualités qu'il faut pour s'attacher le cœur des Brabançons, qui aiment surtout dans leurs princes ces manières affables, cette douce sérénité, cette aimable popularité par lesquelles on gagne si aisément leur affection. Antoine, au contraire, avait un abord froid, un ton réservé, un air sérieux et, pour ainsi dire, dédaigneux, qui n'inspirait aucune confiance. Le premier acte par lequel il signala le commencement de son règne, confirma les Brabançons dans l'opinion désavantageuse que son extérieur et ses manières leur avaient donnée de son caractère. Il convoqua les états pour leur demander le service ordinaire; mais il refusa obstinément de leur faire connaître l'ennemi contre lequel il se disposait à marcher : c'était une infraction manifeste aux usages et aux coutumes anciennes du pays. Les habitans de Bruxelles et de Louvain, et à leur exemple, les autres villes, refusèrent donc ouvertement le service. L'opiniâtreté avec laquelle le duc leur avait caché ses vues, avait fait naître dans les esprits des soupçons et des défiances qu'il lui eût été sans doute facile de dissiper, en leur expliquant sans détour l'objet de la guerre qu'il méditait. Le duc fit cependant encore une tentative : il vint à Bruxelles, et se rendit à l'hôtel de ville, d'où il harangua par une fenêtre le peuple assemblé sur la place. Déjà toute cette multitude criait : *Monseigneur, nous sommes prêts à vous suivre !* Les sept échevins de la ville étaient aux fenêtres avec le duc : un d'eux passant la tête au-dessus de l'épaule du duc, crie à très-haute voix : *Que ceux qui viennent de crier, marchent; mais les*

villes n'accordent point le service pour une guerre dont elles ignorent la cause ! A ces mots, tout ce peuple qui inondait la place, se retira, et il ne se présenta pas un seul homme pour marcher avec le duc. C'était au duc de Gueldre qu'il avait déclaré la guerre, et il la termina heureusement sans le secours des Brabançons. A son retour, il se rendit directement à son château de Tervueren, et ne voulut entrer dans aucune ville du Brabant. Cette conduite ne fit qu'augmenter le mécontentement et la mésintelligence; et l'indifférence que le duc affectait pour les Brabançons, la prédilection marquée qu'il témoignait pour les Français, achevèrent d'aliéner les esprits. Déjà on formait des assemblées clandestines; on concertait des projets séditieux; on tramait des intrigues secrètes. Le duc, qui craignait que ces menées sourdes n'amenassent une révolte ouverte, convoqua à Vilvorde une assemblée des principaux seigneurs du pays. Toutes les villes y envoyèrent un certain nombre de députés, et le duc s'y rendit lui-même. Les explications furent vives. Ils finirent cependant par s'entendre et se réconcilier, du moins en apparence.

Antoine eut deux femmes, Jeanne, fille de Waleram, comte de St. Pol, dont il eut deux fils, Jean et Philippe, qui lui succédèrent, et Elisabeth, fille de Jean de Luxembourg, duc de Gorlitz, qu'il épousa en 1409. Les noces furent célébrées à Bruxelles, le 16 juillet de cette année, avec l'appareil le plus pompeux et le plus magnifique. Le duc, par cette alliance, s'était proposé un double avantage; le premier, de faire cesser les prétentions que formaient sur le duché de Brabant, l'empereur Sigismond et Wenceslas, roi de Bohême, son frère, comme héritiers du feu duc Wenceslas; le second, de réunir à ses états le duché de Luxembourg et le comté de Chiny, que le roi Wenceslas avait engagés à la maison de Saxe. Wenceslas consentit en effet à lui céder ces deux

provinces, à condition qu'il les racheterait de son argent. Le duc Antoine, ayant accepté cette condition, en prit possession au nom de son épouse; mais il n'en eut pas la paisible jouissance. Les seigneurs du pays refusaient de se soumettre à un prince étranger, et ce ne fut que quand la duchesse eut donné le jour à un fils qu'ils montrèrent moins de répugnance, parce qu'ils voyaient dans cet enfant un rejeton du sang de leurs princes. Mais ce fils mourut dans son enfance, et alors ils se prononcèrent ouvertement; et comme le duc Antoine n'avait pas satisfait à la principale condition de l'arrangement contracté avec Wenceslas, qui était le paiement de la somme convenue, ils saisirent ce prétexte pour justifier leur résistance. Ils n'obéirent donc à Antoine que par force; et après sa mort, ses deux fils du premier mariage ne formèrent aucune prétention au Luxembourg, qui fut comme partagé en deux états, dont l'un obéissait à Elisabeth, et l'autre à la maison de Saxe.

Le duc Antoine, qui était attaché avec passion à la cause des Français contre les Anglais, ayant été informé, le lundi 21 d'octobre, qu'il devait se donner une grande bataille pendant cette semaine, ordonna à tous ses vassaux de le suivre pour voler au secours des Français : il partit le mardi de Louvain, sa résidence ordinaire, pour Bruxelles, et sans attendre que l'infanterie fût prête, il marcha avec la cavalerie, le mercredi, vers Mons, où il arriva sur le soir : il poursuivit pendant la nuit sa route vers Valenciennes, et il arriva le jeudi, à dix heures du soir, à Lens, en Artois, d'où il accourut le vendredi à Azincourt, au moment où le combat était déjà engagé : il se précipita avec tant de fureur dans la mêlée, que, sans donner le tems d'endosser son armure et son habillement ducal, il prit les armes de son chambellan. Les Français essuyèrent dans cette journée funeste

une perte incalculable. Le nombre des prisonniers était si grand, que le roi d'Angleterre, craignant qu'ils ne se dégageassent et ne se réunissent au reste de l'armée française, pour tenter une nouvelle attaque, eut la barbarie d'ordonner que tous ces prisonniers fussent massacrés sur-le-champ, en disant froidement que cette défaite des Français était moins l'effet de leur valeur que le châtiment de leurs péchés. Le malheureux et téméraire Antoine fut retrouvé trois jours après la bataille, parmi les infortunés immolés à la fureur du farouche Anglais. Le corps du duc fut ramené à Bruxelles, et déposé dans l'église de Ste. Gudule, où les trois états de Brabant vinrent le reconnaître : il fut enterré le lendemain à Tervueren, dans l'église paroissiale.

JEAN IV.

LA mort inattendue du duc Antoine, ne lui avait pas permis de pourvoir aux affaires de sa famille et de ses états. Les trois états de Brabant s'assemblèrent donc à Bruxelles, le 4 novembre 1415, qui était le lendemain des obsèques du duc. Il y fut résolu que tous les habitans du Brabant prêteraient le serment de fidélité à Jean, fils aîné du duc Antoine, âgé de 13 ans, comme à leur unique et légitime souverain, et que la tutèle du jeune prince et la régence du pays seraient confiées à onze membres des états, pris dans les différens ordres. Les régens commencèrent par reconnaître et inaugurer Jean IV dans toutes les villes du Brabant, selon les formes ordinaires de la *joyeuse-entrée*. Cette cérémonie se fit premièrement à Louvain, le 14 de janvier 1416, et successivement dans toutes les autres villes.

Jean IV, à peine âgé de seize ans, dans une assemblée tenue à Bervliet, avait déterminé les princes et les princesses de la

maison de Bourgogne, à consentir au mariage qu'il avait projeté de conclure avec Jacqueline, comtesse de Hainaut et de Hollande, âgée de seize ans, veuve de Jean, dauphin de France, mort empoisonné; princesse dont tous les historiens exaltent la beauté, l'esprit et les grâces. La comtesse, qui avait assisté à cette assemblée, avait correspondu aux vœux du jeune duc, et les princes et princesses y avaient applaudi. Mais l'intraitable Jean de Bavière, évêque de Liège, oncle paternel de la comtesse, monstre d'ambition, d'avarice et de cruauté, s'opposa hautement et formellement à ce mariage, en alléguant, pour cause d'empêchement, l'âge et la parenté du duc et de la comtesse. Cependant, à force d'offres et de promesses, Jacqueline était parvenue à arracher le consentement de son oncle, qu'il ne donna toutefois qu'avec répugnance. Les cérémonies des fiançailles furent célébrées le 1er d'août, et celles du mariage furent remises au tems où l'on aurait obtenu les dispenses nécessaires.

Le duc et la comtesse s'adressèrent à cet effet, par leurs députés, au concile de Constance; l'évêque Jean de Bavière y envoya un intrigant dévoué à ses vues et à ses intérêts, pour traverser leur dessein : il allégua l'incompatibilité d'humeur, qui, à la vérité, était réelle, le degré de consanguinité, la faiblesse de l'âge, et il engagea l'empereur Sigismond à appuyer ses représentations. Le concile céda aux raisons de l'évêque, et plus encore sans doute au crédit de l'empereur.

Le duc Jean adressa sa demande directement au pape Martin V, et il en obtint la dispense, qu'il fit communiquer à la comtesse Jacqueline, qui faisait sa résidence à La Haye : la cérémonie des noces fut fixée au commencement de mars 1418, et le duc se rendit à La Haye, au terme convenu.

Mais l'intrigant évêque leur avait dans l'intervalle préparé sourdement un coup auquel ils ne s'attendaient pas : il avait su mettre si adroitement l'empereur Sigismond dans ses intérêts, que ce prince avait extorqué du pape un bref, par lequel il révoquait la dispense qu'il avait accordée. Jean de Bavière leur fit tenir ce bref au moment même où tout était prêt pour la cérémonie. Mais le duc et la comtesse, revenus de leur première surprise, ayant jugé que cet acte était subreptice, et conséquemment invalide, s'en tinrent au bref de dispense, et ils procédèrent à la célébration des noces. Le duc reçut en effet, immédiatement après la cérémonie, un nouveau bref, par lequel le pape déclarait qu'ayant été contraint par l'empereur à donner le bref de révocation, il rétractait ce bref, autorisant le duc à procéder sans scrupule à la célébration de son mariage avec la comtesse Jacqueline.

Mais Jean de Bavière n'avait pas borné ses intrigues à tâcher de rompre le mariage de sa nièce ; il s'était marié lui-même ; il s'était démis de l'évêché de Liège, et il était parvenu, également par le crédit de l'empereur, à obtenir la dispense du diaconat, pour épouser Élisabeth de Gorlitz, veuve du duc Antoine.

Ce trait fut suivi d'un coup encore plus frappant. L'empereur fit publier un rescrit, par lequel il adjugeait à Jean de Bavière, les comtés de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et la seigneurie de Frise, comme fiefs masculins dévolus à l'empire par la mort du comte Guillaume IV, décédé sans enfans mâles, et ôtait au duc Jean l'administration de ces provinces.

Jean de Bavière, armé de ce rescrit, tenta tous les moyens de séduction pour détacher les peuples de l'obéissance qu'ils devaient à sa nièce. Mais les états de Hainaut et les villes

de Hollande opposèrent aux vains prétextes de l'usurpateur, de véritables raisons, fondées sur le droit, la constitution, les usages et les exemples du pays. Il prit donc le parti d'emporter par la force ce qu'il n'avait pu gagner par la fraude : il prit le titre de comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, et de seigneur de Frise, et vint attaquer la Hollande, où il n'était encore reconnu pour souverain que par les villes de Dordrecht et de la Brièle : il équipa une flotte et rassembla une armée, pour ravager en même tems les côtes et les campagnes. Le duc et la duchesse de Brabant, pour arrêter les progrès du Bavarois, assiégèrent Dordrecht, qu'ils investirent par les deux endroits opposés, en se partageant les travaux du siége. Jacqueline en dirigea de son côté les opérations avec la vigueur et l'habileté d'un capitaine expérimenté, et Jean avec la négligence et la faiblesse d'une femme. Il abandonna lâchement son poste, et reprit la route du Brabant. Jean de Bavière alla s'emparer de Rotterdam, d'où il se mit derechef à désoler les côtes et à infester la Meuse ; et le duc de Brabant, lâchement enfermé dans sa cour, laissait l'ennemi exercer impunément ses brigandages.

Jacqueline, pour prévenir de plus grands désastres, consentit à un accommodement, qui fut signé à Gorcum, le 19 juillet 1419, et par lequel il fut arrêté que Jean de Bavière désisterait de prendre les titres de comte de Hainaut et de Hollande, et que Jacqueline lui céderait quelques villes de cette dernière province, avec une somme de cent mille écus.

Après la conclusion de ce traité, le duc se rendit dans le Hainaut avec la comtesse, pour y recevoir le serment des habitans. Mais un événement inattendu replongea le pays dans toutes les horreurs de la guerre civile. Guillaume

Dumont, vil scélérat, que le duc Jean avait choisi pour son trésorier et son favori, avait été assassiné dans l'hôtel d'Everard, frère naturel de la comtesse Jacqueline. Le duc soupçonna, avec fondement peut-être, que sa femme n'était pas étrangère à ce complot. Cette occasion servit à faire éclater le dégoût qu'une antipathie naturelle avait fait naître dans le cœur du duc pour son épouse. Celui-ci, effrayé des menaces du Bavarois, eut même la faiblesse de consentir à conclure, à l'insu de sa femme, un traité par lequel il consentit à accorder à Jean de Bavière la tutèle de la duchesse, et à lui proroger la régence de la Hollande pour un terme de sept ans.

Dès ce moment la dissention éclata. Les favoris qui maniaient et dominaient à leur gré l'esprit du duc, lui conseillèrent secrètement, pour mortifier la duchesse, de lui ôter les dames d'honneur avec lesquelles elle avait été élevée dès le berceau. La duchesse n'apprit qu'en frémissant qu'elle était condamnée à se séparer de ses anciennes compagnes : ses larmes, ses prières, son courroux ne purent faire révoquer l'ordre fatal. L'ascendant des favoris détruisit tous les efforts de la princesse, qui prit le parti d'abandonner une cour odieuse, et elle se retira au Quesnoi, avec Marguerite de Bourgogne, sa mère.

Les états, craignant les funestes effets des menées des conseillers pervers auxquels le faible Jean était stupidement asservi, prirent une résolution extrême : ils s'assemblèrent à Louvain, et ils résolurent de casser les ministres et les officiers qui avaient poussé le duc à traiter avec tant d'indignité et sa femme et son pays : ils les déclarèrent déchus de leurs charges et bannis de leur patrie, et les condamnèrent à un voyage d'outre-mer. Le duc se contenta de tourner cette sentence en ridicule, et il substitua aux ministres dé-

posés des hommes encore plus vils et plus méchans. Les Brabançons, se voyant aussi indignement joués, ne gardèrent plus de mesures : ils envoyèrent deux députés à Philippe, comte de Saint-Pol, frère du duc Jean, pour l'inviter à venir prendre le gouvernement du pays.

Ce prince se rendit à Bruxelles, où il eut une ample conférence avec son frère; mais comme il n'avait pu en tirer aucune bonne raison, il partit pour Louvain, où Jacqueline vint le rejoindre avec sa mère. Le comte, après avoir examiné leurs griefs et entendu leurs justes plaintes, convoqua à Vilvorde une assemblée générale, à laquelle le duc de Brabant fut invité. Mais ce prince lâche, prévoyant les humiliations qu'il aurait dû y subir, se dispensa de s'y rendre sous différens prétextes, et s'échappa secrètement de Bruxelles, pour aller mendier le secours des princes de la Basse-Allemagne.

L'assemblée de Vilvorde, informée de ces menées secrètes, ne put contenir son indignation. La duchesse Jacqueline crut que l'unique moyen de prévenir le coup qui la menaçait, était d'en frapper un décisif : elle déclara donc Philippe, comte de Saint-Pol, régent du Brabant, du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande et de la Frise, et lui promit obéissance et fidélité.

Le nouveau régent envoya une députation composée d'abbés, au duc son frère, qui se tenait à Maestricht. Le duc, ayant demandé qu'on lui envoyât à Diest une députation des états, pour le 15 de décembre, avait, par de secrètes intelligences, engagé les nobles Bruxellois, qui étaient attachés à son parti, à venir pendant la nuit à sa rencontre, sur le chemin de Diest à Bruxelles. Les députés attendaient le duc à Diest de moment en moment; mais celui-ci disposa son tems de manière qu'il n'y arriva que pendant la nuit,

quand on ne l'y attendait plus : il ne fit que traverser la ville, et il parut aux portes de Bruxelles à la pointe du jour. Les habitans de Bruxelles, consternés de cette arrivée imprévue, ne consentirent à ouvrir les portes au duc, qu'à condition qu'il entrerait accompagné seulement de cent vingt cavaliers. Mais les nobles, qui étaient dans le secret, ouvrirent la porte de Louvain, par laquelle toute la troupe se répandit dans la ville.

Le duc Jean convoqua le peuple à sa cour, pour lui déclarer qu'il n'était pas venu avec des troupes étrangères pour faire la guerre au peuple, mais pour arracher, en quelque sorte, la paix aux états, qui s'obstinaient à la lui refuser ; qu'il invitait tous les fidèles Bruxellois à seconder ses efforts pour parvenir à ce but salutaire. Mais le peuple fut moins rassuré et adouci par ces paroles, qu'effrayé et irrité par les menaces et la contenance des soldats allemands, qui couraient comme des forcenés dans toute la ville, avec leurs épées nues, criant dans les cabarets qu'ils étaient venus pour s'enrichir de l'or des Brabançons.

Ces insolences excitèrent dans le peuple un violent soulèvement, et le bruit qui se répandit que les Allemands devaient attaquer les habitans au premier coup de matines, à l'abbaye de Caudenberg, jeta le peuple dans une furie qu'il fut impossible de contenir. Le tumulte devint général dans toute la ville : les Bruxellois furieux arrêtèrent, enchaînèrent et emprisonnèrent les principaux chefs des troupes allemandes. Le régent, qui arriva ce jour-là même à Bruxelles, fit arrêter ceux des officiers de la cour et des membres de la noblesse qui étaient les plus attachés au duc son frère, et fit trancher la tête à Jean Cluting, l'un des plus mutins.

La fureur du peuple, qui s'échauffe si aisément et se calme si difficilement, n'était point encore assouvie. Il demandait de

nouvelles victimes. Everard T'Serclaes (c'était le fils de celui qui, sous le gouvernement de Jeanne et de Wenceslas, avait délivré Bruxelles du joug des Flamands) eut la tête tranchée avec deux favoris du duc ; et les états, se pliant cruellement aux vœux du peuple qui demandait qu'on livrât les Allemands au supplice, firent trancher la tête à quatorze de ces malheureux prisonniers sur la place de Bruxelles.

L'empereur Sigismond fit redemander les prisonniers allemands par des lettres foudroyantes. Mais les Brabançons s'y refusaient obstinément, et les Allemands ne furent relâchés que par leur propre adresse, en gagnant par des présens le favori du régent, Gérard de Zipa, qui sut engager son maître à rendre la liberté aux prisonniers.

Le duc, le régent et les états conclurent enfin au commencement de l'an 1422, un traité par lequel il fut statué, 1° que le nom et l'office de régent seraient abolis ; 2° que le duc reprendrait l'administration du Brabant, accorderait l'oubli du passé et confirmerait les droits et privilèges des états, qui lui accordèrent un subside de cent quatre-vingt mille livres d'or.

Dans ces entrefaites, la duchesse Jacqueline qui s'était rendue secrètement à Londres, y avait, dans son séjour, conçu une violente passion pour Humfroi, duc de Glocester, frère du roi Henri V, et l'avait épousé. Jacqueline, après avoir si audacieusement violé toutes les lois de la décence, de l'honneur et de la morale, s'était mise dans une position telle qu'elle n'avait plus de ménagemens à prendre ni de mesures à garder. Elle se rendit donc dans le Hainaut avec son nouvel époux, bien déterminée à tout braver et à tout oser. La comtesse Marguerite, sa mère, qui les y attendait, avait su ménager les choses et préparer les esprits avec tant d'adresse, qu'ils furent reçus avec magnificence dans la plupart des villes de cette province.

Le duc Jean, au moyen des secours que lui avaient fournis le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, le comte de St. Pol et Jean de Bavière, ayant réuni une formidable armée, se préparait à tomber vigoureusement sur le duc de Glocester : mais un événement inattendu rompit toutes ses mesures. Jean de Bavière mourut empoisonné par les instigations du duc de Glocester.

Le duc Jean, craignant que les partisans de Jacqueline, enhardis par la mort du Bavarois, n'excitassent des mouvemens en Hollande, prit le parti de s'y rendre. Il reçut dans cette province, comme dans celle de Zélande et de Frise, les marques d'honneur et les sermens de fidélité, comme véritable souverain et légitime seigneur de ces provinces.

Le duc de Glocester avait profité de l'éloignement du duc Jean pour entrer dans le Brabant, qui était mal défendu, et il avait jeté dans Braine-le-Comte une garnison de deux cents Anglais, qui inquiétait et dévastait les villages du Brabant, voisins de cette frontière. Le duc de Bourgogne envoya des secours considérables au duc de Brabant, de sorte qu'au moyen de ces renforts, réunis aux Brabançons, le comte de St. Pol se trouva à la tête d'une armée de plus de trente mille hommes, avec laquelle il vint mettre le siége devant Braine : la garnison, aidée par les bourgeois, soutint si vigoureusement, pendant une journée entière, la première attaque des assiégeans, qu'ils furent forcés de se retirer à l'approche de la nuit.

Mais les assiégés, voyant que les Brabançons se disposaient à donner un second assaut, en furent tellement effrayés, qu'ils consentirent à toutes les conditions qu'on voudrait leur imposer, pourvu qu'on leur laissât les biens et la vie saufs : ils obtinrent cette grâce. Mais les soldats, sans égard pour les conditions de la capitulation, sans respect pour les ordres

de leurs chefs, qui ne purent les contenir, commencèrent par massacrer impitoyablement tous les Anglais et tous les bourgeois qu'ils rencontrèrent, et finirent par livrer la ville au pillage et aux flammes.

Le duc de Glocester s'était ouvertement brouillé avec le duc de Bourgogne, au sujet des secours qu'il avait accordés aux Brabançons, et il lui avait écrit de Mons une lettre conçue en termes très-peu mesurés, qui choquèrent si vivement le fier Bourguignon, qu'il offrit un cartel à Glocester, qui l'accepta, et il partit pour l'Angleterre, afin de faire les préparatifs de ce combat, laissant en Hainaut la comtesse Jacqueline, que les habitans promirent de garder et de défendre au péril de leur vie et de leurs fortunes.

Le duc n'avait pas dépassé les frontières du Hainaut, que déjà le duc de Brabant y était rentré, répandant l'épouvante sur toute sa route. Valenciennes, Condé, Soignies, Ath, Bouchain, toutes les villes principales, lui ouvrirent leurs portes; les unes par inclination, les autres par crainte : Mons fut la seule qui restât fidèle à la comtesse. Le duc Jean en forma le siége. Les bourgeois, craignant les suites d'une résistance inutile, engagèrent la comtesse Marguerite à proposer une capitulation. Cette princesse, cédant à leurs instances, se rendit auprès de Philippe le Bon pour l'engager à exhorter le duc Jean à consentir à un accommodement. Philippe, qui méditait déjà le projet de profiter de ces troubles pour s'emparer du Hainaut, se prêta avec d'autant plus d'empressement à la demande de la comtesse, qu'il espérait de trouver, dans un arrangement dont il dicterait les conditions, le moyen de réaliser ses vues. Le duc de Brabant vint donc le trouver à Douai, où il fut arrêté qu'en attendant que la cour de Rome eût prononcé sur la validité du mariage de Jacqueline avec le duc de Brabant, le Hainaut resterait séquestré et gouverné par un seigneur notable,

agréable au duc de Bourgogne, qui serait cependant nommé par le duc de Brabant, et que les deux ducs y nommeraient de concert les magistrats chargés d'administrer la justice ; que le duc de Bourgogne serait déclaré avoué et protecteur des comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de la seigneurie de Frise.

La duchesse trouva ces conditions si humiliantes, qu'elle refusa d'y donner son consentement. Le duc Jean, indigné de ce refus, vint derechef l'assiéger dans Mons, pour la forcer à accéder au traité. Les bourgeois, craignant d'être exposés à toute la colère d'un vainqueur irrité, employèrent tous les moyens les plus pressans pour engager la comtesse à se rendre. Mais cette fière princesse, traitant leur frayeur de pusillanimité, irrita si vivement les Montois, qu'ils la sommèrent impérieusement de se rendre, en la menaçant de la livrer entre les mains des Brabançons. Elle sortit donc de Mons pour être remise dans les mains d'Englebert de Nassau, seigneur de Breda, qui, selon l'ordre qu'il en avait reçu du duc de Bourgogne, la transféra à Gand, où elle fut étroitement resserrée et observée dans le palais du duc.

Le duc de Brabant, après la reddition de Mons, fut reconnu administrateur du Hainaut, dont il confia le gouvernement à Jean de Luxembourg, le plus vaillant guerrier de son siècle : le duc de Bourgogne fut déclaré en même tems administrateur de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Ces deux princes, croyant avoir mis la comtesse Jacqueline dans l'impuissance de remuer, publièrent une amnistie générale pour tous ceux qui leur avaient été contraires, et licencièrent leurs troupes. Mais la comtesse, secondée par deux fidèles Hollandais, qui étaient venus secrètement lui offrir leurs services et leur sang, avait trouvé le moyen de s'échapper de sa prison avec des habits d'homme, à la faveur desquels elle se rendit en Hollande.

Le duc de Betfort, frère du duc de Glocester, qui tâchait de ménager un accommodement avec le duc de Bourgogne, parvint à l'engager à consentir à une trêve, en attendant la sentence définitive du pape sur la validité du mariage de Jacqueline avec le duc de Brabant. Cette sentence parut enfin : le pape y déclare que le mariage de la comtesse Jacqueline avec le duc de Glocester était un véritable adultère. Le Hainaut, cessant, dès cet instant, aux termes du traité de Douai, d'être sous le séquestre, retourna sous la puissance du duc de Brabant, qui resta paisible possesseur de ces deux belles provinces.

C'est ce prince qui fonda l'université de Louvain. L'opinion commune est que le duc fixa cette école célèbre dans cette ville, pour lui rendre son éclat et les ressources que lui avaient enlevées les longues dissentions dont elle avait été agitée. Son premier dessein cependant était de la fixer à Bruxelles : il demanda sur ce projet l'avis des magistrats de cette ville, qui remontrèrent au duc les inconvéniens et les fâcheuses conséquences qui pourraient en résulter, en lui représentant les dangers auxquels serait exposée une jeunesse bouillante, concentrée dans une ville qui, par sa population et son étendue, l'exposerait à des occasions très-fréquentes de querelles et de disputes. C'est ainsi que la ville de Bruxelles fut privée des avantages de ce précieux établissement.

Le duc Jean, ayant été frappé d'un coup d'apoplexie sur le chemin de Bruxelles à Liere, où il se rendait pour assister à l'assemblée des états de Brabant, qu'il y avait convoquée, mourut à Bruxelles, le 17 avril 1427, âgé de 24 ans : il fut enterré le 22 du même mois à Tervueren.

PHILIPPE.

PHILIPPE, comte de Saint-Pol, succéda au duc Jean IV, son frère, qui était mort sans enfans. Il fit la cérémonie de son

inauguration solemnelle, le 23 de mai 1427, à Vilvorde, où il avait convoqué une assemblée générale des états du pays. Ce changement de gouvernement avait ranimé les espérances de la comtesse Jacqueline. Elle se flattait que, plus équitable ou plus faible, il céderait à la justice ou à la force. Elle ne se fondait guère à la vérité sur le premier motif. Elle s'imaginait assez que ce serait probablement en vain qu'elle réclamerait par les voies de justice ses droits à la souveraineté du Hainaut et de la Hollande, à la cession desquels elle n'ayait pas consenti, puisqu'elle avait refusé d'accéder aux conditions du traité de Douai qui l'en avaient dépouillée. Cependant Philippe le Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre, n'en poursuivait pas moins vigoureusement dans la Hollande les restes du parti de cette princesse. Mais elle ne désespérait pas, quelle que fût sa détresse (son courage était encore au-dessus), de récupérer ses états par la voie de conquête. Elle était donc parvenue, par sa constance et son habileté, à ranimer son parti abattu, et elle confia les forces qui lui restaient, à Brédérode, qui, ayant été malheureusement défait par les Hollandais attachés au parti du Bourguignon, dut abandonner une cause enfin désespérée, et l'infortunée princesse se retira dans Gouda, où Philippe vint l'assiéger. Les habitans, effrayés du sort qui les menaçait, engagèrent la comtesse à faire un accommodement solide avec le duc. L'extrémité où elle était réduite, la détermina aisément à prendre ce parti : elle envoya donc des députés à Delft, pour régler, avec ceux du duc de Bourgogne, les articles du traité qui devait terminer tous les différens.

Il fut arrêté le 3 juin 1428, que la comtesse Jacqueline reconnaîtrait Philippe, duc de Bourgogne, son cousin germain, pour son héritier universel, si elle venait à mourir sans enfans légitimes, et pour assurer l'exécution de cette clause, en en rendant la restriction illusoire, il fut stipulé qu'elle ne pourrait

se remarier sans le consentement du duc et des seigneurs du Hainaut et de la Hollande.

Philippe, devenu par ce moyen le maître de tous les domaines de la comtesse Jacqueline, donna le gouvernement de la Hollande à Francon de Borselle, et ramena son armée victorieuse dans la Flandre; et Jacqueline, dépouillée de tous ses états, alla dévorer son chagrin et cacher sa honte à Tergoes, petite ville dans le Zuid-Bévéland, qu'on lui avait laissée pour apanage.

Ce traité fut comme le premier acheminement à la grandeur future à laquelle Philippe aspirait. La réunion du comté de Namur à ses états, dont la possession lui fut assurée par la mort de Jean III, dernier comte, arrivée le 1er de mars 1429, lui donna un nouvel accroissement de puissance, que ses voisins ne virent qu'avec des yeux d'envie ou des sentimens de crainte. Les Liégeois, craignant les dangers auxquels les exposait le voisinage d'une puissance qui devenait si formidable, entrèrent dans la province de Namur, où ils prirent et rasèrent le château de Beaufort, ravagèrent les villages de Mierdop, Boneffe et Branchon, emportèrent le château de Golzinne et la forteresse de Poilvache, et assiégèrent la ville de Bouvigne.

L'évêque de Liège, Jean de Heinsberg, obtint, par les sollicitations de l'archevêque de Cologne, une paix à des conditions qui humilièrent l'orgueil des Liégeois.

L'évêque de Liège et le seigneur de Heinsberg, son père, accompagnés de vingt des principaux membres des trois états de Liège, durent se rendre à la cour du duc de Bourgogne, pour lui faire leurs excuses et demander leur grâce, ayant un genou en terre, et l'évêque fut condamné à servir en personne pendant six mois dans l'armée du duc.

La mort imprévue du duc Philippe, arrivée le 4 du mois

d'août, à Louvain, procura à Philippe le Bon la possession du Brabant, du Limbourg et du marquisat d'Anvers.

PHILIPPE LE BON.

PHILIPPE LE BON fut inauguré duc de Brabant le 5 d'octobre 1430. C'est à dater de cette époque que commence cette grande puissance de la maison de Bourgogne, qui devint une des premières de l'Europe. Philippe avait succédé à la Flandre en 1419 après la mort de son père, et il avait acquis le comté de Namur en 1421, du dernier comte Jean III, mort en 1429. Il réunit en 1433 à ses états le Hainaut, la Hollande, la Zélande et la Frise, par la cession que lui en fit la comtesse Jacqueline, morte en 1336, et il y ajouta en 1448 le duché de Luxembourg par celle que lui en fit la duchesse de Gorlitz, morte en 1451.

État des Provinces Belgiques depuis leur origine jusqu'à leur réunion à la maison de Bourgogne.

FLANDRE.

LA Flandre fut, dans le principe, gouvernée par des officiers appelés *forestiers*, parce que comme ce pays était couvert d'une immense étendue de forêts, les rois de France, qui tiraient un grand avantage de ces beaux domaines, confièrent le gouvernement de la province à des officiers dont le soin particulier était de veiller à la conservation des forêts. Les premiers forestiers remontent au règne de Clotaire II vers l'an 630.

La Flandre fut érigée en comté en 863 par le roi Charles le Chauve, qui avait donné cette province pour dot à sa fille Judith, épouse de BAUDOUIN *Bras de fer*, dernier forestier. Baudouin est donc la tige des comtes héréditaires de

Flandre (*a*). La postérité masculine de ce prince a possédé ce comté jusqu'en 1119, que cette race fut éteinte dans la personne de Baudouin VII, dit *à la hache*.

CHARLES de Danemarck, surnommé *le Bon*, lui succéda du chef de sa nièce Adèle, fille du comte de Flandre, Robert le Frison, qui avait épousé Canut, roi de Danemarck. Charles, qui fut assassiné dans l'église de S. Donat à Bruges, le 2 mars 1127, ne laissa point de postérité.

GUILLAUME de Normandie lui succéda du chef de son aïeule Mahaut ou Mathilde, fille du comte Baudouin V, dit *de Lille*, épouse de Guillaume, duc de Normandie. Le comte Guillaume, qui fut tué en 1129, devant Alost, dont il avait formé le siége, ne laissa point d'enfans.

THIÉRI d'Alsace lui succéda, comme Charles le Bon, c'est-à-dire, du chef de sa nièce Gertrude, fille du comte Robert le Frison, épouse de Thiéri, landgrave d'Alsace. PHILIPPE, qui succéda au comte Thiéri, son père, mourut à St. Jean d'Acre le 1er de juin 1191, sans enfans, et MARGUERITE, sa sœur, qui avait épousé en 1169, Baudouin V, comte de Hainaut, succéda au comté de Flandre, et Baudouin en partagea le gouvernement avec M[illegible] sous le nom de Baudouin VIII.

(*a*) Les successeurs de Baudouin, furent BAUDOUIN II, dit le Chauve, né en 919; ARNOUL I, dit le Vieux ou le Grand, qui remit ses états à son fils Baudouin le Jeune en 958; BAUDOUIN III, dit le Jeune, mort en 967; ARNOUL II, dit le Jeune, mort en 989; BAUDOUIN IV, dit *Belle Barbe*, mort en 1036; BAUDOUIN V, dit *de Lille*, mort en 1067; BAUDOUIN VI, dit *de Mons*, mort en 1070; ARNOUL III, dit le Simple, tué à la bataille de Cassel en 1071; ROBERT I, dit le Frison, frère de Baudouin VI, mort en 1093; ROBERT II, dit le Jeune, mort en 1111; BAUDOUIN VII, dit *à la hache*, mort en 1119.

La Flandre fut donc ainsi réunie au Hainaut, et Baudouin, fils de Baudouin et de Marguerite, leur succéda dans les deux comtés, sous le nom de BAUDOUIN IX en Flandre et VI en Hainaut. JEANNE, qui eut deux maris, Fernand de Portugal et Thomas de Savoie, et MARGUERITE qui en eut également deux, Bouchard d'Avesnes, et Guillaume de Dampierre, succédèrent l'une après l'autre dans les comtés de Flandre et de Hainaut à Baudouin, leur père.

La Flandre fut séparée du Hainaut en 1279 après la mort de Marguerite.

Le Hainaut passa à la maison d'Avesnes, et la Flandre resta à celle de Dampierre.

Cette maison (*a*) posséda la Flandre jusqu'en 1383, qu'elle passa à la maison de Bourgogne par l'alliance de Marguerite, fille du comte Louis de Mâle, qui avait épousé en 1369, PHILIPPE LE HARDI, duc de Bourgogne.

JEAN, leur fils, surnommé *Sans peur*, leur succéda. Il fut assassiné à Montereau-Fault-Yonne, le 10 septembre 1419.

PHILIPPE LE BON, son fils, lui succéda.

NAMUR.

LA province de Namur était devenue au milieu du dixième siècle, comme la plupart des provinces de France, un état indépendant. Mais l'origine et la succession des premiers comtes est très-obscure et très-incertaine. L'ancienne tradition a con-

(*a*) Les comtes de cette maison sont GUI, mort en prison à Compiègne en 1304, âgé de 90 ans; ROBERT III, dit *de Béthune*, mort en 1322; LOUIS, dit *de Nevers* et *de Crécy*, tué à la bataille de Crécy le 26 août 1346; LOUIS, dit *de Mâle*, mort en 1383; MARGUERITE, morte en 1405.

servé le nom d'un Naymon, que Charlemagne créa marquis de Namur. Son fils Thiéri lui succéda, et Amauri, neveu ou cousin de Thiéri, ne laissa qu'une fille, qui, par son mariage avec Régnier, fils de Sadiger, duc de Mosellane, porta la partie de la province de Namur, qui est sur la rive droite de la Meuse, dans la maison des ducs de Mosellane; mais celle qui est sur la rive gauche lui fut enlevée. Gérard, un des plus puissans seigneurs de la Lotharingie, s'empara de cette partie, qu'il sauva de la fureur des Normands. C'est ce seigneur qui jeta les premiers fondemens de l'indépendance ou de la souveraineté des comtes de Namur. Il mourut vers l'an 899.

Bérenger, qui succéda à Gérard, est regardé comme le premier comte héréditaire de Namur. Il mourut vers l'an 932 (*a*). Ses descendans possédèrent le comté de Namur jusqu'en 1196, par une suite de l'arrangement qui termina le différent survenu entre Baudouin V, comte de Hainaut, fils d'Adélaïde, épouse de Baudouin IV, et sœur du comte de Namur Henri, dit *l'Aveugle*, que celui-ci avait appelé à sa succession; et Henri, comte de Champagne, qui, ayant été fiancé à Ermésinde, fille de Henri *l'Aveugle*, avait été reconnu par l'assemblée de la noblesse héritier présomptif des comtés de Namur et de Luxembourg. Mais l'empereur Frédéric Barberousse donna en 1189, à Baudouin l'investiture du comté de Namur avec le titre de *marquis*, pour en jouir

(*a*) Les successeurs de Bérenger sont, selon toutes les probabilités, Robert I, mort vers l'an 980; Albert I, mort vers l'an 1000; Robert II, tué à la bataille de Florenne en 1017; Albert II, tué au combat de Revogne, en 1067; Albert III, mort en 1101; Godefroid, mort en 1139; Henri, dit *l'Aveugle*, comte de Luxembourg, mort en 1196.

après la mort de son oncle Henri *l'Aveugle*. C'est par cette disposition que PHILIPPE, dit *le Noble*, second fils de Baudouin V, comte de Hainaut, succéda à Henri *l'Aveugle*, et que le comté de Namur passa à la MAISON DE HAINAUT, qui forme la seconde race des comtes de Namur (*a*), et qui posséda ce comté jusqu'en 1263, que le comte Baudouin, devenu empereur de Constantinople, vendit ses droits sur le comté de Namur à Gui, comte de Flandre, et c'est ainsi que le comté de Namur passa à la MAISON DE FLANDRE, qui forma la troisième race (*b*), et qui retint ce comté jusqu'en 1421, que le comte Jean III le vendit le 15 de janvier 1421 à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne; qui fut reconnu dans une assemblée générale des états de la province, tenue le 8 de juin suivant, pour leur vrai et légitime seigneur. La mort du comte Jean, arrivée le 1er de mars 1429, lui en assura la possession.

HAINAUT.

La province de Hainaut, dès le cinquième siècle, était gouvernée par des comtes, qui étendirent les limites de leur

---

(*a*) Les comtes de cette race sont PHILIPPE, dit *le Noble*, mort en 1212; YOLENDE, sa sœur, qui épousa Pierre de Courtenai, morts l'un et l'autre en 1218; PHILIPPE II, leur fils, mort en 1226; HENRI II, frère de Philippe, mort en 1229; MARGUERITE, sœur de Philippe et de Henri, qui, après avoir usurpé le comté de Namur sur ses deux frères Robert et Baudouin, fut forcée de le céder à ce dernier en 1237; BAUDOUIN, empereur de Constantinople.

(*b*) Les comtes de cette race sont GUI, comte de Flandre, mort en prison à Compiègne en 1304, âgé de 90 ans; JEAN I, son fils, mort en 1330; JEAN II, mort en 1335; GUI II, tué dans un tournoi en 1336; PHILIPPE III, assassiné à Famagouste, dans l'île de Chypre, en 1337; GUILLAUME I, dit *le Riche*, mort en 1391; GUILLAUME II, mort en 1418; JEAN III, frère de Guillaume II, mort en 1429.

domination dans les contrées voisines. Mais la race des comtes héréditaires ne commence guère qu'à l'an 860. RÉGNIER, dit *au long col*, fils de Gislebert, comte de Mansuaire (c'est le quartier de Diest), ou d'Arnau (c'est celui de Gembloux), et d'Ermengarde, fille de l'empereur Lothaire, en est la tige. Il mourut en 913, 914, 915 ou 916. RÉGNIER II, dit *au long col*, comme son père, lui succéda, et il fut dépossédé de ses états en 959, par Brunon, duc de la Basse-Lotharingie, qui donna le Hainaut à Ricaire, et après la mort de celui-ci, à Garnier et Renaud, qui étaient peut-être ses fils. Régnier II mourut en exil vers l'an 970. Ses deux fils, Régnier et Lambert, rentrèrent dans le Hainaut. Garnier et Renaud furent battus et tués. Mais l'empereur Otton III força Régnier et Lambert de repasser en France, et il donna le gouvernement du Hainaut à Arnoul, fils d'Isaac, comte de Cambrai et de Valenciennes, et à Godefroid, fils de Godefroid, comte de Verdun et d'Ardennes. Mais les deux frères furent réintégrés en 977 dans leurs dignités. Godefroid ne céda cependant la ville de Mons qu'en 984. RÉGNIER III, l'aîné des fils de Régnier II, rentra donc à cette époque dans la possession libre du Hainaut. Il mourut en 1002. RÉGNIER IV, son fils, lui succéda. Il mourut en 1036, et ne laissa qu'une fille nommée Richilde, dernier rejeton de la dynastie des Régniers.

RICHILDE épousa en premières noces Herman de Thuringe ou de Saxe, et en secondes, Baudouin V, *dit de Mons*, comte de Flandre, et le Hainaut passa par cette alliance à la MAISON DE FLANDRE, qui forma la seconde race des comtes de Hainaut.

BAUDOUIN, devint donc comte de Hainaut, premier du nom du chef de sa femme (*a*). Ils eurent deux fils, Arnoul,

(*a*) Cependant Miræus et d'autres historiens ne le comptent pas

qui succéda au comté de Flandre, et Baudouin qui succéda au comté de Hainaut. Baudouin, le père, mourut en 1070, et Richilde, qui épousa en troisièmes noces Guillaume Osberne, comte de Hersfort, perdit la Flandre par un traité conclu en 1076, qui assura à Robert le Frison et à ses successeurs le comté de Flandre. Le Hainaut et la Flandre furent ainsi divisés, et Richilde resta maîtresse du Hainaut (*a*).

Cette province fut réunie à la Flandre en 1169, par le mariage de Baudouin V, avec Marguerite d'Alsace, sœur et héritière de Philippe, comte de Flandre. Ces deux provinces furent successivement gouvernées par BAUDOUIN V, du nom en Hainaut, et VIII en Flandre; BAUDOUIN VI en Hainaut, et IX en Flandre; par JEANNE et par MARGUERITE, leurs filles.

Le Hainaut fut séparé de la Flandre en 1279, après la mort de Marguerite, qui avait eu deux maris, Bouchard d'Avesnes et Guillaume de Dampierre. Le Hainaut resta à la MAISON D'AVESNES, qui forma la troisième race des comtes de Hainaut (*b*). Elle fut éteinte dans la personne de Marguerite, qui avait épousé Louis de Bavière, roi des Ro-

---

au nombre des comtes de Hainaut, de sorte que, selon leur système, Baudouin de Jérusalem, son fils, serait, dans le Hainaut, Baudouin I.

(*a*) Les successeurs de Richilde, qui mourut en 1086, sont BAUDOUIN II, dit *de Jérusalem*, mort à la Terre-Sainte en 1098; BAUDOUIN III, mort en 1133; BAUDOUIN VI, dit *le Bâtisseur*, mort en 1171; BAUDOUIN V, dit *le Courageux*, mort en 1195.

(*b*) Les comtes de cette race sont JEAN D'AVESNES, petit-fils de Bouchard et de Marguerite, mort en 1304; GUILLAUME I, dit *le Bon*, mort en 1337; GUILLAUME II, tué en 1345, à la bataille de Staveren en Frise; MARGUERITE, sœur de Guillaume II, mort en 1356.

mains, depuis empereur, et le Hainaut passa après sa mort en 1346, à la MAISON DE BAVIÈRE, quatrième race. GUILLAUME III, fils de Marguerite, lui succéda. Il tomba en frénésie et fut enfermé en 1359, au Quesnoy. Albert, son frère, fut chargé de la régence. Guillaume mourut en 1388, et ALBERT lui succéda. Il mourut en 1404. GUILLAUME IV, son fils et son successeur, mourut en 1416, et ne laissa qu'une fille appelée JACQUELINE.

HOLLANDE.

LE comté appelé de Gérolfe, qui était situé entre l'Océan, le Rhin et la Meuse, dans le pays d'entre Rhin et Leck, est l'origine du comté héréditaire de Frise, qui depuis fut appelé comté de Hollande. Cet ancien comté prit le nom de Gérolfe, parce qu'un officier qui portait ce nom, en avait le gouvernement. Charles *le Gros*, roi de Lotharingie, voulant récompenser les services de cet officier, ordonna que la dignité de comte passerait à ses descendans, et Arnoul, successeur de Charles, ayant confirmé cette disposition, céda en 889 à Gérolfe la propriété de quelques terres situées dans son gouvernement. Gérolfe, tige des comtes de Frise, eut deux fils, Walgare et Thiéri. Le dernier succéda à son père dans la dignité et les domaines que lui avaient donnés les empereurs Charles et Arnoul. THIÉRI, fils de Gérolfe, doit donc être considéré comme le premier comte de Frise. THIÉRI II, son fils, lui succéda. Il mourut sans enfans.

ARNOUL, fils de Thiéri, comte de Gand, et d'Hildegarde, sœur de Thiéri II, qui avait hérité du chef de sa nièce de quelques terres dans le pays, prétendit qu'il avait des droits à ce comté. Il voulut les soutenir par la voie des armes, et il fut tué en 995 dans une bataille contre les Frisons

près de Winkelmeck. Le titre de comte lui est contesté par plusieurs historiens. Ses droits en effet n'avaient pas été reconnus par la nation, et sa mort prématurée ne lui avait pas donné le tems de se faire reconnaître et proclamer souverain dans les formes solemnelles. THIÉRI III, son fils, fut cependant reconnu comte de Frise, soit que la nation ait avoué ses droits, soit que la force ait légitimé son usurpation. Il mourut en 1039.

THIÉRI IV, son fils, prit le titre de *marquis de Vlaerdingen*, parce qu'il avait fixé sa demeure dans cette ville, située à l'embouchure de la Meuse, au-dessous de Rotterdam. Il fut tué en 1050 dans une bataille contre Lambert I, comte de Louvain, qui était entré en Hollande pour défendre l'évêque d'Utrecht. Il ne laissa point d'enfans.

FLORENT I, son frère, lui succéda. Il fut tué en 1061 par le comte Herman de Cuyck, au village d'Hemert entre la Meuse et le Vahal, où venait de se donner une sanglante bataille. Florent, accablé de lassitude, s'était endormi sous un arbre, et c'est ainsi qu'il fut lâchement assassiné.

THIÉRI V, son fils, lui succéda sous la régence de sa mère Gertrude de Saxe, qui épousa en secondes noces Robert le Frison, comte de Flandre. Ce dernier, qui avait pris la qualité de tuteur du jeune Henri, fut battu et chassé de la Hollande par Godefroid le Bossu, duc de Lothier et de Brabant) qui, pour justifier et exécuter son projet d'invasion dans la Hollande, avait pris pour prétexte de soutenir les droits de l'évêque d'Utrecht Guillaume de Gueldre), à Westflingen dans le Teisterbant (*a*), que l'empereur Henri IV

(*a*) Ce comté de Teisterbant était renfermé entre le Leck, le Vahal et la Meuse, depuis la jonction de ces rivières jusqu'auprès de Buren, où il touche au Bétaw. Ce comté avait été cédé à

avait restitué à cet évêque. Godefroid soumit toute cette province. Robert se sauva à Gand, et Godefroid reçut la Hollande en fief des mains de l'évêque d'Utrecht. C'est à raison de ces diverses circonstances que Robert et Godefroid ont été quelquefois placés au rang des comtes de Hollande. Thiéri, après la mort de Godefroid, assassiné à Anvers en en 1075, rentra dans la possession de ses états, et força l'évêque d'Utrecht à lui remettre les places qu'il possédait dans la Hollande. Il est le premier qui, dans ses diplômes, ait pris le titre de *comte de Hollande*. Il mourut en 1091. Les comtes de Hollande, successeurs de Thiéri V, sont FLORENT II, dit *le Gros*, son fils, mort en 1122, laissant, durant la minorité de ses enfans, le gouvernement de la Hollande à sa femme Pétronille de Saxe, fille de l'empereur Lothaire; THIERI VI, fils de Florent II, mort en 1163; FLORENT III, son fils, mort dans la Palestine en 1190, dans une bataille où les Sarrazins furent défaits; THIERI VII, fils de Florent, mort en 1203, sans enfans mâles; GUILLAUME I, frère de Thiéri VII, mort en 1223; FLORENT IV, son fils, tué dans un tournoi en 1235; GUILLAUME II, qui fut élu roi des Romains en 1247, et massacré par les Frisons en 1256. Il n'avait que 28 ans.

FLORENT V n'était âgé que d'un an à la mort de son père. Son oncle Florent fut chargé de la régence; mais ce prince ayant été malheureusement tué dans un tournoi à Anvers, laissa la Hollande divisée en deux partis : les uns voulaient confier la régence au comte de Gueldre, les autres, au duc de Brabant Henri III. Elle fut déférée au

---

l'église d'Utrecht par St. Ansfride, dernier comte de Teisterbant, qui, après avoir renoncé à la profession des armes, fut élevé sur ce siége.

dernier, dont la mauvaise administration, ou plutôt celle de ses ministres, irrita le peuple Hollandais, qui le chassa. Cet événement causa une nouvelle division. Ceux de Hollande choisirent pour régent le comte de Gueldre, et ceux de Zélande, Alix, tante du jeune prince. Mais enfin les Hollandais l'emportèrent, et le comte de Gueldre resta chargé du gouvernement. Florent épousa Béatrix, fille de Gui, comte de Flandre, qui eut pour dot la Zélande, et il fut le premier qui prit le titre de *comte de Zélande*. Il fut assassiné en 1196, par Gérard de Velsen.

JEAN I, son fils, qui lui succéda, mourut en 1300, sans laisser d'enfans. JEAN, comte de Hainaut, fils de Jean d'Avesnes, et d'Alix, fille de Florent IV, comte de Hollande, succéda au comté de Hollande du chef de sa mère, et fut ainsi le chef de la seconde race des comtes de Hollande, MAISON DE HAINAUT. Les princes de cette maison furent donc GUILLAUME III et GUILLAUME IV (I et II en Hainaut). MARGUERITE, sœur du dernier, et qui lui succéda, épousa Louis de Bavière, depuis empereur, et la Hollande passa ainsi, comme le Hainaut, à la MAISON DE BAVIÈRE, troisième race. Les comtes de cette race furent GUILLAUME V (III en Hainaut), ALBERT I, et Guillaume VI (IV en Hainaut), qui ne laissa qu'une fille appelée JACQUELINE.

ZELANDE.

LA Zélande était anciennement appelée *Wasda*; du moins elle correspond à peu près à ce pays, qui était borné au nord par l'ancienne embouchure du Vahal; au midi, par l'ancien lit de l'Escaut, qui se déchargeait dans l'Océan au midi de l'île de Cadsan; à l'occident, par l'Océan, et à l'orient, par un canal de l'Escaut ou de la Meuse; car les géographes varient. Ce pays

de *Wasda* formait à peu près cette troisième partie de la Frise, échue au roi Charles *le Chauve* dans le partage de 870. Lothaire, roi de France, qui réclamait et exerçait encore les droits sur le royaume de Lotharingie, comme héritier de son aïeul Charles *le Simple*, qui l'avait possédé, céda, en 968, à Thiéri II, comte de Frise, le pays de *Wasda*, qui fut ainsi appelé pour la première fois cette année, dans l'acte de cession de Lothaire, et fut nommé *Zélande*, c'est-à-dire, terre maritime, dans le douzième siècle. Ce pays resta sous la domination des successeurs de Thiéri jusqu'en 1007, que l'empereur Henri III donna à titre bénéficiaire l'île de Walcheren, avec les îles voisines à Baudouin IV, comte de Flandre. La possession de ce pays fut la cause constante d'une guerre entre les comtes de Flandre et de Hollande, qui se prolongea pendant plus de 300 ans, en se renouvelant d'intervalle en intervalle dans les différentes occasions qui en fournissaient le prétexte à l'un ou à l'autre parti. Cette longue querelle ne fut terminée qu'en 1322 par un traité entre Louis de Crécy, comte de Flandre, et Guillaume *le Bon*, comte de Hainaut et de Hollande, par lequel le premier renonça à tout ce qu'il prétendait dans la Zélande, et le second, par compensation, à tout ce qu'il possédait dans le comté d'Alost, le pays de Waes et les Quatre-Métiers. Depuis cette époque, la Zélande fut réunie à la Hollande et fut conséquemment gouvernée comme la Hollande et le Hainaut, par les princes de la maison d'Avesnes et de Bavière, dont le dernier fut Guillaume IV en Hainaut, VI en Hollande, qui ne laissa qu'une fille nommée JACQUELINE.

Jacqueline, après avoir eu trois maris, avait, au mépris du concordat de Delft de l'an 1428, contracté un mariage clandestin avec Francon de Borselle. Philippe, instruit de cet événement, se rendit à La Haye, comme pour y arranger des affaires particulières : il eut l'adresse, pour parvenir plus

sûrement à son but, de dissimuler pendant quelque tems son mécontentement et son dessein, et il trompa Borselle par de feintes caresses : il le fit un jour inviter à sa table, où cet infortuné, trop généreux pour soupçonner une bassesse ou une perfidie, se rendit avec confiance, sans prévoir et sans imaginer le sort qu'on lui préparait. Mais Philippe, violant le saint nom d'amitié et le droit sacré d'hospitalité, le fit arrêter sur la fin du repas, et conduire sous une bonne escorte au château de Rupelmonde, faisant répandre le bruit qu'il lui ferait trancher la tête. Jacqueline, saisie de douleur et de crainte, n'écoutant plus que les mouvemens de l'amour, qui avait éteint dans son cœur tous les autres sentimens, entama une négociation avec le duc de Bourgogne, pour obtenir l'élargissement de son époux. Le duc y consentit, à condition qu'elle lui céderait tous ses droits sur les comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande et sur la seigneurie de Frise ; qu'elle n'en porterait plus les titres et n'en prendrait plus les armes, et qu'elle se bornerait au titre de comtesse d'Ostrevant, en Hainaut, et de dame de Vorn, en Hollande. L'infortunée comtesse se soumit sans résistance à ces conditions, et le duc Philippe devint, par la mort de cette princesse, arrivée en 1436, le paisible possesseur du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande et de ses droits sur la Frise.

LUXEMBOURG.

LA province de Luxembourg fut, dès le dixième siècle, gouvernée comme toutes les provinces Belgiques, par des comtes. Le premier est SIGEFROID, fils de Ricuin, comte d'Ardennes, qui devint comte de Luxembourg par l'échange qu'il fit le 12 de mars ou d'avril 963, de sa terre de Fehellen, *Viulna*, contre le château de Luxembourg, avec Vikère, abbé de S. Maxi-

min. Il mourut le 15 d'août 998. (*a*) Cette première race fut éteinte dans la personne de Conrad II, mort sans enfans en 1136. Ce comté passa alors à la MAISON DE NAMUR, seconde race des comtes de Luxembourg, dans la personne de HENRI *l'Aveugle*, fils d'Ermésinde, fille de Conrad I, et femme de Godefroid, comte de Namur. Ce prince succéda donc en 1136, comme plus proche parent, dans le comté de Luxembourg, qu'il réunit en 1139 à celui de Namur. Il eut de sa seconde femme Agnès de Nassau, une fille nommée Ermésinde, qui fut mariée 1° à Thibaut, comte de Bar, 2° à Waleram II, duc de Limbourg. Il mourut en 1196.

THIBAUT succéda au comté de Luxembourg, à titre d'Ermésinde, son épouse. La MAISON DE BAR forme donc la troisième race des comtes de Luxembourg, si l'on peut donner le nom de race à une branche qui ne compte qu'un seul prince. Il mourut en 1214.

WALERAM, dit *le Vieux*, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, ayant épousé Ermésinde, qui n'avait que 29 ans, parvint, comme Thibaut, au comté de Luxembourg, auquel fut aussi réuni le marquisat d'Arlon, et c'est par cette alliance que ce comté passa à la MAISON DE LIMBOURG, quatrième race des comtes de Luxembourg. Waleram mourut en 1126, et Ermésinde gouverna le pays pendant la minorité de son fils Henri. Elle mourut en 1246. HENRI II, dit *le Grand* ou *le Blondel*, succéda à sa mère. Il mourut en 1272 ou 1274. HENRI III, son fils, fut tué à la bataille de Woringen en 1288. HENRI IV, son fils, n'avait que le titre de *damoiseau* quand il succéda à son père. Sa mère Béatrix d'Avesnes gou-

(*a*) Les successeurs de Sigefroid sont FRÉDÉRIC, mort en 1039; GILBERT, mort en 1057; CONRAD I, mort en 1086; GUILLAUME, mort en 1128; CONRAD II, mort en 1136.

verna le pays pendant sa minorité. Henri fut élu empereur le 27 de novembre 1308 à Francfort, sous le nom de HENRI VII, et couronné le 6 de janvier suivant à Aix-la-Chapelle. Il mourut en 1313.

JEAN, dit *l'Aveugle*, son fils, devint roi de Bohême, ayant épousé en 1309 Isabelle ou Elisabeth, fille et héritière du roi Wenceslas. Il épousa en 1334 Béatrix, fille de Louis, duc de Bourbon, dont il eut un fils nommé Wenceslas, qui hérita du comté de Luxembourg par la disposition testamentaire de son père et la renonciation de ses frères du premier lit. Il fut tué à la bataille de Crécy le 26 août 1346.

WENCESLAS I n'avait pas atteint l'âge de majorité. Charles, roi des Romains, son frère aîné, fut chargé du gouvernement. Wenceslas parvenu à l'âge de 12 ans, épousa Jeanne, fille de Jean III, duc de Brabant, veuve de Guillaume II, comte de Hainaut. Le Luxembourg formait dans ce tems, tant par les conquêtes que par les acquisitions que les ducs avaient faites, un état très-étendu. L'empereur Charles IV, pour lui donner un titre qui correspondît à son importance, érigea, par acte du 13 mars 1354, le comté de Luxembourg en *duché*, et il remit les rênes du gouvernement à Wenceslas, qui donna à son duché un nouvel accroissement par l'acquisition du comté de Chiny, qu'il acheta d'Arnoul de Rumigny, par acte du 16 juin 1364. Ce comté n'a plus été détaché du duché de Luxembourg. Wenceslas mourut à Luxembourg le 7 de décembre 1383 sans enfans. WENCESLAS II, fils aîné de l'empereur Charles IV, succéda à son oncle Wenceslas. Il transporta en 1388, à titre d'engagère et à grâce de rachat, le duché de Luxembourg et le comté de Chiny avec l'advocatie d'Alsace à Josse de Luxembourg, marquis de Moravie, fils de Jean de Luxembourg, son oncle. Il donna en mariage sa nièce Élisabeth, fille de Jean de Luxembourg, duc de Gorlitz, fils de l'Empereur Charles IV, à Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, et il

lui assigna pour dot le duché de Luxembourg et le comté de Chiny, avec l'advocatie d'Alsace, à titre d'engagère, à condition qu'il racheterait ces pays de Josse de Moravie. Le duc Antoine, ayant accepté ces conditions, prit possession de ces nouveaux domaines au nom de son épouse. Élisabeth, après la mort du duc Antoine, tué à la bataille d'Azincourt, prit les rênes du gouvernement, et elle épousa en secondes noces Jean de Bavière, évêque de Liège, qui avait obtenu à cet effet la dispense du diaconat. Wenceslas mourut d'apoplexie le 16 août 1419, âgé de 58 ans, sans laisser d'enfans. L'empereur Sigismond, son frère, ratifia et confirma la cession du duché et du comté, dont Élisabeth et Jean jouirent sans obstacle. Après la mort de Jean de Bavière, l'empereur Albert, qui avait succédé à Sigismond, révendiqua le duché de Luxembourg comme lui étant dévolu du chef de son épouse Elisabeth, fille de l'empereur Sigismond. Albert mourut en 1439 avant d'en avoir fait le retrait. Il laissa deux filles, Anne, mariée à Guillaume, duc de Saxe, et Élisabeth, mariée à Casimir, roi de Pologne. Sa veuve Elisabeth, conservant le titre de duchesse de Luxembourg, céda la propriété du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, à sa fille Anne et à son gendre Guillaume de Saxe, à condition qu'ils les retirassent d'Élisabeth de Gorlitz, qui, de son côté, continuait à prendre le titre et à exercer les droits de duchesse de Luxembourg. Celle-ci recourut à la protection de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, à qui elle confia en 1441, l'administration du pays, et en céda en 1448, la propriété. Après la mort d'Élisabeth de Gorlitz, arrivée en 1451, le duc Philippe, qui n'avait encore pris que le titre de *Mambour*, prit celui de duc de Luxembourg, et fut reconnu en cette qualité dans une assemblée générale des états, tenue le 25 d'octobre 1451.

Révolte des Gantois.

Les Gantois s'étant révoltés au sujet d'une taxe que le duc imposa, dans toute la Flandre, sur le sel, la farine et le froment, créèrent une compagnie de quatre mille hommes, ayant pour marques distinctives des chaperons blancs; ils se partagèrent en bandes et parcoururent toute la Flandre, qui fut livrée à tous les genres de ravages et de dévastations. Ils s'emparèrent du château de Grave, qui est situé entre Gand et Audenarde, sur l'Escaut. Le duc lève des troupes dans la Bourgogne, dans la Picardie, dans la Flandre, dans le Brabant, dans le Hainaut, dans la province de Namur, dans la Hollande, dans la Zélande, et il envoie à Audenarde Simon de Lalaing pour défendre cette ville, qui était menacée. Les Gantois, au nombre de trente mille, ayant un maçon à leur tête, se rendent en effet devant Audenarde avec un nombreux convoi de vivres et d'artillerie. Lalaing prit des mesures si sagement et si énergiquement concertées, qu'il empêcha les Gantois d'approcher de la ville : il ordonna à toutes les femmes d'apporter des pierres et des cailloux sur les murs : sa femme même en donna l'exemple, et les dames nobles portèrent pendant un jour entier des paniers et des hottes, les unes sur leurs têtes, les autres sur leur dos. Les bourgeoises et les marchandes les imitèrent et les secondèrent si courageusement, qu'en très-peu de tems les remparts furent garnis de tout ce qu'il fallait pour la défense.

Les Gantois employaient tous les stratagêmes : ils en imaginèrent un bien cruel. Ils apprirent que Lalaing avait deux enfans (c'étaient deux garçons), qu'il avait mis à la nourrice dans le Hainaut. Ces forcenés, ayant amené sur les

remparts deux petits enfans d'âge semblable, tenaient l'épée levée sur leurs têtes, comme s'ils allaient les égorger, criant qu'ils avaient été les chercher dans le Hainaut; que, s'il était père, il n'avait qu'à le montrer; car si incontinent il ne rendait la ville à leur volonté, ils allaient tuer ses enfans. Ils pensaient que, du moins, la mère aurait éprouvé une si violente frayeur et montré une si touchante affliction, qu'il eût été forcé de céder aux instances, aux prières et aux larmes de sa femme. Mais le généreux chevalier, ayant fait diriger les canons et les serpentines sur l'endroit même où étaient ces furieux, ne leur répondit que par une canonnade plus vive et plus soutenue, et il dit publiquement que, pour sauver ses enfans, il ne voulait pas perdre sa vertu, son honneur et ses amis.

Le chevalier Jacques de Lalaing, frère de Simon, qui était accouru au secours de la ville, attaqua les Gantois qui étaient rangés en ordre de bataille sur une terre labourée dans le grand chemin d'Audenarde à Courtrai. Les Gantois, qui, dans le premier choc, avaient été enfoncés et rompus, s'étant à la fin réunis, parvinrent à envelopper Lalaing, qui allait être pris, quand le comte d'Étampes, arrivant inopinément, fit pleuvoir une grêle de flèches sur les Gantois. Cette brusque attaque les déconcerta et les effraya tellement, qu'ils se rompirent, se débandèrent et s'enfuirent comme des moutons devant des loups, dit naïvement un historien de ce tems-là.

Cette défaite délivra Audenarde. Mais l'opiniâtreté des Gantois n'était pas domptée. La guerre fut poussée avec tant de fureur de part et d'autre, que tous ceux qui tombaient dans les mains du parti contraire, étaient impitoyablement massacrés. Les Gantois qui échappaient à la fureur du soldat, étaient livrés au fer des bourreaux. Tout le territoire

de Gand, pendant ces deux funestes années, fut le théâtre d'une si horrible dévastation, qu'on y compte trois cents villages et huit cents fermes livrés aux flammes.

Les Gantois avaient recouru à la protection du roi de France Charles VII, pour le supplier d'amener le duc à un accommodement. On tint en effet des conférences à Gand, à Lille, à Bruges, à Séclin, et elles n'eurent aucun résultat.

Le duc, fermement convaincu que ce n'était que par la force qu'il pourrait réduire ce peuple obstiné, prit un parti décisif. Il attaqua et défit toute l'armée des Gantois dans les plaines de Grave. Cette victoire lui ouvrit le chemin de Gand, et, sans perdre de tems, il s'avança sur cette ville dès le lendemain à la pointe du jour. Il envoya en avant un héraut, chargé de porter aux Gantois des lettres par lesquelles il leur faisait connaître ses intentions. Les Gantois, qui avaient fermé leurs portes, vinrent recevoir l'envoyé à la barrière, et lui répondirent que le lendemain ils se rendraient auprès du duc pour lui donner toute la satisfaction qu'il pourrait désirer.

Dès le lendemain, en effet, l'abbé de St. Bavon et le prieur des Chartreux, avec les principaux notables, vinrent se remettre à la discrétion du duc, qui leur accorda leur pardon aux humiliantes conditions qu'il leur prescrivit. L'abbé et le prieur à pied, suivis de vingt-cinq magistrats, en chemise, et deux mille bourgeois, vêtus de robes noires, tous tête et pieds nus, furent amenés par le maréchal de Bourgogne à une lieue de la ville, sur le chemin d'Audenarde, où le duc s'était rendu à la tête de son armée. Tout le piteux cortège des Gantois se mit à genoux devant le duc, et l'abbé de St. Bavon demanda trois fois pardon au nom du peuple. Le duc répondit qu'il le leur accordait. La paix fut publiée à Gand : le peuple en témoigna sa joie par des fêtes publiques, et le duc se retira à Lille.

Guerre contre les Liégeois, suscitée par Louis XI. — Sac de Dinant.

Le duc Philippe avait reçu avec autant de générosité que de magnificence le dauphin de France, Louis, fils de Charles VII, fuyant la colère de son père, contre lequel il s'était révolté, et il lui avait donné un asyle dans le château de Genappe, où il l'avait entretenu à ses frais pendant cinq ans. Mais ce prince ingrat, étant parvenu au trône après la mort de son père, ne songeait qu'à dépouiller son bienfaiteur des villes de la Picardie qui lui avaient été solemnellement cédées par le traité conclu à Arras en 1435. Le duc, trop vieux d'ailleurs, et trop prudent pour allumer une nouvelle guerre, eut la générosité de sacrifier ses droits et ses possessions à la tranquillité publique. Mais l'impétueux fils de Philippe, Charles, comte de Charolois, ennemi personnel de Louis, s'étant réuni aux mécontens de la France, qui avaient formé contre le roi une conspiration connue sous la dénomination de *ligue du bien public*, entra dans la France à la tête d'une forte armée.

L'artificieux Louis, pour forcer, par une puissante diversion, le duc de Bourgogne à rappeler son fils avec ses troupes, engagea les Liégeois, anciens ennemis de la maison de Bourgogne, à déclarer la guerre au duc. Mais celui-ci, ayant trouvé le moyen de lever dans ses états une armée assez puissante pour réprimer les Liégeois, en donna le commandement à Philippe de Horn, seigneur de Gaesbeke, qui, ayant rencontré les Liégeois près de Montenac, les défit complètement.

Le comte de Charolois, après avoir remporté en France de brillans avantages, qui avaient forcé le roi Louis à une

paix honteuse, vint fondre sur le pays de Liège. Les Liégeois, voyant ce prince prêt à accabler leur pays de toutes ses forces, se soumirent aux conditions humiliantes que le duc leur dicta, et qu'ils n'acceptèrent que parce qu'ils étaient décidés à les enfreindre.

Les Dinantois, qui, après avoir conclu un traité avec le comte de Charolois, s'étaient rejetés dans le parti du roi de France, formèrent une espèce d'armée de tous les Liégeois bannis qui s'étaient réfugiés dans Dinant. Le comte de Charolois, à la tête d'une armée de trente mille hommes, vint investir cette place. Le duc Philippe, qui s'était fait porter de Bruxelles à Bouvigne, dans une litière, voulant dérober les habitans aux maux qu'une opiniâtreté si téméraire pourrait leur attirer, leur envoya des députés pour les engager à se rendre. Mais les Dinantois ne lui répondirent que par des injures, et ils pendirent à une potence, qu'ils avaient élevée sur les remparts de la ville, l'un des députés, qui était de Bouvigne, avec un enfant qui l'accompagnait. Le duc et le comte, justement indignés de cet attentat, firent donner l'assaut. Les Dinantois, qui s'étaient toujours fié à la situation avantageuse de leur ville, contemplant alors avec horreur l'abîme où leur fureur les avait plongés, envoyèrent au prince huit des plus notables bourgeois, pour offrir de rendre la ville, en demandant seulement la vie sauve. Le prince, refusant de composer avec un peuple qui avait provoqué son courroux, exigea que la ville se rendît à sa discrétion. Cette cité, si opulente dans ce tems, après avoir été livrée au pillage pendant huit jours, fut entièrement détruite par le feu (*a*). Le comte, pour as-

(*a*) *Par telle façon*, dit la Marche, *qu'il semblait qu'il y eust cent ans que la ville estait en ruine.*

souvir complètement sa vengeance, fit amener sur les bords de la Meuse huit cents malheureux Dinantois, liés deux à deux, et les fit précipiter dans le fleuve à la vue des flammes qui consumaient leur patrie. Le vieux duc se fit transporter devant Dinant, pour se donner le barbare plaisir de repaître ses yeux de cet horrible spectacle.

Le duc Philippe se retira au mois de mai de l'année suivante à Bruges, où il mourut, le 14 de juin, âgé de 72 ans.

CHARLES LE HARDI.

CHARLES, comte de Charolois, fils de Philippe le Bon, fit son entrée et son inauguration solemnelle à Louvain, comme duc de Brabant, le 12 juillet 1467, et à Gand, comme comte de Flandre, le 29 suivant.

Révolte des Liégeois; bataille de Brusthem; prise et sac de Liège.

LE roi Louis XI excitait et appuyait secrètement la révolte des Liégeois, qui, cédant imprudemment à ses dangereuses insinuations, reprirent la ville de Saint-Trond sur le duc de Bourgogne, à qui elle était assurée par les derniers traités. Comme, par cette voie de fait, les Liégeois avaient rompu la paix et les traités, le duc ne se croyant plus obligé à garder aucune mesure, assembla une armée dans les environs de Louvain, et il vint mettre le siége devant Saint-Trond. Les Liégeois, au nombre de plus de trente mille, vinrent avec une nombreuse artillerie au secours de la ville. Le comte de Berlo, chargé de l'étendard de St. Lambert, conduisait cette troupe de Liégeois, qui perdirent, près de Brusthem, village dans les environs

de Saint-Trond, une grande bataille, dans laquelle il en périt neuf mille environ (*a*).

Les Liégeois, renfermés dans Saint-Trond, apprenant cette défaite, rendirent la ville, déposèrent les armes et donnèrent dix hommes au choix du duc, qui eut la barbarie de les faire décapiter.

Le duc marcha sur Tongres, qui se rendit sans résistance. Les habitans livrèrent, comme ceux de Saint-Trond, dix hommes, qui éprouvèrent le même sort. Le duc s'avança sur Liège, dont les habitans étaient partagés en deux partis : les uns voulaient qu'on se défendît, et les autres, qui voyaient brûler et détruire tout le pays, voulaient qu'on se rendît : ce dernier parti prévalut. On conduisit au duc trois cents des plus notables habitans, les jambes et la tête nues, lesquels apportèrent au vainqueur les clefs, et lui rendirent la ville : ils n'obtinrent que la triste grâce de ne point être livrés au feu et au pillage.

Liège ouvrit donc ses portes au seigneur d'Imbercourt. Le duc fit le lendemain son entrée triomphante à cheval, l'épée à la main, accompagné de l'évêque également armé, et escorté des officiers de sa maison, de deux mille hommes d'armes et de deux mille archers à pied : il y fit un court séjour, et y fit mourir sept de ceux qui lui avaient été livrés comme otages : il imposa de nouvelles lois et créa de gros impôts ; il emporta toute leur artillerie et toutes leurs armes, et fit raser toutes les tours et toutes les murailles de la ville. Les Liégeois étaient abattus, humiliés ; mais ils n'étaient pas domptés, et ils conservaient dans le cœur une fureur concentrée. Le roi de France savait entretenir cette

---

(*a*) *Qui*, dit Philippe de Commines, *semble beaucoup à toutes gens qui ne veulent point mentir.*

disposition, et il avait envoyé à Liège deux députés pour exciter sourdement les Liégeois à la révolte. Le peuple de Liège se laissa aisément entraîner aux insinuations des deux émissaires français, et dans sa fureur il massacra ou chassa tous les soldats du duc et tous les partisans de l'évêque, qui était Louis de Bourbon, tous ceux enfin qu'ils soupçonnaient être amis du nom de Bourgogne ou de Bourbon. L'évêque s'était retiré à Tongres avec ses troupes : les Liégeois vinrent l'y surprendre; ils étaient entrés à minuit, sans que personne s'en fût aperçu : tant on faisait bonne garde ! et ils parurent en foule sur la grande place, portant les étendards de France, et criant : *Vive le roi!* Tous, sans distinction, bourgeois et soldats, sont impitoyablement massacrés, et l'évêque, forcé de se livrer à ses plus cruels ennemis, est amené à Liège. Au premier gîte, ils tuèrent sous les yeux de l'évêque, cinq ou six chanoines, qui l'avaient suivi, et ils étaient tellement acharnés au carnage, qu'avant d'arriver à Liège, ils avaient immolé à leur fureur seize tant chanoines que domestiques de l'évêque.

Le duc Charles, qui était à Péronne, fut profondément indigné en apprenant ces funestes nouvelles. Le roi était venu y trouver le duc pour négocier la paix. Le duc accuse le roi de n'être venu à Péronne que pour le tromper, et le fait enfermer au château. Le roi perfide jure *par la Pâque-Dieu* qu'il n'avait aucunement donné les mains à ces excès, et il consentit pour se justifier à accompagner le duc contre les Liégeois. Ils partirent donc pour cette expédition. Ils s'arrêtèrent à Namur, et ils envoyèrent des troupes pour occuper le pays de Liège et assiéger la ville.

L'armée du duc fut partagée en deux corps, dont l'un était conduit par le maréchal de Bourgogne, et l'autre par le duc. Le maréchal, qui était arrivé au faubourg de Liège,

à l'entrée de la nuit, fut inopinément assailli par les Liégeois, qui, saisissant le moment de désordre où se trouve une troupe au moment de son arrivée, lui tuèrent plus de huit cents hommes.

Le duc, qui était logé à quatre ou cinq lieues de Liège, ayant appris ce premier échec, qui, comme d'ordinaire, lui fut considérablement exagéré, arriva sur le soir au faubourg, où il logea avec sa troupe, et le roi prit son logement dans une maison voisine de celle du duc. Ce dernier, qui craignait avec raison que le roi ne le trahît ou ne l'abandonnât, plaça trois cents hommes d'armes dans une grange, située entre les deux maisons, afin qu'ils eussent constamment l'œil sur celle du roi : ils restèrent pendant huit jours dans cette position. L'attaque fut résolue le huitième jour au soir pour le lendemain. L'ordre fut donné à l'avant-garde d'attaquer au moment où l'on entendrait un coup de bombarde et de deux grosses serpentines, qui était le signal de l'attaque, fixée à huit heures du matin.

La ville était réduite à la plus désespérante détresse : elle n'avait pas un soldat, pas un chef : il ne restait que le peuple de Liège, et sept à huit cents hommes du pays de Franchimont. Ils n'avaient ni fossés, ni murailles, ni artillerie. Dans cette cruelle extrémité, une troupe de six cents de ces braves Franchimontois (*a*) prend la courageuse résolution de sortir de la ville et de venir surprendre le roi et le duc dans la maison où ils étaient logés. Ces braves, décidés, *s'il fallait qu'ils mourussent pour exécuter une si belle entreprise, à prendre la mort de bon gré* (*b*),

(*a*) *Ont toujours esté très-renommés et très-vaillans ceux de ce quartier*, dit Philippe de Commines.

(*b*) Ce sont les expressions du même historien.

franchirent vers dix heures du soir les murailles par les brèches, surprirent les sentinelles, et les tuèrent. Mais le tems qu'ils employèrent à attaquer une grange où le duc avait posté trois cents hommes, laïssa au roi et au duc le tems de se lever et de s'armer. Les Franchimontois étaient cependant arrivés à la maison du duc, qu'ils assaillirent. Le duc, étant descendu précipitamment de sa chambre, trouva les archers qui formaient sa garde, occupés à défendre les portes et les fenêtres, et ils résistèrent avec tant de vigueur, qu'ils percèrent dans la rue. Le combat s'y engagea avec acharnement. L'hôte de la maison du duc est le premier qui fut tué : les Franchimontois se jetèrent sur la maison où était le roi : l'hôte, qui y entra le premier, fut tué par les Écossais, qui la défendaient. Les Liégeois, étant sortis de la ville pour venir au secours de leurs compagnons, furent aisément repoussés par les soldats des princes, qui étaient accourus de tous les côtés à leur secours. Les Liégeois regagnèrent leur ville, et les braves Franchimontois périrent victimes de leur généreux dévouement. Le roi et le duc, échappés à ce danger, délibérèrent sur le parti qu'ils devaient prendre; mais ils se défiaient tellement l'un de l'autre, qu'ils ne savaient, ou plutôt qu'ils n'osaient se communiquer leurs vues et leurs plans (*a*).

Dès le lendemain à huit heures du matin (c'était un dimanche 30 octobre) la ville fut emportée d'assaut, et toute l'armée, qui était à peu près de 40,000 hommes, entra dans la ville par les deux extrémités, les Bourguignons par la porte St. Léonard, et le roi avec le duc par celle de Ste. Walburge.

(*a*) *Telle est,* comme le dit à ce sujet Philippe de Commines, *la misérable condition des princes, qui, par nulle voie, ne se savent assurer l'un de l'autre.*

Le roi entra en criant : *Vive Bourgogne !* Les rues étaient presque désertes. Tous les habitans ou s'étaient cachés dans les églises et dans les maisons, ou se sauvaient comme ils pouvaient, par le pont de Meuse, avec leurs femmes et leurs enfans, prenant la route des Ardennes. Les soldats ne rencontrèrent dans la ville qu'un petit nombre de malheureux, qui n'ayant pu trouver d'asyle pour se cacher, ou d'issue pour s'échapper, étaient comme errans ou égarés dans les rues.

Le duc demanda au roi ce qu'il pensait qu'il fallait faire de cette ville. *Celui qui veut chasser les oiseaux, doit brûler le nid*, répondit le Néron de la France. Le duc le conduisit au palais, où il le consigna, afin que de son appartement il pût voir égorger sous ses yeux ce peuple dont il avait si indignement armé les mains et si lâchement abandonné la cause.

La ville fut livrée au pillage, et le duc, avant de partir, ordonna que tous ceux qui avaient été cachés dans les maisons ou dans les églises, au moment de la prise de la ville, fussent précipités dans la Meuse, et il ordonna en même tems qu'on mît le feu à la ville à trois reprises. Il recommanda seulement qu'on épargnât les églises et les maisons des chanoines.

Le duc partit à cet instant, et il s'arrêta à quelque distance de la ville pour contempler les flammes qui dévoraient les maisons, et entendre le fracas des toits et des murs qui s'écroulaient. Toutes les habitations furent la proie des flammes. Les églises seulement et trois cents maisons de prêtres furent sauvées. Mais, comme si ce cruel triomphe n'eût pas suffi à sa vengeance, le duc tomba sur le malheureux pays de Franchimont, qu'il livra au pillage, au massacre et aux flammes.

Expédition du duc Charles contre la Lorraine il y est tué.

Le duc, dont ces derniers succès avaient augmenté la puissance et aiguillonné l'ambition, conçut un plus vaste projet : il se proposa d'assujettir les Suisses, de conquérir la Lorraine et d'étendre ses états des sources du Rhin aux rives de la Méditerranée. Le danger commun réunit les puissances menacées. René, duc de Lorraine, fortifié de l'alliance des Suisses et aidé de l'argent des Français, était parvenu à rassembler une armée de vingt mille hommes. L'hiver approchait, et il ne restait au duc de Bourgogne qu'un petit nombre de troupes énervées par la fatigue et affaiblies par la terreur : ses officiers lui conseillaient de renoncer à une entreprise dangereuse et de faire une sage retraite plutôt que de s'exposer à être accablé et anéanti par la masse formidable qui était prête à tomber sur les débris de son armée, déjà réduite à quatre mille hommes, dont il ne restait pas deux mille en état de combattre. Mais ce prince injuste et impérieux, qui regardait une remontrance sage comme une contradiction, méprisa ces salutaires conseils. Ses pertes, sa détresse, son désespoir même irritaient son ardeur téméraire : il veut tenter un dernier effort, et il a assiège Nanci. René, accouru au secours de cette place, présenta le combat au duc, qui, après s'être défendu en furieux plutôt qu'en brave, perdit la bataille et la vie, le 5 de janvier 1477; et son corps fut retrouvé, trois jours après le combat, dans un marais, le visage attaché à la glace : il était âgé de 43 ans; il fut justement surnommé *le Téméraire*.

HUITIÈME ÉPOQUE.

MAISON D'AUTRICHE.

1477. — 1797. *Espace : 320.*

MARIE.

MARIE, fille unique de Charles *le Téméraire*, était âgée de 20 ans à la mort de son père. Les affaires de la maison de Bourgogne étaient dans l'état le plus critique, au moment où cette jeune princesse prit les rênes du gouvernement. La Bourgogne, qui avait été donnée comme apanage par le roi Jean à Philippe le Hardi, son quatrième fils, était partagée en deux parties, l'une ayant le titre de duché (c'est la Bourgogne proprement dite); l'autre, celui de comté, et qui conserva le nom de Franche-Comté (*a*). Louis XI, profitant de la circonstance, se saisit du duché, alléguant (toutes les raisons sont bonnes pour celui qui est le plus fort), pour justifier cette usurpation, que cette province ayant été donnée comme apanage à un fils de France, devait, par le défaut d'enfans mâles, retourner, suivant la loi des apanages, à la couronne de France, comme fief masculin. Marie ne con-

(*a*) Elle fut ainsi appelée, parce qu'elle était affranchie de divers impôts.

serva donc que le comté, sous le nom de Franche-Comté, qu'elle porta dans la maison d'Autriche, par son mariage avec l'archiduc Maximilien.

Louis XI ne se contenta pas de dépouiller ainsi la maison de Bourgogne de la plus belle partie de ses domaines : il crut que le moment était favorable pour réaliser tout son dessein, qui était d'anéantir cette maison. Il pensa d'abord à s'attacher les Gantois, dont le gouvernement de Philippe et de Charles avait aliéné les cœurs. Il envoya à cet effet à Gand, son barbier, nommé Olivier, né dans un petit village près de cette ville, avec une commission secrète, pour tâcher, par des menées sourdes, d'y opérer une révolution. La duchesse, informée de l'arrivée et des intrigues de ce personnage, qui se donnait le titre de comte de Meulan, le fit mander à son palais, pour lui faire exposer l'objet de sa commission. Olivier, ayant remis ses lettres de créance à la princesse, qui était assise entre le duc de Clèves et l'évêque de Liège, lui dit que sa commission portait expressément de s'expliquer avec la duchesse sans témoins. Le conseil de la princesse lui répliqua que les lois de l'étiquette et celles même de la décence ne le permettaient pas. Olivier insista : les courtisans menacèrent, et Olivier tremblant, se tut et se retira chargé du mépris et de la dérision des membres du conseil, tant à cause de la bassesse de son extraction et de sa condition, que de la grossièreté et de l'ineptie de ses propos ; et comme il apprit sous main qu'on le menaçait de le jeter dans la rivière, il s'enfuit à Tournai. Le roi, qui connaissait l'esprit remuant des Gantois, crut que le moyen le plus sûr de parvenir à ses fins, était de nourrir et d'augmenter les divisions qui régnaient dans Gand, et il en saisit adroitement l'occasion. Les états des provinces Belgiques lui avaient

envoyé une députation pour lui faire des propositions de paix au nom de la duchesse. Le roi, dans la réponse qu'il leur fit, ne s'attacha qu'à un seul point. Ils avaient avancé que la duchesse ne se réglerait que sur l'avis des états : le roi leur répondit qu'ils étaient mal informés des intentions de la princesse; qu'il était sûr qu'elle n'écouterait et ne suivrait dans l'administration des affaires, que l'avis de certains particuliers, dont l'intérêt et le désir étaient d'éloigner la paix, et il leur montra une lettre écrite de la main de la duchesse, dans laquelle elle déclarait que son intention était de confier la conduite de toutes les affaires à Hugonet, chancelier de Brabant, et à Imbercourt, conseiller d'état, et il leur remit la lettre.

Les députés, saisis d'étonnement et d'indignation, reprirent la route de Gand. La duchesse convoqua son conseil, pour entendre le rapport des députés, qui, après lui avoir exposé l'entretien et les débats qu'ils avaient eus avec le roi, lui représentèrent en plein conseil la lettre qu'elle avait écrite au roi. Imbercourt et Hugonet étaient présens.

Les Gantois, qui les détestaient, les firent arrêter dans cette nuit même. On leur intenta une procédure criminelle. Les griefs dont on les chargeait, étaient absolument dénués de fondement, et les accusés n'eurent pas de peine à s'en justifier. Leur cause était juste ; mais leur perte était jurée, et ils furent condamnés à la peine de mort. Les juges ne leur laissèrent que trois heures pour régler leurs affaires. La duchesse, saisie de douleur et vêtue de deuil, se précipite, les cheveux épars, au milieu de la place publique, où ces deux malheureux étaient traînés à l'échafaud, et elle tâche, par ses prières et par ses larmes, de les arracher des mains d'une populace acharnée. Mais tous ses efforts furent vains : les deux victimes furent impitoyablement immolées presque sous les yeux de la princesse.

L'exécution de ces deux malheureux favoris fut suivie d'un changement total dans l'administration des affaires. Tous les anciens magistrats furent renvoyés et remplacés par des gens dévoués au parti du peuple : tous ceux qui avaient servi la maison de Bourgogne, furent pillés, chassés, proscrits, comme traîtres et ennemis de la patrie.

MARIE ET MAXIMILIEN.

LA duchesse Marie épousa le 19 du mois d'août de cette année, l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III. C'est par cette alliance célèbre que les provinces Belgiques passèrent sous la domination de la maison d'Autriche.

Maximilien et Marie furent inaugurés ducs de Brabant, de Flandre et de Hainaut, sur la fin de cette année, et comtes de Hollande, au commencement de la suivante. Toutes les années de leur règne furent marquées par des calamités. L'intérieur du pays était déchiré par les séditions et les violences des Flamands, et les frontières étaient ravagées par les incursions des Français.

La mort de la duchesse, arrivée le 28 de mars 1472, par une chute de cheval dans une partie de chasse, aux environs de Bruges, plongea l'état dans de nouveaux malheurs. Elle n'était âgée que de 25 ans, et elle laissait deux enfans en bas âge, Philippe et Marguerite.

Les états de Brabant reconnurent sans difficulté l'archiduc pour tuteur de ses enfans; mais ceux de Flandre, animés et sollicités par les Gantois, refusèrent d'accéder à cet arrangement. Cette résistance força l'archiduc à conclure avec la France une paix désavantageuse, qui, loin de rétablir la tranquillité, rendit les Flamands plus audacieux : ils voulurent forcer l'archiduc à éloigner de sa cour les Allemands et les Bourguignons, qui, selon eux, obtenaient

tous les emplois et tous les honneurs, et ils retinrent dans leur pouvoir le jeune Philippe, fils de Maximilien, qui le réclama au nom de la justice et de la nature. Les Flamands lui répondirent sans respect, sans égard et même sans ménagement. Cette lutte amena une guerre sanglante entre le prince et les Flamands. Les Brugeois, entraînés par les conseils séditieux des Gantois, firent éclater hautement leurs plaintes sur le mauvais gouvernement auquel la Flandre était livrée. Le peuple armé, précédé de cinquante-deux étendards de métiers et suivi de cinquante canons, se porte sur la grande place, et fait sommer le prince de s'y rendre sans délai. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'on lui déclara que le peuple avait résolu de s'assurer de sa personne, et on lui assigna pour prison une maison située sur le coin de la place, appelée la maison de *Cranenbourg*, qui, selon les uns, était alors occupée par un droguiste, et, selon les autres, par un joaillier, où il fut très-étroitement surveillé, nuit et jour, par une garde composée de huit hommes de chaque métier, et l'on fit garnir les fenêtres de gros barreaux de fer. Les ministres et les courtisans du roi, qui ne purent échapper, furent traînés dans les cachots, et le roi fut déclaré déchu de la tutèle de son fils et du gouvernement de ses états comme étant incapable. Le chancelier de Bourgogne, Jean de Carondelet, et tous les citoyens qui avaient exercé quelque magistrature sous le roi des Romains, furent également arrêtés et emprisonnés.

Mais le peuple, craignant que le roi ne trouvât le moyen d'échapper de sa prison, résolut de le transporter dans la maison de Philippe de Clèves. Le roi, apprenant cette nouvelle résolution, fit à ceux qui avaient été chargés de la lui annoncer, une réponse pleine de fermeté : « Je vous » déclare, dit-il, que pour m'arracher de cette prison, il

» faudra que vous m'emportiez sur vos épaules : j'aurais » cru que du moins vous auriez conservé un certain respect » pour ma personne et pour ma dignité; mais je vois avec » peine que vous me traitez avec moins d'égards et de dé- » cence, que vous ne traiteriez le dernier de mes valets. » Pensez, au reste, que je suis le fils unique de l'empe- » reur Frédéric; que je suis roi des Romains, descendant » de la race auguste des Césars, que vous auriez dû, par » déférence pour son rang et sa naissance, traiter avec » moins d'indignité. Je sais que je suis maintenant dans vos » fers : je ne saurais sans doute me soustraire ni même » m'opposer aux coups que vous me préparez peut-être; » mais si je péris par vos mains, songez que je ne suis » pas le dernier des Autrichiens. »

Ces paroles, prononcées avec la fermeté et la dignité qui convenaient à la majesté de son rang, ébranlèrent les députés, qui allèrent faire le rapport de leur mission. Mais les inflexibles Brugeois persistèrent dans leur arrêté. Le roi, forcé de céder à la nécessité, sortit donc de la maison de *Cranenbourg*, monté sur un cheval couvert d'une housse de drap d'or : il était vêtu d'une robe de damas traînante, et couvert d'un bonnet de soie pourpre. Quand il fut arrivé sur la place, il descendit de cheval, pour parler aux différentes compagnies de bourgeois armés, auxquels il fit trois demandes, tenant le chapeau à la main : il pria *qu'on ne lui fît essuyer dans sa personne aucune violence ni aucun outrage; qu'on ne le livrât point aux Gantois ni aux Flamands, et qu'on lui rendit dix ou douze domestiques de sa suite ordinaire.* Les Brugeois accédèrent à ces propositions, et le roi remonta à cheval pour se rendre à sa nouvelle maison, dont on avait également garni soigneusement toutes les fenêtres de gros barreaux de fer. La déses-

pérante solitude, à laquelle ce malheureux prince se voyait condamné, le danger même auquel il était exposé, ne purent, cependant abattre son courage ni ébranler sa constance : sa contenance toujours majestueuse, son regard toujours imposant, ses propos toujours mesurés, annonçaient la magnanimité de son caractère, qu'il ne démentit jamais, et la dignité de son rang, que jamais il ne compromit.

Toute l'Europe s'intéressait vivement au sort du roi des Romains. Les princes de l'empire envoyèrent à Malines des députés, pour concerter avec les états qui y étaient assemblés, les moyens de lui rendre la liberté, soit de gré, soit de force.

L'assemblée des états se transporta à Gand. Les conférences, après avoir duré plusieurs jours, furent enfin terminées par une paix qui fut signée à Bruges le 16 mai, et le roi sortit de sa prison le même jour. Les états firent une procession solemnelle, à laquelle assista le roi, qui monta sur un amphithéâtre qu'on avait dressé sur la place : après la lecture du traité, le roi, les états de provinces et le magistrat de Bruges prêtèrent le serment de maintenir la paix, et le roi, après avoir remercié les états de Brabant, de Hainaut et de Namur, des soins qu'ils avaient pris pour sa délivrance, partit avec sa suite pour Mâle.

Cependant il était bien fermement décidé à violer la paix qu'il avait jurée, et il se fondait, pour justifier sa conduite et sauver son honneur, sur cette maxime, qu'un serment forcé n'est point obligatoire. Mais un obstacle l'arrêtait. Philippe de Clèves, dans la maison duquel le roi avait été enfermé, s'était, par serment, rendu caution de la paix conclue entre le prince et les Flamands, en s'engageant, dans le cas où elle serait enfreinte, à prendre les armes pour les Flamands. Le roi tâcha donc, par des sophismes politiques, d'apaiser la conscience de Philippe. Mais ce sujet ambitieux, qui, dans le

fond, était moins scrupuleux que le roi sur la religion du serment et la foi des promesses, refusa d'entrer dans les vues et dans le parti de Maximilien. Les Gantois lui offrirent le commandement des troupes de la Flandre : il l'accepta, aimant mieux commander aux Flamands, qu'obéir à l'empereur, qui lança un édit de proscription et de confiscation contre le seigneur Philippe de Clèves, comme coupable de rebellion et de lèse-majesté.

Philippe, qui entretenait une secrète intelligence dans Bruxelles, y fut introduit clandestinement par la porte de Flandre, le 19 de septembre, avec 500 chevaliers, et il réunit à son parti presque la moitié du Brabant et du pays de Liège : ils s'empara, au mois de novembre de cette année des villes de Nivelles et de Louvain, et, au mois de juillet de l'année suivante, de celle de Tirlemont, qui fut livrée au pillage et aux flammes. Le Brabant, La Flandre, le Hainaut, la Hollande, essuyèrent tous les genres de dévastations.

La paix, qui fut conclue au mois d'août par la médiation des princes de l'empire, paraissait avoir enfin mis un terme à tant de maux. Philippe de Clèves, à qui par cette paix le roi des Romains avait accordé sa grâce et restitué ses biens, avait obtenu la liberté de sortir de Bruxelles avec sa femme et ses enfans. Mais au lieu de considérer cette paix comme un avantage, il ne la regarda que comme une humiliation, et il chercha à s'en venger. Il vint donc se renfermer dans l'Écluse, d'où il ne cessa pendant quatre ans de faire des courses et des dégâts dans les pays circonvoisins. Le duc Albert de Saxe, à qui l'empereur avait confié le gouvernement de ses armées dans la Belgique, vint, le 28 de juin 1492, assiéger l'Écluse par terre et par mer. Le siége fut long et opiniâtre : Philippe de Clèves, après une belle défense, consentit cependant à tenir des conférences pour la paix, qui, après tant d'alter-

cations, fut définitivement conclue le 16 d'octobre, et la tranquillité fut enfin rétablie.

PHILIPPE LE BEL.

PHILIPPE, fils de Maximilien, à qui les grâces du corps et la beauté de la figure firent donner le surnom de *Bel*, succéda à son père dans la souveraineté de la Belgique, quand celui-ci succéda au trône impérial, après la mort de l'empereur Frédéric III, son père, en 1493.

Philippe, après s'être fait inaugurer à Louvain, au mois d'août 1494, et successivement dans les autres villes de la Belgique, partit pour l'Allemagne, afin d'y terminer son mariage avec Jeanne, fille de Ferdinand, roi d'Arragon, et d'Isabelle, reine de Castille. C'est cette alliance célèbre qui fit passer toute la monarchie d'Espagne dans la maison d'Autriche. Philippe fut le premier de cette auguste maison qui eut, à proprement parler, la souveraineté des provinces Belgiques; car ce ne fut qu'à cette époque que ces provinces, auparavant morcelées, livrées à la merci de tous les princes qui se les disputaient, se les arrachaient et se les rendaient selon les circonstances, acquirent cette consistance et cette attitude qui les mirent au rang des puissances prépondérantes de l'Europe. Aussi, c'est à ce tems-là qu'il faut fixer l'époque de la prospérité et de la gloire de la Belgique.

Ce prince, dont le règne préparait de si beaux jours à ces provinces, fut emporté à la fleur de son âge par une mort prématurée. Il mourut à Burgos, le 25 de septembre 1506. Après sa mort, les états envoyèrent une députation à l'empereur Maximilien pour le supplier de venir prendre le gouvernement de ces provinces pendant la minorité de Charles, son petit-fils. L'empereur ne pouvant s'y rendre à cause des embarras qui le

retenaient en Allemagne, chargea du gouvernement des Pays-Bas, sa fille Marguerite, veuve de Philibert II, duc de Savoie, princesse célèbre par les talens et les agrémens de l'esprit : elle gouverna ces provinces avec gloire pendant vingt-deux ans.

CHARLES-QUINT.

CHARLES n'était âgé que de six ans à la mort de son père. Maximilien lui donna pour gouverneur, Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, et pour précepteur, Adrien Florent, natif d'Utrecht, docteur de Louvain.

Le jeune prince, qui, dans son enfance, ne portait que le titre de duc de Luxembourg, parvint au trône d'Espagne, en 1516, par la mort de Ferdinand *le Catholique*, son aïeul maternel, et à celui de l'empire en 1519, par celle de Maximilien, son aïeul paternel.

Guerre contre la France.

LA guerre ne tarda pas à s'allumer entre Charles-Quint et François Ier. Ces deux jeunes rivaux, dominés par la même ambition, déployèrent pour la satisfaire, des qualités différentes. Charles était déjà connu par une politique adroite qui approchait de la fourberie, et François, par une bravoure qui tenait de la témérité. L'empereur prit sur son rival la ville de Tournai, qu'il réunit, avec le Tournaisis, au comté de Flandre.

Les Français, dans cette guerre, furent la victime de l'imprudente ardeur et de la confiance téméraire de leur roi, qui fut battu et pris à la fameuse bataille de Pavie, en 1525, dans laquelle Charles de Lannoi, gentilhomme flamand, commandait l'armée de l'empereur, avec le connétable de

Bourbon, que les persécutions injustes qu'il avait essuyées à la cour de France, avaient engagé à embrasser le parti de l'empereur.

François, ennuyé d'une rigoureuse prison, qui lui avait occasionné une maladie mortelle, fut forcé de plier son courage aux circonstances : il consentit à accepter les conditions humiliantes que Charles-Quint lui prescrivit. Il s'obligea donc, par le traité de Madrid, de restituer à l'empereur le duché de Bourgogne et le comté de Charolois, et il renonça à toutes ses prétentions sur les états de l'empereur en Italie, en Flandre et en Artois.

Le roi, rendu à la liberté, refusa de remplir les conditions du traité de Madrid, sous prétexte qu'elles étaient forcées. Charles était inflexible sur leur exécution : François, qui avait attaché le roi d'Angleterre Henri VIII à son parti, déclara la guerre à l'empereur, et l'Italie devint derechef le théâtre des plus sanglantes hostilités. Le traité de Cambrai en suspendit le cours : il fut conclu entre deux femmes, Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie, pour l'empereur, son neveu, et Louise de Savoie, duchesse douairière d'Angoulême, pour le roi, son fils. Charles-Quint s'y réserva le droit de poursuivre par la voie de la justice, les prétentions qu'il avait sur le duché de Bourgogne, dont la restitution, qui avait été stipulée par le traité de Madrid, fut révoquée par le présent traité ; il confirma la renonciation qu'il avait faite de ses droits sur les comtés de Flandre et d'Artois, et il consentit à ce que la ville de Tournai et la province de Tournaisis restassent incorporées au comté de Flandre.

Révolte des Gantois.

Les états-généraux avaient accordé à la reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, un don gratuit de douze cent

mille florins, pour subvenir aux frais de la guerre contre la France. Le contingent de la Flandre en portait quatre cent mille. Les Gantois, armés de leurs privilèges, qui, dans tous les tems, furent comme leur *palladium*, avaient constamment refusé d'en payer leur part. La gouvernante, pour les y forcer, fit arrêter tous les Gantois qui se trouvaient à Bruxelles, à Malines, à Anvers. Les habitans de Gand, révoltés de ces actes arbitraires, chassèrent les chefs de la ville et les officiers de l'empereur, pillèrent leurs maisons, et députèrent à la gouvernante leur syndic Liévin Blommius, génie turbulent et audacieux, avec une requête par laquelle ils réclamaient l'élargissement des Gantois arrêtés et l'exemption de la somme imposée, appuyant leur demande sur leurs privilèges. Les états de Flandre adressèrent une requête à la gouvernante pour lui demander un sursis, pendant lequel on renverrait cette affaire à la connaissance et à la décision de l'empereur, qui était en Espagne. La reine leur accorda un délai de trois mois : les indomptables Gantois firent une protestation formelle contre la démarche des états, en alléguant que ce terme était trop court pour laisser à l'empereur le tems d'être pleinement instruit de tous les détails d'une affaire aussi grave et aussi délicate : ils demandèrent donc une prolongation, et ils firent insérer leur protestation dans les registres publics.

Les habitans des autres villes de la Flandre, blâmant l'obstination des Gantois, obtinrent de la reine la permission d'envoyer une députation à l'empereur, qui, après avoir entendu les raisons des députés et lu les lettres de la reine, adressa une dépêche aux Flamands, et en particulier aux Gantois, par laquelle il leur ordonnait d'obéir à la reine, sa sœur, comme à lui-même; de remettre à la décision du grand conseil ou du conseil privé, les infractions qu'ils

croiraient avoir été faites à leurs privilèges, et d'obtempérer, jusqu'à son arrivée, à la décision que l'un ou l'autre de ces conseils aurait portée sur cet objet, sous peine d'être traités comme rebelles et séditieux.

Les Gantois, condamnés au conseil de Malines, n'en devinrent que plus furieux. Ils chassèrent les huissiers envoyés par la reine pour exécuter la sentence, et adressèrent des lettres et des émissaires à François Ier, pour lui offrir la souveraineté de la Flandre. Le roi qui venait de conclure à Nice une trève de dix ans avec l'empereur, rejeta l'offre des Gantois, et instruisit l'empereur de toute cette trame; il lui envoya même les lettres qu'il en avait reçues. Charles hasarda une démarche singulière, insensée, pour ainsi dire, qui cependant fut justifiée par l'événement : Il demande au roi passage par la France, pour aller soumettre les rebelles, en lui faisant proposer, par son chancelier Granvelle, une paix aux conditions les plus avantageuses. Le roi, séduit par des propositions si conformes à ses désirs, accéda aisément à la demande de l'empereur, qui partit de l'Espagne au mois de novembre : il connaissait si bien la franchise et la loyauté de François, qu'avec une suite de cent personnes seulement, il osa entrer dans la France : il fut reçu dans toutes les villes par lesquelles il passa, avec le plus magnifique appareil. Le roi et la reine vinrent à sa rencontre dans les premiers jours de l'année suivante, à Châtelleraut en Poitou, d'où ils se rendirent à Paris. L'empereur, après y avoir resté sept jours, comblé de marques d'honneur, d'amitié et de confiance, prit sa route par la Picardie, accompagné du roi, qui ne le quitta qu'à Saint-Quentin. Quand l'empereur fut arrivé à Valenciennes, l'envoyé du roi somma l'empereur de signer les conditions de paix qu'il lui avait proposées. L'empereur imagina aisément un subterfuge pour éluder cette demande : il répondit que comme

il ne pouvait conclure cette paix sans la participation et le consentement des états et de son frère Ferdinand, roi des Romains, il devait attendre, pour terminer cette grande affaire, l'arrivée de ce prince, dont il désirait d'obtenir l'aveu.

Le roi des Romains arriva en effet avec deux régimens allemands. L'empereur, à la tête de cette troupe, fit son entrée menaçante dans Gand, le 24 de février, jour anniversaire de sa naissance, accompagné de la reine de Hongrie et de la plupart des seigneurs belges, qui lui avaient amené quinze cents chevaliers. Charles, qui était entré dans Gand, selon ses propres expressions, en souverain et en juge, avec le sceptre et l'épée, après avoir fait mettre des gardes à toutes les portes et à toutes les avenues de la ville, fit convoquer les membres de la noblesse et du conseil de Flandre, ordonnant au procureur-général d'instruire le procès des rebelles Gantois. Ce magistrat ayant, conformément aux intentions de l'empereur, articulé, discuté, exagéré même les griefs portés à la charge des Gantois, les déclara criminels de lèse-majesté; concluant à la peine de mort, à la confiscation des biens et à l'abolition des privilèges. Le défenseur des Gantois répondit à ces inculpations par un plaidoyer long et plat, sans vigueur et sans énergie, dans lequel, au lieu de chercher à justifier par des raisons la conduite des accusés, il tâcha d'émouvoir, par des lieux communs, le monarque irrité. L'empereur, après avoir mûrement examiné, avec les conseillers et les nobles, les chefs d'accusation et les moyens de défense, fit prononcer, le 30 d'avril, dans une séance publique, à laquelle il assista, une sentence foudroyante, par laquelle il déclara que le peuple de Gand était criminel de lèse-majesté; qu'en conséquence, la ville et les habitans seraient dépouillés de leurs privilèges, immunités, coutumes, franchises, etc.; que leurs biens, revenus, maisons, armes, canons et autres semblables munitions et attirails de

guerre, appartenans à la ville ou au métier des tisserands, seraient confisqués au profit de l'empereur; que les magistrats, syndics, greffiers, avec trente des plus notables bourgeois et cinquante des plus coupables, viendraient, vêtus d'une robe noire, avec la corde au cou, demander publiquement pardon, à genoux et à haute voix, par l'organe du syndic, des attentats commis contre la personne de l'empereur et de la reine; que la ville de Gand, sans compter la somme qu'elle redevait, paierait une somme de cent cinquante mille florins, une fois, outre une somme de six mille florins, qu'elle devrait payer à perpétuité tous les ans: il fit encore publier, dans l'après-midi de ce jour, un édit qui abolissait l'ancienne forme d'administration, et prescrivait le nouveau mode de gouvernement qu'il imposait à la ville de Gand: il fit ensuite trancher publiquement la tête à vingt-six des principaux chefs de la sédition.

Tous les articles de cette cruelle sentence furent rigoureusement exécutés. L'empereur, voulant que les Gantois eussent constamment devant les yeux un monument éternel de leur délit et de leur punition, fit construire à leurs frais une citadelle pour les tenir sous le joug.

Guerre contre la France.

François Ier, indigné d'être le jouet et la dupe de la duplicité de son rival, qui avait éludé sans ménagement, qui même avait nié sans pudeur les promesses solemnelles qu'il lui avait faites, tâcha d'intéresser l'Europe à sa juste vengeance. Les démentis, les défis, les injures les plus ridicules et les plus grossières se renouvelèrent, et la guerre se ralluma et se continua pendant les deux années suivantes: elle s'étendit dans la Flandre, le Brabant et le Luxembourg; ce duché fut conquis à la France par le duc d'Orléans.

Le traité de Crépy en Laonois, conclu en 1544, paraissait avoir terminé cette guerre. Mais Henri II, successeur de François Ier, qui, avec les mêmes sentimens que son père contre Charles-Quint, avait le même intérêt et le même désir de réprimer et d'abaisser cet ambitieux rival, se ligua avec Maurice, électeur de Saxe, chef de la ligue protestante; et s'étant fait précéder d'un manifeste, dans lequel il exposait, selon l'usage, les motifs de sa conduite et la justice de sa cause, il se met à la tête de son armée pour faire sa jonction avec les princes allemands. Metz, Toul et Verdun, appelées les trois évêchés, qui dépendaient de l'empereur, tombent au pouvoir du roi, qui, ayant été obligé de repasser en France pour en défendre les frontières attaquées par les troupes de la reine de Hongrie, se vit, dans son embarras, abandonné de ses alliés.

L'empereur, profitant de la dissolution de la ligue et de l'embarras du roi, rassembla toutes ses forces pour reprendre les trois évêchés: il vint assiéger Metz, sur la fin d'octobre, avec une armée de soixante mille hommes. La sage prévoyance, les mesures vigoureuses et la défense héroïque de François de Lorraine, duc de Guise, qui s'était chargé de défendre cette place, forcèrent l'empereur à lever précipitamment le siége, après un terme de soixante-cinq jours, pendant lequel les maladies lui avaient emporté la moitié de son armée: il se vengea de ce revers par une plaisanterie. *Je m'aperçois*, dit-il, *que la fortune est femme; elle abandonne les vieux pour accorder ses faveurs aux jeunes.*

L'empereur, qui brûlait de venger cet affront, ouvrit la campagne dès le commencement du printems par le siége de Térouanne, une des plus anciennes villes de la Belgique, dans l'Artois, sur la Lys. Les habitans de cette ville, ardemment dévoués aux Français avaient, pendant plusieurs années, exercé

l'affreux brigandages dans la Frandre ; et, pour les punir de cet attachement, l'empereur, après avoir emporté la ville d'assaut, la fit raser, et il n'en resta plus que le nom et la place. Il dispersa tous les habitans dans les villes voisines.

Le roi Henri II rassembla en diligence une armée formidable, dont une partie, qui se dirigea sur le Hainaut, vint former le siége de Mariembourg, à deux lieues de Philippeville, à laquelle Marie, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas, qui l'avait fait entourer de murailles, avait donné son nom. Cette place, bien fortifiée, mais mal défendue, se rendit au bout de six jours. Les Français pillèrent la ville et brûlèrent le palais de la reine ; mais ils s'y maintinrent et s'y fortifièrent.

Henri II, animé par ce succès, vint dans les Pays-Bas pour se mettre à la tête de son armée, et il dirigea sa marche sur la Meuse. La petite ville de Bouvigne, dans la province de Namur, fut emportée par le duc de Nevers. Les vainqueurs firent un affreux carnage des habitans, dont une partie périt dans la Meuse en se sauvant ; et ceux qui avaient gagné l'autre bord, ayant été pris, furent condamnés à être pendus, parce qu'ils avaient fermé leurs portes aux Français.

Le duc de Nevers, croyant que ce terrible exemple engagerait les habitans de Dinant à se rendre, leur envoya un héraut pour leur proposer seulement de garder la neutralité. Ces insensés, au lieu de déférer à une proposition aussi modérée, insultèrent le député non-seulement par des propos outrageans, mais par des violences. Le duc indigné, forma le siége de Dinant, qui fut forcé de se rendre. La ville fut pillée : les églises même, où les femmes s'étaient réfugiées avec leurs enfans, ne furent pas épargnées, et tous les malheureux qui y avaient cherché un asyle en furent impitoyablement arrachés pour être traînés à la suite du vainqueur.

Le roi était maître de la Meuse : l'empereur, pour arrêter ses progrès, rassembla des forces considérables à Namur. Le roi, croyant qu'il était prudent de s'éloigner, se replie sur le Hainaut, brûle Marimont (*a*), Binche, Maubeuge, Bavai, traverse, ravage et dévaste le Cambresis et l'Artois, assiège Renty, petite ville située sur les confins de l'Artois et du Boulonnais. L'empereur, l'ayant forcé de lever le siége, pénètre dans la Picardie, qu'il livre, par une cruelle représaille, à l'incendie et au carnage. C'est à quoi aboutit cette affreuse campagne, et cette manière honteuse et barbare de faire la guerre ne fut pas plus avantageuse au roi qu'à l'empereur.

Le roi cependant avait jeté une forte garnison dans Mariembourg. Cette position lui donnait la facilité de faire des incursions dans le Hainaut et la province de Namur. L'empereur, pour protéger ces deux provinces, fit bâtir les places de Charlemont (*b*) et de Philippeville (*c*). Ces deux villes furent bâties, pour ainsi dire, sous le canon des Français, et ce ne fut que quand ils eurent vu que leurs efforts étaient inutiles pour empêcher les travaux, qu'ils se retirèrent en France. L'épuisement réciproque des deux monarques ralentit leur animosité et arrêta leurs brigandages.

(*a*) Château sur la Haine, à quatre lieues de Mons, bâti en 1548 par la reine de Hongrie.

(*b*) Citadelle, située sur le sommet d'une montagne escarpée, contre Givet, et qui tire son nom de son fondateur et de sa situation, *Caroli mons*.

(*c*) Ville à laquelle Charles-Quint donna le nom de son fils, située à l'endroit où était le village de Corbigni dans le comté d'Agimont, entre Sambre et Meuse.

Abdication de Charles-Quint : son départ pour l'Espagne.

Charles-Quint n'avait plus qu'un désir : il voulait pacifier l'Europe, après l'avoir troublée pendant tout le cours de son règne. Il proposa un arrangement au roi de France. Les conférences s'ouvrirent à Vaucelles, où l'on proposa une trève de cinq ans, et c'est pendant le cours de ces négociations qu'il exécuta le projet qu'il avait conçu de renoncer au monde et aux grandeurs. Il avait déjà cédé les royaumes de Naples et de Sicile à Philippe, son fils, et dans une assemblée des états-généraux, tenue au palais de Bruxelles, le 25 d'octobre 1555, il lui remit les Pays-Bas et la Franche-Comté.

Il convoqua au même palais de Bruxelles, le 17 de janvier 1556, une seconde assemblée, dans laquelle il remit à son fils la monarchie d'Espagne, avec toutes les provinces qui en dépendent, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde.

L'empereur, qui attendait en Zélande un vent favorable pour s'embarquer, partit le 17 du même mois pour l'Espagne avec ses deux sœurs, Marie, veuve de Louis, roi de Hongrie, et Éléonore, veuve de François Ier : il embrassa son fils, au moment de son départ, en l'exhortant derechef, pour la dernière fois, à maintenir la foi catholique dans toute sa pureté, et à respecter inviolablement les droits et les privilèges des Belges.

Il se retira au monastère de St. Just en Estramadure. C'est là que ce puissant monarque, qui, pendant cinquante ans, avait été l'arbitre ou plutôt le dominateur de l'Europe, s'occupait à planter des choux, à faire des horloges et à chanter des psaumes. Accablé de goutte, dévoré d'ennuis, et qui sait ? peut-être tourmenté de regrets, il perdit la tête : il conçut et exécuta l'idée singulière de faire célébrer ses obsèques dès son vivant; il se fit porter dans une bière à l'église, où l'on chanta

pour lui l'office des morts, accompagné de toutes les cérémonies funéraires. Il ne survécut que d'un jour à cette cérémonie ; il fut saisi d'une fièvre qui l'emporta le 21 de septembre 1558, dans sa cinquante-neuvième année.

Guerre contre la France. — Paix du Câteau-Cambresis.

La trêve qui avait été conclue à Vaucelles, semblait promettre à l'Europe une paix durable; mais le roi Henri, entraîné par les suggestions du pape Paul IV, se détermina à reprendre les armes. Philippe II, successeur de Charles-Quint, engage les Anglais à former une ligue avec les Espagnols contre la France. Une armée formidable, dont il avait confié le commandement à Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, gouverneur-général des Pays-Bas', pénètre dans la Picardie, et assiège Saint-Quentin, défendu par le brave amiral Coligni. Le connétable de Montmorency paraît sous les murs de Saint-Quentin, où il présente imprudemment la bataille aux ennemis, avec des forces inférieures. Les Français déployèrent sans succès leur bravoure ordinaire, dans cette fatale journée, où le génie du général espagnol triompha de la valeur emportée du connétable. Une sanglante défaite, dans laquelle Montmorency tomba au pouvoir des Espagnols, moissonna la plus grande partie de cette valeureuse noblesse, qu'il avait amenée dans une autre espérance. Lamoral, comte d'Egmont, qui commandait sous les ordres du duc de Savoie, eut la principale part à la gloire de cette journée, dont il décida le succès à la tête de cette brave cavalerie des Pays-Bas, connue sous le nom de gendarmes d'ordonnance, qui avaient si souvent contribué aux victoires de Charles-Quint.

Ce funeste événement détermina le roi Henri à confier au duc de Guise la défense du royaume, dont il fut nommé

lieutenant-général. Cet habile capitaine, méditant une expédition digne de son génie, rassemble, avec une étonnante rapidité, les débris de l'armée vaincue, et vient brusquement assiéger Calais, qui fut emportée au bout de huit jours, par une attaque aussi vivement que sagement combinée. La prise de Guines suivit celle de Calais, et les Anglais furent entièrement chassés de la France. Le repos de l'hiver laissa au duc de Guise le tems de préparer de nouvelles entreprises, et il prit, dans la campagne suivante, Thionville, qui soutint un siége de trois semaines. Mais le maréchal de Termes fut moins heureux que le duc de Guise : il fut battu et pris à la bataille de Gravelines, par le comte d'Egmont, qui commandait l'armée espagnole. Cette seconde défaite obligea les Français à penser à la paix. Elle fut signée à Câteau-Cambresis le 3 d'avril 1559. Philippe restitua à la France les villes de Saint-Quentin, du Câtelet et de Ham, et Henri rendit Thionville, Mariembourg, Yvoi, Damvilliers et Montmédi.

PHILIPPE II.

PHILIPPE II, ayant terminé la guerre avec la France par le glorieux traité de Câteau-Cambresis, ne songea plus qu'à hâter le moment de son retour en Espagne, où il avait résolu de fixer son séjour. Mais, avant son départ, il voulut régler l'état civil, militaire et ecclésiastique des Pays-Bas. Il confia le gouvernement des provinces et le commandement des garnisons aux principaux seigneurs du pays, et il choisit, pour remplir les siéges des nouveaux évêchés que le pape Paul IV venait de créer, des hommes recommandables par leur science et par leurs vertus, qui tous s'étaient distingués par leurs ouvrages et s'étaient signalés par leur fermeté et leur orthodoxie au concile de Trente.

Marguerite de Parme, sa sœur, fille naturelle de Charles-Quint, veuve du duc de Parme, Alexandre Farnèse, fut nommée gouvernante-générale, et son conseil fut composé de six membres, qui étaient divisés en deux partis : Guillaume de Nassau, prince d'Orange, Charles Lamoral, comte d'Egmont, et Philippe de Montmorency, comte de Horn, formaient le premier ; Orange en était le chef. Cet homme extraordinaire avait reçu de la nature tous les talens nécessaires pour faire une révolution : simple, facile, libéral, accessible, populaire, insinuant, il avait su mériter la confiance et l'estime des Belges, par toutes les qualités les plus propres à gagner le peuple : il savait se travestir et se multiplier, pour ainsi dire, sous toutes les formes, selon les personnes et les circonstances : habileté pour traiter les affaires, pénétration pour prévoir les événemens, fermeté pour les maîtriser, finesse et discernement pour saisir les caractères, souplesse pour les ménager, adresse pour les manier et les dominer, il dirigea tous ces avantages vers les vastes projets que lui suggérait sa noble ambition.

Le comte d'Egmont était plus illustre encore par ses victoires, que par sa naissance : aussi populaire que le prince d'Orange, il était plus propre au tumulte des camps et aux travaux de la guerre, qu'aux souplesses des cours et aux ruses de la politique.

Le comte de Horn, aussi ambitieux, mais plus téméraire que le prince d'Orange, manquait de cette circonspection nécessaire pour conduire un projet à sa fin.

Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, Viglius de Zwichem d'Aytta, et Charles, comte de Berlaimont, formaient l'autre parti. Granvelle, dont l'habileté, la pénétration, l'activité, l'ambition, le faste, l'avarice, et toutes les qualités bonnes ou mauvaises étaient portées à l'excès, en était l'ame : politique raffiné et hypocrite adroit, il savait employer à propos tous les moyens

et toutes les ressources que son génie fournissait à son ambition pour conserver son crédit et son pouvoir : il possédait surtout l'art de fomenter sourdement l'inimitié qui divisait le roi et les peuples.

Viglius, chef et président du conseil privé, était aussi recommandable par son habileté et ses profondes connaissances, que par sa prudence, sa fermeté, sa modération et son patriotisme éclairé.

Berlaimont partageait les sentimens de Granvelle et de Viglius, sans posséder leurs talens.

Le roi ordonna expressément à la gouvernante de réserver toute sa confiance aux trois derniers, qui formaient ce que les ennemis de Granvelle appelaient amèrement *le conseil secret*, et de cacher soigneusement le secret de l'état aux trois autres, en ne leur accordant, par politique, qu'une confiance apparente. Après avoir ainsi réglé les affaires du pays, il partit pour l'Espagne le 26 du mois d'août, et il laissa dans les Pays-Bas trois mille hommes de troupes espagnoles, dont les états pressaient vivement l'éloignement. Les prétextes que la gouvernante imaginait pour reculer leur départ, inspiraient les plus grandes craintes aux peuples, qui en murmuraient hautement. Le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Horn appuyaient ces plaintes. La gouvernante, croyant qu'il était prudent d'user de ménagement et de condescendance dans des circonstances aussi délicates, donna aux troupes l'ordre de s'embarquer incessamment au port de Flessingue. Granvelle adressa à ce sujet des plaintes au roi, qui ordonna à la gouvernante de suspendre le départ des troupes; mais les ordres de Madrid avaient tellement irrité les peuples, que la duchesse, prévoyant que ces troupes seraient infailliblement exposées aux insultes dans les provinces, crut devoir proposer l'affaire au conseil d'état. Le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Horn tâchèrent

de démontrer à la gouvernante, par les plus fortes raisons, la nécessité d'en presser le départ. Viglius et Berlaimont, qui, dans le conseil secret, y avaient engagé la duchesse, appuyèrent les raisons de ces seigneurs; et Granvelle, voyant qu'il ne pourrait l'empêcher, prit le parti d'y consentir. La gouvernante écrivit au roi, qu'il n'était plus possible de retenir ses troupes, et il consentit à leur départ : elles s'embarquèrent au commencement de l'an 1561.

Progrès de l'hérésie : première exécution. — Rappel de Granvelle.

L'HÉRÉSIE, qui, sous le règne de Charles-Quint, avait commencé à s'introduire dans les Pays-Bas, s'y propageait insensiblement. Les protestans de France et d'Allemagne y envoyaient des ministres déguisés pour y répandre les nouveaux dogmes par le moyen de la prédication. Un de ces ministres fut pendu à Tournai par ordre du baron de Montigny, gouverneur de cette province, et le marquis de Berg-op-Zoom, gouverneur de Valenciennes, en avait fait arrêter deux autres. La gouvernante envoya au magistrat de cette ville, l'ordre de les condamner au feu. Les magistrats tinrent cet ordre secret pour éviter une émeute, et ils remirent l'exécution à un lundi, à la pointe du jour, parce que, dès le samedi au soir, les ouvriers avaient coutume de sortir de la ville, et d'y rentrer seulement le lundi au matin. Mais les mesures que l'on prit pour tenir cette exécution cachée, ne purent être si secrètes ni si promptes, que le peuple ne s'en aperçût, ou du moins ne s'en doutât. Dès la pointe du jour, la place de Valenciennes fut inondée d'une multitude effrénée, qui, au moment où elle vit paraître les coupables, se précipita sur le bûcher qu'elle renversa, et les magistrats ne purent arracher les prisonniers à ces efforts, qu'en les faisant promptement

rentrer dans leurs prisons. La populace poursuivit à coups de pierres les magistrats, qui ne regagnèrent leurs maisons qu'avec une peine extrême, au travers de cette grêle qui les accablait. Cette troupe furieuse se porte avec une espèce de rage à la prison, en enfonce les portes et en enlève les ministres. La duchesse informa le conseil de ces excès, et il fut arrêté que le comte de Bossu se rendrait à Valenciennes avec des troupes, et le marquis de Berg-op-Zoom, qui eut également ordre de s'y rendre à cet effet, fit rigoureusement exécuter cette sentence. Ces mesures sévères ne firent qu'aigrir les esprits. Le prince d'Orange et le comte d'Egmont adressèrent des plaintes énergiques au roi, qui ne leur donna aucune satisfaction. La duchesse, craignant les effets du mécontentement qui régnait dans toutes les classes de citoyens, envoya le baron de Montigny à Madrid pour y porter au roi les plaintes et les doléances du peuple. Ce seigneur exposa avec franchise au roi les véritables causes du mécontentement et des plaintes des habitans des Pays-Bas. C'était surtout la crainte de l'établissement de l'inquisition; et comme ils regardaient Granvelle pour être l'auteur de tous leurs maux, Montigny ne dissimula pas au roi que ce ministre était devenu tellement odieux à toutes les classes de citoyens, qu'il était dangereux que cet acharnement n'excitât un soulèvement général. Le roi tâcha de dissuader Montigny par les assurances qu'il lui donna, que tous ces bruits, qui étaient tout-à-fait dépourvus de fondement, n'étaient que l'effet des préventions que la malveillance répandait malignement dans le peuple.

Montigny, à son arrivée à Bruxelles, trouva les esprits si aigris contre le cardinal, qu'il ne put parvenir à les calmer et à les rassurer par les réponses et les promesses du roi, auxquelles on n'avait aucune confiance. Le prince d'Orange proposa aux principaux seigneurs d'écrire au roi une lettre commune, pour demander le rappel de Granvelle, dont la puissance, disaient-

ils, était devenue si insupportable, qu'on ne pouvait le laisser plus long-tems dans les Pays-Bas, sans exposer les provinces à de grands troubles. Cette lettre ne fut signée que du prince d'Orange et des comtes d'Egmont et de Horn. Le roi leur envoya, au bout de trois mois, une réponse, par laquelle il leur mandait que comme il n'avait pas coutume de renvoyer ses ministres, avant que leurs torts lui fussent évidemment prouvés, il fallait que l'un d'eux se rendît à sa cour, pour lui expliquer et articuler plus clairement les griefs dont on chargeait le cardinal, et il adressa une lettre particulière, écrite de sa propre main, au comte d'Egmont, dans laquelle il fait connaître qu'il apprendrait volontiers, de sa bouche, les motifs de mécontentement qu'ils n'avaient pas exposés dans leur lettre.

Les trois seigneurs adressèrent au roi une seconde lettre, dans laquelle ils lui représentaient que, comme leur présence était nécessaire dans leurs gouvernemens, ils le croyaient assez convaincu de leur sincérité et de leur attachement, pour ajouter autant de foi à leurs lettres qu'à leurs discours; qu'au reste, il ne convenait pas à leur caractère, d'aller à la cour jouer le rôle d'accusateur, et ils priaient sa majesté d'agréer leur démission.

La gouvernante, qui regardait l'éloignement de Granvelle comme le terme des maux qui affligeaient la Belgique, envoya en Espagne Thomas d'Armentières, dont elle connaissait la fidélité et l'intelligence. Ce seigneur, dans les longues et fréquentes audiences qu'il eut du roi, fit valoir avec tant d'habileté les motifs qu'il était chargé de lui exposer, qu'enfin il parvint à vaincre la répugnance de ce monarque, qui, maîtrisé par les circonstances, plutôt que convaincu par la vérité, consentit enfin au rappel de son ministre.

Persécutions de Philippe II; sa conférence avec le comte d'Egmont; sa dernière résolution.

Philippe, qui, en rappelant Granvelle, n'avait fait que céder à la nécessité, était d'ailleurs si éloigné du désir de regagner les cœurs de ses peuples, qu'il ne cherchait qu'à se venger sur les Belges de l'espèce de violence qu'ils lui avaient faite : il commença par déployer son zèle persécuteur contre les personnes suspectes d'hérésie : il envoya d'Espagne des espions, pour la plupart moines et prêtres espagnols, qui se répandirent dans toutes les provinces pour y faire leurs recherches et leurs découvertes, dont ils ne rendaient compte qu'au roi. Philippe, instruit par le rapport de ces émissaires déguisés, envoyait à la gouvernante des instructions secrètes, où il entrait dans les détails les plus étonnans : il lui marquait le nom de toutes les personnes suspectes d'hérésie, leur âge, leur profession, leur demeure, leur figure, leur air même, et l'informait de leurs démarches les plus cachées.

La gouvernante, conformément aux volontés du roi, écrivit aux évêques, aux gouverneurs, aux magistrats, de procéder contre les hérétiques, selon la rigueur des édits. Bientôt les cachots furent remplis de sectaires, et les places publiques d'échafauds et de bûchers.

Le prince d'Orange ne cessait de s'opposer par tous les moyens à ces mesures violentes. Dans un écrit qu'il publia à ce sujet, il établit en principe que *la religion ne pouvait ni ne devait se maintenir par la violence, et que les protestans gagnaient plus de terrein par la persécution que par la tolérance.* Il s'expliqua très-énergiquement sur ce point dans une grande assemblée que la duchesse avait convoquée pour délibérer sur cette importante affaire; et après avoir développé son opinion

dans un très-long discours, il conclut par dire que quel que fût son zèle pour la religion, il ne pouvait se persuader que *les souverains eussent aucune juridiction sur la conscience de leurs sujets.*

Le résultat de cette importante délibération fut d'envoyer en Espagne le comte d'Egmont, qui, cédant enfin aux vives instances de la gouvernante, prit le parti de s'y rendre pour instruire le roi du véritable état des provinces.

Le roi le reçut avec une affabilité feinte. Le comte lui représenta que le repos, que le salut même des Pays-Bas dépendait absolument de la résolution que prendrait sa majesté sur les affaires de la religion; que la voie de la douceur était la seule propre à calmer les esprits et à pacifier les troubles; que, si les prêtres catholiques s'appliquaient à acquérir des lumières supérieures à celles des ministres protestans, et à rendre la religion catholique respectable par la régularité de leur conduite et par la pureté de leurs mœurs, leurs discours, et plus encore peut-être leurs exemples, feraient une impression plus salutaire et plus efficace que les édits les plus rigoureux. Le roi, qui avait feint d'approuver toutes ces raisons, convoqua une assemblée des théologiens les plus renommés, auxquels il proposa cette question : s'il pouvait, en conscience, accorder à ses sujets des Pays-Bas, la liberté des deux religions. Les docteurs lui répondirent qu'absolument il le pouvait, pour éviter un plus grand mal. Cette réponse, qui ne s'accordait pas avec ses vues, le choqua : il leur dit durement, qu'il ne les avait pas assemblés pour savoir s'il le pouvait; mais si, à la rigueur, il le devait. Les docteurs répondirent qu'ils ne croyaient pas qu'absolument il le dût. L'hypocrite tyran, que cette réponse avait satisfait, saisi d'une espèce d'enthousiasme, se précipite aux pieds d'un crucifix, et s'écrie : « Je vous supplie, ô mon Dieu ! de m'affermir pour toujours » dans l'intention que j'ai conçue, de ne plus reconnaître pour

» mes sujets, ceux qui n'auront pas voulu vous reconnaître pour » leur maître. » Dès ce moment, Philippe, plus obstinément décidé que jamais à maintenir la religion catholique aux Pays-Bas par les voies de la rigueur, renvoya le comte d'Egmont avec une ample instruction qui renfermait sa décision irrévocable, à laquelle il n'était plus permis d'opposer aucune remontrance, ni d'apporter aucun adoucissement. La gouvernante ne cacha cependant pas au roi qu'elle craignait un soulèvement général.

Confédération de la noblesse : compromis. *Les confédérés se rendent chez la gouvernante : leur repas à l'hôtel de Culembourg : dénomination de* gueux.

Cette crainte n'était que trop fondée. La noblesse de Brabant avait secrètement formé une ligue, à la tête de laquelle était Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, gentilhomme calviniste, qui engagea neuf gentilshommes à signer un acte, par lequel ils déclarèrent, que les nobles, profondément affligés des maux qu'entraînerait infailliblement l'établissement de l'inquisition, étant obligés par état de les prévenir, avaient formé une ligue pour s'opposer aux détestables projets de ceux qui voulaient par les procédures, les proscriptions et le sang, engloutir la fortune des meilleurs citoyens ; qu'ils s'engageaient en conséquence, par le plus sacré des sermens, à ne jamais souffrir dans les Pays-Bas l'établissement de ce tribunal odieux, sous quelque dénomination que ce fût, soit de visite, soit de commission ; qu'ils appelaient sur leurs têtes le courroux de Dieu et des hommes, s'ils se retiraient de cette confédération, ou qu'ils refusassent de prêter les secours nécessaires à ceux de leurs compagnons, qui pourraient essuyer des persécutions pour cette cause : ils finissaient par attester le ciel que, dans cette ligue, ils n'avaient point d'autres vues que la gloire de Dieu, le service du roi et la tranquillité du pays.

Telle est la substance de cet acte fameux, connu sous le nom de *compromis*, qui fut traduit dans toutes les langues, et envoyé dans tous les pays.

Henri, seigneur de Brédérode, distingué par sa naissance; Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, le comte de Culembourg et le comte de Berg, furent regardés comme les chefs de la confédération, qui comptait, selon les uns, deux, trois, et selon les autres, jusqu'à quatre à cinq cents seigneurs des plus distingués.

Tous les confédérés s'étant rendus à Bruxelles le 4 avril 1564, se réunirent le lendemain à l'hôtel de Culembourg, d'où ils sortirent deux à deux, comme en procession, pour se rendre à la cour. Toute la ville était accourue en foule à ce spectacle singulier. Brédérode, qui portait la parole, présenta une requête, par laquelle ils demandaient l'abolition de l'inquisition, la suppression des édits et celle des nouveaux évêchés. La gouvernante leur fit une courte réponse, par laquelle elle leur promit qu'elle examinerait leur requête. Dès le lendemain, ils retournèrent encore en cortège au palais de la gouvernante, qui leur rendit leur requête, où elle avait écrit à la marge, par forme d'apostille, le réglement qu'elle avait fait émaner dernièrement pour suspendre les fonctions des inquisiteurs et modérer la rigueur des édits.

Brédérode avait fait préparer, pour ce jour-là, dans l'hôtel de Culembourg, un grand repas de plus de trois cents couverts, où les confédérés, échauffés par le vin, imaginèrent de donner un nom à la confédération. Brédérode venait de dire au comte de Culembourg, que, s'étant approché de la gouvernante, le jour qu'ils avaient été présenter la requête, il avait entendu le comte de Berlaimont traiter les confédérés de *gueux*. Brédérode les engagea à adopter cette dénomination, qui, disait-il, exprimait l'intention et le but de leur association, qui était de

devenir réellement *gueux* pour défendre la liberté de leur patrie. Cette réflexion fut goûtée ; et ils se mirent à boire, à coups redoublés, à la santé des *gueux*. Toute la salle retentit des acclamations des confédérés, qui criaient de toutes leurs forces : *vivent les gueux !*

A la fin du repas, Brédérode paraît avec une besace de mendiant au cou et une écuelle de bois à la main : il remplit cette écuelle de vin et boit à la santé de tous les convives, en les félicitant sur les sentimens qui les avait réunis : il ajouta à ces félicitations, des vœux et des protestations d'un inviolable attachement. A ces mots, ils recommencent à crier, avec plus de force : *vivent les gueux !* Ils boivent tour-à-tour dans l'écuelle. Le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Horn, qui avaient dîné chez le comte de Mansfeld, étant survenus pendant cette scène, renouvelèrent la joie frénétique et les acclamations extravagantes des convives (*a*).

(*a*) Dans un ouvrage récemment imprimé à Leyden, intitulé *Commentarius perpetuus in Cæsaris, Strabonis, etc., tradita de rebus belgicis, batavicis, etc.*, l'auteur, M. Bruining, dans sa note (46), qui est la dernière, me blâme d'avoir rapporté dans ces termes, le fait qui précède, comme si j'avais voulu donner à ce repas l'appareil d'une orgie, comme si j'avais voulu insinuer que c'est dans ce festin qu'on avait conçu le projet de déclarer la guerre aux images, et comme si, par une suite, j'avais voulu faire entendre que le prince d'Orange n'avait pas été étranger à ce complot. L'auteur se trompe, et me juge trop légèrement. C'est d'après Strada que j'ai fait le récit de ce repas. Si l'on m'objecte que Strada était jésuite, et qu'il était du parti espagnol, je répondrai que ce n'est pas sur la foi de Strada seulement que j'ai écrit ; c'est à l'appui des témoignages qu'il cite comme ses garans. Strada, qui était attaché à la maison de Farnèse, a eu communication de toutes les pièces originales qui avaient rapport à cette histoire. Or, pour justifier la vérité des circonstances de

Brédérode soupa ce soir-là même chez le prince d'Orange avec le comte Louis de Nassau, le comte de Horn et plusieurs autres confédérés : ils y répétèrent les mêmes farces, les mêmes vœux, les mêmes protestations : le nom de *gueux*, répété avec enthousiasme, saisit si vivement les imaginations, que, dès les jours suivans, les confédérés parurent publiquement en costume de gueux, vêtus d'une grosse étoffe grise, ayant à la ceinture une petite écuelle de bois ; au chapeau, une petite tasse, un petit plat ou une petite bouteille, et au cou, une médaille qui, d'un côté, représentait l'effigie du roi, avec ces mots, *fidèles au roi*, et de l'autre, deux mains entrelacées, avec ces mots : *jusqu'à la besace* : ils ajoutèrent à ce costume, une nouvelle marque, qui contribuait encore à leur donner une ressemblance plus frappante avec les gueux, en laissant croître sur la lèvre supérieure une épaisse moustache.

Profanations dans la Flandre, à Anvers, Gand, Audenarde, etc.

Cependant la licence croissait tous les jours : toutes les villes

---

ce fameux repas, il atteste qu'il les a puisées dans les lettres et les notes secrètes qu'adressèrent à la duchesse de Parme dans ce moment, à la hâte et à la dérobée, ceux qui les avaient entendu raconter par le frère de la femme de Brédérode. *Hæc mihi comperta de hoc convivio sunt ex arcanis epistolis et codicillis per eam occasionem clam festinanterque submissis ad gubernatricem ab iis qui pleraque à Sernapulio sororis Brederodii marito audivere.* Dec. I, lib. 5. Si, quand un historien s'étaie de garans aussi sûrs, on ne veut pas y ajouter foi, il faut renoncer à écrire l'histoire. Quant au prince d'Orange, je suis bien éloigné d'avoir jamais voulu dire qu'il avait connivé aux attentats commis sur les objets sacrés du culte catholique, puisque, dans plusieurs circonstances remarquables, il a hautement désapprouvé et condamné les excès de ceux même de son parti.

de la Flandre étaient livrées aux excès et aux profanations des hérétiques, qui pillaient, dévastaient, saccageaient les églises; renversaient, foulaient, brisaient les statues et les tableaux; chassaient les prêtres et les religieux. Déjà, les villes d'Ypres, Menin, Comines, Vervick, Lille, avaient été les témoins et les victimes de ces attentats.

Mais c'est à Anvers que se passa la scène la plus déplorable et la plus scandaleuse; elle commença le jour de l'assomption. Cette fête y était particulièrement célébrée par une procession solemnelle, dans laquelle on portait l'image de la Vierge. Une bande d'artisans de la lie du peuple troubla la cérémonie par des moqueries, des risées et des huées indécentes, en apostrophant la statue par des propos ironiques et outrageans. Ceux qui présidaient à la solemnité, pour éviter que ces insensés ne portassent leurs mains sur l'image de la Vierge, la reportèrent à l'église où, au lieu de la mettre, selon la coutume, dans la grande nef, ils la placèrent dans le chœur, pour la soustraire aux atteintes dont elle était menacée. Le lendemain, une bande plus nombreuse se porta à la grande église, où ils recommencèrent leurs scandaleuses orgies, courant dans toute l'église, se répandant en invectives et en menaces contre les images et les autels. L'un de ces insensés monte dans la chaire, où il contrefait, par des grimaces ridicules, les gestes et le ton des prédicateurs: il est, d'un côté, accueilli par des applaudissemens bruyans, et de l'autre, il est assailli de pierres, qu'il renvoie aux assaillans. La querelle s'échauffe, le tumulte s'accroît; il est enfin accablé par le nombre, et blessé; ses compagnons effrayés se retirent; mais ils y revinrent, et le 21 du mois d'août fut le jour funeste où ils assouvirent complètement leur fureur aveugle: ils se rassemblent donc sur le soir, et se rendent à l'église en criant de toutes leurs forces: *vivent les gueux!* Dès qu'ils se virent les maîtres du lieu saint, ils commencèrent, à l'heure de mi-

nuit, à entonner les psaumes de Marot, qui furent comme le signal de la dévastation : ils grimpent sur les autels ; ils tombent sur les images de Dieu, de la Vierge, des Saints ; les renversent, les percent, les mutilent, les brisent, et de viles débauchées, qui avaient enlevé les cierges des autels, éclairaient ces horreurs : ils arrachent du tabernacle l'hostie consacrée, la jettent à terre, la foulent aux pieds : ils remplissent les calices de vin, et les vident : ils graissent leurs souliers avec les huiles saintes, et exercent en un mot la plus sacrilège dérision sur tous les objets du culte. Le succès et l'impunité enhardissent leur fureur : ils sortent de l'église à la lueur des flambeaux qu'ils en avaient enlevés, en marchant comme en triomphe, et en criant : *vivent les gueux !* Cette horde de fanatiques, grossie par tous ceux qui les attendaient aux portes, court aux autres églises, en enfonce les portes, en enlève ou en détruit les ornemens, se précipite dans les couvens, en viole l'asyle, en emporte les provisions, l'argent, la vaisselle, les habillemens, tous les objets en un mot, sacrés ou profanes, sans ménagement et sans distinction ; boit le vin, brûle les livres. Une terreur stupide avait tellement glacé et comme engourdi les esprits, que ces scènes scandaleuses durèrent pendant trois jours entiers, sans qu'on osât y opposer de résistance. Les moines et les religieuses, qui ne pensaient qu'à se soustraire aux coups et à la rage de ces brigands, avaient déserté leurs cloîtres. Cependant les habitans, craignant que l'appât du pillage n'engageât ces effrénés à se jeter des églises dans les maisons et dans les magasins, prennent les armes, ferment les portes, dont une seule, restée ouverte, laissa aux brigands le chemin libre pour sortir de la ville, d'où ils se répandirent dans les campagnes.

Gand, Audenarde, toute la Flandre, de la Lys à la Dendre et à l'Escaut, avait, pendant les mêmes jours, essuyé les mêmes horreurs, qui, comme par l'effet d'une funeste épidémie, se

répandirent dans le Brabant, la Hollande, la Zélande, la Gueldre et la Frise.

La gouvernante, quelle que fût son indignation, se vit forcée, pour éviter l'embrasement dont les provinces étaient menacées, de se relâcher de sa sévérité. Elle prit donc le parti de céder à la force, et d'accorder la liberté des prêches et l'oubli du passé, et elle informa le roi, dans une dépêche secrète, des motifs qui l'avaient forcée à cette condescendance.

Conférences de Willebroeck : dernière entrevue du prince d'Orange et du comte d'Egmont. Départ du prince. — Mort de Brédérode.

La gouvernante, croyant que le plus sûr moyen de retenir les seigneurs suspects dans les liens de la fidélité, était de leur faire prêter un nouveau serment, leur en fit la proposition. Les comtes d'Egmont, de Mansfeld, de Mègue, de Berlaimont et le duc d'Arschot, le firent; mais le comte d'Hoogstraeten, le comte de Horn et Brédérode le refusèrent, en alléguant que le serment qu'ils avaient déjà fait, était suffisant. La gouvernante, qui avait plus de ménagement pour le prince d'Orange, parce qu'il lui inspirait plus de crainte, lui envoya à Anvers Bertius, secrétaire du gouvernement, qui, voyant que toutes les raisons que ses instructions lui fournissaient, ou que son esprit lui suggérait, ne pouvaient déterminer le prince à cette démarche, lui proposa une entrevue avec le comte d'Egmont. Le prince y consentit avec plaisir : le secrétaire indiqua le village de Willebroeck, situé entre Anvers et Bruxelles. Le prince d'Orange y vit les comtes d'Egmont et de Mansfeld, dont toutes les raisons et tous les efforts ne purent le déterminer à accéder à la demande de la gouvernante. Mais il eut avec le comte d'Egmont une entrevue secrète, dans la-

quelle, après lui avoir représenté les dangers extrêmes qui le menaçaient, il le pria instamment de se soustraire au sort affreux que la cour d'Espagne préparait aux seigneurs belges. Le comte, regardant ses services comme un sûr garant contre tous les dangers que le prince lui mettait sous les yeux, lui répondit qu'il se reposait entièrement sur la clémence du roi : « Cher comte, reprit le prince, c'est cet espoir même qui » vous perdra : je ne sais ; mais, et puissé-je me tromper ! » j'ai comme un pressentiment secret que vous serez le pont » que les Espagnols fouleront aux pieds pour entrer dans la » Belgique. »

Après avoir prononcé ces tristes paroles, le prince, comme saisi dans ce moment d'une espèce de terreur, qui semblait lui annoncer qu'il voyait le comte pour la dernière fois, le int étroitement serré dans ses bras; et ces deux grands hommes ne purent s'empêcher de verser des larmes en se séparant.

Le prince partit pour l'Allemagne avec toute sa famille, ne laissant aux Pays-Bas, que le prince Philippe, son fils cadet, pour achever ses études à Louvain, et il se retira à Dillenbourg, en Westphalie, ancienne résidence des princes de Nassau.

Le comte d'Egmont, soustrait à l'influence du prince d'Orange, n'hésita plus de céder aux désirs de la gouvernante. Il prêta donc le serment, et il rompit toutes les liaisons qui l'attachaient aux confédérés, dont un grand nombre, entraîné par son exemple, abjurèrent le compromis et prêtèrent le serment.

La crainte avait rompu la ligue : Brédérode seul, inaccessible à la crainte, ne put consentir à renoncer à son parti : il s'était retiré à Amsterdam : la duchesse lui envoya un secrétaire du conseil privé pour lui ordonner, au nom du roi, de quitter Amsterdam dans le plus court délai. Brédérode était si peu disposé à obéir à cette injonction, qu'au lieu de sortir

lui-même d'Amsterdam, il y arrêta le secrétaire. Le magistrat de cette ville, craignant les suites funestes que ce coup hardi pourrait entraîner, fit partir le secrétaire pendant la nuit à l'insu de Brédérode. Ce fier conjuré, se voyant abandonné de tous ses partisans et déchu de toutes ses espérances, vit, en frémissant, l'extrémité où il était réduit, et il prit le parti de quitter les Pays-Bas : il se retira dans le comté de Scauembourg, où il mourut le 13 de février 1568. La soumission de la Hollande, de la Zélande et de la Frise fut la suite de la retraite de ce chef des confédérés.

Le duc d'Albe ; son caractère. — Arrestation des comtes d'Egmont et de Horn. — Départ de la duchesse de Parme. — Conseil des troubles. *Émigrations. — Arrestation du comte de Buren.*

Ces arrangemens, qui avaient paru ramener la tranquillité, ne firent qu'augmenter la défiance des mécontens, qui, pour se soustraire à la vengeance espagnole, allèrent porter leurs trésors, leurs manufactures et leur industrie dans les provinces voisines.

L'impitoyable Philippe, ayant reçu les dernières dépêches de la gouvernante, n'avait pu contenir son indignation ; il blâma hautement le parti de l'indulgence qu'elle avait adopté, et il embrassa le système de la terreur. C'était par ce moyen qu'il prétendait qu'il fallait rétablir son autorité, en confiant ce soin à un ministre assez fidèle pour soutenir sa cause sans crainte et exécuter ses ordres sans pitié. Ferdinand Alvarès de Tolède, duc d'Albe, était, de tous les seigneurs de l'Espagne, celui qui était le plus propre à représenter Philippe : sombre, dissimulé, vindicatif et sanguinaire comme son maître, il lui était supérieur par ses talens militaires, dont il avait donné les marques les plus éclatantes sous le règne précédent. Ce fut donc lui que Philippe envoya dans les Pays-Bas à la tête d'une armée pour y rétablir son autorité par la terreur.

Le duc, suivant le plan qui lui avait été tracé par son maître, commença son système de proscription et de vengeance par attirer dans ses pièges les principaux seigneurs, en les accablant de caresses perfides : il s'attacha d'abord à gagner le comte d'Egmont, pour parvenir par son intervention à entraîner le comte de Horn dans le précipice qu'il préparait à l'un et à l'autre. Egmont, trop loyal, trop confiant, ne pouvait soupçonner dans les autres ces lâches détours, ces moyens bas, qu'il ne connaissait point : il conduisit donc son ami à sa perte, en croyant le sauver : il calma ses craintes et dissipa ses soupçons. Le comte de Horn, rassuré par l'exemple et les conseils du comte d'Egmont, se rendit enfin chez le duc : les autres seigneurs suivirent son exemple. Le duc convoqua un grand conseil à l'hôtel de Culembourg, auquel assistèrent le duc d'Arschot, les comtes d'Egmont, de Horn, de Mansfeld, d'Aremberg et de Berlaimont : il avait dans le même moment donné des ordres secrets pour faire arrêter et conduire à Bruxelles, ce jour-là même, Antoine Strale, bourgmestre d'Anvers, qui passait pour être le confident du prince d'Orange, et Jean Kaatsembrod, seigneur de Bakersel, secrétaire du comte d'Egmont : il attendait avec impatience le moment où l'on viendrait l'informer que ses ordres étaient remplis. Dès qu'il en eut reçu la nouvelle, il leva la séance et retint le comte d'Egmont, qu'il conduisit dans un appartement particulier, comme pour lui parler en secret. Le duc, qui avait fait aposter des troupes dans une chambre qu'il avait désignée, s'arrêta vis-à-vis de cette chambre : « Comte » d'Egmont, dit-il, le roi m'ordonne de vous arrêter et de vous » demander votre épée. » A ces mots, les gardes s'avancent : le comte, foudroyé par ces paroles terribles, rendit son épée sans résistance : « Cependant, dit-il, en la remettant, je m'en suis » servi quelquefois avec succès pour défendre les intérêts du roi. » Les gardes l'emmenèrent sur-le-champ dans la chambre voisine.

Le comte de Horn fut arrêté dans le même moment et de la même manière par Ferdinand de Tolède, fils naturel du duc d'Albe. Le cardinal de Granvelle, qui était alors à Rome, ayant appris cette nouvelle, demanda si le *taciturne* était aussi pris ; c'est le nom qu'il donnait ordinairement au prince d'Orange. Comme on lui répondit que non : *eh bien !* dit-il, *il n'a rien pris.*

Le duc, qui avait frappé ce grand coup sans avoir consulté la gouvernante, lui envoya les comtes de Mansfeld et de Berlaimont pour lui apprendre cette nouvelle. La princesse dissimula son ressentiment aux deux comtes ; mais elle écrivit au roi pour le prier avec des instances plus pressantes de lui accorder sa démission, qu'elle obtint d'autant plus aisément, que sa conduite modérée déplaisait au roi.

La duchesse, après avoir reçu les complimens, ou plutôt les regrets sincères de toutes les provinces, quitta les Pays-Bas, laissant ces malheureuses contrées en proie aux fureurs du duc d'Albe, à qui le roi en confia le gouvernement général.

Le nouveau gouverneur signala les commencemens de son administration par l'établissement d'un tribunal destiné à connaître des causes relatives aux troubles. Ce conseil était composé de créatures dévouées aux caprices sanguinaires du gouverneur : la sainteté des lois, l'ordre des juridictions, les droits des citoyens, les formes même de la justice y étaient également bravés : le duc examinait, jugeait, condamnait seul : les sentences se rendaient au nom du duc seul : il nomma ce tribunal le *conseil des troubles*, et le peuple l'appela le *conseil de sang*.

Il y fit citer, sous peine d'être traités comme coupables de rebellion et d'être punis par la confiscation de leurs biens, le prince d'Orange, le comte Louis de Nassau, les comtes d'Hoogstraeten et de Culembourg, le seigneur de Brédérode et les autres seigneurs qui s'étaient réfugiés dans les pays étrangers.

La terreur avait glacé tous les esprits : la Belgique était devenue un vaste théâtre d'horreurs qui ne présentait que des fuites, des bannissemens, des confiscations, des emprisonnemens et des supplices. L'émigration était effrayante : elle montait, avant l'expiration des deux premiers mois du gouvernement du duc d'Albe, à plus de trente mille hommes ; les uns se retiraient en Allemagne, auprès du prince d'Orange, qui leur faisait un accueil engageant, et les autres se réfugiaient en Angleterre, auprès de la reine Elisabeth, qui leur offrait un asyle assuré.

Le duc, voyant que le prince d'Orange et les autres seigneurs, qu'il avait ajournés à comparaître à son tribunal, avaient refusé d'obéir au décret, prononça contre tous ces seigneurs l'arrêt de mort et de confiscations de biens : il fit raser l'hôtel de Culembourg, où les confédérés s'étaient rassemblés le jour qu'ils avaient présenté la requête, et fit élever sur ses ruines une pyramide avec une inscription en quatre langues, qui marquaient que cette maison avait été détruite, parce qu'on y avait tramé une conjuration détestable contre la religion, l'église romaine, la majesté royale et le salut de la patrie : il fit confisquer tous les biens qui appartenaient au prince d'Orange dans les Pays-Bas, et fit enlever le comte de Buren, fils aîné du prince, âgé de douze ans, qui faisait ses études à Louvain, et le fit emmener en Espagne, où, sous prétexte de lui faire continuer ses études dans l'université d'Alcala, il servait réellement de garant contre les entreprises du père. Ce fut un Espagnol, nommé Jean Vargas, chef du conseil des troubles, qui exécuta cet acte arbitraire à la tête d'une troupe de soldats. Le recteur de l'université remontra par un discours latin, que cette violence était une infraction à ses privilèges : le gnare Espagnol lui dit, pour toute réponse et pour toute satisfaction : *nos curamus privilegios vestros.*

Entreprise du prince d'Orange dans la Gueldre, et du comte de Nassau dans la Frise. Combat d'Héligerlée.

Le prince d'Orange ne s'était pas retiré en Allemagne pour attendre dans un lâche repos une révolution favorable qui lui facilitât les moyens de rentrer dans sa patrie et dans ses biens ; il méditait sérieusement une irruption dans les Pays-Bas ; il mit donc dans ses intérêts la reine d'Angleterre Elisabeth et l'amiral de Coligny, chef des huguenots de France : il gagna les princes protestans d'Allemagne, en leur représentant que, par le double motif de politique et de religion, ils devaient réunir tous leurs efforts pour abattre une puissance formidable et tyrannique, qui voulait détruire leur culte et anéantir leur liberté, et il leur persuada d'assembler une diète pour prendre sur ce grand objet des résolutions uniformes. Les principaux princes d'Allemagne s'y rendirent, et le roi de Danemarck y envoya son ministre. Les sentimens y furent partagés ; mais le prince d'Orange, par des discours publics, où il faisait sonner le grand motif de l'intérêt général des princes, et dans des entretiens particuliers, où il faisait valoir le motif plus puissant de leurs intérêts propres, parvint à leur faire prendre la défense de sa propre cause. Les princes consentirent à lui accorder les secours qu'il demandait, suivant la répartition qui fut faite du contingent que chacun des princes devait fournir.

Le prince d'Orange fit avancer les seigneurs de Lumey et de Villiers sur la Gueldre avec deux mille hommes d'infanterie et trois cents de cavalerie environ, pour tâcher de s'emparer d'une place forte, et ils tentèrent une expédition sur Ruremonde ; mais ils ne purent l'exécuter, et ils se retirèrent précipitamment dans le pays de Liège, où ils se retranchèrent près de la petite ville de Dalhem. Lodogno et Davila, qui, sans perdre un

moment, étaient venus les y attaquer, firent un grand carnage de leurs troupes. Villiers fut pris et envoyé au duc d'Albe, qui résolut de le traiter non en prisonnier de guerre, mais en criminel d'état.

Cependant le comte Louis de Nassau était entré dans la Frise avec une armée composée de dix mille hommes d'infanterie et de trois mille de cavalerie. Le duc d'Albe envoya dans cette province le comte d'Aremberg, qui en était gouverneur, avec un régiment allemand. Le comte de Mègue, gouverneur de Gueldre et de Zutphen, en commandait un second, sous les ordres du comte d'Aremberg, et le duc les fit joindre par le régiment espagnol de Bracamonté, avec plusieurs compagnies de cavalerie, qu'il renforça par un train de six pièces d'artillerie de campagne. Le comte Louis avait pris un poste élevé, auprès de l'abbaye d'Héligerlée, dont l'accès était défendu par des chemins impraticables. Le comte d'Aremberg sentait le danger manifeste auquel il s'exposait en attaquant les ennemis, qui joignaient à l'avantage de la position, la supériorité du nombre : il le représenta aux Espagnols, dont il ne pouvait par ses sages avis contenir l'ardeur inconsidérée : ils regardaient sa prudence comme un effet de la lenteur qu'ils reprochaient aux Flamands : ils le traitaient même de lâche et d'infidèle à la cause de l'église et du roi. Le comte, piqué de ces reproches outrageans, céda aux instances de ses soldats, qu'il suivit au combat, plutôt qu'il ne les y mena. Les Espagnols, ayant fait des efforts inexprimables pour vaincre la nature du terrein, se trouvèrent enfoncés dans les bourbiers, dont il leur fut impossible de se dégager. Les Flamands, profitant de leur embarras, en firent un carnage effroyable. Le comte d'Aremberg, faisant l'office de soldat plutôt que celui de capitaine, fut tué au premier feu, de la main du comte Adolphe de Nassau, qui reçut, dans le moment même, de la main du comte

d'Aremberg, le coup qu'il venait de lui porter. Les rebelles n'épargnèrent que les Allemands, qui promirent de ne plus porter les armes pour le roi d'Espagne; et tous les Espagnols furent passés au fil de l'épée. Le comte Louis s'empara de six pièces de canon, de tout le bagage et de tout l'argent destiné au paiement des troupes.

Le comte de Mègue, qui amenait un secours au comte d'Aremberg, ayant reçu la nouvelle de cette défaite, se jeta dans Groningue, où il reçut les restes de l'armée espagnole.

Exécutions sanglantes. Procès des comtes d'Egmont et de Horn; leur exécution.

Cet événement dessilla les yeux du duc d'Albe; il commença à comprendre qu'il avait fait une faute trop commune dans les guerres des peuples soulevés contre leurs tyrans; il sentit qu'il avait trop méprisé son ennemi, et il crut que le moyen de réparer cette faute, était de prendre lui-même le commandement des troupes; mais que, pour empêcher les tumultes et les soulèvemens que son absence pourrait causer, il importait, avant de partir, d'effrayer les séditieux par de grands exemples de sévérité, et il fit d'abord trancher la tête, sur la place de Bruxelles, à dix-neuf gentilshommes. Cette première exécution fut suivie le lendemain de celle de Villiers et de trois autres officiers pris au combat de Dalhem. Les jours suivans virent répéter les mêmes horreurs. Le bourgmestre d'Anvers Strale fut exécuté à Vilvorde, et le secrétaire du comte d'Egmont Kaatsembrod fut écartelé à Bruxelles. Ces sanglantes tragédies étaient comme le prélude du sort affreux que le duc préparait aux comtes d'Egmont et de Horn, qui, depuis neuf mois, étaient enfermés au château de Gand : il fit rédiger leur acte d'accusation, qui portait sur toute leur conduite passée, dont on avait fait la plus scrupuleuse

recherche : toutes leurs actions, tous leurs discours y furent soigneusement rappelés. Le duc leur accorda, pour la forme, le tems nécessaire pour répondre à tous ces griefs. Les deux comtes nièrent une partie des faits qu'on leur imputait, comme calomnieusement imaginés, et ils expliquèrent ou justifièrent les autres, comme méchamment dénaturés ou tortueusement présentés. La vertueuse épouse du comte d'Egmont, la sœur du comte de Horn, intéressèrent tous les princes de l'Europe à employer tout leur crédit auprès du roi, et même auprès du duc. La comtesse d'Egmont publia une requête pathétique, dans laquelle, après avoir rappelé tous les services et tous les exploits par lesquels le comte d'Egmont avait, dès son enfance, signalé son zèle pour la cause du roi, elle le conjurait de ne point condamner une mère infortunée à passer le reste de ses jours dans l'opprobre et la douleur, avec onze enfans, qui n'avaient encore eu ni le tems de participer aux fautes de leur père, ni celui de les réparer. Mais le cœur des deux Espagnols était fermé à la clémence comme à la justice : l'arrêt sanguinaire était conçu dans l'ame de ces deux tyrans : il ne restait plus qu'à le dicter et à l'exécuter. Le procureur-général du conseil des troubles, ayant entendu tous leurs moyens de défense, donna ses conclusions, dans lesquelles il les déclara atteints et convaincus du crime de lèse-majesté, de trahison et de rebellion; requérant qu'ils fussent condamnés à la peine de mort : leurs sentences furent rédigées en conséquence.

Les deux victimes furent amenées, le 3 de juin, à Bruxelles, sous l'escorte de trois mille chevaux. Dès le lendemain, on leur envoya Rithoff, évêque d'Ypres, pour les disposer à la mort. On leur lut ensuite leur sentence séparément. Le comte d'Egmont, après l'avoir entendue, écrivit au roi une lettre touchante, dans laquelle, après avoir rappelé à Philippe ses services et sa fidélité, il se plaint amèrement de l'injustice de sa condamnation,

qui, dit-il, n'est fondée que sur des accusations fausses et calomnieuses, dont on s'est servi pour le perdre dans l'esprit de sa majesté : il finit par implorer la bonté et la clémence du roi pour une femme et onze enfans, qu'il laisse dans le deuil et la désolation : cette lettre est datée du 5 de juin à deux heures après minuit. Le comte la remit à l'évêque d'Ypres, qui se chargea de la faire parvenir au roi.

Ce jour, 5 de juin, veille de la pentecôte, fut le jour sinistre qui présenta aux regards des Bruxellois effrayés le spectacle de cette cruelle exécution. Un échafaud tendu de noir, sur lequel étaient placés un crucifix et deux coussins, était dressé sur la grande place de Bruxelles : le régiment de Roméro était rangé à l'entour. L'heure fatale sonne enfin! c'était midi. Julien Roméro vint prendre le comte d'Egmont pour le conduire à l'échafaud. Le comte, accompagné de l'évêque d'Ypres, en entrant sur la place, salua tous les officiers qu'il connaissait et que plus d'une fois il avait conduits à la victoire : il monta avec une contenance ferme sur l'échafaud : il fit une courte prière, après laquelle il mit sur sa tête un petit bonnet, qu'il tira de sa poche. Le bourreau, qui, dit-on, avait été autrefois un de ses valets, lui abattit la tête d'un seul coup.

Le comte de Horn parut ensuite : il eut la douleur avant sa mort, de voir le sang de son ami, qui coulait et fumait encore : il reçut le coup fatal avec une fermeté digne de son caractère. Les têtes de ces deux illustres victimes, placées au bout d'une pique, servirent, pendant deux heures, de spectacle au peuple. Leurs corps, rejoints à leurs têtes, furent mis dans des cercueils de plomb, pour être envoyés aux lieux de la sépulture de leurs ancêtres.

Le comte d'Egmont avait 46 ans, et le comte de Horn, 50. Ces deux seigneurs, dignes d'un meilleur sort, étaient singulièrement chéris des Flamands; mais le comte d'Egmont épuisa,

pour ainsi dire, tellement toute la douleur des peuples, qu'ils oublièrent le comte de Horn, pour donner toutes leurs larmes au héros de Gravelines et de Saint-Quentin : ils bravèrent, dans leur désespoir, les fureurs du duc d'Albe et de ses satellites, dont ils savaient cependant qu'ils provoquaient la vengeance par les regrets publics qu'ils prodiguaient à cette chère victime : ils s'empressèrent de recueillir de son sang, d'assiéger son passage, de baiser son cercueil.

Cette odieuse exécution donna plutôt un nouvel aliment, qu'elle ne mit un frein à la haine que les Belges portaient au nom espagnol : ils ne connaissaient plus, après cet horrible événement, d'autre ressource que celle du désespoir : ils n'éprouvaient plus d'autre sentiment, d'autre désir, que ceux de la vengeance. Cependant, le digne ministre du tyran de Madrid, aveugle dans sa rage, continua d'exercer ses fureurs dans la Belgique, où l'on ne voyait plus que des échafauds et des bourreaux et des supplices et du sang.

Expédition du duc d'Albe dans la Frise : combat de Gemminghem. — Expédition du prince d'Orange dans la Belgique.

Le duc d'Albe, ayant affermi sa tyrannique domination dans les Pays-Bas par ses cruelles exécutions, conçut le dessein de s'avancer dans la Frise, pour en chasser le comte Louis de Nassau, et il se chargea lui-même de diriger cette expédition. Il partit de Bruxelles sur la fin de juin, et il dirigea sa route par Anvers : il vint passer la Meuse à Grave, et se rendit à Arnheim et à Déventer, où il fit un court séjour pour reconnaître le terrein. Quand il fut arrivé à trois lieues du camp du comte Louis, il envoya un corps d'Espagnols et de Wallons, qui le forcèrent à déloger. Le duc le poursuivit et l'atteignit

près du village de Gemminghem, poste excellent, au fond d'un cul-de-sac que forment l'Ems et le Dollart, qui est un grand golfe sur la gauche du premier fleuve, près de son embouchure, vis-à-vis d'Embden. La défaite que le comte y essuya, fut terrible ; son armée fut presque entièrement détruite. Les Espagnols, plus altérés de sang qu'avides de butin, massacrèrent impitoyablement tous les soldats du comte qu'ils rencontrèrent. Il en périt un très-grand nombre, qui, pour se soustraire au fer du vainqueur, se jetèrent dans le fleuve, qui est très-large dans cet endroit, et très-dangereux par ses tourbillons.

Le comte, échappé au carnage, imagina un stratagême adroit pour se dérober à la poursuite du duc : il laissa ses habits et ses armes sur le champ de bataille, pour faire croire aux ennemis qu'il y avait été tué, et passa l'Ems à la nage, avec des habits étrangers.

Le prince d'Orange avait profité du moment où le duc était occupé de ce côté, pour tenter une invasion dans les Pays-Bas : il avait passé le Rhin au-dessus de Cologne, la Moselle au-dessous de Trèves, et la Meuse à Stockem, en trompant la vigilance du duc d'Albe. Le duc, par une sage lenteur, évita constamment de hasarder une action décisive : il se borna à le harceler pour l'affaiblir. Il prévoyait que l'armée du prince, mal payée, mal approvisionnée, ne tarderait pas à se mutiner et à se débander. Il ne se trompait pas : cette armée, consumée de faim et de misère, se révolta ouvertement, et le prince fut obligé de la congédier. Le duc rentra dans Bruxelles au mois de janvier 1569, et reçut de la main de l'archevêque de Malines, après une messe solemnelle, la toque et l'épée enrichies de pierreries, que le pape lui envoya comme au défenseur de la religion.

Statue élevée au duc d'Albe. — Exécutions. — Amnistie. — Impôts du 20e et du 10e denier. — Gueux de mer. — Révolte dans la Hollande et la Zélande.

L'ORGUEIL et le faste insultant que le duc, fier de ses premiers succès, étalait aux yeux des Belges, avait révolté tous les esprits : il acheva de les irriter, en faisant élever dans la citadelle d'Anvers une statue faite avec les canons qu'il avait pris au comte Louis à Gemminghem. Cette statue lui ressemblait parfaitement : il y était représenté la tête nue, étendant le bras droit sur la ville, comme pour la menacer, foulant aux pieds deux statues d'airain, ornées de divers symboles analogues aux troubles et à la rebellion : il avait fait graver sur la base, une inscription latine en lettres initiales (*a*). Il avait fait graver au bas le nom du sculpteur, qui était un Allemand, appelé *Jongeling*, avec ces mots : *ex ære captivo.* Les Flamands ne pouvaient contenir leur indignation à la vue de ce monument, qui semblait insulter à leurs malheurs.

Le duc, pour les apaiser, leur sacrifia trois officiers de justice qui s'étaient rendus extrêmement odieux à la nation, parce qu'ils avaient été les plus fidèles exécuteurs des volontés sanguinaires du ministre. L'un de ces trois vils suppôts était un nommé Jean Speel, Flamand, qui avait présidé à toutes les exécutions, la verge rouge à la main : ils furent tous trois pendus sur la grande place de Bruxelles. C'est le sort ordinaire de ces vils instrumens de la vengeance des rois et des ministres, qui les ménagent selon le besoin et les sacrifient selon les circonstances.

(*a*) Ces lettres signifiaient : *Ferdinando Alvarès à Toledo, Albæ duci, Philippi II. Hispaniarum regis, apud Belgas præfecto, quod extinctâ seditione, rebellibus pulsis ; religione procuratâ, justitiâ cultâ, provinciis pacem firmaverit, regis optimi ministro fidelissimo posuit.*

Le duc voulut achever d'adoucir les esprits par une nouvelle faveur, et l'on dirait mieux, en quelque sorte, par une nouvelle grimace : il avait obtenu des cours de Rome et de Madrid une amnistie générale pour toutes les fautes qui avaient été commises dans les Pays-Bas contre l'autorité du pape et du roi : il voulut, pour donner plus de poids à ces deux amnisties, en présenter la publication sous la forme la plus imposante : il se rendit à cet effet à Anvers. Le duc, monté sur un trône magnifique qu'on avait élevé sur la place, avait sur sa tête la toque, et, à son côté, l'épée que le pape lui avait envoyées. Toute la noblesse était rangée autour de son trône avec une garde nombreuse. Les amnisties furent lues en français et en flamand; mais elles renfermaient tant d'exceptions et de restrictions, qu'elles ne comprenaient que les innocens. Ces amnisties, que le duc avait annoncées comme une grâce extraordinaire, furent écoutées et accueillies avec une extrême froideur, et firent sur les esprits une impression tout-à-fait contraire à celle qu'il en avait espérée. Quand un malheureux était condamné, on disait par dérision qu'il avait été amnistié.

Mais ce qui acheva de révolter les esprits, c'est quand, après cette cérémonie, le duc, de retour à Bruxelles, publia un édit par lequel il établit malgré les clameurs du peuple, malgré les réclamations et les représentations des états, un impôt du vingtième denier du prix de la vente des biens immeubles, et du dixième de celui de la vente des meubles. Ce coup terrible excita dans toutes les provinces une révolte ouverte et un soulèvement général. Sous les yeux même du duc, à Bruxelles, les marchands et les artisans fermèrent leurs boutiques, en déclarant hautement, qu'ils étaient plutôt disposés à perdre la vie, qu'à payer le nouvel impôt : déjà, le duc furieux se disposait à donner un exemple terrible : déjà, les sentences étaient rédigées et les échafauds dressés. L'impitoyable gouverneur de-

vait faire pendre, pendant la nuit, les doyens des corps de métiers.

Mais un événement inattendu, dont il reçut la nouvelle dans ce moment, l'empêcha d'exécuter ces arrêts sanglans. Le prince d'Orange, qui avait saisi le moment où la sédition éclatait dans toutes les provinces, avait conçu le projet de réparer la perte de ses deux premières armées, en tentant une entreprise sur mer : il délivra donc des commissions à quelques officiers pour armer de petits bâtimens qui croisaient sur mer, sous la protection de la reine d'Angleterre : ils firent une quantité de prises sur les Espagnols et les Flamands catholiques ; ils allaient vendre leur butin dans les ports d'Angleterre. Leur nombre et leurs richesses s'augmentèrent insensiblement. C'est cette petite flotte, connue sous la dénomination de *gueux de mer*, qui fut le berceau d'une puissante république. C'était Guillaume de la Marck, seigneur de Lumey, qui la commandait. Le duc d'Albe, qui paraissait les mépriser, ne laissa pas d'écrire à la reine d'Angleterre pour la prier d'interdire l'entrée de ses ports à ces *gueux*. Cette princesse, qui ne voulait pas rompre ouvertement avec l'Espagne, envoya l'ordre à Lumey de sortir d'Angleterre avec toute sa flotte.

Lumey s'étant approché des côtes de Hollande avec vingt-cinq vaisseaux, vint surprendre le port de la Brille, qui n'était alors qu'un assemblage informe de cabanes éparses. Cette nouvelle força le duc à suspendre ses projets de vengeance : il ordonna au comte de Bossu, gouverneur de la Hollande, de marcher contre les gueux de mer. Le comte, ayant été repoussé, se présenta devant la ville de Dordrecht, qui lui ferma ses portes. Ce succès ranima le courage et l'espoir des Flamands, et occasionna une révolte presque générale dans la Hollande et dans la Zélande.

Mais c'était sur la Zélande que le duc était sur-tout inquiet : il

désirait vivement de s'assurer de Flessingue, qui était comme la clef des Pays-Bas. Le peuple de cette ville était très-attaché au prince, et ce fut le curé lui-même qui, prêchant le jour de pâques, exhorta le peuple à secouer le joug des Espagnols. Tous les habitans prirent à l'instant les armes; la garnison fut chassée, et l'ingénieur Pacheco, parent du duc d'Albe, qui dirigeait les ouvrages de la citadelle que le duc faisait bâtir, fut arrêté et cruellement outragé par le peuple furieux, qui lui fit ensuite trancher la tête au milieu de la place.

Harlem, Leyde, Rotterdam, Zutphen, suivirent l'exemple des villes rebelles; et il n'y eut guère, dans toute la Hollande, qu'Amsterdam, et dans toute la Zélande, que Middelbourg, qui restèrent dans l'obéissance.

Prise de Mons. Frédéric de Tolède le reprend. Les provinces hollandaises se rendent au prince d'Orange. — Siége et prise de Tergoës. — Reddition de Naërden.

La nouvelle de la prise de Mons par le comte Louis de Nassau, mit le comble à l'embarras et à la consternation du duc. Ce seigneur était entré dans cette ville par un stratagême assez singulier: il y envoya d'abord des soldats français, déguisés en marchands de vin, qui conduisaient sur des charrettes des tonneaux doubles. Le tonneau extérieur était rempli de vin, et le tonneau intérieur, de baïonnettes, de courtes épées et de carabines usées : ils furent arrêtés au corps-de-garde, où l'on fit la visite des tonneaux; mais comme on ne perça que les tonneaux extérieurs, les prétendus marchands, entrés dans la ville, tuèrent la sentinelle de la porte et massacrèrent le corps-de-garde. Le comte Louis fut introduit dans la ville avec cent chevaux : il en attendait encore quatre cents, qu'il eut le tems d'aller chercher en diligence, et il entra dans la ville à la

pointe du jour, en criant : *liberté ! liberté ! le prince vient à votre secours ; vous serez libres ; plus d'impôts, plus de dixième denier.*

Il s'empara de tout l'argent qui se trouva dans les caisses des receveurs du roi ; il enrôla un grand nombre de bourgeois, et il écrivit à son frère de venir au plus tôt l'aider à conserver sa conquête.

Mais le duc d'Albe, craignant que le prince d'Orange ne profitât de l'avantage que lui donnait la prise de cette importante place, pour effectuer la nouvelle irruption qu'il méditait, chargea son fils Frédéric de Tolède d'en former le siége. Le comte Louis fit une courageuse résistance, en attendant l'arrivée du prince d'Orange, qui, après avoir passé le Rhin et la Meuse, entra dans le Brabant avec toutes ses forces. Les villes qui étaient sur son passage, Nivelles, Diest, Sichem, Tirlemont, soit par crainte, soit par attachement, se rendent au prince, qui, précipitant sa marche, arrive devant Mons le 24 du mois d'août ; mais la contenance ferme, la vigilance active et la prudente lenteur du duc d'Albe, déconcertèrent les efforts réunis du prince et du comte. Le prince fut donc forcé de se retirer : le comte ne rendit cependant la place qu'à des conditions fort honorables.

Le duc, après avoir repris Mons, força toutes les villes, tant du Brabant que de la Flandre, qui s'étaient soumises au prince d'Orange, à rentrer sous l'obéissance du roi : les unes furent condamnées à l'amende, les autres livrées au pillage.

Mais le tems que le duc avait dû occuper au siége de cette ville, avait favorisé les mouvemens et les vues des confédérés dans les différentes provinces, particulièrement dans la Hollande et la Zélande.

La Hollande était presque entièrement abandonnée aux confédérés, qui, profitant de la liberté que le duc d'Albe était forcé

de leur laisser, avaient eu le tems de préparer les esprits à la révolution qu'ils méditaient.

Les provinces d'Utrecht, de Frise, d'Over-Yssel, de Groningue et de Zutphen avaient également embrassé ouvertement le parti du prince d'Orange, que ces peuples regardaient comme le défenseur de leur cause, le vengeur de leurs droits et le restaurateur de leurs privilèges.

Les confédérés, animés par ces succès, tentèrent la conquête de Tergoës, à laquelle ils attachaient d'autant plus d'importance, qu'elle entraînait celle de Middelbourg, dont la prise devait nécessairement assurer la possession de la Zélande, et ils en formèrent le siége. Après avoir été vivement repoussés dans deux assauts, ils prirent le parti de forcer la ville par la famine.

Le duc d'Albe donna les ordres les plus pressans à Sanche d'Avila et à Christophe Mondragoné, pour faire parvenir les renforts à Tergoës, par l'Escaut, à l'aide du reflux; mais ils avaient constamment échoué dans ce projet. Le capitaine Blomart, né dans ce pays, proposa aux deux chefs de passer à gué toute la partie de l'île qui avait autrefois été submergée par une effroyable tempête, qui avait rompu les digues. Cette traversée, qui était de trois lieues, était d'autant plus difficile, que le fond en était très-bourbeux.

Blomart ayant donc pris pour compagnons deux Espagnols, et pour guide un paysan qui connaissait très-bien le local, trouva effectivement le gué qu'il avait indiqué. Mondragoné eut le commandement de l'expédition, qui fut confiée à trois milles hommes d'infanterie, choisis dans les trois nations. Le commandant fit distribuer à tous les soldats un petit sac plein de poudre, de mèches et de biscuits, et il disposa ses troupes. Les Espagnols ouvraient la marche, les Allemands occupaient le milieu, et les Wallons la fermaient. Mondragoné

entra le premier dans l'eau avec le capitaine Blomart, et les soldats les y suivirent en files étroites. Ces courageux guerriers, après avoir traversé une si effrayante étendue avec une constance et une ardeur égales, arrivèrent enfin heureusement à une digue éloignée de la ville de deux lieues, où ils s'arrêtèrent et se reposèrent toute la nuit, pour arriver au secours de la place à la pointe du jour. Les assiégeans furent si épouvantés de l'étonnante nouvelle du passage des royalistes, qu'ils se hâtèrent de se retirer et de se rembarquer. Mondragoné entra le 20 octobre dans Tergoës, où il fut accueilli avec les plus vives démonstrations de joie.

Le succès de cette importante expédition assurait aux Espagnols la possession de la Zélande. Ce n'était plus que la conquête de la Hollande qui maintenant occupait le duc, et c'était son fils, Frédéric de Tolède, qui était chargé de cette grande opération. Il avait déjà emporté Zutphen; la rigueur de la saison, au lieu d'arrêter ses progrès, ne fit que les faciliter et les accélérer, et il vint investir Naërden, petite ville à trois lieues d'Amsterdam, qui refusa d'ouvrir ses portes. Le terrible Espagnol, irrité de cette audacieuse résistance, fit approcher son artillerie, et les habitans consternés offrirent de livrer la ville; ils ne demandaient que les biens et la vie saufs. Le lieutenant de Frédéric, Julien Romero, leur en fit la promesse la plus formelle, en les assurant qu'il ferait ratifier ce serment par Frédéric. Romero, sur la foi de cette promesse, entra dans la ville, et il fut bientôt suivi de Frédéric, qui, sans égard pour l'engagement le plus solemnel, sans respect pour le serment le plus sacré, livra cette malheureuse ville à tous les genres d'horreurs et de brigandages. Tous les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe, furent impitoyablement massacrés, les maisons brûlées et les remparts démolis.

Fameux siége de Harlem. — Les Espagnols sont chassés de la Zélande. — Prise d'Alcmaër par les confédérés. — Expédition maritime du duc d'Albe : combat d'Enchuysen. — Rappel du duc d'Albe.

Le bruit de cette horrible exécution avait tellement effrayé les habitans de Harlem, que la plus grande partie, entraînée par les remontrances et les exhortations de leur gouverneur, Vibald Riperda, résolurent d'opposer la plus vive résistance à ces féroces ennemis. Frédéric fit donc investir la place; et plus elle était resserrée et menacée, plus les habitans se fortifiaient dans la résolution de fermer l'entrée de leur ville aux Espagnols. Ces intrépides défenseurs de la liberté épuisèrent toutes les ressources que pouvaient leur suggérer l'industrie et le courage. Ils étaient parvenus à instruire des pigeons à voler de Harlem à Delft, où était le prince d'Orange, et à revenir de Delft à Harlem. Ils leur attachaient un billet sous les ailes; et par ce moyen les assiégés recevaient tous les jours des nouvelles du prince d'Orange. Ce stratagême singulier, qui dura trois mois, ne fut connu que par un accident. Un de ces pigeons fatigué étant venu s'arrêter et se reposer dans le camp des Espagnols, fut tué par un soldat, qui trouva la lettre et découvrit le secret.

Les femmes mêmes déployèrent, dans ce siége mémorable, un courage dont leur sexe ne paraît guère susceptible : elles y formèrent une espèce de compagnie, composée de trois cents, commandée par une héroïne appelée Kennaw Hasselaar, âgée de cinquante ans environ. Cette troupe étonnante, qui rivalisait en courage avec les soldats, dont elle faisait toutes les fonctions, et partageait toutes les fatigues et tous les dangers, était occupée sans relâche, selon le besoin, tantôt à réparer les remparts, tantôt à les défendre, quelquefois à repousser les ennemis, quelquefois même à les attaquer.

Dom Frédéric commençait à désespérer du succès. La saison était fort avancée; le froid commençait à incommoder extrêmement les Espagnols, qui n'y étaient pas accoutumés. Le lac fut entièrement gelé, et ce qui causait un grand embarras aux Espagnols, procurait un avantage ou, pour mieux dire, une ressource aux assiégés, parce que les habitans du pays, accoutumés à marcher sur la glace avec des patins, venaient par troupes, durant la nuit, apporter des munitions de toute espèce à Harlem, sans que les Espagnols pussent les en empêcher.

Ce siége terrible durait depuis plus de six mois. Les murs étaient tellement délabrés (ils avaient été, dit-on, percés de dix mille trois cent soixante coups), qu'ils ne pouvaient plus soutenir ceux de l'ennemi, et leurs défenseurs étaient tellement réduits, qu'ils ne pouvaient plus guère repousser ses attaques.

Les infortunés habitans, tourmentés par toutes les horreurs d'une famine cruelle, étaient depuis deux mois réduits à dévorer les plus vils alimens, les rats, les souris, les plus dégoûtantes ordures, leurs souliers même. Cependant ils bravaient, ils défiaient encore l'ennemi; ils avaient pris une résolution dictée par le désespoir : ils étaient déterminés à se précipiter dans le camp des Espagnols, pour éviter, par une mort glorieuse, qu'ils espéraient du moins de trouver en se défendant, le sort ignominieux qu'ils craignaient de subir en se rendant au barbare vainqueur : ils eussent exécuté ce projet hardi, si leurs femmes et leurs enfans ne les avaient arrêtés aux portes, par leurs prières et leurs lamentations : ils furent donc forcés à demander une capitulation, que Dom Frédéric leur refusa, exigeant qu'ils se rendissent à discrétion. Cette terrible réponse jeta la consternation dans toute la ville, qui retentit de cris et de gémissemens. Le gouverneur Riperda, qui sentait que, dans le cas même où tous les habitans obtiendraient leur pardon,

sa perte n'en était pas moins inévitable, profita de la disposition des habitans, pour leur proposer un dernier coup de désespoir : c'était d'armer tous les hommes capables de combattre, pour en former un bataillon, au milieu duquel on mettrait les enfans, les femmes et les vieillards. Ce bataillon sortirait de la ville pendant la nuit, pour se faire un passage l'épée à la main au travers du camp ennemi. Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme. Cette courageuse Kennaw Hasselaar, qui s'était signalée pendant le siége, par des actions si supérieures à son sexe, demande des armes, et toutes les femmes, animées par son exemple, jurent de l'imiter, de la suivre et de la seconder.

Dom Frédéric, instruit de cette résolution, envoya un trompette, pour annoncer aux habitans qu'il leur accorderait leur pardon. Ces infortunés, rassurés par cette promesse, consentirent à se rendre à cette condition.

Le 15 de juillet, il fut ordonné au son de la grosse cloche, à tous les habitans et à tous les militaires, de porter leurs armes à l'hôtel-de-ville ; aux hommes, de se rendre dans un couvent ; aux femmes et aux enfans, dans une église, et aux militaires, dans une autre église.

Le comte de Bossu entra le premier dans la ville, à la tête de dix compagnies d'infanterie, avec lesquelles il se rendit maître des portes et des remparts. Dom Frédéric, l'ayant suivi avec l'appareil menaçant d'un vainqueur irrité, commença par faire arrêter et emprisonner toute la garnison. Le 17, il fit en partie pendre et en partie décapiter trois cents soldats wallons. Les jours suivans furent marqués par de nouvelles horreurs ; le 18, il fit trancher la tête au brave gouverneur Riperda et à son lieutenant ; il fit attacher deux à deux, dos contre dos, cent quarante-six soldats nus, qu'il fit jeter dans la mer, et il en fit conduire cent cinquante autres hors des portes, où ils eurent la tête

tranchée; le 19, il fit subir le même supplice à trois cents autres malheureux, tant bourgeois que soldats; le 20, Lancelot, bâtard de Brédérode, essuya le même sort avec tous les Ecossais. Tous ceux des habitans qui, pendant le siége, avaient exercé des emplois civils et militaires, au nombre de quatre cents à peu près, périrent par divers supplices, par le fer, par la corde, par l'eau, et le reste de la garnison périt de faim dans un château, où on l'avait enfermé. Les bourreaux, occupés pendant huit jours, au nombre de quatre avec leurs valets, à exécuter les ordres sanguinaires du vainqueur, étaient si las de faire couler le sang, qu'ils en noyèrent un grand nombre dans le Spaaren, pour s'en débarrasser.

Telle fut la désolante catastrophe qui suivit ce siége fameux, dans lequel les assiégés épuisèrent toutes les ressources de l'art, de l'industrie, de la bravoure et de la patience, et dans lequel les vainqueurs déployèrent tous les raffinemens de la cruauté; et l'issue, qui en fut si terrible, fut plus funeste qu'avantageuse au vainqueur: il l'arrêta, il l'affaiblit; il enracina dans le cœur des Hollandais l'horreur de la tyrannie, et il leur apprit qu'un ennemi qui avait dû employer tant d'efforts pour vaincre, pouvait être vaincu.

Les confédérés avaient saisi le tems où les forces des Espagnols étaient employées au siége de Harlem, pour chasser entièrement les royalistes de l'île de Walkeren. Cependant les villes de Middelbourg et d'Armuiden et le petit château de Ramekens tenaient encore le parti du roi; mais Middelbourg était bloqué et presque affamé. Les Espagnols tentèrent successivement deux expéditions pour le secourir; mais ils furent forcés de se retirer après avoir essuyé une perte considérable en vaisseaux et en hommes dans le canal de Flessingue.

Cet échec obligea les Espagnols de renoncer à la conquête de la Zélande, et les confédérés, s'étant emparés du château de

Ramekens, furent d'autant plus assurés de la possession de cette île, que la prise de ce poste leur donnait l'espoir très-fondé, que Middelbourg serait enfin forcé de se rendre.

Les Espagnols, chassés de la Zélande, étaient également menacés de perdre la Hollande. Les confédérés venaient de prendre Alcmaër, qui était la dernière place, et, pour ainsi dire, la porte du Waterland, ou Hollande septentrionale. Les Espagnols, sentant la nécessité de reprendre une place si importante, vinrent l'investir, et ayant établi deux batteries des deux côtés de la ville, lui livrèrent un double assaut. Tous les habitans, que le désespoir arma contre les Espagnols, qu'ils redoutaient plus que la mort, furent soldats dans cette fameuse journée, hommes et femmes, enfans et vieillards. Les assiégeans, après avoir éprouvé le feu le plus vif et opposé la plus vigoureuse résistance, furent donc forcés de se retirer, et les habitans, craignant que les Espagnols ne revinssent à la charge, prirent un parti extrême pour les chasser entièrement : ils résolurent d'inonder le pays.

Le duc, pour réparer ces désastres, fit équiper à Amsterdam douze forts vaisseaux, dont il donna le commandement au comte de Bossu. Les confédérés qui, de leur côté, avaient armé une flotte dans le Zuiderzée, se retirèrent, à l'approche de la flotte espagnole, auprès d'Enchuysen. Le duc pressa le comte, qui voguait dans ce golfe, de livrer le combat. La bataille, qui se donna le 11 d'octobre, fut très-sanglante, et les confédérés triomphèrent. Mais le vaisseau amiral, monté par le comte de Bossu, continua de soutenir le combat. Ce vaisseau, qui portait le nom d'*Inquisition*, que lui donnèrent les Espagnols par orgueil, ou les Hollandais par dérision, était comme une forteresse mouvante au milieu de la mer. Le brave comte de Bossu, entraîné par le flux sur un banc de sable, où il échoua, fut forcé de se rendre avec le petit nombre de soldats échappés aux coups

de l'ennemi : il fut conduit à Horn, où il fut retenu prisonnier pendant quatre ans.

Cet avantage ayant accru la puissance et l'audace des confédérés, détermina le duc d'Albe à presser vivement le roi de le délivrer d'une autorité funeste aux provinces et pesante à lui-même. Il voyait d'ailleurs que son nom était devenu si odieux au peuple, que la haine publique dont il était chargé, le mettait dans l'impuissance de seconder efficacement les volontés de son maître dans ces provinces. Il redoubla donc ses plus pressantes instances pour obtenir son rappel, que le roi lui accorda. Quel fruit a-t-il donc retiré, ce farouche Espagnol, et de ses spéculations oppressives et de ses fanatiques fureurs? Il a été déconcerté dans tous ses projets; et la force qu'il a déployée, et le sang qu'il a répandu, et les victimes qu'il a amoncelées...., à quoi ont abouti tant d'horreurs? A énerver l'autorité du trône qu'il voulait affermir, et à étendre le feu de la rebellion qu'il voulait étouffer.

Requesen succède au duc d'Albe. — Reddition de Middelbourg. — Bataille de Moock. — Fameux siége de Leyde.

Dom Louis du Zuniga et de Requesens, grand commandeur de Castille et gouverneur de Milan, nommé pour remplacer le duc d'Albe, arriva à Bruxelles le 17 novembre 1573. Il se vit, contre son inclination, forcé de continuer la guerre : il envoya au secours de Middelbourg, la seule place de toute la Zélande qui tînt le parti des Espagnols, deux flottes qui devaient entrer dans les deux bras de l'Escaut. Louis Boisot, que le prince d'Orange avait nommé amiral de Hollande, ayant détruit toute la flotte destinée à conduire par le Hondt les munitions et les secours nécessaires à Middelbourg, réduisit le brave Mondragoné, qui

défendait la place, à la nécessité de se rendre ; il obtint cependant les honneurs de la guerre. Armuiden se rendit à l'exemple de la capitale, et l'île entière de Walkeren se trouva au pouvoir des confédérés.

Cependant le comte Louis de Nassau était entré dans la Gueldre, avec sept mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie. Dom Sanche d'Avila, excellent capitaine, formé par le duc d'Albe, prévoyant les desseins du comte, vint l'attaquer, dans les bruyères de Mook, entre le Vahal et la Meuse, où le comte fut battu et tué avec le prince Henri, son frère, et le prince Christophe, fils de l'électeur palatin.

Requesens, après avoir inutilement proposé un accommodement aux confédérés, pensa sérieusement à achever la conquête de la Hollande. Les Espagnols étaient maîtres de Naërden et de Harlem ; mais les confédérés tenaient Leyde, qui était une des principales places de cette province. Les Espagnols l'avaient bloquée pendant tout l'hiver. Requesens, voyant que toutes les tentatives qu'il avait essayées pour amener les confédérés à une réconciliation, n'avaient produit aucun résultat, ne pensa plus qu'à presser le siége de Leyde. La ville était très-peu pourvue de vivres. Les habitans, très-décidément résolus de se défendre, firent sortir de la ville les femmes, les vieillards et les enfans.

Cependant la famine devint si affreuse, que les habitans n'avaient plus, par jour et par tête, que quatre onces de pain et huit onces de cheval ou de chien.

C'est dans cette terrible extrémité que tous ces malheureux, exténués par la faim, vinrent se présenter au bourgmestre, Pierre Vandewerff, en lui demandant, les uns, d'une voix suppliante, *du pain*, les autres, d'un ton menaçant, *ou la reddition de la ville*. Ce courageux citoyen, sans s'émouvoir, d'une main tire son épée, de l'autre montre son cœur, et leur dit

d'un ton calme et ferme : *du pain, je n'en ai pas ; mais si ma mort peut vous soulager, mettez mon corps en lambeaux, et partagez-le entre vous. Je mourrai content* (*a*).

Le prince d'Orange, sensiblement touché du déplorable état des assiégés, assemble les états de Hollande, pour délibérer sur les moyens de secourir la place. L'amiral Boisot conçoit un projet étonnant par sa hardiesse : il propose de rompre toutes les digues qui soutiennent la Meuse et l'Yssel ; pour jeter du secours dans la ville, avec des barques légères, à la faveur de l'inondation. L'espace qu'il fallait inonder, comprenait vingt lieues de pays entre Delft, Gouda, Leyde et Rotterdam, et la perte qui devait en résulter, était estimée à plus de sept cent mille flor. Les difficultés et les dangers de ce projet ne rebutèrent point le prince d'Orange ; et, comme il arrive dans les circonstances extrêmes, où la nécessité force de prendre un parti, on ne prit que celui du désespoir. Tous les avis se réunissent donc à celui de Boisot : les digues sont rompues, les Espagnols submergés, la ville secourue ; et les royalistes, assiégés, pour ainsi dire, eux-mêmes dans leur propre camp, sont forcés de lever le siége.

(*a*) Ce sont ses propres paroles, telles que les a rapportées en hollandais M. Te Water, dans un ouvrage qu'il a consacré en 1806 à la mémoire de son illustre compatriote, et qu'il a fait imprimer en 1814. Le corps de Vandewerff, mort en 1604, repose à Leyde dans le temple protestant, qui, sous le régime catholique, était l'église de S. Pancrace, où les petits-fils de Vandewerff du côté maternel, Jean-Pierre et Adrien Van Assendelft, lui firent ériger en 1661, un mausolée en marbre, très-bien exécuté, par le sculpteur Verhulst. Le mâle pinceau de Van Brée a retracé, à l'invitation du Roi des Pays-Bas, dans un grand tableau, destiné au palais d'Amsterdam, ce trait sublime de dévouement.

Toute cette étendue n'offrait plus à la vue que l'image d'un immense océan. Les Espagnols, se voyant réduits à vaincre plutôt les élémens qu'à combattre les ennemis, furent forcés de faire une retraite précipitée, qui présenta le plus lamentable spectacle. Ces malheureux, poursuivis par l'eau et par l'ennemi, étaient ou subitement engloutis, ou impitoyablement massacrés. Ceux qui tâchaient de gagner les hauteurs, n'évitaient les abîmes de l'inondation que pour rencontrer le feu de l'ennemi.

Le nombre des habitans qui périrent de faim et de misère, pendant les cinq mois que dura ce fameux siége, monte à dix mille hommes : ceux qui échappèrent ne présentaient plus à l'œil effrayé que des squelettes ambulans.

Conférence de Breda. — Expédition hardie dans la Zélande. — Mort de Requesens.

L'EMPEREUR Maximilien, qui voyait ces malheureuses provinces livrées à toutes les fureurs de la guerre, offrit sa médiation au roi d'Espagne et aux confédérés. Le commandeur l'accepta au nom du roi, et le comte de Swartzembourg fut chargé de cette grande négociation au nom de l'empereur. La ville de Breda fut choisie pour y tenir les conférences : les députés de l'Espagne et des confédérés s'y rendirent avec Swartzembourg.

Mais les intérêts et les principes étaient trop opposés pour qu'on pût espérer le moindre succès de ces conférences. Elles n'aboutirent, en effet, qu'à des reproches et des invectives réciproques, qu'à des débats et à des discussions inutiles, où l'on se rejeta l'un sur l'autre les torts communs aux deux parties.

Les Espagnols recoururent aux armes avec une nouvelle fureur. Ils prirent la ville et le château de Buren, qu'ils saccagèrent ; emportèrent Oudewater, qu'ils détruisirent, et vinrent

attaquer Schoonhoven, dont les habitans, qui craignaient le malheureux sort de leurs voisins, consentirent à capituler.

Les rapides succès des armes du roi dans la Hollande augmentèrent le désir qu'avait Requesens de tenter les derniers efforts pour forcer les confédérés à évacuer la Zélande. L'entreprise était difficile : il fallait traverser deux lieues de mer. Jean Osorio d'Ulloa se met à la tête des soldats les plus déterminés, Espagnols, Wallons, Italiens, Allemands, au nombre de deux mille. Le prince d'Orange, qui avait prévu le projet des Espagnols, avait pris toutes les précautions nécessaires pour en empêcher l'exécution : il avait envoyé des barques montées par des soldats armés, afin d'arrêter l'ennemi, et avait fait échouer dans le sable de grands vaisseaux remplis de soldats, pour former au milieu des eaux des espèces de citadelles, d'où il pourrait le foudroyer à son passage. Tant d'obstacles, tant de dangers, n'arrêtent point les Espagnols : ils se déshabillent et se partagent en trois corps, et ils entrent dans l'eau au milieu de la nuit, tems où la marée est la plus basse : ils ne pouvaient suivre qu'une route fort étroite, sur laquelle étaient des éminences et des écueils, environnés des deux côtés de gouffres effroyables, qu'ils ne pouvaient éviter, qu'en suivant lentement cette ligne resserrée, et en marchant deux ou trois de front, ayant l'eau à la poitrine. Requesens était sur le rivage, qui les animait de la voix et du geste, ayant à ses côtés un prêtre, qui implorait le secours du ciel pour ces intrépides guerriers.

Les confédérés, apprenant que les royalistes étaient entrés dans la mer, firent avancer leur flotte à droite et à gauche, et du haut de leurs vaisseaux, firent sur les royalistes un feu terrible. Les matelots, plus exercés à la nage, s'élançant de leurs barques, vinrent les attaquer au milieu des eaux. Les combattans des deux partis, enfoncés, pour ainsi dire, dans la

mer, se soutenant de leurs corps sur les vagues, ou s'accrochant de leurs pieds sur les écueils, se portaient, se rendaient, de loin, des coups de fusil, et de près, des coups de lances et de piques, qui précipitaient les autres dans les profonds abîmes; et la lueur de la flamme étincelante au milieu des flots et des ténèbres, augmentait l'horreur de cet effroyable spectacle.

Tant d'obstacles multipliés qu'ils essuyèrent dans cette rude traversée, retarda leur marche et les exposa au retour de la marée. Le dernier corps fut forcé de retourner sur ses pas, et le second, réduit à neuf hommes, de deux cent cinquante dont il était composé : le premier, dont il ne périt que douze ou treize hommes, arrivé à la pointe du jour à l'île de Duveland, attaqua les confédérés avec tant de fureur et d'acharnement, qu'ils furent forcés de céder le terrein à ses prodigieux efforts. Les Espagnols se rendirent, en un moment, maîtres de toute l'île. Charles Boisot, gouverneur de Zélande, fut tué dans ce combat étonnant.

Cependant les Espagnols devaient encore, pour remplir leurs vues, traverser le canal qui sépare l'île de Duveland de celle de Schoven : ce trajet est d'une lieue. Les ennemis, qui campaient sur la rive opposée, semblaient attendre et défier les troupes royales; mais les Espagnols, animés par ce premier succès, franchirent le passage, et les confédérés abattus, consternés, allèrent se réfugier dans les murs de Ziriczée, où les Espagnols vinrent les assiéger. Cette place ne se rendit qu'après un siége de neuf mois.

Les vives inquiétudes que donnait à Requesens la position difficile où il se trouvait, altérèrent sa santé : il désespérait du siége de Ziriczée; il ne prévoyait que des malheurs. Ses continuelles agitations d'esprit lui occasionnèrent une fièvre violente, qui l'emporta, en cinq jours, le 5 de mars, à Bruxelles.

Sa mort fut suivie d'un bouleversement général. L'anarchie

dans le gouvernement, la division dans les grands, la discorde dans les provinces, la dissention dans les armées, tel est le tableau raccourci que présente l'état des Pays-Bas dans ce terrible moment.

Gouvernement du conseil d'état. — Proscription des Espagnols. — Nouvelles hostilités : prise et sac de Maestricth et d'Anvers. — Pacification de Gand.

Le conseil d'état, pour prévenir les désordres de l'anarchie, s'empara de l'autorité, que le roi consentit à lui laisser. Le duc d'Arschot fut mis à la tête du conseil, et le premier acte du nouveau gouvernement fut un édit solemnel, par lequel les Espagnols furent proscrits et déclarés rebelles au roi et ennemis de la nation.

Ce coup hardi ralluma le feu de la guerre dans tous les points des provinces. Les Flamands, qui avaient rassemblé à Gand et à Anvers des corps nombreux de troupes, tâchaient de fermer tous les passages aux Espagnols pour empêcher leur jonction; et les Espagnols, de leur côté, se voyant si vivement pressés, rassemblèrent un gros corps de cavalerie (c'était toute leur force), qui s'approcha de Louvain, pour se joindre à ceux de leurs compatriotes qui étaient à Alost. Le conseil d'état, instruit de ce mouvement, envoya un détachement de deux mille hommes d'infanterie et de six cents de cavalerie pour dissiper les Espagnols. Les deux partis se rencontrèrent à Visenach, village entre Louvain et Tirlemont, et les Espagnols, qui étaient très-inférieurs en nombre, après avoir, selon le besoin, évité ou soutenu le choc, parvinrent à s'ouvrir un passage libre pour se rendre à Alost.

L'espagnol Vargas, qui commandait dans cette ville, ayant appris que la garnison allemande de Maestricht, réunie aux ha-

bitans, avait embrassé le parti des états, courut avec la plus grande diligence au secours de ses compatriotes renfermés dans Maestricht, et, après avoir passé la Meuse, il s'assura de la partie de la ville appelée le *Wick*, où était renfermée une petite troupe d'Espagnols. Mais ceux-ci, voyant que la tête du pont qui réunit le Wick à la ville, était garni de canons pour les foudroyer, employèrent un stratagême singulier pour forcer les ennemis à abandonner ce poste. Les soldats espagnols, ayant rassemblé toutes les femmes du Wick qu'ils purent trouver, les forcèrent de leur servir, pour ainsi dire, de bouclier, de manière qu'un soldat était toujours précédé ou couvert d'une femme, sous les bras de laquelle il tirait, en se baissant, ses coups de fusil. Ceux qui défendaient le pont, n'osaient repousser les Espagnols, de crainte de tuer leurs parentes ou leurs compatriotes. Vargas, à la tête de sa cavalerie, profita du moment où les ennemis étaient occupés à défendre le pont, pour pénétrer dans la ville du côté opposé. Cette nouvelle inattendue força les ennemis d'abandonner le pont, qui fut aisément emporté, et la ville fut ainsi ouverte de deux côtés aux Espagnols, qui se vengèrent par un horrible saccagement, de la résistance qu'ils avaient éprouvée.

Cependant les états assiégeaient Anvers. Le bruit du canon, qui retentit dans Alost, ébranle les cœurs des Espagnols, qui volent au secours de leurs compatriotes, avec une précipitation qui approchait de la fureur. Vargas, informé de ce mouvement, était accouru de Maestricht sur Anvers, pour seconder l'opération des Espagnols sortis d'Alost, qu'il joignit au moment où ils traversaient l'Escaut. Les soldats des deux corps réunis, animés du même esprit et de la même ardeur, attaquèrent les tranchées avec tant d'impétuosité, qu'ils forcèrent les Flamands à les abandonner. La plus grande partie des fuyards, dans lesquels on comptait un grand nombre de bourgeois qui s'étaient réunis

aux soldats, cherchèrent un abri dans l'hôtel-de-ville et dans les maisons voisines, d'où il tirèrent par les fenêtres sur les Espagnols, qui, pour se soustraire aux traits de l'ennemi, mirent le feu à son asyle. Les flammes dévorèrent en un moment le plus magnifique quartier de la ville. L'hôtel-de-ville, construit en marbre, qui était un des plus beaux édifices de l'Europe, fut la proie des flammes, avec quatre-vingts maisons environ, remplies des plus précieuses marchandises. Tout fuit : les uns se sauvent dans les endroits secrets des maisons ; les autres se précipitent dans les fossés, et le plus grand nombre se voit réduit à l'horrible alternative, ou d'être massacré par le fer des soldats, ou d'être submergé par les eaux du fleuve. Le nombre des morts fut évalué à sept mille hommes, la plupart bourgeois.

Cette belle ville, où abondaient tous les objets les plus précieux du commerce le plus étendu, de la consommation la plus recherchée, du luxe le plus fastueux et le plus raffiné, fut livrée, à un pillage effroyable, et le soldat, impitoyablement acharné à sa proie, faisait souffrir les plus cruels tourmens aux infortunés habitans, pour les forcer à indiquer les endroits où ils auraient pu cacher leurs richesses. Les maisons ne retentissaient que d'affreux hurlemens, et les rues n'étaient remplies que de malheureux, qui cherchaient à se dérober à la fureur de cette soldatesque effrénée : elle ne cessa de saccager et de massacrer, que quand elle fut plutôt excédée de fatigue, que rassasiée de sang et de rapines. La perte occasionnée pendant les trois jours que dura ce sac épouvantable, est évaluée à plus de deux millions d'écus d'or.

Les états-généraux étaient alors assemblés à Gand, où ils conclurent, le 8 de novembre 1576, le fameux traité connu sous le nom de *paeification de Gand*, dont les principaux articles furent, que les troupes espagnoles et étrangères sorti-

raient du pays : qu'immédiatement après leur sortie, il serait convoqué une assemblée des états-généraux pour régler les affaires du pays, suivant qu'il serait jugé le plus expédient pour le service du roi et le bien des provinces ; que les sujets de toutes les provinces pourraient librement communiquer et trafiquer les uns avec les autres, avec défense à ceux de Hollande, de Zélande et à leurs associés, de porter la moindre atteinte, hors de ces provinces, à la religion catholique romaine ; que les édits sur l'hérésie et les ordonnances criminelles du duc d'Albe seraient tenues en suspens, jusqu'à ce qu'il en eût été ordonné autrement par les états-généraux ; que le prince d'Orange resterait amiral-général et gouverneur de Hollande et Zélande ; que tous les prisonniers détenus à cause des troubles passés, seraient relâchés sans rançon ; que les biens non aliénés de ceux qui avaient été poursuivis à cause des troubles depuis l'an 1566, leur seraient restitués, et tous les jugemens cassés et biffés dans les registres ; que les colonnes, trophées, inscriptions et statues, érigées par le duc d'Albe, seraient abattues et démolies.

Les états de Luxembourg furent les seuls qui n'intervinrent pas à ce traité, qui fut approuvé par le conseil d'état et par le roi d'Espagne même.

Dom Juan d'Autriche : il s'empare du château de Namur. — Le prince d'Orange est nommé ruwart *de Brabant. — Le duc d'Arschot est arrêté avec les seigneurs et les évêques du parti espagnol : le duc est relâché. — L'archiduc Mathias, gouverneur-général.*

Le roi, instruit de la déplorable anarchie qui désolait les provinces belgiques, avait nommé au gouvernement général des Pays-Bas dom Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint,

que le pape lui représentait comme le plus capable de remédier à ces affreux désordres. Ce prince, arrivé à Luxembourg, en informa les états, qui résolurent de ne point le recevoir, qu'il n'eût pris l'engagement de faire sortir toutes les troupes étrangères, et fait le serment de maintenir les articles de la pacification de Gand.

Les états envoyèrent au prince un député, nommé Ischius, pour l'informer de leur résolution. Le prince, après avoir long-tems délibéré, prit le parti de se soumettre aux conditions proposées, ou plutôt imposées par les états, et il conclut avec leur député, à Marche-en-Famenne, dans le Luxembourg, un traité, dont les conditions furent publiées, sous le nom du roi, par l'édit perpétuel, daté du 12 février 1577.

Il y fut réglé, que toutes les troupes espagnoles, allemandes, italiennes et francomtaises évacueraient totalement les Pays-Bas dans le terme de quarante jours; que les places et citadelles qu'elles occupaient, seraient remises au pouvoir des Flamands; que les prisonniers seraient respectivement rendus, entr'autres le comte de Buren, fils du prince d'Orange; que le roi conserverait aux provinces leurs anciens privilèges; que, de leur côté, les états maintiendraient la religion catholique dans toutes les provinces, licencieraient les troupes étrangères, et renonceraient à toutes les ligues dans lesquelles ils étaient engagés avec les puissances étrangères; qu'enfin ils obéiraient à dom Juan d'Autriche, qu'ils reconnaissaient comme gouverneur-général des Pays-Bas.

Mais cet accommodement, qui fut aussi peu durable qu'il était peu sincère, ne détruisit pas cette haine réciproque, source de tous les maux. Cependant tous les châteaux et toutes les citadelles qu'occupaient les Espagnols, furent remis au pouvoir des Flamands, et celle d'Anvers, au pouvoir des Wallons.

Cette condescendance n'avait pas rassuré les Flamands : ils sentaient que le prince, en acceptant ces conditions, n'avait fait que céder au tems et à la nécessité. Dom Juan fit son entrée solemnelle à Bruxelles le 1er de mai : il ne tarda pas à chercher secrètement tous les moyens de se dédommager de sa condescendance, en étendant l'autorité bornée qu'il avait reçue et en l'égalant même au despotisme du duc d'Albe. Cette conduite aliéna tellement tous les cœurs, qu'il sut que sa liberté et sa vie même étaient exposées à Bruxelles; et pour se soustraire au danger qui le menaçait, il résolut de se retirer à Namur. Mais comme il fallait tromper la vigilance soupçonneuse des Bruxellois, il saisit l'occasion où la reine de Navarre devait passer par Namur pour se rendre à Spa; c'était un prétexte plausible pour se rendre à Namur sans exciter la défiance des Flamands. Il vint donc y recevoir la princesse; mais à peine fut-elle partie, qu'il chercha les moyens d'exécuter le projet qu'il avait conçu de s'emparer du château de Namur, où les états avaient établi un gouverneur particulier, et il employa la ruse pour parvenir à ce but : il sortit un matin de la ville, comme pour une partie de chasse, par la porte dite *de Buley*, près de laquelle est situé le château, au pied duquel il s'arrêta, comme par un simple mouvement de curiosité. Le gouverneur, qui ne pouvait soupçonner le dessein du prince, l'y introduisit sans difficulté et sans conséquence, comme pour satisfaire à un devoir d'étiquette. Dom Juan, qui avait eu soin d'aposter secrètement, dans les environs, des hommes déguisés et armés pour le seconder, fit occuper la porte et sortir la garnison.

Les états, voyant que dom Juan, en s'obstinant à rester à Namur, ne cherchait qu'à gagner du tems pour les tromper, ne différèrent plus d'appeler à leur secours le prince d'Orange : celui-ci se rendit sans délai à Bruxelles, et y fut reçu avec toutes les démonstrations et tous les éclats de la joie la plus

vive. Les états, pour lui donner une preuve sensible de leur confiance, le nommèrent gouverneur ou *ruwart* de Brabant, dignité supprimée, qu'ils rétablirent pour l'en revêtir.

Le prince d'Orange, qui avait un parti d'autant plus puissant, qu'il était fondé sur la faveur du peuple, exerçait une autorité presque illimitée dans toutes les provinces qui avaient secoué le joug de dom Juan. Le duché de Luxembourg et le comté de Namur étaient les deux seules provinces qui tinssent le parti du gouverneur. Pour fortifier son parti en flattant le peuple, il fit abattre la fameuse citadelle d'Anvers. Tous les habitans, les femmes même, montrèrent le plus vif empressement à concourir à la destruction de cet odieux monument, qui leur rappelait des souvenirs si douloureux : ils étaient tellement animés, dit Bentivoglio, que par un délire de haine inconcevable, ils déchargeaient sur ces remparts insensibles et sur ces murs inanimés, toute la rage dont ils auraient pu faire éprouver les effets aux auteurs de ces odieux ouvrages.

Les principaux seigneurs du Brabant, de la Flandre et des provinces wallonnes, jaloux de l'effrayant accroissement que prenait l'autorité du prince d'Orange, commencèrent à en prendre de l'ombrage et à en concevoir du mécontentement, et ils se hâtèrent de former une ligue qui pût servir de frein ou de contrepoids au parti d'Orange. Le duc d'Arschot était l'âme de cette ligue. Ces seigneurs résolurent secrètement d'envoyer de leur part un député à Vienne pour offrir le gouvernement des Pays-Bas à l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe. Ce prince accepta cette offre, et partit secrètement de Vienne dans la nuit du 1 octobre. Le duc d'Arschot, qui venait d'être nommé gouverneur de la Flandre, fit son entrée à Gand le 20 de ce mois. Il témoigna beaucoup d'affection au peuple, lui donna beaucoup d'espérance, en promettant la restitution

des privilèges. Mais les partisans du prince d'Orange, à la tête desquels étaient Hembyse et Rihove, qui n'avaient pas une très-grande confiance dans ces promesses, en pressaient l'exécution avec une persévérance qui tenait de l'importunité. Le duc se fâcha et dit hautement à Hembyse qu'il connaissait tous ces mutins, qui ne parlaient que de privilèges, et qu'il les ferait pendre, fussent-ils animés et soutenus par le prince d'Orange. Ces propos que le duc avait tenus publiquement dans la rue, excitèrent une alarme et une émeute universelles. Hembyse et Rihove, craignant qu'on ne vînt les enlever pendant la nuit, résolurent de prévenir le coup. Rihove avec ses adhérens marche à l'hôtel du duc (c'était dans la nuit du 28 octobre), et fait apporter du bois et de la paille devant la porte pour y mettre le feu, en criant qu'il fallait brûler ces oiseaux dans leur nid. Le duc, sachant tout ce qu'une populace échauffée peut entreprendre, fit ouvrir la porte. Le peuple s'étant précipité en foule dans l'hôtel, voulut tuer le duc par deux fois, et ce fut Rihove qui les en empêcha. Le duc fut arrêté et traité sans égard et sans décence. Rihove envoya au même instant ses gens pour arrêter les partisans et ce qu'il appelait les complices du duc. C'étaient le grand-bailli de Gand avec ses fils, le président de Flandre avec deux conseillers, les évêques de Bruges et d'Ypres avec d'autres seigneurs ou prélats. Hembyse et Rihove se partagèrent l'administration. Rihove était chargé de toutes les opérations militaires, et Hembyse, qui avait été nommé premier échevin, s'occupait des affaires religieuses, administratives et financières.

Comme Rihove savait que ces illustres prisonniers avaient de nombreux amis, il crut qu'il était prudent de prendre des mesures pour prévenir les entreprises qu'ils pourraient tenter pour leur délivrance. Il leva donc une compagnie de trois cents soldats, à la tête desquels il parcourait toutes les rues, nuit

et jour, et il somma tous les bourgeois de prendre les armes. Les Gantois avaient la tête tellement exaltée, que, par une résolution générale et un cri unanime, ils déclarèrent qu'ils voulaient vivre et mourir avec Rihove.

Les états, qui étaient assemblés à Bruxelles, surpris à la nouvelle de ces troubles, envoyèrent à Gand l'avocat Liesveld pour solliciter la délivrance des prisonniers, et particulièrement du duc d'Arschot. Le prince d'Orange, de son côté, y envoya son favori Aert de Dorp pour réunir ses instances à celles des états. Rihove, voyant que le magistrat, qui avait consenti à l'emprisonnement du duc, était disposé à consentir à sa délivrance, le relâcha contre son gré.

Mais le parti d'Arschot était abattu, ou au moins singulièrement affaibli; c'était tout ce que le prince d'Orange voulait, et quand il vit que son but était rempli et son crédit établi, il s'attacha à l'archiduc Mathias, qui, de son côté, embrassa aisément le parti le plus fort. Il se rendit donc à Anvers sur l'invitation des états : son entrée y fut magnifique : le prince d'Orange, avec toute la bourgeoisie en armes, vint le recevoir, et il fut solemnellement reconnu gouverneur-général : le prince se contenta du titre de lieutenant-général, sous lequel il possédait en effet toute l'autorité que l'archiduc n'exerçait qu'en apparence, et dom Juan fut déclaré ennemi de la patrie, avec ordre de sortir du pays et défense aux habitans, sous peine de mort, de le reconnaître pour gouverneur. L'archiduc avec le prince d'Orange fit son entrée à Bruxelles comme gouverneur le 18 janvier 1578, et prêta son serment le 20.

Bataille de Gembloux. — Les royalistes reprennent les principales villes du Brabant et du Hainaut. — Siége et reddition de Limbourg. — Prise et sac de Daelhem.

Dom Juan faisait les plus grands préparatifs pour se venger de ces affronts. Les états, de leur côté, avaient levé des troupes pour soutenir les démarches hardies auxquelles ils s'étaient portés. Les deux armées se rencontrèrent à Gembloux, à trois lieues de Namur, sur les confins du Brabant. Le prince y remporta sur les états une victoire complète, qui fut suivie de la soumission de Gembloux. La prise de cette petite ville ne fut pas un des effets les moins avantageux de la victoire, parce que les confédérés, qui avaient fait de Gembloux comme leur place de guerre, y avaient rassemblé des vivres, des armes et des munitions, qui tombèrent au pouvoir des Espagnols.

Dom Juan sut habilement profiter du moment où la victoire de Gembloux avait frappé les confédérés de terreur, et rempli les Espagnols d'ardeur et d'empressement. Dans le Brabant, Louvain, Jodoigne, Tirlemont, Arschot, Sichem, Diest, Nivelles; dans le Hainaut, Binche, Maubeuge, Rœux, Beaumont, Soignies, Chimai, se rendirent dans l'espace de quinze jours à l'armée royale, les unes par force, les autres par crainte.

Dom Juan, après s'être ainsi étendu dans le Brabant et dans le Hainaut, rentra dans le comté de Namur, dont dépendait Philippeville, qu'il investit. Le comte de Glimes, qui y commandait, la rendit sans résistance et passa dans l'armée royale. On soupçonna qu'il avait été gagné par dom Juan.

Ce prince, consumé par une langueur mortelle, causée peut-être par les embarras, les inquiétudes et les fatigues auxquels il avait été continuellement en proie, avait été forcé de retourner à Namur pour travailler à sa guérison, et il avait remis le commandement à Alexandre, prince de Parme, qui fut chargé d'assiéger Lim-

bourg. Le prince adressa aux habitans une lettre, dans laquelle il prenait plutôt le ton d'un ami ou d'un père qui conseille, que celui d'un maître qui menace ou qui commande, pour les engager à se rendre plutôt par la persuasion que par la force. Les habitans, au lieu de donner une réponse positive, amusèrent le prince pendant trois jours, en alléguant que la division entre la garnison et les bourgeois, les avait empêchés de prendre un parti définitif. Le prince, prenant cette excuse pour un subterfuge tendant à faire gagner du tems, fit battre les remparts avec une nombreuse artillerie. Les habitans effrayés envoyèrent en diligence un trompette au prince, pour le supplier instamment de différer l'attaque d'une heure. Le prince leur accorda en effet une heure, en leur déclarant que s'ils prolongeaient ce terme d'une minute seulement, il terminerait toutes leurs délibérations par un moyen terrible. L'heure fatale n'était pas écoulée, qu'une troupe de femmes parut à genoux sur les débris fumans des remparts, tenant dans leurs bras leurs petits enfans, et tendant des mains suppliantes aux soldats furieux, et les bourgeois s'empressèrent d'envoyer une députation pour rendre la ville et la citadelle au prince de Parme, qui accorda les biens et la vie saufs tant aux bourgeois qu'à la garnison. Toutes les autres places de la province se rendirent dans un très-court délai. La seule ville de Daelhem osa résister aux vainqueurs. Les habitans, déterminés à perdre plutôt la vie qu'à céder la ville, s'étaient retirés dans la citadelle. Les royalistes s'étant décidés à livrer l'assaut, parvinrent à emporter la citadelle et la ville. Tous les soldats de la garnison furent massacrés, et telle était la fureur des vainqueurs qu'ils immolèrent à leur rage tous les habitans qui eurent le malheur de tomber sous leurs coups, sans distinction d'âge ni de sexe.

Le comte Palatin Jean-Casimir dans les Pays-Bas. — Manifeste du duc d'Alençon : il se rend à Mons; — Division entre les puissances ; partis entre les confédérés.

Les états, sentant qu'après tant de pertes ils ne pourraient plus se soutenir sans être appuyés d'un secours étranger, négociaient vivement en Allemagne et en France pour obtenir des secours. La diète, assemblée à Worms, leur accorda des troupes que le comte Palatin Jean-Casimir levait en Allemagne avec l'argent que fournissait la reine d'Angleterre Elisabeth.

Le roi de France, Henri III, à qui les états avaient offert de se mettre sous sa protection, avait été forcé, par le mauvais état où étaient les affaires de son royaume, de refuser cette offre : ils prirent donc le parti de s'adresser à son frère le duc d'Alençon, qui accepta leur proposition.

Ce prince fit précéder son arrivée dans les Pays-Bas par un manifeste, tendant, selon la coutume, à faire son apologie et à justifier sa conduite, et après avoir conclu avec les états un traité par lequel ceux-ci le reconnaissaient pour leur protecteur, il se rendit à Mons, où il reçut, de la part des états, une ambassade solemnelle, dont le duc d'Arschot était le chef.

Le duc d'Alençon envoya des députés à Anvers pour négocier un arrangement avec les états-généraux. Le traité fut conclu le 13 août 1578, et les états lui donnèrent le titre de *défenseur de la liberté des Pays-Bas* contre la tyrannie des Espagnols et de leurs adhérens.

Dom Juan, qui se tenait toujours sur la défensive, sous les remparts de Namur, attendait une circonstance favorable pour exécuter son projet : il espérait en trouver le moyen dans la division que le choc des opinions, des passions et des intérêts ne manquerait pas d'introduire dans le parti qui lui était opposé. Les puissances qui soutenaient les confédérés avaient en effet des vues

et des motifs si contraires, qu'il n'était pas difficile de prévoir que cette espèce de ligue aurait le sort ordinaire des coalitions. L'Angleterre, la France et l'Allemagne avaient un projet commun, celui d'enlever les provinces belgiques au roi d'Espagne; mais ces trois puissances avaient un objet particulier et un but différent. La reine d'Angleterre désirait de faire des acquisitions dans la Hollande et la Zélande. La France, qui ne cherchait qu'à profiter des désastres de la Belgique pour s'enrichir et s'agrandir de ses ruines, voyait d'un œil inquiet les mouvemens de l'Angleterre, parce qu'elle soupçonnait dans sa conduite des projets d'agrandissement. Les Allemands cherchaient plutôt à saccager et à piller le pays, qu'à le conquérir et à le garder.

Les confédérés eux-mêmes étaient divisés dans leurs vues et dans leurs projets. Les provinces attachées à la foi catholique, c'est-à-dire, le pays wallon, ne demandaient que la conservation de leurs anciennes lois et le maintien de leurs anciens privilèges : mais les provinces qui avaient embrassé la réforme, c'est-à-dire, la Hollande, la Zélande, la Flandre, les Gantois sur-tout, manifestaient ouvertement le désir et l'intention d'étendre les progrès des nouvelles sectes; et c'est dans cette vue qu'ils présentèrent le 22 juin 1578 une requête à l'archiduc Mathias et aux états, dans laquelle ils exposaient qu'ils voulaient vivre selon la religion évangélique réformée, en déclarant qu'ils ne voulaient en aucune manière proscrire les catholiques; qu'au contraire, ils étaient prêts à réunir leurs efforts en commun pour la défense de la patrie, afin de faire cesser la discorde et de rétablir la paix.

Comme ils n'avaient pas reçu de réponse à cette requête, ils en présentèrent une seconde le 7 juillet, dans laquelle ils promettaient solemnellement devant Dieu qu'ils n'entreprendraient point de troubler les ministres de la religion catholique dans l'exercice de leur culte, ni de les inquiéter dans leurs personnes

ou dans leurs biens ; qu'au contraire ils l'empêcheraient de tout leur pouvoir.

Les états prirent enfin le moyen qu'ils crurent le plus propre à calmer les esprits en conciliant les partis ; ils publièrent le 22 juillet à Anvers un accord qu'on appela *paix de religion*, par lequel il fut réglé que la religion catholique et la réformée seraient librement, paisiblement et publiquement exercées tant dans la Hollande et la Zélande, que dans toutes les autres provinces des Pays-Bas, et que tous les sujets, tant de l'une que de l'autre religion, pourraient indistinctement exercer tous les emplois de judicature ou d'administration.

Les Gantois de leur côté, et les provinces wallonnes de l'autre, c'est-à-dire, les *exagérés* et les *exclusifs*, ou en un mot les fanatiques de l'un et de l'autre parti, s'opposèrent à l'exécution de cet arrangement. Les provinces wallonnes se séparèrent des autres provinces, et cette malheureuse scission porta un coup terrible à la confédération.

La Flandre elle-même était divisée en deux partis. La Flandre flamingante ou flamande tenait celui des Gantois, et la Flandre française avait embrassé celui des Wallons, qui, dès ce moment, formèrent une faction nouvelle, sous la dénomination de *mécontens*, avec une marque distinctive, qui était un chapelet pendu à leur cou.

Le prince d'Orange qui désapprouvait hautement l'obstination de ceux de Gand, ne se contenta pas de leur écrire des lettres très-pressantes pour les engager au nom du bien public, comme de leur intérêt particulier, à se soumettre à la *paix de religion*. Il y envoya Ste. Aldegonde. Mais, loin de céder à ses instances, ils refusèrent nettement de tolérer l'exercice de la religion catholique. Ste. Aldegonde ne se rebuta pas : il persista par de nouvelles tentatives et des instances réitérées, à demander le libre exercice du culte catholique et la déli-

vrance des prisonniers. Mais toutes ces démarches furent infructueuses : Hembyse et ses partisans savaient, par leur influence et leur adresse, paralyser tous les efforts du prince.

La reine d'Angleterre, par l'organe de son envoyé Davidson, employa les plus fortes raisons et fit les plus vives instances auprès de ceux de Gand pour les engager à consentir aux propositions du prince d'Orange sur trois grands points, la restitution des biens ecclésiastiques, l'établissement de la tolérance religieuse et la liberté des prisonniers.

Le magistrat se décide enfin à former une commission pour examiner si l'on accédera au traité de la *paix de religion*. Rihove est lui-même d'avis qu'il faut s'y soumettre; mais Hembyse et le métier des tisserands persistent dans leur obstination : Hembyse s'opposa si ouvertement à toutes les propositions, qu'il ne craignit pas de déclamer hautement contre le prince en plein magistrat.

Le prince, croyant que sa présence et son intervention feraient plus d'effet que ses agens, prit la résolution de venir lui-même à Gand, où il arriva le 2 décembre, accompagné de Jean de Nassau, et le 4, il se rendit à la séance du magistrat, convoqué à cet effet à l'hôtel-de-ville. Les propositions d'accommodement et les moyens de conciliation qu'il leur exposa de vive voix, plurent à la saine partie du magistrat. On forma une commission pour délibérer sur ces grands objets. Le 9, les corps de métiers furent convoqués : Hembyse, les tisserands, les tanneurs, les tailleurs et les maçons s'opposèrent à l'acceptation des propositions d'accommodement. Mais la sage persévérance du prince triompha de tous les obstacles, et le magistrat enfin adhéra complètement à la *paix de religion*, qui fut rédigée et acceptée le 16 décembre, et solennellement publiée le 27.

On ne prit point de décision définitive sur le sort des prisonniers :

il fut arrêté seulement qu'on n'exercerait aucune violence contre leurs personnes, et qu'on examinerait leur affaire au premier moment opportun.

Mort de dom Juan. — Le prince de Parme. — Assemblée et union d'Utrecht. — Assemblée et traité d'Arras. — Siége et sac de Maestricht.

Dom Juan, affaibli par la langueur mortelle qui consumait ses jours, y avait enfin succombé. Cette langueur ayant dégénérée en une fièvre aiguë, accompagnée d'un violent délire, le conduisit au tombeau : il mourut, dans son camp de Bouge, près de Namur, le 1er octobre 1578, âgé de 30 ans. Avant sa mort, il avait remis provisoirement au prince de Parme le gouvernement des Pays-Bas, dans lequel le roi ne tarda pas à le confirmer.

Le prince de Parme, fidèle au plan tracé par dom Juan, prit sagement le parti de rester dans son camp retranché, en attendant le moment favorable pour exécuter le plan de ses opérations : il prévoyait que la discorde, qui croissait de jour en jour parmi les confédérés, amènerait dans leurs armées une dissolution prochaine. La division en effet était à son comble dans les provinces ; elles avaient substitué à la cause générale, pour laquelle elles s'étaient unies, leurs vues et leurs intérêts particuliers.

Dans cette inquiétante perplexité, le prince d'Orange, craignant les effets de l'influence que le prince de Parme exerçait sur les provinces wallonnes, qu'il tâchait de ramener au parti du roi, crut que le plus prudent était d'engager les provinces où il avait le plus de crédit, à resserrer les nœuds de leur union par une convention conforme à ses vues : il convoqua à cet effet une assemblée à Utrecht, à laquelle les provinces de Gueldre, de Hollande, de Zélande,

d'Utrecht et de Groningue envoyèrent leurs députés, et il y fut arrêté que ces provinces seraient unies comme si elles n'en faisaient qu'une, de manière cependant que chacune conserverait ses privilèges particuliers, et qu'elles se prêteraient un mutuel appui pour leur défense, sous quelque prétexte qu'on les attaquât ou qu'on les molestât, soit au nom du roi, soit à celui de la religion. Ce traité fut signé le 29 de janvier 1579, à Utrecht, par le gouverneur de la Gueldre et les députés de la Hollande, de la Zélande, de la seigneurie d'Utrecht et du plat-pays de Groningue. Les députés de Gand et les villes d'Anvers, de Bruges et d'Ypres y accédèrent plus tard. Cet acte fameux, connu sous le nom d'*union d'Utrecht*, est le véritable fondement, et, pour ainsi dire, le titre constitutif de la république des Provinces-Unies.

Le Prince de Parme, pour établir une espèce de contre-poids, s'attacha à ménager un accommodement avec les provinces wallonnes, et il convoqua de son côté une assemblée à Arras, où l'on conclut, au nom des provinces de Hainaut et d'Artois et des villes de Lille, Douai et Orchies (les autres provinces wallonnes n'y furent point appelées), un traité par lequel on s'engagea de maintenir l'exercice et la profession exclusifs de la religion catholique, apostolique et romaine; de garder la fidélité et l'obéissance au roi; d'assurer l'exécution stricte des articles de la pacification de Gand et de l'édit perpétuel de Marche, et de réunir leurs forces à celles des armées royales contre tous ceux qui voudraient porter la moindre infraction ou la moindre atteinte à l'un ou l'autre de ces trois points. Mais l'observation de ces articles dépendait d'une condition que les provinces exigeaient, en quelque sorte, impérieusement; c'était le départ des troupes espagnoles. Il fut donc stipulé que dans le terme de six semaines, toutes les troupes étrangères auraient évacué le

territoire des provinces wallonnes. Ce traité, dit le *traité d'Arras*, fut signé le 23 mai 1579, par les députés du prince et des provinces intervenantes. Le prince le confirma le 28 juin, et le roi le ratifia le 12 septembre.

Ce sont ces deux conventions si opposées, d'Utrecht et d'Arras, qui ont mis le comble à la division des provinces belgiques, en allumant dans leur sein une guerre de religion, qui leur ferma toutes les voies de réconciliation.

Le prince de Parme, qui, pendant toutes ces altercations, était prudemment resté dans l'inaction, avait saisi le moment où les divisions des provinces lui avaient fourni le moyen de reprendre l'offensive avec avantage : il avait donc commencé le plan de ses opérations militaires par le siége de Maestricht, qui, après avoir résisté à deux assauts, fut enfin emporté par un troisième, après trois mois de fatigue et de misère. Cette malheureuse ville fut livrée à toutes les fureurs de la soldatesque ; trois jours de massacre ne suffirent pas pour assouvir sa rage. Le carnage fut horrible ; à peine échappa-t-il quatre cents personnes, tant des habitans que de la garnison.

Nouveaux troubles à Gand. — Complot contre Hembyse : il échappe et se fait nommer premier échevin. — Évasion des prisonniers. — Le prince d'Orange à Gand. — Départ de Hembyse.

La *paix de religion*, dont on devait attendre de si heureux effets, fut cependant bientôt troublée, et les torts furent encore partagés. Les Wallons, qui, dans le fond, voulaient l'exercice exclusif de la religion catholique, prétendaient que la *paix de religion* était contraire à la pacification de Gand, et ils demandaient que ce dernier traité fût rétabli. Hembyse, qui était au moins aussi peu disposé que le parti contraire, à

rétablir l'union et à admettre la tolérance, saisit cette occasion pour renouveler les troubles ; il chassa les prêtres, saisit les biens ecclésiastiques, fit bannir et massacrer ceux qu'il soupçonnait être attachés à la religion catholique et aux Français. Les principaux citoyens de Gand qui désapprouvaient ses cruautés et ses injustices, crurent que le meilleur moyen d'y mettre un terme, était de le déposer de la magistrature : Rihove lui-même y donna les mains, et ils se concertèrent à cet effet avec celui-ci. Ils s'assemblèrent donc dans sa maison, et Hembyse fut invité à s'y rendre. Leur projet était de l'y retenir pour laisser au peuple le tems de renouveler le magistrat et de prendre les armes pour soutenir leur cause. Mais le secret ne fut pas si bien gardé, que les partisans de Hembyse, qui étaient en grand nombre, ne découvrissent le complot, et en un instant, un cri général se répand dans toute la ville, que le bourgmestre était arrêté : le peuple se rassemble et se précipite à la maison de Rihove, qui, voyant qu'on se disposait à la démolir, et à l'arrêter lui-même, relâcha Hembyse, en prenant pour excuse que c'était un mal-entendu, dont il n'était pas la cause. Hembyse, plus hardi qu'auparavant, rassembla à la hâte une troupe de gens tant à pied qu'à cheval, qu'il introduisit dans la ville, et, de sa propre autorité, fit changer le magistrat au mépris des privilèges et des formes légales, et se fit maintenir dans sa charge de premier échevin. Il se signala dans cette place par tous les genres de rapines et de concussions.

Ces désordres avaient favorisé l'évasion des seigneurs et des évêques prisonniers, qui, pour la plupart, trouvèrent le moyen de s'échapper.

Le prince d'Orange vint dans ce moment à Gand : sa présence seul et son influence y ramenèrent l'ordre : il y rétablit l'ancien magistrat, et Hembyse, craignant qu'on ne lui fît rendre

compte de sa gestion, sortit de la ville, et alla se réfugier auprès du comte Palatin Casimir.

Conférences de Cologne. — Assemblée des états à Anvers. — Édit de proscription contre le prince d'Orange; son apologie.

L'empereur Rodolphe, à qui les états avaient demandé sa médiation, proposa au roi d'Espagne de traiter de la réconciliation générale des provinces : il indiqua la ville de Cologne pour y tenir les conférences relatives à ce grand objet. Elles s'ouvrirent le 5 d'avril 1579.

Cette assemblée eut plus d'éclat que d'effet. Après que les deux partis eurent épuisé toutes les ressources, toutes les subtilités et toutes les chicanes de l'art des négociations, ils se séparèrent sans s'être réconciliés, ni même entendus, comme le prince de Parme l'avait prévu, et comme le prince d'Orange l'avait désiré.

Ce dernier, qui voulait, par un coup décisif, abattre la puissance de Philippe II, méditait le hardi projet d'abjurer la domination espagnole; mais il flottait entre l'espérance de réussir et la crainte d'échouer : il contemplait d'un côté avec effroi, les terribles effets de la colère du roi d'Espagne, et il envisageait de l'autre avec complaisance, l'attrayante perspective des immenses avantages dont le succès de cette entreprise flattait son ambition. Les états-généraux furent convoqués à cet effet au commencement de l'an 1580 à Anvers. Les avis y furent partagés. Les députés catholiques s'opposèrent à la proposition de se soustraire à la domination du roi d'Espagne; mais comme c'étaient les réformés qui avaient toute la prépondérance dans l'assemblée, elle ne fit aucune attention et ne prit aucun égard à l'avis des députés catholiques. L'importance de l'affaire engagea

néanmoins les députés des deux partis à retourner dans leurs provinces respectives, pour prendre leur délibération sur les différentes opinions qui avaient partagé l'assemblée.

Le roi, informé du nouveau coup qu'on venait de porter à son autorité, fit émaner contre le prince d'Orange un édit de proscription, par lequel il mettait à prix la tête de ce prince, *comme chef et perturbateur de l'état, de la chrétienté, et spécialement de ses Pays-Bas.* Après avoir rappelé tous les griefs qu'il impute au prince, concernant tant sa vie privée que sa conduite politique, il permet à tous, sujets ou étrangers, d'arrêter, d'empêcher, offenser, outrager Guillaume de Nassau, tant en ses biens, qu'en sa personne et vie, comme ennemi du genre humain; et il promet de faire donner à celui qui le livrera mort ou vif, en terres ou en argent, à son choix, la somme de vingt-cinq mille écus d'or, de lui pardonner les délits et forfaits, quelque griefs qu'ils soient, qu'il pourrait avoir commis, et de lui accorder des lettres de noblesse.

Le prince d'Orange, croyant qu'il devait à son honneur de répondre à cette injurieuse proscription, fit publier en français et en flamand une longue apologie, qu'il adressa aux états-généraux, et par laquelle il répond avec la plus noble fierté et la plus énergique franchise à toutes les imputations dont le roi l'avait si indignement chargé. Il la présenta aux états-généraux assemblés à Delft, et il l'envoya à toutes les cours de l'Europe.

La souveraineté est déférée au duc d'Alençon : le roi d'Espagne en est déchu. — Siége de Cambrai. — Siége de Tournai. — Inauguration du duc d'Alençon. — Attentat contre le prince d'Orange.

Les états, qui avaient enfin résolu de déférer la souveraineté au duc d'Alençon, lui envoyèrent, pour lui notifier son élection, une ambassade, dont le chef était Sainte-Aldegonde. Ces députés

conclurent au château de Plessis-lès-Tours, un traité dont tous les articles tendaient à restreindre l'autorité du duc.

Ces députés, à leur retour, firent dans l'assemblée des états un rapport détaillé de leurs négociations avec le duc, dont ils annoncèrent la prochaine arrivée aux Pays-Bas à la tête d'une armée. L'archiduc Mathias, dont l'autorité était si peu respectée, qu'il était présent à toutes ces délibérations, abdiqua dans cette même assemblée l'autorité factice dont il avait été décoré pendant quatre ans : il prolongea son séjour aux Pays-Bas de quelques mois, au bout desquels il se retira en Allemagne, emportant avec lui pour prix de son ambition, le mépris des Belges et la haine des Espagnols.

Sainte-Aldegonde avait conclu avec le duc d'Alençon, sans la participation des autres députés, un traité secret, par lequel ce duc s'engageait à laisser au prince d'Orange la souveraineté des provinces de Hollande et de Zélande, en se retenant la foi et l'hommage.

Les états de Hollande et de Zélande reconnurent en effet le prince d'Orange pour leur souverain, pendant tout le tems qu'ils seraient engagés dans la guerre contre l'Espagne.

Ces démarches hardies n'étaient que comme les avant-coureurs du coup que le prince d'Orange méditait depuis long-tems : il décida enfin les états-généraux assemblés à La Haye, à déclarer par un acte solemnel, le roi d'Espagne Philippe II, déchu de sa souveraineté aux Pays-Bas, comme ayant violé les privilèges du pays, et attenté à la liberté des consciences (*a*).

Dès que cet acte eut été publié, les portraits et les statues du roi furent brisés, son sceau rompu et sa monnaie proscrite.

(*a*) Cet édit, daté du 26 juillet 1581, fut imprimé à Anvers chez Christophe Plantin, par ordonnance des états.

Les états prescrivirent une nouvelle forme de serment, qu'ils exigèrent des gouverneurs, des magistrats et des militaires.

Cependant le prince de Parme bloquait Cambrai, qu'il tâchait d'affamer pour le forcer à se rendre. Mais le duc d'Alençon, accouru au secours de cette place avec la fleur de la noblesse française, força le prince à se retirer. Cambrai délivré ouvrit ses portes au duc, qui y fut reçu avec les plus grandes marques d'allégresse et d'affection. Mais l'impossibilité où il était d'entretenir ses troupes faute d'argent, l'obligea d'abandonner les Pays-Bas, et il se retira en Angleterre.

Le prince de Parme, voyant l'armée du duc d'Alençon dissipée, comme il l'avait prévu, entreprit de reprendre les places qui tenaient le parti du duc, et résolut de mettre le siége devant Tournai. La garnison qui était commandée par le prince d'Epinoi, était faible; mais les bourgeois, dont le plus grand nombre étaient protestans, firent le service de soldats; et la princesse d'Epinoi, qui était de la maison de Lalaing, montrant un courage et une habileté supérieurs à son sexe, sut remplacer son mari avec autant d'honneur que de succès, dans la conduite et les travaux du siége, dirigeant et animant le courage des assiégés, tantôt par ses prières et ses exhortations, tantôt par ses menaces, et encore plus par son exemple. Les royalistes, après la plus vive canonnade, étaient parvenus à ouvrir une brèche assez large pour livrer l'assaut. Le combat fut terrible et sanglant. La princesse d'Epinoi, se précipitant au plus fort de la mêlée, criait à ses soldats: « C'est moi, c'est » la femme de votre gouverneur qui marche à votre tête, et » qui sait braver la mort pour sauver la patrie: suivez mon » exemple; je quitterai plutôt la vie que la brèche. » Cette héroïne, bravant le carnage et la mort, soutient ses paroles par ses actions. Les assiégés s'empressent de l'imiter. Une blessure qu'elle reçoit au bras, redouble leur acharnement; et les

assiégeans sont forcés de se retirer avec une perte considérable. Mais ne voyant pas se réaliser les espérances de secours que leur avaient données et le duc d'Alençon et le prince d'Orange et le prince d'Epinoi, ils songèrent à capituler pour éviter les horreurs du sac et du pillage. La princesse d'Epinoi parvint à faire obtenir à la ville une capitulation honorable. Les bourgeois obtinrent une amnistie absolue, à condition qu'ils rentreraient sous l'obéissance qu'ils devaient à l'église et au roi. La garnison eut la liberté de se retirer avec armes et bagages, enseignes déployées, et la princesse d'Epinoi, qui obtint la permission de se rendre où elle voudrait, sortit de la ville à cheval, à la tête des soldats, avec tout l'appareil d'un triomphe.

Le duc d'Alençon, qu'une flotte de la reine d'Angleterre venait d'amener à Flessingue, arriva le 19 février à Anvers, où on lui fit la réception la plus brillante et la plus pompeuse, et il y fut inauguré duc de Brabant avec les cérémonies ordinaires.

Les festins et les réjouissances qui duraient depuis un mois au sujet de l'inauguration du duc, furent troublés par un accident funeste. Un marchand espagnol, nommé Gaspar Anastro, établi à Anvers, avait reçu par l'intermédiaire de Jean de Isoncha, natif de Vittoria, une promesse signée du roi, par laquelle sa majesté s'engageait à lui donner une somme de quatre-vingt mille ducats et une commanderie de Saint-Jacques, s'il voulait se charger d'assassiner le prince d'Orange. Anastro avait employé tous les moyens de persuasion et de séduction pour engager son commis, qui était un jeune homme de Bilbao, fort simple, nommé Jean Jaurengi, âgé de 23 ans, à faire le coup; il lui met sous les yeux les grands avantages que lui procurerait une si belle action, la gloire, les richesses et le ciel. Ce jeune insensé, touché par ces motifs, s'engage à entreprendre ce forfait;

et pour s'y préparer, il se confesse à un dominicain, nommé Antoine Timmerman, habitué à dire la messe chez Anastro. Le moine applaudit à son projet, et pour l'affermir dans sa résolution, lui persuade que cette action a pour objet la gloire de Dieu, et pour principe, le zèle de la religion; il lui donne l'absolution et la communion. Jaurengi choisit le jour où le prince d'Orange donnait un grand dîner et célébrait l'anniversaire de la naissance du duc d'Alençon : c'était le 18 de mars. Il entendit la messe, reçut la communion, et après avoir bu un grand coup de vin de Malvoisie, il se rendit au château d'Anvers, où le prince était logé, entra dans la cour, et y attendit que le prince sortit de table, pour en obtenir une audience et lui présenter disait-il, une requête : il paraît devant le prince au moment où il passe de la salle dans sa chambre, et lui remet sa requête. Le perfide Biscayen, saisissant le moment où le prince lisait, lui décharge adroitement un coup de pistolet. La balle frappa le dessous de l'oreille gauche, traversa le palais, perça la joue droite et brûla les cheveux. Le prince qui, dans le premier moment, ne fut qu'étourdi, devint faible et chancelant. Il ne tomba cependant pas, parce que les seigneurs de sa suite le soutinrent. L'assassin, à qui le coup avait emporté le pouce, voulut se percer le cœur avec un poignard : mais il fut soudain assailli et accablé de coups; un hallebardier lui fendit la tête. Le comte Maurice, fils du prince, fouilla le corps de l'assassin, et trouva sur lui un catéchisme des jésuites, avec des lettres et des tablettes remplies de prières écrites en espagnol, dont une était adressée à l'ange Gabriel, qu'il priait de vouloir être son intercesseur auprès de Dieu et de la Vierge, et de l'aider à consommer heureusement son ouvrage. Les lettres contenaient des instructions sur les mesures et les précautions à prendre pour

assurer sa vie, et il y promettait que, s'il échappait, il jeûnerait une semaine entière, au pain et à l'eau, et donnerait des couronnes à des crucifix et des robes à des statues de la Vierge. Le cadavre de Jaurengi fut transporté sur un échafaud, et le caissier d'Anastro, nommé Venero, fut arrêté comme complice avec le confesseur Timmerman. Ce moine fanatique, plus coupable que son pénitent, fit l'aveu de toutes les circonstances de cet affreux attentat : Venero fit les mêmes déclarations, et tous deux furent condamnés à être étranglés et tirés à quatre chevaux. Les têtes et les membres de ces malheureux furent exposés sur les boulevards du château. Les jésuites, dans la suite, c'est-à-dire, en 1586, après la prise d'Anvers par le duc de Parme, recueillirent solemnellement les restes de ces trois prétendus martyrs, et les exposèrent, comme des choses saintes, à la vénération publique.

Entreprise du duc d'Alençon sur Anvers. — Il abandonne les Pays-Bas. — Le prince de Parme dans la Flandre. — Hembyse rentre à Gand. — Reddition des villes d'Ypres et de Bruges.

Les Anversois, qui, dans le premier moment, regardaient le duc d'Alençon comme auteur de cet attentat, arrêtèrent tous les Français. Ce duc, qui était à l'abbaye de St.-Michel, y fut tout-à-coup investi par une populace furieuse, qui menaçait de l'immoler à sa vengeance. Le prince apaisa le tumulte, en faisant lire publiquement dans toutes les rues un billet écrit de sa propre main, par lequel il assurait au peuple, que le coup partait des Espagnols, et non des Français. Le duc cependant voyait toujours avec une secrète confusion, qu'il n'exerçait dans ces pays qu'une autorité précaire et chancelante. Les officiers français, qui formaient sa cour et son conseil, partageaient son in-

dignation, ou plutôt la lui avaient inspirée : ils ne cessaient en effet de lui insinuer que la forme de gouvernement auquel il s'était presque servilement soumis, était indigne de son rang et de sa naissance ; qu'il n'avait que le vain titre de souverain, et que le prince d'Orange en avait toute l'autorité : ils lui représentaient, que les états ne lui fournissaient point les fonds qu'ils lui avaient promis pour le paiement de ses troupes ; que d'ailleurs il ne pouvait ignorer les mauvaises dispositions des Flamands pour les Français ; ils lui rapportaient les propos peu décens et peu mesurés avec lesquels les Flamands s'expliquaient particulièrement sur le duc lui-même : ils concertèrent donc dans un conseil secret les moyens de tirer le duc de cette espèce d'avilissement où il était réduit, et de lui donner une autorité plus absolue, et ils lui conseillèrent de s'assurer d'Anvers et des principales villes de la Flandre.

Le duc effrayé d'un côté des énormes difficultés que présentait ce projet, touché de l'autre des grands avantages qu'il lui promettait, céda à ce dernier sentiment, et envoya des ordres secrets aux commandans des garnisons de Dunkerque, de Nieuport, de Dixmude, d'Ostende, de Bruges, de Termonde, d'Alost et de Vilvorde : il se chargea lui-même de la réduction d'Anvers, et l'exécution de ce vaste projet fut fixée au 16 de janvier 1583. Il fit dans ce dessein approcher son armée d'Anvers, et il en fit loger dans la ville, près de son hôtel, un assez grand nombre, sous prétexte que c'étaient des officiers de sa maison et des gens de sa suite. Mais cette mesure extraordinaire fit naître un soupçon aux Anversois, et le bourgmestre en avertit le duc au soir, en le priant de trouver bon que, pour la satisfaction des bourgeois, on pût tendre les chaînes des rues de meilleure heure. Le duc répondit que le peuple ne devait point concevoir de défiance de ses troupes, et qu'il ne les avait rassemblées autour de son palais que pour son service : il consentit cependant à la demande

du bourgmestre, afin d'écarter les soupçons. Mais les bourgeois, qui avaient reçu, par un seigneur français, un avis secret du complot tramé par le duc, tinrent pendant le jour suivant, 17 de janvier, les portes de la ville fermées.

Le duc, qui dîna plus tôt qu'à l'ordinaire, fit annoncer qu'il allait sortir de la ville pour passer la revue de son armée, il s'appuya de ce prétexte pour faire détacher les chaînes et ouvrir les barrières : il envoya deux colonnes, l'une à la Roode-Porte, et l'autre à la Kipdorp-Porte, pour les faire ouvrir, et prit pour cette opération l'heure de midi, parce que c'était le tems où les habitans occupés à dîner, seraient moins attentifs à ses démarches. Le duc accompagné de deux cents chevaux et de toute sa garde, vint à la Kipdorp-Porte, où ses affidés, qui étaient sur le pont, se rangèrent des deux côtés pour lui laisser le passage libre : il passa en effet au milieu de ces deux haies, et parvint sans difficulté au second pont-levis, où le duc, montrant de la main la ville à ses soldats, leur cria : *courage, mes enfans, Anvers est à vous !* A cet instant un des seigneurs de sa suite fit semblant de s'être cassé la jambe; c'était le signal convenu. Un bourgeois, comme on s'y attendait, se présenta pour secourir ce seigneur, qui lui porta un coup violent, et la suite du duc tomba soudain sur les soldats de la garde, qui furent tous tués. Les Français comptent déjà que la victoire leur est assurée : les deux cents chevaux qui accompagnaient le duc, rentrent dans la ville avec grand bruit, et toute l'armée les suit, en criant : *ville gagnée ! vive la messe ! tue, tue !*

Les Anversois, qui, dans ce moment, ne pouvaient ni deviner ni soupçonner la cause de ces cris, apprenant qu'on massacrait les habitans, qu'on pillait les maisons, qu'on assiégeait la bourse, se précipitent de leurs maisons avec leurs armes : les tambours battent et le tocsin sonne l'alarme; le nombre des bourgeois

armés, grossissant de moment en moment, forcent les Français à fuir dans le plus grand désordre. Le péril et l'intérêt communs avaient réuni tous les habitans; ils oublièrent dans ce moment les différences de parti, de sexe et de religion, et on les vit indistinctement, hommes et femmes, catholiques et protestans, se donner la main pour ne penser qu'à la défense de leur patrie, de leurs fortunes et de leurs enfans. Les ouvriers, sortis de leurs ateliers, armés de leurs outils et de leurs instrumens, se précipitent sur leurs ennemis. Les femmes jetaient, du haut des fenêtres et des toits, des pierres, des tuiles, des ardoises sur les Français. Les Anversois parvenus à reprendre les remparts, dirigèrent et déchargèrent les canons contre les Suisses qui marchaient sur la ville : une partie des premiers se détacha et s'empara des maisons voisines de la Kipdorp-Porte, sur laquelle elle fit par les fenêtres un feu terrible; le massacre fut affreux. Les cadavres amoncelés arrêtèrent la fuite et la sortie d'un grand nombre qui semblait n'y être venu que pour grossir ce tas de morts et de mourans, couchés les uns sur les autres, dont la porte fut en un moment remplie et comme encombrée.

Le duc, voyant que ses soldats avaient forcé la porte, se crut fermement et se dit hautement maître de la ville; mais il fut bientôt désabusé et forcé de se sauver lui-même, aussi confus que déconcerté, pour se soustraire aux coups de canon, dont il pensa être atteint.

Les Français enfin n'opposaient plus de résistance; et les bourgeois, qui voulaient fermer la porte, y éprouvèrent le plus grand obstacle dans ce mont de cadavres dont elle était obstruée. C'était un horrible spectacle que ce tas énorme de corps mutilés, dont la plupart montraient encore la tête pour tâcher de respirer l'air (*a*).

(*a*) Un chronographe, qui fut inscrit sur la porte de Kipdorp, rapporte l'année de cet événement par ces mots : AUXILIUM sUIs DEUs.

Cette retraite causa au duc les plus grands embarras et l'exposa aux plus grands dangers. Le passage de l'Escaut était fermé par les vaisseaux que les Anversois y avaient envoyés : les environs de Malines et de Termonde étaient inondés. Il vint donc, au péril de ses jours, passer la Dyle au village de Rimenante, et ne put gagner Termonde, qu'en franchissant au hasard toutes les terres inondées.

Le prince d'Orange, pour éviter un plus grand mal, employa tout l'ascendant qu'il avait sur les esprits, pour réconcilier les états avec le duc. Le roi de France même y interposa sa médiation. Mais la réconciliation qu'il ménagea ne fut qu'apparente, et, pour ainsi dire, forcée par la position où se trouvaient les états et le duc. La confiance mutuelle était détruite, et conséquemment la bonne intelligence rompue.

Le duc, voyant l'aliénation générale des esprits, prit le parti d'abandonner un pays où il ne trouvait plus que des ennemis à combattre, des alarmes à essuyer, des soucis et des outrages à dévorer.

Le prince de Parme, profitant de cette espèce de confusion, se hâta de porter ses armes dans la Flandre, où il prit Dunkerque et Nieuport, emporta Dixmude et Furnes, soumit Rupelmonde, et vint mettre le siége devant Ypres, qu'il tint bloquée pour l'affamer. Dans ces circonstances critiques, ceux de Gand avaient rappelé Hembyse, qui avait repris, avec la charge de bourgmestre, toute son ancienne influence, et ceux de Bruges avaient confié le commandement de leur ville au prince de Chimai, fils du duc d'Arschot. Le prince de Parme envoya le marquis de Roubais et le baron de Montigny avec son armée à Ecloo pour observer et contenir ces deux grandes villes, et y entretenir, en les séparant, leurs intelligences secrètes.

Ypres, que le prince de Parme avait tenu bloquée pendant tout l'hiver, se rendit le 10 d'avril 1584, à des conditions assez

avantageuses : elle conserva ses privilèges ; mais la religion réformée y fut entièrement proscrite. Cette conquête amena la reddition de Bruges. Le duc d'Arschot s'y était rendu exprès pour y engager son fils, qui, persuadé que c'était le moyen d'obtenir du roi le pardon de sa défection, envoya des députés au duc de Parme pour lui remettre cette grande ville. La capitulation fut arrêtée le 20 mai, et publiée à Bruges le 25. Les conditions étaient modérées, afin d'engager ceux de Gand à suivre cet exemple : elles assuraient la conservation des privilèges et la liberté de conscience.

Départ du prince d'Orange. Il est assassiné.

Le prince d'Orange employait encore sa généreuse influence pour rapprocher les esprits. Mais les efforts qu'il avait faits pour parvenir à ce but salutaire, avaient inspiré des soupçons et de la défiance aux Flamands, qui l'accusaient hautement de trahison. Le bruit se répandit parmi le bas peuple, que le prince avait introduit un grand nombre de Français dans le château. Cette populace furieuse sans autre indice, sans autre examen, court en tumulte et en armes au château, en visite tous les forts, tous les appartemens et toutes les avenues, et quoiqu'ils n'eussent rien trouvé dans toute la citadelle qui pût justifier leurs ridicules soupçons, ils accablèrent le prince des injures les plus grossières, en le qualifiant de traître et d'introducteur des Français. Cette grande injustice lui inspira le plus violent chagrin. Ce généreux citoyen, regardant comme le plus grand des malheurs, d'être devenu un objet de défiance et de terreur pour ses concitoyens, ne put soutenir le changement qu'il remarquait sur tous les visages : il vit qu'un silence ombrageux, qui décelait leurs soupçons, avait succédé à ces acclamations qu'inspirait auparavant sa présence : il fut si vivement affecté de ce contraste, qu'il prit le parti de se retirer en Zélande, pour n'être plus témoin de

l'ingratitude dont il était payé, et se soustraire aux périls dont il était environné : il partit le 22 juillet de cette année, et il se retira à Delft. Un Francomtois, nommé Balthazar Gérard, âgé de 26 à 27 ans, de petite taille et de mauvaise mine, s'y rendit dans le dessein de l'assassiner. Ce fourbe employa tous les artifices et tous les déguisemens nécessaires pour parvenir plus aisément et plus sûrement à son but : il prit le nom de Pierre Guion, se disant fils d'un protestant, qui avait été brûlé vif à Besançon pour son attachement à sa secte : il affectait un zèle extrême pour le protestantisme, et fréquentait assiduement le prêche : il gagna insensiblement la confiance du prince d'Orange, qui le chargea de différentes missions, dont il s'était acquitté à sa satisfaction. Le prince, voulant le faire partir pour un voyage, qui fut fixé au 10 de juin, lui dit de le venir trouver au sortir de son dîner, pour lui donner son passe-port à signer. Gérard, après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour faciliter son évasion, vint muni de deux pistolets chargés chacun de trois balles, trouver le prince à l'heure indiquée. Ce misérable, saisissant le moment où le prince sortait de la salle à manger, lui déchargea un coup de pistolet dans l'estomac. Le prince, mortellement blessé, s'écria : *mon Dieu, ayez pitié de mon ame! je suis fort blessé! mon Dieu, ayez pitié de mon ame et de ce pauvre peuple!* Ainsi le peuple fut l'objet de la dernière pensée et du dernier vœu de ce grand homme! C'est son écuyer, nommé Jacob de Maldre, qui a attesté avoir entendu ces paroles. Cet officier soutint le prince et le conduisit sur un lit, où il expira Il n'avait que 52 ans. Les soins qu'on lui avait donnés, laissèrent à l'assassin le tems de se sauver; mais un de ses pistolets, qu'il laissa tomber en fuyant, servit à faire reconnaître le chemin qu'il avait pris : il fut arrêté par les domestiques du prince, dans la rue de l'Ecole, qui conduit aux remparts, d'où il allait se jeter dans le fossé : il soutint constamment dans ses

interrogatoires et dans ses tortures, qu'il n'avait été poussé à cet assassinat que par l'inspiration du ciel, puisque c'était le devoir d'un bon sujet d'obéir aux ordres de son souverain. Il fut condamné à un supplice horrible pour satisfaire l'indignation du peuple. L'exécution eut lieu le 14 juillet sur le marché de Delft. Ce malheureux, après avoir eu la main droite enfermée et brûlée dans un fer ardent, et les bras, les jambes et les cuisses tenaillés avec un fer rouge, eut le ventre ouvert, le cœur arraché, la tête tranchée et le corps coupé en quatre quartiers : sa tête fut attachée au bout d'une pique, et ses membres pendus aux quatre portes de la ville.

Les états, privés de leur chef, conférèrent le gouvernement héréditaire de Zélande et la charge d'amiral au comte Maurice, son fils, âgé de dix-neuf ans, qui faisait ses études à Leyde, et qui, dans la suite, acquit une gloire immortelle par ses exploits.

Trahison de Hembyse ; il est arrêté et décapité. — Prise de Termonde et de Vilvorde. — Conquête de Gand.

Le prince de Parme, depuis le siége de Maestricht, méditait de faire celui d'Anvers, qui était comme le boulevard de la Belgique : c'était en effet de la prise de cette ville que dépendait tout le succès de la guerre. Mais les circonstances où il se trouvait, le déterminèrent à en former le blocus pour n'en presser le siége qu'après la prise de Gand.

Montigny, pour forcer en quelque sorte ceux de Gand à demander la paix, avait, au moyen des forts qu'il avait élevés des deux côtés de l'Escaut, au village de Wetteren, fermé le fleuve et intercepté la communication. Le peuple de Gand, qui commençait à soupçonner Hembyse de trahison, n'en douta plus, quand il eut appris qu'il fournissait des bâteaux, des pontons et

des claies à Montigny pour descendre l'Escaut, et il s'opposa à leur transport. Les seigneurs, qui s'étaient rendus à l'hôtel-de-ville, en firent hautement des reproches à Hembyse; et comme la querelle s'échauffait, Hembyse fit venir sa compagnie colonelle en armes devant la maison-de-ville, fit garder les avenues et tendre les chaînes. A l'instant, un de ceux qui étaient dans la salle, se précipite de l'hôtel, arrache la hallebarde du sergent de la compagnie, et fait venir sur-le-champ tous les bourgeois, armés d'épées ou de poignards, qui forcèrent les soldats de la compagnie à livrer leurs officiers. Cette expédition se fit si promptement, que les soldats, comme étourdis par cette attaque aussi brusque qu'inopinée, n'eurent pas le tems, pour ainsi dire, de se retourner pour se défendre, et toute la compagnie fut ainsi dispersée. Hembyse fut, séance tenante, déposé et arrêté. Sa correspondance avec Montigny avait été saisie ce jour-là même, et sa trahison découverte. On lui fit son procès, et il fut condamné à la peine de mort. La sentence était fondée sur quatre griefs, meurtres, rapines, violences et trahison. Il eut publiquement la tête tranchée le 4 août 1584.

Le prince de Parme, continuant le cours de ses conquêtes, prit Termonde le 17 août : deux ministres réformés, eurent le malheur d'y être pris : l'un fut pendu, et l'autre noyé. Toutes les provisions qui avaient été rassemblées pour la ville de Gand, tombèrent au pouvoir du prince de Parme.

Après cette victoire, il prit Vilvorde le 7 de septembre, et cette conquête, peu importante, en ne la considérant que sous le rapport de la place, l'était beaucoup sous celui de la position, parce qu'elle coupait la communication par eau de Bruxelles avec Anvers, dont le prince méditait de faire le siége. Ces succès déterminèrent ceux de Gand à traiter sérieusement de la paix. Ils envoyèrent donc des députés au prince de Parme le 17 de septembre, et ils firent un accommodement assez

raisonnable dans un sens, c'est-à-dire, sous le rapport de la sûreté personnelle. Les réformés cependant y furent moins favorablement traités que les catholiques : ils furent plus fortement taxés dans la contribution militaire, et ils eurent la faculté de rester dans la ville pendant deux ans, et de disposer de leurs biens selon leur volonté. Le plus grand nombre se retira en Hollande et en Zélande, et la ville fut presque réduite à la moitié de la population.

La famine força Bruxelles et Malines, bloquées comme Gand, à suivre son exemple. Bruxelles capitula le 10 mars 1585, et Malines le 19 juillet. Ces deux villes furent traitées à peu-près comme Gand. La principale condition était toujours le rétablissement de la religion catholique.

Siége d'Anvers.

Le prince de Parme, maître de Gand, commença à presser sérieusement le siége d'Anvers. Comme cette ville importante était si bien fortifiée par ses ouvrages extérieurs, qu'elle paraissait imprenable et, pour ainsi dire, inattaquable, il conçut le hardi projet de fermer l'Escaut, pour ôter à la ville la libre navigation sur ce fleuve, et réduire les habitans par la famine : il fit construire à cet effet deux estacades (*a*), l'une du côté du Brabant, au village d'Ordam, l'autre du côté de la Flandre, à celui de Calloo : l'espace de l'une à l'autre était la partie la plus profonde et la plus large du fleuve; il fut fermé par trente-deux gros bateaux placés à vingt-deux pieds de distance l'un de l'autre,

(*a*) On donne ce nom à une espèce de digue faite avec de grands pieux plantés dans une rivière, pour en fermer l'entrée ou en détourner le cours.

tous accrochés les uns aux autres par de fortes chaînes, fixés par deux bonnes ancres, et montés de trente soldats et de quatre matelots; ils étaient, ainsi que les estacades, défendus par deux canons. Le nombre total de ces canons était de quatre-vingt-dix-sept. Ce pont, d'une étonnante structure, long de deux mille quatre cents pieds, fut entièrement achevé, après sept mois de travaux. Il avait été, dans le principe, l'objet de la raillerie des Anversois, et il devint, dans la suite, celui de leur admiration et de leur terreur.

Les assiégés avaient fait mille tentatives pour renverser, tantôt par le canon, tantôt par le feu, ce pont si formidable; mais tous leurs efforts échouèrent contre cette redoutable masse. Après avoir épuisé toutes leurs ressources, ils tentèrent un dernier moyen : ils résolurent d'attaquer une digue qui communiquait à la grande digue construite le long du fleuve. Ils préparèrent à cet effet deux fortes escadres pour attaquer cette digue de deux côtés dans le même tems. La première était composée de plus de cent bateaux : les soldats qui les montaient, protégés par le feu de leur artillerie, firent de prodigieux efforts pour grimper sur la digue. La seconde escadre arrive, et l'action s'engage avec le plus vif acharnement : les confédérés atteignent la digue des deux côtés, la gagnent, et cet espace étroit devient le théâtre du plus sanglant combat. Le prince de Parme, qui était à Béveren, où il avait établi son quartier, averti du danger des Espagnols, part, suivi de ses plus braves officiers, et vole au secours de ses troupes : il arrive, voit leur désordre, ranime leur ardeur, réveille leur espoir, stimule leur honneur, et les enflamme plus encore par son exemple que par ses exhortations : ils reviennent donc au combat avec une nouvelle fureur; le carnage devient terrible, et le succès paraît douteux; mais la prolongation de l'action devient

fatale aux confédérés : la marée commençait à baisser, et cette fâcheuse circonstance, leur annonçant la nécessité de se retirer, leur ôte le courage avec l'espoir : ils cédèrent donc, et le plus grand nombre de leurs vaisseaux resta au pouvoir des royalistes.

La consternation de la ville, à la nouvelle de ce désastre, fut d'autant plus grande, que déjà les habitans se voyaient exposés aux horreurs de la famine. Le peuple s'ameuta, se souleva, et engagea ou plutôt força le magistrat à consentir qu'on demandât une capitulation. Le prince consentit à la leur accorder : elle fut signée le 17 août, et il fit son entrée triomphante à Anvers le 27. Le magistrat vint le recevoir à la porte de l'Empereur, avec une immense multitude de peuple, qui lui prodigua, par des acclamations réitérées, les marques les plus vives de joie et d'attachement. Le prince, accompagné de ce brillant cortège, se rendit à la cathédrale, pour y chanter l'hymne de la reconnaissance, et fut reconduit à la citadelle où il fixa sa demeure pendant quelques jours, pour travailler au rétablissement de l'ordre.

Le comte de Leicestre, gouverneur-général des Provinces-Unies. — Succès du prince de Parme. — Le prince Maurice, capitaine-général des Provinces-Unies; son plan. — Schenck bâtit un fort; son entreprise sur Nimègue; il y périt. — Prise de Breda par le prince Maurice.

Les états, désespérés par ce coup terrible, pressèrent la reine Elisabeth d'accepter la souveraineté des Pays-Bas. Mais cette princesse sentant tous les dangers auxquels elle s'exposerait en acceptant cette offre dangereuse, prit un parti mitoyen : elle conclut avec les états un traité par lequel

elle s'engageait à leur envoyer un secours de six mille hommes, à la tête desquels elle mit Robert Dudlei, comte de Leicestre, qui, dans une assemblée nombreuse des états, tenue à La Haye, le 1er de février 1586, fut proclamé, par acte de ce jour, gouverneur-capitaine-général des Provinces-Unies, c'est-à-dire, du duché de Gueldre, des comtés de Zutphen, de Flandre, de Hollande, de Zélande et de la seigneurie de Frise.

Mais Alexandre de Parme (*a*), qui, depuis la prise d'Anvers, marchant de succès en succès, avait repris Grave et Venlo, emporté et saccagé Nuys, désirait de purger entièrement la Flandre des ennemis de l'Espagne, et c'est dans cette intention qu'il investit l'Écluse, qui fut emportée après avoir essuyé sept fois l'assaut.

Les états, qui attribuaient la cause de tous leurs maux à la perfidie des Anglais, rendirent enfin au prince Maurice l'autorité qu'ils avaient imprudemment confiée à Leicestre, qu'ils regardaient comme l'auteur ou du moins le complice de cette trahison. Leicestre fut donc forcé de donner sa démission, et Maurice commença à remplir, sans opposition et sans restriction, les fonctions de capitaine-général et d'amiral des Provinces-Unies.

Maurice, délivré des entraves qu'une autorité trop bornée mettait à l'exécution de ses desseins, conçut un vaste plan : il voulait se rendre maître du Rhin, afin d'avoir la liberté de faire des excursions et même des conquêtes dans les provinces voisines. Martin Schenck, qui était passé du service du roi au parti des états, suggéra au prince, pour faciliter l'exécution de son plan, le projet de construire un

(*a*) Depuis la mort de sa mère, arrivée en février 1586, il portait le titre de duc.

fort sur le Rhin, à ce point où le fleuve se divisant en deux bras, forme cette île si connue, dans l'ancienne géographie, sous le nom d'île des Bataves, qui a conservé son nom, avec quelque altération, dans celui de *Betuwe*. Ce fort, construit avec la plus grande diligence, prit le nom de fort de *Schenck*, comme cet officier l'avait demandé. Schenck, à qui la garde de ce poste fut confiée, s'y établit avec une forte garnison; et c'est de là qu'il désolait sans relâche et sans pitié tous les environs par ses courses continuelles. Mais il méditait un projet plus important; c'était la conquête de Nimègue. Dans ce dessein, il rassembla un corps considérable, et l'embarqua sur des bateaux qu'il avait ramassés, pour surprendre la ville à l'endroit où elle est baignée par le Vahal. Les soldats qui montaient ces bateaux gagnèrent le rivage, où les habitans, qui les avaient aperçus, hommes, femmes, enfans, vieillards, prêtres même, se portèrent avec impétuosité pour les en débusquer. Les soldats, qui ne s'attendaient pas à une si brusque réception, se précipitèrent sur les bateaux pour se soustraire aux coups des bourgeois, qui les y poursuivirent et les hâchèrent. La difficulté de l'embarquement augmenta le carnage; les uns furent massacrés sur le rivage, et les autres qui avaient tenté de se sauver à la nage, furent submergés dans le Vahal. Schenck, grièvement blessé, s'était réservé une chaloupe; mais une troupe de fuyards s'y étant précipitée avant qu'il y arrivât, força les matelots à démarrer, et le brave Schenck fut obligé de se jeter dans l'eau : la pesanteur de ses armes l'entraîna au fond, et il s'y noya : son corps fut retrouvé le lendemain à six heures du matin : le peuple furieux le déchira en quatre quartiers, qui furent exposés sur les tours qui dominent la rivière, et sa tête fut plantée sur une pique.

Cette perte fut un coup sensible pour les états, qui cependant

n'en furent ni déconcertés, ni désespérés. Ces généreux républicains, qui savaient que le sort de la patrie n'était pas attaché à un homme, firent de nouveaux efforts pour affermir leur domination et étendre leurs conquêtes. Le prince Maurice désirait de s'emparer de Breda : une circonstance heureuse favorisa ses projets. C'était le tems des fréquens passages des bateaux qui transportaient par la Merck, qui passe à Breda, cette espèce de terre qu'on appelle *tourbe*. Le patron d'une de ces barques, appelé Adrien Vandenberg, s'étant concerté sur ce projet avec un capitaine nommé Charles Harauguer, vint confier au prince Maurice un moyen qu'il avait imaginé pour surprendre la ville : il lui proposa de cacher dans sa barque, sous la tourbe, un bon nombre de soldats, qu'il tâcherait d'introduire dans la ville. Cette idée fut accueillie du prince; et le batelier, qui se chargea de l'exécution de ce hardi projet, cacha sous sa tourbe, avec le capitaine Harauguer, quatre-vingts soldats déterminés, qui y éprouvèrent la plus pénible contrainte et les plus insupportables incommodités. Ils y étaient entrés le 6 de février, et ce ne fut que le 3 de mars au soir que le bateau entra dans le château. Le batelier était un homme fin et rusé : il tâcha de distraire la garde en agaçant les soldats par des plaisanteries, ou en les amusant par des contes, et le capitaine Harauguer, pendant ce tems-là, faisait sortir les soldats de leur triste retraite, sans que la garde s'en aperçût ni même s'en doutât. La garnison, aussi effrayée qu'étonnée de cette terrible surprise, abandonna lâchement le château. Le gouverneur fut pris; les officiers déconcertés, n'ayant pas eu la prévoyance de rompre le pont qui communique de la ville au château, livrèrent ainsi la ville à l'ennemi.

Prise de Zutphen, de Déventer, de Hulst et de Nimègue, de Steenwyck, d'Ootmaersen et de Coevoerden. — Mort du duc de Parme. Le comte de Mansfeld lui succède. — L'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas ; il propose la paix. — Siége et reddition de Groningue.

MAURICE, sans laisser aux ennemis le tems de remuer, ni, comme on dit, de respirer, poursuit son plan; et pour tromper plus aisément la vigilance du duc de Parme, il feint d'assiéger Bois-le-Duc ou Gertruydenberg, et vint au contraire s'emparer, tant par ruse que par force, de Zutphen et de Déventer. Le duc de Parme ne sachant où tourner ses pas, se dirige enfin sur Nimègue pour la protéger contre les entreprises de Maurice. Maurice accouru sur ses traces, le surprend, le chasse, descend dans la Flandre, emporte Hulst; rentre dans la Gueldre, assiège Nimègue, la soumet, et revient, couvert de gloire, à La Haye, où il fut reçu au milieu des acclamations publiques, avec toutes les démonstrations de joie, de vénération et de reconnaissance que peut faire éclater l'enthousiasme patriotique. Ce jeune prince, dit Grotius, choisi par la Providence pour opérer ces grandes choses, ne voyait d'autre objet de ses travaux que la patrie, n'en exigeait d'autre salaire que la gloire : il excitait l'admiration, en même tems qu'il animait l'espérance.

Les Provinces-Unies se trouvaient dans l'état le plus florissant : leurs frontières, reculées par les armes, étaient séparées par de grands fleuves, garanties par des forteresses redoutables, qui en défendaient les approches : un patriotisme énergique y entretenait l'harmonie et l'union ; une police sévère y assurait l'ordre et la tranquillité : leurs finances s'amélioraient et leur marine s'augmentait tous les jours. Ces grands avantages facilitèrent au prince Maurice les moyens d'entreprendre avec succès une nouvelle campagne : il partit donc de La Haye, le 10 de mai, et vint

former le siége de Steenwych, place importante dans l'Over-Yssel, qui, après la plus glorieuse défense, fut contrainte de se rendre.

Ce prince, voulant achever, pendant la campagne, la conquête de tout ce pays, conduisit ses soldats vainqueurs, de Steenwych par Ootmaersen, qu'il prit comme en passant, sur Coevoerden, qui se rendit par capitulation.

Le duc de Parme, dont les jours languissaient, consumé par un chagrin provenant de la haine des Espagnols et de la défiance du roi, voyait les succès du prince Maurice avec une sombre inquiétude, qui aggravait sa langueur et sa maladie : c'était une hydropisie, et les progrès en devenaient toujours plus alarmans. Il succomba sous le poids du travail et de la maladie, et fut subitement emporté, le 3 de décembre, âgé de 47 ans. Le comte de Mansfeld, qui exerçait provisoirement les fonctions de gouverneur-général, en conserva la dignité, et non l'autorité, puisqu'il n'en avait que le simulacre, et que le comte de Fuentes, que le roi avait envoyé d'Espagne pour aider le duc de Parme, en avait la réalité et les effets. Mais le roi sentant que le caractère hautain et presque féroce du comte de Fuentes, qui rappelait l'odieux souvenir du duc d'Albe, contribuait à exaspérer les esprits et à perpétuer les troubles, confia le gouvernement de la Belgique à l'archiduc Ernest, frère de l'empereur Rodolphe, dont le caractère plus conciliant et plus pacifique lui faisait espérer de pouvoir amener un rapprochement et opérer peut-être un raccommodement. L'archiduc se rendit sans retard à Bruxelles, où on lui fit une entrée magnifique. Les bourgeois, qui vinrent le recevoir pour l'introduire dans la ville, avaient élevé plusieurs théâtres avec différens emblèmes, dont l'un entr'autres représentait assez ingénieusement l'espérance qu'avaient les Belges, que leur nouveau gouverneur leur rendrait la paix.

C'est en effet le premier soin dont il s'occupa. Il entama même

à ce sujet une négociation avec les états, et il leur adressa une lettre très-touchante, dans laquelle il manifestait ses intentions pacifiques. Mais les avances du prince, qui sans doute étaient sincères (car il aimait naturellement la paix), furent très-froidement accueillies par les états, à qui les intentions du roi étaient plus que suspectes. Ils rejetèrent donc les propositions de l'archiduc, et ils déclarèrent que *ce n'était que de la main puissante de Dieu qu'ils attendaient une bonne issue de leur juste cause.*

La défiance des états n'était peut-être que trop fondée ; du moins les grands apprêts et les levées considérables que faisait l'archiduc, pendant le cours des négociations, justifient leurs soupçons. Le prince Maurice, de son côté, avait eu soin de prendre, avec son activité ordinaire, toutes les mesures pour commencer les opérations de la campagne, qu'il se proposait d'ouvrir par le siége de Groningue : il passa donc la Meuse et le Rhin sur la fin d'avril, et parut, le 20 de mai, devant cette place, qu'il investit et qu'il somma. Mais les assiégés, encouragés par l'espoir du secours qu'ils attendaient, avaient placé sur leurs murailles un grand nombre de pièces d'artillerie, avec lesquelles ils foudroyaient le camp ennemi. La ville était divisée en deux partis ; mais celui des catholiques, qui était le plus fort, manifesta hautement l'intention de se rendre quand il vit que le secours que les états avaient tant promis, n'arrivait pas. Le bourgmestre de la ville, Vanbalen, qui tenait secrètement le parti du prince Maurice, profita de cette disposition pour représenter vivement aux habitans les dangers et les maux dont ils étaient menacés. Comme le plus grand nombre était disposé à s'y soustraire par une prompte soumission, plutôt qu'à s'y exposer par une plus longue résistance, il entraîna aisément le reste. Le peuple ne manifesta donc plus qu'un même vœu, ne fit plus entendre qu'un même cri. Une députation composée

des magistrats, des ecclésiastiques et des métiers, se rendit au camp du prince Maurice, dont elle reçut un accueil très-rassurant et obtint une capitulation très-honorable.

Cette conquête étant d'autant plus importante, que l'accession de la ville et de la seigneurie de Groningue aux provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, réunies par le traité d'Utrecht, consomma l'établissement de la république des Provinces-Unies, qui, fondée par la valeur, la fermeté et la patience, était déjà élevée, par la sagesse de son administration, la force de ses armes et les succès de son commerce, au rang des principales puissances de l'Europe.

Mort de l'archiduc Ernest. Le comte de Fuentes lui succède. — La France déclare la guerre à l'Espagne. — Prise de Hui par les états. — Prise du Câtelet et de Dourlens par Fuentes. — Siége et reddition de Cambrai. — L'archiduc Albert gouverneur des Pays-Bas.

Les provinces wallonnes, se voyant menacées d'une guerre offensive, adressèrent leurs plaintes à l'archiduc, et les états convoquèrent, pour le jour de noël, une assemblée générale à Bruxelles, pour délibérer sur le danger dont les provinces étaient menacées. Tous les vœux des états tendaient à la paix, et l'archiduc partageait et secondait les vœux des états : Il leur promit même qu'il serait non-seulement leur interprète, mais leur avocat auprès du roi. Les promesses satisfaisantes et la consolante espérance que l'archiduc donna à l'assemblée, avaient procuré un entier apaisement aux états; mais la mort prématurée de ce prince empêcha peut-être les provinces d'obtenir les effets de leur négociation. Consumé par une fièvre lente, qui avait épuisé ses forces, il fut emporté subitement dans la nuit du 20 au 21 de février, âgé de quarante-deux ans : prince

d'un caractère doux, franc et paisible, ennemi du luxe et du faste, aussi peu ambitieux que peu entreprenant, qui n'avait ni les vices qui font les méchans princes, ni les vertus qui font les grands hommes. Il avait nommé provisoirement le comte de Fuentes pour son successeur, sous la réserve de l'agréation du roi, qui confirma cette disposition.

Le roi de France Henri IV, croyant que les embarras et la détresse des provinces wallonnes étaient favorables à ses vues (il désirait de s'emparer de l'Artois et du Hainaut), déclara ouvertement la guerre au roi d'Espagne, sous le prétexte, qui n'était pas sans fondement, que ce monarque accordait une protection ouverte à la ligue, et les hostilités accompagnèrent son manifeste. Les Français faisaient des courses dans l'Artois et le Hainaut, où ils brûlèrent les villages, les châteaux, les abbayes et les faubourgs de Valenciennes : ils parurent même devant les portes de Mons; et les Espagnols exerçaient les mêmes brigandages dans la France.

Le duc de Bouillon et le comte Philippe de Nassau étaient entrés dans le Luxembourg, et les états, qui cherchaient à établir une communication avec les Français pour avancer les entreprises dans cette province, envoyèrent dans le pays de Liège le capitaine Charles Harauguer, qui vint s'emparer de Hui par surprise. Mais le comte de Fuentes envoya le comte de la Motte dans le même pays, et le colonel Verdugo dans le Luxembourg, et ces deux capitaines débarrassèrent entièrement, en peu de tems, ces provinces des ennemis qui les désolaient.

Le gouverneur, ayant laissé dans ces deux pays des forces suffisantes, afin de pourvoir à leur sûreté et, au besoin, à leur défense, tourna tous ses soins et toute son attention vers les moyens d'exécuter ses desseins sur la Picardie, et il signala son arrivée sur la frontière par la prise du Câtelet et de Dourlens,

places fortes, qu'il était important d'enlever aux Français, parce que, voisines de Cambrai, elles pouvaient infiniment nuire au siége de cette dernière ville, qui était le grand projet du comte de Fuentes. Il vint donc investir cette place avec mille hommes d'infanterie seulement et quinze cents de cavalerie; c'étaient toutes les forces qui lui restaient. Le Maréchal de Balagni, gouverneur de cette ville, fit les plus grands efforts pour tâcher d'engager les habitans à une ferme résistance; mais le joug de ce gouverneur leur était si odieux, qu'ils rejetèrent tous ses propositions avec dédain, et ils conclurent secrètement avec le comte de Fuentes une capitulation, par laquelle ils consentirent à remettre la ville sous les lois de l'archevêque et sous la protection du roi d'Espagne. Le comte, après avoir envoyé dans la ville les troupes nécessaires pour former la garnison, y entra lui-même, et fit ses retranchemens et ses approches contre le château. Mais le gouverneur Balagni, sentant que, tant par le défaut de ressources que par la faiblesse des fortifications, tous ses efforts seraient inutiles, rendit cette forteresse à des conditions honorables. La maréchale de Balagni, femme dont l'héroïque bravoure égalait la frénétique ambition, reçut de ses revers un chagrin si violent, qu'elle en mourut le jour même, dans une espèce d'accès de rage.

Le comte de Fuentes, après cette glorieuse expédition, revint à Bruxelles, où il apprit que l'archiduc Albert, cardinal, que le roi Philippe avait désigné pour remplacer l'archiduc Ernest dans le gouvernement général des Pays-Bas, était arrivé à Namur. Le comte de Fuentes, étant venu l'y recevoir, le ramena à Bruxelles, et, après lui avoir donné les renseignemens et les instructions nécessaires sur l'état et sur l'administration du pays, il reprit le chemin de l'Espagne, laissant dans le cœur des Belges un souvenir odieux.

Prise de Calais, d'Ardres et de Hulst par les Espagnols. — Sanglante défaite des Espagnols. Reddition de Turnhout. — Prise d'Amiens par les Espagnols. — Paix de Kervins.

Le roi de France avait profité du tems où les Espagnols étaient occupés dans la Belgique pour pousser ses conquêtes dans la Picardie : il bloquait la Fère, place située au centre de cette province. L'archiduc se trouvant dans l'impossibilité de secourir cette place, tenta une diversion pour forcer le roi à abandonner ce siége, et il résolut de faire celui de Calais, qui, ayant été investi par terre et par mer, fut emporté d'assaut. Les Espagnols y signalèrent leur férocité ordinaire. De tous les malheureux qui étaient renfermés dans le château, soldats, femmes, enfans, il n'y eut que ceux qui eurent le tems et le bonheur de se sauver dans l'église, qui échappèrent à la rage du vainqueur.

L'archiduc, après avoir employé dix jours à approvisionner et fortifier Calais, prit le parti de former le siége d'Ardres, petite ville voisine de Calais, importante par sa situation et par ses fortifications.

Le seigneur Dubois d'Annebourg commandait dans cette place : il avait sous ses ordres le comte de Belin, plus homme de cour qu'homme de guerre, qui, saisi de terreur à la vue des préparatifs de l'attaque, voulut capituler contre l'avis du gouverneur, la réclamation des officiers et la demande des soldats. Cette brave garnison, forcée de céder à l'autorité du lâche Belin, rendit en frémissant la place aux Espagnols.

Le roi Henri, qui venait d'emporter la Fère, aurait désiré d'engager l'archiduc à accepter la bataille ; mais il prit sagement le parti d'éviter le hasard d'un combat, dont l'issue malheureuse aurait pu entraîner la perte de ses avantages, il se

retira à Gand, où, de l'avis de son conseil de guerre, il fut résolu qu'on formerait le siége de Hulst. Mais avant de l'entreprendre, il chercha à obliger l'ennemi, par une diversion, à diviser ses forces, et il se contenta de voltiger, pendant un certain tems, dans les environs de Hulst, sans choisir une position, sans asseoir un camp, comme s'il n'avait pas de dessein formé, ni de plan arrêté. Mais après avoir amusé et inquiété l'ennemi par cette irrésolution apparente, il porta tout-à-coup une partie de ses forces sur Breda, comme s'il avait voulu attaquer cette place, à la conservation de laquelle il savait que le prince Maurice attachait la plus grande importance. Ce prince en effet retira plus de la moitié de la garnison de Hulst pour l'envoyer et l'employer à la défense de Breda. L'archiduc, parvenu à son but, reprit subitement le chemin du pays de Waës, et il fit entreprendre sérieusement le siége de Hulst. Ce fut le baron de Rone qui fut chargé de cette grande entreprise. Ce brave officier, qui s'occupait sans relâche des moyens d'avancer les opérations du siége, fut malheureusement atteint, dans sa tente où il écrivait, d'un coup de canon, qui lui emporta la tête. L'archiduc donna des larmes à sa mort, décerna des honneurs à sa mémoire, et fit transporter son corps à Bruxelles, où il lui fit rendre les derniers devoirs avec la pompe la plus éclatante.

Cependant les assiégeans, sous la conduite du comte de Varas, qui remplaça Rone, faisaient de prodigieux efforts de valeur, de patience et de fatigue, pour terminer le siége : ils employèrent tous les moyens que l'art de la guerre a imaginés pour la destruction des hommes et des villes, le canon, la sappe, la mine, etc. Mais les assiégés, tantôt par de vigoureuses sorties, repoussaient ou arrêtaient les combattans, tantôt par de vives canonnades, dispersaient ou renversaient les travailleurs. L'attaque du dernier boulevard présenta un effroyable spectacle. Le terrain, inégal par sa nature, était devenu glissant par le sang

des morts et des blessés, et les combattans, pour s'y soutenir, se virent obligés de se faire comme un point d'appui, des cadavres mutilés et palpitans de leurs malheureux camarades.

Les Espagnols étaient enfin parvenus au pied des remparts ; la brèche était faite, et l'assaut décidé : mais le comte de Solms, gouverneur de la place, entendant les murmures que cette résolution avait excités dans la garnison, déjà excédée de ses longues fatigues, proposa une capitulation à l'archiduc, qui accepta cette offre avec empressement, et la place fut rendue à des conditions très-favorables.

L'archiduc passa le reste de l'année à prendre et à arrêter des mesures qui pussent lui assurer les importantes conquêtes qu'il venait de faire, et lui faciliter celles qu'il méditait : il envoya donc au commencement de l'année suivante, le comte de Varas, général d'artillerie, à Turnhout. Son projet était de profiter de la saison où les fleuves et les marais glacés facilitaient les moyens de conquérir la Hollande. Mais Maurice, dont l'œil actif veillait constamment à pourvoir aux besoins de ses concitoyens et à prévenir les démarches de ses ennemis, avait rassemblé en diligence et en secret un corps de bonnes troupes, avec lequel il vint pendant la nuit, dans le plus grand silence, malgré la rigueur de la saison et la difficulté des chemins, occuper le village de Raevels, à une lieue de Turnhout, avec deux canons. Varas, qui était plus façonné aux tours et aux manières des cours, qu'exercé aux travaux et aux fatigues des camps, fut si déconcerté en apprenant l'arrivée du prince, qu'il en perdit la tête, et il prit, contre l'avis de ses officiers, le parti tout à la fois le plus honteux et le plus dangereux, celui d'abandonner Turnhout pour se rendre à Hérentals, qui en est éloigné de trois lieues. Il s'empara d'un poste assez avantageux ; mais les cuirassiers de Maurice, qui formaient comme son avant-garde, étant tombés avec impétuosité sur les

Espagnols, les forcèrent d'abandonner ce poste, et le comte de Hohenlohe, ayant pris les plus courts chemins, avec toute la cavalerie, vint les couper et les attaquer en front. Le prince, profitant de cet engagement, vient les prendre en queue, et le combat s'engage avec le plus grand acharnement. Les bataillons se rompent, se dispersent, se précipitent. Maurice et Hohenlohe les serrent vigoureusement, et en font un vaste carnage. Varas fut tué à la tête des Italiens, qui avaient soutenu courageusement tout le feu de l'action. Le prince Maurice permit aux domestiques de cet officier d'emporter son corps à Malines, où étaient sa femme et ses enfans.

Maurice, profitant de la consternation que la nouvelle de cette défaite avait jetée dans Turnhout, vint canonner cette ville, qui se rendit à la première attaque. Mais ce revers fut heureusement compensé et réparé par la conquête d'Amiens, qui fut emporté par suprise par le capitaine espagnol Portocarréro.

Le roi Henri fut d'autant plus profondément affligé de la nouvelle de cet événement imprévu, qu'il perdait en effet le principal boulevard de la France; il prit avec une incroyable activité toutes les dispositions les plus promptes pour tâcher de parvenir à reprendre cette place importante : il ordonna des levées dans tous ses états, et envoya le maréchal de Biron avec le comte de Saint-Paul; pour faire les préparatifs du siége, former des retranchemens, pratiquer des fossés, établir des forts et construire des redoutes : il se rendit lui-même au camp, accompagné des plus grands seigneurs de sa cour, tous animés du désir de seconder les intentions de leur bon roi, en signalant leur zèle et leur valeur sous ses yeux. La ville était très-resserrée; la garnison considérablement affaiblie par le grand nombre de soldats tués ou blessés dans les sorties meurtrières qu'elle avait faites, ne soutenait plus qu'avec peine les efforts redoublés des assiégeans. Le brave Portocarréro fut atteint d'un coup mortel, en traver-

sant un pont étroit pour porter du secours à un ravelin qui était vivement attaqué par les ennemis. Ce malheur abattit le courage et renversa l'espoir des assiégeans : ils nommèrent le marquis de Monténégro pour remplacer Portocarréro.

L'archiduc, qui arrivait dans ce moment au secours d'Amiens à la tête d'une belle armée, attaqua les Français dans leurs retranchemens. Mais le roi fit accabler l'armée espagnole d'une si furieuse décharge, que l'archiduc, qui était dans une litière traînée par des mulets, fut obligé (car les mulets avaient déjà été atteints deux fois) de se jeter sur un cheval pour se soustraire aux coups : il se retira cependant dans le plus bel ordre, toujours suivi, toujours harcelé pendant deux heures, sans être ébranlé ni entamé. Cette retraite mérita les éloges du roi.

La garnison d'Amiens prit alors la résolution de capituler, suivant la faculté et le conseil que l'archiduc lui en avait donnés en partant. Le magnanime Henri accorda à cette brave garnison les conditions les plus propres à honorer sa valeur, dont une à laquelle elle attachait le plus d'importance, était qu'on ne détruirait ni le tombeau ni l'épitaphe de Portocarréro, et il prodigua au marquis de Monténégro, et à ses braves officiers, toutes les attentions et tous les honneurs dus à leur courage.

L'archiduc, en repassant par l'Artois, prit Monthulin, dernière place du voisinage de Calais qui restait à la France. Mais l'hiver approchait, et l'archiduc, après avoir renvoyé ses troupes dans les garnisons, rentra dans Bruxelles sur la fin de novembre.

Le pape Clément VIII, voyant que cette guerre désastreuse n'aboutissait qu'à ruiner les deux états, sans aucun avantage qui pût compenser tant de pertes, engagea les deux rois à songer à la paix, et ils saisirent l'un et l'autre ces propositions avec d'autant plus d'empressement, qu'elles étaient conformes à leurs vues

et à leurs intérêts. Le pape, profitant de ces heureuses dispositions, qu'il avait suggérées aux deux monarques, envoya à Paris le cardinal Alexandre de Médicis, archevêque de Florence, qui se rendit à Vervins, ville située sur les frontières de la Picardie et du Hainaut, avec les plénipotentiaires de France et d'Espagne. Ce cardinal, consommé dans l'art des négociations, parvint, tant par son adresse que par son crédit, à vaincre les difficultés qu'opposaient à la grande œuvre de la paix, les prétentions opposées des deux puissances, et le traité fut signé le 2 mai 1598.

Mariage de l'archiduc Albert avec l'infante Isabelle. Les Pays-Bas érigés en souveraineté particulière. Serment réciproque de l'archiduc et des états. — Mort de Philippe II. — Inauguration de l'archiduc et de l'infante.

PHILIPPE, en concluant cette paix, voulut en faire comme la base du grand projet qu'il avait formé, de séparer les provinces belgiques de la monarchie d'Espagne, pour en faire une souveraineté particulière, qu'il voulait donner en dot à l'infante Isabelle, sa fille aînée, dont il désirait de conclure le mariage avec l'archiduc Albert, à qui une réputation faite, un mérite reconnu et une capacité éprouvée avaient acquis l'estime et le respect de toute l'Espagne, et qui était l'homme le plus propre à tenir, d'une main ferme, les rênes de ce vaste gouvernement. Ce motif décida le monarque à conclure cette grande alliance, dont les principaux articles furent, qu'il abdiquerait, en faveur de l'infante Isabelle, sa fille aînée, la souveraineté des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, pour en jouir conjointement avec l'archiduc Albert, son futur époux; que les enfans de l'un et de l'autre sexe étaient déclarés héritiers de leurs états, les mâles préférablement aux filles, suivant

l'ordre de primogéniture ; que dans le cas où une princesse resterait héritière, elle ne pourrait épouser que le roi d'Espagne ou l'héritier présomptif ; qu'aucun des princes ou princesses de la branche de Flandre ne pourrait se marier que du consentement du roi d'Espagne ; qu'à défaut de postérité, la souveraineté des Pays-Bas reviendrait à la monarchie d'Espagne ; que les nouveaux souverains s'obligeaient, pour eux et leurs successeurs, à interdire à leurs sujets de porter leur commerce aux Indes ; qu'ils ne souffriraient dans les Pays-Bas que l'exercice de la religion catholique, apostolique et romaine ; qu'enfin (cette condition était portée dans un article séparé) l'inexécution de l'une ou l'autre des conditions stipulées rétablirait l'Espagne dans tous ses droits sur la Belgique. Cet acte mémorable fut signé à Madrid, le 6 de mai 1598.

L'archiduc communiqua le 17 août suivant ces articles aux députés des états assemblés à Bruxelles ; et après avoir juré le maintien des lois et des privilèges du pays et reçu le serment réciproque des états, il remit le gouvernement du pays au cardinal André d'Autriche, évêque de Constance, et partit vers le milieu de septembre : il apprit, dès les premiers jours de son voyage, la mort de Philippe II, qui avait succombé, le 13 de ce mois, à ses longues infirmités, âgé de soixante et douze ans.

L'archiduc arriva avec l'infante, son épouse, au mois de septembre de l'année suivante, et ils firent leur entrée solennelle à Bruxelles le 6 de ce mois. Les préparatifs de leur réception furent magnifiques et la cérémonie brillante, et leur inauguration fut célébrée à Louvain sur la fin de novembre.

Conquêtes du prince Maurice : son expédition dans la Flandre. Bataille de Nieuport.— Fameux siége d'Ostende. — Paix avec l'Angleterre. — Succès de Spinola ; ses projets sur la Hollande : prise de Rhinberg. — Maurice pénètre dans la Frise.

Les archiducs commencèrent leur règne dans de malheureuses circonstances. Le défaut de paie, et, plus encore, la contagion de l'exemple entraînèrent une mutinerie presque générale dans les troupes, tant espagnoles qu'italiennes.

Le prince Maurice ne manqua pas de profiter de l'embarras des archiducs pour pousser ses conquêtes. L'hiver était très-rigoureux : tous les marais, toutes les rivières étaient gelés. Le prince se hâta donc de saisir cette circonstance pour surprendre la ville de Wachtendonck, dans la Gueldre. Cette place, entourée d'un marais et d'un fossé, était très-mal défendue. Les troupes que le prince avait rassemblées pour cette expédition, sous la conduite du comte Louis de Nassau, traversèrent sans obstacle le marais et le fossé, qui étaient entièrement gelés, et emportèrent la ville, avec d'autant moins de résistance, que la petite garnison était tranquillement endormie. Le comte Louis fit incontinent appliquer des échelles contre les remparts du château, qui se rendit dans le jour même où la ville avait été emportée.

Maurice n'attendait qu'un tems plus favorable pour ouvrir la campagne ; il saisit les premiers jours du dégel pour assiéger le fort de Crèvecœur, sur la Meuse, à une lieue et demie de Bois-le-Duc, qu'il emporta après une faible résistance. Mais il éprouva plus d'embarras au fort de Saint-André, construit dans l'île de Bommel par le cardinal André, qui lui avait donné le nom de son patron. Cette forteresse, après une vigoureuse défense, fut cependant forcée de se rendre.

Ces désastres affligèrent d'autant plus sensiblement les archiducs, qu'ils se voyaient, par la mutinerie de leurs troupes et le délabrement de leurs finances, dans l'impuissance d'opposer les moyens nécessaires et les forces suffisantes aux énormes préparatifs que faisaient les états et aux armées redoutables qu'ils rassemblaient. Le plan de ceux-ci était d'attaquer la Flandre; ils confièrent le soin de cette expédition au prince Maurice, qui partit le 17 de juin de La Haye, et aborda, le 21 et le 22, avec sa flotte et son armée auprès du fort de Philippine à une lieue du Sas de Gand. Toute l'armée partit le 24, et après avoir pris tous les forts qu'elle rencontra sur sa route, elle arriva le 26 sous le canon de Bruges, et le 1er de juillet sous les murs de Nieuport, qui fut investi par terre et par mer.

Les archiducs n'avaient pas été plutôt informés de la descente des Hollandais dans la Flandre, qu'après avoir rassemblé en diligence toutes leurs troupes, ils se rendirent à Gand pour rassurer par leur présence les habitans de cette grande ville. L'armée les suivit immédiatement après : ils vinrent à sa rencontre, et l'infante montée sur un cheval superbe, en fit la revue et en parcourut tous les rangs, accompagnée de toute sa suite. La figure noble de cette princesse, son maintien imposant, son air décidé, avaient ranimé la valeur éteinte de ses soldats. Elle remarqua cet heureux effet de sa présence, et en profita pour ranimer leur ardeur par ses paroles : « Soldats, dit-elle, vous » connaissez la justice de ma cause. Le roi, mon père, a fait » tous les plus grands sacrifices pour apaiser la rebellion et ra- » mener les rebelles : il vient, pour satisfaire à leurs désirs, » de donner des souverains particuliers à la Belgique. Quel » effet ont produit ses bontés ? Les rebelles n'en sont devenus » que plus opiniâtres. La tyrannie qu'ils reprochent à leurs » maîtres légitimes, n'est donc qu'un prétexte dont ils s'ap- » puient pour justifier leur conduite. C'est la divinité même qu'ils

» veulent attaquer; c'est la religion même qu'ils veulent anéan-
» tir; car enfin leur véritable but n'est point douteux : s'ils ont
» pris les armes, c'est pour établir le triomphe de l'hérésie sur
» les débris de la foi catholique; mais ils échoueront dans cette
» criminelle entreprise. Votre attachement à l'église, votre bra-
» voure, votre fidélité, me sont de sûrs garans que vous allez
» renverser leurs projets impies. C'est pour les intérêts du ciel
» que vous combattez. Pensez donc à la récompense qui vous
» attend dans le ciel. Le roi ne manquera pas de vous faire
» éprouver les effets de sa reconnaissance. Je vous assure déjà
» que votre solde vous sera payée avec exactitude. J'attends
» d'Espagne de grosses sommes : mes fidèles états m'ont promis
» d'abondans subsides; mais si des accidens imprévus m'enle-
» vaient ces ressources, je vous promets que j'emploierai, pour
» satisfaire à vos besoins, les fonds destinés à l'entretien de ma
» cour et au service de ma maison; j'y sacrifierai même, s'il le
» faut, le dernier de mes bijoux. » Ce discours excita un en-
thousiasme universel dans le cœur de tous ses soldats, qui lui jurèrent unanimement qu'ils sacrifieraient en échange leur vie pour son service.

L'armée, continuant sa marche, établit son quartier-général à Bruges, où l'archiduc, après avoir repris les forts dont l'ennemi s'était emparé, vint la rejoindre.

Maurice, qui avait observé la marche des Espagnols, pour choisir, en suivant leurs mouvemens, une position avantageuse, avait laissé la mer à sa gauche, et l'Yperlée, rivière qui baigne Nieuport, à sa droite : il eut la précaution de placer son armée au levant, parce que cette position lui procurait le double avantage d'avoir le vent et le soleil au dos : il était trois heures après-midi environ. Cette position ôtait à ses soldats tous les moyens d'échapper, puisque, d'un côté, ils étaient enfermés par la mer (et il avait fait partir les bateaux), de l'autre, par la rivière,

et qu'ils avaient en derrière le havre de Nieuport, et en face l'ennemi.

Le champ de bataille était entre la paroisse de Westende et l'église de Willekoms, à une petite lieue de Nieuport, sur les dunes; ce sont, comme on sait, des masses de sable mouvant, qui, jetées par la mer sur le rivage et durcies par le soleil, forment dans ce pays une chaîne de monticules bordant le rivage de la mer, comme pour le garantir des effets de la tempête.

La bataille commença entre trois et quatre heures après-midi; c'était le 2 de juillet. Les soldats des deux partis (*a*), animés de divers motifs également puissans, transportés de haine et de fureur, enflammés du désir de se couvrir de gloire, retenus par la crainte de se charger de honte, se livraient tout-à-coup à l'espoir et au désespoir. La victoire semble flotter au milieu des bataillons. On perd du terrain; on en regagne : le champ de bataille est jonché de morts et de mourans. Les combattans, couverts de sueur, de sang et de blessures, offrent un affreux spectacle. Les Espagnols, excédés de fatigue, obligés de se battre avec des troupes fraîches sur un sable brûlant, souffraient autant du soleil que de la poussière. Mais leur cavalerie ayant été tout-à-fait rompue, et s'étant, en fuyant, renversée sur l'infanterie, mit en désordre toute l'armée, que les ennemis, par leurs efforts redoublés, mirent entièrement en déroute; et le prince Maurice remporta une victoire complète.

L'action avait duré plus de trois heures. L'archiduc, qui s'était souvent jeté au fort de la mêlée, avait couru plus d'un danger: il avait été enveloppé et presque pris. Ce fut un capitaine flamand, appelé Cabbeliaux, qui le délivra. Ce brave homme, tenant son pistolet d'une main et son coutelas de l'autre, avait écarté tous

(*a*) C'est Bentivoglio qui donne cette belle description.

les ennemis qui approchaient de l'archiduc et en avait tué cinq ou six de sa main. L'archiduc, après la bataille, fit chercher ce fidèle sujet, pour le récompenser; mais il eut la douleur d'apprendre qu'il avait été tué lui-même.

L'archiduc ayant heureusement retrouvé un cheval dans les environs d'Audenarde, se retira auprès de l'infante, à Gand, d'où il retourna sans délai à Bruxelles, pour y rassembler les débris de son armée.

Maurice, après cette brillante victoire, rentra dans la Hollande, où il reçut toutes les marques d'attachement et de vénération que lui avait méritées ce grand exploit, dont cependant tout l'avantage n'était que d'ajouter un nouvel éclat à sa gloire.

L'archiduc, qui avait reçu des renforts d'Espagne et d'Italie, entreprit le siége d'Ostende, qu'il investit le 5 de juillet 1601. Le colonel Charles Vandernoot, qui était gouverneur de cette ville, fut remplacé par le colonel François Devère, qui entra dans la place, le 15 de juillet, à la tête de quatre mille hommes d'infanterie, qui, réunis à la garnison et à la bourgeoisie armée, formaient un nombre de sept mille hommes. Les maladies y firent un si effrayant ravage, qu'en moins de cinq mois, à peine en restait-il huit cents, qui commençaient d'ailleurs à manquer de vivres. Mais les confédérés avaient trouvé les moyens et le moment d'introduire furtivement dans le port cinq navires, qui arrivèrent de la Zélande, avec un renfort considérable de troupes et de vivres. Le point essentiel était donc d'ôter aux Hollandais la facilité de la navigation. C'est dans cette intention que Frédéric Spinola, qui déjà s'était signalé dans cette guerre par sa valeur et ses talens, proposa d'entretenir sur les côtes de Flandre une forte escadre de galères, avec lesquelles on pût non-seulement faire des courses dans les parages voisins pour y intercepter les vaisseaux qui y croisaient, mais faire encore des descentes sur les côtes pour y surprendre les troupes qui y séjournaient. Spinola, qui, à cet

effet, s'était rendu à Madrid pour soumettre son projet au roi, en obtint l'approbation avec le commandement de l'escadre, et lui permit de lever, avec le marquis Ambroise Spinola, son frère, un corps de huit mille hommes de pied, pour la monter. Les deux illustres frères s'étant engagés de faire les avances des frais de cette levée, conclurent un traité avec le roi d'Espagne, et partirent pour la Flandre au mois de mai 1602 : ils divisèrent cette armée en deux légions. Le marquis dirigeant sa route par la Savoie, arriva heureusement dans le Luxembourg, d'où il se rendit à Gand auprès de l'archiduc. C'est par cette expédition que ce grand capitaine, âgé de trente ans, jeta les fondemens de sa réputation, qu'il illustra dans la suite par ses immortels exploits. Son frère Frédéric, qui avait perdu, en deux rencontres, cinq galères, vint aborder à l'Écluse, avec la plus grande partie de ses troupes, qui avaient eu le bonheur d'échapper à la poursuite des ennemis. C'est de là qu'il ne cessait d'inquiéter les Hollandais sur toute cette côte. Ceux-ci, pour mettre un terme à ces pirateries, armèrent deux bonnes galères, qu'ils firent escorter par trois vaisseaux de guerre, qui rencontrèrent l'amiral espagnol avec huit galères montées par quinze cents hommes, et engagèrent une affaire très-vive et très-sanglante : cet amiral y fut mortellement atteint d'un boulet, qui lui emporta le bras droit : il tomba sur le visage, et fut transporté sur le port, où il expira.

Mais l'archiduc, voyant que le siége d'Ostende n'avançait que très-lentement, en confia la conduite au marquis Ambroise Spinola. Cette marque de confiance excita l'envie de tous les officiers, tant espagnols que belges : ils étaient, les uns et les autres, fiers de leur grade d'ancienneté ; mais l'activité et la sagacité qu'il déploya dans la disposition des troupes et le maniement des finances, firent rougir et taire l'envie.

Cet habile officier, revêtu de pouvoirs illimités, forma un nouveau plan, mieux combiné que les précédens, où l'on avait

déployé plutôt un courage aveugle, qu'une tactique raisonnée, et servit la cause royale, tant de la tête que de la main : il renonça absolument au projet de couper les secours aux assiégés, et s'occupa uniquement des moyens de presser l'attaque : il fit donc renforcer les batteries dans les approches de la vieille ville, où les assiégeans avaient fait les plus grands progrès : il y fit redoubler les assauts, multiplier les mines; et les assiégés, cédant enfin à tant d'attaques, se virent contraints de se rendre, non qu'ils manquassent de munitions ou de courage, mais de terrain. La capitulation accorda aux valeureux défenseurs d'Ostende tous les honneurs de la guerre : ils sortirent de la ville avec armes et bagages, tambour battant, drapeaux déployés, mèche allumée, et deux canons.

Les assiégés, suivant les calculs les moins exagérés, perdirent pendant trois années de ce siége éternellement mémorable, soixante-douze mille neuf cents hommes, qui périrent, tant par le fer et les flots, que par le feu et les maladies. Ostende, qui n'était plus qu'une masse informe de décombres, présentait plutôt à l'œil effrayé les horreurs d'un vaste cimetière, que les apparences d'une ville. L'archiduc et l'infante y firent leur entrée sur des débris fumans et des cadavres mutilés, et ils virent avec douleur que tant de tems employé, tant d'argent dépensé, tant de sang répandu, ne leur avait valu que la triste conquête d'un monceau de sable stérile.

Le roi d'Espagne et les archiducs, qui désiraient vivement de terminer la guerre avec l'Angleterre, avaient saisi l'occasion de l'avénement de Jacques Ier au trône, pour entamer des négociations avec ce prince, qui, de son côté, était porté à la paix, plus encore par goût et par caractère, que par besoin et par intérêt.

Ces dispositions mutuelles accélérèrent ce salutaire ouvrage. Les négociations commencèrent pendant le siége d'Ostende, et le traité fut signé à Londres, le 28 du mois d'août 1604.

Spinola ayant laissé dans la Flandre une force suffisante pour résister aux entreprises du prince Maurice, qui était entré dans le pays de Waës, se rendit de Bruxelles à Maestricht, pour y rassembler une armée, avec laquelle il avait conçu le projet de pénétrer dans la Frise : il dirigea sa marche par le duché de Clèves et la Westphalie, sur l'Over-Yssel, et il investit la petite ville d'Oldensel, qui se rendit par capitulation. La prise de cette place n'était importante que par son voisinage de Linghen, dans la Westphalie, qu'il emporta après un siége de huit jours.

Spinola ayant fait fortifier ces deux places, revint sur le Rhin, et chargea le comte de Bucquoi d'assiéger Wachtendonck dans la Gueldre, qui ne se rendit qu'après avoir essuyé un assaut.

La saison avançait (on était à la fin d'octobre), et les pluies continuelles surtout mettaient les armées dans l'impossibilité de continuer la campagne; les deux généraux les envoyèrent dans des quartiers d'hiver.

Spinola revint à Bruxelles, où il employa un mois à concerter avec l'archiduc le plan de la campagne prochaine. Son dessein était de passer l'Yssel avec une armée, et le Vahal avec une autre, afin de porter inopinément la guerre dans le cœur du pays ennemi. Il retourna en Espagne pour soumettre son plan au roi, qui y donna son approbation. Spinola, à son retour, se hâta d'entreprendre cette grande expédition, et après s'être concerté avec Bucquoi, il se rendit sur les bords de l'Yssel, et Bucquoi, sur ceux du Vahal, pour réaliser le plan arrêté par l'archiduc et agréé par le roi, c'est-à-dire, pour entrer d'un côté dans le Wéluwe, et de l'autre, dans le Bétuwe.

Le tems contraria extrêmement ces deux généraux dans leur marche : les pluies abondantes qui tombèrent pendant tout l'été et tout l'automne, avaient tellement rompu les chemins et grossi les rivières, que les soldats, l'artillerie et les convois

essuyèrent dans toute la route les plus grands embarras et la plus étrange confusion.

Spinola fut donc obligé de renoncer à sa grande entreprise, qui n'avait abouti qu'à la prise des petites villes de Lokem et de Groll, au comté de Zutphen. Mais il méditait une conquête plus importante et plus difficile; c'était celle de Rhinberg, dans l'électorat de Cologne, qui, après un siége terrible, que la garnison, abandonnée à ses propres forces, soutint courageusement pendant un mois, fut obligée de se rendre. Cette brave garnison obtint l'honneur de sortir avec armes et bagages, tambour battant, mèche allumée.

Ces rapides succès répandirent l'alarme et la consternation dans la Hollande. Mais Maurice, aussi inébranlable dans les revers, qu'intrépide dans les dangers, ranime le courage et l'espoir de ses troupes, pénètre dans la Frise, emporte Lokem et investit Groll. Spinola qui attachait la plus grande importance à la conservation de cette place, parce que sa perte aurait entraîné celle de Linghen et d'Oldensel, mit tant d'activité dans ses préparatifs et dans sa marche, qu'il força Maurice à lever le siége.

Armistice de six mois. — Conférences pour la paix; elles sont rompues. — Conférences pour une longue trêve; elle est conclue pour douze ans. — État florissant de la république de Hollande.

Les succès qu'avait remportés Spinola pendant la dernière campagne, succès plus éclatans que décisifs, n'avaient servi qu'à rehausser la gloire personnelle du général, en épuisant les peuples et en affaiblissant les troupes. Le roi sentait la nécessité de terminer cette guerre désastreuse; les archiducs le désiraient, et Spinola lui-même le conseillait. L'archiduc envoya deux plénipotentiaires à La Haye, et l'on y convint d'un armistice de six mois tant sur terre que sur mer.

Cet acte, après plusieurs difficultés, qui furent enfin applanies, fut ratifié par le roi, et les états, ayant agréé cette ratification, déclarèrent qu'ils consentaient à traiter avec les députés qu'il plairait aux archiducs d'envoyer à La Haye. La trève, qui expirait le 4 de janvier, fut prorogée, et les archiducs nommèrent leurs plénipotentiaires, à la tête desquels était le général Spinola. Le prince Maurice, accompagné de tous les seigneurs les plus distingués, vint à leur rencontre à une demi-lieue de La Haye : Spinola monta dans le carrosse de Maurice, et ces deux illustres ennemis reçurent dans cette occasion le prix le plus flatteur et le moins équivoque de leur valeur et de leur mérite, dans les justes louanges qu'ils se donnèrent mutuellement.

Les différentes provinces avaient nommé un député pour les représenter au congrès, et la noblesse de la république avait également choisi à cet effet deux seigneurs, le comte Guillaume de Nassau et le seigneur de Brédérode. C'était le célèbre Barneveldt qui était chargé des pouvoirs de la Hollande.

Les discussions relatives à la liberté de conscience et à celle de commerce, amenèrent des débats, des difficultés, des longueurs, qui n'aboutissaient qu'à embrouiller et à entraver les affaires et souvent à aigrir les esprits.

L'échange des villes et des cantons qui étaient à la bienséance réciproque des deux puissances occasionnèrent des contestations également animées, également compliquées, également inutiles; et les difficultés qui survenaient sur ce point, aggravaient celles qui s'étaient élevées sur un autre article.

Les rois de France et d'Angleterre, qui avaient interposé leur médiation dans cette grande affaire, voyant que les moyens de parvenir à un traité de paix avaient échoué, chargèrent leurs ambassadeurs de proposer un traité de longue trève. Mais l'article qui mettait le plus grand obstacle au succès des négociations, était la liberté de conscience. Le roi était inflexible sur ce point.

L'archiduc prit donc le parti d'envoyer à Madrid le père Ignace Brizuela, dominicain, son confesseur, pour tâcher de dissiper les scrupules du roi, par tous les motifs que sa prudence et sa piété éclairée pourraient lui suggérer. La raison qui fit la plus forte impression sur l'esprit du monarque, était que, par la continuation de la guerre, il était à craindre qu'au lieu de procurer le rétablissement de la religion catholique dans les provinces rebelles, on n'en causât la perte dans les provinces obéissantes.

Les ministres et les médiateurs, pour éviter les lenteurs qu'entraîne la correspondance par lettres, convinrent, avec l'approbation des archiducs, de se réunir à Anvers, où, en attendant la résolution du roi sur cet objet, qu'il regardait comme le plus important, on discuta les autres points, le commerce des Indes, l'échange des villes, la liberté de commerce.

Cependant le confesseur de l'archiduc était parvenu à obtenir du roi une résolution conforme aux désirs des négociateurs. Le roi ne s'y était néanmoins déterminé qu'après avoir consulté sur l'article de la religion les théologiens les plus habiles de son royaume, qui trouvèrent aisément des accommodemens propres à apaiser la conscience du monarque.

Toutes les difficultés étaient donc applanies, et les médiateurs, qui étaient allés à La Haye pour instruire les états des points qui avaient été arrêtés à Anvers, proposèrent aux archiducs d'y ramener les ministres des états. Ces princes y consentirent, et renvoyèrent également à Anvers leurs plénipotentiaires. Les états convoquèrent toute l'union, pour donner son consentement à cette importante négociation, et assignèrent Berg-op-Zoom pour le lieu de l'assemblée, qui était composée de plus de huit cents députés.

Les ministres, réunis avec les médiateurs, envoyaient tant

à Berg-op-Zoom qu'à Bruxelles, tous les articles du traité, à mesure qu'ils étaient rédigés, afin qu'ils fussent agréés par les députés et par les archiducs; et à mesure qu'ils étaient renvoyés, ils les arrêtaient définitivement. Cette marche expéditive accéléra la conclusion de la trêve, qui fut enfin signée le 9 d'avril, pour le terme de douze ans. La condition fondamentale de ce fameux traité était que le roi et les archiducs reconnaissaient les états-généraux comme puissance libre et indépendante, sur laquelle le roi n'avait plus aucun droit ni aucune prétention.

La république de Hollande, dont les fondemens ont été établis par la patience, la constance, l'intrépidité et l'industrie, maintenant affermie par la trêve que ses anciens maîtres viennent d'obtenir, joue dès ce moment un rôle considérable. Ses armées la font respecter comme la rivale des rois, et ses flottes la font, pour ainsi dire, regarder comme la reine des mers. Un commerce dont l'origine est aussi étonnante que les progrès, attire dans sa capitale les productions et les trésors des deux mondes, et assure sa prospérité et sa gloire. Ses villes se peuplent, s'enrichissent, s'embellissent: elle creuse des canaux, élève des digues, construit des ports, change ses marais en champs fertiles, ses bourgs en villes superbes, et ses cabanes en palais somptueux; et ces nouveaux républicains, devenus les égaux des plus puissans monarques, commencent à tenir la balance du monde.

Expiration de la trêve. — Mort de l'archiduc. — Prise de Juliers et de Breda par Spinola. — Mort du prince Maurice. — Prise d'Oldensel, de Groll, de Bois-le-Duc, de Venlo, de Ruremonde, de Maestricht et de Limbourg. — Mort de l'infante: le cardinal-infant lui succède.

La trêve conclue avec les Provinces-Unies expirait le 9 d'avril 1621. L'archiduc mourut le 13 de juillet suivant, et la

guerre se ralluma avec plus de fureur. Spinola emporte Juliers, assiège Berg-op-Zoom, et quoiqu'il échoue dans cette entreprise, il répare ce revers par d'éclatans succès, dont le plus important fut la prise de Breda. Ce revers jeta l'alarme au sein de la Hollande, et Maurice ne survécut point au chagrin qu'il en conçut; il mourut le 23 d'avril 1625.

Frédéric-Henri, son frère, qui succède à ses biens, à ses titres et à ses talens, répare les maux de sa patrie. Après avoir repris Oldensel en 1626, Groll en 1627, il emporte Bois-le-Duc en 1629, enlève Venlo et Ruremonde en 1631, et couronne ses exploits par la prise de Maestricht, qu'il assiégea le 10 de juin 1632, et qu'il emporta le 22 d'août. Cette importante conquête, suivie de celle de Limbourg, acheva de jeter la consternation et le découragement dans les provinces catholiques.

L'infante, qui, depuis la mort de l'archiduc, avait continué à régir les Pays-Bas comme gouvernante-générale avec les prérogatives dont elle avait joui comme souveraine, mourut à Bruxelles, dans la nuit du 1er au 2 de décembre 1633.

Le roi donna au marquis d'Aytonna, conseiller d'état, le commandement général des Pays-Bas; en attendant l'arrivée du cardinal-infant, dom Ferdinand, frère du roi, qui ne fit son entrée dans Bruxelles que le 4 de novembre 1634.

Le cardinal-infant surprend Trèves. — La France déclare la guerre à l'Espagne. Bataille d'Avin. Succès des Français et des Hollandais dans le Brabant. — Succès des Espagnols dans la Picardie, la Gueldre et le Luxembourg. — Prise d'Arras par les Français. — Mort du cardinal-infant. Dom Francisco de Mélos, gouverneur-général. — Bataille de Rocroi : prise de Thionville, de Furnes et de Dunkerque par les Français. — Paix de Munster.

Le nouveau gouverneur, instruit que les Français avaient conclu avec les Hollandais un traité par lequel ils avaient concerté d'attaquer les Pays-Bas, eut l'adresse de les prévenir : il surprit Trèves, où il y avait une garnison hollandaise, et l'électeur fut amené à Bruxelles. La France, s'appuyant de ce prétexte, déclara la guerre à l'Espagne dans les formes. Les Français entrent dans le Luxembourg, pénètrent dans le pays de Liège, et défont les Espagnols à Avin (*a*). Cette victoire facilita la jonction des Français et des Hollandais, que les Espagnols voulaient empêcher.

(*a*) Tous les géographes, tous les historiens ont placé ce village d'Avin dans le Luxembourg, à deux lieues de Rochefort. C'est une méprise provenue d'une ressemblance de nom. Ils ont confondu Avin avec Awenne, qui est un village situé en effet à deux lieues de Rochefort et à une lieue et demie de Saint-Hubert. Le véritable champ de cette bataille est *Avent*, ou plutôt *Avin* ou *Auvin*, près de Terwagne, dans le pays de Liège. Ce village est situé dans un pays très-propre à donner une bataille, à placer et à nourrir une armée, au lieu qu'Awenne, placé dans un fond, au milieu des Ardennes, dans un terrain aride, montagneux, rocailleux, n'a pas ce triste avantage.

Les Français et les Hollandais réunis pénètrent dans le Brabant, emportent Arschot, Diest, saccagent Tirlemont, et assiègent Louvain ; mais ils furent forcés de lever le siége, et le cardinal-infant, ayant par cet avantage réduit les Hollandais à l'inaction, reporte la guerre dans la France pour forcer les Français à évacuer les Pays-Bas. Il pénètre donc dans la Picardie, emporte la Chapelle, le Câtelet, Corbie, et revient dans la Gueldre avant que les Hollandais aient pu recommencer la guerre, reprend Venlo et Ruremonde, délivre Gueldre attaquée par les Hollandais, et Thionville assiégée par les Français, qui, cruellement battus sous les murs de cette place, compensèrent ce revers par la prise d'Arras.

Le cardinal-infant mourut à Bruxelles le 9 de novembre 1641, et le roi nomma pour le remplacer dom Francisco de Mélos, qui, enflé de la victoire qu'il remporta sur les Français à Honnecour, dont cependant on attribua l'honneur au général Beck, entreprit témérairement le siége de Rocroi. Louis, duc d'Enghien, à qui ses exploits méritèrent le titre de grand Condé, âgé de 22 ans, accouru au secours de la place, défit totalement la belle armée que commandait Mélos, composée de ces vieilles bandes wallonnes, italiennes et espagnoles qui étaient, pour ainsi dire, invaincues.

Cette grande victoire, dont la prise de Thionville fut le digne prix, est comme le prélude et le gage de celles qui signalèrent ses armes dans la suite. Gaston, duc d'Orléans, chargé du commandement de l'armée française, emporta les principales villes de la Flandre, et le duc d'Enghien, qui lui succéda, en acheva la conquête par la prise de Furnes, par laquelle il se prépara celle de Dunkerque, qu'il emporta avec le secours de l'armée navale des Hollandais, commandée par l'amiral Tromp. L'Espagne sentit enfin la nécessité de terminer cette longue lutte, quand elle fut convaincue qu'après tant d'efforts pour asservir

les Hollandais, elle ne parviendrait pas à son but. Les Hollandais voyant que cette fière puissance consentait à leur laisser cette liberté, qui était l'unique objet pour lequel ils avaient pris les armes, profitèrent de cette disposition pour se hâter de conclure la paix, et ils envoyèrent à Munster des députés, qui y pressèrent tellement les négociations, qu'ils y conclurent le 8 de janvier 1647 une paix particulière avec Philippe IV. Ce traité, qui n'était, pour ainsi dire, qu'un projet, fut réalisé par celui du 27 décembre, et ces arrangemens n'étaient que l'acheminement à ce fameux traité de Munster, conclu le 30 de janvier 1648, par lequel, après une guerre terrible qui avait duré quatre-vingts ans, le roi reconnaît les états-généraux des Pays-Bas réunis, pour libres et souverains, et renonce à tous les droits que lui ou ses successeurs pourraient y prétendre.

Continuation de la guerre entre l'Espagne et la France. Traité des Pyrénées. — Guerre de la France contre l'Espagne pour la succession du Brabant et du Limbourg. Traité de la Triple-Alliance. *Traité d'Aix-la-Chapelle.*

La paix de Munster avait ôté à la France un grand appui, en la privant de l'alliance des Hollandais. L'Espagne, profitant de l'état de faiblesse où les guerres civiles de la Fronde avaient réduit la France, continua donc la guerre contre cette puissance avec plus de vigueur et d'espoir. L'archiduc Léopold, gouverneur-général des Pays-Bas, prend Courtrai, Furnes et Lens. Le prince de Condé, qui n'avait pu empêcher la prise de cette place, bat complètement l'archiduc sous ses murs, et reprend Furnes. Léopold et Condé (*a*) assiègent Arras, que Turenne sauve :

(*a*) Le prince de Condé, pour se venger des injustices de sa cour, s'était ligué avec les Espagnols.

Turenne attaque Valenciennes, que Condé délivre. Les Anglais bloquent le port de Dunkerque, et les Français investissent la ville. Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, réuni à Condé, vient au secours de cette place. Turenne les attaque près des Dunes, et remporte une victoire complète. Dunkerque capitule; les Anglais en sont maîtres, et le roi d'Espagne est forcé d'acheter la paix. Le lieu des conférences fut fixé dans l'île des Faisans, sur la rivière de Bidassoa, et la paix y fut conclue le 7 novembre 1659, par le traité dit *des Pyrénées*, par lequel l'Espagne céda à la France, dans l'Artois, Arras, Hédin, Bapaume, Béthune, Lillers, Lens; dans la Flandre, Gravelines, Bourbourg, St. Venant; dans le Hainaut, Landrecies, le Quesnoi, Avesnes, Marienbourg, Philippeville; dans le Luxembourg, Thionville, Montmédi, Dampvillers, et la France restitua à l'Espagne, Ypres, Audenarde, Dixmude, Furnes, Merville, Menin et Comines.

Ce fameux traité avait rempli le grand objet que méditait depuis si long-tems le cardinal Mazarin, c'est-à-dire, le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, qui eut une dot de cinq cent mille écus, sous la condition qu'elle renoncerait à tous ses droits à la succession d'Espagne. Mais Mazarin prévoyait, en politique rusé, que cette renonciation ne serait dans la suite considérée que comme une vaine condition qui n'empêcherait pas que, dans une occasion favorable, la France ne fît valoir les prétentions de l'infante. Cette circonstance se présenta en effet, quand, après la mort de Philippe IV, l'Espagne, abandonnée à la régence d'une femme, Marie-Anne d'Autriche, mère de Charles II, âgé de quatre ans, se trouva dans l'impuissance de soutenir ses droits et ses intérêts par la force. Le moment était donc venu de réaliser le projet suggéré par l'astucieuse politique de Mazarin: la cour de France, dirigée par l'esprit de ce ministre, même après sa mort, étala les prétentions de la reine

à la succession d'Espagne, et Louis XIV notifia par une simple lettre à la reine régente d'Espagne, *qu'il allait se mettre en possession de ce qui lui appartenait dans les Pays-Bas, du chef de la reine son épouse* (c'était le Brabant et le Limbourg qu'il réclamait par droit de dévolution *(a)*); et cette lettre fut suivie ou plutôt accompagnée de deux armées qui entrèrent dans les Pays-Bas, au commencement de l'été de 1667. Ces malheureuses provinces étaient sans défense, sans ressources, sans crédit, et une si déplorable situation était encore aggravée par la faiblesse, les lenteurs et les tergiversations ordinaires du cabinet de Madrid. Les triomphes du roi furent d'autant plus rapides, qu'ils étaient plus faciles. Charleroi, Armentières, Berg, Furnes, Ath, Tournai, Douai, Courtrai, Audenarde, Lille, Alost, tombent au pouvoir de la France, et c'est l'ouvrage de moins de quatre mois; et le roi, en personne, ayant sous ses ordres le prince de Condé, fait en moins d'un mois, au fort de l'hiver, la conquête de la Franche-Comté.

Ces conquêtes rapides inspirèrent une vive inquiétude à tous les états de l'Europe. L'Angleterre, la Suède et la Hollande, que leurs intérêts communs réunirent, prirent les mesures les plus promptes pour leur sûreté et leur garantie mutuelles. Ces trois puissances conclurent en cinq jours le traité connu sous le nom de la *Triple-Alliance*, par lequel elles convinrent qu'on proposerait la paix au roi de France, à condition que le roi d'Espagne céderait à ce prince les places dont il venait de s'emparer, ou qu'il lui donnerait pour équivalent le Luxembourg ou le Cambrésis, etc.; et que dans le cas où le roi de France refusât d'accéder à ces propositions, ou que par d'autres subterfuges ou

(*a*) Voyez l'explication de ce droit de dévolution dans les mémoires de Nény, tome 1, chap. 1, art. 19.

artifices (c'étaient bien les mots propres), il s'efforçât d'éluder ou d'empêcher la conclusion de la paix, on ferait la guerre à la France par terre et par mer. L'Espagne consentit à céder à la France les conquêtes de la dernière campagne. Ce parti lui était cependant d'autant plus désavantageux, que, par cette cession, les frontières de la France étaient poussées au centre des états de l'Autriche. Mais c'était par une vue de politique très-raffinée que le ministère espagnol s'était déterminé à cette résolution. Il aurait certainement préféré que la Hollande et l'Angleterre eussent pris les armes pour arrêter les conquêtes des Français, plutôt que de conclure un traité qui les leur assurait. Mais comme il ne voyait guère la possibilité de les amener à ce premier parti, il voulut, s'il est permis de parler ainsi, entretenir et ménager pour la suite, au profit de l'Espagne, la jalousie des Hollandais, qui avaient conçu les plus violentes alarmes des progrès de la France. Il pensa donc qu'il était plus expédient d'abandonner les places qui approchaient les frontières de la France de celles de la Hollande, à qui ce dangereux voisin causait de l'inquiétude, que de céder des possessions séparées par un vaste intervalle du pays des Hollandais, que cet éloignement aurait rassurés contre les entreprises de la France.

Louis XIV, voulant donc conjurer l'orage qui s'élevait de tous les points de l'Europe contre la France, proposa lui-même la paix, qui fut conclue à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668. La France, par ce traité, conserva ses conquêtes, savoir : Charleroi, Binche, Ath, Douai, Tournai, Audenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Berg et Furnes ; mais elle rendit la Franche-Comté. C'est une chose assez remarquable que ce traité ne fait aucune mention des causes de la guerre ni des prétentions de la reine de France.

Guerre de la France contre la Hollande. L'Espagne prend le parti de la Hollande. Traité de Nimègue.

La présomption qu'avait inspirée aux Hollandais cette paix d'Aix-la-Chapelle, dont ils avaient dicté les conditions, avait irrité la fierté du monarque français, qui, étant parvenu à rompre la triple-alliance, entra dans la Hollande par le Rhin et la Meuse sans résistance, parce que les Hollandais, toujours pleins de loyauté, se reposant sur la foi des sermens, n'avaient fait aucuns préparatifs de défense. Cette campagne, célèbre par le fameux passage du Rhin, chanté par Boileau, mit au pouvoir du roi les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel avec plus de quarante villes fortifiées, et Amsterdam menacé tremblait dans ses murs. Les états-généraux demandent la paix et implorent la clémence du vainqueur. On leur fait des réponses insultantes, on leur prescrit des conditions intolérables. Le désespoir, qui succède à la terreur, inspire une sorte de fureur aux républicains. Les frères Dewitt, Jean et Corneille (*a*), qui avaient conseillé la paix, sont massacrés par la populace égarée, et le jeune prince

(*a*) Ils étaient fils de Jacob Dewitt, bourgmestre de Dordrecht. Jean, après s'être formé par l'étude et par les voyages, parvint à la dignité de grand-pensionnaire : « Homme amoureux de la liberté de » son pays, dit Voltaire, autant que de sa grandeur personnelle, » assujetti à la frugalité et à la modestie de sa république : il n'avait » qu'un laquais et qu'une servante, et il allait de pied dans La Haye : » homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'in- » dustrie dans les affaires, aussi grand politique qu'excellent citoyen. » Ces deux illustres frères avaient cru démêler dans le jeune prince d'Orange, une ambition cachée qui alarmait la défiance républicaine. Le prince, devenu stathouder malgré les efforts des Dewitt, accusa

d'Orange, Guillaume III, est créé stathouder. Cette charge avait été abolie en 1650, après la mort de son père, par les conseils et l'influence des Dewitt, qui, par cette raison, étaient les ennemis de Guillaume. Ce jeune prince, qui, à un génie actif et perçant, joignait une valeur réfléchie et une fermeté imperturbable, offre tous ses biens et tous ses revenus pour la défense de la patrie, et il sait intéresser l'Europe au sort de la Hollande.

Louis XIV, qui méditait un plan dont dépendait tout le succès de son expédition (c'était la conquête de Maestricht), trompe le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, par une fausse marche : il s'approche de Bruxelles, comme s il eût voulu en former le siége. Monterey rappelle les troupes qui étaient dans Maestricht pour les jeter dans Bruxelles; c'était le but du roi, qui, aidé du génie de Vauban, investit et emporte Maestricht en treize jours.

Les progrès alarmans de la France engagèrent l'Espagne à embrasser le parti de la Hollande, avec laquelle elle contracta une étroite alliance contre l'ennemi commun. Qui eût dit en 1609 (c'est une réflexion du président Hénaut), que ce serait l'Espagne qui défendrait la Hollande contre la France? Telles sont cependant les vicissitudes de la politique, qui n'a que l'intérêt pour guide.

Les renforts que l'Espagne s'empressa d'envoyer à la Hollande, obligèrent les Français d'abandonner les trois provinces qu'ils avaient conquises pendant la campagne précédente.

Corneille d'avoir conjuré contre ses jours. Mais les preuves manquaient, et il ne fut condamné qu'au bannissement. Comme son frère le faisait sortir de prison, la populace, à qui l'on avait insinué que les Dewitt étaient les auteurs des calamités de la république, les massacra le 22 août 1672.

Les ennemis que la campagne qui vient de se terminer, avait suscités à la France, et les alliés que lui enlève celle qui va s'ouvrir, augmentent ses embarras et diminuent ses moyens. Cette fière puissance est enfin abandonnée à ses propres forces. Louis XIV compensa la perte de la Hollande par la conquête de la Franche-Comté, et quand il vit qu'il devait absolument renoncer à ses projets sur la Hollande, il transporta le théâtre de la guerre dans la Belgique. Le prince de Condé attaque dans les plaines de Seneffe, entre Nivelles et Marimont, l'armée des alliés, commandée par le prince d'Orange. Les deux chefs s'attribuèrent l'avantage de cette journée; mais le champ de bataille resta aux Français.

Le prince d'Orange vient former le siége d'Audenarde, qu'il est forcé de lever. Dinant et Huy sont pris et repris. Limbourg se rend au duc d'Enghien : le roi fait sauter la citadelle de Liège, prend Condé, Bouchain, Aire, Valenciennes, Cambrai, St. Omer, Gand et Ypres.

Cette effrayante rapidité de succès accéléra la grande œuvre de la paix, qui se termina à Nimègue le 17 septembre 1678, par laquelle la France restitua à l'Espagne Charleroi, Binche, Ath, Audenarde, Courtrai, Gand, le duché de Limbourg et le pays de Waes, et elle retint la Franche-Comté, qui lui resta irrévocablement réunie; elle conserva également les villes de Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai, Aire, St. Omer, Ypres, Werwick, Warneton, Poperinghe, Bailleul, Cassel, Menin, Bavai et Maubeuge.

Chambre des réunions *établie à Metz.* — *Trève.* — *Ligue contre la France.* — *Guerre de la France contre presque toute l'Europe.* — *Paix de Ryswick.*

Louis XIV, qui n'avait pu complètement remplir par la force des armes le plan que son ambition lui avait tracé, trouva dans

les ressources de son artificieuse politique, un nouveau moyen de faire des conquêtes. Il établit à Brisac et à Metz des juridictions chargées de réunir à sa couronne tous les pays qu'on prétendait avoir dépendu, dans les tems antérieurs, de l'Alsace, de la Lorraine et des Pays-Bas. La *chambre des réunions* de Metz, investie de cette ridicule juridiction, prononça successivement la réunion à la couronne de France, du duché de Luxembourg, du comté de Chiny et d'une grande partie du Brabant et du comté de Namur, et le roi, sur le fondement de ces arrêts, envoya des corps nombreux de troupes françaises presque dans toutes les provinces des Pays-Bas pour s'en emparer. Il n'y entreprit néanmoins dans le commencement aucune hostilité : il se borna au blocus de Luxembourg, dont cependant il ordonna la levée pour reprendre ce projet quand il en croirait l'occasion plus propice. Il y revint en effet deux ans après, et ce boulevard de l'Allemagne se rendit au maréchal de Créqui.

Les Hollandais, effrayés des succès des armes françaises, se déterminent à proposer une trêve, qui fut conclue pour vingt ans entre la Hollande et la France, la France et l'Espagne, la France et l'Empire. Mais le prince d'Orange, voyant que ces traités, qui étaient comme l'aveu de la détresse et de la crainte des alliés, n'étaient propres qu'à nourrir l'ambition de Louis XIV, tâcha de renouer la ligue contre la France, et il parvint à y engager l'empereur Léopold, qui s'en déclara le chef.

La guerre fut donc rallumée, et du Palatinat, qui fut livré à la plus horrible dévastation, elle se répand dans les Pays-Bas. Le prince de Waldeck bat les Français à Walcourt, dans la province de Namur. Mais le maréchal de Luxembourg répara cette défaite dans les plaines de Fleurus, où il remporta une victoire signalée sur le prince de Waldeck. Le prince d'Orange, à qui son génie offrait des ressources propres à tirer des avantages de ses défaites même, oppose à Luxembourg vainqueur une

formidable armée. Mais les troupes françaises avaient déjà investi Mons; Louis en dirigea le siége, et Luxembourg, qui commandait l'armée d'observation, arrêta le prince d'Orange, qui resta campé à Halle dans l'inaction. Louis, après avoir emporté Mons, jugea qu'il fallait étonner et déconcerter les alliés par un coup éclatant, et il ne crut pas devoir se borner à une conquête médiocre. Namur étant la place dont la prise pouvait le plus contribuer à les affaiblir et à rehausser la réputation de ses armes, il résolut d'en former le siége, et l'emporta. Cette importante conquête réveilla la verve de Boileau, qui, s'exerçant dans un genre pour lequel il n'était point fait, célébra cet événement par une mauvaise ode, dans laquelle on ne reconnaît guère le chantre du passage du Rhin.

Le maréchal de Luxembourg, qui s'était retiré à Steenkeerk, à deux lieues de Halle, y fut surpris par l'électeur de Bavière; mais il fut si vaillamment secondé par tous les princes Français, que les alliés, qui comptaient sur une victoire assurée, y essuyèrent une défaite complète. Boufflers prend Furnes, Villeroi emporte Hui, et Luxembourg, ayant attaqué les alliés dans la vaste plaine de Nerwinde, à deux lieues de Tirlemont, y reste maître du champ de bataille. C'est tout ce qu'il cherchait; car il ne voulait que faciliter la prise de Charleroi, qui fut en effet le fruit de ce succès.

Le prince d'Orange (il était devenu roi d'Angleterre à la place de Jacques II, son beau-père, que ses sujets avaient chassé), le prince d'Orange, à qui les revers paraissaient toujours donner plus d'énergie, imagine un plan dont la hardiesse étonne les Français : il vient investir Namur. Villeroi, pour opérer une diversion, passe dans la Flandre, prend Dixmude, poste important pour les alliés, parce qu'il pouvait arrêter les Français; vient dans le Brabant, bombarde Bruxelles, et le roi d'Angleterre, qu'on croyait déconcerté par ces grands coups, n'en

continuait le siége de Namur qu'avec plus d'opiniâtreté : il donna en un jour trois assauts à la ville, qui fut forcée de se rendre. Mais le château opposa la plus opiniâtre résistance ; les alliés se déterminèrent enfin à donner un assaut général, et l'emportèrent.

Les Français avaient formé d'immenses magasins à Givet ; les alliés vinrent bombarder cette place, et cette triste expédition fut poussée avec tant de vigueur que les Français ne purent soustraire leurs vastes approvisionnemens à la fureur des flammes.

La France, qui s'affaiblissait par ses propres conquêtes, désirait la paix et la recherchait. La prise d'Ath par le maréchal de Catinat, y détermina les alliés, et la paix est conclue avec l'Espagne à Ryswick, le 20 septembre 1697. La France restitua la ville et le duché de Luxembourg avec le comté de Chiny, Charleroi, Mons, Ath, Courtrai, et l'on se rendit de part et d'autre ce qui avait été pris pendant la guerre. Voilà donc à quoi ont abouti tous les efforts de cette insatiable ambition qui avait coûté tant d'argent et tant de sang ! Les choses furent remises à peu près dans l'état où elles étaient après le traité de Nimègue.

Testament de Charles II, roi d'Espagne. Guerre à ce sujet. Traité de la Grande-Alliance. *Paix d'Utrecht.*

Mais l'ambition sait-elle se corriger ou se borner ? La France, l'Angleterre, la Hollande, profitant de la triste situation où se trouvait l'Espagne sous le gouvernement de Charles II, prince aussi faible de corps que d'esprit, disposent par un traité de ce royaume, dont ils partagent les provinces, à l'insu du monarque même. Mais cet arrangement, ou plutôt cette usurpation, n'eut point son effet. Charles, par l'avis de son conseil, des jurisconsultes, des théologiens, du pape même, fit un testament, par lequel il déclara héritier de toute la monarchie, Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, qui fut proclamé roi d'Espagne

sous le nom de Philippe V. Les principales puissances de l'Europe le reconnurent, du moins en apparence, c'est-à-dire, par politique; car c'était plutôt l'effet de la crainte et de l'étonnement, que celui du dévouement et de l'affection. Le duc de Bavière, gouverneur des Pays-Bas, qui était sincèrement attaché au parti de la France, fait entrer des troupes françaises dans Nieuport, Audenarde, Ath, Mons, Charleroi, Namur et Luxembourg.

Mais l'Empereur Léopold, qui fondait des prétentions au trône d'Espagne pour l'archiduc Charles, son fils (*a*), sur des pactes de famille, parvint d'abord à détacher de la France l'Angleterre et la Hollande, qui conclurent ce traité célèbre sous le nom de la *Grande-Alliance*, à laquelle accédèrent dans la suite les puissances intéressées, et l'archiduc Charles prit le titre de roi d'Espagne sous le nom de Charles III.

La guerre éclate enfin, et la malheureuse Belgique en est encore le théâtre. La Gueldre est attaquée : Venlo et Ruremonde se rendent aux alliés. Marlborough (*b*) paraît, et Liége, Hui, Limbourg et Gueldre succombent. Les Français couvraient le Brabant par une ligne fort étendue : Marlborough les force, et son armée se retire sous Louvain, pour protéger les opérations des alliés, qui emportent Tirlemont, Léau et Diest. Marlborough abat toutes les forces des Français dans les champs de Ramillies. Bruxelles, Anvers, Louvain, Malines, Lière, Gand, Bruges et Audenarde, Ostende, Menin et Ath, se rendent, les unes de gré, les autres de force.

(*a*) Charles, cinquième fils de l'empereur Léopold, né en 1685, couronné empereur en 1711, sous le nom de Charles VI.

(*b*) Jean Churchill, comte et duc de Marlborough, né à Ashe dans le Devonshire, en 1650.

Mais les Français, profitant de l'inaction des alliés, avaient pratiqué des intelligences dans Gand et dans Bruges, et ils s'en emparèrent par surprise. Le prince Eugène de Savoie (*a*), accouru des bords du Var à ceux du Rhin, était venu joindre Marlborough. Les armées n'étaient séparées que par la Dendre. Les alliés, conduits par ces deux grands capitaines, passent la rivière, gagnent Audenarde, qui est divisé par l'Escaut, franchissent le fleuve, traversent Grave, atteignent les Français, commandés par Vendôme, les battent, les poursuivent, assiègent et emportent Lille, défendue par le maréchal de Boufflers, délivrent Bruxelles, attaqué par l'électeur de Bavière, reprennent Gand et Bruges, et le fier Louis XIV est réduit à demander la paix : on la lui refuse, et il est forcé de continuer la guerre. Marlborough reprend Tournai, passe l'Escaut, défait cruellement les Français à Malplaquet, prend Mons, et Louis XIV, forcé une seconde fois d'implorer la paix, envoie ses plénipotentiaires à Gertruydenberg, où ils firent presque le rôle de suppliants avec le bourgmestre d'Amsterdam et le pensionnaire de Tergoës; ils offrirent même, au nom du roi, leur maître, de fournir de l'argent aux alliés pour les aider à détrôner son petit-fils. Mais les alliés devenus intraitables, exigèrent que le roi se chargeât lui seul de le détrôner. Cette proposition sans doute était trop contraire à l'humanité, à la justice et à la raison pour y accéder, et il fallut rompre les négociations et continuer la guerre. Les alliés emportent Douai, Béthune, St. Venant, Aire et Bouchain. Ces succès multipliés entretenaient l'obstination et nourrissaient l'orgueil des alliés; mais enfin l'intrigue

(*a*) François de Savoie, si connu sous le nom de prince Eugène, né à Paris, en 1663, d'Eugène-Marie, comte de Soissons, de la maison de Savoie, et d'Olimpe Mancini, nièce du cardinal M[illegible].

et l'envie opérèrent ce que la justice et la raison n'avaient pu gagner. Les ennemis de Marlborough le perdirent dans l'esprit de la reine Anne, en le représentant comme un ambitieux qui ne cherchait à mettre des obstacles à la conclusion de la paix, qu'afin de prolonger la guerre pour son propre intérêt. La reine, cédant à ces raisons, abandonne la coalition et propose la paix. Marlborough est disgracié et rappelé. Les monarques alliés envoient des plénipotentiaires à Utrecht, où le congrès s'ouvre. La guerre continue cependant; et Eugène, abandonné à lui seul, entreprend le siége de Landrecies. Ses magasins étaient à Marchiennes, et c'était par le poste de Denain qu'il en opérait le transport. Villars inquiète Eugène dans son camp de Landrecies pour le forcer à dégarnir celui de Denain, et il réussit dans son plan. Denain est forcé, Marchiennes emporté, Landrecies délivré, et Villars, profitant de sa victoire, reprend Douai, le Quesnoi et Bouchain.

Ces grands succès accélérèrent la conclusion de la paix, qui fut enfin signée le 11 avril 1713. La France remit les Pays-Bas aux états-généraux pour la maison d'Autriche, tels que le roi Charles II les avait possédés conformément au traité de Ryswick, pour être définitivement possédés par cette maison, suivant les arrangemens que les états-généraux prendraient avec l'Autriche, sur la manière dont ces pays serviraient de barrière et de sûreté, et lui céda la ville de Tournai avec le Tournaisis, qu'elle avait conservée depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire, pendant 45 ans; celles de Menin, Furnes, Ypres, Poperinghe, Warneton, Comines et Werwick, qu'elle possédait depuis le traité de Nimègue, et celle de Dixmude, qu'elle gardait depuis celui de Ryswick; mais elle conserva Lille, Orchies, Aire, Béthune et S^t. Venant.

Les arrangemens relatifs à la barrière furent réglés par un traité particulier, qui ne fut conclu que le 15 de novembre

1715. Les états-généraux furent chargés de remettre à l'empereur toutes les provinces des Pays-Bas, tant celles qui avaient été possédées par le roi Charles II, que celles qui avaient été cédées par la France par les traités conclus en 1713, pour ne composer qu'un domaine indivisible, inaliénable et inséparable de la maison d'Autriche, et l'empereur accorda aux états-généraux le droit de tenir des garnisons dans les villes et châteaux de Namur et de Tournai, dans les villes de Menin, Furnes, Warneton et Ypres, désignées comme places servant de barrières, dont les états-généraux étaient autorisés à nommer les gouverneurs et les états-majors, qui cependant seraient obligés de prêter serment à l'empereur. Ces garnisons avaient le libre exercice de leur religion; mais les endroits devaient en être désignés par les magistrats des villes, sans marques extérieures d'église. Mais comme il s'éleva sur l'exécution du traité quelques difficultés, qui furent enfin applanies, l'empereur n'entra réellement en possession des pays rétrocédés qu'en 1719.

Établissement de la compagnie d'Ostende.

Une nouvelle difficulté s'éleva entre l'Autriche et la Hollande, et s'étendit aux principales puissances de l'Europe qui y prirent part, les unes par intérêt, les autres par jalousie. Une société de quelques habitans des Pays-Bas avait formé le projet d'établir un commerce direct du port d'Ostende sur les Indes orientales. Leurs premiers essais furent heureux. Les Hollandais, qui virent ces succès d'un œil jaloux, formèrent une opposition à cette entreprise, en s'appuyant du traité de Munster, qui, selon l'interprétation qu'ils y donnaient, interdisait la navigation des Pays-Bas autrichiens aux Indes. L'empereur, sans égard aux réclamations des Hollandais, forma de cette société particulière un établissement considérable de commerce sous le nom

compagnie d'Ostende pour naviguer aux Indes orientales et occidentales. Cet acte réveilla l'attention et l'ombrage de toute l'Europe, et les Hollandais profitèrent de cette disposition pour la soulever contre l'empereur. Cette affaire fut cependant traitée par la voie des négociations; elles durèrent deux ans. La décision en fut renvoyée à un congrès, qui fut convoqué à Cambrai pour y régler les intérêts des princes de l'Europe. L'empereur et le roi d'Espagne y firent leur paix particulière. Cette alliance produisit une alliance contraire entre la France, l'Angleterre et la Prusse, à laquelle la Hollande et la Suède accédèrent. L'empereur fut ainsi forcé de renoncer à l'établissement de la compagnie d'Ostende. Le traité de Séville régla les principaux points de l'arrangement entre les puissances, et toute la contestation fut terminée par le traité de Vienne.

Règne de Marie-Thérèse. Guerre contre cette princesse. Conquête de la Belgique : prise de Maestricht. Paix d'Aix-la-Chapelle. Tableau du règne de Marie-Thérèse après la paix. — Règne de Joseph II. Troubles dans la Belgique. — Règne de Léopold. Continuation et fin des troubles. Règne de François II. Guerre contre la France. Réunion de la Belgique à la France.

L'EMPEREUR Charles VI, dernier mâle de la maison d'Autriche, mourut à Vienne, le 20 octobre 1740, laissant à l'archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille aînée, âgée de 23 ans, un trône dont le droit naturel et le droit positif lui assuraient la possession. Mais depuis deux siècles la grandeur autrichienne faisait ombrage à toutes les puissances de l'Europe, et la mort de Charles VI leur parut une occasion favorable pour manifester leurs prétentions. L'électeur de Bavière, Charles, fils de Maximilien, réclame la Bohême, la Haute-Autriche et le Tirol, comme des héritages

enlevés à sa maison. La France appuie les prétentions et seconde les projets de l'électeur, et après l'avoir fait couronner archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, et empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII, elle fit enfin une déclaration de guerre dans les formes à la fille de Charles VI. Les Français emportèrent successivement Courtrai, Menin, Ypres et Furnes; mais ils furent forcés d'abandonner les Pays-Bas pour voler au secours de l'Alsace, où le duc Charles de Lorraine, qui avait glorieusement passé le Rhin, était venu s'établir.

La mort de l'empereur Charles VII (*a*) semblait devoir terminer ou du moins ralentir les animosités; mais les prétentions de ce prince n'avaient été que le prétexte de la guerre, et la cause secrète n'était pas ôtée : la France et la Prusse n'avaient pas renoncé à l'ancien projet de renverser la puissance de la maison d'Autriche. Ces deux puissances reprennent donc les armes. Louis XV envoie aux Pays-Bas le comte de Saxe (*b*) à la tête d'une armée de cent mille hommes. Ce grand capitaine ouvre la campagne par le siége de Tournai, qui était défendu par les armées de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Hollande, et il conçoit le hardi projet de continuer le siége et de présenter la bataille aux alliés ! il était malade et presque mourant, et il vient

---

(*a*) L'empire était un trop pesant fardeau pour ce prince. Il perdit toutes ses conquêtes, et il ne lui resta que le vain titre d'empereur que la reine de Hongrie n'avait cessé de lui disputer. Il recouvra cependant la Bavière, et il entra dans Munich, où il mourut deux mois après, en janvier 1745, âgé de 48 ans, accablé d'infirmités et de chagrins. Il était né à Bruxelles en 1697.

(*b*) Maurice, comte de Saxe, né le 19 octobre 1696, de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, et de la comtesse de Konigsmarck. Il fut fait maréchal de France le 26 mai 1744. Il mourut à Chambord le 30 novembre 1750.

les attaquer dans les plaines de Fontenoi (*a*), à une lieue de Tournai, où son génie, triomphant de tous les efforts des alliés, assure la victoire aux Français. Tournai, Gand, Bruges, Audenarde, Ostende, Nieuport, Ath, tombent au pouvoir des vainqueurs, et Bruxelles, assiégée et investie au milieu des rigueurs de l'hiver, ouvre ses portes au héros de Fontenoi. Malines, Anvers, Mons, Louvain, Charleroi, sont emportés après une faible résistance, et Namur, foudroyé sur ses rochers, succombe. Les alliés assemblés à Raucoux (*b*), village près de Liège, essuient une nouvelle défaite. Ils n'en furent cependant pas déconcertés; ils firent même de courageux efforts pour résister aux entreprises des Français qui menaçaient Maestricht. Mais le maréchal de Saxe les attaqua à Lawfelt (*c*), près de Tongres, où il remporta une troisième victoire. Ces rapides succès enhardirent les vainqueurs à tenter une entreprise, dont l'idée, et plus encore l'issue, surprit l'Europe; c'est le siége de Berg-op-Zoom (*d*), qui fut attaqué et emporté par le comte de Loewendahl (*e*).

Mais c'est la conquête de Maestricht qui était le but de toutes les manœuvres du maréchal de Saxe, et ses victoires lui facilitèrent l'exécution de cette grande entreprise, qui alarma si vivement les Anglais et les Hollandais, qu'ils résolurent de faire la paix à quelques conditions que ce fût. On signa un armistice, et le traité définitif fut conclu à Aix-la-Chapelle, le 18 octobre 1748. Le traité de Westphalie et tous les traités importans con-

(*a*) Le 11 mai 1745.

(*b*) Le 11 octobre 1746.

(*c*) Le 2 juillet 1747.

(*d*) Elle fut prise d'assaut le 11 septembre 1747.

(*e*) Ulric-Frédéric Voldemard, comte de Loewendahl, né à Hambourg en 1700, arrière-petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemarck, fait maréchal de France le lendemain de la prise de Berg-op-Zoom, mort en 1755.

clus depuis celui-là, y furent renouvelés; les Pays-Bas furent restitués à l'impératrice, et les villes de Maestricht et de Berg-op-Zoom, à la Hollande.

Le tems qui a suivi le traité d'Aix-la-Chapelle est peut-être l'espace qui fournit le moins de matière à l'histoire, parce qu'il est moins fécond en guerres et en révolutions; mais cette période est, par cette raison, celle qui offre le spectacle le plus touchant et le plus agréable. Je croirai donc avoir, d'un seul mot, tracé l'histoire du règne de Marie-Thérèse, en disant : *les Belges furent heureux*. Cette auguste princesse, délivrée du fléau de la guerre, employa tous ses soins à fermer les plaies de l'état. Le commerce et l'agriculture prirent une nouvelle face et un nouvel essor : les arts et les lettres furent protégés et encouragés, les savans honorés et récompensés. Elle érigea dans les principales villes de ses états des écoles, des collèges, des universités, des académies; elle fonda des bibliothèques, des observatoires, et elle ne porta pas moins ses regards vivifians sur les provinces belgiques, que sur les autres parties de ses vastes états. Les canaux qu'elle y fit creuser, apportèrent dans le sein de cette heureuse contrée, les trésors des deux Indes : le port d'Ostende reçut des navires chargés des riches productions de la Hongrie. Une académie militaire fut établie à Anvers sur le modèle de celles de Vienne et de Neustadt. Elle autorisa à Bruxelles l'institution d'une société littéraire (*a*), qu'elle érigea en académie impériale et royale des sciences et belles-lettres (*b*);

(*a*) Cette société, fondée par la protection du comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, tint sa première assemblée le 5 mai 1769.

(*b*) Par lettres-patentes du 16 décembre 1772. L'académie, ainsi constituée, tint sa première séance le 13 d'avril 1773, et devint une des plus célèbres de l'Europe. Les ouvrages savans consignés dans le

Mais un des points qui intéressa le plus vivement sa sollicitude, c'est l'instruction publique. C'était aux jésuites que l'éducation de la jeunesse était confiée presque dans toute la Belgique. L'impératrice, voulant remplir le vide que laissait nécessairement dans l'éducation la suppression de cet ordre, forma un nouveau plan d'enseignement. Elle regarda *comme un des points les plus essentiels, celui qui tendait à attirer les meilleurs sujets à la profession littéraire, et à la dégager des gênes multipliées*

---

précieux recueil des *mémoires* de cette savante compagnie, attestent l'utilité de ses travaux, soit qu'on les considère sous le rapport de l'histoire naturelle, soit sous celui de l'histoire politique du pays. Sous le premier rapport, quels avantages l'agriculture, l'industrie, le commerce et l'économie rurale n'ont-elles pas retiré de tant de mémoires profonds, fruits des observations, des méditations et des expériences des illustres académiciens qui se sont attachés à cet important objet! Il faut en dire autant des dissertations savantes qui ont remporté les prix annuels. L'un indique la méthode de fertiliser les terres nouvellement défrichées; l'autre donne les moyens d'augmenter la population et de perfectionner la culture; celui-ci démontre l'utilité, explique l'usage et analyse les propriétés des engrais artificiels, comme la cendre, la chaux, la marne; celui-là trace la manière de perfectionner la race des moutons.

Sous le second rapport, avec quelle profonde érudition n'a-t-on pas recherché l'origine des différens cultes que nos pères ont professés comme des différens idiomes qu'ils ont parlé, les changemens que ces religions ont éprouvés par les lumières qui ont dissipé les ténèbres du paganisme et de l'idolâtrie; les altérations que ces langues ont subies par la renaissance des lettres; qui a ramené le goût de la politesse et de l'urbanité! C'est avec la même profondeur, la même sagacité, la même clarté qu'on nous a présenté les principes de notre législation et de nos constitutions primitives, le tableau de nos mœurs et de nos usages anciens avec les révolutions que l'empire des tems, la force des choses ou les lumières de la raison ont apportées dans les unes et dans les autres.

qui éloignaient un grand nombre de bons sujets d'une profession pour laquelle ils auraient d'ailleurs de la vocation et du talent. Cette sage princesse jugea donc *qu'il serait véritablement contraire au but qu'elle se proposait, de concentrer la profession littéraire dans une seule classe ou un seul ordre de personnes*, et elle pensa avec raison *que tous ceux qui réuniraient les qualités nécessaires à cette profession, y seraient regardés comme habiles, sans distinction d'état, et que par ce moyen elle fraierait aux sujets de tous les états, prêtres, religieux, célibataires ou mariés, étrangers ou regnicoles, une carrière nouvelle et par conséquent une nouvelle ressource avec les moyens d'acquérir des titres à la bienveillance du souverain et à l'estime de la nation* (*a*).

Les hommes dominés par les petites préventions, ou maîtrisés par les vieux préjugés (et malheureusement ce n'est pas le petit nombre), regardèrent ce système comme une innovation dangereuse, parce qu'habitués à voir les ecclésiastiques préposés à l'éducation, ils les regardaient comme revêtus d'un caractère particulier et chargés en quelque sorte d'une mission spéciale pour remplir exclusivement ces fonctions, et ils ne concevaient pas comment elles pouvaient être confiées à des laïques. Mais le gouvernement, sourd à ces vaines clameurs, n'en travailla pas avec moins d'ardeur et de fermeté à l'exécution de son plan. Il établit donc à Bruxelles un grand pensionnat formé sur le modèle du collège Thérésien à Vienne; à Anvers, Gand, Bruges, Ruremonde, Luxembourg et Namur, des collèges-pensionnats, et à Ypres, Audenarde, Courtrai, Alost, Nivelles, Halle et Marche, de simples collèges, et il destina des secours considérables pour

---

(*a*) *Note touchant les arrangemens résolus par S. M. à l'égard de l'éducation de la jeunesse aux Pays-Bas*

perfectionner et agrandir les collèges et pensionnats déjà existans à Mons et à Tournai. Le choix des maîtres dans les établissemens royaux fut réservé immédiatement et directement au gouvernement; mais ces places ne devant être accordées qu'au mérite le mieux constaté, sans aucune autre considération, le choix se fit par la voie d'un concours auxquels les personnes de tout état, sans distinction, furent admises. Une *commission royale des études* fut établie à Bruxelles sous les ordres du gouvernement général et la direction du ministre plénipotentiaire, pour l'accomplissement de ce plan et pour les détails de toutes les opérations qui devaient concourir à son exécution et à son maintien. Tous les collèges furent donc soumis à la surveillance directe et continue du gouvernement général, et sa majesté prescrivit un *réglement de police et de discipline* et un *plan d'étude* (*a*). Ce plan ne se bornait pas, comme auparavant, à l'enseignement du latin, qui occupait les six années d'humanités dans les collèges : il embrassait le grec, qui devait être enseigné conjointement avec le latin, et il comprenait, comme matières accessoires, la géographie, l'histoire et les élémens des mathématiques. Les partisans des vieilles routines blâmaient et critiquaient [illegible] cette nouvelle forme. Ces hommes, aveuglément asservis à l'usage, sans examiner s'il est bon ou mauvais, ne concevaient pas la nécessité d'étudier toutes ces matières, qu'ils regardaient comme étrangères à l'éducation; ils ne voyaient pas, et c'est ce qu'ils ne cessaient de répéter, la nécessité de connaître le grec, la géographie et l'histoire pour être prêtre, avocat ou médecin, et dès qu'un jeune homme sait assez de latin pour comprendre les auteurs ou les cahiers de médecine, de jurisprudence ou de théologie, à quoi sert tout le reste? C'est

(*a*) Réglement du 22 septembre 1777.

ainsi que raisonnaient ces hommes, qui ne s'étaient jamais élevés au-delà de la sphère étroite dans laquelle leur état était circonscrit, et comme ils n'en avaient jamais appris davantage, ils croyaient que toute la science était renfermée dans les élémens du latin et les principes de la science qui faisait leur état. Mais les bons esprits (et c'est toujours le petit nombre) savaient apprécier la bonté et les avantages du nouveau plan, qui fut mis en vigueur malgré la résistance qu'y opposaient l'ignorance et la prévention. Le succès répondit aux efforts et aux intentions du gouvernement : les chaires furent confiées en général à des hommes réellement instruits, et les collèges de Bruxelles, d'Anvers, de Gand, comptaient au nombre de leurs professeurs des littérateurs distingués, qui formèrent des élèves dignes de leurs maîtres. Les collèges moins importans obtinrent des succès également satisfaisans. Les révolutions, les guerres, les bouleversemens politiques ont renversé ce bel ouvrage, et s'il était permis de former ici un vœu à ce sujet, ce serait le rétablissement de cette institution avec les améliorations que l'expérience a indiquées et les modifications que les circonstances ont peut-être nécessitées.

La paix profonde dont jouirent pendant les dernières années du règne de cette grande princesse, les peuples soumis à son heureux empire, leur fit goûter avec plus de douceur les fruits de sa sagesse et de sa bienfaisance. Occupée à protéger et à soutenir, soit par de sages réglemens, soit par des établissemens utiles, soit par des bienfaits réitérés, tout ce qui peut contribuer à la gloire et à l'avantage d'un état, elle employa les années de tranquillité qui ont succédé à tant d'années de troubles, à satisfaire la passion la plus chère, le besoin le plus pressant de son cœur, c'est-à-dire, le désir d'assurer la félicité de ses peuples. Elle mourut à Vienne le 29 novembre 1780; princesse que ses qualités sublimes et ses héroïques vertus ont placée au rang des grands rois.

Joseph II, son fils, succéda dans tous les états de la maison d'Autriche. Son règne dans la Belgique fut constamment agité par les troubles que causa la nouvelle forme de gouvernement qu'il voulut introduire sur les débris des anciennes constitutions du pays. Ses intentions étaient bonnes; mais les formes qu'il employa pour réaliser son plan, choquèrent plus peut-être que le fond même. Le mécontentement devint général; les plaintes, les murmures, les clameurs, l'insurrection et la guerre éclatèrent. Les états de Brabant déclarèrent l'empereur déchu de la souveraineté de ce duché; ceux des autres provinces, imitant cet exemple, proclamèrent leur indépendance et célébrèrent leur inauguration comme succédant à la souveraineté. Joseph II mourut au milieu de ces troubles, le 20 février 1791.

Léopold, son frère, lui succéda. Ce prince s'empressa d'adresser aux états des provinces belgiques un mémoire contenant les propositions les plus avantageuses, et il leur laissait *la liberté d'y ajouter toutes les autres clauses qu'ils croiraient utiles et convenables pour assurer la tranquillité et le bien-être du pays, et rendre pour toujours, même aux souverains futurs, impossible l'infraction de leurs privilèges et l'altération de leur [illegible]on et de leur liberté.* Les états ne daignèrent pas y répondre. Ce silence décéla leurs vues, et fit assez comprendre aux esprits sensés que le bonheur de la nation n'était pas uniquement le but qu'ils s'étaient proposé. Mais la multitude, entraînée par leur ascendant, ne suivit que leur impulsion, et la guerre continua avec autant d'acharnement que sous le règne de son prédécesseur. L'Angleterre, la Prusse et la Hollande interposèrent leur médiation pour opérer une réconciliation entre le prince et les sujets, et l'empereur publia un manifeste dans lequel il expliquait si nettement ses intentions qu'il n'était plus permis aux états de témoigner un doute fondé ou d'élever une difficulté raisonnable. Ils cédèrent donc, et la Belgique rentra sous la

domination de ses anciens maîtres. Léopold ne régna guère qu'un an. il mourut le 1er mars 1792.

François II, son fils et son successeur, n'était pas encore parvenu à l'empire, que la France lui déclara la guerre. Dumouriez, vainqueur à Jemmappe, entre dans Mons, et la Belgique est soumise à la république française. Mais Dumouriez fut à son tour battu à Nerwinde, et les Français, forcés d'évacuer la Belgique. La guerre se porta sur le territoire français : les Autrichiens prirent Condé, Valenciennes et le Quesnoi. L'empereur se rendit lui-même dans la Belgique pour diriger les opérations de la campagne, qui fut ouverte par le siége de Landrecies. Cette ville se rendit aux Autrichiens par capitulation. Mais les Français, qui, de leur côté, avaient remporté des succès éclatans dans la Flandre, dont le résultat avait été la prise de Courtrai, attaquèrent près de Tournai toutes les forces des Autrichiens commandées par l'empereur. Le combat commença à six heures du matin et finit à neuf heures du soir. Cette mémorable journée décida du sort de la Flandre, et l'empereur reprit le chemin de l'Allemagne. Les Français, après avoir pris Charleroi, remportèrent une victoire signalée sur les Autrichiens dans les plaines célèbres de Fleurus, et la Belgique est derechef soumise à la France. La réunion est prononcée; la Belgique devient une partie intégrante de la France, et ces belles provinces, divisées en neuf départemens, furent pendant vingt ans gouvernées par les lois françaises sous les trois gouvernemens qui se sont si rapidement succédés, le directoire, le consulat et l'empire.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

MAISON D'ORANGE.

Une ère nouvelle commence. Les provinces belgiques, séparées depuis un si long intervalle (*a*) de celles avec lesquelles elles ne formaient autrefois qu'un état, se trouvent maintenant réunies sous la dénomination de Royaume des Pays-Bas, soumises à l'illustre maison d'Orange-Nassau (*b*), race auguste de héros et de grands hommes, dont les noms et le souvenir ne sont pas moins chers aux Belges qu'aux Bataves.

Cette illustre maison compte quatre races, savoir : *Orange*, *Baux*, *Châlons* et *Nassau*.

(*a*) C'est de la conclusion du traité d'Utrecht en 1579 que date, à proprement parler, la séparation des provinces, puisque c'est cet acte qui est le véritable fondement de la république des Provinces-Unies.

(*b*) Les conditions de la réunion ont été arrêtées par la convention de Londres du 20 juin 1814, et les limites du nouveau royaume ont été fixées par le traité de Vienne du 9 juin 1815.

MAISON D'ORANGE.

CETTE race commence à l'an 793, par *Guillaume*, dit *au Comet*, qui fut investi de la principauté d'Orange par Charlemagne, et elle finit en 1185. Elle a donc régné à Orange 392 ans. Les premiers successeurs de Guillaume n'avaient que le titre de comte (*a*), et c'est *Tiburge*, qui, en 1115, régna avec le titre de princesse d'Orange.

Tiburge fut mariée à *Guillaume II*, dont elle eut deux fils, Guillaume et Rambaud, et deux filles, Tiburge et Tiburgette.

Guillaume III et *Rambaud III* se partagèrent la souveraineté en 1150, en régnant sur la partie qui leur avait été assignée par leur mère Tiburge.

Tiburge, sa fille aînée, fut mariée à Bertrand de Baux, et Tiburgette à Adhémar de Murvieux.

Guillaume III eut un fils nommé Guillaume, et une fille nommée Tiburge.

Rambaud III mourut sans enfans, et appela à sa succession Bertrand de Baux, mari de sa sœur Tiburge, avec leurs fils, Guillaume, Bertraud et Hugues.

Guillaume IV, fils de Guillaume III, régna en 1174 avec sa sœur Tiburge sur la moitié de la principauté d'Orange, et ils possédèrent la souveraineté avec Bertrand de Baux, mari de leur tante Tiburge, qui avait succédé à Rambaud III.

Rambaud IV, fils de Guillaume IV, lui succéda en 1177

(*a*) Les successeurs de Guillaume furent en 806, *Herimbrue*, sa fille; *Hugon*, marquis d'Orange, et *Rorgon*, comte d'Orange, ses fils; en 880, *Alatays*, comtesse; en 910, *Rambaud I*; en 914, *Boson*, comte (il y a ici une lacune); en 1080, *Geraldt Adhémar*; en 1096, *Rambaud II*, comte; *Bertrand*, comte; en 1115, *Tiburge*, princesse.

dans sa part, et régna avec Bertrand de Baux et Tiburge, et après la mort de Bertrand, avec Guillaume, fils de ce dernier.

MAISON DE BAUX.

Cette maison commença à régner à Orange en 1185.

Guillaume V, fils de Bertrand, parvint cette année à cette principauté après la mort de ses associés à la souveraineté (*a*). Cette race finit en 1393, dans la personne de Raymond V, qui ne laissa qu'une fille, qui avait épousé Jean de Châlons. La maison de Baux a donc régné 208 ans.

MAISON DE CHALONS.

Jean I, de Châlons, succéda par son mariage avec Marie de Baux, fille de Raymond V, à la principauté d'Orange (*b*). Cette maison finit en 1530, dans la personne de Philibert de Châlons, qui, ayant été tué cette année au siége de Florence, laissa la souveraineté d'Orange à René, comte de Nassau, qui avait épousé Claude de Châlons, sœur de Philibert. La maison de Châlons a donc régné 145 ans à Orange.

(*a*) Les successeurs de Guillaume V sont, en 1225, *Guillaume VI* et *Raymond*, fils de Guillaume V; en 1243, *Raymond I* et *Guillaume VII*, fils de Guillaume VI; en 1248, *Raymond I* et *Raymond II*, frères de Guillaume VII; en 1272, *Raymond I*, *Bertrand II* et *Raymond III* (ces deux derniers étaient fils de Raymond II); en 1282, *Bertrand II* et *Bertrand III*; en 1314, *Raymond IV*, fils de Bertrand III; en 1340, *Raymond V*.

(*b*) Les successeurs de Jean I sont, en 1418, *Louis*, son fils; en 1463, *Guillaume VIII*; en 1472, *Jean II*; en 1502, *Philibert*,

MAISON DE NASSAU.

L'ILLUSTRE maison de Nassau, dont l'origine se perd dans la nuit des tems, fut divisée en plusieurs branches après la mort de Henri *le Riche*, en 1254. Il laissa deux fils, Walram et Otton. Walram est la tige des branches de Nassau-Sarbruck, Nassau-Wisbaden et Nassau-Weilbroug. Il mourut en 1289, et fut père d'Adolphe, qui fut élu empereur en 1292.

Otton est la tige de la branche de Nassau-Dillenbourg, actuellement régnante sur les Pays-Bas. Il mourut en 1292. Il avait été marié à Agnès, comtesse de Solms, dont il eut trois fils, Henri, Jean et Eric.

Henri, qui lui succéda, épousa Adélaïde, comtesse d'Aremberg, et il en eut deux fils, Otton et Henri. Il mourut en 1323.

Otton II, son fils, épousa Adélaïde, fille de Godefroid, comte de Vianden. Il eut trois fils, et il mourut en 1369.

Jean, son second fils, épousa Marguerite, fille et héritière d'Engelbert, comte de la Marque et de Clèves. Il en eut Adolphe et Engelbert, qui lui succédèrent, et Marguerite. Il mourut en 1400.

Adolphe épousa Gutte, fille et héritière de Gerard, comte de Dietz. Il mourut en 1420, ne laissant qu'une fille.

Engelbert I, son frère, épousa Jeanne, baronne de Breda. C'est par ce mariage que cette baronnie entra dans la maison de Nassau. Les princes de cette maison sont enterrés à Breda. Engelbert eut de Jeanne, Jean, qui lui succéda, Henri, Élisabeth, Marie et Marguerite. Il mourut en 1442.

Jean II épousa Marie, fille de Jean, comte de Loo et Heinsberg, dont il eut Engelbert et Jean, qui lui succédèrent, Anne, Philippe, Adrienne et Ottilie. Il mourut en 1475.

Engelbert II épousa Limburgue, fille de Charles, marquis

de Bade, et il mourut sans enfans en 1504. On voit dans la grande église de Breda son mausolée, remarquable par sa belle construction.

Jean III, son frère, épousa Élisabeth de Hesse, dont il eut Henri et Guillaume, dit *le Vieil*, Élisabeth et Marie.

Henri et Guillaume partagèrent les biens de la famille.

Henri eut les terres situées dans les Pays-Bas, savoir : le duché de Vianden, la baronnie de Breda et le vicomté d'Anvers. Il eut trois femmes, savoir : Françoise de Savoie ; Claude, fille de Jean de Châlons, prince d'Orange ; Mencie-Mendoze, fille de Rodrigue, marquis de Cenettes, duc de Calabre. Il n'eut d'enfant que de Claude de Châlons, et ce fut René.

Guillaume, dit *le Vieil*, eut toutes les terres situées en Allemagne, savoir : les comtés de Nassau, de Dillenbourg, de Berstein et de Dietz. Il eut deux femmes, savoir : Walpurge, fille de Jean *le Vieil*, comte d'Egmond, dont il eut Elisabeth et Magdeleine ; Julienne, fille d'Otton, comte de Stolberg, dont il eut Guillaume, qui fit la branche d'Orange ; Jean *le Vieil*, qui continua celle de Dillenbourg ; Louis, Adolphe tué au combat de Gemminghen en 1568 ; Henri tué avec son frère Louis à la bataille de Mooch en 1574 ; Marie, Anne, Isabelle, Catherine, Julienne et Magdeleine.

René, fils de Henri et de Claude de Châlons, succéda à son père. Philibert de Châlons, son oncle maternel, dernier prince d'Orange de la troisième race, tué au siége de Florence en 1530, l'avait institué son héritier universel, à condition qu'il porterait le nom et les armes de Châlons.

MAISON D'ORANGE-NASSAU.

RENÉ de Nassau commence donc la race des princes d'*Orange-Nassau*. Il releva les armes de Châlons, et fut appelé tantôt

René Châlons de Nassau, tantôt René de Nassau-Châlons, et il prit pour devise : *Je maintiendrai Châlons.* Il épousa Anne, fille d'Antoine, duc de Lorraine, dont il n'eut point d'enfans, et il déclara son cousin *Guillaume de Nassau*, fils aîné de Guillaume *le Vieil*, son héritier universel, qui lui succéda immédiatement et reprit le nom de Nassau, ayant adopté pour devise : *Je maintiendrai Nassau*, que ses successeurs continuèrent à prendre. René mourut d'une blessure qu'il avait reçue au siége de St. Dizier le 15 juillet 1544.

Guillaume IX, du nom de Nassau, et Ier de celui d'Orange-Nassau, fils de Guillaume *le Vieil*, né à Dillenbourg le 14 avril 1533, eut quatre femmes, savoir : 1° Anne, fille de Maximilien, comte de Bueren et de Leerdam, qu'il épousa le 8 juillet 1550, et dont il eut Philippe-Guillaume et Marie; 2° Anne, fille de Maurice, électeur de Saxe, qu'il épousa le 10 août 1561, et dont il eut Maurice, Anne et Emilie; 3° Charlotte de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, premier duc de Montpensier, qu'il épousa le 10 juin 1574, et qui mourut le 6 mai 1582 à Anvers, des suites de la frayeur que lui causa la blessure que le prince avait reçue le 18 mars. Il en eut six filles. 4° Louise de Coligny, fille de Gaspar de Coligny, grand-amiral de France, et dont il eut Frédéric-Henri et Renée. Il fut le premier stathouder ou gouverneur-général de la république. Ce grand prince, fondateur de la liberté batave, fut assassiné à Delft le 10 juillet 1584 par Balthazar Gerard.

Philippe-Guillaume, comte de Bueren. Il n'avait que 13 ans lorsque le duc d'Albe le fit enlever de Louvain, où il étudiait, et le fit conduire en Espagne, où il resta dans une étroite prison pendant 28 ans. Il n'en sortit qu'à la sollicitation de l'archiduc Albert, qui, ayant épousé l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, ramena ce prince aux Pays-Bas. Il fut inauguré prince d'Orange le 1 mars 1599, dans la ville d'Orange. Il épousa le

23 novembre 1606, à Fontainebleau, Eléonore de Bourbon, fille du prince de Condé, et il mourut le 20 février 1618, sans laisser de postérité.

Maurice, né à Dillenbourg, le 13 novembre 1567, qui, à l'âge de 18 ans, après la mort de son père, avait été choisi stathouder, succéda à son frère dans la principauté d'Orange. Il mourut à La Haye le 23 avril 1625, sans avoir été marié.

Frédéric-Henri, né à Delft, le 28 février 1584, succéda à son frère Maurice dans la principauté d'Orange et dans la charge de stathouder. Il épousa Emilie de Solms, dont il eut Guillaume, Louise-Henriette et Henriette-Catherine. Il mourut à La Haye le 14 mars 1647.

Guillaume II, né en 1626, succéda à la principauté d'Orange et au stathoudérat de Hollande le 23 janvier 1648. Il épousa Henriette-Marie d'Angleterre, fille de Charles I, dont il eut un fils posthume, Guillaume-Henri. Il mourut le 6 novembre 1650. Après sa mort, la charge de stathouder fut supprimée.

Guillaume-Henri, né à La Haye le 14 novembre 1650, succéda à son père dans la principauté d'Orange. La charge de stathouder fut rétablie en 1672, et le prince d'Orange en fut revêtu. Louis XIV fit prendre possession en 1673 de la principauté d[illegible] au nom du comte d'Auvergne. A la paix de Nimègue, en 1678, elle fut rendue au prince; mais le roi s'en saisit de nouveau, et elle ne fut restituée à Guillaume que par le traité de Ryswick de 1697. Guillaume qui, en 1677, avait épousé Marie Stuard, fille de Jacques, duc d'Yorck, qui devint roi d'Angleterre sous le nom de Jacques II, fut couronné roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, avec la princesse Marie, son épouse, au mois d'avril 1689, et reconnu roi par le traité de Ryswick en 1697. Il mourut le 19 mars 1702, ayant institué pour héritier Jean-Guillaume Frison, prince de Nassau-Dietz. Après la mort de Guillaume III, la place de stathouder demeura vacante

pendant 47 ans, et Louis XIV investit le prince de Conti de la principauté d'Orange, qui lui fut confirmée par la paix d'Utrecht de 1713, par lequel le roi de Prusse, héritier de cette branche de Nassau, céda la principauté au roi de France.

Guillaume-Charles-Henri Frison, fils de Jean Guillaume, né posthume le 1 septembre 1711, fut solemnellement reconnu stathouder à La Haye le 3 mai 1747, et le 17 novembre suivant, cette charge fut déclarée héréditaire dans sa famille. Il avait épousé le 25 mars 1734 Anne, princesse royale d'Angleterre, fille de George II. Il mourut en 1751.

Guillaume V, fils du précédent, né le 8 mars 1748, et marié le 4 octobre 1767 avec Frédérique-Sophie-Guillelmine de Prusse. Il mourut en 1806.

Guillaume-Frédéric, fils de Guillaume V, né le 24 août 1772, marié le 1 octobre 1791 avec Frédérique-Louise-Guillelmine de Prusse, roi des Pays-Bas sous le nom de GUILLAUME I, inauguré à Bruxelles le 21 septembre 1815, digne successeur des vertus de ses illustres aïeux, de leurs nobles intentions et de leurs principes libéraux, roi par autorité et citoyen par principe.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

PAYS, PEUPLES OU LIEUX

Connus sous les dénominations usitées dans la géographie tant de l'ancien que du moyen âge.

CETTE table m'a paru d'autant plus nécessaire que les noms sous lesquels ces pays, peuples ou villes sont désignés dans les auteurs anciens et dans les itinéraires, tables, notices, chartres, légendes, etc., sont tellement différens de ceux qu'ils ont pris dans les tems postérieurs, qu'ils seraient absolument méconnaissables, si l'on ne faisait l'application ou le rapprochement de la géographie ancienne à la moderne. Cette différence rend en général l'étude de l'histoire si pénible et si difficile, que souvent, faute de ces indications, on s'égare et l'on se perd dans des routes inconnues, qui fatiguent, dégoûtent et rebutent ceux qui s'y engagent sans guide. J'ai donc tâché, en présentant ce rapprochement, de faciliter et d'abréger cette étude, en épargnant à ceux qui s'y livrent, les difficultés et les embarras de ces recherches, toujours pénibles et souvent infructueuses, qui entraînent d'ailleurs

une si grande perte de tems. Je n'ai d'ailleurs avancé comme vrai que ce qui m'a paru évidemment prouvé, et je n'ai présenté que comme douteux ce qui ne m'a paru que probable.

A.

Advatici ou *Atuatici*, une des vingt-quatre nations qui, dans le dénombrement de César, étaient comprises dans la Belgique (*a*). Ces peuples descendans des Cimbres et des Teutons, étaient un reste de cette horde formidable, qui, sortie de la Chersonèse Cimbrique, aujourd'hui le Jutland, dans le dessein de détruire la puissance romaine, avait été anéantie par le consul Marius. Ce reste était un corps de six mille hommes que leurs compatriotes avaient laissés sur le Rhin pour garder leurs bagages. Ce petit corps, après avoir soutenu différentes guerres contre les peuples voisins, se fixa au nord de la Sambre, qui correspond à une partie du comté de Namur, entre les Nerviens et les Eburons.

Ambivariti, une de vingt-quatre nations qui, suivant le dénombrement de César, étaient comprises dans l'étendue de la Belgique. La situation de ces peuples, dont, après César, aucun ancien n'a parlé, n'est pas précisément déterminée ; mais il est évident, d'après le texte de César, qu'ils demeuraient dans le Brabant, probablement entre les Ménapiens et les Centrons, les Grudiens, les Lévaques, les Pleumosiens et les Gorduniens, cinq peuples alliés des Nerviens, dont les limites se terminaient au Démer vers Malines. Il paraît donc que les Ambivarites habitaient les environs d'Anvers.

Andagium, *Andaïnum*, ancien nom de la petite ville de St. Hubert en Ardenne, où Pepin de Herstal, duc d'Austrasie,

(*a*) Rhemi, Bellovaci, Suessiones, Ambiani, Veromandui, Caleti, Velocasses, Treviri, Segni, Condrusi, Eburones, Advatici, Cæresi, Pæmani, Ambivariti, Menapii, Morini, Atrebates, Nervii, Centrones, Grudii, Levaci, Pleumosii, Gorduni.

et Plectrude, son épouse, fondèrent en 687 un établissement religieux. Le corps de St. Hubert y fut transféré en 825, et c'est de cette époque qu'Andain prit le nom de St. Hubert.

Andethanna, *Andethanale vicus in pago Bedensi*, c'est-à-dire, dans le district de Bidbourg (voyez *Beda-vicus*), ancien nom d'Ecternach, Epternach ou Ecteren, petite ville du Luxembourg sur la Sour, dans une vallée environnée de sept montagnes ou collines. C'est de cette situation qu'*Epternach* tire son étymologie. St. Willebrorde y fonda en 699 une abbaye de l'ordre de Citeaux.

Andoverp, *Andoverpia*, *Anturpia*, *Antverpha*, *Andowerpum*, *Antwerp*, *Antwerpum-Castrum*, noms sous lesquels la ville d'Anvers est désignée dans les anciens monumens. L'étymologie la plus vraisemblable, parce qu'elle est la plus naturelle et la moins forcée, est *aen 'twerf*, c'est-à-dire, *au quai*; car cette ville, à remonter à une haute antiquité, avait un quai propre au débarquement. Wendelin et Eccard soutiennent que c'est Anvers dont parlent les lois Saliques sous les noms d'*Anhunerbo* et d'*Andrepus*.

Arduenna silva, fameuse forêt, qui, selon le texte de César, expliqué et combiné par les commentateurs les plus judicieux, avec celui de Strabon, s'étendait en largeur de l'est à l'ouest, depuis le Rhin jusqu'à la Meuse, aux confins des Rémois et des Nerviens, et se prolongeait du nord au sud, sur une étendue de 500 milles romains, selon César, ou (ce qui revient au même calcul) de 4000 stades olympiques, selon Strabon. Cette forêt devait donc, suivant cette démarcation, comprendre, du nord au sud, une étendue de 150 lieues à peu près, qui revient aux 500 milles de César, ou aux 4000 stades de Strabon, puisque 8 stades font un mille, et elle couvrait en très-grande partie les électorats de Cologne et de Trèves, la Lorraine, le Luxembourg, le Hainaut, la Flandre, le Brabant, le Limbourg, le comté de Namur et le pays de Liège. Le nom d'Ardenne paraît tirer son étymologie de celui d'une déesse très-révérée anciennement dans la Belgique, appelée *Ardoina*, qui présidait à la chasse, exercice auquel les Belges étaient très-attachés. Dans la division du royaume d'Austrasie, l'Ardenne forma un canton particulier, appelé *pagus Ardennensis*. L'Ardenne forma dans la suite un comté, qui était plus étendu que le canton, *pagus*.

Arnau ou Orneau, ancien comté dépendant de celui de

Lomme (voyez ce mot), *Comitatus Darnuensis*, *pagus Darnuensis* ou *Darmiensis*, qui tirait son nom de la petite rivière d'Orneau, *Arnua*, selon la coutume de ce tems, où la plupart des comtés prenaient leurs noms des rivières qui les arrosaient. Ce comté s'étendait des deux côtés de cette rivière qui se jette dans la Sambre au village de Mornimont. Gembloux en était comme la capitale.

Austrasie, ou France orientale, distinguée de la Neustrie, ou France occidentale. Le nom d'Austrasie était inconnu dans les Gaules avant l'an 532, et celui de Neustrie, avant l'an 562. C'est dans le partage qui fut fait cette année entre les quatre fils de Clotaire I, que le nom de Neustrie fut donné, par contraction de *Nova Westria*, à la France occidentale. Mais cette division, si célèbre, de la France en deux portions, ne commença proprement qu'après la mort de Caribert, roi de Paris, en 566. Ces deux royaumes furent dans la suite appelés en langue teutonne *Oosterryck* et *Westerryck*, nommés, l'un par corruption, *Auster*, *Austria*, *Austrasia*, et l'autre, par contraction, *Neustria*.

Les limites de ces deux grandes contrées, qui avaient toujours été indéterminées sous les princes qui y avaient régné depuis l'an 562, furent fixées positivement en 638, après la mort de Dagobert I, dans le partage qu'il fit du royaume à ses fils, Sigebert II, qui eut l'Austrasie, et Clovis II, qui eut la Neustrie.

L'Austrasie comprenait entr'autres les villes de Maïence, de Worms, de Trèves, de Cologne, la Lorraine et l'Alsace; le Luxembourg et le Limbourg; les pays de Liège, de Juliers et de Clèves; la Gueldre, la Hollande, la Zélande, la Flandre, le Brabant, le Namurois, le Hainaut et le Cambrésis.

Le pays situé entre l'Escaut et le Scarpe formait la limite de l'Austrasie, comme paraît l'indiquer l'étymologie du nom de ce pays, qui était appelé *Austerban*, d'*Austrasia* et de *bant*, qui, en langue flamande, signifie *limite*. Ce pays fut dans la suite appelé par corruption *Ostrevan*, avec le titre de comté, dont Bouchain était la capitale.

B.

Bagacum Nerviorum, selon l'itinéraire d'Antonin (*a*) et la

(*a*) Cet itinéraire est faussement attribué à l'empereur Antonin.

table de Peutinger (*a*), *Baganon*, selon Ptolomée, est actuellement Bavai, ville très-ancienne, à cinq lieues de Mons, considérée dès son origine comme la capitale des Nerviens, et renommée par les monumens remarquables dont on reconnaît les vestiges dans son enceinte et dans ses environs, et qui attestent son ancien éclat.

Beda-vicus, dans l'itinéraire d'Antonin, est la petite ville de Bidbourg, dans le duché de Luxembourg. C'est cette ancienne ville qui a donné son nom au territoire connu dans le moyen âge sous le nom de *pagus Bedensis*, qui est désigné dans le partage de 870 entre Charles *le Chauve* et Louis, roi de Germanie, sous le nom de *Bedagowa*, c'est-à-dire, territoire ou canton de *Beda*, parce que dans l'ancien langage *gow* ou *gau* signifie *terre, campagne*. Ce canton échut dans ce partage au roi Louis.

Belgique, vaste contrée, qui anciennement formait la troisième partie des Gaules, et qui était infiniment plus étendue que la Belgique moderne.

Cette grande contrée était bornée au midi par la Seine et la Marne, qui la séparait de la gaule Celtique; à l'orient, par le Rhin; à l'occident, par l'Océan, et au nord par le Vahal, qui la séparait des Bataves et des Caninéfates, qui occupaient les provinces de Gueldre, d'Utrecht et de Hollande.

La Belgique, qui, au tems de César, était habitée par vingt-quatre nations, éprouva dans le partage des Gaules en quatre grandes provinces par Auguste, une subdivision particulière en trois provinces ou départemens, la Belgique et les deux Germaniques.

La première Germanique ou Germanique supérieure fut formée de trois nations germaniques, qui étaient les Triboques, dont la capitale était *Argentoratum*, Strasbourg; les Némètes,

---

On en ignore le véritable auteur. Il a été imprimé à Amsterdam, 1735, in-4°.

(*a*) Cette table, ou itinéraire, appelée *Tabula Peutingeriana*, que Conrad de Celtes avait trouvée dans un monastère d'Allemagne, a pris le nom de celui qui l'a publié, qui est Conrad Peutinger d'Augsbourg, à qui Conrad de Celtes l'avait donnée. Elle fut publiée à Vénise, en 1591. Elle paraît avoir été rédigée sous le règne de Théodose le Grand. C'est une espèce de livre de poste, composé de longues bandes de papier sur lesquelles on a tracé les chemins de l'empire romain.

dont la capitale était *Noviomagus*, Spire; les Vangions, dont la capitale était *Borbetomagus*, Worms. Auguste réunit à ces trois cités celle des anciens *Caracates*, qui furent appelés depuis *Moguntiacenses;* Maïence, qui était la capitale de ce peuple, devint la métropole de la première Germanique.

La seconde Germanique fut formée des pays des Ménapiens orientaux ou Taxandriens, des Ambivarites, des Éburons et des Atuatiques (voyez ces mots). Cette province comprenait deux grandes cités, celle de Tongres et celle de Cologne. La cité de Tongres, qui fut formée de la réunion de ces quatre peuples, comprenait donc la plus grande partie de la Campine, du Brabant, d'Anvers, de Limbourg, de Juliers, de Liège, de Luxembourg et de Namur. La cité de Cologne, qui fut formée de tout le pays qu'Auguste avait cédé aux Ubiens, peuples qu'il avait transplantés de la rive supérieure ou germanique du Rhin, sur la rive citérieure ou belgique.

La province qui retint le nom de Belgique, comprenait les Tréviriens, les Nerviens avec leurs cliens, les Atrébates, les Morins et les Ménapiens occidentaux (voyez ces mots). Cette province comprenait donc les parties méridionales et orientales du Luxembourg, le Hainaut avec la partie du Brabant qui est entre le Démer, le Rupel et l'Escaut, et la plus grande partie de la Flandre, c'est-à-dire, le pays où sont actuellement les villes d'Ypres, Gand, Bruges et Tournai.

Les Gaules, qui avaient été ainsi divisées par Auguste, ayant successivement subi de nouvelles divisions, se trouvèrent, au commencement du cinquième siècle, subdivisées en dix-sept provinces, et la Belgique fut partagée en quatre départemens, qui sont la première et la seconde Belgique, la première et la seconde Germanique.

La première Belgique, qui avait pour métropole Trèves, renfermait quatre cités; celle de Trèves, de Metz, de Toul et de Verdun.

La seconde Belgique, qui avait pour métropole Reims, comprenait douze cités, dont trois seulement appartiennent à la Belgique moderne, savoir : celle de Cambrai, qui était l'ancien territoire des Nerviens; celle de Tournai, qui comprenait le territoire des Ménapiens, et celle des Morins, qui correspond à l'ancien diocèse de Térouane, qui, après la destruction de cette ville, forma les évêchés de Boulogne, de St.-Omer et d'Ypres.

La première Germanique, qui avait pour métropole Maïence,

comprenait quatre cités, celle de Maïence, de Strasbourg, de Spire et de Worms. Cette province ne comprenait donc aucune des provinces belgiques modernes.

La seconde Germanique, qui avait pour métropole Cologne, renfermait les deux grandes cités de Cologne et de Tongres.

Belgium, canton particulier auquel César a donné ce nom, et que souvent, par ignorance, on a confondu avec la Belgique, dont il ne faisait qu'une partie. Il comprenait seulement les Bellovaques et les Ambianiens, dont les noms subsistent dans ceux de Beauvais et d'Amiens, les Atrébates, et, selon le père Boucher, les Vermandois et les Suessoniens, dont les capitales prirent, selon l'usage de ce tems, avec le nom du peuple, celui *d'Augusta, Augusta Veromanduorum*, St. Quentin, *Augusta Suessonum*, Soissons.

Belsonacum, nom sous lequel, dans la géographie ancienne, est désignée la petite ville de Bastogne dans le duché de Luxembourg. Wastelain prétend que le roi d'Austrasie Childebert y tint ses assises en 585.

Bethasii, peuples qui, quand les Tongrois, *Tongri* (voyez ce mot), sous Auguste, eurent remplacé les Éburons, en devinrent une dépendance. Ils occupaient l'étendue de pays situé entre le Démer, la Dyle et la Geete, en approchant de Louvain et de Nivelles, et leur nom se retrace dans le village de *Betz*, situé sur les bords de la Geete, entre Haelen et Leeuwe ou Léau.

Brachantia, Brachantisia, Brachantum, pagus Brachatensis, Brachantensium, Brachantorum, Bracantorum ditio, une contrée, bornée au midi par la Haine, à l'occident par l'Escaut, au nord par l'Escaut et le Rupel, et à l'orient par la Dendre. Ce pays, qui est le même que l'ancienne contrée appelée *Eenhamensis* (voyez *Einhamum*), donna le nom général de *Brabant* à la vaste province, qui, dans la suite, s'étendit successivement jusqu'à la Senne, jusqu'à la Dyle et jusqu'à la Velpe, petite rivière qui se perd dans la Geete à Haelen, à cinq lieues de Louvain. Le nom de *Brabant* était connu dès le huitième siècle. Le plus ancien monument historique où ce nom se trouve, est une chartre de Pepin donnée en 750 en faveur de l'abbaye de St. Denis en France. Une partie de ce pays passa sous la domination des comtes de Flandre et de Hainaut, et une partie resta sous celle des comtes de Louvain, qui, ayant pris la qualité et le titre de ducs de Brabant, étendirent leur domination. Cette vaste étendue de pays, aux termes

du partage que firent en 870 les rois Louis et Charles (*a*), renfermait quatre comtés. Le traité ne les spécifie pas; mais c'étaient, comme on le voit par les monumens historiques du tems, le comté d'Eenham, qui était dans l'origine l'ancien *Bracbantum;* le comté de Bruxelles, qui s'étendait probablement jusqu'à la Senne; le comté de Louvain, qui se prolongeait jusqu'à la Velpe, et le quatrième était le *Wallon-Brabant* ou le *Roman-Pays*, qui était cette partie du Brabant moderne, ainsi appelée pour la distinguer de la partie du Brabant où l'on parle flamand.

Brosella, Brusola, Brussella, Brussellia, Brucsella et Bruolisela, noms sous lesquels la ville de Bruxelles est désignée dans les chartres et les chroniques anciennes. Le berceau de cette ville est l'endroit où était l'église paroissiale de St. Géri, qui, dans l'origine, n'était qu'un oratoire bâti par Charles de France, duc de la Basse-Lotharingie, lequel avait établi le siége de son gouvernement à Bruxelles, qui n'était alors qu'une espèce d'île resserrée entre les deux bras de la Senne, où existait anciennement un château, qui fut habité par les empereurs et, dans la suite, par les comtes de Bruxelles. L'enceinte de ce château fut prolongée en 1040 par le comte Lambert Balderic, et ce n'est qu'à cette époque qu'elle commença à porter le nom de ville. Cet endroit étant dans la partie basse de la ville, ne pouvait être qu'une espèce de marécage, en flamand *broecksel,* et c'est de cette situation que très-probablement Bruxelles a pris son nom. Cette étymologie paraît du moins bien plus naturelle et bien moins forcée que celle que lui donne Henschénius, qui prétend qu'on avait bâti sur la Senne un pont sur lequel on avait établi un receveur chargé de lever un droit de passage, et que c'est de ce pont que Bruxelles avait pris le nom de *Bruchsenna,* Pont-sur-Senne.

Brugeron, comté dont l'histoire ne fait mention qu'au onzième siècle, et qui comprenait à peu près la partie du Brabant qui est entre la Dyle et la Geete; Tirlemont en était le chef-lieu.

C.

Cæresi, un des vingt-quatre peuples qui, suivant le dénombrement de César, étaient compris dans l'étendue de la

(*a*) Ce traité a été conclu entre Herstal et Mersen, près de la Meuse, au mois d'août de l'an 870.

Belgique. C'était une des quatre nations qui, au tems de César, étaient sous la protection, ou, selon l'expression de ce tems, sous la clientèle des Tréviriens. Ils étaient avec les Eburons, les Condrusiens, les Pémaniens et les Ségniens, particulièrement désignés sous la dénomination commune de *Germains*. Ils habitaient probablement, avec les Ségniens, la partie la plus septentrionale du duché de Luxembourg et de l'électorat de Trèves.

Carbonaria Silva, vaste forêt qui couvrait la plus grande partie du Hainaut, pris dans son ancienne étendue, c'est-à-dire, du pays habité par les anciens Nerviens. Elle prit ce nom des charbons qu'on y fabriquait, et c'est sous cette dénomination que le Hainaut est ordinairement désigné dans les écrits du moyen âge. Cette forêt faisait la limite des royaumes d'Austrasie et de Neustrie. Elle n'était cependant pas continue; mais elle s'étendait sur tout le Hainaut moderne et la partie du Brabant où sont les quartiers de Louvain et Bruxelles. Les bois de Soigne, de Mormal, de Cirau, sont des restes de la forêt charbonnière.

Casæ-Congudinense, Cugnon, village sur la Semoy, entre Chiny et Bouillon, où Sigebert III, roi d'Austrasie, fonda vers l'an 640 un monastère de l'ordre de St. Benoit. Les vestiges de cet ancien monastère subsistaient dans les derniers tems à Cugnon, dans un prieuré qui appartenait aux jésuites de Luxembourg.

Castellum Menapiorum, Kessel, ville dans la Gueldre, entre Ruremonde et Venlo, sur la Meuse, à laquelle Ptolomée donne le titre de capitale des Ménapiens, dès le second siècle. C'est probablement le fort où Ammien Marcellin dit que Julien assiégea les [illegible] Le texte de cet historien, qui est corrompu dans cet endroit, présente une lacune; mais les interprètes, se fondant sur les rapports des lieux, ont pensé que le fort arrosé par la Meuse, dont le nom est effacé dans le texte d'Ammien, est le *Castellum Menapiorum*.

Castellum Morinorum, ancienne capitale des Morins, Cassel, ville de Flandre à six lieues de Furnes, désignée dans l'itinéraire d'Antonin simplement sous le nom de *Castellum*, et dans la carte de Peutinger, sous celui de *Castellum Menapiorum*, qu'Adrien de Valois et les savans géographes ont changé avec raison en *Castellum Morinorum*, puisque *Castellum Menapiorum* ne convient évidemment qu'à Kessel.

Castra Ciceronis, lieu où Q. Cicéron, frère de l'orateur, a été campé, que les uns placent à Veltsig ou Veltsick, aujourd'hui Velsique, à quatre lieues de Gand et deux d'Audenarde, où en

effet on découvre souvent des vestiges d'anciennes ruines, d'idoles et de médailles; et les autres, à Vaudré, *Vodgoriacum*, dans les environs de Binche. Voyez l'article suivant.

Castri-Locus. C'est, selon Lemire, Boucher et Vinchant, le fort où Q. Cicéron, qui commandait une légion sous les ordres de César, fut attaqué par les Nerviens. Guyse, au contraire, prétend que l'origine de *Castri-Locus* doit être rapportée aux Francs plutôt qu'aux Romains. Mais le nom et la position de l'endroit paraissent justifier l'opinion des premiers. Cet ancien nom de *Castri-Locus* est vraiment un nom latin, qui très-probablement est une corruption de *locus castrorum*. Cet endroit étant situé sur une grande voie militaire, qui y passait venant de Bavai, offrait aux Romains une situation où il est très-probable qu'ils aient formé un camp. Ce camp ou cette forteresse aura été confondu dans la destruction générale qui fut l'ouvrage des Barbares au 5e siècle, et il n'aura conservé que son nom. Ce nom reparaît en effet dans la vie de Ste. Waudru, qui se retira vers l'an 653 à l'endroit appelé *Castri-Locus*, qui était alors une montagne déserte, hérissée de ronces et de buissons. Ste. Vaudru l'ayant fait défricher, y bâtit une chapelle et un oratoire, qui sont l'origine du chapitre de Mons, et cette ville fut bâtie sur les débris de l'ancien château appelé *Castri-Locus*. Voyez, à la page 34 de cet ouvrage, la note *a*.

Condrusi, un des vingt-quatre peuples qui, selon le dénombrement de César, étaient compris dans l'étendue de la Belgique. C'était une des cinq nations qui étaient désignées du tems de César sous la dénomination commune de *Germains*, savoir : les Éburons, les Condrusiens, les Pémaniens, les Ségniens et les Cérésiens. Les Condrusiens ont donné leur nom au petit pays appelé *Condros*, dont Ciney est la capitale et comme le centre. Ce canton, qui s'étend sur la rive droite de la Meuse, de Hui dans une partie de la province de Namur et du pays de Liège, se prolongeait dans l'ancienne géographie, c'est-à-dire, dès le tems de César, jusqu'au pays des Trévériens (dont les Condrusiens étaient les cliens), c'est-à-dire, jusqu'à la Famenne dans le Luxembourg. Dans le partage de 870 entre les rois Charles *le Chauve* et Louis *le Germanique*, le Condros, sous la dénomination de *Condrust*, échut à Charles.

Cortracum, *Corturiacum*, *Cortoriacum*, *Curtracum*, *Curteriacum*, ancien nom de la ville de Courtrai. Le nom de cette ville ne se trouve dans aucun monument de la période romaine.

Ce n'est que dans la notice des *dignités* de l'Empire (*a*), que l'existence de Courtrai est attestée par la désignation d'un corps de cavalerie sous la dénomination d'*equites Corturiacenses*, qui a certainement emprunté le nom de la ville dans le district de laquelle ils étaient situés ; car ces sortes de milice prenaient toujours le nom de la ville qui les fournissait à l'Empire. Courtrai est désigné sous le nom de *Curtricisum* dans les capitulaires de Charles *le Chauve* de 859, et les monnaies de ce roi portent pour légende *Curtriaco*, qui est évidemment Courtrai.

Corturiacensis pagus, ancien canton, qui, selon Valois, était encore, en l'an 967 distingué du *pagus Flandrensis* ; car un diplome de cette année, par lequel le roi Lothaire donne différens domaines à l'abbaye de St. Bavon, désigne comme dépendans de ce canton de Courtrai, les villages de *Singhehem*, *Aspre*, *Caneghem*, qui sont les villages actuels de Singhem et Asperen, situés sur l'Escaut entre Gand et Audenarde, de Caeneghem, situé à l'extrémité de la châtellenie de Courtrai, au nord. Cette désignation donne une idée assez juste de l'étendue et de la démarcation du *pagus Corturiacensis*. Ce canton, qui, comme les autres cantons voisins, a été réuni à la Flandre, existait encore avec la même étendue et probablement la même démarcation au onzième siècle, comme on le voit par une lettre de l'an 1030, adressée par Othelbolde, abbé de St. Bavon, à la comtesse de Flandre Ogine, épouse de Baudouin *le Bârbu*, dans laquelle il nomme le *pagus Corturiacensis*.

D.

Dionantis, nom sous lequel l'anonyme de Ravenne, qui écrivit au septième siècle, comprend Dinant au nombre des villes de la province de Namur. Cette petite ville est un des endroits qui, dans le partage fait en 870 entre Charles *le Chauve* et Louis *le Germanique*, fut cédé au roi Charles, sous le nom de *S. Maria in Deonant.*

Diostum, *Diosta*, *Diestum*, Diest, ville du Brabant, sur le Démer, qui avait son district sous la dénomination de *pagus Diestensis*. Voyez le mot suivant.

(*a*) Cette notice a été publiée à la fin de l'an 437 ou au commencement de l'an 438, sous le règne de Valentinien III.

Dispargum castrum, *Disbargum castellum*, *Dispartum castrum*, est selon les uns, Duisbourg, entre Wesel et Dusseldorf, au-delà du Rhin, ou Duysbourg, entre Bruxelles et Louvain près de Tervueren; selon les autres, Diest. Le savant Wendelin entr'autres a prodigué son immense érudition pour prouver dans une profonde dissertation sur cette espèce de problême historique, que *Dispargum* est la ville de Diest. Mais cette ville, dès le sixième siècle, portait, non le nom de *Dispargum*, mais de *Diosta*, et celui de *Dispargum* retrace assez clairement celui de Duysbourg.

E.

Éburons, un des vingt-quatre peuples qui, suivant le dénombrement de César, étaient compris dans la Belgique. Ils s'étendaient sur les deux rives de la Meuse; mais la plus grande partie de la nation, comme l'atteste César, demeurait au-delà, c'est-à-dire, entre la Meuse et le Rhin. Ils touchaient du côté du nord, aux Ménapiens; de celui de l'orient, aux Atuatiques, qui les séparaient des Nerviens, et de celui du midi, aux Condrusiens, Pémaniens, Ségniens et Cérésiens, qui les séparaient des Tréviriens. Les Eburons, suivant cette démarcation, fondée sur les différens passages de César, rapprochés et combinés, occupaient au-delà de la Meuse, tout le pays contenu depuis Dinant jusqu'à Ruremonde, avec les duchés de Limbourg et de Juliers; et en deçà tout le terrain renfermé depuis Namur jusqu'à Ruremonde avec la lisière du Brabant qui se termine à la Dyle. Ces peuples n'habitaient point de villes. Ils étaient répandus dans l'enceinte des forêts comme tous les Germains, et ils demeuraient dans des habitations isolées ou dans de vastes bourgades, environnées de terrains spacieux, qui servaient au pâturage de leur nombreux bétail. Cette nation fut entièrement exterminée par César; et les Eburons, dont il ne resta que le souvenir, furent confondus par Auguste, sous la dénomination générale de *Tongri*. Voyez ce mot.

Einhamum, *Enamum*, *Eenamum*, *Eenamia*, appelé aussi *Bracbantum* (voyez ce mot), ancienne ville ou château dans la Flandre, capitale du pays qui, dans les tems reculés, était appelé *Eenhamensis* ou *Bracbatensis*. Ce pays d'Eenham était anciennement gouverné par des comtes. Le comte de Flandre Baudouin V, dit *de Lille*, ayant, en 1046, pris le château

d'Eenham, le détruisit et fonda en 1063 sur ses débris une abbaye de Bénédictins. Le nom d'Eenham s'est conservé dans un village situé sur l'Escaut dans les environs d'Audenarde.

F.

Fanum Martis, dans la notice des *provinces* de l'empire (*a*), actuellement Fammars, ville célèbre dans le sixième siècle, qui probablement prit son nom d'un temple consacré au Dieu Mars. Elle est située à une lieue de Valenciennes. C'était, selon la notice des dignités, le lieu de la résidence du commandant des lètes Nerviens, *Præfectus Lætorum Nerviorum Fano Martis Belgicæ secundæ*. Cette ville, sous les rois de France de la première race, s'était tellement élevée sur les ruines de Bavai, qu'elle devint la capitale du Hainaut, auquel elle donna son nom; car cette province, avant qu'elle prît le nom de Hainaut, du nom de la rivière de Haine, qui la traverse, était nommée *pagus Fanomartensis*, nom qu'elle conserva depuis le cinquième jusqu'au septième siècle.

Flandrensis pagus est proprement la Flandre ancienne, qui formait un district séparé, renfermé dans ce qu'on appela depuis le Franc de Bruges. Ce canton est très-clairement distingué de ceux de Gand et de Courtrai dans un passage de la vie de St. Eloi, écrite vers l'an 678, par St. Ouën; il y est désigné sous le nom de *municipium flandrense*; et ce qui prouve bien que c'est le Franc de Bruges, c'est que, dans un ancien abrégé du même ouvrage, ce même canton y est appelé *municipium Brugense*. Il était séparé de celui de Gand à l'orient, de celui de Courtrai au midi, et de celui de Torholt à l'occident. Les villes de Bruges, de l'Ecluse, de Damme, d'Ardenbourg, de Middelbourg et d'Isendick étaient comprises, selon Henschénius, en 865, dans cette ancienne Flandre. Les peuples connus dans le septième siècle sous le nom de *Flandrenses*, avaient fixé leur demeure dans ce canton, qui prit le nom de *Flandre*. Ce nom paraît pour la première fois dans la vie de St. Eloi. Les parties voisines, qui, dans la suite, furent successivement réunies à ce canton, composèrent cette belle, vaste et riche province, qui, dans le neuvième siècle, prit le nom commun de Flandre.

(*a*) Cette notice fut rédigée au commencement du 5e siècle, sous le règne d'Honorius. Il ne faut pas la confondre avec la notice des *dignités*.

G.

Gandensis pagus, canton qui était terminé à l'occident par le *pagus Mempiscus* et le *pagus Flandrensis ;* au midi par le *pagus Corturiacensis;* à l'orient par le *pagus Bracbatensis* et le *pagus Ryensis*, et au nord par la Zélande. Il avait peu d'étendue vers l'orient et le midi ; mais au nord il comprenait tout le pays de Waës avec Bocholt, Axel et Hulst. Ce canton, qui, comme les autres cantons voisins, a été réuni à la Flandre, existait encore avec la même dénomination et probablement la même démarcation au onzième siècle, comme on le voit par une lettre de l'an 1030, adressée par Othelbolde, abbé de St. Bavon, à la comtesse de Flandre Ogine, épouse de Baudouin IV, dit *le Barbu*, dans laquelle il nomme le *pagus Gandensis.*

Geminiacum, nom sous lequel, dans l'itinéraire et la table, est désignée la petite ville de Gembloux, à trois lieues de Namur. C'était sans doute un endroit assez considérable, puisque, suivant la notice des dignités de l'Empire, il fournissait dès le cinquième siècle un corps de troupes, qui, du nom de la ville, portait celui de *Geminiacenses.* Cette ville reparaît souvent dans les chartres des siècles suivans sous les noms de *Gemmelaus*, *Gemblaus*, *Gemblacum*, qui était le chef-lieu du comté d'Arnau. Voyez ce mot.

Germani, nom sous lequel sont désignées les nations celtiques qui vinrent habiter le pays depuis appelé *Allemagne.* Des détachemens de ces peuples étant venus envahir une partie de la Belgique, furent appelés *Germani*, nom qui, dans la langue tudesque, signifie *homme de guerre*, *ger-man.* C'est de ces peuples que le très-grand nombre des nations belgiques ont pris leur origine, et cette dénomination de *Germani* était distinctement et spécialement donnée aux Eburons, aux Condrusiens, aux Cérésiens, aux Ségniens et aux Pémaniens. Voyez ces mots.

H.

Hainou, *Hainaus*, *Hainoensis*, *Hainensis*, *Hainoius*, *pagus*, *Haynau*, *Hagnow*, *Ainau*, noms sous lesquels la province de Hainaut est désignée dans les monumens du moyen âge. Ce n'est qu'au septième siècle que cette province est connue sous ce nom, qu'elle prit, selon la coutume du tems, de celui

de la petite rivière de *Haine*, qui l'arrose. Le plus ancien monument où se trouve le nom de Hainaut, est la vie de St. Ansbert, évêque de Rouen, écrite par un historien presque contemporain, où on lit que le saint évêque mourut en exil l'an 695 dans le monastère de Hautmont, situé sur la Sambre, dans le pays de *Hainaut*. Ce n'était alors qu'un canton peu considérable ; il s'étendait en longueur depuis la source de la Haine jusqu'à son embouchure, c'est-à-dire, à peu près de Binche à Condé, et en largeur depuis la Haine jusqu'à la Sambre. Ce pays, dans le partage de 870, est appelé *Hanoium*; il échut à Charles *le Chauve*, et il était gouverné par des comtes, qui en étendirent insensiblement les limites.

Hasbania, ou *Hasbanium*, *Hasbaniensis pagus*, appelé *Haspengow* par les Flamands, et *Hesbaie* par les Wallons, était anciennement le pays borné à peu près par la Meuse, la Mehagne et le Démer, qui s'étendait d'un côté jusqu'à Louvain, et de l'autre jusqu'à Liège. Sa capitale est St. Trond. L'acte le plus ancien où il soit fait mention de la Hasbanie, est la donation qu'un seigneur nommé Robert fit en 746 à l'abbaye de St. Trond, de plusieurs terres situées dans cette contrée. Ce pays avait dans les anciens tems le titre de duché, qui était très-étendu, en partie dans le Brabant, en partie dans le pays de Liège, puisque, suivant le partage fait en 870 entre les rois Charles *le Chauve* et Louis *le Germanique*, la Hesbaie renfermait, comme l'ancien *Bracbantum*, quatre comtés, qui étaient selon les recherches et les conjectures des savans, le comté de Los, qui prit dans la suite le nom de comté de Diest, le comté de Moilla, le comté de Haspinga et le comté de Nastenaco.

L.

Lagium ou *Lagum*, près de Tongres, forteresse romaine, où résidait un préfet des Lètes, qui portait le nom de cette place : *Præfectus Lætorum Lagensium prope Tungros Germaniæ secundæ*. Cet endroit est très-probablement, selon Boucher, le village de Luaige, sur le Jaër ou Jecker, dans les environs de Tongres, dans laquelle ce savant a reconnu des restes visibles d'une forteresse romaine.

Ledi ou *Ledo*, nom qui, dans la langue des Goths, signifie *flux de la mer*. Cet endroit regardait d'un côté le pays de Ryen, et de l'autre la Taxandrie. Dans le partage de 870 entre les

rois Charles et Louis, il échut au premier, et il prit dans la suite le nom de Lierre, ville du Brabant, au confluent des Deux-Nèthes, qui était déjà comptée au nombre des villes du Brabant dès l'an 1212.

Lestinæ, *Leptinæ*, *Lephtinæ*, *Listinæ*, ancien palais des rois d'Austrasie, dans le Hainaut près de Binche, dont on voit encore des vestiges près de l'église *des Estines*. Carloman, frère de Pepin *le Bref*, y convoqua en 743 un concile ou synode célèbre, auquel il assista comme maire du palais d'Austrasie.

Littus Saxonicum était la côte de la Belgique jusqu'à l'extrémité méridionale de la Flandre, c'est-à-dire, depuis Calais jusqu'à l'embouchure de l'Escaut près de l'Ecluse. Cette côte fut appelée de ce nom, parce que les Saxons s'en étaient emparés vers l'an 406. La ville indiquée dans la notice des dignités de l'Empire, par l'ablatif *Marcis*, où était placé un corps de cavalerie de Dalmates, aux ordres du gouverneur de la seconde Belgique, *Equites Dalmatæ Marcis in littore Saxonico*, est très-probablement Mardick, à une lieue de Dunkerque.

Liuga, *Luvia* ou *Leuckia*, noms sous lesquels était désigné dans les chartres et dans le partage de 870, le marquisat de Franchimont, qui était le véritable comté *Luvia*. Ce nom s'étendit dans les contrées voisines, à mesure que la puissance temporelle des évêques de Liège s'y accrut, et comprenait le pays de Liège et ses environs sur les deux rives de la Meuse. Cet ancien pays de Liège avait pour limites la Ripuaire au nord, l'Ardenne à l'orient, le Condros au midi, et la Hasbanie à l'occident. L'endroit nommé dans le partage de 870, *Districtum Tectis*, et dans les chartres *Tecta*, était au milieu de ce canton. C'était un domaine royal, qui est aujourd'hui le village de *Theux*, sur le ruisseau de ce nom, au nord de Franchimont.

Lomme, ancien comté, appelé dans le moyen âge, *Lomensis*, *Laumacensis*, *Lummensis* et *Laumensis*, que les historiens et les géographes ont tantôt confondu avec le comté de Los et avec le comté de Louvain, ou qu'ils ont tantôt resserré dans la partie du comté de Namur qui est entre Sambre et Meuse. Mais d'après les recherches savantes de de Marne, ce comté s'étendait, du nord au midi, depuis Revin jusqu'à Walhain, c'est-à-dire, jusqu'aux frontières de l'ancienne Hesbaie et du Brabant, et du levant au couchant, depuis Corbion jusqu'à Charleroi. Ce pays, que les chartres modernes

appellent *Lomme* ou *Lommage*, était borné par le Brabant, la Hesbaie, le Condros, la Famenne, la Fagne, la Thiérarche et le Hainaut. Le père de Marne, s'appuyant sur la coutume adoptée dans ce tems, où les cantons prenaient souvent le nom des rivières qui les arrosaient, comme le Maesland, de la Meuse, le Hainaut, de la Haine, a soupçonné que le comté de Lomme aurait tiré son nom de la rivière de Lomme. Mais il n'est pas probable en effet que ce comté ait pris son nom d'une rivière qui ne coule pas sur son territoire. Le comté de Lomme prend bien plus vraisemblablement son nom d'un rocher situé entre Marienbourg et Couvin, appelé vulgairement dans le pays *la roche-à-Lomme*. Le pied de ce rocher, qui est très-escarpé d'un côté, est arrosé par la rivière appelée Viroing, et dans les anciennes chartres Wir-Woin, qui est formée de la réunion de deux petites rivières, appelées l'eau blanche et l'eau noire. Le sommet de ce rocher, qui présente du côté opposé à l'escarpement un plateau très-accessible par une pente facile, offre des fondemens qui décèlent l'existence d'un ancien château, bâti très-probablement par les Romains; car les paysans, en essartant, trouvent de tems en tems des médailles romaines d'argent et d'airain. Mais suivant la tradition vulgaire, cet ancien château était un repaire où se retiraient des brigands qui y fabriquaient de la fausse monnaie. La conjecture qui a autorisé ce conte populaire, est fondée sur les médailles que le peuple ignorant prend pour des pièces de monnaie.

Lovanium, *Lovanias*, *Lovanium*, *Lovannium*, *Loven*, *Lovenen*, noms sous lesquels la ville de Louvain est désignée dans les anciens monumens. Cette place, dont l'origine paraît remonter à une haute antiquité, n'avait cependant pas le titre et le rang de ville avant le septième siècle, et elle n'est bien connue dans l'histoire qu'à dater de l'an 884, année où les Normands vinrent établir leur camp sur la Dyle, dans la plaine de Louvain, *Loven*, qu'ils n'abandonnèrent qu'en 887. L'empereur Arnoul, après la retraite de ces brigands, bâtit la citadelle ou le château de Louvain, qu'on a toujours nommé le château de César, parce que l'opinion populaire l'attribue sans fondement à ce conquérant. C'est ce château qui, selon l'opinion de Juste-Lipse, a été le berceau de la ville.

Luciliburguth, *Lucelinburg*, *Luceleborg*, *Lucelenburch*, *Lutzelburg*, *Luziliniburg*, noms sous lesquels est désignée la ville de Luxembourg, qui, selon l'opinion ou la tradition com-

mune, était un ancien bourg construit par les Celtes, habité dans la suite par les Tréviriens, auxquels se mêlèrent les Romains. Cet endroit servait de quartier d'hiver aux Lètes appelés dans l'itinéraire d'Antonin, *Læti Asti*, ou *Læti Lingones*, qui avaient leur résidence ordinaire à Ivoix, *Epoïssi*. C'est pour cette raison qu'il fut appelé *burgus Lætorum*, quartier des Lètes, dont on forma en langue tudesque, le nom de *Letzburg*, qui, par corruption, prit dans les siècles suivans celui de *Luxembourg*. Le château ou forteresse construite dans cet endroit, paraît être très-ancien. Sigefroid, premier comte de Luxembourg, fit un échange de ce château avec Wikère, abbé de Saint Maximin de Trèves, contre la terre de Fehellen, en latin *Viulna*, par acte du 12 avril 963. C'est au reste le plus ancien monument historique qui fasse mention de l'existence du château de Luxembourg, quelle que soit son antiquité.

M.

Masau ou *Masgau*, pays connu sous ce nom dès le septième siècle, qui s'étendait sur les deux rives de la Meuse depuis Viset jusqu'à Bois-le-Duc. Dans le partage de 870, il est divisé en haut et bas, et il échut au roi Charles. L'extrémité septentrionale de ce pays, qui est appelé pays de la Meuse, renfermait deux cantons, qui en retiennent encore le nom; ce sont le Maesland sur la rive droite de la Meuse, et le Mosawalle, sur la gauche. *Le Masau* avait pour limites au nord, le Bétau; à l'orient, le pays des Hattuaires et des Ripuaires; au midi, l'ancien pays de Liège, *Luvia*, et au couchant, la Taxandrie.

Maslinæ, *Maglinia*, *Maghlinia*, *Machela*, *Melina*, *Mechlinia*, noms sous lesquels est désignée la ville de Malines dans les anciens monumens. L'étymologie du nom de Malines est indiquée dans un ancien diplome de Pepin, daté de Paris, le 22 août 753, par lequel il donne à Adon, son parent, une terre située au milieu du Brabant, à l'endroit où l'Escaut reçoit la Dyle, appelée par les Français Malines, nom qui signifie *maris linea*. Ce nom de *Malines*, en effet, chez tous les anciens auteurs, signifie le *reflux* de la mer, comme *Ledo*, qui est Lierre, signifie *flux*. Cette description qui place Malines au confluent de la Dyle et de l'Escaut, n'est pas exacte; car Malines n'est pas située dans cet endroit. Mais le diplome

(car dans ces tems on était aussi peu exact que peu instruit) ne prend-il pas la Dyle pour le Rupel? ou peut-être le lit de l'Escaut n'était-il pas plus rapproché de l'endroit où est Malines? Au reste, Malines n'était pas située sur les bords de la mer, quoique son étymologie en ait accrédité l'opinion; mais comme la Dyle à Malines s'enfle par la marée, c'est certainement la ressemblance de cette rivière avec la mer qui l'a fait appeler, dans un tems où l'on était si peu précis dans les expressions et les dénominations, *maris linea.*

Mempiscus ou *Menapiscus pagus*, canton compris dans le territoire des anciens Ménapiens, en s'étendant dans la partie méridionale de celui des Morins. Il comprenait, avec une partie des quartiers de Bruges et de Gand, ceux de Bourbourg, de Berg, de Furnes, de Cassel, d'Ypres, de Lille et de Tournai jusqu'à l'Escaut; qui la séparait de l'ancien *Brachantum* ou *pagus Brachatensis.* Le *pagus Tornacensis* y était compris.

Menapii, un des vingt-quatre peuples, qui, selon le dénombrement de César, étaient compris dans l'étendue de la Belgique. Ces peuples, sortis de la Germanie, comme toutes les autres nations qui habitaient la Belgique, occupaient, à l'arrivée de César, les deux rives du Rhin, dans l'endroit où la Meuse se réunit au Wahal; car quand César et Tacite parlent de la partie du Rhin qui bornait les Gaules au septentrion, où habitaient les Ménapiens, ils entendent évidemment le bras de ce fleuve appelé Wahal. Les Romains comprenaient sous le nom du Rhin, ce fleuve et ses différens bras, et le nom de Wahal n'était connu que des habitans du pays, comme le dit positivement Tacite. Ces peuples, dans le principe, n'habitaient point dans des villes, mais dans des chaumières éparses. Mais, dans la suite, ils s'étendirent à l'occident, de la Meuse à l'Escaut, et de ce dernier fleuve, qu'ils franchirent, se prolongèrent jusqu'à l'Océan, et au sud, jusqu'aux Morins. Les deux points extrêmes étaient donc à l'orient le *castellum Menapiorum*, qui est le village de Kessel, vis-à-vis de Venlo, et à l'occident, le *castellum Morinorum*, qui est la ville de Cassel. Tout ce vaste pays était couvert d'immenses forêts, de marécages inaccessibles, de vastes plaines et de fertiles pâturages, où les Ménapiens avaient construit des maisons et des hameaux.

Les Ménapiens, dans la division générale des Gaules par Auguste, furent compris dans la seconde Germanique, et ils furent divisés en deux parties coupées par l'Escaut. Ceux qui

occupaient la partie orientale ou la droite de l'Escaut, prirent à cette époque le nom de *Taxandriens*, peuples inconnus au tems de César et de Tacite. Cette nation, dont Pline est le premier qui ait parlé, occupait tout l'espace renfermé entre le Démer et le Rupel au sud, l'Escaut à l'occident, la Meuse au nord et à l'orient. La plus grande partie de ce pays correspond à la Campine. Ceux qui occupaient la partie occidentale ou la gauche de l'Escaut, s'étendaient entre l'Océan et ce fleuve, depuis son embouchure jusqu'au pays des Atrébates et des Morins vers Cassel : ils occupaient donc le pays où sont actuellement les villes de Gand, Bruges et Tournai.

Morini, un des vingt-quatre peuples qui, suivant le dénombrement de César, étaient compris dans l'étendue de la Belgique. Ces peuples, voisins des Ménapiens, étaient placés à l'extrémité du continent occidental. C'est pour cette raison que Virgile les appelle *extremi hominum*. Ce pays était divisé en cantons, que César appelle *pagi*. Ils occupaient tout le pays dont fut formé dans la suite le diocèse de Térouanne, qui, après la destruction de cette ville en 1553, fut divisé en trois évêchés, qui sont Ypres, St. Omer et Boulogne. Les vastes forêts dont le pays des Morins était couvert, ont été converties en plaines fertiles ; mais les bois qu'on voit encore dans les environs d'Ypres et de Poperinghe sont des restes augustes de ces antiques forêts.

N.

Namon, nom sous lequel la ville de Namur est comprise au nombre des villes situées sur la Meuse, dans la description que fait de ce fleuve l'anonyme de Ravenne, géographe du septième siècle ; c'est à peu près à ce tems qu'il faut rapporter la fondation de cette ville, pendant les guerres sanglantes qui déchirèrent les royaumes d'Austrasie et de Soissons. Elle est désignée dans la chronique de Sigebert, à l'an 689, sous le nom de *Navinucum castrum*, ou plutôt, selon l'édition d'Aubert le Mire, qui est la plus correcte, *Namucum*. C'est au reste, sous cette dernière dénomination que cette ville figure dans une chartre de Clovis III, de l'an 792, et dans une autre de Louis le Débonnaire, de l'an 832. Elle prit dans la suite le nom de Namur, sous lequel elle était connue dès le douzième siècle, dans les lettres de Louis, comte de Soissons, au roi de France Louis VIII.

Nasonacum ou *Nassonacum*, noms sous lesquels est désigné le village de *Nassogne*, situé au centre des Ardennes, entre Marche et St. Hubert, dans les lois rappelées au code Théodosien, et qu'y porta en 372 l'empereur Valentinien, qui passa la plus grande partie de son règne dans le pays des Tréviriens, dont Nassogne dépendait.

Nervii, un des vingt-quatre peuples qui, selon le dénombrement de César, étaient compris dans l'étendue de la Belgique. Ils étaient bornés à l'occident par les Atrébates, au midi par les Ambianiens ou Amiénois, les Vermandois et les Rémois, à l'orient par les Tréviriens depuis le pays des Rémois, à l'endroit où est Revin, jusqu'à celui des Atuatiques, à l'endroit où est Namur. Le territoire des Nerviens, en partant à peu près de ce point pour aller à celui où est Charleroi, se prolonge, en se rétrécissant, jusqu'aux environs de Halle en Hainaut, où il rencontre la Senne, et il se termine en pointe à l'endroit où les eaux de la Senne, réunies à celles de la Dyle et des Nèthes, forment le Rupel, qui se jette dans l'Escaut. La partie septentrionale de ce long territoire était occupée par les cinq nations soumises aux Nerviens, appelées dans César, *Centrones, Grudii, Levaci, Pleumosii, Gorduni.*

Nivigella, Nivialum, Nivellia, Niviella, noms sous lesquels la ville de Nivelles est désignée dans les anciens monumens. C'était un endroit couvert de bois, que Ste. Gertrude fit défricher pour y établir le monastère dont sa mère Itte, ou Iduberge, jeta les fondemens. C'est l'origine du chapitre de Nivelles. Cet endroit paraît être celui où l'abbesse recevait dans les derniers tems le serment des magistrats : il touche à la cour de la collégiale. La ville qui se forma insensiblement, était adjacente au monastère. Avant l'an 880, elle était entourée de murs de bois ; c'était sans doute une espèce de palissade. Un diplome de l'empereur Henri III, de l'an 1041, ne lui donne que le titre de bourg.

O.

Oppidum Atuaticorum, nom que César donne à la forteresse des Atuatiques. La description qu'en trace César, convient si exactement à la nature du terrain où Namur est situé, qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans les rochers qui dominent la ville de Namur, la situation de cette forteresse.

La raison qui a porté le savant géographe d'Anville et le judicieux historien de Marne à en douter, est qu'ils ne pensent pas que l'enceinte du château de Namur pût contenir le nombre d'individus que César y surprit, c'est-à-dire, cinquante-sept mille, tant hommes que femmes et enfans, avec tous leurs bestiaux. Mais l'erreur de ces deux écrivains provient de ce qu'ils ont confondu le château moderne de Namur avec l'antique forteresse des Atuatiques, c'est-à-dire, de ce qu'ils n'ont considéré que le rocher sur lequel la citadelle a d'abord été construite, et qu'ils n'ont pas réfléchi que ce rocher communique à d'autres rochers très-élevés, que César distingue si clairement. Or tous ces rochers réunis présentent une étendue de plus de mille toises de long, sur plus de huit cents de large, et cet espace était certainement plus que suffisant pour contenir les cinquante-sept mille Atuatiques qui s'y réfugièrent. Cette forteresse comprenait donc non-seulement l'enceinte du château, mais encore la prolongation des rochers contigus au château.

Orolaunum vicus, nom sous lequel est désignée, dans l'itinéraire d'Antonin, la ville d'Arlon, dans le Luxembourg. Dans le partage de 870, *Arlon* est compris, déjà sous ce nom, dans la portion de Charles. La tradition qui porte que le nom d'Arlon est formé *d'ara* et de *luna*, c'est-à-dire, *ara lunæ*, parce que la lune y était adorée, est naturellement détruite par son nom primitif, qui est *Orolaunum*, et que ce n'est que par corruption, que, dans la suite, elle a été appelée Arlon.

Ostrevant, ancien comté, situé entre l'Escaut et la Scarpe, appelé dans l'origine *Austerbant*, *Austerbantus*, *Austerbanta ditio*, d'*Austrasia* et de *bant*, limite, parce que ce pays formait de ce côté la limite de l'Austrasie.

P.

Pæmani ou *Phœmani*, un des vingt-quatre peuples qui, selon César, étaient compris dans l'étendue de la Belgique. C'était une des cinq nations qui étaient désignées sous la dénomination commune de Germains, savoir : les Eburons, les Condrusiens, les Pémaniens, les Ségniens et les Cérésiens. Le nom de *Famenne*, contrée du duché de Luxembourg, dont Marche est la capitale, a pris son étymologie de celui de *Phœmani*, qui habitaient ce pays.

Perniciacum dans l'itinéraire, *Pernacum* dans la table, est,

selon Wastelain, le village de *Perwez*, dans le Brabant. Mais les distances marquées dans l'un et dans l'autre, ne s'accordent pas avec cette position. C'est pourquoi d'Anville s'est déterminé à y reconnaître le village de *Branchon* dans la province de Namur, près de la Mehagne.

Pons Mosæ, poste situé à l'endroit où est actuellement la ville de Maestricht, sur lequel Claudius Labéon, qui l'occupait avec quelques troupes amassées à la hâte dans le pays des Béthasiens, des Tongriens et des Nerviens, arrêta le fameux Civilis, chef des Bataves révoltés.

Portus Æpatiaci, où, selon la notice des dignités de l'Empire, résidait un préfet de milice nervienne. Cet endroit, suivant le savant géographe d'Anville, était une ville maritime du sixième siècle, qu'il place à *Scharphout*, ville détruite en 1334, par la violence des marées. Cette ville, ayant perdu son nom avec son existence, a pris celui de *Blanckenberg*.

R.

Ryensis pagus, *het landt van Ryen*, ancien canton situé entre l'Escaut, la grande Nèthe et le *pagus Striensis* (voyez ce mot). *Andverpum*, Anvers en était la capitale. Ce pays est appelé *Renensis* dans les actes anciens; mais dans tous les diplomes antérieurs à l'an 660, il est appelé *pagus* ou *comitatus Rien*. Il correspondait à peu près au marquisat d'Anvers.

S.

Segni, un des vingt-quatre peuples qui, suivant le dénombrement de César, étaient compris dans l'étendue de la Belgique. C'était une des cinq nations qui étaient désignées sous la dénomination commune de *Germains*, savoir: les Eburons, les Condrusiens, les Pémaniens, les Ségniens et les Cérésiens. La demeure des Ségniens est inconnue; mais les noms de *Segne* et de *Sougnez*, villages dans les environs de Spa, paraissent retracer assez clairement le nom de Ségniens, et conséquemment en indiquer la situation.

Striensis pagus, ancien comté ou canton, compris dans le pays des anciens Caninéfates, peuples qui occupaient la partie septentrionale de l'île des Bataves. Stryen, qui en était la capitale, était située dans une petite île au-delà du Biesbos,

Ce comté renfermait dans son territoire les villes de Gertruydenberg et de Breda dans le Brabant Hollandais, et le bourg de Baerle dans la Campine Brabançonne avec les villages adjacens. La plus grande partie de cet ancien comté est sous les eaux.

Suevi, ancien peuple de la Germanie, dont le nom était dominant dans l'intérieur de cette contrée, qui était désignée sous la dénomination générique de *Suevia*. Mais César donne spécialement ce nom aux peuples qui occupaient la Hesse jusqu'à la Sala dans la Thuringe, et la Wétéravie jusqu'au Rhin. Ces peuples, ayant été subjugués avec les Chérusques et les Sicambres par Drusus, furent répartis par Auguste dans les champs incultes, situés entre le Rhin, la Meuse et le Wahal. Les Suèves y occupèrent le pays situé entre Bruges et Courtrai, et ils se mêlèrent avec les Ménapiens; mais le nom de Suèves y prévalut, et on le retrouve encore dans les villages de *Sweveghem*, *Swevezeele*, aux environs de Courtrai, comme si l'on disait *demeure des Suèves* et *cour des Suèves*.

Sunici, peuples dépendans des *Tongri* (Voyez ce mot). Ils habitaient une partie des provinces de Limbourg et de Juliers, et leur nom se conserve dans le village de *Sinnich*, près de Limbourg.

T.

TAXANDRIE, peuples qui occupaient tout l'espace qui s'étend de la rive droite du Démer aux confins des Bataves et des Caninéfates. Ce pays était donc borné au midi par le Démer, à l'orient et au nord par la Meuse, et selon Pline, qui est le premier qui ait parlé de ces peuples, à l'occident par l'Escaut. Ils avaient succédé aux Ménapiens orientaux (voyez *Menapii*). La Taxandrie ne paraît pas avoir conservé des limites aussi étendues que Pline les lui assigne; car dans les siècles suivans, comme il est attesté par les documens anciens, elle fut bornée par la ville de Berg-op-Zoom, qui était comprise dans la Taxandrie; à l'occident, par celle de Lierre, où se réunissent la grande et la petite Nèthe, de sorte que ces deux rivières formaient la séparation de la Taxandrie et du pays de Ryen (voyez *Ryensis pagus*), et à l'orient, par la Meuse, ou, du moins, à peu près; car Maestricht n'en était pas éloigné. La Taxandrie fut dans la suite appelée *Campine*; mais ce ne fut pas avant l'an 1200 qu'elle prit ce nom.

Taxandria locus, nom que donne Ammien Marcellin à l'endroit où les Francs Saliens, chassés des bords de l'Issel (dont le nom de *Sala* ou *Isala* retrace celui de ce peuple), vinrent fixer leur demeure en 357. C'est *Tessenderlo*, à deux lieues de Diest.

Thorvltanus pagus, ancien canton qui tire son nom de la ville de Thourout, et qui forme la limite de l'ancienne Flandre du côté de l'occident. Il ne fut réuni à la Flandre que sur la fin du neuvième siècle.

Tongri, peuples qui, sous cette dénomination, qu'Auguste leur donna, remplacèrent les cinq nations qui, au tems de César, étaient désignées sous le nom commun de *Germani*, c'est-à-dire, les Éburons, les Condrusiens, les Pémaniens, les Cérésiens et les Séguiens. Les Tongrois avec les Béthasiens et les Suniciens (voyez ces mots) occupèrent le pays que les Éburons et leurs voisins avaient habité.

Tornacensis pagus, ancien canton dépendant du *pagus Mempiscus*, qui s'étendait au sud jusqu'à Espein, à l'ouest jusqu'à la Marque, au nord jusqu'à Helchin, et à l'orient jusqu'à l'Escaut. Ce canton, qui, comme les autres cantons voisins, a été réuni à la Flandre, existait encore avec la même dénomination et probablement la même démarcation au onzième siècle, comme on le voit par une lettre de l'an 1030, adressée par Othelbolde, abbé de St.-Bavon, à la comtesse de Flandre Ogine, épouse de Baudouin *le Barbu*.

Tornacus, *Tornacum*, *Turnacus*, noms sous lesquels la ville de Tournai, qui est une des plus anciennes de la Belgique, est désignée dans les anciens documens. Mais sans s'arrêter aux absurdités que les écrivains du pays ont débitées à ce sujet pour lui donner une illustre origine, c'est dans la notice des provinces des Gaules, et dans celle des dignités de l'Empire, qu'on puise une connaissance certaine de l'existence de Tournai. La première désigne Tournai sous le nom de *Turnacus* ou *civitas Turnacensium*, comme dépendans de la métropole de Reims dans la seconde Belgique, et la seconde cite également le gouverneur du gynécée (*a*) de Tournai dans la seconde Belgique. Elle est aussi très-souvent nommée dans l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger. Clodion, successeur de Pharamond, donna en 445 la ville de Tournai à Mérovée, prince du sang royal, qui

(*a*) Les gynécées étaient les ateliers où les femmes travaillaient les toiles, filaient la laine et le lin, etc.

s'y fixa avec sa famille. Après la mort de Clodion, en 448, il y établit le siége de son empire, et ses successeurs y fixèrent leur résidence. C'est pour cette raison que St. Ouen, auteur du septième siècle, appelle Tournai, ville royale, *regalem civitatem*. Tournai était donc une place importante sous les rois de la première race : elle servit de retraite à Chilpéric, poursuivi par Sigebert, roi d'Austrasie, qui l'y assiégea. Elle a eu anciennement le titre de comté; car dans le tems de l'apostolat de St. Amand, vers l'an 630, et de St. Eloi, vers l'an 646, on voit un Dotto et un Atto, comtes de Tournai. Elle avait déjà aussi dans ce tems le rang de *ville municipale;* car l'auteur de la vie de St. Eloi lui donne ce titre.

Treviri, un des vingt-quatre peuples qui, selon le dénombrement de César, étaient compris dans l'étendue de la Belgique. Ils occupaient la plus grande partie de la province de Luxembourg et de l'électorat de Trèves jusqu'aux bords du Rhin. Ils étaient bornés à l'orient par ce fleuve, et à l'occident par la Meuse. Au midi, ils confinaient au pays des Médiomatriques, qui correspond à peu près à la Lorraine. Au nord, ils étaient séparés des Eburons par les Condrusiens, les Pémaniens, les Cérésiens et les Ségniens, peuples qui étaient sous la clientèle des Tréviriens.

Triclivinni, nom sous lequel le village de *Dickelvenne* entre Audenarde et Gand, sur l'Escaut, est indiqué dans le partage de 870 entre les rois Charles *le Chauve* et Louis *le Germanique*. C'est au premier qu'il échut. Le comte de Flandre, Baudouin de Mons, y fonda une abbaye de Bénédictins, qui fut transférée en 1081 à Grammont par Gerard II, évêque de Cambrai.

TABLE

DES MATIÈRES.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

LES BELGES SOUMIS AUX ROMAINS.

Pages.

État de l'ancienne Belgique. — Conquête de César. 1
État de la Belgique après la conquête. 56
État de la Belgique sous les successeurs d'Auguste. 61
État de la Belgique sous les successeurs de Vespasien. 102
Origine des Francs ; leurs différentes tribus. — Leurs premières incursions dans les Gaules. 105

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Les Belges associés aux Francs. 116
Établissement et progrès de la religion chrétienne dans la Belgique. 122

TROISIÈME ÉPOQUE.

La Belgique soumise à l'Austrasie sous le gouvernement des maires du palais. 128

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Pages.

Royaume de Lorraine 139
Irruption des Normands. 148

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Ducs bénéficiaires de la Lotharingie. 161
Ducs de la Basse-Lotharingie. 172
Hérésie de Tanchelin ; ses excès, sa mort. . . . 203

SIXIÈME ÉPOQUE.

MAISON DE LOUVAIN.

Godefroid I, dit le Barbu. 206
Godefroid II. 209
Godefroid III. 210
Henri I. 218
Henri II. 233
Henri III. 234
Régence d'Alix. 235
Croisades. 237
Jean I. 248
Jean II. 259
Jean III. 262
Jeanne et Wenceslas. 278
Jeanne. 299

SEPTIÈME ÉPOQUE.

MAISON DE BOURGOGNE.

	Pages.
Antoine.	303
Jean IV.	306
Philippe.	317
Philippe le Bon.	320
Flandre.	ibid.
Namur.	322
Hainaut.	324
Hollande.	327
Zélande.	330
Luxembourg.	332
Charles le Hardi.	341

HUITIÈME ÉPOQUE.

MAISON D'AUTRICHE.

Marie.	348
Marie et Maximilien.	351
Philippe le Bel.	356
Charles-Quint.	357
Philippe II.	368
Gouvernement de la duchesse de Parme.	369
— *du duc d'Albe.*	383
— *de Requesens.*	407
— *du conseil d'état.*	413

Pages.

Gouvernement de dom Juan d'Autriche. 416
— *du prince de Parme.* 428
— *du comte de Mansfeld.* 433
— *de l'archiduc Ernest.* . . . . . ibid.
— *du comte de Fuentes.* 456
— *de l'archiduc Albert.* 458
— *d'Albert et d'Isabelle.* 464
— *du cardinal infant.* 477
— *de dom Francisco de Mélos.* . . . 479
Règne de Marie-Thérèse. 495
— *de Joseph II.* 503
— *de Léopold.* . . . . . ibid.
— *de François II.* 504

NEUVIÈME ÉPOQUE.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

MAISON D'ORANGE.

Maison de Baux. 507
— *de Châlons.* . . . . . ibid.
— *de Nassau.* 508
— *d'Orange-Nassau.* 509
Table géographique. 513

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

00037254

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015